

PROJET DE LOI

Projet de loi établissant le budget administratif de l'Etat de Genève pour l'exercice 2007 (D 3 70)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 54, 56, 80, 81, 82, 83, 96, 97 et 117 de la constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847;
vu la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993,
décrète ce qui suit :

Chapitre I Contributions publiques

Art. 1 Perception des impôts

Le Conseil d'Etat perçoit les impôts conformément aux lois en vigueur.

Art. 2 Perception des centimes additionnels

Il est perçu en 2007, au profit de l'Etat, les centimes additionnels prévus au chapitre II de la présente loi.

Chapitre II Centimes additionnels

Art. 3 Personnes physiques

¹ Il est perçu 47,5 centimes, par franc et fraction de franc, sur le montant des impôts cantonaux sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

² En application de la loi ouvrant un crédit quadriennal (2005-2008) de 364 512 749 F destiné à financer l'aide et les soins à domicile, du 17 décembre 2004, il est perçu, en 2007, 1 centime additionnel supplémentaire, par franc et fraction de franc, sur le montant des impôts cantonaux sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

Art. 4 Personnes morales

Il est perçu :

- a) 88,5 centimes, par franc et fraction de franc, sur le montant de l'impôt cantonal sur le bénéfice des personnes morales;
- b) 77,5 centimes, par franc et fraction de franc, sur le montant de l'impôt cantonal sur le capital des personnes morales;
- c) 1 centime additionnel, par franc et fraction de franc, sur le montant de l'impôt cantonal sur le bénéfice et le capital des personnes morales au titre de financement pour le capital de dotation de l'Etat de Genève en faveur de la Fondation pour la halle 6, conformément à la loi 8312, du 27 octobre 2000.

Art. 5 Successions et enregistrement

Il est perçu :

- a) pour les successions ouvertes après le 31 décembre 2006, 110 centimes, par franc et fraction de franc, sur les droits prévus aux articles 19 à 21 de la loi sur les droits de succession, du 26 novembre 1960; les successions ouvertes avant le 1^{er} janvier 2007 restent soumises aux centimes additionnels prévus par la loi budgétaire de l'année du décès;
- b) 110 centimes, par franc et fraction de franc, sur les droits prévus dans la loi sur les droits d'enregistrement, du 9 octobre 1969, à l'exception des amendes. Les actes enregistrés avant le 1^{er} janvier 2007 restent soumis aux centimes additionnels prévus par la loi budgétaire de l'année de leur enregistrement.

Chapitre III Budget administratif

Art. 6 Budget administratif

Le budget administratif de l'Etat de Genève pour 2007 est annexé à la présente loi.

Art. 7 Fonctionnement

¹ Les charges s'élèvent à 7 184 862 985 F et les revenus à 6 962 188 675 F après imputations internes et subventions redistribuées.

² Les imputations internes et les subventions redistribuées totalisent, aux charges comme aux revenus, le montant de 429 592 332 F.

³ L'excédent de charges s'élève à 222 674 310 F et à 457 414 810 F avant dotations et dissolutions de provisions.

Art. 8 Investissements courants

¹ Les dépenses d'investissement sont arrêtées à 532 586 621 F et les recettes à 277 816 873 F.

² Les investissements nets s'élèvent à 254 769 748 F.

Art. 9 Financement

Les investissements nets de 254 769 748 F en regard d'un manque de financement du budget de fonctionnement de 175 655 617 F - composé des amortissements du patrimoine administratif de 281 759 193 F, des dotations aux provisions de 79 290 500 F diminuées des dissolutions de provisions de 314 031 000 F ainsi que de l'excédent de charges du budget de fonctionnement 222 674 310 F - génèrent une insuffisance de financement des investissements nets de 430 425 365 F.

Art. 10 Découvert

Le découvert à l'actif du bilan augmente du montant de l'excédent de charges pour 222 674 310 F.

Chapitre IV Dérogations

Art. 11 Cas d'urgence pour une dépense nouvelle

A titre exceptionnel, si des circonstances particulières empêchent absolument le Conseil d'Etat de consulter le Grand Conseil avant d'engager une dépense nouvelle, le gouvernement doit immédiatement, après avoir engagé la dépense, transmettre au Grand Conseil un projet de loi la sanctionnant.

Chapitre V Emprunts

Art. 12 Emprunts

¹ Pour assurer l'exécution du budget administratif, le Conseil d'Etat est autorisé à émettre en 2007, au nom de l'Etat de Genève, des emprunts à concurrence du montant prévu à l'article 9 de la présente loi.

² Le Conseil d'Etat peut, en outre, renouveler en 2007 les emprunts venant à échéance ou remboursés par anticipation.

³ Le Conseil d'Etat peut, par ailleurs, effectuer les emprunts nécessaires à l'exécution de la loi 8194 du 19 mai 2000 relative à la Banque cantonale de Genève et à la Fondation de valorisation pour assurer les avances de trésorerie et les remboursements des pertes sur réalisations d'actifs.

Chapitre VI Garantie de l'Etat

Art. 13 Facturation

¹ La rémunération des engagements de pied de bilan de l'Etat est fixée pour l'année 2007 à 0,125 % pour l'ensemble des entités concernées sous réserve du taux de la Banque cantonale de Genève fixé à 0,081% et de la facturation forfaitaire concernant la Banque Cantonale (Fondation de Valorisation) qui s'élève à 1 000 000 F.

² Le détail de la rémunération des engagements de pied du bilan de l'Etat est le suivant :

Transports publics genevois (TPG)	0,125%
Ecole Internationale de Genève	0,125%
Institut universitaire d'études du développement (IUE)	0,125%
Banque cantonale de Genève (BCGe)	0,081%
Fondation de valorisation	1'000'000
Fondation Cité universitaire	0,125%
Institut d'études sociales (IES)	0,125%
Fondation des parkings	0,125%
Fondation des parkings (Etoile)	0,125%
Fondation des parkings (Sous-Moulin)	0,125%
Fondation des parkings (Genève-Plage)	0,125%
Fondation des parkings (Alpes)	0,125%
Fondation pour la Halle 6	0,125%
Fondation pour l'expression associative	0,125%

La liste des engagements ci-dessus peut évoluer en cours d'exercice en fonction des engagements décidés par le Conseil d'Etat et/ou le Grand Conseil.

Chapitre VII Dispositions finales

Art. 14 Référendum

Selon les articles 53 et 54 de la constitution genevoise, l'article 12 (emprunts) est soumis au délai référendaire de 40 jours.

Art. 15 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur avec effet au 1er janvier 2007.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

PROJET DE BUDGET ADMINISTRATIF 2007

	P - BUDGET 2007		BUDGET 2006		COMPTE 2005	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<u>1. FONCTIONNEMENT</u>						
TOTAL CHARGES ET REVENUS, HORS OPERATIONS EXTRAORDINAIRES ET REGULARISATIONS COMPTABLES	7'184'862'985	6'962'188'675	7'116'874'079	6'824'608'283	7'722'023'610.15	7'288'399'133.17
Résultat de fonctionnement hors opérations extraordinaires (col. gauche : boni / col. droite : déficit)	-	222'674'310	-	292'265'796	-	433'624'476.98
Résultat hors opérations extraordinaires, provisions et réserves (col. gauche : boni / col. droite : déficit)		457'414'810	-	442'143'616	-	604'356'406.06
TOTAL CHARGES ET REVENUS, HORS OPERATIONS EXTRAORDINAIRES ET REGULARISATIONS COMPTABLES; IMPUTATIONS INTERNES ET SUBVENTIONS REDISTRIBUEES (ET A REDISTRIBUER)	6'755'270'653	6'532'596'343	6'689'088'356	6'396'822'560	6'797'250'042.96	6'363'625'565.98
Imputations internes et subventions redistribuées (et à redistribuer)	429'592'332	429'592'332	427'785'723	427'785'723	924'773'567.19	924'773'567.19
<u>2. OPERATIONS EXCEPTIONNELLES</u>						
CHARGES ET REVENUS liés aux opérations exceptionnelles					864'722'452.15	864'722'452.15
TOTAL CHARGES ET REVENUS, HORS IMPUTATIONS INTERNES ET SUBVENTIONS REDISTRIBUEES (ET A REDISTRIBUER)	7'184'862'985	6'962'188'675	7'116'874'079	6'824'608'283	7'661'972'495.11	7'228'348'018.13
Résultat de fonctionnement (col. gauche : boni / col. droite : déficit)	-	222'674'310	-	292'265'796	-	433'624'476.98
<u>3. INVESTISSEMENTS</u>						
Dépenses et Recettes hors transfert du PA ¹ au PF ² (hors imputations internes)	532'586'621	277'816'873	470'264'273	38'931'280	379'386'151.00	45'525'067.00
Imputations internes	-	-	-	-	55'439'000.66	55'439'000.66
Dépenses et recettes hors transfert du PA au PF (avec imputations internes)	532'586'621	277'816'873	470'264'273	38'931'280	434'825'151.66	100'964'067.66
Investissements nets (col. gauche : recettes nettes / col. droite : dépenses nettes)	-	254'769'748	-	431'332'993	-	333'861'084.00
<u>4. FINANCEMENT</u>						
Investissements nets	254'769'748	-	431'332'993	-	333'861'084.00	-
Amortissements ordinaires (PA,PF)		281'759'193		304'006'777		293'783'602.64
Amortissements liés aux opérations extraordinaires						787'878'324.95
Résultat de fonctionnement	222'674'310	-	292'265'796	-	433'624'476.98	-
Dotations aux provisions et réserves ordinaires	-	79'290'500		99'820'500	-	167'837'970.39
Dotations aux provisions liées aux opérations extraordinaires		-				40'257'802.69
Dissolutions de provisions ordinaires	314'031'000	-	249'698'320		338'569'899.47	-
Dissolutions de provisions liées aux opérations extraordinaires		-			268'985'908.39	-
Financement (col. gauche : excédent / col. droite : insuffisance)		430'425'365	-	569'469'832	-	85'283'668.17
<u>5. DÉCOUVERT</u>						
Variation nette du patrimoine administratif - invest. nets moins amortis. - (col. gauche : diminution / col. droite : augmentation)	26'989'445	-	-	127'326'216	747'800'843.59	-
Variation nette des provisions et des réserves (col. gauche : dotation nette / col. droite : dissolution nette)	-	234'740'500	-	149'877'820	-	170'731'929
Variation du découvert (col. gauche : augmentation de la fortune ou diminution du découvert / col. droite : diminution de la fortune ou augmentation du découvert)	-	222'674'310	-	292'265'796	-	433'624'476.98

Légende :

¹ Patrimoine administratif

² Patrimoine financier

EXPOSÉ DES MOTIFS

À L'APPUI DU PROJET DE BUDGET 2007

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le projet de budget 2007 répond parfaitement à l'image classique du verre à moitié vide ou à moitié plein. Au vu de la conjoncture économique actuelle et des projections établies sur la base du bouclage semestriel pour l'exercice 2006, le budget 2007 peut effectivement paraître un peu décevant. Décevant parce qu'il semble marquer un ralentissement du retour à l'équilibre. En effet, le déficit annoncé est de 222 millions de francs contre 292 millions pour le budget 2006 (429 millions en 2005).

Le budget 2007 présente également de réels motifs de satisfaction et en particulier celui de se conformer pour l'essentiel aux objectifs fixés lors de la présentation du premier plan de mesures, à la fin mars 2006.

Retrouver l'équilibre en 2009

Le Conseil d'État a déterminé le cadre budgétaire permettant la réalisation de son objectif de rééquilibrage. Pour ce faire, il a analysé l'augmentation des recettes enregistrées par le Canton de Genève au cours des quinze dernières années.

Durant la période sous revue, sur la base des dernières données actualisées, le taux d'accroissement moyen des recettes s'est monté à 3% [...] Partant de cette croissance moyenne de 3% des recettes, de laquelle il déduit une marge de sécurité raisonnable, le Conseil d'État table sur une augmentation annuelle moyenne des recettes de 2,5% au cours des quatre années à venir.

Sur cette base, les simulations qui ont été établies montrent qu'en limitant à 1% la croissance globale des charges de l'État (hors imputations internes et subventions redistribuées) il sera possible d'atteindre l'équilibre en 2009, sauf événement majeur affectant notre économie ou transfert massif de charges de la Confédération hors du cadre de la nouvelle répartition des tâches (RPT).

Créer une marge de manœuvre

Le Conseil d'État est conscient qu'une telle limitation de la progression des charges ne lui permettrait pas d'assumer le financement de besoins futurs liés à l'évolution de la société et, en particulier, de la démographie (dépenses liées aux personnes âgées notamment), ni de prendre en charge le versement des mécanismes salariaux.

Dès lors, le Conseil d'État se fixe pour objectif d'atteindre, au travers de ses mesures d'assainissement et par des gains d'efficacité, une diminution globale de 5% des charges sur la base des comptes 2005 de l'État.

Cet objectif doit permettre la création d'une marge de manœuvre permettant de faire face à certaines obligations et à de nouvelles priorités. C'est le processus que le gouvernement neuchâtelois a désigné par la formule "renoncer pour innover".

Principal point positif du budget 2007, la croissance des charges reste inférieure à 1% (6'753 millions, soit 64 millions de plus qu'en 2006) et ceci en dépit d'un rétablissement progressif des mécanismes salariaux, qui doit accompagner le retour graduel à l'équilibre. On ne peut parler en effet d'un véritable retour à l'équilibre aussi longtemps que les mécanismes salariaux légaux ne sont pas intégralement respectés et l'inflation compensée par l'indexation des traitements.

Le respect de la barrière des 1% a été d'autant plus difficile à réaliser que l'augmentation des charges est dopée par 13 millions d'augmentation de compensation financière en faveur des communes frontalières, conséquence automatique de la croissance considérable des impôts payés à la source par les travailleurs frontaliers.

Charges du personnel

L'augmentation des charges de personnel du "petit Etat" atteint 1,4%. Ceci s'explique pour une part par l'impossibilité avérée en 2006 de respecter une réduction technique linéaire de 32 millions. Par souci de véracité budgétaire, cette la réduction a été réduite à 25 millions, ce qui représente un objectif atteignable. L'augmentation correspond donc à une erreur commise dans le budget 2006 et l'écart de compte à compte devrait donc être moins important. Le reste de l'augmentation est la conséquence du versement d'une indexation partielle (0,4%) et d'une annuité.

En 2007, les postes supprimés seront entièrement réalloués. Ils sont destinés pour l'essentiel au Pouvoir judiciaire, à l'ouverture d'une nouvelle structure de détention, à l'enseignement post-obligatoire et à l'enseignement spécialisé. Le Conseil d'État enfin a décidé de doter quelques secteurs de l'administration qui s'appuient depuis trop longtemps sur les emplois temporaires pour délivrer leurs prestations. C'est le pendant inévitable de la nouvelle politique de lutte contre le chômage qu'entend mener le Conseil d'État.

Ces indispensables mises à niveau effectuées, les suppressions des postes devront être, à l'avenir et pour l'essentiel, utilisées à réduire le déficit structurel.

Les dépenses générales

La maîtrise des dépenses générales (+0,6%), en dépit de la forte augmentation du prix des combustibles et des locations est réjouissante, d'autant plus qu'elle est constatée depuis plusieurs années. Elle témoigne à la fois d'une utilisation toujours plus raisonnable des ressources et des rabais obtenus par la Centrale commune d'achats.

Service de la dette

Si la barrière des 1% a pu être respectée c'est grâce en particulier à la baisse des intérêts de la dette et des amortissements. Pour 2007, les intérêts de la dette (hors intérêts fiscaux), ont été budgétisés à 339 millions F, en diminution de 0,9% par rapport au budget 2006. Cette belle performance, compte tenu de la hausse des taux d'intérêts, a été obtenue par la combinaison de trois facteurs:

- Depuis quelques années, la trésorerie générale a procédé à de très gros emprunts à taux fixes, pour des durées moyennes ou longues. Cette politique offre aujourd'hui une bonne protection contre la hausse des taux.
- L'extension du "cash pooling" et la mise en œuvre du projet de la loi "Caisse centralisée", conformément au premier plan de mesures.
- L'effet des premières opérations de transfert d'actifs (AIG et TPG), celui-ci étant toutefois partiellement compensé par une diminution des recettes (AIG) ou une augmentation des charges sur une autre rubrique (TPG).

En ce qui concerne les amortissements, leur diminution spectaculaire (-22,2 millions) est à mettre en lien avec les transferts d'actifs et est donc partiellement compensée soit par des diminutions de recettes ou des augmentations d'autres charges. Elle s'explique également par la fin de l'amortissement des "investissements chômage" et de Start PME. En revanche, elle ne doit rien à l'amortissement extraordinaire de 720 millions effectué en 2005 sur les "amortissements différés". Ces derniers n'avaient jamais fait dans le passé l'objet d'un quelconque amortissement.

Les provisions

Si l'on exclut les deux provisions liées à la Fondation de valorisation des actifs de la BCGE, la dotation aux provisions et à la réserve CEVA se montent à 79.2 millions contre des dissolutions à hauteur de 72 millions. Le premier plan de mesure a un impact sur les besoins en provisions du SCARPA. La non-constitution de provisions pour les heures supplémentaires de la police et du personnel de l'administration pénitentiaire fait suite à des mesures d'efficience visant à diminuer le nombre de ces heures. Il convient de rappeler à cet égard que les heures supplémentaires ne sont pas rétribuées en argent, mais compensées en temps.

La croissance exponentielle du budget de l'aide sociale

Le principal souci du Conseil d'État, - le "verre à moitié vide" - tient à la rubrique des "subventions", en augmentation de 85 millions (2,9%). La loi distingue entre trois types de subventions: les aides financières, les indemnités et les prestations à des tiers. Ce sont au premier chef les prestations des tiers qui conduisent à la forte augmentation constatée, avec en particulier l'aide sociale, qu'il s'agisse des prestations complémentaires AVS/AI ou des aides délivrées par l'Hospice général.

Inversement, les subventions aux EMS, aux HUG ou aux cliniques de Jolimont et de Montana présentent une évolution rassurante, démontrant que l'effort d'efficience n'est pas l'apanage du petit État, mais qu'au contraire les entités autonomes font de véritables efforts pour participer à l'assainissement des finances publiques.

Dans ce contexte, seule l'augmentation de la subvention pour les TPG s'inscrit dans le cadre d'un véritable choix de développement d'une prestation publique.

L'augmentation de la subvention versée à l'Hospice général, venant après deux ans de très haute conjoncture a de quoi inquiéter. Si l'augmentation de la subvention à l'Hospice général devait se poursuivre au rythme des ces dernières années (doublement entre 2002 et 2006), elle remettrait certainement en cause, à court ou à moyen terme, la capacité de l'État à préserver les prestations publiques sans recourir à des augmentations d'impôts. Pour illustrer ce propos, rappelons que la croissance de la subvention de l'Hospice entre 2002 et 2006 équivaut à la rémunération de 1200 postes de travail à l'État de Genève. C'est donc bien dans la mise en place d'une politique de lutte contre le chômage et d'une amélioration de la capacité de réinsertion des demandeurs d'emploi, que réside l'une des clefs de la réussite du plan d'assainissement des finances publiques.

Très bonne tenue des recettes fiscales

Si la réduction du déficit est moins rapide qu'espérée entre 2006 et 2007, c'est du côté des recettes que réside la principale explication. L'augmentation générale de 2,1% des recettes globales est insuffisante pour répondre aux impératifs du plan d'assainissement.

Ce ne sont pas les recettes fiscales qui sont en cause. Leur augmentation de 3% est au contraire réjouissante. Elle témoigne de l'excellente santé de l'économie genevoise et d'un marché immobilier très actif. Il n'est pas exclu que cette progression soit encore supérieure, ce que nous apprendront les nouvelles estimations du mois d'octobre.

Un handicap de cent millions

L'accroissement insuffisant des revenus s'explique par les recettes non fiscales. Le budget 2006 comportait plusieurs recettes uniques ("one shot") dont le total ascendait à 100 millions de francs. C'est ce qui explique très logiquement que le budget 2007, malgré une dissolution de provision non utilisée de 70 millions pour la Fondation de valorisation ne respecte pas intégralement l'objectif fixé en termes de recettes.

Le Conseil d'État a également constaté une tendance à l'érosion des "recettes diverses", due notamment à la non-indexation pendant de très longues périodes de certains émoluments. Une mesure P2 a été adoptée pour s'assurer que ces derniers couvrent les coûts directs et indirects des prestations concernées. Enfin, le Conseil d'État proposera au parlement que l'État se dessaisisse des biens immobiliers que l'intérêt public ne commande pas de conserver. Il attend de cette mesure non seulement des revenus substantiels mais également une réduction des charges de fonctionnement que la détention de ces biens occasionne. Ces ventes iront de pair avec des achats de terrains et de bâtiments dans le cadre de la nouvelle politique du logement souhaitée par le Conseil d'État. Hors de tout dogmatisme, il s'agit donc d'adapter continuellement le parc immobilier de l'État de Genève et des entités qu'il contrôle aux besoins des politiques publiques.

Fondation de valorisation: des pertes moins importantes que prévues

Une nouvelle dissolution sans utilisation de la provision sur la Fondation est désormais à peu près certaine. La fondation a fixé aujourd'hui les prix minima de l'ensemble des actifs qui lui restent à vendre. Sur cette base, les projections confirment les résultats obtenus sur les actifs déjà vendus: un taux de perte inférieur à 42%, soit non seulement nettement inférieur à ce qui avait été prévu en 2000, mais aussi à celui fixé lors du bouclage 2005 et qui avait conduit à une première dissolution de provision à hauteur de 190 millions.

Les prévisions actuelles devraient se traduire par de nouvelles dissolutions à hauteur de 200 millions sur les exercices 2006, 2007 et éventuellement en 2008. Seule une augmentation spectaculaire des taux d'intérêts en 2007 ou un ralentissement des ventes pourraient amener à revoir cette appréciation.

A cela, il faut ajouter la santé retrouvée de la BCGE dont le cours de l'action a connu une forte progression après la publication des résultats semestriels, ce qui se traduira également dans les comptes de l'État. En outre, la bonne santé de l'établissement devrait amener à un réexamen de l'opportunité de l'existence d'une provision sur les avances faites à la BCGE sur le fonctionnement de la Fondation de valorisation, à la lumière en particulier des normes IPSAS et d'une appréciation prudente du risque.

Le Conseil d'État n'entend toutefois pas fonder sur sa marche vers le retour à l'équilibre sur l'aubaine que constitue l'excédent de provisions constituées pour couvrir les risques de la Fondation de valorisation. Ce coup de pouce est bienvenu mais ne résout rien le problème du déficit structurel de l'État de Genève que le Conseil d'État a évalué à environ 400 millions de francs pour l'exercice 2005. Une partie importante, voire la totalité de cette recette exceptionnelle devrait donc prioritairement servir à couvrir des risques financiers aujourd'hui non provisionnés. La mise en place d'un système de contrôle interne à l'État doit permettre d'avoir une meilleure connaissance des risques. Le passé - et même un passé récent - a montré que les risques de l'État de Genève n'étaient pas recensés de façon exhaustive et que les méthodes d'évaluation du périmètre des risques et de leur probabilité de réalisation étaient d'une pertinence variable selon les cas. Enfin, le nouveau système d'évaluation des fonctions et un agencement différent de la rétribution, qui font partie intégrante de la réforme entreprise par le Conseil d'État, auront aussi des surcoûts provisoires (droits acquis) qu'il conviendrait en bonne gestion de couvrir.

Des investissements très conséquents

Le Conseil d'État a décidé de maintenir un niveau élevé d'investissements. Genève doit mener à terme sans délai les grands projets planifiés dans le domaine des transports (CEVA et réseau de trams), achever la modernisation de son informatique dans les domaines stratégiques et assurer à l'éducation les bâtiments dont l'utilité est depuis longtemps reconnue. Hors transferts d'actifs, les investissements se montent à 506 millions couverts par des recettes d'investissements à hauteur de 54 millions. Les investissements "nets-nets" (après transferts d'actifs) se montent à 133,2 millions. Les transferts d'actifs permettent donc de concilier en 2007 la réalisation d'un important programme d'investissements avec un fort degré d'autofinancement.

Conclusion

Le budget 2007 s'inscrit comme une nouvelle étape vers le retour à l'équilibre. Les progrès sont peut-être moins spectaculaires que certains auraient pu l'espérer mais les explications en ont été données. Dans l'hypothèse retenue par la plupart des analystes d'un atterrissage en douceur de l'économie suisse en 2008-2009, le retour à l'équilibre en 2009 reste un objectif parfaitement réaliste. Sous réserve bien sûr des décisions que prendront les Chambres fédérales dans le domaine de la RPT.

Certains regretteront peut-être que la maîtrise des charges repose encore fortement sur les efforts sur certaines natures budgétaires et non sur d'autres. D'autres déploreront que la répartition des tâches et compétences entre les communes et l'État n'ait pas encore fait l'objet d'un accord. Le Conseil d'État entend certes jouer sur tous les leviers dont il dispose mais certaines mesures sont plus rapides que d'autres à mettre en œuvre.

En neuf mois, le Conseil d'État a présenté deux budgets qui se marquent par une amélioration du déficit de plus de 200 millions par rapport à l'exercice 2005. Pendant ce laps de temps, il a adopté deux plans de mesures et démarré une série de réformes que le parlement appelait depuis longtemps de ses vœux. Les risques financiers liés à l'activité des différentes entités, subventionnées ou non, ont été fortement réduits. L'aéroport de Genève, SIG et la BCGE dégagent aujourd'hui de confortables bénéfices. Le niveau global des provisions de l'État apparaît aujourd'hui comme trop élevé par rapport aux risques identifiés. Les accords signés avec les organisations représentatives du personnel donnent un cadre favorable aux changements exigés par l'évolution de notre société. Ce sont là des points qui doivent être pris en compte dans l'appréciation générale du processus de retour à l'équilibre.

Le Conseil d'État est parfaitement conscient des difficultés qui l'attendent dans l'élaboration des budgets 2008 et 2009, dans un environnement économique sans doute un peu moins favorable. Il est conscient aussi que les efforts au niveau des charges devront être plus importants qu'ils ne l'ont été pendant les deux premiers exercices. Il demeure confiant dans le potentiel des mesures d'efficacité déjà adoptées ou encore à l'étude. C'est dans cet esprit qu'il vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à faire bon accueil au projet de budget 2007.

COMMENTAIRE TECHNIQUE

À L'APPUI DU PROJET DE BUDGET 2007

1. PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET

Le projet de budget 2007 peut se résumer comme suit :

 Présentation du projet de budget 2007 du Conseil d'Etat, 14 septembre 2006

 Présentation du projet de budget 2007 du Conseil d'Etat, 14 septembre 2006

 **Déficit 223 mios**

 **Augmentation des charges jugulée, conformément aux promesses du Conseil d'Etat (0,99 %)**

 **Accord avec la fonction publique**

 **Entrée en vigueur de la première étape du plan de mesures du Conseil d'Etat**

 **Maîtrise des intérêts de la dette malgré l'évolution des taux**

 **L'objectif de stabilisation de la dette à 13 milliards peut être atteint**

 **Dépenses générales sous contrôle**

 **Progression de l'impôt grâce à une conjoncture toujours favorable, moindre croissance des revenus non fiscaux**

 **Effets des premiers transferts d'actifs (aéroport, TPG)**

Le budget de fonctionnement courant de l'Etat de Genève présente un déficit de 222,7 millions après provisions. Le déficit est ainsi inférieur à celui inscrit au budget 2006 (292,3 millions) et aux comptes 2005 (433,6 millions).

Les charges courantes, sans imputations internes et subventions redistribuées, atteignent 6'755,3 millions, soit 66,2 millions de plus qu'en 2006 (+ 0,99%)

Les investissements nets atteignent 451,3 millions et 254,8 millions après transferts d'actifs, les investissements nets-nets (hors autofinancés et non amortis) avant transferts d'actifs s'élèvent à 354,3 millions et à 133,2 millions après transferts de l'Aéroport et des TPG.

2. EVOLUTION DES CHARGES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT COURANT

Charges courantes de l'Etat de Genève

 Présentation du projet de budget 2007 du Conseil d'Etat, 14 septembre 2006

www.geneve.ch/dt

Charges par natures

	C2005*	B2006	PB2007	PB2007/B2006	
Charges de personnel	1'905.4	1'896.1	1'922.4	1.39%	☹
Dépenses générales	461.3	456.6	459.7	0.66%	😊
Intérêts passifs et frais d'emprunts	351.3	347.6	347.3	-0.10%	😊
Amortissements, provisions, réserves, irrécouvrables	534.3	467.1	422.9	-9.46%	😊
Parts et contributions sans affectation	189.2	212.4	221.9	4.47%	☹
Dédommagement à des tiers	427.0	348.7	337.1	-3.35%	😊
Subventions accordées	2'914.8	2'952.6	3'037.7	2.88%	☹
Attributions aux financements spéciaux	14.0	7.9	6.4	-18.92%	😊
TOTAL CHARGES	6'797.3	6'689.1	6'755.3	0.99%	😊

Sauf mention explicite, les chiffres et tableaux sont présentés pour les comptes 2005 :
 * hors écritures exceptionnelles, soit :
 - sur les revenus (Cr BNS +539 mios, dissolution de la provision fond. de val. et avances à la fond. de val. +264 mios, réconciliation comptes AFC +68 mios, dissolution de provision Cdt Nouvelle +5.3 mios)
 - sur les charges (amortissements à rattacher +732 mios, réconciliation comptes AFC +9 mios, moins-value sur actions +48 mios, amortissement du chômage +36 mios, dotation aux provisions pour avantages au personnel et HG +39 mios, Floor et Caps +2 mios)

2.1. Charges de personnel (nature 30)

Les charges de personnel de l'Etat évoluent en fonction des éléments expliqués dans le tableau ci-dessous.

PROJET DE BUDGET 2007 Impacts budgétaires majeurs sur les charges de personnel natures 30

en millions F (exercice à 2 décimales)

Traitements		
Annuité	+ 37.00	effet induit de l'annuité 2006 sur 2007 + annuité 2007
Diminution de la réduction linéaire	+ 7.00	passage de 32.4 à 25.3 millions
DIP- réévaluation des fonctions	+ 6.00	Selon protocole d'accord
Economie	- 23.60	modifications concernant les charges de pers. durant exercice 07
sous-total 1	+ 26.40	
Enveloppe CE		
Postes accordés par le CE	+ 10.60	DIP - 40 postes supplémentaires DI - 51.85 postes supplémentaires-env. CE DI- Enveloppe CE PJ - 21.40 postes supplémentaires Création de la cour des comptes
sous-total 2	+ 10.60	
Autres		
Transferts	- 10.70	Passage de postes petit Etat chez les subventionnées => D.E.S ; soit 3.5 postes aux HUG ; 35.40 postes du SIS sont répartis entre HG (18.65 postes) et FSASD (16.75); 41.61 postes de secrétaires sociales sont répartis entre HG (30) et FSASD (11.61)
sous-total 3	- 10.70	
Progression des charges de personnel		+ 26.30

Les charges de personnel 2007 s'élèvent à 1'922,4 millions et se décomposent comme suit :

Décomposition des charges de personnel pour l'exercice budgétaire 2007

Rubrique	Libellé	Millions
300	Autorités, commissions et juges	30.25
301	Traitement du personnel administratif et d'exploitation	846.86
302	Traitement du personnel enseignant	675.98
303	Assurances sociales	117.13
304	Caisses de pensions et de prévoyance	181.91
305	Assurance maladie et accident	12.54
306	Prestations en nature	2.19
307	Prestations au retraités	45.65
308	Personnel temporaire, chômeurs	1.70
309	Autres charges de personnel	8.21
Total 30	CHARGES DE PERSONNEL	1922.42

Par rapport au budget 2006 voté, les charges de personnel augmentent de 26.3 millions et représentent une hausse de 1.39%.

Cette hausse s'explique essentiellement par :

- L'application des mécanismes salariaux tel que défini dans les directives budgétaires selon le protocole d'accord 2006 avec les organisations représentatives du personnel de l'Etat qui prévoyait une annuité 2007 complète.
- L'octroi de nouveaux postes au sein :
 - du département de l'instruction publique
 - du département des institutions
 - du pouvoir judiciaire
- La diminution de la réduction linéaire qui est passée de 32.4 à 25.3 millions.

2.1.1. Evolution des charges de personnel

Les charges de personnel augmentent donc de 1.39% par rapport au budget 2006 :

-30-	Charges de personnel	PB2007	Budget 2006	Ecart PB07/BU06	Ecart en %
300	Autorités, commissions et juges	30'246'883	28'909'230	1'337'653	4.63%
301	Traitement du personnel	846'863'408	840'602'511	6'260'897	0.74%
302	Traitement du corps enseignant	675'984'470	659'410'975	16'573'495	2.51%
303	Assurances sociales	117'130'084	115'847'310	1'282'774	1.11%
304	Caisse de pension et prévoyance	181'905'860	178'334'550	3'571'310	2.00%
305	Assurance maladie et accidents	12'540'778	12'191'240	349'538	2.87%
306	Prestations en nature	2'190'000	2'557'120	-367'120	-14.36%
307	Prestations aux retraités	45'654'200	45'654'200	-	0.00%
308	Personnel temporaire, chômeurs	1'695'850	2'308'180	-612'330	-26.53%
309	Formation, recrutement, div. charges	8'210'027	10'319'577	-2'109'550	-20.44%
Total		1'922'421'560	1'896'134'893	26'286'667	1.39%

A titre de rappel, la masse salariale 2007 budgétisée a été réduite de 25.03 millions dans le but de diminuer le différentiel budget/comptes lié à la rotation sur les postes. Cette réduction technique est ventilée dans les départements. Pour rappel, les exercices budgétaires 2005 et 2006 ont été respectivement diminués de 32.4 millions.

2.1.2. Mécanismes salariaux

Le Conseil d'Etat devra amender ce budget pour respecter les engagements signés le 13 septembre 2006, soit:

- o une indexation partielle des salaires de 0,4% dès le 1^{er} janvier 2007
- o un complément d'indexation à négocier, versé en cas de diminution du déficit par rapport au budget 2007
- o l'annuité 2007 est versée dès le 1^{er} juillet 2007 à l'exception de l'ensemble du corps enseignant pour lequel le versement interviendra dès le 1^{er} janvier 2008
- o la prime de fidélité 2007 est versée pour les personnes y ayant droit pour la première fois. Pour les autres, la progression de la prime est bloquée.

2.1.3. Effectifs :

Evolution des postes

Dans le cadre des dispositions prises par le Conseil d'Etat, nous enregistrons les modifications suivantes :

- 40 postes supplémentaires nouveaux pour le département de l'instruction publique
- 51.85 supplémentaires nouveaux pour le département des institutions
- 21.40 postes supplémentaires nouveaux pour le pouvoir judiciaire
- 80.51 postes du D.E.S sont transférés auprès des subventionnés. (HUG, HG et FSASD)

Les exposés des motifs des départements concernés précisent les points liés aux effectifs.

Evolution des effectifs lors du passage du budget 2006 au projet de budget 2007

ENTITES	POSTES VERSION OPE 2006	VARIATION	TRANSFERT INTER	TRANSFERT INTRA	POSTES OPE 2007
SGC	19.97	-	1.00	-	20.97
CHANC.	61.93	-1.50	-	-	60.43
DF	783.75	-15.35	-7.45	-	760.95
DIP	7'062.06	40.00	-1.50	-	7'100.56
DI	2'697.95	43.08	-	-	2'741.03
PJ	391.52	21.40	-	-	412.92
DCTI	1'141.21	-34.40	10.10	-0.02	1'116.89
DT	525.50	-8.90	-	2.00	518.60
D.S.E	696.69	-9.13	0.85	-	688.41
D.E.S	307.92	-6.12	-86.49	-	215.31
Sous-total administration	13'688.50	29.08	-83.49	1.98	13'636.07
HES	543.37	-18.35	-	-	525.02
UNI	1'938.00	-	-	-	1'938.00
Sous-total Uni-Hes (subventionnés DIP)	2'481.37	-18.35	-	-	2'463.0
HUG	8'685.65	-	-	-	-
JOLI-MONT	-	-	-	-	-
MONTANA	-	-	-	-	-
	206.00	-	-	-	-
HOSPICE GEN.	715.79	-	40.90	-	756.69
EPSE	241.75	-	-	-	-
CIP-CRPH	86.75	-	-	-	-
Sous-total établissement publics médicaux	9'935.94	-	40.90	-	756.7
Total "Grand Etat"	26'105.81				16'855.78

Les HUG, Jolimont-Montana, Epse et CIP fonctionnent sous enveloppe budgétaire. Le D.E.S et le D.S.E n'interviennent plus sur le nombre de postes mais sur le respect de la subvention. La gestion des postes est du ressort de l'autonomie de gestion des établissements.

Pour rappel, voici la situation des postes figurant au compte (31.12.2005) et au budget 2005 selon l'ancienne structure départementale

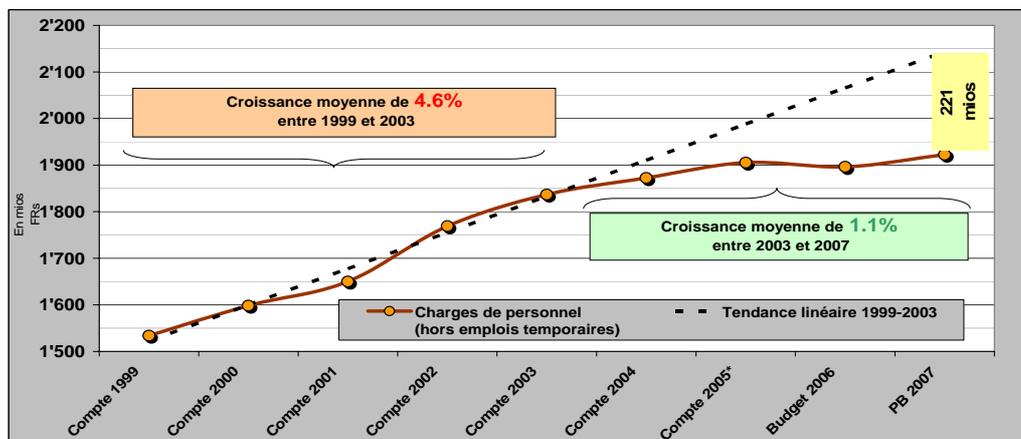
Evolution des effectifs lors du passage du budget 2006 au projet de budget 2007

ENTITES 2005	Nombre de postes au budget 2005	DPT nouvelle structure	Nombre de postes au budget	Nombre de postes PB
			2006	2007
Chancellerie "stricto sensu"	73.78	CHANC	61.93	60.43
Service du Grand Conseil	19.97	SGC	19.97	20.97
CTI	370.12	/	/	/
DF	761.75	DF	783.75	760.95
DIP	7'090.65	DIP	7'062.06	7'100.56
DJPS	2'725.40	DI	2'697.95	2'741.03
PJ	389.52	PJ	391.52	412.92
DAEL	728.24	DCTI	1'141.21	1'116.89
DIAE	527.50	DT	525.50	518.60
DEEE	532.41	D.S.E	696.69	688.41
DASS	396.35	D.E.S	307.92	215.31
DAM	47.00	/	/	/
Sous-total administration centrale	13'662.69	Sous-total administration centrale	13'688.50	13'636.07
HES	532.44	HES	543.80	525.02
Université	1'934.29	Université	1'938.00	1'938.00
Sous-total Uni-HES (subventionnés DIP)	2'466.73	Sous-total Uni-HES (subventionnés DIP)	2'481.80	2'463.02
HUG	8'720.55	HUG	8'685.65	-
Joli-Mont	-	Joli-Mont	-	-
Montana	-	Montana	-	-
	206.00		206.00	-
Hospice général	711.40	Hospice général	715.80	756.69
EPSE	241.75	EPSE	241.75	-
CIP-CRPH	86.75	CIP-CRPH	86.75	-
Sous-total Etablissements publics médicaux	9'966.45	Sous-total Etablissements publics médicaux	9'935.95	756.69
Total "Grand Etat"	+26'095.87	Total "Grand Etat"	+26'106.25	+16'855.78

Les HUG, Jolimont-Montana, Epse et CIP fonctionnent sous enveloppe budgétaire. Le D.E.S et le D.S.E n'interviennent plus sur le nombre de postes mais sur le respect de la subvention. La gestion des postes est du ressort de l'autonomie de gestion des établissements.

VARIATION DES CHARGES DE PERSONNEL
(hors emplois temporaires)
ENTRE 1999 ET 2007

(En mios FRs)	Compte 1999	Compte 2000	Compte 2001	Compte 2002	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005*	Budget 2006	PB 2007
Charges de personnel (hors emplois temporaires)	1'534	1'598	1'650	1'769	1'837	1'872	1'905	1'896	1'922



Sauf mention explicite, les chiffres et tableaux sont présentés pour les comptes 2005 :

- ♦ hors écritures exceptionnelles, soit :
 - sur les revenus (Or BNS +539 mios, dissolution de la provision fond. de val. et avances à la fond. de val. +264 mios, réconciliation comptes AFC +56 mios, dissolution de provision Cité Nouvelle +5,3 mios)
 - sur les charges (amortissements à rattraper +732 mios, réconciliation comptes AFC +9 mios, moins-value sur actions +48 mios, amortissement du chômage +35 mios, dotation aux provisions pour avantages au personnel et HG +39 mios, Floor et Caps +2 mios)
- ♦ avec intégration des opérations de valorisation BCGe

L'effort sur la masse salariale atteint 221 millions en 2007, si l'on compare les montants retenus à ce qu'ils pourraient être dans l'hypothèse d'un prolongement du taux de croissance moyen de 4,6 % constaté entre 1999 et 2003.

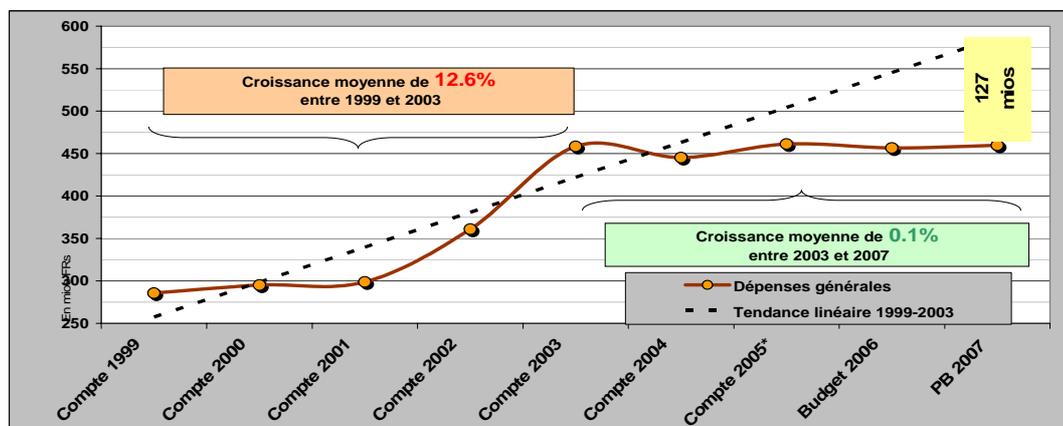
2.2. Dépenses générales (nature 31)

Les dépenses générales comprennent, entre autres, les assurances, les mandats à des tiers, les locations auprès de tiers, les frais d'affranchissement, les fluides, les marchandises, les fournitures scolaires et de bureau et les transports scolaires. Elles s'élèvent au projet de budget 2007 à 459,7 millions, soit une augmentation de 3,0 millions (+0,7%) par rapport au budget 2006.

Le tableau suivant montre l'effort qui a été accompli ces dernières années.

VARIATION DES DEPENSES GENERALES ENTRE 1999 ET 2007

(En mios FRs)	Compte 1999	Compte 2000	Compte 2001	Compte 2002	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005*	Budget 2006	PB 2007
Dépenses générales	286	295	299	361	458	445	461	457	460



Sauf mention explicite, les chiffres et tableaux sont présentés pour les comptes 2005 :

- ♦ hors écritures exceptionnelles, soit :
 - sur les revenus (Or BNS +539 mios, dissolution de la provision fond. de val. et avances à la fond. de val. +264 mios, réconciliation comptes AFC +56 mios, dissolution de provision Cité Nouvelle +5,3 mios)
 - sur les charges (amortissements à rattraper +732 mios, réconciliation comptes AFC +9 mios, moins-value sur actions +48 mios, amortissement du chômage +35 mios, dotation aux provisions pour avantages au personnel et HG +39 mios, Floor et Caps +2 mios)
- ♦ avec intégration des opérations de valorisation BCGe

D'une croissance moyenne de 12,6% durant les années 1999 à 2003, les dépenses générales sont désormais stabilisées au niveau des comptes 2003. Si cette tendance s'était poursuivie entre 2004 et 2007, les dépenses générales pour 2006 seraient supérieures de 127 millions. Cet effort qui s'est concrétisé par la centralisation des achats via la Centrale commune d'achats se poursuit et porte ses fruits.

2.3. Intérêts passifs (nature 32)

Pour 2007, les intérêts passifs directs, produits financiers inclus, mais hors intérêts fiscaux, ont été budgétisés à 338,84 millions F, en diminution de 0,92% par rapport au budget 2006 qui affichait 341,98 millions F. Cette évolution est la combinaison de trois facteurs : en premier lieu, le montant budgétisé tient compte d'une hausse des taux d'intérêts à court, moyen et long termes ainsi que du plafonnement de la dette décidé par le Conseil d'Etat; puis, viennent s'ajouter deux facteurs d'économie, le premier lié à la mise en place du projet de loi "Caisse centralisée", le deuxième résultant des opérations de transfert d'actifs (AIG et TPG).

Pour rappel, les charges d'intérêt dans les comptes 2004 et 2005 ont été enregistrées à hauteur respectivement de 287,6 millions F et 336,8 millions F.

Pour la dette à moyen et long termes, un total de 1'265 millions F d'emprunts devra être remboursé en 2007, dont 400 millions F d'emprunts publics.

Le chapitre 6, consacré à la gestion de la dette et à la trésorerie, revient plus en détail sur la stratégie suivie durant l'année 2006 et les perspectives 2007.

2.4. Amortissements, provisions, réserves et irrécouvrables (nature 33)

2.4.1. Amortissements du patrimoine financier (nature 330)

Il n'y a pas, en 2007, d'amortissements prévu pour le patrimoine financier.

2.4.2. Amortissements ordinaires du patrimoine administratif (nature 331)

Les amortissements ordinaires du patrimoine administratif (charges non monétaires) - conséquence des investissements effectués les années précédentes - s'élèvent à 281,8 millions, en baisse de 22,2 millions par rapport à 2006.

Cette baisse est due à :

- Aux amortissements supplémentaires qui ont été effectués en 2005 et 2006 (chômage avec la partie dite "conjoncturelle"(5,4 millions) ainsi que Start.PME (4 millions),
- Aux conséquences des transferts d'actifs touchant l'Aéroport de Genève (-12,9 mios) ainsi que les TPG (-5,3 mios)

Les taux utilisés en matière d'amortissements sont appliqués de la manière suivante :

	Méthode linéaire en %	Nombre d'années
Génie civil	2.0	50
Bâtiments administratifs	2.0	50
Infrastructures spécifiques	3.33	30
Installations fixes	5.0	20
Installations fixes	10.0	10
Camions, remorques et véhicules spéciaux	10.0	10
Mobilier et « gros progiciels »	12.5	8
Machines et matériel	20.0	5
Véhicules	20.0	5
Informatique (équipement, logiciels et progiciels)	25.0	4
Etudes non suivies de réalisation	100.0	1

Selon la méthode adoptée, les investissements effectués en 2007 commenceront à être amortis en 2009 (N+2). Par « investissements effectués dans l'année », on entend les montants effectivement décaissés, que l'ouvrage soit terminé ou non.

2.4.3. Dotations et constitutions de provisions et réserves (nature 338)

Le principe de dotation et dissolution de provisions est le suivant : les dissolutions sont inscrites à hauteur des irrécouvrables présumés du service, les dotations sont établies à hauteur des risques estimés en matière de débiteurs. La situation est ensuite examinée en fin d'année et les provisions réajustées en fonction des risques.

En 2007, les dotations se montent à 79,3 millions contre 99,8 millions en 2006

Les dotations de provisions inscrites au projet de budget 2007 s'élèvent à 79,3 millions, en baisse de hausse de 22,1 millions par rapport au budget 2005. La provision AFC est reconstituée à hauteur de sa dissolution pour 2006, soit 55.0 millions (inférieure de 5,0 millions à celle de 2006).

Pour l'année 2007, les dotations et dissolutions se répartissent de la manière suivante (la projection au bilan est bien entendu établie en fonction des montants portés au budget 2006, les probables rectifications de provisions à fin 2006 ne sont pas prise en compte) :

Projet de budget 2007 - Provisions et réserves

Provisions	Dotations	Dissolutions	Projection Bilan
Débiteurs douteux de l'AFC	55.0 mios	55.0 mios	434.0 mios
Office cantonal personnes âgées			57.3 mios
SCARPA	8.4 mios	2.5 mios	44.7 mios
Assurance-maladie			43.5 mios
Avantages au personnel		6.0 mios	24.8 mios
Heures supplémentaires de la police et prison		7.9 mios	23.7 mios
Cité nouvelle II			11.7 mios
Hospice général - avances AI			8.3 mios
Amendes d'ordre			5.0 mios
Gestion de la trésorerie (engagements pied de bilan)			4.7 mios
Direction du logement - Division sociale			3.4 mios
Terrains nord-aviation			1.5 mios
Office cantonal de l'emploi			1.3 mios
Dette publique - floors			1.2 mios
Loyers dus DCTI			1.2 mios
Fonds d'assainissement des eaux			1.1 mios
DT		0.1 mios	0.9 mios
Service médico-pédagogique			0.5 mios
Pouvoir Judiciaire	0.4 mios	0.3 mios	0.4 mios
Office de la jeunesse	0.4 mios	0.2 mios	0.4 mios
Fonds réalisation mesures compensatoires	0.1 mios		0.3 mios
TVA			0.3 mios
Allocations d'études			0.3 mios
Affaires régionales et européennes, Interegg III			0.2 mios
Tutelles d'adultes	0.1 mios		0.2 mios
Site de Châtillon			0.2 mios
Comptabilité financière intégrée (CFI)			0.2 mios
DSE, Débiteurs			0.2 mios
Administration militaire			0.1 mios
Office cantonal de l'inspection et des relations du travail			0.1 mios
Clinique dentaire jeunesse			0.1 mios
Services financiers DI			0.1 mios
Débiteurs divers DCTI			0.1 mios
Office orientation & formation professionnelle	0.1 mios	0.1 mios	0.0 mios
Total provisions avant BCGe et réserve CEVA	64.5 mios	72.1 mios	672.0 mios
BCGe, Fondation de valorisation		242.0 mios	318.2 mios
Total provisions	64.5 mios	314.1 mios	990.2 mios
Réserve CEVA (RPLP)	14.7 mios		77.3 mios
Total provisions et réserves	79.2 mios	314.1 mios	1'067.5 mios

2.4.4. Créances irrécouvrables (nature 339)

Les créances irrécouvrables sont, pour l'essentiel, les créances ayant fait l'objet d'actes de défauts de biens. Elles sont légèrement inférieures à celles de 2006, atteignant 61,9 millions de francs en 2007 contre 63,3 millions en 2006.

Les irrécouvrables de l'administration fiscale cantonale constituent l'essentiel de ce montant, avec 48 millions, auxquels il convient d'ajouter 3 millions de remises et 3,5 millions d'imputations forfaitaires non remboursées par la Confédération.

2.5. Parts et contributions sans affectation (nature 34)

Les parts et contributions sans affectation, avec 221,9 millions, progressent de 9,5 millions par rapport au budget 2006.

Le montant dévolu au fonds d'équipement communal est identique à celui de 2006 (33,1 millions)

Quant à la compensation financière en faveur des communes frontalières françaises (171,7 millions), elle croît de 13,5 millions par rapport à 2006. L'impôt à la source, en augmentation constante, explique cette progression puisque 3,5 % de la masse salariale versée aux frontaliers font l'objet de la rétrocession.

2.6. Dédommagements à des collectivités publiques (nature 35)

Les dédommagements à des collectivités publiques (337,1 millions) représentent les prestations effectuées par d'autres collectivités pour le compte de l'Etat de Genève. Cette nature enregistre une diminution 11,7 millions par rapport au budget 2006.

Cette nature comprend :

- Enveloppe chômage
- Perte sur la fondation de valorisation (172 millions)
- Frais de pension des détenus genevois hors cantons
- Ecolages pour cours hors canton
- Part de l'Etat à l'entretien et à la construction du réseau routier de la Ville de Genève

La baisse est due aux coûts du chômage qui diminuent d'environ 13.2 millions.

L'augmentation la plus notoire concerne les frais de détention et placements pénaux des mineurs pour 2,3 millions.

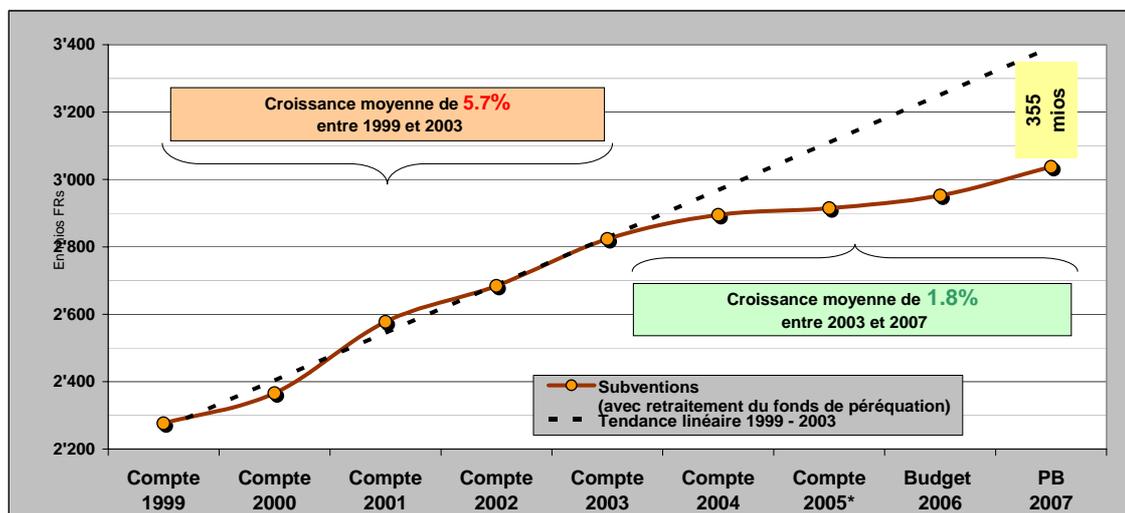
2.7. Subventions accordées (nature 36)

La liste exhaustive des subventions accordées par département et service figure dans le projet de budget (voir tableaux ad hoc) afin de faciliter les comparaisons et les évolutions dans le temps. Elle permet également de consulter les bases légales des subventions.

En hausse de 85,1 millions (+2,88%) par rapport au budget 2006, les subventions se montent à 3'037,7 millions et passent pour la première fois la barre des trois milliards (à données comparables, après retraitement du fonds de péréquation financière dans les années 2004 et antérieures).

VARIATION DES SUBVENTIONS ENTRE 1999 ET 2007

(En mios FRs)	Compte 1999	Compte 2000	Compte 2001	Compte 2002	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005*	Budget 2006	PB 2007
Subventions (avec retraitement du fonds de péréquation)	2'277	2'366	2'577	2'684	2'823	2'895	2'915	2'953	3'038



Sauf mention explicite, les chiffres et tableaux sont présentés pour les comptes 2005 :

- ◆ hors écritures exceptionnelles, soit :
 - sur les revenus (Or BNS +539 mios, dissolution de la provision fond. de val. et avances à la fond. de val. +264 mios, réconciliation comptes AFC +56 mios, dissolution de provision Cité Nouvelle +5,3 mios)
 - sur les charges (amortissements à rattraper +732 mios, réconciliation comptes AFC +9 mios, moins-value sur actions +48 mios, amortissement du chômage +35 mios, dotation aux provisions pour avantages au personnel et HG +39 mios, Floor et Caps +2 mios)
- ◆ avec intégration des opérations de valorisation BCGe

D'une croissance moyenne de 5,7% entre les années 1999 et 2003, les subventions progressent de 1,8% par an entre 2003 et 2007. Si cette tendance s'était maintenue entre 2003 et 2007, les subventions accordées en 2007 seraient supérieures de 355 millions

Les principales subventions maîtrisées

(en millions de francs)
(Les arrondis peuvent modifier légèrement les totaux)

	C 2002	C 2003	C 2004	C2005	B2006	PB 2007	PB2007/B2006		PB2007/C2005	
Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)	743.3	767.7	745.9	765.8	743.8	746.8	+3.1	+0.4%	-18.9	-2.5%
Etablissements médico-sociaux (EMS)	75.6	84.7	92.4	89.2	84.3	85.5	+1.2	+1.5%	-3.7	-4.2%
Logement	75.5	68.6	69.2	69.5	71.7	68.9	-2.8	-3.9%	-0.6	-0.9%
Allocation d'études	35.1	35.2	36.1	35.6	36.8	36.8	+0.0	+0.0%	+1.2	+3.3%
Fondation pour l'animation socioculturelle	14.6	16.7	17.1	17.6	18.1	18.4	+0.3	+1.8%	+0.9	+5.0%
Cliniques de Jolimont et de Montana	15.1	16.0	15.9	15.9	17.6	17.3	-0.2	-1.3%	+1.4	+9.0%
Fondation officielle de la jeunesse	12.6	13.7	13.6	13.6	14.0	14.0	+0.0	+0.0%	+0.3	+2.5%
Le GIAP (parascolaire)	15.1	15.8	15.2	13.8	13.6	12.7	-0.9	-6.8%	-1.2	-8.3%
	987.0	1'018.3	1'005.4	1'021.0	999.7	1'000.4	+0.7	+0.1%	-5.0	-0.5%

Un tiers des principales subventions n'a que faiblement augmenté (+0,7 million). Les HUG voient leur allocation atteindre le niveau de 2004 et varient de 0,4% par rapport au budget 2006 alors que les secteurs du parascolaire et du logement diminuent de manière significative.

Les principales subventions en hausse

(en millions de francs)
(Les arrondis peuvent modifier légèrement les totaux)

	C 2002	C 2003	C 2004	C2005	B2006	PB 2007	PB2007/B2006		PB2007/C2005		
OCPA	383.7	387.1	403.0	391.9	415.9	435.9	+20.0	+4.8%	+44.0	+11.2%	
Université	265.0	277.2	273.6	273.8	270.1	278.9	+8.8	+3.2%	+5.0	+1.8%	
Service de l'assurance maladie	avant retraitement	246.2	242.4	241.1	238.7	232.2	261.7	+29.5	+12.7%	+23.0	+9.6%
	après retraitement						238.9	+6.7	+2.9%	+0.2	+0.1%
Hospice général	avant retraitement	119.8	146.8	193.4	201.7	244.7	242.5	-2.2	-0.9%	+40.8	+20.2%
	après retraitement						257.2	+12.5	+5.1%	+55.5	+27.5%
Part du canton à l'AVS / AI	170.5	183.1	186.9	198.3	197.7	204.8	+7.1	+3.6%	+6.6	+3.3%	
Transports collectifs	121.1	136.5	141.9	141.5	144.8	161.7	+16.9	+11.7%	+20.3	+14.3%	
Aide à domicile (FSASD)	81.7	86.2	83.6	84.1	83.5	87.1	+3.6	+4.3%	+2.9	+3.5%	
	1'387.9	1'459.4	1'523.5	1'530.1	1'588.9	1'672.6	+83.7	+5.3%	+149.1	+9.8%	

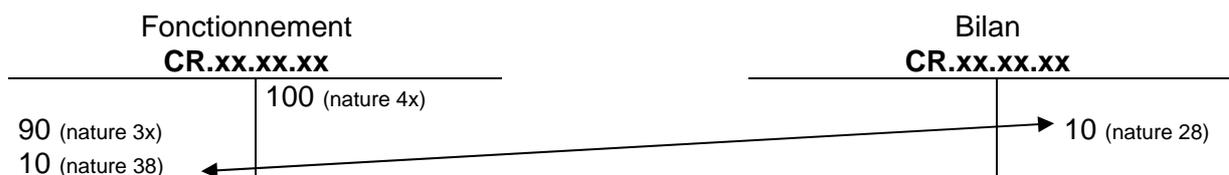
Quant aux principales subventions en hausse, elles représentent à elles seules la quasi-totalité de l'écart 2006/2007 et touchent essentiellement le secteur social (SAM, Hospice Général, part du canton à l'AVS/AI, OCPA, FSASD), universitaire et des transports collectifs (nouveau contrat de prestation).

2.8. Subventions redistribuées (nature 37)

D'un montant de 29,7 millions, les subventions redistribuées – subventions pour lesquelles l'Etat ne joue que le rôle d'intermédiaire - sont présentées, comme les imputations internes, dans un volet séparé. En effet, leur influence sur le résultat est nulle (montant équivalent en charges comme en revenus).

2.9. Attributions aux financements spéciaux (nature 38)

Le montant total des attributions aux financements spéciaux s'élève à 6,4 millions, en diminution de 1,5 million par rapport au budget précédent. Cette nature de charges est utilisée lorsque, dans un financement spécial – dont les charges doivent être équivalentes aux revenus – les revenus sont supérieurs. Un montant représentant la différence à combler est alors attribué au compte de bilan correspondant.



Dans cet exemple, les revenus étant supérieurs aux charges, la nature 38 est venue équilibrer le CR. Cet excédent est versé dans le fonds au bilan et vient augmenter son capital.

2.10. Imputations internes (nature 39)

Par imputations internes, on désigne la facturation et la répartition des charges entre services de l'administration cantonale. Elles permettent de mieux apprécier le coût des services et d'ajuster en conséquence le montant des prestations et subventions. Elles n'ont donc pas d'influence sur le résultat.

Ces imputations internes atteignent, en 2007, 399,8 millions (montant identique en revenus); elles sont principalement constituées par la ventilation à travers les services des intérêts de la dette consécutifs aux investissements ainsi qu'aux charges de bâtiments. Ces dernières sont établies par le département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) sur la base de clés de répartition calculées au prorata de la superficie occupée par chaque service.

3. EVOLUTION DES REVENUS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT COURANT

Les revenus de l'Etat de Genève figurent au projet de budget 2006 pour un montant de 6'532,6 millions de francs (sans imputations internes et subventions redistribuées). La progression sur 2006 est de 135,8 millions, soit 2,12 %.

L'exercice 2007 n'a pas bénéficié de revenus à caractère unique qui ont contribué aux recettes 2006 à hauteur de 100 millions et qui se décomposaient comme suit :

- Passage au principe d'échéance pour les amendes d'ordre de la police 29 mios,
- Rétrocessions de subventions thésaurisées auprès des établissements subventionnés 46 mios dont :
 - 25 mios à l'Université, HES et SGIPA,
 - 4 mios aux Etablissements publics socio-éducatifs et au centre d'intégration professionnel,
 - 11 mios à la FSASD,
 - 6 mios aux HUG,
- Plus-value sur le capital de la fondation d'aide aux entreprises 25 mios.

Revenus courants de l'Etat de Genève



Revenus par natures

	C2005*	B2006	PB2007	PB2007/B2006	
Impôts	4'631.0	4'641.8	4'779.0	2.96%	😊
Patentes et concessions	12.3	13.0	13.5	4.38%	😊
Revenus des biens	206.5	272.4	240.4	-11.75%	😞
Recettes diverses	813.2	726.7	743.0	2.24%	😊
Parts à des recettes sans affectation	372.2	378.2	399.0	5.49%	😊
Dédommagement de collectivités publiques	89.0	97.7	144.6	47.96%	😊😞
Subventions acquises	231.9	258.3	200.2	-22.49%	😞
Prélèvements sur les financements spéciaux	7.5	8.7	12.8	47.67%	😊
Total revenus	6'363.6	6'396.8	6'532.6	2.12%	😊

Sauf mention explicite, les chiffres et tableaux sont présentés pour les comptes 2005 :

- ♦ hors écritures exceptionnelles, soit :
 - sur les revenus (Cr BNS +539 mio, dissolution de la provision fond. de val. et avances à la fond. de val. +264 mio, réconciliation comptes AFC +56 mio, dissolution de provision Cde Nouvelle +5.3 mio)
 - sur les charges (amortissements à rattraper +732 mio, réconciliation comptes AFC +9 mio, moins-value sur actions +48 mio, amortissement du chômage +36 mio, dotation aux provisions pour avantages au personnel et HG +39 mio, Floor et Caps +2 mio)

3.1 Recettes fiscales (nature 40)

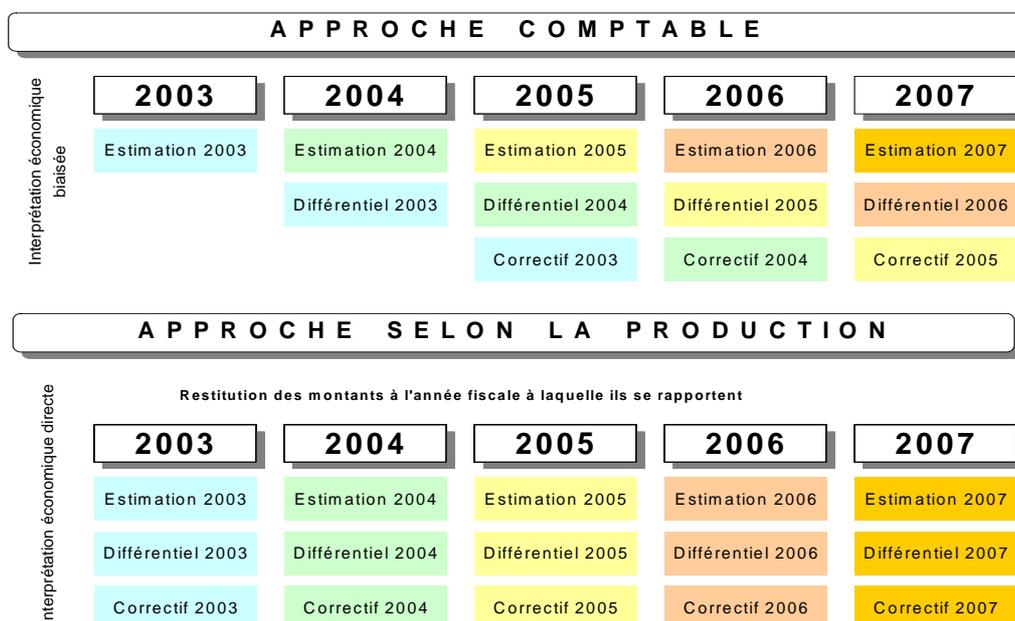
3.1.1. Les impôts ordinaires

La loi sur l'imposition des personnes physiques, entrée en vigueur en janvier 2001, introduisant le système postnumerando, stipule que les impôts sur le revenu et la fortune sont fixés et prélevés pour chaque période fiscale. La période fiscale correspond à l'année civile.

En raison de ce nouveau système, lors du bouclage comptable de l'année fiscale N, il ne peut être inscrit qu'une estimation dans les comptes. Lorsque la production réelle pour cette année N est connue, il est enregistré dans les comptes N+1 un différentiel d'estimation pour l'année N. Ceci complique l'interprétation de l'évolution des recettes fiscales d'une année à l'autre.

Afin d'avoir une idée plus précise de l'évolution réelle des recettes fiscales, il s'agit de restituer à chaque année fiscale sa production propre. En d'autres termes, chacune des productions, aussi bien pour les PP que pour les PM, intègre les différentiels d'estimation dans l'année fiscale correspondante, au lieu de les répartir sur les années suivantes.

Cette démarche peut être illustrée à l'aide du schéma ci-dessous :



Par ailleurs, la taxation d'une année fiscale n'est connue dans sa totalité que les années suivantes.

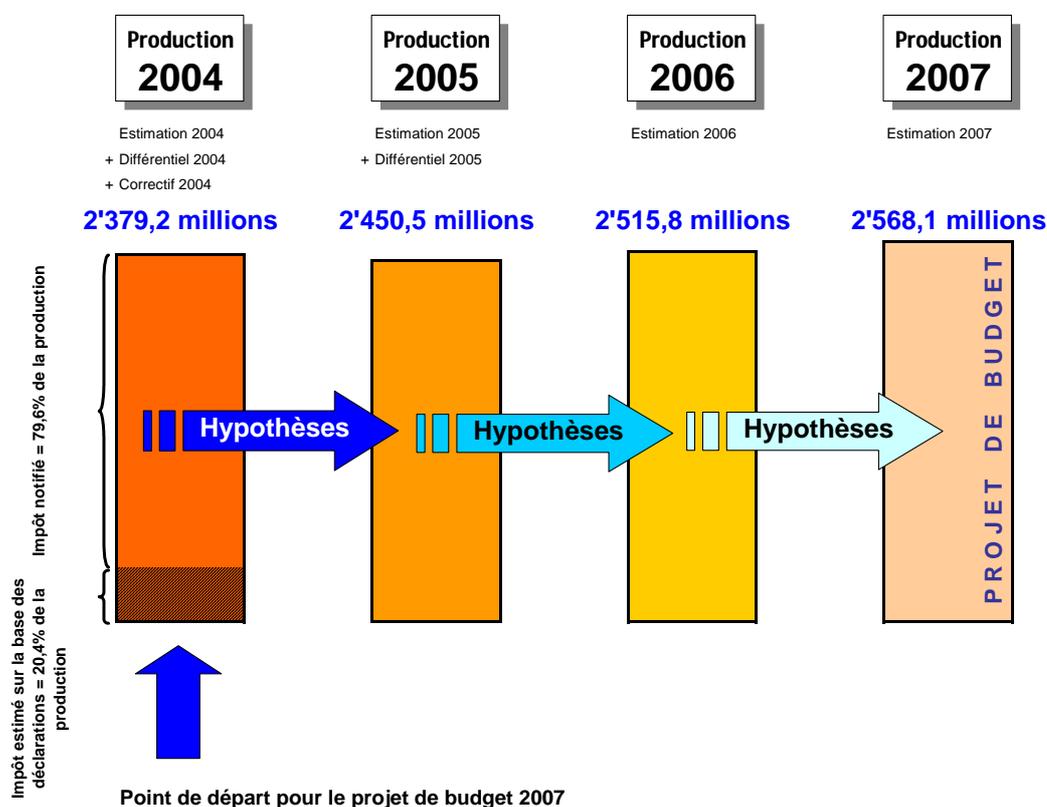
En ce qui concerne l'impôt des personnes physiques imposées au barème ordinaire, il restait, au moment de l'élaboration du projet de budget, environ 6'600 dossiers à taxer pour lesquels l'impôt calculé représente environ 20,4% du total de l'impôt 2004. Le risque associé à cette estimation réside principalement dans le fait que ces dossiers ont une assiette fiscale généralement plus importante, en comparaison avec ceux pour lesquels l'impôt est notifié. A l'inverse, en nombre, ces dossiers ne représentent que 2,8% des contribuables.

Afin de déterminer les recettes fiscales pour le projet de budget 2007, l'impôt 2004 est utilisé comme base de calcul. L'impôt 2007 des personnes physiques est déterminé en appliquant, de manière successive, des taux de croissance des revenus et de la fortune pour les années 2005, 2006 et 2007. Pour les personnes morales, une méthode analogue est appliquée, en fixant des taux de croissance pour le bénéfice et le capital, par branche économique.

Le schéma ci-après présente la démarche pour les personnes physiques :

Procédure d'estimation des impôts ordinaires

Exemple: personnes physiques

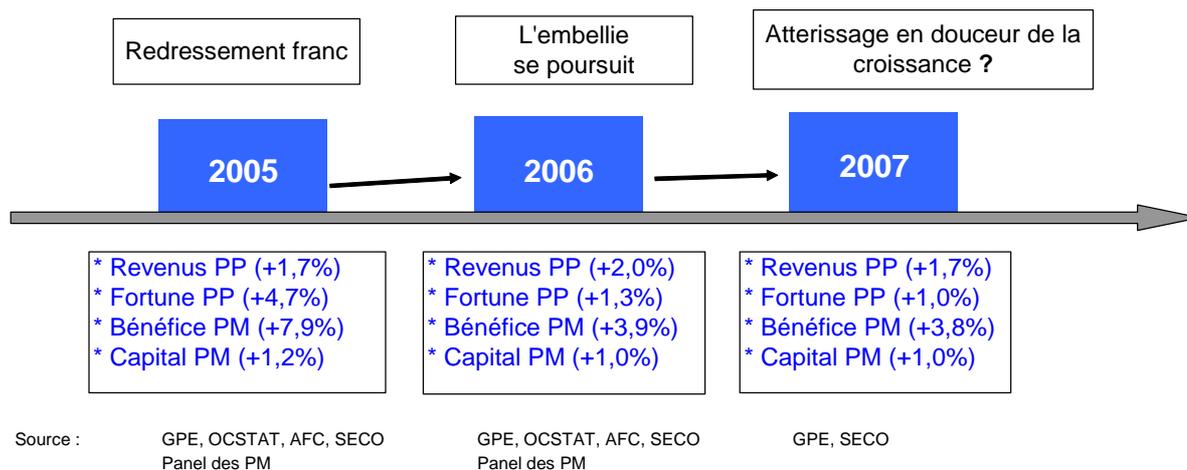


Etant donné que la taxation de l'année 2004 n'est pas complètement terminée, le Département des finances a dû estimer environ 20,4% de l'impôt 2004. Pour cela, des hypothèses de croissance ont été formulées en utilisant les différentes informations disponibles (Groupe de perspectives économiques, OCSTAT, BNS, AFC, etc.).

Ces hypothèses de croissance varient selon la source de revenu et de fortune, la catégorie de contribuables (salariés, indépendants, rentiers), le barème et la tranche de revenu et de fortune pour les personnes physiques, ou encore selon la branche économique pour les personnes morales.

Le schéma ci-dessous présente de manière succincte les hypothèses retenues par le Département des finances :

Hypothèses de croissance : atterrissage en douceur



Ainsi, les taux de croissance appliqués pour l'année 2005 font globalement état d'une hausse de 1,7% pour les revenus des personnes physiques, d'une augmentation de 4,7% pour leur fortune, d'une croissance de 7,9% pour le bénéfice des personnes morales et de 1,2% pour le capital. Ces évolutions plutôt réjouissantes sont le fruit d'une année de reprise sur le plan conjoncturel, notamment en ce qui concerne les personnes morales où l'année 2005 semble représenter une consolidation de bonne conjoncture par rapport à la crise des années antérieures. L'embellie se prolonge en 2006, cette fois avec une accélération de la croissance des revenus des personnes physiques et un ralentissement de la croissance du bénéfice des entreprises (+2,0% pour le revenu des PP, +1,3% pour la fortune des PP, +3,8% pour le bénéfice des PM et +1,0% pour le capital des PM).

Pour 2007, le Département des finances prévoit un léger frein du rythme de croissance, qui se traduit par des taux de croissance positifs pour les revenus et la fortune des personnes physiques (respectivement +1,7% et +1,0%) ainsi que pour le bénéfice et le capital des personnes morales (respectivement +3,8% et +1,0%).

A) Approche selon la production par année fiscale

Etant donné la complexité induite par le système postnumérando, la comparaison directe entre les comptes de l'année 2005 et le projet de budget 2007 n'est guère satisfaisante et introduit même un biais.

En effet, les comptes 2005 comportent des éléments ne se rapportant pas à l'année fiscale 2005, alors même que la réalité des recettes fiscales continue d'évoluer au fur et à mesure que la taxation pour l'année 2005 avance.

Compte tenu de ces remarques préliminaires, nous pouvons dès lors analyser l'évolution des recettes fiscales depuis 2003, en adoptant une approche selon la production restituée par année fiscale. En vue de l'illustrer de manière simple, ne sont repris ci-après que les éléments les plus importants constituant les rubriques 400 et 401. En particulier, sont écartés le reliquat, les amendes et majorations et l'impôt sur les prestations en capital.

Evolution de la production par année fiscale

Million de francs	2003	2004	2005	2006	PB2007	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
PP IBO	2'347.9	2'379.2	2'450.5	2'515.8	2'568.1	1.3%	3.0%	2.7%	2.1%
IS	469.3	504.8	544.4	565.3	589.2	7.6%	7.8%	3.8%	4.2%
Total PP	2'817.2	2'884.1	2'994.8	3'081.1	3'157.3	2.4%	3.8%	2.9%	2.5%
Total PM	812.0	908.1	968.1	1'000.9	1'034.0	11.8%	6.6%	3.4%	3.3%
400+401 (production)	3'629.2	3'792.1	3'962.9	4'082.0	4'191.3	4.5%	4.5%	3.0%	2.7%

Ainsi pour 2007, l'estimation des recettes fiscales provenant de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques (IBO) s'établit à 2'568,1 millions F. Par rapport à 2006, où l'on projette un montant de 2'515,8 millions F, cela représente une progression de 2,1%. Cette progression reflète un léger frein de la croissance en comparaison de 2005 et 2006. Les années 2005 et 2006 traduisent plutôt une période de croissance élevée avec des taux de 3,0% et 2,7% respectivement.

La production estimée pour l'année fiscale 2005, quant à elle, est évaluée à 2'450,5 millions F. Entre 2004 et 2005, le taux de croissance de l'impôt sur le revenu et la fortune des PP (IBO) se fixe à 3,0%, selon les dernières projections, alors qu'entre 2004 et 2003, l'évaluation actuelle indique une progression des recettes de 1,3%.

La reprise économique observée en 2004 profite plus nettement au bénéfice des entreprises. L'impôt 2004 sur le bénéfice et le capital des personnes morales progresse de 11,8% malgré un impôt 2003 qui présentait une production extraordinaire (35 millions F) ainsi qu'un produit de liquidation des sociétés immobilières (33,4 millions F) qui ne se retrouvera plus dès 2004.

En 2005 et 2006, l'impôt des personnes morales devrait, sous l'effet d'une économie en expansion, afficher des taux de croissance clairement positifs (respectivement +6,6% pour 2005 et +3,4% pour 2006). Pour l'année 2007, le Département des finances table sur une stabilisation de la croissance avec un taux de 3,3% proche de la progression prévue pour 2006. Ainsi, les recettes fiscales générées par l'impôt des personnes morales devraient passer de 1000,9 millions F en 2006 à 1034,0 millions F en 2007.

Sous l'effet combiné d'une augmentation des salaires et d'un accroissement toujours vigoureux des effectifs de frontaliers, l'impôt à la source enregistre une croissance importante en 2004 et 2005. Les années 2006 et 2007 devraient connaître une progression moins importante en comparaison de 2004 et 2005.

En définitive, l'ensemble des impôts passés en revue représente un total de 4'191,3 millions F de francs pour l'année fiscale 2007 et 4'082,0 millions F pour 2006, soit une croissance de 2,7%.

Eléments non conjoncturels influant sur les recettes fiscales

Les sociétés sortant du champ des allègements fiscaux, l'effet des nouvelles entreprises s'installant à Genève au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et pour le compte de l'impôt sur le bénéfice devraient par ailleurs générer des recettes supplémentaires d'un montant de 39,4 millions F inscrits au projet de budget 2007.

B) Approche comptable

Malgré les réserves émises quant au recours à une approche comptable, nous présentons tout de même les principaux résultats y relatifs, étant donné la pratique traditionnelle.

3.1.1.1 Les recettes de l'impôt sur les personnes physiques

	C-2002	C-2003	C-2004	C-2005	B-2006	PB-2007	Ecart PB07-C05		Ecart PB07-B06	
							Mios	%	Mios	%
Impôt sur le revenu des pers. physiques IBO	2'163.4	1'983.3	2'041.9	2'139.1	2'180.2	2'234.4	95.3	4.4%	54.2	2.5%
Impôt sur le revenu des pers. physiques IS	509.0	557.3	584.0	534.4	569.7	593.6	59.2	11.1%	23.9	4.2%
Impôt sur la fortune des pers. physiques	329.0	352.0	334.6	360.6	376.7	376.7	16.1	4.5%	0.0	0.0%
Ecriture de régularisation PP				-139.5						
IMPOTS SUR LE REV. & FORT. DES PERS. PHYSIQUES	3'001.4	2'892.6	2'960.5	2'894.7	3'126.6	3'204.7	310.0	10.7%	78.1	2.5%

Le produit de l'impôt sur le revenu et fortune des personnes physiques devrait s'élever à 3'204,7 millions F en 2007, soit en hausse de 78,1 millions F (+2,5%) par rapport au budget 2006.

L'impôt sur le revenu des personnes physiques imposées au barème ordinaire s'élève à 2'234,4 millions F, en augmentation de 54,2 millions F (+2,5%) par rapport au budget 2006.

L'impôt produit par les revenus imposés à la source devrait se monter à 593,6 millions F, en hausse de 23,9 millions F (+4,2%) par rapport au budget 2006.

Le produit de l'impôt sur la fortune devrait s'élever à 376,7 millions F, soit au même niveau que le montant prévu au budget 2006.

3.1.1.2 Les recettes de l'impôt sur les personnes morales

	C-2002	C-2003	C-2004	C-2005	B-2006	PB-2007	Ecart PB07-C05		Ecart PB07-B06	
							Mios	%	Mios	%
Impôt sur le bénéfice	715.1	470.4	711.8	873.3	838.2	852.0	-21.3	-2.5%	13.8	1.6%
Impôt sur le capital	182.9	205.3	198.1	171.7	177.3	181.5	9.8	5.7%	4.2	2.4%
Centime additionnel s/bénéfice et le capital halle 6	5.2	4.2	4.8	5.3	5.3	5.5	0.2	3.8%	0.2	3.8%
Ecriture de régularisation PM				-14.2						
IMPÔTS SUR BEN. & CAP. DES PERS. MORALES	903.2	679.9	914.7	1'036.0	1'020.8	1'039.0	3.0	0.3%	18.2	1.8%
TOTAL IMPÔTS ORDINAIRES	3'904.6	3'572.5	3'875.3	3'930.7	4'147.4	4'243.7	368.4	9.5%	96.3	2.3%

Le produit des impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales s'élève à 1039,0 millions F, soit en hausse de 18.2 millions F (+1,8%) par rapport au budget 2006.

Le produit de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales devrait s'élever à 852,0 millions F en 2007; il est supérieur de 13,8 millions F (+1,6%) comparé au budget 2006. Ce montant inclut 4,0 millions F de production reliquat. A cela s'ajoutent 4,5 millions F au titre de centime additionnel de la Halle 6.

Pour le produit de l'impôt sur le capital, le Département des finances table sur une augmentation de 4,2 millions F (+2,4%) par rapport au budget 2006. Le montant inscrit au projet de budget 2007 s'élève à 181,5 millions F, dont 1,0 million de production reliquat. Le centime additionnel de la Halle 6 s'élève également à 1,0 million.

Au total les impôts ordinaires devraient se monter à 4'243,7 millions F au projet de budget 2007 (hors taxe personnelle). Ils augmentent de 96,3 millions F (+2,3%) en regard du budget 2006.

3.1.2. Autres impôts

Les impôts fonciers, le produit de l'enregistrement et les impôts spéciaux sont fortement liés aux activités du marché immobilier. Le contexte économique dans ce domaine devrait rester favorable en 2007. Cela implique un accroissement de la valeur du parc immobilier et une augmentation de la matière fiscale pour ces trois catégories d'impôts.

	C-2002	C-2003	C-2004	C-2005	B-2006	PB-2007	Ecart PB07-C05		Ecart PB07-B06	
							Mios	%	Mios	%
IMPÔTS FONCIERS	96.1	109.4	101.3	108.7	100.0	108.0	-0.7	-0.6%	8.0	8.0%
IMPÔTS SPECIAUX	34.3	23.1	31.5	46.5	45.0	60.0	13.5	29.1%	15.0	33.3%
PRODUIT ENREGISTR. & TIMBRE	174.7	190.0	166.2	170.2	142.0	162.0	-8.2	-4.8%	20.0	14.1%
PRODUIT DES SUCCESSIONS	141.0	155.0	248.8	145.3	84.6	74.6	-70.7	-48.6%	-10.0	-11.8%
AUTRES IMPÔTS CANTONAUX	93.9	96.7	105.5	115.8	116.0	123.9	8.1	7.0%	7.9	6.8%
TOTAL AUTRES IMPÔTS	540.0	574.3	653.3	586.5	487.6	528.5	-58.0	-9.9%	40.9	8.4%
TOTAUX IMPÔTS	4'444.6	4'146.8	4'528.5	4'517.2	4'635.0	4'772.2	255.0	5.6%	137.2	3.0%

Les **impôts fonciers**, qui sont essentiellement composés de l'impôt immobilier complémentaire, sont estimés à 108,0 millions F dans le projet de budget 2007. Cet impôt devrait augmenter de 8,0 millions F (+8,0%) par rapport au budget 2006.

Les impôts spéciaux devraient progresser de 15,0 millions F (+33,3%) par rapport au budget 2006 reflétant un marché immobilier très actif. Pour les mêmes raisons, le produit de l'enregistrement et du timbre devrait croître de 20,0 millions F (+14,1%) en comparaison du budget 2006.

L'impôt sur les successions devrait reculer de 10,0 millions F (-11,8%) par rapport au budget 2006, traduisant les effets de la suppression des droits en ligne directe.

Les autres impôts cantonaux qui sont composés principalement de l'impôt auto devraient augmenter de 7,9 millions F (+6,8%) au regard du budget 2006.

Au total, les autres impôts progressent de 40,9 millions F (+8,4%) par rapport au budget 2006.

3.2. Les patentes et concessions (nature 41)

Les patentes et concessions sont budgétisées à 13,5 millions en 2007, en hausse de 0,6 million. La variation est due principalement au versement de la société du sport toto - part ordinaire. S'agissant d'un centre de responsabilité autofinancé, les charges sont en augmentation pour un montant équivalent.

3.3. Les revenus des biens (nature 42)

Les revenus des biens se montent à 240,4 millions au projet de budget 2007, en baisse de 32 millions (-11,8%) par rapport à 2006.

Cette variation provient essentiellement du projet Fondation d'Aide aux Entreprises (FAE) qui avait généré une plus-value unique de 25 millions en 2006.

Le transfert d'actifs à l'Aéroport International de Genève (AIG) implique une baisse de revenus de 15 millions répartis entre une baisse du bénéfice revenant à l'Etat de Genève (-1,4 millions), en baisse de loyer (-17,3 millions) et une augmentation des droits de superficie (4,8 millions).

La rémunération des garanties Etat ne s'applique plus aux caisses de prévoyance et génère une baisse de revenus de 9,5 millions.

Quant aux augmentations, la vente de terrains devrait rapporter 19,5 millions de plus. Les intérêts sur impôts progressent eux de 1,5 millions.

3.4. Les recettes diverses (nature 43)

Les recettes diverses sont en augmentation de 16,3 millions (+2,2%) par rapport au budget 2006 et atteignent la somme de 743,0 millions. Elles comprennent les amendes, les dissolutions de provisions et réserves, les redevances d'utilisation et de prestation de service, les émoluments et les dédommagement de tiers.

L'accroissement est dû aux dissolutions de provisions et réserves (+64,3 millions).

Hors provisions et réserves, la diminution est de 48 millions et est liée à :

- un effet "one shot" en 2006 dû au passage au principe d'échéance sur les amendes (-29 millions);
- la diminution de la surtaxe HLM (-1,5 millions);
- la rétrocession de subventions en 2006 ("one shot") de la part des établissements publics socio-éducatifs et CIP (-4,5 millions), de la FSASD (-11 millions) et des HUG (-6 millions);
- le remboursement de frais de poursuites (-3 millions).

Les émoluments augmentent quant à eux de 6 millions.

3.4.1. Les dissolutions de provisions et réserves (nature 439) .

1.1. Voir chapitre 2.4.3, dissolutions de provisions et réserves.

3.5. Les parts à des recettes sans affectation (nature 44)

Le montant au projet de budget 2007 se monte à 399 millions et se compose :

- des parts à des recettes fédérales pour 334 millions (65 millions part aux bénéficiaires de la BNS, 265 millions pour l'IFD et la part au fonds de péréquation, 4 millions pour la taxe d'exemption);
- de l'impôt anticipé 8 millions;
- de la part des communes genevoises à la compensation financière des communes frontalières 57 millions

Ce montant progresse par rapport au budget 2006 de 21 millions (+5,5%). Cette croissance provient de :

- l'IFD et la part au fonds de péréquation (+15,5 millions);
- la taxe d'exemption (+1,7 millions);
- l'impôt anticipé (-0,4 million);
- la part des communes genevoises à la compensation financière des communes frontalières (+3,9 millions).

3.5.1 Impôt fédéral direct (IFD)

L'IFD concerne les personnes physiques (impôt sur le revenu) et les personnes morales (impôt sur le bénéfice). Il inclut également, pour les personnes physiques, la partie IFD de l'impôt sur prestations en capital (IPC).

Une partie de l'IFD est taxée au barème ordinaire (IBO), l'autre à la source (IS). L'IFD PP est passé au système de taxation postnumerando au premier janvier 2001. L'IFD PM est taxé selon le système postnumerando depuis 1996.

Les versements de cet impôt à la Confédération sont fondés sur le principe de caisse et la perception est distribuée de la manière suivante :

- 70% de l'IFD pour l'administration fédérale des contributions ;
- 30% de l'IFD pour l'AFC, dont une partie (13%) est systématiquement versée au fonds de péréquation financière intercantonale, à la charge du canton. Le solde, soit 17% peut encore faire l'objet d'une répartition intercantonale supplémentaire.

Millions de francs	C2003	C2004	C2005	B2006	PB2007	PB2007-C2005		PB2007-B2006	
						Ecart	en %	Ecart	en %
Revenus									
Part cantonale à l'IFD (17%)	255.0	237.3	382.8	220.4	233.4	-149.4	-39.0%	13.1	+5.9%
Versement du fds de péréq.	26.7	22.4	25.5	29.2	31.7	6.2	+24.2%	2.5	+8.5%

Au total, les revenus destinés au canton au titre de l'IFD se montent à 233,4 millions F correspondant au 17% de l'IFD, en hausse de 13,1 millions F (+5,9%) par rapport au budget 2006. La comparaison avec le compte 2005 est biaisée par une écriture de réconciliation des comptes d'Etat avec ceux de l'administration fiscale pour un montant de 162,4 millions F. Sans l'effet de cette écriture, l'IFD devrait croître de 10,6 millions F (+4.8%) au budget 2007 par rapport au compte 2005.

Le versement du fonds de péréquation financière en faveur du canton devrait s'élever à 31,7 millions F, en hausse de 2,5 millions F (+8,5%) comparé au budget 2006. Le montant enregistré au projet de budget 2007 correspond au chiffre indiqué par la Confédération.

Les hypothèses permettant de calculer l'IFD 2007 découlent directement des hypothèses formulées dans le cadre de l'estimation de l'impôt cantonal.

3.6. Les dédommagements de collectivités publiques (nature 45)

Les dédommagements de collectivités publiques compensent les services rendus par l'Etat pour le compte d'autres collectivités (Confédération, cantons, communes).

Entre 2006 et 2007 la nature 45 augmente de 46,9 millions pour atteindre 144,6 millions (+48%).

Cette nature comprend :

- Le financement de l'OCE (part fédérale) par le SECO 43,6 millions;
- La redevance poids lourd 15 millions;
- Le remboursement des frais de protection des organisations internationales 4,5 millions;
- La participation des cantons aux écolages 5 millions;
- Le droit d'entrée sur les carburants - part cantonale 3 millions;
- La participation des communes 48,9 millions;
- La part de la Ville de Genève aux dépenses de la circulation 13,7 millions.

L'augmentation provient essentiellement (43,6 millions) du transfert du financement de l'OCE (part fédérale) par le SECO de la nature 46 (subventions acquises) suite aux recommandations de l'ICF.

La participation des cantons aux écolages augmente, quant à elle, de 2,3 millions.

3.7. Les subventions acquises (nature 46)

Les subventions acquises (200,2 millions) émanent pour l'essentiel de la Confédération. Elles sont en diminution de 58,1 millions (-22,5%) et la variation se décompose entre :

- Le transfert dans la nature 45 (dédommagement de collectivités publiques) du financement de l'OCE (part fédérale) par le SECO suite aux recommandations de l'ICF -43,6 millions;

- Les rétrocessions de subventions en 2006 ("one shot") de la part de l'Université, SGIPA et HES -24 millions à 1 million;
- Les subventions fédérales pour allocation d'études -1,3 millions à 2,3 millions;
- Les subsides de la Confédération aux assurés à ressources modestes +8,7 millions à 116,3 millions;
- Les prestations complémentaires Fédérales (PCF) aux personnes âgées +1,5 millions à 25,1 millions.

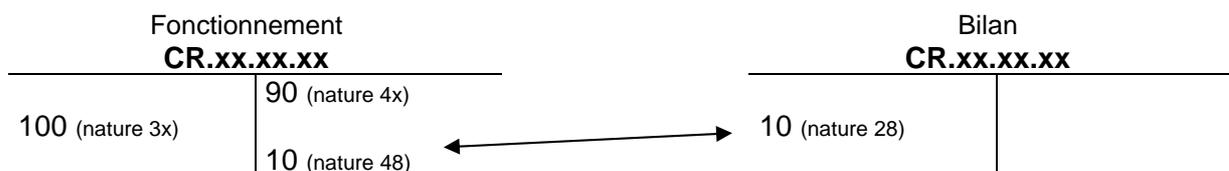
3.8. Les subventions à redistribuer (nature 47)

D'un montant égal aux subventions redistribuées figurant dans les charges, soit 29,7 millions, les subventions à redistribuer – subventions pour lesquelles l'Etat ne joue que le rôle d'intermédiaire - sont présentées, comme les imputations internes, dans un deuxième volet. En effet, leur influence sur le résultat est nulle (montant équivalent en charges comme en revenus).

3.9. Les prélèvements sur les financements spéciaux (nature 48)

Pour 2007, les prélèvements sur les financements spéciaux représentent 12,8 millions, en hausse de 4,1 millions par rapport au budget 2006 dont 3,3 millions pour le fonds cantonal d'assainissement des eaux.

Cette nature de revenus est utilisée lorsque, dans un financement spécial dont les charges doivent être équivalentes aux revenus, les charges sont supérieures. Un montant représentant la différence à combler est alors prélevé sur le compte de bilan correspondant.



Dans cet exemple, les charges étant supérieures aux revenus, la nature 48 est venue équilibrer le CR. Cette perte est comptabilisée dans le fonds au bilan et vient diminuer son capital.

3.10. Les imputations internes (nature 49)

Par imputations internes, on désigne la facturation et la répartition des charges entre services de l'administration cantonale. Elles permettent de mieux apprécier le coût des services et d'ajuster en conséquence le montant des prestations et subventions. Elles n'ont donc pas d'influence sur le résultat.

En 2007, les imputations internes totalisent 399,8 millions, montant équivalent aux charges inscrites. Elles sont principalement constituées par la recette figurant au département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) sur la base de clés de répartition calculées au prorata de la superficie occupée par chaque service.

4. INVESTISSEMENTS

L'année 2007 est marquée par le transfert des actifs de l'AIG et des TPG, hormis cet événement, les investissements nets totalisent 451,3 millions, soit une augmentation de 20,0 millions comparés au précédent budget. Le tableau ci-dessous récapitule les investissements selon les principaux postes budgétaires.

	C 2005	B2006	PB 2007	PB2007/B2006		PB2007/C2005	
Dépenses d'investissement (hors i.i. et transfert d'actifs)	379.4	470.3	505.5	+35.2	7.5%	+126.1	+33.2%
Loi budgétaire annuelle (capital de dotation Halle 6 inclus)	205.8	261.2	266.2	+5.0	+1.9%	+60.4	+29.4%
Train annuel de lois	10.3	6.3	2.6	-3.8	-59.1%	-7.7	-74.9%
Grands travaux	161.1	349.1	432.5	+83.4	+23.9%	+271.4	+168.5%
Réduction globale		-149.0	-200.0	-51.0	+34.2%	n.s.	n.s.
Autres dépenses portées à l'actif	2.2	2.6	4.2	+1.6	+61.5%	+2.0	+87.4%
Recettes d'investissement (hors i.i. et transfert d'actifs)	45.5	38.9	54.1	+15.2	+39.1%	+8.6	+18.9%
Loi budgétaire annuelle (capital de dotation Halle 6 inclus)	6.9	4.9	33.6	+28.7	+586.4%	+26.7	+384.4%
Train annuel de lois	18.5	15.4	11.2	-4.2	-27.4%	-7.3	-39.6%
Grands travaux	16.0	2.6	5.3	+2.8	+106.5%	-10.7	-66.7%
Fondation d'aide aux entreprises		12.0		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Reprise des amortissements	4.1	4.1	4.0	-0.1	-1.5%	-0.1	-1.5%
INVESTISSEMENTS NETS (hors i.i. et transfert d'actifs)	333.9	431.3	451.3	+20.0	+4.6%	+117.5	+35.2%

Impacts des transferts d'actifs AIG et TPG							
Dépenses d'investissement	-	-	27.1				
Recettes d'investissement	-	-	223.7				

INVESTISSEMENTS NETS TOTAL	333.9	431.3	254.8	-176.6	-40.9%	-79.1	-23.7%
Investissements nets autofinancés (DIAE)	-8.4	-45.6	-57.1	-11.5		-48.7	
Investissements nets non-amortis	-10.0	-55.9	-64.5	-8.6		-54.5	
INVESTISSEMENTS NETS-NETS	315.5	329.8	133.2	-196.7	-59.6%	-182.3	-57.8%

Hors transferts d'actifs, les dépenses d'investissements totalisent 505,5 millions pour l'année 2007 et sont supérieures de 35,2 millions au budget 2006 et de 126,1 millions aux comptes 2005 et ce malgré une réduction globale augmentant de 51 millions pour atteindre 200 millions. Cette croissance s'explique par la réalisation en 2007 de grands projets tels que la construction des EMS, la réalisation du tram Cornavin - Meyrin - Cern ou encore CEVA.

Les recettes d'investissements, hors transferts d'actifs atteignent 54,1 millions soit une croissance de 15,2 millions par rapport au budget 2006.

En net, hors transferts d'actifs, les investissements prévus au projet de budget 2007 s'élèvent à 451,3 millions soit une augmentation de 20 millions comparés au précédent budget et de 117,5 millions comparés aux comptes 2005.

Les transferts d'actifs des TPG et de l'AIG, permettent pour l'Etat de Genève de réaliser une recette nette de 196,5 millions pour le budget d'investissement.

Le transfert d'actifs des TPG se traduit par les trois opérations suivantes :

1. La vente des bâtiments et équipements du Bachet-de -Pesay et de la Jonction permettant une recette extraordinaire de 69,4 millions;
2. Un crédit d'investissement de 3,1 millions pour l'achat de terrains à la Jonction et la reprise de diverses infrastructures aériennes et au sol;

3. Un crédit d'investissement de 24 millions pour l'augmentation du capital de dotation.

Le transfert d'actifs AIG implique :

1. La vente des bâtiments, installations et aménagements extérieurs qui engendre une recette extraordinaire de 154,2 millions;
2. Un crédit d'investissement de 51'530 francs pour l'achat de terrain

En tenant compte de ces transferts, les investissements dits « nets-nets » dont les intérêts et les amortissements sont à la charge de l'impôt (après déduction des investissements autofinancés et de ceux n'exigeant pas d'amortissement), atteignent 133,6 millions soit une réduction de 196,3 millions par rapport au budget 2006.

L'autofinancement (montant généré par le résultat du compte de fonctionnement, les amortissements ordinaires du patrimoine administratif, les dotations nettes de provisions) demeure négatif avec -175,3 millions soit une insuffisance de financement de 430,5 millions.

4.1. Grands travaux

Les grands travaux (GT) regroupent les dépenses supérieures à 125'000 francs (hors renouvellements et remplacement) qui nécessite un projet de loi pour acceptation et qui peuvent être soumis à référendum.

Pour l'année 2007, les GT (hors impacts des transferts d'actifs) s'élèvent à 432,5 millions soit une croissance de 83,4 millions (+23,9%) par rapport au budget 2006.

Parmi les dépenses prévues, relevons les travaux suivants (en millions) :

• Step Bois de Bay	43,0
• EMS - construction	49,8
• Liaison ferroviaire Cornavin - Annemasse	35,0
• Collège Seymaz - construction	16,0
• Maternité - 3 ^{ème} phase	15,0
• Prison de Champ-Dollon	12,0

4.2. Loi budgétaire annuelle

Les dépenses d'investissements comprises entre 60'000 et 125'000 francs, les dépenses pour remplacements et renouvellements, les prêts et participations permanentes ainsi que les subventions redistribuées sont regroupées sous la loi budgétaire annuelle (LBA). Ces montants sont votés globalement lors du vote de budget.

Les dépenses inscrites au projet de budget 2007 au titre de la LBA atteignent 266,2 millions et sont relativement stables par rapport au budget 2006. Rappelons cependant que le budget 2006 a été marqué par un amendement impliquant un transfert de 21 millions entre la LBA et le GT. Le département de l'économie et de la santé a par ailleurs d'ores et déjà effectué ce transfert et ne présente aucun investissement au titre de la LBA.

Relevons également que les prêts et participations permanentes (nature 52) sont inclus dans la LBA dont la dotation pour la fondation pour la promotion du logement bon marché qui, conformément à la loi 9431, augmente de 12 millions pour atteindre 20 millions au projet de budget 2007.

Les dépenses les plus importantes concernent :

• Tram Cornavin - Meyrin - Cern	50,8
• Renouvellement et achats de matériel informatique	28,2
• Rénovation façades, toitures, construction (immeubles publics)	34,8
• Université - remplacement équipement	10,2

4.3. Train annuel d'investissements

Le train annuel (TA), étant amené à disparaître, contient uniquement des tranches de lois déjà votées les années précédentes. En 2007, il atteint 2,6 millions soit une diminution de 3,8 millions comparé au budget 2006 et de 7,7 millions par rapport au compte 2005.

5. FONDATION DE VALORISATION DES ACTIFS DE LA BANQUE CANTONALE DE GENEVE (BCGe)

La Fondation de valorisation a été créée par la loi 8194 du 19 mai 2000 pour contribuer à l'assainissement de la Banque cantonale de Genève. Ses objectifs sont de gérer, rentabiliser, valoriser et surtout de réaliser au meilleur prix les actifs qui lui ont été transférés par la BCGe. Le département des finances assure le suivi administratif et comptable des dossiers et donne un avis sur les budgets et les comptes de la Fondation de valorisation.

5.1. Pertes sur réalisation de biens immobiliers

Les pertes comptabilisées en charge par l'Etat totalisent 1,97 milliards F depuis le début de l'activité de la Fondation jusqu'au 31.12.2005. Elles franchiront le seuil des 2 milliards F à fin 2006. Le marché immobilier est toujours favorable et porteur. Pour 2007, le budget des pertes comptabilisées est fixé à 172 millions F.

Ces pertes, enregistrées dans les charges de l'Etat, sont contrebalancées par des revenus d'un montant équivalent, correspondant à l'utilisation d'une partie de la provision pour pertes constituée initialement à 2,7 milliards F dans les comptes 2000 et dissoute de 190,2 millions F à fin 2005. Afin d'adapter la provision au risque final estimé, il est prévu de dissoudre 70 millions F supplémentaires à fin 2006.

En termes de trésorerie, l'Etat couvre les pertes concernant les ventes de la Fondation à des tiers. Ces pertes, payées par l'Etat, totalisent 1'087 millions F depuis le début de l'activité de la Fondation jusqu'au 31.12.2005. Pour 2006, les paiements de l'Etat devraient être légèrement inférieurs à la prévision de 300 millions F. Les paiements de 2007 sont prévus à 250 millions F.

A fin 2005, le cumul du désengagement de la Fondation envers ses créanciers (BCGe et Depfa Bank) s'élève à 2,42 milliards F, soit plus de 40% de l'engagement total initial de 5,3 milliards F.

5.2. Avances à la fondation remboursables par la BCGe

L'Etat avance chaque année les fonds nécessaires au bon fonctionnement de la Fondation, conformément aux dispositions légales. A fin 2005, le montant total des avances déjà effectuées par l'Etat était de 299 millions F et devrait se monter à environ 350 millions F à fin 2006.

Accord sur le remboursement des avances

L'année 2005 a vu la conclusion d'un accord, entre la BCGe et l'Etat, fixant un mécanisme de remboursement de ces montants avancés par l'Etat. L'article 11 de la loi 8194 du 19 mai 2000 constitutive de la Fondation – et la Convention tripartite du 27 juillet 2000 - prévoient que la Banque rembourse les avances en fonction de son résultat annuel.

Le Conseil d'Etat a établi avec la Banque les règles d'application des remboursements sur la base d'un accord conclu le 11 mars 2005. Ces règles consistent en une attribution spéciale, dans le cadre de la répartition annuelle du bénéfice de la Banque, correspondant à 20% du total des dividendes - ordinaire et supplémentaire - distribués. Aux termes de l'accord, le Conseil d'Etat précise que celui-ci est valable pour 10 ans et qu'il peut être dénoncé un an avant l'échéance. Ceci permet de préserver l'avenir tout en informant la Banque d'une échéance particulière.

Ce principe de remboursement, inscrit dans les statuts de la Banque, complète l'article sur la répartition du bénéfice. Il a été accepté le 3 mai 2005 par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BCGe et voté par le Grand Conseil durant l'automne 2005.

L'année 2005 étant la première année d'application de cet accord, la BCGe a versé à l'Etat de Genève, pour la première fois en 2006, la part prévue de 20% sur l'ensemble des dividendes versés, soit 2,16 millions F, en remboursement partiel des avances effectuées par l'Etat. Les résultats semestriels 2006 de la BCGe laissent espérer une somme nettement plus importante pour 2007.

6. TRESORERIE GENERALE DE L'ETAT DE GENEVE

6.1. Gestion de la dette

La gestion de la dette durant l'année 2006 s'inscrit dans la continuité des principes adoptés depuis 2003. La Trésorerie Générale a procédé en 2006 à une large proportion de refinancements à court terme ainsi que quelques opérations à long termes et ceci, dans le cadre de la stratégie fixée par le Conseil d'Etat :

- fixer le taux moyen de la dette à 2,8% au maximum;
- fixer la proportion maximale des emprunts à taux variable à 30%;
- fixer la proportion maximale des emprunts à court terme à 25%;
- maintenir la durée moyenne des emprunts dont l'échéance est supérieure à 1 année idéalement au-dessus de 6 ans;
- planifier les remboursements d'emprunts pour un lissage de l'échéancier avec plafond annuel moyen.

Le Conseil d'Etat a également fixé le cadre d'évolution de certains instruments (emprunts publics et créances comptables à court terme, par exemple), notamment dans un but de baisse des coûts.

La politique active en matière de gestion de la dette a permis à l'Etat de Genève de minimiser le coût de la dette tout en maîtrisant le risque de liquidités et le risque de taux. Le taux moyen de la dette demeure donc dans la cible visée, mais compte tenu de l'évolution générale des taux d'intérêts, il risque d'augmenter dès 2007.

L'année 2006 a vu le démarrage du projet "Caisse centralisée". Ce dernier vise à optimiser les flux et les coûts financiers par une centralisation optimale et maximale des liquidités. La mise en place du projet devrait intervenir avant la fin de l'année 2007 et c'est déjà en 2007 qu'il portera ses fruits en termes d'économies.

Pour rappel, en 2006, les intérêts passifs (hors intérêts fiscaux) ont été budgétisés à 341,98 millions F. Dans le cadre du projet de budget 2007, les intérêts passifs (hors intérêts fiscaux) ont été budgétisés à 338,84 millions F. Cette évolution tient compte d'une hausse des taux d'intérêt à court, moyen et long termes, ainsi que du plafonnement du niveau de la dette à 13 milliards F par décision du Conseil d'Etat, mais également de deux facteurs d'économie que sont la mise en place du projet de loi "Caisse centralisée" et les opérations de transfert d'actifs (AIG et TPG).

TABLEAUX

Evolution du nombre de postes budgétés

ENTITES	Nombre de postes au budget 1994	Nombre de postes au budget 1995	Nombre de postes au budget 1996	Nombre de postes au budget 1997	Nombre de postes au budget 1998	Nombre de postes au budget 1999 ³⁾	Nombre de postes au budget 2000	Nombre de postes au budget 2001	Nombre de postes au budget 2002 ⁴⁾	Nombre de postes au budget 2003	Nombre de postes au budget 2004	Nombre de postes au budget 2005	Nombre de postes au budget 2006	POSTES PB2007	Nouvelles ENTITES
Chancellerie "stricto sensu"	66.25	62.25	61.25	47.50	41.21	48.00	48.00	2) ²⁾ 56.80	58.55	62.43	72.28	73.78	61.93	60.43	CHANC
Service du Grand Conseil	-	-	-	13.75	15.47	12.47	12.97	13.97	19.97	19.97	19.97	19.97	19.97	20.97	SGC
CTI	-	-	-	73.35 ¹⁶⁾	241.65	252.27	252.27	254.97	263.97	280.42	291.42	370.12	/	/	/
DF	615.50	607.50	599.10	543.05	548.95	647.00	662.00	725.50	742.60	761.75	756.15	761.75	783.75	760.95	DF
DIP	8'463.70 ⁶⁾	8'331.00 ⁷⁾	8'599.50 ⁸⁾	6'620.54	6'505.89 ⁹⁾	6'568.53 ¹⁰⁾	6'578.53 ¹¹⁾	6'692.28	6'804.28	6'917.50	7'015.65	7'090.65	7'062.06	7'100.56	DIP
DJPS	2'685.25	2'671.25	2'637.16	2'646.66	2'546.13	2'686.84	2'429.89	2'529.24	2'586.74	2'674.10	2'718.60	2'725.40	2'697.95	2'741.03	DI
PJ	-	-	-	-	-	-	281.95	304.45	317.75	13) ¹³⁾ 355.02	389.52	389.52	391.52	412.92	PJ
DAEL	785.00	759.50	743.75	726.75	712.35	719.04	719.04	732.24	743.24 ²⁰⁾	759.09 ¹⁸⁾	728.24	728.24	1'141.21	1'116.89	DCTI
DIAE	823.00	800.15	787.44	646.96	17) 579.93	593.00	596.10	611.10	594.45	514.65	526.50	527.50	525.50	518.60	DT
DEEE	253.55	255.95	258.71	260.85	236.04	585.24	586.24	541.77	522.18	532.01	530.51	532.41	696.69	688.41	D.S.E
DASS	371.55	356.85	348.35	345.10	324.30	233.60	245.20	252.15	15) 367.75	386.05	391.55	396.35	307.92	215.31	D.E.S
DAM	64.70	62.70	60.70	59.70	57.29	56.00	56.00	55.00	55.00	52.00	47.00	47.00	/	/	/
Sous-total administration centrale	14'128.50	13'907.15	12'095.96	11'984.21	11'809.21	12'401.99	12'468.19	12'769.47	13'076.48	13'314.99	13'487.39	13'662.69	13'688.50	13'636.07	Sous-total administration centrale
HES	-	-	-	-	177.08	203.61	234.73	301.11	285.60	12) 483.75	21) 522.56	532.44	543.80	525.02	HES
Université	-	-	1'726.35	1'726.64	1'668.50	1'700.50	1'753.39	1'762.91	1'771.00	1'819.90	23) 1'908.14	22) 1'934.29	1'938.00	1'938.00	Université
Sous-total Uni-HES (subventionnés DIP)	-	-	1'726.35	1'726.64	1'845.58	1'904.11	1'988.12	2'064.02	2'056.60	2'303.65	2'430.70	2'466.73	2'481.80	2'463.02	Sous-total Uni-HES (subventionnés DIP)
HUG	7'843.00	7'683.50	7'685.15	7'716.85	7'716.85	7'865.15	7'864.25	4) 948.25	8'138.15	8'450.90	8'622.65	8'720.55	8'685.65	/	HUG
Joli-Mont	122.00	120.00	119.00	119.00	119.00	119.00	119.00	119.00	119.00	121.00		-	-	/	Joli-Mont
Montana	82.00	81.00	80.00	80.00	80.00	80.00	80.00	81.00	81.00	81.00		-	-	/	Montana
										202.00	206.00	206.00	206.00	/	
Hospice général	626.00	616.00	616.00	626.00	629.00	655.00	670.00	599.40	555.60	19) 613.90	24) 676.40	711.40	715.80	756.69	Hospice général
EPSE	161.00	158.00	187.00	187.00	187.00	198.50	198.50	198.50	224.50	224.50	215.00	241.75	241.75	241.75	EPSE
CIP-CRPH	42.00	41.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	79.60	86.75	86.75	86.75	86.75	CIP-CRPH
Sous-total Etablissements publics médicaux	8'876.00	8'699.50	8'727.15	8'768.85	8'771.85	8'957.65	8'971.75	8'986.15	9'158.25	9'570.90	9'806.80	9'966.45	9'935.95	1'085.19	Sous-total Etablissements publics médicaux
Total "Grand Etat"	23'004.50	22'606.65	22'549.46	22'479.70	22'426.64	23'263.75	23'428.06	23'819.64	24'291.33	25'189.54	25'724.89	26'095.87	26'106.25	17'184.28	Total "Grand Etat"

Commentaires "Grand Etat" :

- 1) 6'646.53 postes en tenant compte des 68 postes supplémentaires accordés par la commission des finances dès septembre 2000.
 - 2) Dont 8.3 transférés en cours d'année au Pouvoir Judiciaire. Dans le même temps, le service des votations et élections (4.25 postes) et la cellule de sécurité des systèmes d'information (2.5 postes) ont été transférés en Chancellerie
 - 3) Suite au changement législatif supprimant le statut d'employé non permanent intervenu courant 1998, l'équivalent de 546.59 postes ont été régularisé au budget 1999
 - 4) + 56 postes au département de psychiatrie dès le 1.10.2001.
 - 5) Diminution du budget 1992 de 1% selon décision de Conseil d'Etat du 19 décembre 1991
 - 6) Dès 1994, sans les maîtres-assistants, les assistants et les moniteurs. Les instituts en relation avec l'Université (IUHEI, IUED, CEO) ne sont pas inclus.
 - 7) Transfert 164.50 postes de l'OOPF du DEEE au DIP
 - 8) Transfert 13.60 postes de la Polyclinique universitaire de médecine dentaire du DASS au DIP
 - 9) Transfert 67.80 postes du Centre de Lullier du DIAE au DIP
 - 10) Transfert 8.50 postes du registre des tumeurs du DASS au DIP
 - 11) Transfert de 17.42 postes subventionnés de l'IFAGE et de l'IIERS vers les HES
 - 12) 161,40 postes supplémentaires sont issus de la création de la HES-S2 (santé-social).
 - 13) En octobre 2003, le PL relatif à la commission de surveillance des OPF a été voté
 - 14) Transfert de 37,25 postes du post-obligatoire aux HES et réintégration des foyers Feux-Verts lors de la création l'office pénitentiaire
 - 15) Dont 112,50 postes liés à la création des Centres d'action sociale et de santé par le biais du transfert de 46.70 postes de l'aide à domicile et de 65.8 postes de l'Hospice général
 - 16) Transfert des postes au CTI sur 2 années
 - 17) Suite au rattachement de l'usine des Cheneviers aux SIG
 - 18) Suite au départ du service du traitement des eaux (69.60.00) au SIG , le budget 2003 du DIAE a diminué de 91.40 postes
 - 19) HG (**correction à la version publiée**): dans les postes inscrits en 2003, soit 661,40, il y a 47,5 postes non permanents. Par conséquent, dans un soucis de clarté et de comparabilité, la Présidence du DASS a décidé d'enveler dans la présentation les 47,5 postes pour 2003 et 2004
 - 20) Correction technique de +0.50 liée à un transfert de 2002 qui était intégré à l'exposé des motifs de la Chancellerie
 - 21) HES : +24.54 postes nouveaux suite à l'augmentation des effectifs d'étudiants et pour répondre aux exigences HES relatives aux missions de recherches et développement et prestations à des tiers.
 - 22) Université : +28.53 nouveaux postes du Plan de développement 2005 financés par la hausse de la subvention fédérale de base et les soldes budgétaires reportés.
 - 23) Université : correctif sur la dotation 2004 (en lien avec la diminution de la subvention votée)
 - 24) Hospice général : correctif sur la dotation 2004 (en lien avec la diminution de la subvention votée)
 - 25) Le CE a supprimé 20 postes au niveau des effectifs "Petit Etat", la ComFin a également réduit les effectifs de 78.6 unités
- PB 2006 : Transfert de la SGIPA 31.61 postes ; 35.5 postes nouveaux supplémentaires, transfert du tuteur adulte 70.3 postes au D.E.S.
- PB 2007 : 113.25 postes nouveaux supplémentaires dont 40 au DIP, 51.85 au DI et 21.40 au PJ
86.49 postes transférés du D.E.S à l'Hospice général et FSASD
- Chiffres non communiqués** : Les HUG, Jolimont-Montana fonctionnent sous enveloppe budgétaire. Le D.E.S n'intervient plus sur le nombre de postes mais sur le respect de la subvention. La gestion des postes est du ressort de l'autonomie de gestion des établissements.

FSASD ^{A)}	-	-	-	-	1'094.00	1'187.55	1'205.95	1'356.05	1'395.35	1'395.35	1'395.35	1'395.35	1'399.75	FSASD ^{A)}
EMS ^{B)}	2'680.00	2'660.00	2'662.00	2'696.00	2'709.00	2'709.00	2'997.00	3'056.00	3'125.00	3'223.00	3'223.00	3'223.00	3'209.50	EMS ^{B)}
TOTAL ENTITES PRIVEES SUBVENTIONNEES	2'680.00	2'660.00	2'662.00	2'696.00	3'803.00	3'896.55	4'202.95	4'412.05	4'520.35	4'618.35	4'618.35	4'618.35	4'599.55	-
														TOTAL ENTITES PRIVEES SUBVENTIONNEES

Commentaires relatifs aux entités privées subventionnées

A) Jusqu'en 1997, l'aide à domicile était assurée par plusieurs associations genevoises d'aide à domicile (AGAD, APADO, section genevoise de la Croix-Rouge et SASCOM). Il n'y a pas de postes dans ces associations privées.

Les dotations se réfèrent à la seule FSASD (qui de fédération est devenue une fondation de droit privé en 1999).

En effet, suite à l'arrêté du CE en date du 30 novembre 1998, les différentes associations ont fusionné pour former la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD).

B) Les EMS n'avaient pas l'obligation de renseigner avant l'entrée en vigueur de la LEMS. Par conséquent, les données concernant les exercices 1991 à 1997 peuvent être incomplètes.

COMPARAISON PAR NATURE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2007/2005

Nature	Libellés	Projet de Budget 2007	Écart par rapport au Budget 2006		Budget 2006	Compte 2005
30	CHARGES DE PERSONNEL	1'922'421'560	26'286'667	1.39%	1'896'134'893	1'905'386'836
300	AUTORITÉS, COMMISSIONS ET JUGES	30'246'883	1'337'653	4.63%	28'909'230	27'444'617
301	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	846'863'408	6'260'897	0.74%	840'602'511	837'567'264
302	TRAITEMENTS DU CORPS ENSEIGNANT	675'984'470	16'573'495	2.51%	659'410'975	658'620'491
303	ASSURANCES SOCIALES	117'130'084	1'282'774	1.11%	115'847'310	116'982'185
304	CAISSE DE PENSION ET DE PRÉVOYANCE	181'905'860	3'571'310	2.00%	178'334'550	184'799'000
305	ASSURANCE MALADIE ET ACCIDENTS	12'540'778	349'538	2.87%	12'191'240	16'542'818
306	PRESTATIONS EN NATURE	2'190'000	-367'120	-14.36%	2'557'120	2'016'983
307	PRESTATIONS AUX RETRAITÉS	45'654'200	-	0.00%	45'654'200	48'302'342
308	PERSONNEL TEMPORAIRE, CHÔMEURS	1'695'850	-612'330	-26.53%	2'308'180	1'197'599
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	8'210'027	-2'109'550	-20.44%	10'319'577	11'913'536
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	459'655'179	3'022'835	0.66%	456'632'344	461'301'929
310	FOURN. BUREAU, IMPRIMÉS, MATÉRIEL	25'517'063	-520'330	-2.00%	26'037'393	25'478'499
311	MOBILIER, MACHINES ET VÉHICULES	5'293'897	-383'235	-6.75%	5'677'132	6'212'753
312	EAU, ÉNERGIE, COMBUSTIBLES	37'895'900	1'606'223	4.43%	36'289'677	43'203'414
313	MARCHANDISES	18'311'871	1'330'079	7.83%	16'981'792	18'360'968
314	ENTRETIEN DES IMMEUBLES	111'587'500	1'061'099	0.96%	110'526'401	110'814'333
315	ENTRETIEN DE MOBILIER PAR DES TIERS	24'858'575	1'263'010	5.35%	23'595'565	21'481'986
316	LOYERS, FERMAGES, REDEVANCES	61'321'630	4'875'025	8.64%	56'446'605	50'855'751
317	DÉBOURS	15'031'228	664'312	4.62%	14'366'916	14'201'315
318	HONORAIRES, PREST. DE SERVICE DE TIERS	160'855'563	-5'855'300	-3.51%	166'710'863	186'184'722
319	REPORTS DE CREDIT	-1'018'048	-1'018'048		-	-15'491'812
32	INTÉRÊTS PASSIFS ET FRAIS D'EMPRUNTS	347'270'766	-339'934	-0.10%	347'610'700	353'232'138
320	ENGAGEMENTS COURANTS	727'000	-	0.00%	727'000	418'030
321	DETTES À COURT TERME	31'304'500	349'500	1.13%	30'955'000	12'955'912
322	DETTES À MOYEN ET LONG TERME	287'480'566	-3'489'434	-1.20%	290'970'000	296'021'799
323	DETTES ENVERS DES ENTITÉS PARTIC.	8'084'500	-	0.00%	8'084'500	9'327'493
328	FRAIS ET COUTS FINANCIERS	1'750'000	-	0.00%	1'750'000	1'662'558
329	AUTRES INTÉRÊTS PASSIFS	17'924'200	2'800'000	18.51%	15'124'200	32'846'346
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	422'905'793	-44'182'289	-9.46%	467'088'082	1'397'042'314
330	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	-	-		-	4'258
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	281'759'193	-22'247'584	-7.32%	304'006'777	349'518'480
334	RÉDUCTION DES AMORTISSEMENTS	-	-		-	732'139'189
335	MOINS-VALUE NON RÉALISÉES SUR PLACEMENTS FINANCIERS	-	-		-	27'258'762
338	PROVISIONS ET RESERVES	79'290'500	-20'530'000	-20.57%	99'820'500	208'095'773
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	61'856'100	-1'404'705	-2.22%	63'260'805	80'025'852
34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	221'927'500	9'487'088	4.47%	212'440'412	189'232'932
340	PART DES COMMUNES AUX RECETTES	4'400'000	100'000	2.33%	4'300'000	11'454'432
341	CONTRIBUTIONS À DES COMMUNES	-	-		-	186'608
342	PART DES COMMUNES AUX IMPÔTS SPÉCIAUX	-	-		-	-148'486
343	PART DES COMMUNES TAXES ASSUR. INC.	3'080'000	40'000	1.32%	3'040'000	3'044'613
344	PART POMPIERS TAXES D'ASSURANCE CONTRE L' INCENDIE	3'080'000	40'000	1.32%	3'040'000	3'044'613
346	COMPENSATION FINANCIÈRE AUX COMMUNES FRANÇAISES	171'661'500	13'546'088	8.57%	158'115'412	152'573'336
347	PART DES COMM. À L'IMPÔT S/ LA DISSOLUTION DES RÉSERVES ET	-	-		-	-138'455
349	AUTRES PARTS	39'706'000	-4'239'000	-9.65%	43'945'000	19'216'271

COMPARAISON PAR NATURE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2007/2005

Nature	Libellés	Projet de Budget 2007	Écart par rapport au Budget 2006		Budget 2006	Compte 2005
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES TIERS	337'051'065	-11'671'055	-3.35%	348'722'120	426'955'254
350	CONFÉDÉRATION	17'909'000	-2'623'600	-12.78%	20'532'600	35'349'929
351	CANTONS	23'571'865	2'227'345	10.44%	21'344'520	18'951'514
352	COMMUNES	15'975'000	-	0.00%	15'975'000	21'693'480
353	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	172'000'000	-	0.00%	172'000'000	237'479'381
355	DEDOMMAGEMENT A DES INSTITUTIONS PRIVEES	4'536'000	336'000	8.00%	4'200'000	3'415'852
356	DEDOMMAGEMENT A DES PERSONNES PHYSIQUES	103'059'200	-11'610'800	-10.13%	114'670'000	110'065'098
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	3'037'662'553	85'067'332	2.88%	2'952'595'221	2'914'806'441
360	CONFÉDÉRATION	205'158'500	7'141'000	3.61%	198'017'500	198'542'616
361	CANTONS	5'564'168	-397'412	-6.67%	5'961'580	4'601'779
362	COMMUNES	20'523'950	-885'500	-4.14%	21'409'450	19'558'882
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	1'394'792'288	23'695'450	1.73%	1'371'096'838	1'352'122'793
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	48'838'925	1'170'750	2.46%	47'668'175	53'412'184
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	383'888'202	17'660'867	4.82%	366'227'335	365'073'943
366	PERSONNES PHYSIQUES	986'571'520	36'869'177	3.88%	949'702'343	911'539'512
367	ÉTRANGER	9'325'000	-187'000	-1.97%	9'512'000	9'954'732
369	SUBVENTIONS REMBOURSEES	-17'000'000	-	0.00%	-17'000'000	-
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	6'376'237	-1'488'347	-18.92%	7'864'584	14'014'652
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX	3'676'237	-488'347	-11.73%	4'164'584	14'014'652
381	DOTATION AUX FONDS SPÉCIAUX	2'700'000	-1'000'000	-27.03%	3'700'000	-
	TOTAUX INTERMÉDIAIRES	6'755'270'653	66'182'297	0.99%	6'689'088'356	7'661'972'495
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	29'746'000	-1'373'000	-4.41%	31'119'000	527'119'299
370	CONFÉDÉRATION	-	-	-	-	-
371	CANTONS	2'229'400	-595'600	-21.08%	2'825'000	1'423'036
372	COMMUNES	364'400	-76'600	-17.37%	441'000	512'473
373	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	600'000	-104'000	-14.77%	704'000	490'492'984
374	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	34'400	-65'600	-65.60%	100'000	-
375	INSTITUTIONS PRIVÉES	26'073'400	-575'600	-2.16%	26'649'000	34'422'010
376	PERSONNES PHYSIQUES	444'400	44'400	11.10%	400'000	268'798
39	IMPUTATIONS INTERNES	399'846'332	3'179'609	0.80%	396'666'723	397'654'268
390	IMPUTATIONS INTERNES	4'832'530	384'100	8.63%	4'448'430	3'826'293
391	FRAIS DE BÂTIMENTS	209'440'700	7'224'650	3.57%	202'216'050	198'033'820
392	INTÉRÊTS DE LA DETTE	107'099'745	-4'760'958	-4.26%	111'860'703	104'215'185
394	RÉTROCESSIONS DE RECETTES	62'173'657	-1'045'873	-1.65%	63'219'530	74'364'233
395	INFORMATIQUE	150'000	-150'000	-50.00%	300'000	300'000
396	SUBVENTIONS	4'008'000	-85'000	-2.08%	4'093'000	4'025'768
397	FACTURATION INTERNE	12'121'700	1'612'690	15.35%	10'509'010	12'868'969
399	AUTRES IMPUTATIONS INTERNES	20'000	-	0.00%	20'000	20'000
	TOTAUX GÉNÉRAUX	7'184'862'985	67'988'906	0.96%	7'116'874'079	8'586'746'062

COMPARAISON PAR NATURE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT 2007/2005

Nature	Libellés	Projet de Budget 2007	Écart par rapport au Budget 2006		Budget 2006	Compte 2005
40	IMPÔTS	4'779'026'000	137'250'000	2.96%	4'641'776'000	4'523'134'180
400	IMPÔTS SUR LE REVENU ET LA FORTUNE	3'211'500'000	78'100'000	2.49%	3'133'400'000	2'900'632'833
401	IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE ET CAPITAL	1'039'000'000	18'200'000	1.78%	1'020'800'000	1'036'041'803
402	IMPÔTS FONCIERS	108'000'000	8'000'000	8.00%	100'000'000	108'702'359
403	IMPÔTS SPÉCIAUX	60'000'000	15'000'000	33.33%	45'000'000	46'467'617
404	PRODUIT DE L'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	162'006'000	20'000'000	14.08%	142'006'000	170'226'333
405	PRODUIT DES SUCCESSIONS	74'600'000	-9'950'000	-11.77%	84'550'000	145'261'179
406	AUTRES IMPÔTS CANTONAUX	123'920'000	7'900'000	6.81%	116'020'000	115'802'055
41	PATENTES ET CONCESSIONS	13'544'500	567'900	4.38%	12'976'600	12'330'962
410	PATENTES	12'494'500	567'900	4.76%	11'926'600	11'421'221
411	CONCESSIONS	1'050'000	-	0.00%	1'050'000	909'740
42	REVENUS DES BIENS	240'428'550	-32'010'001	-11.75%	272'438'551	207'625'306
420	BANQUES	67'000	-	0.00%	67'000	36'975
421	CRÉANCES	24'636'830	1'514'714	6.55%	23'122'116	16'546'599
422	CAPITAUX DU PATRIMOINE FINANCIER	11'013'826	2'031'326	22.61%	8'982'500	2'111'400
423	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	39'314'870	-4'738'000	-10.76%	44'052'870	39'669'956
424	GAINS COMPTABLES SUR LES PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	29'460'000	19'000'000	181.64%	10'460'000	4'345'590
425	PRÊTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'660'000	-623'293	-27.30%	2'283'293	2'117'271
426	PART. PERM. DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	41'515'953	5'920'553	16.63%	35'595'400	34'677'467
427	IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	92'182'287	-20'549'173	-18.23%	112'731'460	97'637'788
429	AUTRES REVENUS	577'784	-34'566'128	-98.36%	35'143'912	10'482'260
43	RECETTES DIVERSES	743'002'908	16'310'754	2.24%	726'692'154	1'082'737'381
431	ÉMOLUMENTS ADMINISTRATIFS	123'286'950	5'961'431	5.08%	117'325'519	117'434'093
432	PENSIONS D'ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS	8'835'430	397'420	4.71%	8'438'010	7'926'616
433	ÉCOLAGES	849'000	105'500	14.19%	743'500	847'350
434	REDEVANCES D'UTIL. ET PREST. DE SERVICE	98'884'710	-1'009'250	-1.01%	99'893'960	100'007'490
435	VENTES DE MARCHANDISES	7'358'501	-196'649	-2.60%	7'555'150	7'368'968
436	DÉDOMMAGEMENTS DE TIERS	145'405'317	-26'882'378	-15.60%	172'287'695	198'345'713
437	AMENDES	43'452'000	-26'478'000	-37.86%	69'930'000	42'372'346
438	REMBOURSEMENT FRAIS ADMINISTRATIFS	900'000	80'000	9.76%	820'000	878'997
439	DISSOLUTIONS DE PROVISIONS	314'031'000	64'332'680	25.76%	249'698'320	607'555'808
44	PARTS À DES RECETTES SANS AFFECTATION	398'981'295	20'756'442	5.49%	378'224'853	1'074'069'977
440	PART À DES RECETTES FÉDÉRALES	334'333'000	17'239'000	5.44%	317'094'000	1'024'741'871
442	PART À L'IMPÔT ANTICIPÉ	8'000'000	-422'000	-5.01%	8'422'000	11'184'772
445	PART À LA COMPENSATION FINANCIÈRE EN FAVEUR DES COMMUNES FRANÇAISES	56'648'295	3'939'442	7.47%	52'708'853	38'143'334
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	144'562'351	46'855'906	47.96%	97'706'445	89'007'101
450	CONFÉDÉRATION	73'037'101	44'558'456	156.46%	28'478'645	29'016'528
451	CANTONS	7'433'250	2'348'450	46.19%	5'084'800	6'397'554
452	COMMUNES	64'082'000	-51'000	-0.08%	64'133'000	53'583'019
453	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	10'000	-	0.00%	10'000	10'000
46	SUBVENTIONS ACQUISES	200'235'506	-58'094'009	-22.49%	258'329'515	231'901'914
460	CONFÉDÉRATION	195'268'506	-33'407'689	-14.61%	228'676'195	217'907'935
461	CANTONS	-	-	-	-	12'500
462	COMMUNES	120'000	-	0.00%	120'000	120'000
463	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	1'334'000	21'000	1.60%	1'313'000	1'443'029
466	PERSONNES PHYSIQUES	1'390'000	-610'000	-30.50%	2'000'000	1'558'212
467	SUBVENTIONS ÉTRANGERS	50'000	-250'000	-83.33%	300'000	451'992
469	AUTRES SUBVENTIONS	2'073'000	-23'847'320	-92.00%	25'920'320	10'408'246
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX	12'815'233	4'136'791	47.67%	8'678'442	7'541'198
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX	12'815'233	4'136'791	47.67%	8'678'442	7'541'198
	TOTAUX INTERMÉDIAIRES	6'532'596'343	135'773'783	2.12%	6'396'822'560	7'228'348'018

COMPARAISON PAR NATURE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT 2007/2005

Nature	Libellés	Projet de Budget 2007	Écart par rapport au Budget 2006		Budget 2006	Compte 2005
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	29'746'000	-1'373'000	-4.41%	31'119'000	527'119'299
470	CONFÉDÉRATION	28'786'000	-1'773'000	-5.80%	30'559'000	170'836'823
471	CANTONS	-	-		-	354'751'192
472	COMMUNES	560'000	-	0.00%	560'000	695'061
473	PROPRES ETABLISSEMENTS	400'000	400'000		-	181'100
475	INSTITUTIONS PRIVEES	-	-		-	652'083
476	PERSONNES PHYSIQUES	-	-		-	3'041
49	IMPUTATIONS INTERNES	399'846'332	3'179'609	0.80%	396'666'723	397'654'268
490	IMPUTATIONS INTERNES	4'832'530	384'100	8.63%	4'448'430	3'826'293
491	REVENUS DES BÂTIMENTS	209'440'700	7'224'650	3.57%	202'216'050	198'033'820
492	CHARGES ET INTÉRÊTS	107'099'745	-4'760'958	-4.26%	111'860'703	104'215'185
494	PARTS À DES RECETTES	62'173'657	-1'045'873	-1.65%	63'219'530	74'364'233
495	INFORMATIQUE	150'000	-150'000	-50.00%	300'000	316'256
496	SUBVENTIONS	4'008'000	-85'000	-2.08%	4'093'000	4'025'768
497	FACTURATIONS INTERNES	12'121'700	1'612'690	15.35%	10'509'010	12'852'712
499	AUTRES IMPUTATIONS INTERNES	20'000	-	0.00%	20'000	20'000
	TOTAUX GÉNÉRAUX	6'962'188'675	137'580'392	2.02%	6'824'608'283	8'153'121'585

COMPARAISON PAR NATURE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2007/2005

Nature	Libellés	Projet de Budget 2007	Écart par rapport au Budget 2006		Budget 2006	Compte 2005
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GRANDS TRAVAUX)	38'729'717	-3'861'232	-9.07%	42'590'949.00	110'129'700.82
500	TERRAINS NON BÂTIS	1'702'323	-9'897'677	-85.32%	11'600'000.00	0.00
501	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	15'607'000	6'907'000	79.39%	8'700'000.00	7'744'507.40
503	BÂTIMENTS	131'450'000	35'100'000	36.43%	96'350'000.00	48'838'678.06
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	59'363'558	12'342'609	26.25%	47'020'949.00	34'276'684.75
508	ÉTUDES	30'606'836	2'886'836	10.41%	27'720'000.00	19'269'830.61
509	AUTRES INVESTISSEMENTS	-200'000'000	-51'200'000	34.41%	-148'800'000.00	0.00
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LOI BUDGÉTAIRE ANNUELLE)	226'413'918	11'975'939	5.58%	214'437'979.00	191'079'141.74
510	TERRAINS NON BÂTIS	1'000'000	80'000	8.70%	920'000.00	162'659.20
511	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	94'945'500	10'116'669	11.93%	84'828'831	62'399'475
513	BÂTIMENTS	54'560'000	1'133'559	2.12%	53'426'441	57'031'593
514	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9'390'000	-7'911'590	-45.73%	17'301'590	16'081'570
515	FORÊTS	110'000	8'852	8.75%	101'148	78'849
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	59'223'418	6'818'199	13.01%	52'405'219	48'611'843
518	ÉTUDES	6'660'000	1'832'250	37.95%	4'827'750	6'616'468
519	AUTRES BIENS	525'000	-102'000	-16.27%	627'000	96'685
52	PRÊTS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES (LOI BUDGÉTAIRE ANNUELLE)	63'486'800	16'994'369	36.55%	46'492'431	14'346'997
523	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	57'000'000	36'800'000	182.18%	20'200'000	11'438'644
524	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	150'000	-20'182'431	-99.26%	20'332'431	1'384'097
525	INSTITUTIONS PRIVÉES	5'300'000	250'000	4.95%	5'050'000	916'600
526	PERSONNES PHYSIQUES	1'036'800	126'800	13.93%	910'000	607'657
53	INVESTISSEMENTS (TRAIN ANNUEL DE LOI)	2'293'723	-3'547'191	-60.73%	5'840'914	5'360'883
535	FORÊTS	150'000	-	0.00%	150'000	21'600
536	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	993'723	-3'072'584	-75.56%	4'066'307	3'130'942
538	ÉTUDES	150'000	-474'607	-75.98%	624'607	322'480
539	AUTRES INVESTISSEMENTS	1'000'000	-	0.00%	1'000'000	1'885'861
54	INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR FINANCEMENTS SPÉCIAUX (GRANDS TRAVAUX)	57'500'000	11'600'000	25.27%	45'900'000	9'352'966
540	TERRAINS NON BÂTIS	2'100'000	-100'000	-4.55%	2'200'000	-
541	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	53'200'000	11'500'000	27.58%	41'700'000	8'969'479
543	BÂTIMENTS	300'000	-100'000	-25.00%	400'000	66'530
546	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	-	-100'000	-100.00%	100'000	-4'820
548	ÉTUDES	1'600'000	400'000	33.33%	1'200'000	234'131
549	AUTRES BIENS	300'000	-	0.00%	300'000	87'646
55	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACCORDÉES (TRAIN ANNUEL DE LOI)	300'000	-200'000	-40.00%	500'000	4'961'829
552	COMMUNES	-	-	-	-	391'219
553	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	300'000	-200'000	-40.00%	500'000	4'570'610
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACCORDÉES (GRANDS TRAVAUX)	139'362'463	27'760'463	24.87%	111'602'000	41'583'092
562	COMMUNES	-	-	-	-	1'118'000
563	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	64'821'138	-1'260'862	-1.91%	66'082'000	26'203'487
564	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	400'000	-	0.00%	400'000	259'929
565	INSTITUTIONS PRIVÉES	72'141'325	29'021'325	67.30%	43'120'000	12'307'039
568	RELANCE ÉCONOMIQUE	2'000'000	-	0.00%	2'000'000	1'694'637

COMPARAISON PAR NATURE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2007/2005

Nature	Libellés	Projet de Budget 2007	Écart par rapport au Budget 2006		Budget 2006	Compte 2005
57	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS REDISTRIBUÉES (LOI BUDGÉTAIRE ANNUELLE)	300'000	-	0.00%	300'000	329'946
572	COMMUNES	-	-		-	20'552
574	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	300'000	-	0.00%	300'000	134'000
575	INSTITUTIONS PRIVÉES	-	-		-	175'394
58	AUTRES DÉPENSES À PORTER À L'ACTIF	4'200'000	1'600'000	61.54%	2'600'000	2'241'595
585	INSTITUTIONS PRIVÉES	3'200'000	1'600'000	100.00%	1'600'000	1'600'000
586	PERSONNES PHYSIQUES	1'000'000	-	0.00%	1'000'000	641'595
	TOTAUX INTERMÉDIAIRES	532'586'621	62'322'348	13.25%	470'264'273	379'386'151
59	IMPUTATIONS INTERNES	-	-		-	55'439'001
590	SUBVENTIONS CONFÉDÉRATION	-	-		-	12'654
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS	-	-		-	55'426'347
	TOTAUX GÉNÉRAUX	532'586'621	62'322'348	13.25%	470'264'273	434'825'152

COMPARAISON PAR NATURE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2007/2005

Nature	Libellés	Projet de Budget 2007	Écart par rapport au Budget 2006		Budget 2006	Compte 2005
60	TRANSFERTS AU PATRIMOINE FINANCIER (HORS GRANDS TRAVAUX)	223'676'167	211'676'167	1763.97%	12'000'000	-
601	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	154'248'647	154'248'647		-	
603	BATIMENTS	69'427'520	69'427'520		-	
609	AUTRES BIENS	-	-12'000'000	-100.00%	12'000'000	-
61	CONTRIBUTIONS DE TIERS (LOI BUDGÉTAIRE ANNUELLE)	31'442'000	28'491'255	965.56%	2'950'745	3'847'267
610	CONFÉDÉRATION	30'631'000	29'614'500	2913.38%	1'016'500	227'187
611	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	666'000	666'000		-	-
615	INSTITUTIONS PRIVÉES	115'000	-1'716'000	-93.72%	1'831'000	3'076'759
616	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	30'000	-73'245	-70.94%	103'245	513'941
618	ÉTUDES	-	-		-	29'379
62	REMBOURSEMENTS DE PRÊTS ET DE PARTICIPATIONS PERMANENTES (LOI BUDGÉTAIRE ANNUELLE)	1'890'500	236'204	14.28%	1'654'296	2'677'152
623	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	-	-		-	687'500
624	SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE	-	-71'796	-100.00%	71'796	159'081
625	INSTITUTIONS PRIVÉES	1'200'000	300'000	33.33%	900'000	1'217'705
626	PERSONNES PHYSIQUES	690'500	8'000	1.17%	682'500	612'866
63	FACTURATION À DES TIERS (LOI BUDGÉTAIRE ANNUELLE)	-	-		-	89'560
638	ÉTUDES	-	-		-	89'560
64	RECETTES AFFECTÉES PROVENANT DE FINANCEMENTS SPÉCIAUX	400'000	100'000	33.33%	300'000	971'225
640	CONFÉDÉRATION	400'000	100'000	33.33%	300'000	971'225
65	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (TRAIN ANNUEL DE LOI)	11'163'206	-4'213'060	-27.40%	15'376'266	18'484'663
650	CONFÉDÉRATION	10'902'706	-4'211'060	-27.86%	15'113'766	11'790'225
651	CANTONS	-	-		-	-30'000
652	COMMUNES	-	-		-	6'289'536
653	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	260'500	-2'000	-0.76%	262'500	307'461
654	SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE	-	-		-	127'441
66	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (GRANDS TRAVAUX)	4'945'000	2'657'527	116.18%	2'287'473	15'062'754
660	CONFÉDÉRATION	4'695'000	2'407'527	105.25%	2'287'473	7'654'682
662	COMMUNES	-	-		-	317'347
663	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	250'000	250'000		-	-
664	SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE	-	-		-	7'053'963
669	AUTRES SUBVENTIONS	-	-		-	36'762
67	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS À REDISTRIBUER (LOI BUDGÉTAIRE ANNUELLE)	300'000	-	0.00%	300'000	329'946
670	CONFÉDÉRATION	300'000	-	0.00%	300'000	329'946
68	REPRISE DES AMORTISSEMENTS	4'000'000	-62'500	-1.54%	4'062'500	4'062'500
683	DECOUVERT	4'000'000	-62'500	-1.54%	4'062'500	4'062'500
	TOTAUX INTERMÉDIAIRES	277'816'873	238'885'593	613.61%	38'931'280	45'525'067
69	IMPUTATIONS INTERNES	-	-		-	55'439'001
690	IMPUTATIONS INTERNES	-	-		-	12'654
691	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS	-	-		-	55'426'347
	TOTAUX GÉNÉRAUX	277'816'873	238'885'593	613.61%	38'931'280	100'964'068

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION PB 2007 / B 2006		BUDGET 2006	COMPTE 2005
TOTAL ETAT						3'037'662'553	85'067'332	2.9%	2'952'595'221	2'914'806'441.31
1. CHANCELLERIE						314'200	-27'750	-8.1%	341'950	316'507.00
01.01.02.00 SECRETARIAT GENERAL						221'500	-	0.0%	221'500	187'157.00
01.01.02.00	360 .00110	CONFÉRENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX		contribution cantonale		175'000	-	0.0%	175'000	150'700.00
01.01.02.00	360 .00210	FONDATION POUR LA COLLABORATION CONFÉDÉRALE		contribution cantonale		37'000	-	0.0%	37'000	27'245.00
01.01.02.00	360 .00311	CONTRIBUTION À LA BADAC		contribution cantonale		9'500	-	0.0%	9'500	9'212.00
01.02.02.00 SERVICE DU PROTOCOLE						92'700	-27'750	-23.0%	120'450	129'350.00
01.02.02.00	364 .00413	MANDAT INTERNATIONAL (CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DELEGATIONS ET ONG)		8248		92'700	-	0.0%	92'700	99'500.00
01.02.02.00	364 .00509	SERVICE D'INFORMATION ANTI-RACISME (ARIS)				-	-27'750	-100.0%	27'750	29'850.00
2. FINANCES						965'600	-	0.0%	965'600	1'224'826.30
02.01.02.00 SECRETARIAT GENERAL						608'600	-	0.0%	608'600	608'600.00
02.01.02.00	363 .00100	FONDATION EVE EDMOND KAISER (CRÈCHE HOFIN)		8910		608'600	-	0.0%	608'600	608'600.00
02.03.02.00 GESTION DE LA TRESORERIE						-	-	-	-	228'676.35
02.03.02.00	366 .00103	REMISE DE COTISATIONS AVS				-	-	-	-	228'676.35
02.09.20.00 FONDS DE LA LOTERIE SUISSE A NUMEROS						357'000	-	0.0%	357'000	387'549.95
02.09.20.00	365 .00104	PRESTATIONS DU FONDS DE LA LOTERIE SUISSE À NUMÉROS			Convention intercantonale du 4.4.79	357'000	-	0.0%	357'000	387'549.95
3. INSTRUCTION PUBLIQUE						578'163'974	14'846'374	2.6%	563'317'600	561'426'150
03.11.00.00 SECRETARIAT GENERAL						69'719'360	-740'530	-1.1%	70'459'890	68'880'579.96
03.11.00.00	361 .00501	CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SR/TI)		C 1 05		1'233'000	-	0.0%	1'233'000	1'232'787.00
03.11.00.00	361 .00601	CONFÉRENCE SUISSE DES DIRECTEURS CANTONAUX DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE		C 1 05		663'000	-22'000	-3.2%	685'000	637'646.00
03.11.00.00	361 .00701	COMMISSION PUBLICATION COLLECTION CH		C 1 05 / Arrêté CE du 6.10.1999		5'000	-	0.0%	5'000	4'604.00
03.11.00.00	361 .00801	ACTIVITES NOUVELLES		C 1 05		150'000	-	0.0%	150'000	83'652.00
03.11.00.00	361 .00901	CROIX-ROUGE, SOINS INFIRMIERS		LF 412.10 et Contrat de prestations entre OFFT, C		-	-305'000	-100.0%	305'000	428'682.00
03.11.00.00	361 .01101	CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE SUISSE		C 1 33		303'000	-23'000	-7.1%	326'000	321'471.20
03.11.00.00	361 .02601	COTISATIONS INTERCANTONALES		C 1 05		80'000	20'000	33.3%	60'000	28'378.00
03.11.00.00	362 .00501	FONDATION ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'IMAGE - ST.GERVAIS		C 3 05		295'000	10'000	3.5%	285'000	285'000.00
03.11.00.00	362 .06150	SFCAC - SUBVENTIONS AUX COMMUNES		L 4 30.04		40'000	-40'000	-50.0%	80'000	
03.11.00.00	363 .01301	INSTITUT NATIONAL GENEVOIS		C 3 10		90'000	-	0.0%	90'000	90'000.00
03.11.00.00	364 .00201	THÉÂTRE DE CAROUGE ET ATELIER		C 3 05	convention de subventionnement tripartite à renouveler en conformité à la LIAF	2'500'000	-	0.0%	2'500'000	2'500'000.00
03.11.00.00	364 .00601	CENTRE D'ANIMATION CINÉMATOGRAPHIQUE		C 3 05		371'000	-	0.0%	371'000	371'000.00
03.11.00.00	364 .00801	ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE		C 3 05	convention de subventionnement tripartite	8'500'000	-	0.0%	8'500'000	8'500'000.00
03.11.00.00	364 .00901	MARIONNETTES DE GENÈVE		C 3 05	convention de subventionnement tripartite	600'000	-	0.0%	600'000	600'000.00

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION PB 2007 / B 2006		BUDGET 2006	COMPTE 2005
03.11.00.00	364 .01101	AM STRAM GRAM		C 3 05	convention de subventionnement tripartite	912'000	-	0.0%	912'000	912'000.00
03.11.00.00	364 .01201	FONDATION BODMER		C 3 05 / Courrier C.E. 23.02.1971 / PL en cours		500'000	-	0.0%	500'000	500'000.00
03.11.00.00	364 .01401	FONDATION D'ART DRAMATIQUE		C 3 05 / PA 273.01 Statut de la Fondation d'art dramatique de Genève du 14.03.1980		2'250'000	-	0.0%	2'250'000	1'956'000.00
03.11.00.00	364 .03401	CENTRE INTERCANTONAL D'INFORMATION SUR LES CROYANCES		PL en cours		200'000	-	0.0%	200'000	200'000.00
03.11.00.00	364 .06001	FONDAMCO		Loi 9419	convention de subventionnement tripartite	1'000'000	5'000	0.5%	995'000	995'000.00
03.11.00.00	365 .00106	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GENÈVE		C 1 10		10'171'990	-562'000	-5.2%	10'733'990	10'412'670.00
03.11.00.00	365 .00205	INSTITUT JAQUES DALCROZE		C 1 10		3'556'020	-	0.0%	3'556'020	3'578'020.00
03.11.00.00	365 .00301	CONSERVATOIRE POPULAIRE DE MUSIQUE		C 1 10		13'377'000	-	0.0%	13'377'000	12'975'790.00
03.11.00.00	365 .00403	ONDINE GENEVOISE		C 1 10		260'000	-	0.0%	260'000	308'450.00
03.11.00.00	365 .00501	CADETS DE GENÈVE		C 1 10		337'300	-	0.0%	337'300	337'300.00
03.11.00.00	365 .00601	CONCOURS DE GENEVE		C 3 05		248'750	-	0.0%	248'750	248'750.00
03.11.00.00	365 .00701	AIDE AUX FORMATIONS INDÉPENDANTES *		C 3 05 / Règlement interne	Contrats de confiance et contrats de prestations	490'000	27'330	5.9%	462'670	462'670.00
03.11.00.00	365 .00801	ORCHESTRE DE CHAMBRE DE GENÈVE		C 3 05	convention de subventionnement tripartite	560'000	62'500	12.6%	497'500	497'500.00
03.11.00.00	365 .00901	FONCTION : CINÉMA		Loi 5892		99'500	-	0.0%	99'500	99'500.00
03.11.00.00	365 .01001	THÉÂTRE DU GRUTLI		Loi 6135		149'250	-	0.0%	149'250	149'250.00
03.11.00.00	365 .01301	THEATRE DU LOUP		Loi 8812 PL 9755 pour renouvellement	convention de subventionnement tripartite	300'000	1'500	0.5%	298'500	298'500.00
03.11.00.00	365 .01601	ETM-ECOLE DES MUSIQUES ACTUELLES ET DES TECHNOLOGIES MUSICALES		Loi 6679		735'000	45'470	6.6%	689'530	689'530.00
03.11.00.00	365 .01701	ASSOCIATION ESPACE MUSICAL CRÉATIF ET PÉDAGOGIQUE		Loi 8400		129'350	-	0.0%	129'350	129'350.00
03.11.00.00	365 .01901	CONTRECHAMPS		Loi 8811	convention de subventionnement tripartite	400'000	2'000	0.5%	398'000	398'000.00
03.11.00.00	365 .02301	GRANDES MANIFESTATIONS *		Loi 7149		397'500	-	0.0%	397'500	397'500.00
03.11.00.00	365 .02601	RENCONTRES INTERNATIONALES DE GENÈVE		C 3 05		62'680	-	0.0%	62'680	62'680.00
03.11.00.00	365 .02701	AIDE PONCTUELLE A LA CULTURE *		C 3 05		1'295'000	-	0.0%	1'295'000	1'295'000.00
03.11.00.00	365 .03001	MUSÉE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET CROISSANT-ROUGE	LF 432.41	Loi 6762		554'210	-	0.0%	554'210	554'210.00
03.11.00.00	365 .03301	ASSOCIATION MONDIALE POUR ÉCOLE INSTRUMENT DE PAIX		C 1 10		32'830	-	0.0%	32'830	32'830.00
03.11.00.00	365 .03701	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES (IUHEI)	LF 414.20	PL à préparer en vue de la fusion IUHEI- IUED		7'260'000	-	0.0%	7'260'000	7'259'520.00
03.11.00.00	365 .03801	INSTITUT UNIVERSITAIRE ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT (IUED)	LF 414.20	PL à préparer en vue de la fusion IUHEI- IUED		4'585'290	-	0.0%	4'585'290	4'359'090.00

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION PB 2007 / B 2006		BUDGET 2006	COMPTE 2005
03.11.00.00	365 .05901	ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DE LA MUSIQUE IMPROVISEE (AMR)		C 1 10	convention de subventionnement tripartite	238'800	-	0.0%	238'800	238'800.00
03.11.00.00	365 .06401	UNIVERSITÉ DU 3 ÈME ÂGE		Loi 5893		69'650	-	0.0%	69'650	69'650.00
03.11.00.00	365 .06501	SFCAC - SUBVENTIONS DIVERSES		L 4 30.04		108'000	-	0.0%	108'000	
03.11.00.00	365 .06601	AIDE AUX COMPAGNIES INDÉPENDANTES *		C 3 05 / Règlement interne	Contrats de confiance et contrats de prestations	590'000	17'880	3.1%	572'120	572'120.00
03.11.00.00	365 .06701	DIFFUSION ET ÉCHANGES CULTURELS *		Loi 6905		524'870	-55'210	-9.5%	580'080	580'077.40
03.11.00.00	365 .06801	CONTRIBUTION À LA PROMOTION DE LA PAIX *		Rubrique instaurée dans le cadre du PB 1999 bis		218'900	-	0.0%	218'900	218'500.00
03.11.00.00	365 .06901	FONDATION GIPRI		Loi 8242		199'000	-	0.0%	199'000	199'000.00
03.11.00.00	365 .09201	RÉSEAU UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL DE GENÈVE	LF 420.1			1'194'000	-	0.0%	1'194'000	1'194'000.00
03.11.00.00	365 .09301	ATELIERS D'ETHNOMUSICOLOGIE		Loi 8813		129'350	-	0.0%	129'350	129'350.00
03.11.00.00	365 .09401	CINEMA TOUT ECRAN		Loi 8584		149'250	-	0.0%	149'250	149'250.00
03.11.00.00	365 .09501	LA BATIE - FESTIVAL DE GENÈVE		Loi 8583 (à renouveler en conformité à la LIAF)	convention de subventionnement tripartite à renouveler en conformité à la LIAF	450'000	-	0.0%	450'000	467'650.00
03.11.00.00	365 .09601	COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE		Loi 5853 / Diverses conventions interrégionales et transfrontalières		124'370	-	0.0%	124'370	119'975.36
03.11.00.00	365 .09801	SUBVENTIONS PONCTUELLES *		Rubrique instaurée selon remarque 4.3.5 du rapport ICF 02-24 sur comptes Etat 2001		99'500	-	0.0%	99'500	76'770.00
03.11.00.00	366 .00701	FONDS ANIMATION JEUNESSE		Rubrique instaurée dans le cadre du PB 1987 voté le 19.12.1986		330'000	-	0.0%	330'000	273'607.00
03.11.00.00	366 .00901	AIDE AUX JEUNES CRÉATEURS (CINÉMA + VIDÉO)		Loi 6137		600'000	75'000	14.3%	525'000	399'500.00
03.12.00.00	SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS					250'000	-97'000	-28.0%	347'000	210'896
03.12.00.00	365 .04601	SUBVENTION A LA RESTAURATION COLLECTIVE				250'000	-97'000	-28.0%	347'000	210'896.25
03.21.00.00	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE					12'669'900	-925'000	-6.8%	13'594'900	13'819'900.00
03.21.00.00	362 .00601	GROUPEMENT INTERCOMMUNAL ANIMATION PARASCOLAIRE (GIAP)		C 1 10		12'650'000	-925'000	-6.8%	13'575'000	13'800'000.00
03.21.00.00	365 .02801	GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES (GAPP / FAPECO)		C 1 10.21		19'900	-	0.0%	19'900	19'900.00
03.22.00.00	CYCLE D'ORIENTATION					390'000	300	0.1%	389'700	374'491.50
03.22.00.00	365 .02801	GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES (GAPP / FAPECO)		C 1 10.24		10'000	-	0.0%	10'000	10'000.00
03.22.00.00	365 .03201	ÉCOLE ET QUARTIER VERSOIX		C 1 10		60'000	300	0.5%	59'700	59'700.00
03.22.00.00	366 .06001	EXCURSIONS SCOLAIRES, CLASSES MULTICOLORES (CYCLE D'ORIENTATION)		J 6 05		320'000	-	0.0%	320'000	304'791.50

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION PB 2007 / B 2006		BUDGET 2006	COMPTE 2005
03.23.00.00		ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POST-OBLIGATOIRE				905'500	147'000	19.4%	758'500	766'299
03.23.00.00	365 .01501	450ème ANNIVERSAIRE DU COLLEGE CALVIN				100'000	100'000			
03.23.00.00	365 .02901	CULTURE ET RENCONTRE		C 1 10		98'500	-	0.0%	98'500	98'500.00
03.23.00.00	365 .08201	RÉTROCESSIONS SUR LES VENTES EN FAVEUR DES FONDS DE COURSES		C 1 10.68		-	-		-	10'398.80
03.23.00.00	366 .06001	EXCURSIONS SCOLAIRES, CLASSES MULTICOLORES (POST-OBLIGATOIRE)		J 6 05		707'000	47'000	7.1%	660'000	657'400.00
03.25.00.00		HAUTE ECOLE SPECIALISEE DE GENEVE				85'917'300	2'299'600	2.8%	83'617'700	78'555'614.90
03.25.00.00	361 .02901	CONTRIB. HAUTE ECOLE DE THEATRE DE SUISSE ROMANDE (HETSR)		C 1 23		320'000	-	0.0%	320'000	300'000.00
03.25.00.00	363 .03001	HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE SUISSE OCCIDENTALE (HES-SO)	LF 414.71	C 1 26 / C 1 27		34'699'000	1'202'200	3.6%	33'496'800	33'793'000.00
03.25.00.00	363 .03101	ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFORMATIQUE ET DE GESTION (ESIG)	LF 412.10	C 1 26		1'478'100	-	0.0%	1'478'100	1'495'000.00
03.25.00.00	363 .03201	ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX ARTS		C 1 10		6'914'300	-	0.0%	6'914'300	6'524'000.00
03.25.00.00	363 .03401	HES / SANTÉ-SOCIAL	LF 414.71	C 1 26 / C 1 29		29'982'000	535'400	1.8%	29'446'600	24'553'493.90
03.25.00.00	363 .03501	HAUTE ECOLE DE MUSIQUE		C 1 10		11'708'000	562'000	5.0%	11'146'000	11'163'000.00
03.25.00.00	365 .06301	CCSO GENEVE (CIM)		Loi 8646		815'900	-	0.0%	815'900	727'121.00
03.26.00.00		UNIVERSITE				278'857'000	8'773'000	3.2%	270'084'000	273'838'000.00
03.26.00.00	363 .00102	ALLOCATIONS AU FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ	LF 414.20	C 1 30		278'857'000	8'773'000	3.2%	270'084'000	273'838'000.00
03.31.00.00		OFFICE DE LA JEUNESSE				83'463'004	5'507'094	7.1%	77'955'910	81'194'761.23
03.31.00.00	362 .00801	CONTRIBUTION DE L'ETAT AU FINANCEMENT DES CRECHES *		J 6 29		2'000'000	-	0.0%	2'000'000	1'512'250.00
03.31.00.00	364 .02001	SGIPA		J 6 35	Contrat de prestations	2'361'411	-8'134'289	-77.5%	10'495'700	14'859'000.00
03.31.00.00	364 .03101	FONDATION GENEVOISE POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE		J 6 11	Convention	18'448'200	333'000	1.8%	18'115'200	17'562'000.00
03.31.00.00	365 .03101	ECOLE DES PARENTS		J 6 05		316'410	-	0.0%	316'410	316'410.00
03.31.00.00	365 .04201	POUR ENSEIGNEMENT MINEURS INVALIDES PLACES EN INSTITUTIONS PRIVÉES		J 3 55.03		330'000	-31'180	-8.6%	361'180	325'660.00
03.31.00.00	365 .04401	GROUPEMENT LIAISON GENEVOIS DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE (GLAJ)		J 6 05, rapport motion 4829-B		130'000	650	0.5%	129'350	129'350.00
03.31.00.00	365 .04701	COLONIES DE VACANCES *		J 6 05, règlement interne		1'243'750	-	0.0%	1'243'750	1'224'751.00
03.31.00.00	365 .04801	UNIONS CHRÉTIENNES		J 6 05		90'000	450	0.5%	89'550	89'550.00
03.31.00.00	365 .04901	ASSOCIATION DU SCOUTISME GENEVOIS		J 6 05		195'000	980	0.5%	194'020	194'020.00
03.31.00.00	365 .05001	FONDATION SUISSE DU SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL		Loi 9105		348'250	-	0.0%	348'250	348'250.00
03.31.00.00	365 .05301	GROUPEMENT GENEVOIS CENTRE ENTRAIDE AUX MÉTHODES ACTIVES (CEMEA)		J 6 05 / C 2 08		129'350	-	0.0%	129'350	129'350.00
03.31.00.00	365 .05401	SPORT - ENCADREMENT ET ENTRAÎNEMENT DES JEUNES (7-9 ANS)				190'000	190'000			
03.31.00.00	365 .05701	FOYER RÉSIDENCE LE VOLTAIRE	LF 412.10	J 6 15 / C 2 05 L 6347		214'980	-	0.0%	214'980	221'880.00
03.31.00.00	365 .05801	SOUTIEN A L'ENFANCE *		J 6 05 / J 6 25	Contrat de prestations avec Pro Juventute	316'660	-	0.0%	316'660	346'260.00
03.31.00.00	365 .07001	INSTITUTIONS HORS CANTON ACCUEILLANT DES MINEURS		Convention relative aux homes (2.2.1984)		179'100	-	0.0%	179'100	190'941.00
03.31.00.00	365 .07101	FONDATION OFFICIELLE DE LA JEUNESSE (FOJ)	LF 341	J 6 15 / J 6 35		13'989'600	-	0.0%	13'989'600	13'648'410.00
03.31.00.00	365 .07201	ASSOCIATION MONTBRILLANT COMMUNICATION SURDITÉ	LF 831.20	J 6 35		330'400	-	0.0%	330'400	348'010.00
03.31.00.00	365 .07301	FONDATION ENSEMBLE		J 6 35		3'656'806	3'656'806			
03.31.00.00	365 .07402	FONDATION CLAIR-BOIS		J 6 35		9'490'677	9'490'677			
03.31.00.00	365 .07501	FOYER LA CARAVELLE	LF 341	J 6 35		827'880	-	0.0%	827'880	838'780.00
03.31.00.00	365 .07601	ASTURAL	LF 341 LF 831.20	J 6 35		6'494'200	-	0.0%	6'494'200	5'610'800.00
03.31.00.00	365 .07701	ÉCOLE PROTESTANTE D'ALTITUDE (EPA)	LF 341 LF 831.20	J 6 35		1'256'350	-	0.0%	1'256'350	1'661'650.00

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION PB 2007 / B 2006		BUDGET 2006	COMPTE 2005
03.31.00.00	365 .07801	HOSPICE GÉNÉRAL	LF 341 LF 831.20	J 6 35		6'688'070	-	0.0%	6'688'070	6'373'970.00
03.31.00.00	365 .07901	ATELIER X		J 6 35		341'190	-	0.0%	341'190	344'270.00
03.31.00.00	365 .08001	ASSOCIATION CATHOLIQUE D'ACTION SOCIALE ET EDUCATIVE (ACASE)	LF 341	J 6 35		5'073'720	-	0.0%	5'073'720	4'533'220.00
03.31.00.00	365 .09901	MESURES COMPENSATION PROGRAMME ALLEGEMENT CH					-			1'753'780.96
03.31.00.00	366 .00501	APPUI SOCIAL		J 6 05		191'000	-	0.0%	191'000	195'545.42
03.31.00.00	366 .06001	EXCURSIONS SCOLAIRES / CLASSES MULTICOLORES		J 6 05 / C 1 10.21		750'000	-	0.0%	750'000	750'000.00
03.31.00.00	366 .08001	FRAIS DE PLACEMENTS		E 4 30 / J 6 05		7'880'000	-	0.0%	7'880'000	7'686'652.85
			Convention relative aux homes (2.2.1984)							
03.32.00.00		OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE				45'991'910	-118'090	-0.3%	46'110'000	43'785'607
03.32.00.00	361 .02201	SUBVENTION CANTONALE POUR LA FORMATION DE BASE - COURS INTERENTREPRISES HORS CANTON	LF 412.10	C 2 05		228'000	-46'000	-16.8%	274'000	194'321.45
03.32.00.00	363 .02401	SUBVENTION CANTONALE ORDINAIRE AU FFPP	LF 412.10	C 2 05		1'875'000	-75'000	-3.8%	1'950'000	1'694'999.00
03.32.00.00	363 .02501	SUBVENTION CANTONALE EXTRAORDINAIRE AU FFPP	LF 412.10	C 2 08		1'100'000	-	0.0%	1'100'000	1'067'725.30
03.32.00.00	365 .03501	FONDATION POUR L'AVENIR		Loi du 14.10.1944 portant une modification à la loi du 18 juin 1921 accordant une allocation à la Fondation pour l'Avenir		12'000	-	0.0%	12'000	12'000.00
03.32.00.00	365 .03901	UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE (UOG)		C 1 10 / C 2 05 /Loi 6958		983'060	-	0.0%	983'060	983'060.00
03.32.00.00	365 .05501	UNIVERSITÉ POPULAIRE DE GENÈVE		C 1 10 / C 2 05 / Amendements B1984 votés séance GC du 16.12.1983		145'000	64'410	79.9%	80'590	80'590.00
03.32.00.00	365 .08501	FONDATION POUR LA FORMATION DES ADULTES "IFAGE"	LF 412.10	C 2 08		1'293'500	-	0.0%	1'293'500	1'293'500.00
03.32.00.00	365 .08701	ÉCOLE HÔTELIÈRE DE GENÈVE	LF 412.10	C 2 05		427'850	-	0.0%	427'850	427'850.00
03.32.00.00	365 .08801	COURS À DIVERS ORGANISMES *	LF 412.10	C 2 05 / C 2 08		609'600	-20'400	-3.2%	630'000	378'698.75
03.32.00.00	365 .08901	SUBVENTION CANTONALE POUR LA FORMATION DE BASE - COURS INTERENTREPRISES *	LF 412.10	C 2 05		850'400	-41'600	-4.7%	892'000	635'888.00
03.32.00.00	365 .09001	ASSOCIATION DES RÉPÉTITOIRES - ARA		C 2 05		422'000	500	0.1%	421'500	419'890.00
03.32.00.00	365 .09101	SUBVENTION QUALIFICATION + (ARTICLE 41) *	LF 412.10	C 2 05 / C 2 08 / Extrait PV C.E. du 7.07.1999		1'293'500	-	0.0%	1'293'500	1'030'754.80
03.32.00.00	366 .00101	ALLOCATIONS D'APPRENTISSAGE		C 2 05		3'572'000	-137'000	-3.7%	3'709'000	3'131'360.00
03.32.00.00	366 .00201	REMBOURSEMENT DE TAXES POUR APPRENTIS		C 2 05		212'000	-32'000	-13.1%	244'000	223'616.50
03.32.00.00	366 .00301	ALLOCATIONS POUR LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL		C 2 05		32'000	220'000	220.0%	10'000	6'901.00
03.32.00.00	366 .00401	REMBOURSEMENT DE TAXES POUR LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL		C 1 20 / C 2 05		1'629'000	170'000	11.7%	1'459'000	1'673'887.00
03.32.00.00	366 .01001	ALLOCATIONS ÉTUDES AUTOMATIQUES		C 1 20		19'758'000	468'000	2.4%	19'290'000	19'055'685.90
03.32.00.00	366 .02001	ALLOCATIONS ÉTUDES SPÉCIALES		C 1 20		384'000	50'000	15.0%	334'000	375'501.00
03.32.00.00	366 .02101	CONVERSIONS DE PRÊTS EN ALLOCATIONS		C 1 20		624'000	-239'000	-27.7%	863'000	659'345.00
03.32.00.00	366 .03001	ALLOCATIONS D'ENTRAIDE		C 1 30		534'000	-16'000	-2.9%	550'000	543'850.00
03.32.00.00	366 .04001	REMBOURSEMENT TAXES		C 1 20		381'000	-306'000	-44.5%	687'000	761'289.50
03.32.00.00	366 .04201	REMBOURSEMENT DES ECOLAGES DE MUSIQUE		C 1 20		350'000	-10'000	-2.8%	360'000	

* voir détail en annexe

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION PB 2007 / B 2006		BUDGET 2006	COMPTE 2005
03.32.00.00	366 .05001	ALLOCATIONS D'ENCOURAGEMENT A LA FORMATION		C 1 20 / C 2 05		6'708'000	-520'000	-7.2%	7'228'000	6'937'117.85
03.32.00.00	366 .05201	CHEQUES FORMATION		C 2 05 / C 2 08		2'568'000	550'000	27.3%	2'018'000	2'197'776.00
4. INSTITUTIONS						17'563'964	288'385	1.7%	17'275'579	18'790'121.80
04.01.01.00 CONSEIL D'ETAT ET SECRETARIAT GENERAL						655'607	1'190	0.2%	654'417	570'068.85
04.01.01.00	363 .00215	FONDATION ROMANDE DE DETENTION ADMINISTRATIVE	142.20 142.31	F 2 12.04		300'000	-	0.0%	300'000	225'561.85
04.01.01.00	365 .00319	SECTIONS GENEVOISES DE SAUVETAGE SUR LE LAC LÉMAN			coutume (subv. date d'avant 1975)	32'338	-	0.0%	32'338	32'338.00
04.01.01.00	365 .00416	MUSIQUE DE LA POLICE			coutume (subv. date d'avant 1975)	42'984	-	0.0%	42'984	42'984.00
04.01.01.00	365 .00711	COMMISSION INTERNATIONALE DES JURISTES			Coutume (subv. date de 1985)	22'385	-	0.0%	22'385	22'385.00
04.01.01.00	365 .00915	PRESIDENCE : SUBVENTIONS DIVERSES *				19'900	-	0.0%	19'900	10'000.00
04.01.01.00	365 .01010	ASSOCIATION VIRES		Lai 9675		230'000	1'150	0.5%	228'850	228'850.00
04.01.01.00	365 .01112	CLUB ALPIN SUISSE			Coutume (subv. date de 1977)	8'000	40	0.5%	7'960	7'950.00
04.03.01.00 SERVICE DES VOTATIONS ET ELECTIONS						320'000	300'000	1500.0%	20'000	170'000.00
04.03.01.00	365 .08013	PARTICIPATION DE L'ETAT AUX FRAIS ELECTORAUX		Art 83 A5 05		320'000	300'000	1500.0%	20'000	170'000.00
04.03.10.00 SERVICE DE PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE HOMMES ET FEMMES						585'000	-	0.0%	585'000	905'000.00
04.03.10.00	365 .00103	F-INFORMATION - FILIGRANE		8827		515'000	-	0.0%	515'000	515'000.00
04.03.10.00	365 .00201	COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT POUR LA FORMATION ÉLÉMENTAIRE DES FEMMES		8104			-			300'000.00
04.03.10.00	365 .00300	DIVERSES ASSOCIATIONS FEMININES *		9351		70'000	-	0.0%	70'000	90'000.00
04.03.11.00 BUREAU DE L'INTEGRATION						1'110'000	-	0.0%	1'110'000	887'867.00
04.03.11.00	365 .00616	SUBVENTION AU CENTRE DE CONTACT SUISSE-IMMIGRES		A 2 55	Convention de partenariat	300'000	-	0.0%	300'000	300'000.00
04.03.11.00	365 .00810	ASSOCIATION CONTRE LE RACISME "ACOR"		A 2 55	Convention de partenariat	100'000	-	0.0%	100'000	100'000.00
04.03.11.00	365 .00916	SUBVENTIONS LIEES A DES MANDATS DE PRESTATIONS *		A 2 55		23'000	-30'000	-56.6%	53'000	30'000.00
04.03.11.00	365 .01016	UNIVERSITE POPULAIRE ALBANAISE		7995	Convention de partenariat	210'000	-	0.0%	210'000	210'000.00
04.03.11.00	365 .01115	UNIVERSITE POPULAIRE ALBANAISE (OCE FORMATION CHOMEURS)			Logistique des mesures du marché du travail (LMMT)	87'000	-	0.0%	87'000	87'000.00
04.03.11.00	365 .01201	ASSOCIATION D'ENTRAIDE AUX RÉFUGIÉS CAMARADA		8104	Convention de partenariat	240'000	-	0.0%	240'000	100'000.00
04.03.11.00	365 .01303	ASSOCIATION MAISON KULTURA		A 2 55	Convention de partenariat	30'000	30'000			
04.03.11.00	365 .09813	SUBVENTIONS LIEES AUX SUBVENTIONS COMM. FED. DES ETRANGERS *		A 2 55		40'000	-	0.0%	40'000	9'417.00
04.03.11.00	365 .09912	BUREAU DE L'INTEGRATION : SUBVENTIONS DIVERSES *		A 2 55		80'000	-	0.0%	80'000	51'450.00
04.03.12.00 DELEGUE A LA GENEVE INTERNATIONALE						254'825	-	0.0%	254'825	273'625.00
04.03.12.00	364 .00119	SUBVENTION AU CENTRE D'ACCUEIL POUR LA GENÈVE INTERNATIONALE (CAGI)			statuts du CAGI, signés par le canton de GE et la Confédération	185'300	-	0.0%	185'300	199'000.00
04.03.12.00	364 .00212	SUBVENTION AU CLUB SUISSE DE LA PRESSE			Participation de l'Etat de GE, conjointement notamment avec la Confédération et la Ville	69'525	-	0.0%	69'525	74'625.00
04.05.01.00 DIRECTION DE L'OFFICE PENITENTIAIRE						921'700	-	0.0%	921'700	935'300.00
04.05.01.00	363 .00412	FONDATION OFFICIELLE DE LA JEUNESSE - FOYER LE PERTUIS		J 6 15		921'700	-	0.0%	921'700	935'300.00

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION		BUDGET 2006	COMPTE 2005
							PB 2007 / B 2006			
04.05.02.00		PRISON DE CHAMP-DOLLON				685'000	<i>-41'350</i>	<i>-5.7%</i>	726'350	680'288.20
04.05.02.00	366 .00213	PRISON DE CHAMP-DOLLON : PECULE ET VETEMENTS		F 1 50.04		685'000	<i>-41'350</i>	<i>-5.7%</i>	726'350	680'288.20
04.05.04.00		SERVICE DE PROBATION ET D'INSERTION				177'110	-	<i>0.0%</i>	177'110	177'049.45
04.05.04.00	366 .00117	SERVICE DE PROBATION ET D'INSERTION : RECLASSEMENT DES DETENUS LIBERES		E 4 50.15		177'110	-	<i>0.0%</i>	177'110	177'049.45
04.05.05.00		SERVICE DES ETABLISSEMENTS DE DETENTION				254'722	<i>28'160</i>	<i>12.4%</i>	226'562	241'274
04.05.05.00	366 .00213	PECULE ET VETEMENTS		F 1 50.12		254'722	<i>28'160</i>	<i>12.4%</i>	226'562	241'273.50
04.90.01.00		FONDS DE LUTTE CONTRE LA DROGUE				500'000	-	<i>0.0%</i>	500'000	479'200.00
04.90.01.00	367 .00113	COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DANS LE TIERS-MONDE		E 4 70		500'000	-	<i>0.0%</i>	500'000	479'200.00
04.90.02.00		SOLIDARITE INTERNATIONALE				12'100'000	385	<i>0.0%</i>	12'099'615	13'470'449.80
04.90.02.00	365 .00229	FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION		D 1 06	Contrat de partenariat	2'500'000	385	<i>0.0%</i>	2'499'615	2'500'000.00
04.90.02.00	365 .00303	COMITE INTERNATIONAL CROIX-ROUGE (CICR)		D 1 06	Convention	3'000'000	-	<i>0.0%</i>	3'000'000	3'000'000.00
04.90.02.00	367 .00112	AIDE AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT		D 1 06		5'600'000	-	<i>0.0%</i>	5'600'000	4'769'055.00
04.90.02.00	367 .00310	AIDE AUX MISSIONS DES PAYS LES MOINS AVANCES (PMA)		D 1 06		1'000'000	-	<i>0.0%</i>	1'000'000	1'201'450.80
04.90.02.00	367 .00501	AIDE HUMANITAIRE AUX VICTIMES DU TSUNAMI		9453			-			1'999'944.00
5. CONSTRUCTION ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION						78'320'362	-2'618'051	<i>-3.2%</i>	80'938'413	76'938'261.10
05.01.00.00		CONSEIL D'ETAT, SECRETARIAT GENERAL				20'000	-	<i>0.0%</i>	20'000	20'000.00
05.01.00.00	365 .07150	ASSOCIATION HANDICAPES ARCHITECTURE URBANISME (HAU)			Lettre	20'000	-	<i>0.0%</i>	20'000	20'000.00
05.04.00.00		BÂTIMENTS				2'900'212	-278'100	<i>-8.7%</i>	3'178'312	2'332'883.25
05.04.00.00	363 .00151	FONDATION DU STADE DE GENEVE - DROIT DE SUPERFICIE (PART CFF)			7263 - 7568	325'000	<i>-10'000</i>	<i>-3.0%</i>	335'000	324'919.90
05.04.00.00	365 .06150	COUVERTURE DEFICIT EXPLOITATION DE GENÈVE-PLAGE			Convention	780'000	-	<i>0.0%</i>	780'000	740'000.00
05.04.00.00	365 .07250	LOCATION AUPRÈS DE TIERS POUR PAYS LES MOINS AVANCES (PMA)		Accord Conf-Canton-OMC, accord siège OMC annexe "L" PMA du 27.1.95		172'000	<i>-8'000</i>	<i>-4.4%</i>	180'000	
05.04.00.00	365 .07251	LOCATION AUPRÈS DE TIERS POUR OMC		Décision CF	ExPV 7297-2001 du 30 mai 2001	1'200'000	<i>200'000</i>	<i>20.0%</i>	1'000'000	844'751.35
05.04.00.00	365 .07252	LOCATION AUPRÈS DE TIERS POUR ONUSIDA			Lettre CE 722-96 du 31.7.1996	-	<i>-460'000</i>	<i>-100.0%</i>	460'000	
05.04.00.00	365 .07350	ECOLE INTERNATIONALE (DIFF. S/DROIT DE SUPERFICIE)			Conseil d'Etat	423'212	<i>-100</i>	<i>0.0%</i>	423'312	423'212.00
05.06.00.00		LOGEMENT				68'909'000	-2'779'056	<i>-3.9%</i>	71'688'056	69'511'025.45
05.06.00.00	363 .08050	SUBVENTIONS TACITES - INTERÊTS SUR DOTATIONS FIDP			Décision ICF	4'000'000	<i>-1'000'000</i>	<i>-20.0%</i>	5'000'000	4'468'999.00
05.06.00.00	363 .08051	SUBVENTIONS TACITES - INTERÊTS SUR DOTATIONS FPLC			Décision ICF	1'000'000	<i>1'000'000</i>			
05.06.00.00	365 .07151	SUBVENTION AU RASSEMBLEMENT EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE SOCIALE DU LOGEMENT			Lettre	50'000	-	<i>0.0%</i>	50'000	50'000.00
05.06.00.00	365 .08050	SUBVENTION TACITE - INTERÊTS SUR PRÊT (FONDATION UNIVERSITAIRE POUR LE LOGEMENT DES ETUDIANTS)		I 4 05		50'000	<i>4'944</i>	<i>11.0%</i>	45'056	38'381.00
05.06.00.00	365 .08150	INDEMNITE POUR RENTE DROIT SUPERFICIE + COUVERTURE BUD. EXPL. CITE U		PL en cours		819'000	<i>819'000</i>			
05.06.00.00	365 .08151	INDEMNITE POUR INT. + RENTE DROIT SUPERFICIE + COUV. BUD EXPL. EXTENSION CITE U		PL en cours		700'000	<i>700'000</i>			
05.06.00.00	366 .07750	SUBVENTION AU LOGEMENT SOCIAL		I 4 05		37'000'000	<i>-4'653'000</i>	<i>-11.2%</i>	41'653'000	41'041'712.95
05.06.00.00	366 .07850	CHARGES DES PRÊTS SANS INTÉRÊTS ET À TAUX RÉDUITS (HCM-HLM)		I 4 05		100'000	<i>-150'000</i>	<i>-60.0%</i>	250'000	97'750.55
05.06.00.00	366 .07950	ALLOCATIONS DE LOGEMENT "SECTEUR SUBVENTIONNÉ"		I 4 05		10'000'000	<i>-1'500'000</i>	<i>-13.0%</i>	11'500'000	10'519'148.30
05.06.00.00	366 .08050	ALLOCATIONS DE LOGEMENT "SECTEUR LIBRE"		I 4 05		10'100'000	<i>300'000</i>	<i>3.1%</i>	9'800'000	9'431'372.40
05.06.00.00	366 .08150	SUBVENTION EN FAVEUR DES HABITATIONS MIXTES		I 4 05		5'000'000	<i>1'700'000</i>	<i>51.5%</i>	3'300'000	3'789'719.25
05.06.00.00	366 .08250	SUBVENTION EPARGNE LOGEMENT		I 4 55		10'000	-	<i>0.0%</i>	10'000	

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION PB 2007 / B 2006		BUDGET 2006	COMPTE 2005
05.06.00.00	366 .08850	PRISES EN CHARGE DES LOYERS IMPAYÉS DE PERSONNES ÉVACUÉES ET RELOGÉES			Convention	80'000	-	0.0%	80'000	73'942.00
05.07.00.00 PATRIMOINE ET SITES						140'000	-	0.0%	140'000	140'000.00
05.07.00.00	365 .06151	FRAIS D'ENTRETIEN DU MUSÉE HABITAT RURAL DE BALLEMBERG			Convention	32'000	-	0.0%	32'000	32'000.00
05.07.00.00	365 .06250	FRAIS D'ENTRETIEN CATHÉDRALE ST-PIERRE			Conseil d'Etat	108'000	-	0.0%	108'000	108'000.00
05.09.00.00 RESSOURCES FINANCIERES						983'700	28'300	3.0%	955'400	983'700.00
05.09.00.00	363 .00350	SUBVENTION TACITE - FONDATION DU STADE DE GENEVE - INTERETS SUR LE CAPITAL DE DOTATION, contrepartie 426.02			7263 - 7568	658'780	13'380	2.1%	645'400	658'780.00
05.09.00.00	363 .00450	SUBVENTION TACITE - FONDATION DU STADE DE GENEVE - DROIT DE SUPERFICIE PART ETAT, contrepartie 427.52			7263 - 7568	324'920	14'920	4.8%	310'000	324'920.00
05.11.01.00 SERVICE CANTONAL DE LA PROTECTION CIVILE						188'450	-199'298	-51.4%	387'748	152'617.15
05.11.01.00	362 .07011	SERVICE CANTONAL DE LA PROTECTION CIVILE : INSTRUCTION (COMMUNES)	520.1	G 2 05		68'000	-71'300	-51.2%	139'300	90'204.10
05.11.01.00	362 .07211	SERVICE CANTONAL DE LA PROTECTION CIVILE : MATÉRIEL (COMMUNES)	520.1	G 2 05		113'000	-120'000	-51.5%	233'000	53'513.05
05.11.01.00	365 .07015	SERVICE CANTONAL DE LA PROTECTION CIVILE : INSTRUCTION (INSTITUTIONS. PRIVÉES)	520.1	G 2 05		650	-843	-56.5%	1'493	-
05.11.01.00	365 .07212	SERVICE CANTONAL DE LA PROTECTION CIVILE : MATÉRIEL (INSTITUTIONS. PRIVÉES)	520.1	G 2 05		2'400	-2'600	-52.0%	5'000	-
05.11.01.00	365 .09915	SERVICE CANTONAL DE LA PROTECTION CIVILE : DIVERSES SUBVENTIONS	520.1	G 2 05		4'400	-4'555	-50.9%	8'955	8'900.00
05.11.02.00 INSPECTION CANTONALE DU FEU						179'000	-189'897	-51.5%	368'897	219'996.60
05.11.02.00	362 .07015	INSPECTION CANTONALE DU FEU : SUBVENTION MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT			D 3 05 Titre X F 4 05	174'000	-184'200	-51.4%	358'200	211'396.60
05.11.02.00	365 .07111	ASSOCIATION POUR LA FORMATION DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS			F 4 05	1'000	-1'239	-55.3%	2'239	2'200.00
05.11.02.00	365 .07711	FÉDÉRATION DES CORPS DE SAPEURS-POMPIERS			F 4 05	4'000	-4'458	-52.7%	8'458	6'400.00
05.90.01.00 COMMISSION CANTONALE DU SPORT-TOTO						5'000'000	800'000	19.0%	4'200'000	3'578'038.65
05.90.01.00	362 .07016	COMMISSION CANTONALE DU SPORT-TOTO : SUBVENTIONS ORDINAIRES - COMMUNES		1 3 15.09		1'500'000	500'000	50.0%	1'000'000	1'144'500.00
05.90.01.00	362 .07110	COMMISSION CANTONALE DU SPORT-TOTO : SUBVENTIONS CONDITIONNELLES - COMMUNES		1 3 15.09		200'000	-	0.0%	200'000	-
05.90.01.00	362 .07212	SUBVENTION DE PROJETS SPORTIFS DE MOYENNE ET GRANDE ENVERGURE - COMMUNES		1 3 15.09		200'000	-	0.0%	200'000	146'688.65
05.90.01.00	365 .07012	ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS SPORTIVES - SUBVENTIONS ORDINAIRES		1 3 15.09		2'300'000	300'000	15.0%	2'000'000	2'032'550.00
05.90.01.00	365 .07112	ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS SPORTIVES - SUBVENTIONS CONDITIONNELLES		1 3 15.09		100'000	-	0.0%	100'000	88'000.00
05.90.01.00	365 .07214	SUBVENTION DE PROJETS SPORTIFS DE MOYENNE ET GRANDE ENVERGURE		1 3 15.09		500'000	-	0.0%	500'000	-
05.90.01.00	365 .08811	ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS SPORTIVES - AIDE EN FAVEUR DES SÉLECTIONS SPORTIVES CANTONALES		1 3 15.09		200'000	-	0.0%	200'000	166'300.00
6. TERRITOIRE						157'137'227	16'569'192	11.8%	140'568'035	152'303'825.99
06.01.02.00 PRESIDENCE ET SECRETARIAT GENERAL						-15'710'000	58'763	-0.4%	-15'768'763	1'345'462.50
06.01.02.00	365 .00131	PRESIDENCE ET SECRETARIAT GENERAL : SUBVENTIONS DIVERSES ASSOCIATIONS *				90'000	-	0.0%	90'000	38'380.00
06.01.02.00	365 .01014	COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LÉMAN (CGN)			convention intercantonale (accord de prestation en cours de finalisation)	1'200'000	85'763	7.7%	1'114'237	1'280'082.50
06.01.02.00	367 .00311	FORUM ENGELBERG	Débat des chambres fédérales du 11 sept. 1989		Fondé en 1990	-	-27'000	-100.0%	27'000	27'000.00
06.01.02.00	369 .00101	SUBVENTIONS PRISES EN CHARGE PAR LE FEC		9679		-17'000'000	-	0.0%	-17'000'000	
06.02.52.00 ADMINISTRATION MILITAIRE						56'500	-	0.0%	56'500	56'500.00
06.02.52.00	365 .00312	CÉRÉMONIE À LA MÉMOIRE DES SOLDATS MORTS AU SERVICE DU PAYS (MON-REPOS)				500	-	0.0%	500	500.00
06.02.52.00	365 .00614	MUSÉE MILITAIRE GENEVOIS				54'000	-	0.0%	54'000	54'000.00
06.02.52.00	365 .00716	VIEUX-ARTILLEURS (ENTRETIEN DES UNIFORMES)				2'000	-	0.0%	2'000	2'000.00

* voir détail en annexe

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE	SOUS-NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/Convention	PROJET DE BUDGET 2007		VARIATION PB 2007 / B 2006		BUDGET 2006	COMPTE 2005
06.02.59.00 CORPS DE MUSIQUE							228'000	720	0.3%	227'280	239'553.17	
06.02.59.00	363	.00105	HABILLEMENT ET ÉQUIPEMENT DES MUSIQUES CANTONALES		G 1 25.03		6'000	-	0.0%	6'000	2'222.37	
06.02.59.00	363	.00203	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX MUSIQUES CANTONALES		G 1 25.03		60'000	-	0.0%	60'000	78'000.00	
06.02.59.00	363	.00302	RÉTRIBUTION DES CHEFS DE MUSIQUE		G 1 25.03		162'000	720	0.4%	161'280	159'330.80	
06.02.70.00 SERVICE DES AFFAIRES EXTERIEURES							720'000	175'000	32.1%	545'000	464'417.00	
06.02.70.00	365	.09602	GLCT - RECTANGLE D'OR		PL en cours		80'000	-	0.0%	80'000		
06.02.70.00	365	.09814	GLCT - TELEPHERIQUE DU SALEVE		9731		300'000	150'000	100.0%	150'000	125'000.00	
06.02.70.00	365	.09912	SERVICE DES AFFAIRES EXTERIEURES : AUTRES SUBVENTIONS *				90'000	-	0.0%	90'000	90'000.00	
06.02.70.00	367	.00214	INTERREG III		8510		250'000	25'000	11.1%	225'000	249'417.00	
06.03.50.00 OFFICE CANTONAL DE LA MOBILITE (OCM)							-	-		-	24'000.00	
06.03.50.00	365	.08002	SUBVENTIONS DIVERSES								24'000.00	
06.03.51.00 TRANSPORTS COLLECTIFS							161'737'627	16'912'909	11.7%	144'824'718	141'474'178	
06.03.51.00	363	.00107	AUGMENTATION SUBVENTION AUX TPG DUE AU TRANSFERT D'ACTIF				5'300'936	5'300'936				
06.03.51.00	363	.00114	ENVELOPPE BUDGETAIRE TPG POUR LE TRAFIC D'AGGLOMERATION		PL en cours	Contrat de prestation	132'605'691	7'006'073	5.6%	125'599'618	121'586'781.00	
06.03.51.00	363	.00212	SUBVENTION SPECIALE POUR LE RENOUELEMENT DU MATERIEL ROULANT		PL en cours	Contrat de prestation	-	-12'000'000	-100.0%	12'000'000	10'280'000.00	
06.03.51.00	363	.00511	INDEMNITES AUX TPG POUR LE TRAFIC REGIONAL		PL en cours	Contrat de prestation	9'500'000	296'600	3.2%	9'203'400	9'203'400.00	
06.03.51.00	363	.00701	REDUCTION DES EFFECTIFS ET DES DEPENSES GENERALES, BUDGET 2006 TPG		PL en cours	Extrait PV CE 28.7.05 12667-2005	-	5'400'000	-100.0%	-5'400'000	-1'848'409.00	
06.03.51.00	365	.00124	SOCIETE DES MOUETTES GENEVOISES NAVIGATION S.A.			Contrat de prestation	1'736'000	-134'500	-7.2%	1'870'500	1'672'894.00	
06.03.51.00	365	.00217	GARANTIE DE RECETTES POUR UNIRESO		H 1 50	Contrat de prestation		-			-36'591.50	
06.03.51.00	365	.00404	INDEMNITÉS AUX TPN POUR LE TRAFIC RÉGIONAL		H 1 50	Convention Etat Ge - TPN	180'000	-	0.0%	180'000		
06.03.51.00	365	.00502	FRAIS COMMUNAUTÉ TARIFAIRE			Contrat de prestation	10'850'000	10'528'800	3278.0%	321'200		
06.03.51.00	365	.00602	GARANTIE POUR DIMINUTION DES CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES (PAB)	PAB 2004			700'000	400'000	133.3%	300'000		
06.03.51.00	367	.00114	INDEMNITES A LA SNCF POUR LES TRAINS REGIONAUX		H 1 50	Traité d'exploitation du 02.09.1991	690'000	-60'000	-8.0%	750'000	616'103.92	
06.03.51.00	367	.00402	PARTICIPATION LIGNES TC CONSEIL GENERAL 74 (GLCT)				175'000	175'000				
06.04.67.00 SERVICE CANTONAL DE L'ÉNERGIE							1'058'000	-	0.0%	1'058'000	1'068'932.00	
06.04.67.00	360	.00115	PROGRAMME CONFÉDÉRATION/CANTONS				28'000	-	0.0%	28'000	25'083.00	
06.04.67.00	360	.00212	INFOENERGIE				30'000	-	0.0%	30'000	31'349.00	
06.04.67.00	364	.00314	ENCOURAGEMENT A L'UTILISATION D'ENERGIES RENOUVELABLES ET A L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE		L 2 30.01	Conférence romande des délégués à l'énergie	1'000'000	500'000	100.0%	500'000	647'876.00	
06.04.67.00	364	.00414	ENCOURAGEMENT AU RECOURS A L'ENERGIE RENOUVELABLE		L 2 30.01		-	-500'000	-100.0%	500'000	352'124.00	
06.04.67.00	365	.00129	ASSOCIATION MINERGIE			Contribution		-			12'500.00	
06.05.04.00 DOMAINE NATURE ET PAYSAGE							50'100	-22'000	-30.5%	72'100	70'822.35	
06.05.04.00	365	.07912	INDEMNITÉS AUX PÊCHEURS PROFESSIONNELS POUR L'ÉCOULEMENT DU POISSON BLANC		Art 31 du Concordat intercantonal sur la pêche dans le Lac Léman du 7 oct. 1999	Convention du 6 mai 2004	2'100	-	0.0%	2'100	1'900.00	
06.05.04.00	365	.08213	SUBVENTIONS RELATIVES À LA NATURE ET AUX SITES NATURELS		M 5 35		38'000	-2'000	-5.0%	40'000	38'195.00	
06.05.04.00	365	.08311	SUBVENTIONS RELATIVES A L'EDUCATION A LA NATURE		RS 451		10'000	-20'000	-66.7%	30'000	30'727.35	

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION PB 2007 / B 2006	BUDGET 2006	COMPTE 2005
06.06.00.00	AGRICULTURE					3'288'000	-96'200 -2.8%	3'384'200	4'679'671.01
06.06.00.00	362 .08010	LUTTE OBLIGATOIRE CONTRE MALADIES ET RAVAGEURS	RS 910.1/ RS 916.20	M 2 15.06		18'000	-7'000 -28.0%	25'000	4'165.20
06.06.00.00	364 .07310	ASSOCIATION SUISSE POUR L'ENCOURAGEMENT DU CONSEIL D'EXPLOITATION EN AGRICULTURE	RS 910.1* L Agr		Fondé le 6.6.1958	52'500	- 0.0%	52'500	51'347.00
06.06.00.00	364 .07410	CENTRALE SUISSE DE CULTURE MARAÎCHÈRE		M 2 05		9'000	- 0.0%	9'000	8'581.00
06.06.00.00	364 .07510	AGRIGE - VULGARISATION	RS 910.1* L Agr	M 2 05	Convention du 20.12.2004	163'000	- 0.0%	163'000	150'000.00
06.06.00.00	364 .07610	OFFICE TECHNIQUE DE CULTURE MARAÎCHÈRE	RS 910.1* L Agr	M 2 05	Convention du 20.12.2004	91'000	- 0.0%	91'000	89'000.00
06.06.00.00	364 .07710	INSTITUT DE RECHERCHE AGRICULTURE BIOLOGIQUE		M 2 05		10'000	- 0.0%	10'000	-
06.06.00.00	364 .08910	SERVICE DE CONSULTATION EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE LAITIÈRE	RS 916.351.0	K 5 10.03			-50'000 -100.0%	50'000	72'491.50
06.06.00.00	364 .09110	CENTRE NATIONAL DU CHEVAL		Loi 9122		5'000	- 0.0%	5'000	5'000.00
06.06.00.00	364 .09210	OFFICE INTERNATIONAL DE CERTIFICATION	de l'agriculture s	M 2 05	Convention du 1.7.1988	8'000	-2'000 -20.0%	10'000	7'458.00
06.06.00.00	364 .09911	AGRICULTURE : SUBVENTIONS DIVERSES *		M 2 05		5'000	- 0.0%	5'000	-
06.06.00.00	365 .00120	MESURES D'URGENCE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE GENEVOISE	RS 910.1/ RS 914.11	M 2 36 / M 2 36.01			-		1'073'812.55
06.06.00.00	365 .00222	SUBVENTION AU FONDS DE COMPENSATION AGRICOLE		Loi 9122		300'000	- 0.0%	300'000	1'000'000.00
06.06.00.00	365 .00320	SUBVENTION AU FONDS DE PROMOTION AGRICOLE		Loi 9122		1'670'000	- 0.0%	1'670'000	1'390'000.00
06.06.00.00	365 .01017	MODES DE PRODUCTION ET MATIERES PREMIERES RENOUVELABLES		Loi 9122		50'000	- 0.0%	50'000	20'000.00
06.06.00.00	365 .01116	PRESERVATION ESPACE RURAL ET RESSOURCES NATURELLES		Loi 9122		95'000	- 0.0%	95'000	-
06.06.00.00	365 .01213	OPAGE (OFFICE DE PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES DE GENEVE)		M 2 50			-		280'000.00
06.06.00.00	365 .07210	AMÉLIORATIONS FONCIÈRES	RS 700 / 700.01	M 1 05 / M 1 05.01		40'000	- 0.0%	40'000	32'481.75
06.06.00.00	365 .07813	SOCIÉTÉS AGRICOLES		M 2 05		11'500	- 0.0%	11'500	10'759.00
06.06.00.00	365 .08012	LUTTE OBLIGATOIRE CONTRE MALADIES ET RAVAGEURS	RS 910.1/ RS 916.20	M 2 15.06		25'000	-25'000 -50.0%	50'000	
06.06.00.00	365 .08212	SUBVENTION À L'AOVG (ASSOCIATION DES ORGANISATIONS VITICOLES GENEVOISES)		M 2 05		32'000	- 0.0%	32'000	32'000.00
06.06.00.00	365 .08711	ENCOURAGEMENT À L'ÉLEVAGE ET L'AMÉLIORATION DU BÉTAIL	RS 916.31	M 3 10.03		100'000	- 0.0%	100'000	67'840.11
06.06.00.00	365 .08810	ALPAGE DU BÉTAIL GENEVOIS		M 3 15.03			-		16'200.90
06.06.00.00	365 .09011	FONDATION DU MUSÉE DU MACHINISME AGRICOLE DE CHIBLINS					-12'200 -100.0%	12'200	6'000.00
06.06.00.00	365 .09311	CONTRIBUTIONS POUR DES PRESTATIONS ÉCOLOGIQUES		M 5 30 / M 5 30.01		600'000	- 0.0%	600'000	360'534.00
06.06.00.00	365 .09912	AGRICULTURE : AUTRES SUBVENTIONS *		M 2 05		3'000	- 0.0%	3'000	2'000.00
06.08.11.00	DIRECTION DU DOMAINE DE L'EAU					110'000	- 0.0%	110'000	92'537.75
06.08.11.00	367 .00211	CIPEL (COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DU LEMAN)	Convention du 16.11.1962 entre le CF et Gouv.Rép. Française	Accord du 20.11.1980 sur la déphosphatisat ion des eaux du Lac Léman		110'000	- 0.0%	110'000	92'537.75
06.10.00.00	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					-	-20'000 -100.0%	20'000	-
06.10.00.00	363 .07150	UNIVERSITE POUR JOURNAL D'ARCHITECTURES (FACES)			lettre	-	-20'000 -100.0%	20'000	-
06.90.66.00	FONDS VITICOLE					490'000	-10'000 -2.0%	500'000	469'834.00
06.90.66.00	365 .00140	OPAGE (OFFICE DE PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES DE GENEVE)		M 2 50			-		418'152.25
06.90.66.00	365 .00231	AOVG (ASSOCIATION DES ORGANISATIONS VITICOLES GENEVOISES)		M 2 50		54'000	-11'000 -16.9%	65'000	51'681.75
06.90.66.00	365 .00320	SUBVENTION AU FONDS DE PROMOTION AGRICOLE		M 2 50		436'000	1'000 0.2%	435'000	
06.90.67.00	FONDS ENERGIE DES COLLECTIVITES PUBLIQUES					3'200'000	- 0.0%	3'200'000	1'051'252.70
06.90.67.00	361 .00115	FONDS ENERGIE DES COLLECTIVITES PUBLIQUES : SUBVENTIONS ACCORDÉES AU CANTON		L 2 40		1'800'000	- 0.0%	1'800'000	618'560.00
06.90.67.00	362 .00113	FONDS ENERGIE DES COLLECTIVITES PUBLIQUES : SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX COMMUNES		L 2 40		1'400'000	- 0.0%	1'400'000	432'692.70

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION PB 2007 / B 2006		BUDGET 2006	COMPTE 2005
06.90.78.00		FONDS CANTONAL POUR LA GESTION DES DECHETS				100'000	-	0.0%	100'000	222'813.40
06.90.78.00	362 .00111	SOUTIEN AUX ACT. D'INFO., DE SENSIBILISATION ET DE FORM. AUX COMMUNES		L 1 20 art. 36			-			120'915.40
06.90.78.00	364 .00117	SOUTIEN AUX ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION A LA SADEC		L 1 20 art. 36		100'000	-	0.0%	100'000	100'000.00
06.90.78.00	365 .00133	SOUTIEN AUX ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION A LA SADEC		L 1 20 art. 36			-			1'898.00
06.90.85.00		FONDS CANTONAL DE RENATURATION				1'440'000	-295'000	-17.0%	1'735'000	801'286.04
06.90.85.00	360 .00112	FONDS CANTONAL DE RENATURATION : PARTICIPATION A LA CONFEDERATION		L 2 05.27		20'000	-	0.0%	20'000	-
06.90.85.00	362 .00113	FONDS CANTONAL DE RENATURATION : SUBVENTIONS ACCORDEES AUX COMMUNES		L 2 05.27		200'000	-	0.0%	200'000	87'000.00
06.90.85.00	364 .08511	MANŒUVRE DU BARRAGE DU SEUJET		L 2 15.03 Conv. SIG		170'000	5'000	3.0%	165'000	164'362.15
06.90.85.00	366 .07010	FONDS CANTONAL DE RENATURATION : PARTICIPATION À DES PRIVÉS		L 2 05.27		50'000	-	0.0%	50'000	29'900.00
06.90.85.00	367 .07010	FONDS CANTONAL DE RENATURATION : PARTICIPATION DANS LE CADRE DES CONTRATS DE RIVIÈRES TRANSFRONTALIERS		L 2 05.27		1'000'000	-300'000	-23.1%	1'300'000	520'023.89
06.90.91.00		FONDS DES EPIZOOTIES				14'000	-	0.0%	14'000	-
06.90.91.00	365 .00107	SUBVENTIONS SUITE A DES EPIZOOTIES		M 3 25		14'000	-	0.0%	14'000	
06.90.92.00		FONDS DE LA FAUNE				260'000	-60'000	-18.8%	320'000	176'417.65
06.90.92.00	365 .08312	SUBVENTIONS RELATIVES À LA FAUNE		M 5 05		60'000	-	0.0%	60'000	48'294.75
06.90.92.00	365 .08412	SUBVENTIONS SUITE AUX DÉGÂTS CAUSES PAR DES SANGLIERS	RS 922.2	M 5 05			-150'000	-100.0%	150'000	81'112.20
06.90.92.00	365 .08511	SUBVENTIONS SUITE AUX DÉGÂTS CAUSES PAR DES ANIMAUX		M 5 05		200'000	90'000	81.8%	110'000	47'010.70
06.90.94.00		FONDS FORESTIER				95'000	-75'000	-44.1%	170'000	66'148.00
06.90.94.00	362 .07014	FONDS FORESTIER : SUBVENTIONS AUX COMMUNES (LIEES AUX SUBVENTIONS FEDERALES)	RS 921	M 5 10		52'000	-48'000	-48.0%	100'000	56'606.00
06.90.94.00	365 .07018	FONDS FORESTIER : SUBVENTIONS DIVERSES		M 5 10		10'000	10'000		-	-
06.90.94.00	365 .07117	FONDS FORESTIER : SUBVENTIONS DIVERSES (LIEES AUX SUBVENTIONS FEDERALES) *	RS 921	M 5 10		33'000	-37'000	-52.9%	70'000	9'542.00
7. SOLIDARITE ET EMPLOI						1'307'650'009	52'941'086	4.2%	1'254'708'923	1'195'890'672.66
07.01.00.00		PRESIDENCE ET SECRETARIAT GENERAL				-	-		-	87'513.45
07.01.00.00	365 .01711	SERVICE CIVIL		G 1 50		-	-		-	87'513.45
07.03.00.00		OFFICE CANTONAL DE L'INSPECTION ET DES RELATIONS DU TRAVAIL				-	-		-	7'881.00
07.03.00.00	365 .00213	ASSOCIATION SUISSE DU TRAVAIL À DOMICILE			cotisations		-			4'611.00
07.03.00.00	365 .00311	ASSOCIATION INTERNATIONALE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL			cotisations		-			770.00
07.03.00.00	365 .00411	ASSOCIATION INTERCANTONALE DE L'INSPECTION DES TRAVAILLEURS			cotisations		-			2'500.00
07.04.01.00		OFFICE CANTONAL DE L'EMPLOI - PART CANTONALE				430'000	-	0.0%	430'000	280'000.00
07.04.01.00	365 .00219	INTERMITTENTS DU SPECTACLE		Pas d'arrêté valide		150'000	-	0.0%	150'000	200'000.00
07.04.01.00	365 .00505	PROGRAMME D'OCCUPATION		pas de base légal formelle		200'000	-	0.0%	200'000	-
07.04.01.00	365 .05910	ASSOCIATION LE TRIALOGUE		Pas d'arrêté valide		80'000	-	0.0%	80'000	80'000.00
07.04.02.00		OFFICE CANTONAL DE L'EMPLOI - PART FEDERALE				-	-		-	194'555.95
07.04.02.00	364 .00121	SUBVENTION EN FAVEUR DE LA POLITIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL				-	-		-	194'555.95
07.09.51.00		FONDS DE PREVENTION DE LA VIOLENCE				-	-400'000	-100.0%	400'000	456'050.00
07.09.51.00	365 .09910	FONDS DE PREVENTION DE LA VIOLENCE : ACTIONS PONCTUELLES		J 4 10 04 - Pas d'arrêté valide		-	-400'000	-100.0%	400'000	456'050.00
07.11.05.01		SERVICE DU TUTEUR GENERAL ADULTE				50'000	-	0.0%	50'000	-
07.11.05.01	366 .00501	APPUI SOCIAL		J 6 05		50'000	-	0.0%	50'000	-

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION PB 2007 / B 2006	BUDGET 2006	COMPTE 2005	
07.14.11.00 DIRECTION GENERALE DE L'ACTION SOCIALE (DGAS)						361'449'776	6'101'241	1.7%	355'348'535	357'638'284
07.14.11.00	360 .00111	PART DU CANTON À L'AVS	831.10 art. 103			82'553'000	5'064'000	6.5%	77'489'000	77'489'482.00
07.14.11.00	360 .00211	PART DU CANTON À L'AI	831.20 art. 78			122'293'000	2'077'000	1.7%	120'216'000	120'796'545.00
07.14.11.00	361 .00211	CSIAP - CONFÉRENCE SUISSE DES INSTITUTIONS D'ASSISTANCE PUBLIQUE		Intercantonal		14'000	-	0.0%	14'000	13'740.00
07.14.11.00	361 .00312	CONFÉRENCE DES DIRECTEURS DES AFFAIRES SOCIALES		Intercantonal		55'602	-	0.0%	55'602	43'262.00
07.14.11.00	361 .00410	FÉDÉRATION ROMANDE ET TESSINOISE DES SERVICES DE CONSULTATION CONJUGALE		Intercantonal		4'500	-	0.0%	4'500	4'500.00
07.14.11.00	363 .00101	EPH-ETABLISSEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS POUR PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES - EPSE - FONCTIONNEMENT		LOI K 1 40 - Pas de PL valide		12'629'475	79'475	0.6%	12'550'000	13'411'173.00
07.14.11.00	363 .00112	COMMISSION MIXTE DE TOXICOMANIE		K1 75 03		4'500	-	0.0%	4'500	1'199.30
07.14.11.00	363 .00201	EPH-ETABLISSEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS POUR PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES - EPSE - UTILISATION IMMEUBLE		LOI K 1 40 - Pas de PL valide		3'020'710	-	0.0%	3'020'710	3'020'710.00
07.14.11.00	363 .00210	COMMISSION CANTONALE DE LA FAMILLE		J5 03 06		50'000	-	0.0%	50'000	128'799.70
07.14.11.00	363 .00301	EPH-CENTRE D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE - FONCTIONNEMENT		LOI K 1 35 pas de PL valide		3'657'021	167'021	4.8%	3'490'000	3'774'700.00
07.14.11.00	363 .00401	EPH-CENTRE D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE - IMMEUBLE		LOI K 1 35 pas d'arrêté valide		60'620	-	0.0%	60'620	60'620.00
07.14.11.00	364 .02001	EPH -SOCIETE GENEVOISE POUR L'INTEGRATION PROFESIONNELLE D'ADOLESCENTS ET D'ADULTES - SGIPA				8'934'289	8'934'289			
07.14.11.00	365 .00134	EMS - SUBVENTION D'EXPLOITATION *		LOI J 7 20 - Pas de PL valide		85'495'000	1'225'000	1.5%	84'270'000	89'238'415.00
07.14.11.00	365 .00232	EPH-CENTRE ESPOIR (ARMÉE DU SALUT)		LOI K 1 36 PL 9902 (2007 et 2008)		1'292'000	-	0.0%	1'292'000	243'000.00
07.14.11.00	365 .00304	EPH-FHP FONDATION POUR L'HÉBERGEMENT PERSONNES HANDICAPÉES PSYCHIQUES		LOI K 1 36 - Pas de PL valide		3'805'000	-	0.0%	3'805'000	3'872'225.00
07.14.11.00	365 .00405	EPH-FONDATION AIGUES VERTES		LOI K 1 36 - Pas de PL valide		5'664'273	127'273	2.3%	5'537'000	5'466'948.00
07.14.11.00	365 .00504	EPH-CLAIR-BOIS FONDATION EN FAVEUR DES PERSONNES POLYHANDICAPÉES		LOI K 1 36 PL 9902 (2007 et 2008)		7'085'569	-8'373'431	-54.2%	15'459'000	15'748'000.00
07.14.11.00	365 .00512	LE RACARD - CENTRE D'HÉBERGEMENT ET LIEU DE VIE AVEC SOUTIEN PSYCHOSOCIAL		Pas de PL valide	contrat de partenariat	375'000	-	0.0%	375'000	375'000.00
07.14.11.00	365 .00603	EPH-FONDATION ENSEMBLE		LOI K 1 36 - Pas de PL valide		3'085'482	-3'256'598	-51.3%	6'342'080	6'022'305.00
07.14.11.00	365 .00610	LAVI - ASSOCIATION DU CENTRE GENEVOIS DE CONSULTATION POUR LES VICTIMES D'INFRACTIONS		PL 9587 / J 4 10 - PL 9902		800'000	-	0.0%	800'000	800'000.00
07.14.11.00	365 .00702	EPH-FOYER HANDICAP		LOI K 1 36 - Pas de PL valide		4'475'946	70'946	1.6%	4'405'000	3'909'550.00
07.14.11.00	365 .00802	EPH-ASSOCIATION LA COROLLE - COMMUNAUTÉ DE L'ARCHE		LOI K 1 36		486'000	-	0.0%	486'000	200'000.00
07.14.11.00	365 .00812	CROIX ROUGE GENEVOISE		Loi 6013		850'000	-150'000	-15.0%	1'000'000	1'000'000.00
07.14.11.00	365 .00902	EPH-FONDATION TRAJETS POUR L'INTÉGRATION SOCIALE		LOI K 1 36 PL 9902 (2007 et 2008)		1'776'804	52'804	3.1%	1'724'000	1'900'000.00
07.14.11.00	365 .01002	EPH-LA MAISON DES CHAMPS		LOI K 1 36 - Pas de PL valide		1'101'943	-	0.0%	1'101'943	
07.14.11.00	365 .01102	FONDATION POUR L'EXPLOITATION DE PENSIONS POUR PERSONNES ÂGÉES LA VESPÉRALE (TERRAINS)		PL9831 - PA 649.01		416'000	-	0.0%	416'000	
07.14.11.00	365 .01811	FONDATION TRANSPORT HANDICAP - MOBILITÉ POUR TOUS		Loi 8540 (à renouveler)		150'000	-	0.0%	150'000	150'000.00
07.14.11.00	365 .02010	PRO JUVENTUTE - CARTE FAMILLE GIGOGNE		PL 9902 (2007 et 2008)		180'000	-	0.0%	180'000	180'000.00

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION PB 2007 / B 2006		BUDGET 2006	COMPTE 2005
07.14.11.00	365 .02110	ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES		PL 9902	contrat de partenariat	58'500	-	0.0%	58'500	58'500.00
07.14.11.00	365 .02211	COMPAGNA		Loi 6240 (à renouveler)		25'000	-	0.0%	25'000	25'000.00
07.14.11.00	365 .02312	PRO-FILIA GENÈVE		PL 9902 (2007 et 2008)		20'250	-	0.0%	20'250	20'250.00
07.14.11.00	365 .02410	FÉDÉRATION GENEVOISE DE SERVICES PRIVÉS DE CONSULTATIONS CONJUGALES ET FAMILIALES		Loi 5334 (à renouveler)		230'000	-	0.0%	230'000	230'000.00
07.14.11.00	365 .03210	FONDATION PHENIX		Loi 8586 (à renouveler)		370'000	-	0.0%	370'000	370'000.00
07.14.11.00	365 .03410	FORUM SANTE		Pas d'arrêté valide		40'000	-	0.0%	40'000	30'000.00
07.14.11.00	365 .03810	ASSUAS - ASSOCIATION SUISSE DES ASSURÉS		PL en cours		40'000	-	0.0%	40'000	40'000.00
07.14.11.00	365 .04010	CGV - CENTRE GENEVOIS DU VOLONTARIAT		Loi 6367 (à renouveler)		80'000	-	0.0%	80'000	80'000.00
07.14.11.00	365 .04310	TÉL 143 LA MAIN TENDUE		PL 9902 (2007 et 2008)		103'500	-	0.0%	103'500	103'500.00
07.14.11.00	365 .04410	LE CARE (CARITAS ACCUEIL RENCONTRE ECHANGE)		Pas d'arrêté valide		110'000	-	0.0%	110'000	110'000.00
07.14.11.00	365 .04510	LA COULOU - ABRI POUR SANS ABRI		Pas d'arrêté valide		100'000	-100'000	-50.0%	200'000	100'000.00
07.14.11.00	365 .04610	CENTRE SOCIAL PROTESTANT GENÈVE		Loi 5926 (à renouveler)		300'000	-	0.0%	300'000	300'000.00
07.14.11.00	365 .04710	CARITAS-GENÈVE		PL 9902		300'000	-	0.0%	300'000	300'000.00
07.14.11.00	365 .04910	ARMÉE DU SALUT - ACCUEIL DE NUIT		Pas d'arrêté valide		145'000	-	0.0%	145'000	145'000.00
07.14.11.00	365 .05110	PLURIELS - CENTRE DE CONSULTATION ET D'ÉTUDES ETHNOPSICHOLOGIQUES POUR MIGRANTS		PL 9902 (2007 et 2008)		220'000	-	0.0%	220'000	220'000.00
07.14.11.00	365 .06010	ARGOS - ASSOCIATION SPÉCIALISÉE DANS L'AIDE À L'ABSTINENCE ET À L'INSERTION DES PERSONNES TOXICO-DÉPENDANTES	812.121	PL 9902		2'800'000	-	0.0%	2'800'000	2'800'000.00
07.14.11.00	365 .06110	ASSOCIATION POUR LE BATEAU GENÈVE		Pas d'arrêté valide		200'000	-	0.0%	200'000	200'000.00
07.14.11.00	365 .06210	ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL - API		Pas d'arrêté valide		151'000	-	0.0%	151'000	151'000.00
07.14.11.00	365 .06302	ASSOCIATION ANYTAS POUR PERSONNES MENTALEMENT HANDICAPÉES		Pas d'arrêté valide		40'000	-	0.0%	40'000	40'000.00
07.14.11.00	365 .06500	ACTIONS SOUTIEN INTÉGRATION PERSONNES HANDICAPÉES		K 1 36		500'000	-	0.0%	500'000	20'968.05
07.14.11.00	365 .06610	INSIEME GENÈVE - ASSOCIATION GENEVOISE DE PARENTS ET D'AMIS DE PERSONNES MENTALEMENT HANDICAPÉES		PL 9674 (2005 2008)		60'000	-	0.0%	60'000	-
07.14.11.00	365 .07215	FONDATION TRANSPORT HANDICAP		Loi 6529 (à renouveler)		626'500	-	0.0%	626'500	626'500.00
07.14.11.00	365 .07411	FÉDÉRATION SUISSE DE CONSULTATION EN MOYENS AUXILIAIRES POUR PERSONNES HANDICAPÉES - FSCMA		Loi 6348 (à renouveler)		2'500	-	0.0%	2'500	2'500.00
07.14.11.00	365 .07512	DIVERSES ACTIONS SOCIALES PONCTUELLES		Pas d'arrêté valide		750'000	-	0.0%	750'000	251'341.00
07.14.11.00	365 .07612	PRO-INFIRMIS		PL 9902 (2007 et 2008)		140'000	-	0.0%	140'000	20'250.00
07.14.11.00	365 .07810	FONDATION CAP LOISIRS		Loi 6312 (à renouveler)		975'000	-	0.0%	975'000	975'000.00
07.14.11.00	365 .07910	ASSOCIATION ARCADE 84		PL 9902		93'462	3'462	3.8%	90'000	90'000.00
07.14.11.00	365 .08310	ANTENNE DROGUE FAMILLE - ASSOCIATION GENEVOISE DES PERSONNES CONCERNÉES PAR LES PROBLÈMES LIÉS À LA DROGUE	812.121	Pas d'arrêté valide		36'000	-	0.0%	36'000	36'000.00
07.14.11.00	365 .08812	PROJECT ASSOCIATION		Pas d'arrêté valide		38'000	-	0.0%	38'000	38'000.00
07.14.11.00	365 .08910	CEFCA - CENTRE DE FORMATION CONTINUE POUR ADULTES		Loi 6259 (à renouveler)		67'500	-	0.0%	67'500	67'500.00
07.14.11.00	365 .09110	AGIS - ASSOCIATION GENEVOISE D'INSERTION SOCIALE		PL 9902		28'350	-	0.0%	28'350	28'350.00
07.14.11.00	365 .09310	CLUB EN FAUTEUIL ROULANT GENÈVE		K 1 36		50'000	-	0.0%	50'000	50'000.00
07.14.11.00	365 .09610	ASSOCIATION RÉALISE		Pas PL valide		350'000	-	0.0%	350'000	350'000.00

* voir détail en annexe

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007		VARIATION PB 2007 / B 2006		BUDGET 2006	COMPTE 2005
07.14.11.00	365 .09710	CARREFOUR-RUE / ORGANISME DE PRÉVENTION ET D'ACTION SOCIALE		Pas d'arrêté valide		182'480	-	0.0%	182'480	182'480.00	
07.14.11.00	365 .09810	CARREFOUR PRISON		PL 9902		150'000	-	0.0%	150'000	150'000.00	
07.14.11.00	366 .00112	LAVI - ASSOCIATION DU CENTRE GENEVOIS DE CONSULTATION POUR LES VICTIMES D'INFRACTIONS (PRESTATIONS DESTINÉES AUX VICTIMES)	312.5	PL 9587 / J 4 11		581'000	-	0.0%	581'000	581'000.00	
07.14.11.00	366 .00200	INSTANCE D'INDEMNISATION LAVI	312.5	PL 9587 / J 4 12		990'000	-	0.0%	990'000	994'971.15	
07.14.11.00	366 .01002	CONTRIBUTION AU PLACEMENT HORS CANTON DANS LE CADRE DE LA CIIS				180'000		180'000			
07.14.29.00 HOSPICE GENERAL						242'502'933	-2'241'455	-0.9%	244'744'388	201'717'612.00	
07.14.29.00	363 .00119	HOSPICE GÉNÉRAL : FONCTIONNEMENT		LOI J 4 05 / PA 603.03 J 4 05		82'170'545	8'058'545	10.9%	74'112'000	47'317'612.00	
07.14.29.00	366 .00102	HOSPICE GENERAL : PRESTATIONS AUX PERSONNES PHYSIQUES				160'332'388	-10'300'000	-6.0%	170'632'388	154'400'000.00	
07.14.33.00 OFFICE CANTONAL DES PERSONNES AGEES						435'896'300	20'031'300	4.8%	415'865'000	391'941'499	
07.14.33.00	366 .00114	PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES FEDERALES (PCF) - OCPA		LOI FÉDÉRALE + LOI J 7 10 (APPLICATIO N)		248'895'066	12'895'066	5.5%	236'000'000	224'044'809.70	
07.14.33.00	366 .00214	ABONNEMENTS TPG - OCPA		LOI J 7 15 + RÈGLEMENT J 7 15 10		6'564'000	214'000	3.4%	6'350'000	6'307'770.80	
07.14.33.00	366 .00314	OFFICE CANTONAL DES PERSONNES AGEES : SERVICE SOCIAL		LOI J 4 05		10'000	-5'000	-33.3%	15'000	3'781.25	
07.14.33.00	366 .00412	PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES CANTONALES (PCC) - OCPA		LOI J 7 15		175'977'234	5'977'234	3.5%	170'000'000	158'342'318.71	
07.14.33.00	366 .00512	OFFICE CANTONAL DES PERSONNES AGEES : PRESTATIONS D'ASSISTANCE		LOI J 4 05		4'450'000	950'000	27.1%	3'500'000	2'967'818.80	
07.14.33.00	366 .00601	OFFICE CANTONAL DES PERSONNES AGEES : JOURNAL GENERATIONS				-	-	-	-	275'000.00	
07.14.51.00 SERVICE DE L'ASSURANCE-MALADIE						261'700'000	29'500'000	12.7%	232'200'000	238'723'355.45	
07.14.51.00	366 .00118	SUBSIDES AUX ASSURÉS À RESSOURCES MODESTES OU DEBITEURS		J 3 05		176'100'000	38'000'000	27.5%	138'100'000	238'723'355.45	
07.14.51.00	366 .00313	CRÉANCE IRRÉCOUVRABLES DES ASSURÉS À RESSOURCES MODESTES	LAMAL			34'500'000	4'500'000	15.0%	30'000'000		
07.14.51.00	366 .00502	SUBSIDES PARTIELS AUX ASSURÉS À RESSOURCES MODESTES	LAMAL			51'100'000	-13'000'000	-20.3%	64'100'000		
07.90.50.00 FONDS DE LUTTE CONTRE LA DROGUE						500'000	-	0.0%	500'000	395'380.35	
07.90.50.00	363 .09910	FONDS DE LUTTE CONTRE LA DROGUE : ACTIONS SOCIALES ET PONCTUELLES *		Loi cantonale - Pas d'arrêté valide		100'000	-	0.0%	100'000	-	
07.90.50.00	365 .09911	FONDS DE LUTTE CONTRE LA DROGUE : ACTIONS SOCIALES ET PONCTUELLES *		Loi cantonale - Pas d'arrêté valide		400'000	-	0.0%	400'000	395'380.35	
07.90.52.00 FONDS DU DROIT DES PAUVRES						5'121'000	-50'000	-1.0%	5'171'000	4'448'541.00	
07.90.52.00	365 .02210	AU CŒUR DES GROTTES - FOYER POUR FEMMES SEULES OU AVEC LEURS ENFANTS		Pas de PL valide		250'000	-	0.0%	250'000	250'000.00	
07.90.52.00	365 .02310	PRO MENTE SANA ASSOCIATION ROMANDE		PL 9902 (2007 et 2008)		200'000	-	0.0%	200'000	-	
07.90.52.00	365 .02510	ASSOCIATION PAROLE		PL 9902 (2007 et 2008)	contrat de partenariat	115'000	-	0.0%	115'000	-	
07.90.52.00	365 .02911	EMMAÛS GENÈVE		Pas d'arrêté valide		-	-50'000	-100.0%	50'000	-	
07.90.52.00	365 .03100	FONDATION HEALTH ON THE NET		PL 9364 (2005 2008)		700'000	-	0.0%	700'000	700'000.00	
07.90.52.00	365 .03200	SOLIDARITE FEMMES		PL 9688 (2005 2008) - PL 9902 (2007- 2008)	contrat de partenariat	600'000	-	0.0%	600'000	600'000.00	
07.90.52.00	365 .03400	ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES PERSONNES ÂGÉES EN ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (EMS) ET DE LEURS FAMILLES (APAF)		L 9426 - PL 9902 (2007- 2008)		200'000	-	0.0%	200'000	200'000.00	
07.90.52.00	365 .03500	AVIVO - ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE DE TOUS LES RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS		Pas d'arrêté valide		75'000	-	0.0%	75'000	-	

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007		VARIATION PB 2007 / B 2006		BUDGET 2006	COMPTE 2005
07.90.52.00	365 .03600	ASSOCIATION VIOL SECOURS		PL 9750 (2005-2008) - PL 9902 (2007-2008)	contrat de partenariat	240'000	-	0.0%	240'000	255'000.00	
07.90.52.00	365 .03700	ASSOCIATION CÉRÉBRAL GENÈVE		L 9359 (2004-2007)		80'000	-	0.0%	80'000	40'000.00	
07.90.52.00	365 .03800	LESTIME		L 9428 (2004-2007)		100'000	-	0.0%	100'000	100'000.00	
07.90.52.00	365 .03900	ASSOCIATION AUTREMENT AUJOURD'HUI		L 9427 (2004-2007) - PL 9902 (2007-2008)		70'000	-	0.0%	70'000	-	
07.90.52.00	365 .04000	ASSOCIATION LA PÂQUERETTE DES CHAMPS		Pas de PL valide		205'000	-	0.0%	205'000	-	
07.90.52.00	365 .04402	AIDE HUMANITAIRE EN FAVEUR DES VICTIMES DES INTEMPERIES EN SUISSE CENTRALE				-	-	-	-	200'000.00	
07.90.52.00	365 .04501	ASSOCIATION POUR L'APPARTEMENT DE JOUR		PL 9902 (2007 et 2008)	contrat de partenariat	200'000	-	0.0%	200'000	200'000.00	
07.90.52.00	365 .04602	ASPASIE		Pas de PL valide	contrat de partenariat	347'000	-	0.0%	347'000	347'000.00	
07.90.52.00	365 .04702	ENTREPRISE SOCIALE L'ORANGERIE		PL 9902 (2007 et 2008)	contrat de partenariat	171'000	-	0.0%	171'000	171'000.00	
07.90.52.00	365 .04802	SOS FEMMES		PL 9902 (2007 et 2008)	contrat de partenariat	280'000	-	0.0%	280'000	220'000.00	
07.90.52.00	365 .04902	ARABELLE FOYER D'HÉBERGEMENT AVEC CRÈCHE		PL 9902 (2007 et 2008)		500'000	-	0.0%	500'000	500'000.00	
07.90.52.00	365 .05002	IPT FONDATION INTÉGRATION POUR TOUS		PL 9902 (2007 et 2008)		160'000	-	0.0%	160'000	160'000.00	
07.90.52.00	365 .05101	MAISON GENEVOISE DES MÉDIATIONS		Pas d'arrêté valide		128'000	-	0.0%	128'000	128'000.00	
07.90.52.00	365 .09913	BÉNÉFICIAIRES DU DROIT DES PAUVRES *		LOI D 3 05		500'000	-	0.0%	500'000	377'541.00	
8. ECONOMIE ET SANTE						886'292'217	2'016'029	0.2%	884'276'188	898'177'733.58	
08.01.11.00 PRESIDENCE, SECRETARIAT GENERAL						648'066	-828'814	-56.1%	1'476'880	1'597'996.00	
08.01.11.00	361 .00210	CONFÉRENCE DIRECTEURS AFFAIRES SANITAIRES			Intercantonal	195'972	57'791	41.8%	138'181	137'500.00	
08.01.11.00	361 .00511	OBSERVATOIRE DE LA SANTE			Intercantonal	86'400	-	0.0%	86'400	82'700.00	
08.01.11.00	361 .01010	CRASS - CONFÉRENCE ROMANDE AFFAIRES SANITAIRES SOCIALES			Intercantonal	365'694	-25'605	-6.5%	391'299	377'796.00	
08.01.11.00	365 .00116	FONDATION IRIS		8815		-	-861'000	-100.0%	861'000	1'000'000.00	
08.01.15.00 SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE						90'000	-	0.0%	90'000	90'000.00	
08.01.15.00	362 .00112	SOUTIEN AUX AGENDAS 21 COMMUNAUX		A 2 60		50'000	-	0.0%	50'000	50'000.00	
08.01.15.00	365 .00221	PRIX CANTONAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE		A 2 60		40'000	-	0.0%	40'000	40'000.00	
08.02.12.00 SERVICE FINANCIER						1'150'000	-350'000	-23.3%	1'500'000	1'284'800.00	
08.02.12.00	365 .00114	SERVICE FINANCIER : RESERVE POUR DECISIONS CE ET GC			Conseil d'Etat	1'150'000	-350'000	-23.3%	1'500'000	1'284'800.00	
08.03.21.00 DIRECTION GENERALE DES CENTRES D'ACTION SOCIALE ET DE SANTE (DGCASS)						92'770'419	4'015'169	4.5%	88'755'250	89'431'331.00	
08.03.21.00	362 .00100	LOCAUX MIS A DISPOSITION DES CASS *		K 1 05		1'563'950	-	0.0%	1'563'950	1'563'950.00	
08.03.21.00	365 .00117	FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile) - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT		K 1 05		84'932'289	1'474'289	1.8%	83'458'000	84'138'581.00	
08.03.21.00	365 .00141	FSASD - SUBVENTION EN NATURE, MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL		K 1 05		239'780	239'780				
08.03.21.00	365 .00142	FSASD - SUBVENTION EN NATURE, MISE A DISPOSITION DE MATERIEL INFORMATIQUE		K 1 05		1'891'458	1'891'458				
08.03.21.00	365 .00204	DIR GEN. DES CASS - AUTRES INSTITUTIONS - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT *		K 1 05		4'142'942	409'642	11.0%	3'733'300	3'728'800.00	

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION PB 2007 / B 2006	BUDGET 2006	COMPTE 2005
08.05.11.00 DIRECTION GENERALE DE LA SANTE (DGS)						15'728'542	-411'608 -2.6%	16'140'150	16'516'598.40
08.05.11.00	361 .00113	INTERASSOCIATION DE SAUVETAGE			Convent. Intercantonale	30'000	-	30'000	29'679.50
08.05.11.00	361 .00201	CENTRE DE DOCUMENTATION LAUSANNE			Convent. Intercantonale	20'000	-	20'000	
08.05.11.00	361 .00301	PIPADES				10'000	10'000		
08.05.11.00	363 .00216	HUG - CENTRALE 144		K 1 21		1'757'000	-	1'757'000	1'757'000.00
08.05.11.00	364 .00101	ONEX SANTE				50'000	50'000		
08.05.11.00	365 .00138	ACTION DE PREVENTION DE LA SANTE *		RD-490A		663'392	-726'608	1'390'000	1'083'895.50
08.05.11.00	365 .02112	LIGUE PULMONAIRE GENEVOISE	818.101	K 1 15		12'150	-	12'150	12'150.00
08.05.11.00	365 .02212	LIGUE GENEVOISE CONTRE LE RHUMATISME	818.101	K 1 15		91'000	10'000	81'000	81'000.00
08.05.11.00	365 .07014	GROUPE SIDA-GENÈVE		6064	contrat de partenariat	1'770'000	250'000	1'520'000	1'520'000.00
08.05.11.00	365 .07115	DIALOGAI		6064	contrat de partenariat	705'000	25'000	680'000	680'000.00
08.05.11.00	365 .07209	PVA (PERSONNES VIVANT AVEC)		6064	contrat de partenariat	210'000	10'000	200'000	200'000.00
08.05.11.00	365 .07309	MINISTERE SIDA		6064	contrat de partenariat	-	-	-	180'000.00
08.05.11.00	365 .07401	PREMIERE LIGNE		6064	contrat de partenariat	2'560'000	60'000	2'500'000	2'500'000.00
08.05.11.00	365 .07511	DIVERSES ACTIONS DE PREVENTION		RD-490A			-		287'189.50
08.05.11.00	365 .07610	ASH-GENEVE ASSOCIATION SUISSE DES INFIRMIERES-INFIRMIERS SECTION DE GENEVE		K 2 05		150'000	-	150'000	150'000.00
08.05.11.00	365 .07811	CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA SANTE PUBLIQUE			Convent. Intercantonale		-		20'000.00
08.05.11.00	365 .07911	ASSOCIATION POUR LA PRÉVENTION DU TABAGISME		acc. Prest.		500'000	-	500'000	500'000.00
08.05.11.00	365 .08210	FONDATION GENEVOISE POUR LE DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN		RD-490A		1'000'000	-	1'000'000	1'000'000.00
08.05.11.00	365 .08513	FEGEMS (FEDERATION GENEVOISE DES EMS)			Contrat de partenariat	2'500'000	200'000	2'300'000	3'500'000.00
08.05.11.00	365 .08601	ASFAG				100'000	100'000		
08.05.11.00	366 .00212	HOSPITALISATION HORS CANTON	832.1			3'600'000	-400'000	4'000'000	3'015'683.90
08.05.41.00 SERVICE DU PHARMACIEN CANTONAL						-	-77'598 -100.0%	77'598	76'500.00
08.05.41.00	361 .00311	CENTRE SUISSE INFORMATION TOXICOLOGIQUE			Intercantonale	-	-63'598	63'598	62'500.00
08.05.41.00	365 .07211	ASSOCIATION DES PHARMACIENS		K 3 05		-	-14'000	14'000	14'000.00
08.06.20.00 HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE (HUG)						746'845'000	3'050'000 0.4%	743'795'000	765'766'800.00
08.06.20.00	363 .00119	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE (HUG)		K 2 05		671'845'000	3'050'000	668'795'000	690'766'800.00
08.06.20.00	363 .00209	SUBVENTION RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE (HUG)		K 2 05		75'000'000	-	75'000'000	75'000'000.00
08.06.30.00 CLINIQUE DE JOLIMONT ET MONTANA						17'320'390	-230'000 -1.3%	17'550'390	15'896'108.00
08.06.30.00	363 .00119	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT CLINIQUE DE JOLIMONT ET MONTANA		K 2 05		15'745'000	-230'000	15'975'000	15'896'108.00
08.06.30.00	363 .00202	SUBVENTION UTILISATION TERRAINS ET BATIMENTS		K 2 05		1'575'390	-	1'575'390	
08.07.11.00 DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES						623'000	65'000 11.6%	558'000	970'500
08.07.11.00	360 .00114	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ACCORDÉE À L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME			cotisation	13'000	-	13'000	13'000.00
08.07.11.00	365 .00207	PRIX MICHEL BAETTIG				5'000	5'000		
08.07.11.00	365 .00314	LEONARDO			Accord intercantonal	25'000	-	25'000	25'000.00
08.07.11.00	365 .00315	FONDATION POUR LE TOURISME		I 1 60		485'000	-	485'000	932'500.00
08.07.11.00	365 .00506	BIO ALPS				60'000	60'000		
08.07.11.00	365 .00604	FFSRT (FONDATION FRANCO-SUISSE POUR RECHERCHES ET TECHNOLOGIES)			Accord international	35'000	-	35'000	

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES DE 2005 A 2007 PAR DEPARTEMENT ET PAR SERVICE

L'historique est retraité (en italique) pour faciliter la comparaison entre les exercices

SERVICE	NATURE SOUS- NATURE	LIBELLÉ	Numéros de lois fédérales	Numéros de lois cantonales	Contrat/ Convention	PROJET DE BUDGET 2007	VARIATION PB 2007 / B 2006	BUDGET 2006	COMPTE 2005	
08.07.21.00		OFFICE PROMOTION ECONOMIQUE				9'245'000	-3'272'320	-26.1%	12'517'320	4'928'900.18
08.07.21.00	363 .00103	SUBVENTION FAE - FONDATION AIDE AUX ENTREPRISES		1 1 37		5'700'000	-3'429'820	-37.6%	9'129'820	
08.07.21.00	364 .00102	MIPIM				110'000	110'000			
08.07.21.00	364 .00115	PROMOTION ECONOMIQUE FRAIS DE FONCTIONNEMENT		1 1 36		-	-193'500	-100.0%	193'500	979'360.03
08.07.21.00	364 .00202	BIODATA				50'000	50'000			
08.07.21.00	364 .00302	BIO ALPS - ADM.				60'000	60'000			
08.07.21.00	364 .00401	PRIX INDUSTRIE ET HORLOGERIE				31'000	31'000			
08.07.21.00	365 .00514	OFFICE GENEVOIS DE CAUTIONNEMENT MUTUEL POUR COMMERÇANTS ET ARTISANS		pas de base légale formelle			-			100'000.00
08.07.21.00	365 .00615	OFFICE SUISSE D'EXPANSION COMMERCIALE			cotisation	4'000	-	0.0%	4'000	4'000.00
08.07.21.00	365 .00715	OGCM (OFFICE GENEVOIS DE CAUTIONNEMENT MUTUEL)		pas de base légale formelle			-			47'500.00
08.07.21.00	365 .00914	SERVICE DE L'INTÉRÊT AUX PMI		1 1 37			-			23'236.95
08.07.21.00	365 .01212	INCUBATEUR - E-CLOSION		9067		2'300'000	100'000	4.5%	2'200'000	2'022'711.00
08.07.21.00	365 .01302	SUBVENTION OPI		Arrêté du CE du 21.11.2001		990'000	-	0.0%	990'000	992'500.00
08.07.21.00	365 .09916	INSTITUTIONS PRIVEES				-	-		-	759'592.20
08.07.31.00		OFFICE CANTONAL DE L'INSPECTION DU COMMERCE				15'600	-	0.0%	15'600	15'600.00
08.07.31.00	365 .00115	FEDERATION ROMANDE DES CONSOMMATRICES, SECTION GENEVOISE			cotisation	15'600	-	0.0%	15'600	15'600.00
08.90.98.00		PREVENTION DU JEU				200'000	-	0.0%	200'000	-
08.90.98.00	365 .04311	RIEN NE VA PLUS - CENTRE DE PREVENTION DES PROBLEMES DU JEU EXCESSIF		9576		154'800	-	0.0%	154'800	-
08.90.98.00	365 .09702	ACTION PRÉVENTION DU JEU *		1 3 12		45'200	-	0.0%	45'200	
08.90.99.00		DIME DE L'ALCOOL				1'656'200	56'200	3.5%	1'600'000	1'602'600.00
08.90.99.00	365 .00110	DIME DE L'ALCOOL : ACTIONS DE PRÉVENTIONS *		D 1 30.04		1'100'000	-	0.0%	1'100'000	1'102'600.00
08.90.99.00	365 .00206	FEGPA - FEDERATION GENEVOISE POUR LA PREVENTION DE L'ALCOOLISME		acc. Prest.		446'200	16'200	3.8%	430'000	430'000.00
08.90.99.00	365 .00302	CROIX-BLEUE GENEVOISE		acc. Prest.		110'000	40'000	57.1%	70'000	70'000.00
14. POUVOIR JUDICIAIRE						11'255'000	1'052'067	10.3%	10'202'933	9'738'343.19
14.01.00.00		ADMINISTRATION DU POUVOIR JUDICIAIRE				11'255'000	1'052'067	10.3%	10'202'933	9'738'343.19
14.01.00.00	366 .00110	EMOLUMENTS DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE	143A LOJ	ART. 6 CEDH 29 et 30 Cst		1'670'000	329'674	24.6%	1'340'326	1'497'352.10
14.01.00.00	366 .00215	TRADUCTIONS, TÉMOINS, EXPERTISES AJ	143A LOJ	ART. 6 CEDH 29 et 30 Cst		124'812	-188	-0.2%	125'000	115'648.99
14.01.00.00	366 .00311	FRAIS D'ASSISTANCE JURIDIQUE	143A LOJ	ART. 6 CEDH 29 et 30 Cst		9'460'188	722'581	8.3%	8'737'607	8'125'342.10

DETAIL DES SUBVENTIONS N'AYANT PAS DE LIGNE PROPRE

CR	Nature et sous-nature	Libellé	PB 2007
DIP			9'928'180
03.11.00.00	365.00701	Aide aux formations indépendantes	490'000
		Alias Compagnie / Guilherme Botelho	160'000
		Cie 100% Acrylique / Evelyne Castellino	120'000
		ADC - Ass. Pour la Danse contemporaine / Claude Ratzé - Nicole Simon-Vermot	210'000
03.11.00.00	365.02301	Grandes manifestations	397'500
		Archipel - Musique d'aujourd'hui / Marc Texier	60'000
		Fondation pour l'Ecrit / Pierre-Marcel Favre	250'000
		Festival Black Movie / M. Watzlawick - V. Bercher	50'000
		Les autres bénéficiaires ne sont pas connus dans le cadre budgétaire (montants accordés sur étude des dossiers reçus). Solde 37'500 F.	
03.11.00.00	365.02701	Aide ponctuelle à la culture	1'295'000
		Rubrique prévue pour le financement de projets ponctuels non connus à l'avance (octroi sur étude des dossiers reçus dans le courant de l'année)	
03.11.00.00	365.06601	Aide aux compagnies indépendantes	590'000
		Teatro Malandro / Omar Porras	150'000
		Théâtre Spirale / Patrick Mohr	120'000
		Helvetic Shakespeare Company / Valentin Rossier	120'000
		Compagnie Confiture / Philippe Cohen	100'000
		Fondation Parano / Gilles Jobin	100'000
03.11.00.00	365.06701	Diffusion et échanges culturels	524'870
		Rubrique prévue pour le financement de projets ponctuels non connus à l'avance (octroi sur étude des dossiers reçus dans le courant de l'année)	
03.11.00.00	365.06801	Contribution à la promotion de la paix	218'900
		Rubrique prévue pour le financement de projets ponctuels non connus à l'avance (octroi sur étude des dossiers reçus dans le courant de l'année)	
03.11.00.00	365.09801	Subventions ponctuelles	98'000
		Rubrique prévue pour le financement de projets ponctuels non connus à l'avance (octroi sur étude des dossiers reçus dans le courant de l'année)	
03.31.00.00	362.00801	Contribution de l'Etat au financement des crèches	2'000'000
		Les communes bénéficiaires ne sont pas connues dans le cadre budgétaire. L'octroi se fait selon la loi et le règlement d'application (en fonction des places de crèches réelles à la rentrée scolaire 2006)	
03.31.00.00	365.04701	Colonies de vacances	1'243'750
		Bien que les bénéficiaires sont en général les mêmes d'une année à l'autre, les montants octroyés pour les colonies et camps de vacances ne sont pas connus dans le cadre budgétaire (octroi en fonction des journées de camps réelles)	
03.31.00.00	365.05801	Soutien à l'enfance	316'660
		Pro Juventute	
		Fédération Genève enfants	
		Bureau genevois d'adoption	
		Espace adoption	
		Les attributions définitives seront connues ultérieurement.	
03.32.00.00	365.08801	Cours à divers organismes	609'600
		Voie-F	197'500
		Association Lire et Ecrire	44'800
		Les autres bénéficiaires et montants octroyés ne sont pas connus dans le cadre budgétaire mais font l'objet de prévisions (octroi en fonction des dépenses déterminantes des organisateurs de cours et stages de perfectionnement et des reconnaissances des acquis par le CEBIG)	
03.32.00.00	365.08901	Subv. cantonale pour la formation de base - Cours interentreprise	850'400
		Les bénéficiaires et montants octroyés ne sont pas connus dans le cadre budgétaire mais font l'objet de prévisions (octroi en fonction des cours pratiques de formation dispensés par les associations professionnelles et leur coût effectif)	

DETAIL DES SUBVENTIONS N'AYANT PAS DE LIGNE PROPRE

CR	Nature et sous-nature	Libellé	PB 2007
03.32.00.00	365.09101	Subv. Qualification+	1'293'500
		Les bénéficiaires et montants octroyés ne sont pas connus dans le cadre budgétaire mais font l'objet de prévisions (octroi en fonction des heures de formations suivies et du nombre de bilans de compétences réalisés au CEBIG)	
DI			232'900
04.01.01.00	365.00915	Conseil d'Etat et Secrétariat général "Subventions diverses"	19'900
		Rubrique prévue pour le financement de manifestations ou d'activités ponctuelles non connues à l'avance	19'900
04.03.10.00	365.00300	Service pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes "Diverses associations féminines"	70'000
		Association pour les archives de la vie privée	30'000
		Centre de liaison des associations féminines genevoises	30'000
		Autres divers non connus à ce jour	10'000
04.03.11.00	365.00916	Bureau de l'intégration "Subventions liées à des mandats de prestations"	23'000
		Rubrique prévue pour le financement de manifestations ou d'activités ponctuelles non connues à l'avance	23'000
04.03.11.00	365.09813	Bureau de l'intégration "Subventions liées aux subventions commission fédérale des étrangers"	40'000
		Rubrique prévue pour le financement de manifestations ou d'activités ponctuelles non connues à l'avance	40'000
04.03.11.00	365.09912	Bureau de l'intégration "Subventions diverses"	80'000
		Rubrique prévue pour le financement de manifestations ou d'activités ponctuelles non connues à l'avance	80'000
DT			221'000
06.01.02.00	365.00131	Présidence et secrétariat général : subventions diverses associations	90'000
		Association pour le droit à l'environnement	5'000
		Diverses demandes non répétitives	85'000
06.02.70.00	365.09912	Service des affaires extérieures : Autres subventions	90'000
		Agedri	15'000
		Divers projets transfrontaliers	75'000
06.06.00.00	364.09911	Agriculture : Subventions diverses	5'000
		Diverses demandes non répétitives	5'000
06.06.00.00	365.09912	Agriculture : Autres subventions	3'000
		Diverses demandes non répétitives	3'000
06.90.94.00	365.07117	Fonds forestier : Subventions diverses(liées aux subv. Féd.)	33'000
		Diverses demandes non répétitives	33'000
DSE			86'495'000
07.14.33.00	365.00134	EMS - SUBVENTION D'EXPLOITATION	85'495'000
		Armée du Salut - Amitié Résidence	
		Arénières, Résidence Les	
		Beauregard Résidence	
		Béthel Foyer	
		Bon Séjour Résidence de	
		Bruyères, Les	
		Butini	
		Champagne, Résidence de la	
		Charmettes, Les	
		Charmilles, Les	
		Châtaigniers, Les	
		Coccinelle, La	
		Eynard Fatio	
		Fort Barreau, Résidence	
		Franchises, Résidence des	

DETAIL DES SUBVENTIONS N'AYANT PAS DE LIGNE PROPRE

CR	Nature et sous-nature	Libellé	PB 2007
07.14.33.00	365.00134	EMS - SUBVENTION D'EXPLOITATION	
		Genévriers, Les	
		Hanna, Résidence d'	
		Happy Days, Résidence	
		Jardins de Choulex, Résidence Les	
		Jura, Résidence	
		Lauriers, Les	
		Léman, Le	
		Louvière, Domaine de la	
		Maison de retraite du Petit-Saconnex	
		Mandement, Résidence	
		Marronniers, Les	
		Méridienne, La	
		Mimosas, Les	
		Nant-d'Avril, Résidence	
		Notre-Dame	
		Nouveau-Kermont, Le	
		Pervenches, Les	
		Petite Boissière, La	
		Pressy, Maison de	
		Prieuré, Le	
		Providenza, La	
		Rhodanienne, La	
		Saconnay, Résidence	
		St-Paul, Foyer	
		Sapins, Résidence Les	
		Terrassière, La	
		Tilleuls, Résidence Les	
		La Tour, Maison de	
		Tourangelle, La	
		Val Fleury	
		Vallon, Foyer	
		Vendée, Résidence	
		Vessy, Maison	
		Villa Mona	
		Villereuse, Résidence	
		Autres divers non connus à ce jour	
07.90.50.00	365.09910	FONDS DE LUTTE CONTRE LA DROGUE : ACTIONS SOCIALES ET PONCTUELLES	100'000
		Rubrique prévue pour le financement de manifestations ou d'activités ponctuelles non connues à l'avance. A ce jour sont prévus :	
		Faculté de médecine IMSP-CMU	
		LaOLA Jeunesse et sports	
		HUG - Service d'abus de substances	
		Autres divers non connus à ce jour	
07.90.50.00	365.09911	FONDS DE LUTTE CONTRE LA DROGUE : ACTIONS SOCIALES ET PONCTUELLES	400'000
		Rubrique prévue pour le financement de manifestations ou d'activités ponctuelles non connues à l'avance. A ce jour sont prévus :	
		Lola	
		Le Bateau	
		Association Mamajah	
		Formation GREAT	
		Association Première ligne	
		HUG - Service d'abus de substances	

DETAIL DES SUBVENTIONS N'AYANT PAS DE LIGNE PROPRE

CR	Nature et sous-nature	Libellé	PB 2007
07.90.52.00	365.09913	BÉNÉFICIAIRES DU DROIT DES PAUVRES	500'000
		UNIGE - Faculté de médecine	
		Association Atelier d'art	
		Association Première ligne	
		Autres divers non connus à ce jour	
		Rubrique prévue pour le financement de manifestations ou d'activités ponctuelles non connues à l'avance. A ce jour sont prévus :	
		Handicap Architecture Urbanisme - HAU	
		Association l'Atelier d'Art	
		CIPRET	
		Mouvement populaire des familles	
		Pro Senectute	
		Pro Juventute	
		Communauté Israélite de Genève - service social	
		Association Le Relais	
		Association Avant'âge	
		Association Colis du Cœur	
		Association Foyer Arabelle	
		Association Un Enfant, Un Cadeau	
		Association La Virgule	
		Centre de consultation pour les victimes d'abus sexuels - CTAS -	
		Danse-Habile	
		Elisa, Asile	
		Fête de l'Espoir - Association Pour y Croire Encore	
		Le Mouvement de Genève	
		Pro Senectute Suisse	
		Service social de la communauté israélite de Genève	
		Service suisse de la sclérose en plaque - Centre romand SEP	
		Université Ouvrière de Genève	
		Autres divers non connus à ce jour	
	DES		7'515'484
08.03.21.00	362.00100	LOCAUX MIS A DISPOSITION DES CASS	1'563'950
		Ville de Genève	400'000
		Carouge	30'000
		Lancy	50'000
		Trois-Chêne	100'000
		Vernier	983'950
08.03.21.00	365.00204	DGCAS : Autres institutions	4'142'942
		Foyer de jour Aux 5 Colosses	379'500
		Foyer de jour Butini	405'000
		Foyer de jour De la Rive	368'942
		Foyer de jour Le Caroubier	387'700
		Foyer de jour Livada	397'450
		Foyer de jour Soubeyran	397'450
		Foyer de jour Oasis	382'500
		Foyer de jour Relais Dumas	369'200
		SOS Pharmaciens	124'500
		Coopérative de soins infirmiers	340'500
		Soins Palliatifs	7'800
		Sages-femmes à domicile	497'100
		Service d'ergothérapie ambulatoire	35'300
		Foyers de jour (subvention reprise de la Ville)	50'000
08.05.11.00	365.00138	DGS : Actions de prévention de la santé	663'392
		Actions cancer du sein	50'000
		Stop-suicide	65'000
		Fourchette Verte	150'000
		Actions ponctuelles	398'392

DETAIL DES SUBVENTIONS N'AYANT PAS DE LIGNE PROPRE

CR	Nature et sous-nature	Libellé	PB 2007
08.90.98.00	365.09702	Actions de prévention du jeu	45'200
		Actions ponctuelles	45'200
08.90.99.00	365.00110	Dime de l'alcool : actions de prévention	1'100'000
		Fondation officielle de la jeunesse - FOJ	10'000
		GREAT	31'000
		ISPA	30'000
		CIPRET	500'000
		FEGPA	500'000
		Actions ponctuelles	29'000

INVESTISSEMENTS "NETS-NETS"

(Investissements à amortir dans le compte de fonctionnement)
P- BUDGET 2007

P-Budget 2007	Budget 2006	Comptes 2005
Hors impacts transfert AIG et TPG		
266'200'718	261'230'410	205'756'085.19 Loi budgétaire annuelle (LBA) (natures 51, 52 et 57)
2'593'723	6'340'914	10'322'712.83 Train annuel des lois (TA) (natures 53 et 55)
432'465'330	349'092'949	161'065'758.33 Grands Travaux (GT) (natures 50, 54 et 56)
-200'000'000	-149'000'000	Réduction globale des investissements
4'200'000	2'600'000	2'241'594.65 Autres dépenses portées à l'actif (nature 58)
505'459'771	470'264'273	379'386'151.00 Dépenses d'investissements (hors i.i.)
33'632'500	4'905'041	6'943'924.55 Loi budgétaire annuelle (LBA) (natures 61, 62, 63 et 67)
11'163'206	15'376'266	18'484'663.20 Train annuel des lois (TA) (nature 65)
5'345'000	2'587'473	16'033'979.25 Grands Travaux (GT) (natures 64 et 66)
	12'000'000	Fondation d'aide aux entreprises
4'000'000	4'062'500	4'062'500.00 Reprise des amortissements (nature 68)
54'140'706	38'931'280	45'525'067.00 Recettes d'Investissements (hors i.i.)
451'319'065	431'332'993	333'861'084.00 INVESTISSEMENTS NETS
Impacts transfert AIG et TPG		
24'000'000		Dépenses d'investissements (LBA)
3'126'850		Dépenses d'investissements (GT)
223'676'167		Recettes d'investissements
254'769'748	431'332'993	333'861'084.00 INVESTISSEMENTS NETS
-57'100'000	-45'600'000	-8'381'740.86 Investissements nets autofinancés
-64'498'623	-55'895'635	-10'011'599.00 Investissements nets non-amortis (natures 500+510+52+58-62-68)
133'171'125	329'837'358	315'467'744.14 INVESTISSEMENTS NETS-NETS TOTAL

INVESTISSEMENTS "NETS-NETS"

(Investissements à amortir dans le compte de fonctionnement)

P- BUDGET 2007

HORS TRANSFERTS D'ACTIFS

P-Budget 2007	Budget 2006	Comptes 2005	
266'200'718	261'230'410	205'756'085.19	Loi budgétaire annuelle (LBA) (natures 51, 52 et 57)
2'593'723	6'340'914	10'322'712.83	Train annuel des lois (TA) (natures 53 et 55)
432'465'330	349'092'949	161'065'758.33	Grands Travaux (GT) (natures 50, 54 et 56)
-200'000'000	-149'000'000		Réduction globale des investissements
4'200'000	2'600'000	2'241'594.65	Autres dépenses portées à l'actif (nature 58)
505'459'771	470'264'273	379'386'151.00	Dépenses d'investissements (hors i.i.)
33'632'500	4'905'041	6'943'924.55	Loi budgétaire annuelle (LBA) (natures 61, 62, 63 et 67)
11'163'206	15'376'266	18'484'663.20	Train annuel des lois (TA) (nature 65)
5'345'000	2'587'473	16'033'979.25	Grands Travaux (GT) (natures 64 et 66)
	12'000'000		Fondation d'aide aux entreprises
4'000'000	4'062'500	4'062'500.00	Reprise des amortissements (nature 68)
54'140'706	38'931'280	45'525'067.00	Recettes d'Investissements (hors i.i.)
451'319'065	431'332'993	333'861'084.00	INVESTISSEMENTS NETS
-57'100'000	-45'600'000	-8'381'740.86	Investissements nets autofinancés
-39'896'300	-55'895'635	-10'011'599.00	Investissements nets non-amortis (natures 500+510+52+58-62-68)
354'322'765	329'837'358	315'467'744.14	INVESTISSEMENTS NETS-NETS TOTAL

LOI BUDGETAIRE ANNUELLE
(natures 51, 52, 57)
y.c. impact des transferts d'actifs AIG et TPG

		Projet de budget 2007	Variation 2007 / 2006		Budget 2006	Compte 2005
Total		290'200'718	28'970'308	11.1%	261'230'410	205'756'085.19
02 Finances		24'000'000	24'000'000		-	-
02.03.02 Gestion de la trésorerie	523.00701 Augmentation du capital de dotation des TPG	24'000'000.00	24'000'000.00			
03 Instruction publique		16'591'190	1'442'967	9.5%	15'148'223	11'322'533.67
03.04.12 Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques		0.00			0.00
03.06 Office de la jeunesse	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques		0.00			0.00
03.11 Secrétariat général	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques	20'000.00	2'000.00	11.1%	18'000.00	
	516.03900 Remplacement de véhicules ou engins		-52'000.00	-100.0%	52'000.00	
	519.00150 Biens du patrimoine culturel-relations (loi d 3 35/35.01)		0.00			96'685.00
	519.00250 Achats d'oeuvres mobiles	200'000.00	0.00		200'000.00	
03.12 Services administratifs et financiers	519.00350 Commande d'oeuvres intregrees a l'espace public	325'000.00	-102'000.00	-23.9%	427'000.00	
	516.01200 Remplacement matériel pour cuisines et cafeterias	230'000.00	87'000.00	60.8%	143'000.00	128'455.80
	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques	20'000.00	1'777.00	9.8%	18'223.00	
03.21 Enseignement primaire	526.07100 Prêts aux étudiants et apprentis (ecoles diverses)		0.00			531'156.85
	516.00900 Acquisition de véhicules ou engins	50'000.00	0.00		50'000.00	
	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques	139'750.00	-95'250.00	-40.5%	235'000.00	187'477.15
03.22 Cycle d'orientation	516.03900 Remplacement de véhicules ou engins		0.00			48'765.00
	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques	695'000.00	-109'000.00	-13.6%	804'000.00	580'610.23
03.23.01 Direction générale et services communs - Enseignement secondaire postobligatoire	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques	300'000.00	134'000.00	80.7%	166'000.00	105'791.80
03.23.02 Collège de Genève et Ecoles de commerces	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques	528'000.00	64'000.00	13.8%	464'000.00	634'775.45
03.23.03 Collège pour adultes	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques		0.00			574.20
	516.00200 Acquisition de matériel et machines pédagogiques	80'000.00	-12'000.00	-13.0%	92'000.00	23'958.10
03.23.04 Classes d'accueil	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques		0.00			780.65
	516.00200 Acquisition de matériel et machines pédagogiques	100'000.00	8'000.00	8.7%	92'000.00	125'680.00
03.23.05 Ecoles de culture générale	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques	112'300.00	4'300.00	4.0%	108'000.00	193'964.06
03.23.11 Ecoles d'arts	516.07301 Equipement infographique	60'000.00	5'000.00	9.1%	55'000.00	61'926.00
	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques	1'556'500.00	170'500.00	12.3%	1'386'000.00	1'451'047.31
03.23.12 CEPTA - Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques	255'000.00	116'000.00	83.5%	139'000.00	125'664.95
03.23.13 CEPL	516.03900 Remplacement de véhicules ou engins	131'000.00	131'000.00	#DIV/0!		35'969.30
	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques	162'000.00	105'000.00	n.s.	57'000.00	74'919.05
03.23.20 Service école médias	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques	279'840.00	77'840.00	38.5%	202'000.00	354'917.95
03.23.14 Ecoles d'ingénieurs	516.03900 Remplacement de véhicules ou engins		-25'000.00	-100.0%	25'000.00	26'690.00
	516.00200 Acquisition de matériel et machines pédagogiques		0.00			154.40
03.24 Centre de formation professionnelle santé-social	516.07400 UNI - acquisition de matériel pédagogique	10'200'000.00	854'000.00	9.1%	9'346'000.00	6'199'999.99
03.31 Office de la jeunesse	516.00200 Acquisition de matériel et machines pédagogiques	10'000.00	-5'000.00	-33.3%	15'000.00	26'911.15
	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques	250'000.00	3'000.00	1.2%	247'000.00	72'118.40
	516.03900 Remplacement de véhicules ou engins	50'000.00	0.00		50'000.00	15'347.00
03.32 OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue	516.00200 Acquisition de matériel et machines pédagogiques		0.00			6'963.50
	516.03200 Remplacement de matériel et machines pédagogiques		-27'000.00	-100.0%	27'000.00	31'053.10
	526.00100 Prêts aux étudiants et apprentis (perfectionnement prof.)	100'000.00	70'000.00	n.s.	30'000.00	
	526.07100 Prêts aux étudiants et apprentis (ecoles diverses)	736'800.00	36'800.00	5.3%	700'000.00	
	575.03501 OOF - Institutions privées		0.00			175'394.00
04 Institutions		5'393'028	950'711	21.4%	4'442'317	4'516'896.83
04.01.01 Conseil d'Etat et secrétariat général - DI	516.03300 Remplacement de mobilier	85'000.00	6'840.00	8.8%	78'160.00	64'358.80
04.03.05 Service des automobiles et de la navigation	516.03100 Remplacement de matériel, machines	60'000.00	-27'355.00	-31.3%	87'355.00	18'689.10
	516.03300 Remplacement de mobilier	20'000.00	-7'585.00	-27.5%	27'585.00	4'519.60
04.03.09 Archives d'Etat	516.03908 Remplacement de matériel		0.00			113'844.20
04.04 Corps de police	513.00101 Reaménagement du Stand de tir	70'000.00	5'633.00	8.8%	64'367.00	103'738.65
	516.00900 Acquisition de véhicules ou engins	749'000.00	425'000.00	n.s.	324'000.00	322'272.40
	516.03300 Remplacement de mobilier	848'678.00	548'678.00	n.s.	300'000.00	305'434.40
	516.03900 Remplacement de véhicules ou engins	2'174'700.00	617'980.00	39.7%	1'556'720.00	1'584'554.00

LOI BUDGETAIRE ANNUELLE
(natures 51, 52, 57)
y.c. impact des transferts d'actifs AIG et TPG

		Projet de budget 2007	Variation 2007 / 2006		Budget 2006	Compte 2005
	516.07103 Service de stationnement-cameras de surveillance	600'000.00	0.00		600'000.00	714'058.65
	516.07203 Remplacement équipement de communication-services généraux		-780'000.00	-100.0%	780'000.00	653'550.12
	516.07306 Mobilier, machines, véhicules, équipements	50'000.00	50'000.00	#DIV/0!		
	516.08201 Remplacement de matériel	100'000.00	0.00		100'000.00	119'089.69
04.05.02 Prison de Champ-Dollon	516.03300 Remplacement de mobilier	471'700.00	103'890.00	28.2%	367'810.00	416'191.82
04.05.05 Service des établissements de détention	516.03100 Remplacement de matériel, machines	29'650.00	-53'110.00	-64.2%	82'760.00	
	516.03300 Remplacement de mobilier	89'300.00	15'740.00	21.4%	73'560.00	96'595.40
	516.03900 Remplacement de véhicules ou engins	45'000.00	45'000.00	#DIV/0!		
05 Constructions et technologies de l'information		225'651'500	33'551'824	17.5%	192'099'676	159'126'365.64
05.04.03 Division de la maintenance	513.07150 Construction,aménagement-immeubles publics	3'000'000.00	-500'000.00	-14.3%	3'500'000.00	1'342'360.75
	513.07200 Rénovation et transformation des immeubles publics		0.00			0.00
	513.07250 Rénov. & transformations imm.ensElGnement primaire	700'000.00	0.00		700'000.00	748'959.70
	513.07251 Rénov. & transformations imm.ensElGnermt secondaire	7'500'000.00	-3'680'000.00	-32.9%	11'180'000.00	8'102'527.44
	513.07252 Rénov. & transformations immeubles administratifs	12'980'000.00	1'180'000.00	10.0%	11'800'000.00	16'666'997.60
	513.07253 Rénov. & transformations immeubles Universitaires	3'500'000.00	-300'000.00	-7.9%	3'800'000.00	4'639'835.35
	513.07350 Installations electriques-immeubles publics	310'000.00	0.00		310'000.00	6'909.00
	513.07351 Rénovation chaufferies-immeubles publics	4'000'000.00	500'000.00	14.3%	3'500'000.00	4'620'403.13
	513.07450 Rénovation des facades & toitures-imm. publics	2'870'000.00	-500'000.00	-14.8%	3'370'000.00	2'402'386.30
	513.07650 Balaxert-mise en conformite et Rénovation	1'500'000.00	0.00		1'500'000.00	
	513.08150 Construction,aménagement-immeubles locatifs	710'000.00	0.00		710'000.00	237'171.20
	513.08250 Rénovation et transformations-immeubles locatifs	2'000'000.00	0.00		2'000'000.00	2'944'404.60
	513.08251 Rénovation des Parking de Etat de Genève gérés par la FDP	1'170'000.00	1'170'000.00	#DIV/0!		
	513.08350 Rénovation chaufferies-immeubles locatifs	300'000.00	-50'000.00	-14.3%	350'000.00	148'078.10
	513.08450 Rénovation des facades & des toitures-immeubles locatifs	950'000.00	-300'000.00	-24.0%	1'250'000.00	775'348.25
	513.09900 Transfert LBA-GT		3'600'000.00	-100.0%	-3'600'000.00	
	514.07150 Subventions construction batim.scolaires communaux	4'000'000.00	0.00		4'000'000.00	3'999'570.00
	514.07350 Subvention en faveur de l'onu au titre de partic.au cout install. sécurité	1'750'000.00	0.00		1'750'000.00	400'000.00
	514.09900 Transfert LBA-GT		470'000.00	-100.0%	-470'000.00	
05.05.02 Division des ouvrages d'art	511.07451 Inspection réparation ponts et dénivelés-travaux gros oeuvres et études	5'000'000.00	-300'000.00	-5.7%	5'300'000.00	3'593'025.75
	511.07752 TPG-entretien & remplacement d'infrastructures existantes	4'500'000.00	-1'000'000.00	-18.2%	5'500'000.00	2'750'000.00
	511.08050 3ème voie CFF-coppet-Genève	1'000'000.00	0.00		1'000'000.00	1'263'228.00
	511.08052 Etudes		-100'000.00	-100.0%	100'000.00	259'608.50
	511.08053 Information	200'000.00	-100'000.00	-33.3%	300'000.00	153'871.30
	511.08056 Nouvelle ligne de tram-section Lancy	200'000.00	-11'800'000.00	-98.3%	12'000'000.00	19'674'972.45
	511.08058 Réseau TPG	4'500'000.00	1'400'000.00	45.2%	3'100'000.00	1'883'607.05
	511.08059 Route des franchises-ligne 10-ligne aérienne	1'400'000.00	1'400'000.00	#DIV/0!		
	511.08060 Routes cantonales	200'000.00	-300'000.00	-60.0%	500'000.00	137'737.35
	511.08061 Routes ville	400'000.00	-100'000.00	-20.0%	500'000.00	
	511.08062 Section Acacias	100'000.00	0.00		100'000.00	14'850'629.70
	511.08063 Section Secheron		-100'000.00	-100.0%	100'000.00	3'084'345.05
	511.08064 TCMC-CMS		-200'000.00	-100.0%	200'000.00	204.45
	511.08065 TCMC-lot 1	35'000'000.00	11'000'000.00	45.8%	24'000'000.00	193'649.85
	511.08066 TCMC-lot 2	14'800'000.00	4'800'000.00	48.0%	10'000'000.00	2'690.00
	511.08067 TCMC-lot 3-études	1'000'000.00	500'000.00	100.0%	500'000.00	
	511.08068 TCMC-tranchée couverte de Meyrin		-3'000'000.00	-100.0%	3'000'000.00	16'534.35
	511.09900 Transfert LBA-GT		5'400'000.00	-100.0%	-5'400'000.00	
	514.00250 Ville de Genève-réfection du pont des Berques-partcantonale	600'000.00	0.00		600'000.00	
	514.09900 Transfert LBA-GT		50'000.00	-100.0%	-50'000.00	
	516.03150 Remplacement équipements électromécaniques	2'500'000.00	0.00		2'500'000.00	245'822.40
	516.09900 Transfert LBA-GT		200'000.00	-100.0%	-200'000.00	
05.05.03 Division de la voirie cantonale	511.07150 Aménagement de sécurité	2'000'000.00	-700'000.00	-25.9%	2'700'000.00	2'093'258.25
	511.07152 Petites corrections et aménagements	100'000.00	0.00		100'000.00	20'358.45
	511.07153 Revêtements par tiers	4'000'000.00	-350'000.00	-8.0%	4'350'000.00	4'016'696.38
	511.07154 Travaux par tiers	200'000.00	-150'000.00	-42.9%	350'000.00	256'834.10
	511.07550 Equipements des passages proteges pietons	100'000.00	0.00		100'000.00	17'852.55
	511.07552 Travaux divers-participation	100'000.00	0.00		100'000.00	68'427.00
	511.07851 Etude,réalisat.chemins pedestres, pistes cyclables	40'000.00	0.00		40'000.00	1'620.00

LOI BUDGETAIRE ANNUELLE
(natures 51, 52, 57)
y.c. impact des transferts d'actifs AIG et TPG

		Projet de budget 2007	Variation 2007 / 2006		Budget 2006	Compte 2005
	511.07852 Pistes cyclables	1'280'000.00	-200'000.00	-13.5%	1'480'000.00	521'460.10
	511.09900 Transfert LBA-GT		750'000.00	-100.0%	-750'000.00	
	516.03900 Remplacement de véhicules ou engins	681'000.00	681'000.00	#DIV/0!		1'150'689.45
	516.03950 Remplacement de véhicules ou engins-CCA		-698'000.00	-100.0%	698'000.00	0.00
	516.09900 Transfert LBA-GT		60'000.00	-100.0%	-60'000.00	
05.05.05 Division des routes	511.07153 Revêtements par tiers		0.00			-98'214.20
	511.07250 Autoroute-gros entretien-chaussées-part canton.	6'913'000.00	3'848'000.00	n.s.	3'065'000.00	1'152'770.92
	511.07251 Autoroute-gros entretien-ouvrages-part cantonale	1'150'000.00	-708'000.00	-38.1%	1'858'000.00	45'184.16
	511.07600 Amélioration du réseau routier cantonal		0.00			-0.00
	511.07650 Moderation du trafic-participation cantonale		-1'300'000.00	-100.0%	1'300'000.00	
	511.07651 Pistes cyclables nouveaux aménagements	400'000.00	-2'400'000.00	-85.7%	2'800'000.00	
	511.07652 Terrains pr routes cantonales non subventionnées	300'000.00	100'000.00	50.0%	200'000.00	32'118.50
	511.07653 Terrains pr routes cantonales subventionnées		0.00			6'000.00
	511.07654 Travaux d'assainissement	500'000.00	0.00		500'000.00	63'905.25
	511.07655 Travaux divers	150'000.00	-500'000.00	-76.9%	650'000.00	71'287.15
	511.07656 Travaux routiers	3'800'000.00	2'800'000.00	n.s.	1'000'000.00	2'277'115.80
	511.07950 Autoroute construction et travaux lies-études	280'000.00	-27'000.00	-8.8%	307'000.00	1'041'277.89
	511.07951 Autoroute construction et travaux lies-travaux	770'000.00	-5'000.00	-0.6%	775'000.00	438'705.36
	511.07952 Autoroute construction et travaux lies-terrains	12'500.00	-73'000.00	-85.4%	85'500.00	166'285.74
	511.07953 P+R Tuileries (études sans subvention)	200'000.00	200'000.00	#DIV/0!		
	511.08150 Secheron-construction desserte industrielle nord (ch.mines/av. de France)	800'000.00	-100'000.00	-11.1%	900'000.00	957'378.60
	511.09900 Transfert LBA-GT		1'100'000.00	-100.0%	-1'100'000.00	
	514.00150 OMS/ONU SIDA -construction rte d'accès (hauts-crestede pregnv) part cant.	700'000.00	0.00		700'000.00	
	514.00450 Subvention cantonale à la ville de GE pour l'aménagement du Parc des Chaumettes. rue Sautter	1'000'000.00	1'000'000.00	#DIV/0!		
	514.09900 Transfert LBA-GT		60'000.00	-100.0%	-60'000.00	
05.06.02 Division immobilière	523.00151 Dotations aux fondations immob. de droit public (lois no.7244.8488,9429)		0.00			11'438'644.00
	525.07750 prêts hypothécaires HLM-HBM de l'état au logement		0.00			916'600.00
	526.01150 prêts aux coopérateurs loi 8427 (i 4 05) 560000.156.11		0.00			76'500.00
05.06.08 Service immobilier	523.00151 Dotations aux fondations immob. de droit public (lois no.7244.8488,9429)	13'000'000.00	-1'000'000.00	-7.1%	14'000'000.00	
	523.00550 Fondation pr la promotion logt bon marche&habitat cooperatif-1.9431/50 mios	20'000'000.00	12'000'000.00	n.s.	8'000'000.00	
	523.09900 Transfert LBA-GT		1'800'000.00	-100.0%	-1'800'000.00	
	525.00450 Dotation a la fondation cite Universitaire pour extension loi.no.	2'000'000.00	0.00		2'000'000.00	
	525.01150 prêts aux coopératives d'habitation-loi 8427 (i 4 05) 560000.155.11	500'000.00	0.00		500'000.00	
	525.07750 prêts hypothécaires HLM-HBM de l'état au logement	2'800'000.00	-200'000.00	-6.7%	3'000'000.00	
	525.09900 Transfert LBA-GT		450'000.00	-100.0%	-450'000.00	
	526.01150 prêts aux coopérateurs loi 8427 (i 4 05) 560000.156.11	200'000.00	0.00		200'000.00	
	526.09900 Transfert LBA-GT		20'000.00	-100.0%	-20'000.00	
05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)	513.07501 Installations téléphonie		0.00			-46'453.60
	513.07502 Téléphonie - frais pour les installations		0.00			464.45
	513.07504 Installations téléphonie infrastructure		0.00			1'098'080.55
	513.07505 Installations téléphonie équipements		0.00			1'107'599.20
	513.07506 Installations téléphonie autres		0.00			1'203'002.61
	513.08502 Installations réseaux	13'000'000.00	320'000.00	2.5%	12'680'000.00	10'984.10
	513.08504 Installations réseau infrastructure		0.00			3'958'333.06
	513.08505 Installations réseau équipements		0.00			3'033'463.19
	513.08506 Installations réseau autres		0.00			784'939.90
	513.08507 Installations réseau cablages G.C.		0.00			2'615'301.07
	513.09900 Transfert LBA-GT		109'035.00	-100.0%	-109'035.00	
	516.01900 Renouvellement de matériels informatiques	23'945'000.00	4'535'000.00	23.4%	19'410'000.00	20'195'164.08
	516.04900 Achat de matériel, logiciels et prestations informatiques	4'280'000.00	211'200.00	5.2%	4'068'800.00	2'978'893.54
	516.09900 Transfert LBA-GT		2'590'000.00	-100.0%	-2'590'000.00	
	518.04900 Mandats confiés à des tiers	600'000.00	-200'000.00	-25.0%	800'000.00	125'749.22
	518.09900 Transfert LBA-GT		59'589.00	-100.0%	-59'589.00	
05.09 Ressources financières	510.00150 Acquisition de terrains - infrastructures	1'000'000.00	0.00		1'000'000.00	162'659.20
	510.09900 Transfert LBA-GT		80'000.00	-100.0%	-80'000.00	
	518.07153 Frais d'étude pr la valorisation immobiliere site de la Praille (part état)	90'000.00	-35'000.00	-28.0%	125'000.00	

LOI BUDGETAIRE ANNUELLE
(natures 51, 52, 57)
y.c. impact des transferts d'actifs AIG et TPG

		Projet de budget 2007	Variation 2007 / 2006		Budget 2006	Compte 2005
	518.09900 Transfert LBA-GT		10'000.00	-100.0%	-10'000.00	
05.11.01 Service cantonal de la protection civile	516.03900 Remplacement de véhicules ou engins	70'000.00	70'000.00	#DIV/0!		
	572.00300 Retrocession subventions fédérales abris publics		0.00			20'552.00
05.11.02 Inspection cantonale du service du feu	516.07002 Mobilier, machines, véhicules, équipements	50'000.00	0.00		50'000.00	
	516.09900 Transfert LBA-GT		4'000.00	-100.0%	-4'000.00	
06 Territoire		17'720'000	1'797'303	11.3%	15'922'697	16'875'936.14
06.01.02 Présidence et secrétariat général	511.09900 Transfert LBA-GT		281'669.00	-100.0%	-281'669.00	
	514.09900 Transfert LBA-GT		88'525.00	-100.0%	-88'525.00	
	515.09900 Transfert LBA-GT		8'852.00	-100.0%	-8'852.00	
	516.09900 Transfert LBA-GT		612'027.00	-100.0%	-612'027.00	
	518.09900 Transfert LBA-GT		347'661.00	-100.0%	-347'661.00	
	524.00102 CGN-prêt pour Rénovation		-205'000.00	-100.0%	205'000.00	1'270'600.00
	524.09900 Transfert LBA-GT		28'569.00	-100.0%	-28'569.00	
06.02.70 Service des affaires extérieures	524.00103 Societes d'économie mixte-rectangle d'or	150'000.00	0.00		150'000.00	113'496.60
06.02.79 Zones industrielles	511.00100 Zimeysa non reliée au rail	50'000.00	0.00		50'000.00	14'722.05
	511.00200 Zimeysa reliée au rail	500'000.00	100'000.00	25.0%	400'000.00	16'710.30
	511.00300 Ziplo	150'000.00	100'000.00	n.s.	50'000.00	193'802.05
	511.00400 Zimoga	750'000.00	-250'000.00	-25.0%	1'000'000.00	25'997.25
	511.00500 Zibobay	300'000.00	0.00		300'000.00	34'615.90
	511.00700 ZI diverses	100'000.00	100'000.00	#DIV/0!		0.00
	511.00803 Ouvrages de génie civil	100'000.00	0.00		100'000.00	
06.03.50 Office cantonal de la mobilité (OCM)	516.07001 Equipements signalisation	3'500'000.00	0.00		3'500'000.00	3'452'174.15
	516.07102 Vitesse commerciale TPG	500'000.00	-300'000.00	-37.5%	800'000.00	1'999'364.72
	516.07201 études de développements des transports publics		-1'000'000.00	-100.0%	1'000'000.00	0.00
	516.07303 Sécurité routiere, protection contre le bruit	800'000.00	100'000.00	14.3%	700'000.00	468'929.31
	516.07402 Rénovation des boites a feux	1'000'000.00	0.00		1'000'000.00	993'896.55
	516.07501 Eurofoot 2008	600'000.00	400'000.00	n.s.	200'000.00	
	518.07152 Frais d'étude pour réseau des transports publics	3'000'000.00	3'000'000.00	#DIV/0!		
	518.07201 Etudes de développement des transports publics	1'000'000.00	1'000'000.00	#DIV/0!		924'868.27
	518.07301 Etudes générales en transports	500'000.00	500'000.00	#DIV/0!		
	518.07500 Observatoire des déplacements	950'000.00	150'000.00	18.8%	800'000.00	600'604.10
06.04.57 Service cantonal de géologie	518.00102 Assainissement des sites contaminés	500'000.00	0.00		500'000.00	76'994.70
06.05.04 Domaine Nature et Paysage	511.07802 Promenades	100'000.00	0.00		100'000.00	79'753.75
	515.08101 Plantation et renouvellement d'arbres-routes cantonales	110'000.00	0.00		110'000.00	78'848.65
	516.00900 Acquisition de véhicules ou engins		-220'000.00	-100.0%	220'000.00	76'396.00
	516.03900 Remplacement de véhicules ou engins	290'000.00	105'000.00	56.8%	185'000.00	109'499.95
06.06.10 Service de l'agriculture	514.00106 Préservation espace rural et ressources naturelles	50'000.00	-150'000.00	-75.0%	200'000.00	42'000.00
	516.03907 Remplacement de véhicules ou engins		0.00			60'962.60
	518.00100 améliorations foncières et agro-environnementales	20'000.00	0.00		20'000.00	
	574.00100 Améliorations foncières	300'000.00	0.00		300'000.00	134'000.00
06.07.22 Service des constructions environnementales	511.08101 Aménagement du lac, des cours d'eau, des plages et des ports du lac		-1'500'000.00	-100.0%	1'500'000.00	1'019'447.79
	514.00201 Subvention pour les bains des paquis		0.00			200'000.00
	514.00400 Subventions pour débarcadères		-600'000.00	-100.0%	600'000.00	
	514.00600 Subvention aménagement CGN		-300'000.00	-100.0%	300'000.00	
06.08.20 Service des constructions environnementales	511.08101 Aménagement du lac, des cours d'eau, des plages et des ports du lac	1'500'000.00	1'500'000.00	#DIV/0!		
	514.00400 Subventions pour débarcadères	600'000.00	600'000.00	#DIV/0!		
	514.00600 Subvention aménagement CGN	300'000.00	300'000.00	#DIV/0!		
06.10.01 Direction de l'aménagement du territoire	518.07152 Frais d'étude pour réseau des transports publics	0.00	-3'000'000.00	-100.0%	3'000'000.00	4'888'251.45
07 Solidarité et emploi		845'000	-580'261	-40.7%	1'425'261	780'000.00
07.01 Présidence, secrétariat général	514.09900 Transfert LBA-GT		62'772.00	-100.0%	-62'772.00	
	516.09900 Transfert LBA-GT		61'967.00	-100.0%	-61'967.00	
07.04.02 OCE - part fédérale	516.00301 Acquisition de matériel	55'000.00	25'000.00	83.3%	30'000.00	0.00
	516.04900 Achat de matériel, logiciels et prestations informatiques	400'000.00	-320'000.00	-44.4%	720'000.00	0.00
07.11.05 Service des tutelles d'adultes	516.03900 Remplacement de véhicules ou engins		-20'000.00	-100.0%	20'000.00	
07.14.11 Direction générale de l'action sociale	514.00109 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EPSE	290'000.00	290'000.00	#DIV/0!		
	514.00203 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT CIP	100'000.00	100'000.00	#DIV/0!		
07.14.33 Office cantonal des personnes âgées	514.00109 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EPSE		-580'000.00	-100.0%	580'000.00	
	514.00203 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT CIP		-200'000.00	-100.0%	200'000.00	
07.14.48 Etablissements publics socio-éducatifs	514.00103 Propres établissements		0.00			580'000.00

LOI BUDGETAIRE ANNUELLE
(natures 51, 52, 57)
y.c. impact des transferts d'actifs AIG et TPG

		Projet de budget 2007	Variation 2007 / 2006		Budget 2006	Compte 2005
07.14.49 Centre de réadaptation professionnelle pour personnes handicapées	514.00102 Propres établissements		0.00			200'000.00
08 Economie et Santé		-	-32'192'236	-100.0%	32'192'236	12'624'738.96
08.03.21 Direction générale des centres d'action sociale et de santé	513.08701 Renouvellement réseaux		-455'000.00	-100.0%	455'000.00	526'758.62
	513.09900 Transfert LBA-GT		33'891.00	-100.0%	-33'891.00	
	516.01900 Renouvellement de matériels informatiques		0.00			51'605.35
	516.01904 Renouvellement de matériels informatiques		-1'472'500.00	-100.0%	1'472'500.00	1'317'355.19
	516.04900 Achat de matériel, logiciels et prestations informatiques		-1'404'000.00	-100.0%	1'404'000.00	0.00
	516.09900 Transfert LBA-GT		214'260.00	-100.0%	-214'260.00	
08.06.20 Hôpitaux universitaires de Genève	514.00102 Propres établissements		-9'175'500.00	-100.0%	9'175'500.00	10'000'000.00
	514.09900 Transfert LBA-GT		732'613.00	-100.0%	-732'613.00	
08.06.30 Cliniques de Joli-Mont et Montana	514.00102 Propres établissements		-660'000.00	-100.0%	660'000.00	660'000.00
08.07.21 Office de la promotion économique	524.00104 FAE - Fondation d'aide aux entreprises		-20'000'000.00	-100.0%	20'000'000.00	
	524.00201 FONDATION FRANCO-SUISSE POUR LA RECHERCHE ET LA TECHNOLOGIE		-6'000.00	-100.0%	6'000.00	
08.07.31 Office cantonal de l'inspection du commerce	516.03900 Remplacement de véhicules ou engins		0.00			69'019.80
11 Grand Conseil		-	-		-	509'613.95
11.01.01 Grand Conseil	516.04900 Achat de matériel, logiciels et prestations informatiques		0.00			509'613.95

TRAIN ANNUEL DE LOIS D'INVESTISSEMENTS
(natures 53, 55)

		Projet de budget 2007	Budget 2006	Variation 2007 / 2005	Compte 2005	
Total		2'593'723	-3'747'191	-59.1%	6'340'914	10'322'713
03 Instruction publique		300'000	-200'000	-40.0%	500'000	4'684'078
03.23.12 CEPTA - Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal	536.00201 Acquisition de matériel pédagogique	-	-	-	-	113'468.05
03.25 Haute école spécialisée de Genève	553.00201 HES - équipement pédagogique	-	-	-	-	310'232.35
	553.00203 UNI - PL atlas, en collaboration avec le CERN	-	-	-	-	14'469.55
03.26 Université	553.00203 UNI - PL atlas, en collaboration avec le CERN	-	-	-	-	1'500'000.00
	553.00300 Programme tripartite unige-unil-EPFL	-	-	-	-	2'134'411.15
	553.00301 Programme tripartite unige-unil-EPFL	-	-	-	-	64'490.15
	553.00400 Introduction comptabilite analytique	300'000	-200'000	-40.0%	500'000	203'862.85
	553.04900 Equipement informatique	-	-	-	-	343'144.35
04 Institutions		262'890	-960	-0.4%	263'850	22'327
04.04 Corps de police	536.00106 Acquisitions équipements GSD	262'890	-960	-0.4%	263'850	22'327.15
05 Constructions et technologies de l'information		880'833	-1'546'231	-63.7%	2'427'064	1'478'434
05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)	536.04900 Achats de matériel, logiciels et mandats informatiques	730'833	-1'071'624	-59.5%	1'802'457	1'155'953.73
	538.04901 Mandats d'études confiés à des tiers	-	-494'607	-100.0%	494'607	321'996.21
05.09 Ressources financières	538.00150 Mise en place d'une comptabilite analytique par prestations (I.8326)	150'000	20'000	15.4%	130'000	484.20
06 Territoire		1'150'000	-	-	1'150'000	2'345'636
06.01.02 Présidence et secrétariat général	552.01200 Subvention pour les installations sportives communales	-	-	-	-	391'218.95
06.02.13 Direction cantonale de la mensuration officielle	539.07000 Honoraires pour l'établissement de la base de données cadastrales	1'000'000	300'000	42.9%	700'000	396'830.65
	539.07101 Accélération du renouvellement des mensuratio off. et du plan d'ensemble	-	-300'000	-100.0%	300'000	509'460.40
06.04.11 Service administratif de Sainte-Clotilde	536.00700 Acquisition et renouvellement de matériel scientifique	-	-	-	-	46'955.75
06.04.57 Service cantonal de géologie	539.00122 Établissement du cadastre des sites contaminés	-	-	-	-	979'570.10
06.05.04 Domaine Nature et Paysage	535.00100 Acquisitions de forets ou de terrains assimilés	150'000	-	-	150'000	21'600.00
08 Economie et Santé		-	-2'000'000	-100.0%	2'000'000	1'792'237
08.03.11 Direction générale des centres d'action sociale et de santé	536.00105 Informatique des CASS	-	-2'000'000	-100.0%	2'000'000	1'792'237.24

PLAN DE TRESORERIE DES GRANDS TRAVAUX

Date de la loi	No Loi	Frs mio.	Sit.au 31.12.05	Objet	Rubriques budgétaires	Budget 2006bis	Prév. 2006bis	Budget 2007	Prév. 2008	Prév. 2009	Prév. 2010	2011 suiv.
		1'447.8	456.1	CREDITS DE CONSTRUCTION VOTES (1)		155.8	156.6	193.0	214.5	185.0	131.0	100.2
		136.3	5.2	BATIMENTS & DIVERS (1A)		10.0	3.5	13.9	22.0	25.0	24.0	41.8
		235.5	108.7	GENIE CIVIL (1B)		62.6	35.8	31.0	13.3	11.7	6.3	0.5
				AUTRES DPTS (1C)								
		1'819.6	570.0	TOTAL CREDITS VOTES (1)		228.4	195.9	237.9	249.8	221.7	161.3	142.5
		2'114.4	0.0	PROJETS PROGRAMMES (2)		44.4	23.9	89.3	352.7	373.0	370.5	418.5
		105.0	0.0	BATIMENTS & DIVERS (2A)		1.5	0.2	4.1	13.8	5.0	12.5	69.5
		225.4	0.0	GENIE CIVIL (2B)		28.8	2.7	46.9	35.9	24.6	23.4	72.3
				AUTRES DPTS (2C)								
		2'444.8	0.0	TOTAL PROJETS PROGRAMMES (2)		74.7	26.8	140.3	402.4	402.6	406.4	488.0
		4'264.4	570.0	TOTAL 1 + 2		303.1	222.7	378.2	652.2	624.3	567.7	630.5
		3'562.2	456.1	TOTAL BATIMENTS & DIVERS (1A + 2a)		200.2	180.5	282.3	567.2	558.0	501.5	518.7
		241.3	5.2	TOTAL GENIE CIVIL (1B + 2B)		11.5	3.7	18.0	35.8	30.0	36.5	111.3
		460.9	108.7	TOTAL AUTRES DPTS (1C + 2C)		91.4	38.5	77.9	49.2	36.3		72.8
		4'264.4	570.0	TOTAL 1 + 2		303.1	222.7	378.2	652.2	624.3	538.0	702.8
		534.9	279.0	INVESTISSEMENTS AUTOFINANCES		45.9	29.4	57.5	46.0	26.7	22.0	0.0
		4'799.3	849.0	TOTAL INVESTISSEMENTS BRUTS		349.0	252.1	435.7	698.2	651.0	560.0	702.8
		168.4	12.6	RECETTES GT		2.3	4.8	4.9	9.0	10.9	13.7	43.9
		0.3	0.0	RECETTES AUTOFINANCES		0.3	0.3	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0
		4'630.6	836.4	TOTAL INVESTISSEMENTS NETS		346.4	247.0	430.4	689.2	640.1	546.3	658.9

1. Crédits de construction votés

1A: Bâtiments & divers

CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION												
11.01.64	317	3.0	2.9	Frais études DAEL	05.01.01	508.0153	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
14.04.00	8191	36.0	19.8	Liaison ferrov. Cornavin-Annemasse-étude	05.01.01	508.0450	2.7	2.7	5.0	5.0	4.0	4.0
28.06.02	8719	400.8	0.0	Liaison Cornavin-Annemasse(CEVA)	05.01.01	563.0550	21.4	21.4	30.0	82.0	116.0	93.0
25.01.96	7292	50.0	30.3	LDTR, encouragement rénov. + L.8883	05.02.01	568.0150	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	9.7
17.02.06	9708	4.5	0.0	P.O. A. Stitelmann (ex-Rolliet)terrain(s)	05.04.02	500.1750	0.4	4.5				
16.03.00	8131	48.4	46.3	C.O. Montbrillant - constr. + villa Coray	05.04.02	503.0150						
24.01.05	9464	8.6	3.1	ECG Henry Dunant-étage sup. constr	05.04.02	503.0152	4.6	4.6	0.9			
21.02.02	8557	6.3	8.0	Monfleury bât. dét. mineurs + Venç	05.04.02	503.0157						
19.12.03	9038	63.0	16.7	C.O. Cayla - construction	05.04.02	503.0351	10.0	10.0	12.0	14.0	10.3	
16.05.03	8950	3.0	2.6	Prison de Champ-Dollon-sécurité	05.04.02	503.0354						
27.08.04	8053	3.4	1.5	Hôtel-de-Ville,6-toiture et façades	05.04.02	503.0450	0.4					
24.10.03	9015	66.6	1.1	Coll.Sismondi - 1+2 étapes-constr	05.04.02	503.1050	8.0	1.5	10.0	17.0	13.0	14.0
21.03.03	8843	3.5	2.8	Palexpo parking "P12"-réfectoi	05.04.02	503.1052						
27.08.04	9293	1.6	0.0	HEG.Battelle "bâts C.E.F."-adapt	05.04.02	503.1350						
17.02.06	9708	62.6	0.0	P.O. A. Stitelmann (ex-Rolliet)constr	05.04.02	503.1752	10.0	10.0	15.0	19.0	13.7	4.9
20.05.05	9504	53.8	8.8	C.O. Seymaz-constructor	05.04.02	503.2250	13.0	13.0	16.0	16.1		
27.08.04	9295	6.1	3.8	C.O. Florence- 8 classes ext.-construc.	05.04.02	503.2750	0.6	0.5	0.5	0.5		
16.12.99	8132	50.3	48.0	Sciences III/2e étape, constructor	05.04.02	503.3350						
15.11.02	8805	9.7	8.0	Halte ferroviaire Sécheron-Nation	05.04.02	503.3450						
13.09.96	7421	30.1	27.5	HUG-Maternité/2 et labo.- Constr	05.04.02	503.3551						
22.09.00	8142	12.8	13.4	Uni Pignon, constructor	05.04.02	503.3650						
26.09.97	7613	40.1	37.9	HUG- Hôpital enfants extens., rénov.(loi cc	05.04.02	503.3651						
20.05.05	9422	74.1	1.5	HUG-Maternité-3e - phases 3.1+3.2	05.04.02	503.4152	18.0	10.0	15.0	20.0	14.5	12.0
26.09.97	7614	12.9	12.1	HUG-Radiologie + cr.cpl.GC 3.11.9€	05.04.02	503.4450						
31.01.03	8822	25.8	7.3	HUG Sécurité incendie bâtiment	05.04.02	503.4850	4.0	3.0	12.0	1.4		
16.05.03	8951	22.7	19.3	Pavillons Ec. Rom.Pharmacie-tranfs	05.04.02	503.5150						
4.10.01	8521	7.4	6.1	HUG-Belle-Idee sépar.canalisation:	05.04.02	503.5151						
14.06.02	8709	26.0	21.7	HUG-Hôp.enfants 2e.étape-(bât.haut	05.04.02	503.6451		2.4				

PLAN DE TRESORERIE DES GRANDS TRAVAUX

Date de la loi	No Loi	Frs mio.	Sit.au 31.12.05	Objet	Rubriques budgétaires	Budget 2006bis	Prév. 2006bis	Budget 2007	Prév. 2008	Prév. 2009	Prév. 2010	2011 suiv.
23.06.06	9864	17.6	0.0	Prison Champ-Dollon-NSD-constr	05.04.02 503.7025			12.0	5.6			
18.02.05	9330	1.3	0.0	Prison de Champ-Dollon-étud	05.04.02 508.0152		0.8	0.5				
16.05.03	8908	2.4	1.9	Environnement-regr.services-étud	05.04.02 508.0250							
16.02.06	9196	0.5	0.0	SAN-Bureau autos-étud	05.04.02 508.0251	0.2	0.3	0.2				
2.12.05	9622	3.5	0.0	Prison Champ-Dollon-étude(Curabillis	05.04.02 508.0452	3.2	0.5	3.0				
23.09.99	8007	0.9	0.1	Parking O.M.C., étude	05.04.02 508.0550							
5.10.01	8518	0.5	0.0	ESBA-Bd Helvétique-étud	05.04.02 508.0750	0.3	0.2					
21.02.02	8632	3.0	2.7	Coll.Sismondi -1 & 2e.étapes-étud	05.04.02 508.0951							
29.08.03	8909	2.3	0.3	IUHEI, étude	05.04.02 508.0952	0.3	0.3	0.7	0.7			
2.12.05	9503	2.2	0.0	HEG-Battelle "B" étude	05.04.02 508.1050	1.0	0.7	1.5				
21.02.02	8630	2.9	1.8	C.O. Cayla - étude	05.04.02 508.1650							
19.12.03	9093	4.4	3.5	P.O. A. Stitelmann (ex-Rolliet)étud	05.04.02 508.1651		0.1					
18.03.05	9411	2.6	2.1	C.O. Drize -étude	05.04.02 508.1951	0.9	0.5					
16.05.03	8889	3.1	2.6	C.O. Seymaz-étude	05.04.02 508.2150		0.1					
22.10.04	9294	1.7	0.0	C.O. Florence - étude	05.04.02 508.2850	0.7	1.7					
16.03.00	8081	5.7	5.7	HUG-Maternité/3 - étude + loi 8787	05.04.02 508.3950							
21.01.05	9279	7.8	3.4	CMU-5ème étape - étude	05.04.02 508.4250	2.0	4.4					
21.01.05	9409	0.6	0.0	UNI-Bastions -étude	05.04.02 508.4850	0.1	0.6					
19.05.06	9804	1.5	0.0	HUG-Hôp.enfants transf. 3e étape-étude	05.04.02 508.5250	0.5	0.9	0.6				
25.10.02	8826	0.9	0.9	Pavillons Ec. Rom.Pharmacie-étude	05.04.02 508.5550							
2.12.05	9548	10.4	0.0	HUG-Nouveau bât. des lits-étude	05.04.02 508.7250	4.0	1.8	6.0	1.9			
14.06.02	8565	1.9	1.1	Parkings P+R Sécheron& OMC-étude	05.04.02 563.0450	0.6	0.4	0.4				
20.05.05	9349	0.5	0.0	Fondation Foyer handicap-subv.	05.04.02 565.0900			0.0				
21.02.02	8632	3.0	0.3	Transfert CIT (club int.tennis)-L9496	05.04.02 565.0950	1.8	1.8	0.9				
17.03.05	9497	13.0	1.4	Fond. Aigues-Vertes-renov.bâts-subv.	05.04.02 565.1001		7.0	4.6				
6.04.01	8358	10.0	0.0	Nouveau musée d'ethnographie-part Etat	05.04.02 565.3150							
24.09.04	9277	35.3	12.2	EMS-construc. de 3 EMS-subv.	05.04.02 565.4650	13.4	13.4	9.7				
15.12.05	9610	37.6	0.0	EMS-construc. de 3 EMS (2e phase)	05.04.02 565.4801		3.7	12.9	16.9	2.9		
4.12.98	7748	4.2	4.1	Transform. chaufferies, normes Opair 92	05.04.03 503.0551							
23.01.04	8519	5.2	2.0	Effacement des tags s/bâts Etat	05.04.03 503.6450	2.3	2.0	1.2				
28.03.03	7618	0.8	0.2	Pass. Arve-chauffage à dist.+550200	05.04.03 506.1252	0.5	0.7					
31.01.03	8788	0.7	0.3	Pastorale, rte de Ferney-étude	05.04.03 508.6550		0.4					
4.04.03	8906	0.4	0.3	Genève-Plage-étude	05.04.03 508.6750							
17.05.01	8390	1.0	0.4	Etudes & recens. protection patrim.	05.07.01 508.1151	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
2.05.02	7937	20.0	1.7	Subv.restauration bâtiments (MNS)	05.07.01 565.1250	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	8.3
		1'342.5	399.5	TOTAL DCTI AVANT CTI ET GC		132.0	133.0	177.7	207.2	182.5	131.0	100.2

CENTRE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION												
22.04.05	9473	0.6	0.3	O.P.F.-équipement	05.08.00 506.0101							
27.08.04	9293	0.3	0.2	HEG.Battelle"C.E.F."équip.v/s032502.506	05.08.00 506.1202							
15.12.00	8315	4.1	4.5	Calvin 2 (DJPT)	05.08.00 506.2000							
26.04.02	8577	4.1	4.4	Réseau stockage centralisé	05.08.00 506.2100							
27.08.04	9295	0.1	0.0	C.O. Florence-ext.(v. 032202.50627)	05.08.00 506.2702							
16.05.03	8963	0.3	0.3	Cours pratique de formation	05.08.00 506.3400							
16.05.03	8962	0.2	0.2	Concept info réponse public (DCMO)	05.08.00 506.4400							
20.05.05	9485	0.3	0.1	Pav. Prov.-Ann.Bougeries	05.08.00 506.6402							
20.05.05	9504	0.6	0.0	C.O. Seymaz-équip. info. (032202.50622)	05.08.00 506.6700							
22.10.04	9334	1.4	0.7	Compl. Équipement police-apprentis	05.08.02 506.3604	0.6	0.7					
23.06.06	9864	0.1		Prison Champ-Dollon-NSD	05.08.03 506.0306			0.1				
14.06.01	8314	4.4	3.6	Refonte système d'information(SIEF)	05.08.03 506.1100	0.9	0.9					
17.11.00	8218	7.4	5.8	Refonte sys, intégr.données(Police 2000)	05.08.03 506.1302	1.6	1.3	0.3				
15.12.00	8316	2.4	1.4	Refonte applic.des amendes d'ordres/cont	05.08.03 506.1400	0.8	1.0					
27.10.00	8216	7.6	2.9	Refonte applic. info. (lJuge)	05.08.03 506.1600	1.5	0.8	1.1	1.6	1.2		
15.12.00	8313	9.6	12.0	OCPA 2001 et loi no 9420	05.08.03 506.1800	0.3	0.3					
26.04.02	8580	2.7	1.6	Extension équip. 600 classes prim.	05.08.03 506.2403	0.1	0.1					
26.04.02	8617	5.3	2.7	Progiciel aide engag. police (Dispatch)	05.08.03 506.2502	2.0	2.5					
20.05.05	9486	0.7	0.3	P.O.pav. prov.A.Stitelmann(ex- Rolliet)équ	05.08.03 506.2603	0.1	0.1					
16.05.03	8961	1.7	0.7	Equip.info mobiles enseign.secondaire	05.08.03 506.3200	0.3	0.3	0.4	0.1			

PLAN DE TRESORERIE DES GRANDS TRAVAUX

Date de la loi	No Loi	Frs mio.	Sit.au 31.12.05	Objet	Rubriques budgetaires	Budget 2006bis	Prév. 2006bis	Budget 2007	Prév. 2008	Prév. 2009	Prév. 2010	2011 suiv.
16.05.03	8964	1.0	1.6	Acquis./install. mat. info CEPTA	05.08.03 506.3300	0.3	0.3					
26.01.06	9573	6.0	0.0	Refonte du syst. Info. du SAN	05.08.03 506.3901	1.9	1.9	3.1	0.1			
16.05.03	8966	1.2	1.1	Réforme form. Commerciale-matériel	05.08.03 506.5201		0.1					
16.05.03	8599	0.5	0.0	Rempl. progiciel gérance (DAEL)	05.08.03 506.5301	0.3	0.5					
22.10.04	9332	2.1	0.3	OCP-GED-gestion électron.dossiers	05.08.03 506.5601	1.8	1.8					
7.10.05	9465	6.8	0.0	SI STG & SPJ	05.08.03 506.5801	3.0	3.0	2.8	1.0			
14.05.04	9181	0.4	0.2	Pavillons de Drize (locations)-Info.	05.08.03 506.6001	0.2	0.0					
7.04.06	9594	0.9	0.0	Refonte SI DGS	05.08.03 506.6101	0.5	0.3	0.5	0.1			
7.04.06	9581	0.2	0.0	OGIMI 2ème étape	05.08.03 506.6201	0.1	0.1	0.1				
20.05.05	9485	0.4	0.1	Pav. Prov. A.Chavanne	05.08.03 506.6402	0.1	0.1					
22.04.05	9421	19.0	3.7	Refonte AFC (suite loi no.8713))	05.08.03 506.6501	5.0	5.0	5.0	4.0	1.3		
21.04.05	9464	0.3	0.0	ECG Henry Dunant-étage sup. info.	05.08.03 506.6601	0.3	0.3	0.0				
20.05.05	9504	0.6	0.0	C.O.Seymaz-équip.info(032202.50622)	05.08.03 506.6701		0.1	0.5				
17.02.06	9708	0.7	0.0	P.O. A. Stitelmann (ex-Rolliet)-équip.	05.08.03 506.9100		0.1	0.2	0.4			
17.03.06	9668	0.4	0.0	Etude RDU	05.08.03 508.0108	0.4	0.3	0.1				
22.09.00	8212	9.0	6.6	Fédération CTI-matériel-logiciel	05.08.04 506.1702	1.1	1.1	1.1				
21.01.05	9335	1.9	1.3	Grand-Pré 64-66 - aménag. équip.	05.08.04 506.6301	0.6	0.6					
		105.3	56.6	TOTAL CENTRE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		23.8	23.6	15.3	7.3	2.5	0.0	0.0
		1'447.8	456.1	TOTAL 1A : DCTI AVANT GC		155.8	156.6	193.0	214.5	185.0	131.0	100.2

1B: Génie civil												
28.03.03	7618	4.0	0.2	Passerelle s/l'Arve (050403.50612)	05.05.02 501.0151	3.0	0.5	2.8	0.5			
4.04.03	8662	2.5	0.0	Traversée de Vesenz-terrains	05.05.05 500.3150				2.5			
4.04.03	8662	32.9	0.4	Traversée de Vesenz	05.05.05 501.3150				2.0	10.0	10.0	9.6
28.03.03	8644	85.0	1.5	Mesures OPB	05.05.05 501.3850	3.0	1.5	5.8	15.0	15.0	14.0	32.2
16.12.99	8050	6.4	2.9	Pistes cyclables	05.05.05 501.9650	1.0	0.5	3.0				
18.02.05	8757	5.5	0.2	Rte Nations-étude + rte Ferney adapt.	05.05.05 508.0352	3.0	1.0	2.3	2.0			
		136.3	5.2	TOTAL 1B: Génie civil		10.0	3.5	13.9	22.0	25.0	24.0	41.8
		1'584.1	461.3	TOTAL DCTI :1A + 1B		165.8	160.1	206.9	236.5	210.0	155.0	142.0

1C: Autres départements

FINANCES												
17.03.06	9734	3.9	0.0	Caisse centralisée	02.09.41 506.0304	2.0	2.0	1.9				
25.09.98	8479	25.2	9.0	Applic.ressources humaines (SIRH)	02.09.45 506.0101	5.5	5.5	4.7	3.0	2.0	1.0	
		29.1	9.0	TOTAL FINANCES		7.5	7.5	6.6	3.0	2.0	1.0	0.0

INSTRUCTION PUBLIQUE												
16.03.00	8131	4.2	3.6	C.O. Montbrillant - équipement	03.22.02 506.0100	0.4						
19.12.03	9038	4.9	0.0	C.O. Cayla - équipement	03.22.02 506.0303	3.1	3.1	1.3	0.3	0.2		
20.05.05	9504	3.9	0.0	C.O. Seymaz-équipement	03.22.02 506.2251			3.5	0.2	0.2		
27.08.04	9295	0.3	0.3	C.O. Florence- 8 classes(0508.50627)	03.22.02 506.2701							
14.05.04	9181	1.2	0.9	Pavillons de Drize (locations)-équip.	03.22.02 506.6000	0.2	0.2	0.1				
24.10.03	9015	6.6	0.1	Coll.Sismondi - 1+ 2 étapes-équip.	03.23.02 506.1003			0.4	4.1	0.2	1.8	
17.02.06	9708	3.8	0.0	P.O. Aimée Stitelmann(ex-Rolliet)équip.	03.23.02 506.1700				3.5	0.3		
20.05.05	9486	1.4	0.8	P.O.pav.provis.A. Stitelmann(ex-Rolliet)éq	03.23.02 506.2505	0.6	0.3	0.3				
20.05.05	9485	0.5	0.4	P.O.pav.prov.A .Chavanne	03.23.02 506.6103	0.1	0.1	0.1				
20.05.05	9485	0.5	0.5	P.O.pav.prov.-ann. Bougeries	03.23.02 506.6103	0.1	0.1	0.0				
24.01.05	9464	0.8	0.0	ECG Henry Dunant-étage sup. équip.	03.23.05 506.0101	0.6	0.6	0.2				
13.12.02	8837	1.7	1.7	CEPTA-équip. mat. pédagogique	03.23.12 506.0201							
2.12.05	9585	0.3	0.0	CEPTA-projet I-CH	03.23.12 506.0302	0.3	0.2	0.1				
13.12.02	8839	1.5	1.4	HES-EIG-équipements laboratoire	03.25.02 506.1900							
27.08.04	9293	1.0	0.9	HEG.Battelle "C.E.F." équipement	03.25.02 506.1303							
16.12.99	8132	7.7	7.6	Sciences III/2e étape, équipement	03.26.01 506.3300							
22.09.00	8142	0.8	0.8	Uni Pignon, équipement	03.26.01 506.3603							
16.05.03	8951	3.5	3.3	Pavillons Ec. Rom.Pharmacie-équip.	03.26.01 506.5101							
13.12.02	8840	3.9	2.2	Equipement techn. de l'information	03.26.01 506.5200	0.5						
13.12.02	8838	0.5	0.5	OJDI-équipement nouveaux collab.	03.31.01 506.0401							

PLAN DE TRESORERIE DES GRANDS TRAVAUX

Date de la loi	No Loi	Frs mio.	Sit.au 31.12.05	Objet	Rubriques budgétaires	Budget 2006bis	Prév. 2006bis	Budget 2007	Prév. 2008	Prév. 2009	Prév. 2010	2011 suiv.
22.04.05	9329	0.4	0.4	**CDJ-équipements nouveaux collaborateurs	03.31.03 506.0803	0.2						
22.04.05	9329	0.5	0.0	**SMP-acquis. mobilier et équipement	03.31.03 506.0803		0.3	0.2				
		49.9	25.4	TOTAL INSTRUCTION PUBLIQUE		6.1	4.9	6.2	8.1	0.9	1.8	0.0
INSTITUTIONS												
22.10.04	9332	0.5	0.0	OCP-GED-gestion électron. Dossiers	04.03.04 506.5602	0.5	0.3	0.2				
23.06.06	9864	0.7	0.0	Prison Champ-Dollon-NSD-Équip.	04.05.02 506.7025				0.4			
21.02.02	8557	0.6	0.0	Monfleury bât. dét. mineurs + Venel	04.05.05 506.0101							
22.04.05	9473	2.1	1.6	O.P.F. - équipements	04.07.01 506.0101		0.5					
		3.9	1.6	TOTAL INSTITUTIONS		0.5	0.8	0.2	0.4	0.0	0.0	0.0
TERRITOIRE												
22.04.04	9072	2.2	0.0	dépôt OTC - La Praille	06.03.50 503.4100	0.5	2.2					
21.01.05	9354	1.3	0.3	Acquis. & renouv. mat. scientifique	06.04.11 506.0205	0.3	0.3	0.3	0.4			
24.10.03	8821	0.5	0.3	Serv.scient.envir.-rempl.stat."ROPAG"	06.04.14 506.0128	0.2	0.2	0.2				
16.05.03	8711	2.7	2.1	Assainissement jardins d'Onex	06.04.57 501.0101							
9.06.06	9729	2.8	0.0	Assainissement rue de la Tannerie 3	06.04.57 501.0201	0.2	0.2	0.2	1.3			
5.10.01	8499	3.0	1.6	Travaux de dragage de div. ports	06.05.04 501.0801							
17.12.04	9325	0.8	0.8	Barque "Neptune" - restauration	06.05.04 565.0201							
11.04.03	8863	1.5	0.7	Serv.Agric.-améliorations foncières	06.06.10 564.0300	0.4	0.4	0.4				
27.06.02	8747	1.2	-0.5	Serv.Agric.-mise conform.dét.animaux	06.06.10 565.0502							
**13.02.04	9018	S/060722	540.11	Décanalisation de la Versoix-terrains	06.07.22 500.1101							
**26.06.98	7808	S/060722	541.04	Teppes "Vere "Biolay" & "Verbois"	06.07.22 501.0100							
**26.06.98	7809	S/060722	541.05	Revalorisation "La Versoix"	06.07.22 501.0205							
**19.01.99	7852	S/060722	541.06	Renaturation "Seymaz", 1ère étape.	06.07.22 501.0301							
**30.08.01	84901	S/060722	541.07	Aire-revitalisation cours d'eau-étude	06.07.22 501.0403							
**30.08.01	84902	S/060722	541.08	Aire-revitalisation cours d'eau-travaux	06.07.22 501.0500							
**26.04.02	8522	S/060722	541.09	Seymaz 2e. étape-travaux	06.07.22 501.0900							
**13.02.04	9018	S/060722	541.11	Décanalisation de la Versoix	06.07.22 501.1101							
26.06.97	7651	8.5	9.4	Glissement terrain Chancy	06.07.22 501.3900							
26.06.97	7652	3.7	3.9	Stabilisation berges Rhône, Chancy	06.07.22 501.4201							
		28.2	18.6	TOTAL TERRITOIRE		1.6	3.3	1.1	1.7	0.0	0.0	0.0
				**Loi no 7409 du 25.4.97 de 10mios par an "Fonds cantonal de renaturation"								
SOLIDARITE ET EMPLOI												
17.03.05	9497	s/050402		Fond. Aigues-Vertes-renov.bâts-subv.	07.14.11 565.1001	7.0						
15.12.05	9610	s/050402		EMS-construc. de 3 EMS (2e phase)	07.14.33 565.4801	11.5						
		0.0	0.0	TOTAL SOLIDARITE ET EMPLOI		18.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ECONOMIE ET SANTE												
13.12.02	8819	1.0	1.0	Serv.protect.consom.-renouv.équip.	08.05.51 506.0102							
13.09.96	7421	1.1	0.2	HUG-Maternité/2 et laboratoire, équip.	08.06.20 506.3500							
26.09.97	7613	2.8	1.1	HUG- Hôpital enfants extens., équip.	08.06.20 506.3602							
20.05.05	9422	12.8	0.0	HUG-Maternité-3e - phases 3.1+3.2	08.06.20 506.4100					8.8	3.5	0.5
14.06.02	8709	3.1	1.5	HUG-Hôp.enfants 2e.étape-(bât.haut)	08.06.20 506.6401							
13.12.02	8818	40.0	26.0	HUG-5e.progr.renov.équip.médicaux	08.06.20 563.2000	8.0	8.0	6.0				
13.12.02	8817	40.0	22.1	HUG-2ème progr. renouv. équip. info.	08.06.20 563.2100	7.0	7.0	10.9				
2.12.05	9618	3.1	0.0	HUG-renouvellement équip. CTL	08.06.20 563.2401	1.1						
2.12.05	9574	3.3	0.0	HUG-renouv. Accélér.linéaire oncol.	08.06.20 563.2501	1.3						
7.10.05	9526	2.0	2.0	HUG-Acquis.robot-chirurg.télé-manip.	08.06.20 563.2601							
24.06.05	9498	2.2	0.2	HUG-Acquis.équip.imagerie radiologie	08.06.20 563.2701	2.0						
9.06.06	9661	7.6	0.0	HUG-Renov. installation froid bât. C	08.06.20 563.2801	4.6						
23.06.06	9730	3.9		HUG-Rempl.centrale thermique	08.06.20 563.2901	2.6	3.9					
9.06.06	9751	1.5	0.0	HUG-Bât. Laboratoire - étude	08.06.20 563.3401	1.8	0.4		0.1			
		124.4	54.1	TOTAL ECONOMIE ET SANTE		28.4	19.3	16.9	0.1	8.8	3.5	0.5
		235.5	108.7	TOTAL 1C: Autres départements		62.6	35.8	31.0	13.3	11.7	6.3	0.5
				Total crédits construction votés								

PLAN DE TRESORERIE DES GRANDS TRAVAUX

Date de la loi	No Loi	Frs mio.	Sit.au 31.12.05	Objet	Rubriques budgétaires	Budget 2006bis	Prév. 2006bis	Budget 2007	Prév. 2008	Prév. 2009	Prév. 2010	2011 suiv.
		1'819.6	570.0	Total 1A + 1B + 1C		228.4	195.9	237.9	249.8	221.7	161.3	142.5

2. Projets programmés

2A: Bâtiments & divers												
CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION												
		0.7		Frais études DAEL - compl. loi 317	05.01.01 508.0153	0.0						
		12.5		C.O. Drize-terrain	05.04.02 500.2050	11.2	12.5					
	9463	1.1		Environnement-regr. services-terrain	05.04.02 500.6350			1.1				
		9.0		SAN-Bureau autos-rénovation	05.04.02 503.0100				6.0	3.0		
		4.0		Maison vigneronne-constr.	05.04.02 503.0100				2.0	1.5	0.5	
		8.2		Dépôt TPG au Bachet-agrandiss.	05.04.02 503.0161							
		40.0		HES-Battelle - bâtiments C et F-constr.	05.04.02 503.0200					6.0	14.0	20.0
		20.0		Sécurité civile - Bernex - construction	05.04.02 503.0200				0.5	6.0	6.0	7.5
		24.0		Prison Champ-Dollon-ext.&rénov.	05.04.02 503.0255	1.0	0.0		6.0	6.0	6.0	6.0
		12.4		ESBA-Bd Helvétique-réfection	05.04.02 503.0453	1.0	0.0		9.4	3.0		
		16.0		Ctre de maintenance véhic.TPG-constr.	05.04.02 503.0400				7.0	6.0	3.0	
		85.0		Prison Champ-Dollon-ext.(Curabillis)	05.04.02 503.0600				8.0	22.0	30.0	25.0
		5.3		CRER 2 - Sentier Roseraie-reconstr.	05.04.02 503.0752	0.5	0.0		5.3			
		50.0		EIG.-Bâtiment "E" construction	05.04.02 503.0800				3.0	13.0	15.0	19.0
		5.0		Rocade CEVA- aménag. div.loc. DIP	05.04.02 503.0904	2.0	0.0	2.0	3.0			
	8989	60.0		Hôtel de police, 2e étape-construction	05.04.02 503.1000				6.0	13.0	18.0	23.0
		34.0		HEG-Battelle "B" construction	05.04.02 503.1100				10.5	13.0	9.5	1.0
		10.0		Coll. Calvin - toiture et façades	05.04.02 503.1251	1.5	0.0	2.0	4.0	4.0		
		4.0		Poste police Navigation/Eaux-Vives - cons	05.04.02 503.1200				4.0			
		6.5		PSI Ch. Forestier-constr. bâtiment	05.04.02 503.1351	0.5	0.0		1.0	5.5		
		6.0		Les Tattes, réfection toitures	05.04.02 503.1500						6.0	
		1.2		Chateau de Penthes, charpente et toiture	05.04.02 503.1600					1.2		
		65.0		P.O.-Frontenex-construction	05.04.02 503.1900				1.0	15.0	19.0	30.0
		51.2		C.O. Drize-construction	05.04.02 503.2050	2.0	0.7	7.0	14.0	14.0	15.5	
		10.7		P.O.pav. Prov. 3 x 12 classes-constr.	05.04.02 503.9050			7.0	3.7			
		12.5		Aula E. Gourd-construction.	05.04.02 503.2300					6.0	5.0	1.5
		2.2		Antenne de la gare routière à Cointrin	05.04.02 503.2400							
		44.0		IUHEI, construction	05.04.02 503.2700						9.0	35.0
		13.3		Ancienne école de médecine, rénov.	05.04.02 503.3000				6.5	6.8		
		25.0		Battelle - parking - construction	05.04.02 503.3100					5.0	20.0	
		5.0		Institut Forel - constr. Laboratoires	05.04.02 503.3100					5.0		
		25.3		Sciences III-3e étape-construction	05.04.02 503.3900							
		168.7		CMU-5e étape-construction	05.04.02 503.4300			4.0	34.0	30.0	30.0	70.7
		86.0		CMU-6ème étape-construc.	05.04.02 503.4500							
		0.0	Supprimé	Battelle UNI-rénov. Bât. "A et D"	05.04.02 503.5450	0.8						
		95.0		HUG-Hôp.enfants 3e étape-constr.	05.04.02 503.5700							
		11.7		HUG-Hôp.enfants transf. 3e étape-constr.	05.04.02 503.8950			0.5	4.2	3.0	2.1	1.9
		42.0		HUG-clinique de psychiatrie-constr.	05.04.02 503.6000							
	9463	50.1		Environnement-regr. services-constr.	05.04.02 503.6350	6.6			8.6	15.0	15.0	10.1
	9463	0.7		Acacias 78-82-aménagement prov.	05.04.02 503.6300	0.7			0.7			
	9463	0.7		Acacias 78-82-rénovation chaufferie	05.04.02 503.6300	0.7			0.7			
		200.0		HUG-Bât. des lits existant-rénovation	05.04.02 503.6600							
		34.5		Battelle UNI-constr.surélév. bât "D" + trans	05.04.02 503.6900					2.0	15.0	17.5
		137.0		HUG-Nouveau bât. des lits-constr.	05.04.02 503.7300				15.0	25.0	29.0	68.0
		43.5		HUG-Maternire 3ème étape phase 3.3	05.04.02 503.7800						3.5	40.0
		5.5		IUHEI, équipement	05.04.02 506.2700							5.5
		1.4		Sécurité civile - Bernex - étude	05.04.02 508.0100				1.4			
		2.6		HES-Battelle - bâtiments C et F-étude	05.04.02 508.0100				2.6			
		0.5		Ctre de maintenance véhic.TPG-étude	05.04.02 508.0300				0.5			
		3.5		EIG.-Bâtiment "E" étude	05.04.02 508.0650	0.5	0.0	1.0	2.5			
	9509	1.6		Palais de justice -étude	05.04.02 508.1051	1.0	1.1	0.5				
	8989	3.8		Hôtel de police, 2e étape-étude	05.04.02 508.1150	0.8	0.4	1.5	1.9			
		0.9		Aula E. Gourd-étude	05.04.02 508.1800				0.9			

PLAN DE TRESORERIE DES GRANDS TRAVAUX

Date de la loi	No Loi	Frs mio.	Sit.au 31.12.05	Objet	Rubriques budgétaires	Budget 2006bis	Prév. 2006bis	Budget 2007	Prév. 2008	Prév. 2009	Prév. 2010	2011 suiv.
		4.2		P.O. -Frontenex-étude	05.04.02 508.1851	0.5	0.3	3.2	0.7			
		0.8		Sécheron-Concours	05.04.02 508.2900							
		5.0		Sécheron-Etude-part cantonale	05.04.02 508.2900							
		2.5		Battelle - parking - étude	05.04.02 508.3050	1.0	0.0		1.0	1.5		
		8.0		HUG-Bât. des lits existant-étude	05.04.02 508.4500							
		1.8		Battelle UNI-surélev.bât."D" + transf.	05.04.02 508.5300				0.8	1.0		
	9733	0.8		Ancienne école de médecine, étude.	05.04.02 508.5650	0.6	0.3	0.5				
		0.5		Bastion - Grande bibliothèque-étude	05.04.02 508.5850				0.1	0.1	0.1	0.2
		2.5		HUG-clinique de psychiatrie-étude	05.04.02 508.5900							
		1.5		HUG-Maternité 3ème étape phase 3.3	05.04.02 508.7700				0.5	1.0		
		5.7		EPSE-Extension Thônex	05.04.02 563.0100		0.0	1.0	3.0	1.7		
		120.0		EMS-construc. de 12 EMS-subv.	05.04.02 565.4700			13.5	45.0	34.0	15.0	12.5
	9348	2.5		Fond.héberg. pers. handicapées(FHP)	05.04.02 565.1100							
	9596	4.0		Clair-Bois - Minoteries 11	05.04.02 565.1010		1.0	3.0				
		1.5		Fondation Ensemble - Tourangelle	05.04.02 565.1301							
		0.5		Fondation Clair-Bois	05.04.02 565.1601			0.5				
		7.0		Fond. Aigues-Vertes - 3ème étape	05.04.02 565.1701		1.0	2.0	3.0	1.0		
		2.5		FHP Les Maronniers	05.04.02 565.0000				2.5			
		0.4		EPH Clair-Bois Pinchat	05.04.02 565.0000				0.4			
		23.4		EMS-construc. de l'EMS Butini-subv.	05.04.02 565.4950			8.7	11.0	3.7		
		19.9		EMS-construc. de l'EMS Prieuré	05.04.02 565.5050			5.0	4.5	4.5	4.5	1.4
		3.0		CEPTA-Jonction 10-réfection	05.04.03 503.0100				3.0			
		2.0		Granges,7-toiture et façades	05.04.03 503.0100					2.0		
		14.0		Dussaud,4-Caserne-réfection	05.04.03 503.0100						7.0	7.0
		2.0		Valavran,33-Tuilerie-réfection	05.04.03 503.0200						2.0	
		2.0		Savoises,3-(Ex-SCARPA)-réfection	05.04.03 503.0300				2.0			
		6.2		Beau-Séjour, 24-transf./rénov.	05.04.03 503.0454					4.2	2.0	
		34.0		C.O. Florence - rénovation	05.04.03 503.0800			3.0	10.0	10.0	11.0	
		2.5		CEC Emile-Gourd-réno vat on	05.04.03 503.0800					2.5		
		2.5		Annexe EC Rousseau,8-réfection	05.04.03 503.0900					2.5		
		10.0		Palais de justice - aménagement	05.04.03 503.0900				5.0	4.0	1.0	
	9673	2.4		Déménag. div. derv. DI à Onex-aménag.	05.04.03 503.1450			2.4				
		2.0		EIG-HES-EET- Prairie 4-transf. ventil.	05.04.03 503.1700				2.0			
		3.0		ESAA Necker,2-réfection	05.04.03 503.1800						3.0	
		3.0		Coll. Rousseau-rénovation	05.04.03 503.2000				3.0			
		1.5		Coll. Claparède-rénovation	05.04.03 503.2100					1.5		
		2.0		Coll. de Saussure-réfection	05.04.03 503.2200				2.0			
		5.0		Coll. de Candolle-réfection	05.04.03 503.2300				5.0			
		5.0		C.O. Marais - réfection	05.04.03 503.2900					8.0		
		37.0		UNI Bastions -transformation	05.04.03 503.4900				11.0	10.0	16.0	
		3.0		CMU-rénovation toiture	05.04.03 503.5000					3.0		
		6.5		Pastorale, rte de Ferney-travaux	05.04.03 503.6650	0.5	0.0	1.0	5.5			
	9860	9.2		Genève-Plage-rénovation	05.04.03 503.6850	4.0	4.7	4.5				
		6.0		Bonnet-Charles,8-éc. Musique-refect.	05.04.03 503.7000				3.5	2.5		
		4.0		Rhône, quai 10 (ex.SIG)-réfection	05.04.03 503.7600						4.0	
		20.5		Ascenseurs - renouvellement du parc	05.04.03 503.7950			1.0	3.0	3.0	3.0	10.5
		3.0		Hôtel des finances- Ventilation froid	05.04.03 503.8250				2.0	1.0		
		2.7		Gaz réfrigérant - mise en conformité	05.04.03 503.8350	1.5	0.2		2.5			
		10.0		Relogement des forains à Versoix	05.04.03 503.8450	0.7	0.4	0.7	4.0	4.0	0.9	
		3.5		Hôtel de l'Ancre-rénov. façades	05.04.03 503.8750						3.5	
		2.9		Esplanade David-Dufour-aménag.	05.04.03 503.8800				2.9			
				Travaux d'assainissement énergétique	05.04.03 503.9150			0.8				
		0.1		Genève-Plage-équipement	05.04.03 506.6800			0.1				
		1.0		Dussaud,4-Caserne-étude	05.04.03 508.0257				1.0			
		0.5		Bonnet-Charles,8-éc.musique- étude	05.04.03 508.8150				0.5			
		0.0	Supprimé	Deux-Ponts,2 - bât.admin. - étude	05.04.03 508.8550	0.3						
	9845	0.6		TPG-Transfert actifs-Terrains	05.04.04 500.0070			0.5				
		1'986.4	0.0	TOTAL DCTI AVANT CTI ET GC		39.9	22.6	78.0	314.3	336.7	344.1	413.3

PLAN DE TRESORERIE DES GRANDS TRAVAUX

Date de la loi	No Loi	Frs mio.	Sit.au 31.12.05	Objet	Rubriques budgétaires	Budget 2006bis	Prév. 2006bis	Budget 2007	Prév. 2008	Prév. 2009	Prév. 2010	2011 suiv.
		0.4		Audit sécurité des SI	05.08.03 508.2800					0.2	0.2	
		1.0		SCOT Refonte du SI	05.08.03 *506.00					1.0		
		1.0		Adaptation évolution plast.	05.08.03 *506.00				0.5	0.5		
		4.3		Evolution SI Pop. & intégr.-CH & Europ.	05.08.03 *506.00				0.5	1.2	2.5	
		1.0		Technologie WEB (intégr. dans SI)	05.08.03 *506.00					0.5	0.5	
		1.0		OCPA - Evolution Progres	05.08.03 *506.00				0.5	0.5		
		1.2		SI - Sanitaire (144)	05.08.03 *506.00				0.3	0.6	0.3	
		0.4		Infrastr. de comm. Pedago. (ICP2	05.08.03 *506.00				0.1	0.1	0.1	0.1
		0.8		Collège de Frontene:	05.08.03 *506.00							0.8
		0.2		Extension messagerie pédago. élève	05.08.03 *506.00						0.1	0.1
	9669	0.3		GE-Pilote - étude	05.08.03 508.9301	0.3						
		128.0	0.0	TOTAL CENTRE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		4.5	1.3	11.3	38.4	36.3	26.4	5.2

*506.00 = dans l'application actuelle le maximum des SN a été atteint

		2'114.4	0.0	TOTAL DCTI : 1B AVANT GC		44.4	23.9	89.3	352.7	373.0	370.5	418.5
--	--	---------	-----	---------------------------------	--	------	------	------	-------	-------	-------	-------

2B: GENIE CIVIL

	8795	7.7		Passerelle des Sports(Prairie)	05.05.02 501.0250	1.5	0.1		7.6			
		72.0		Route des Nations-construction	05.05.05 501.0100						7.5	64.5
		2.5		Sycotrin - Fouilles (avec CTI)	05.05.05 501.1902			1.3	1.2			
		20.0		Pistes cyclables progr. 2007-2011	05.05.05 501.3600				5.0	5.0	5.0	5.0
		0.3		Etude rte Suisse à Versoix	05.05.05 508.3150		0.1	0.3				
		2.5		Cyclope-fouilles (avec CTI)	05.05.05 501.7501				2.5			
		105.0	0.0	TOTAL GENIE CIVIL : 2B		1.5	0.2	4.1	13.8	5.0	12.5	69.5
		2'219.4	0.0	TOTAL DCTI : 2A + 2B		45.9	24.1	93.4	366.5	378.0	383.0	488.0

2C: Autres départements

FINANCES

	9669	0.0	supprimé	GE Pilote - réalisation	02.09.42 506.0305	0.4	0.0					
		0.0	0.0	TOTAL FINANCES		0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

INSTRUCTION PUBLIQUE

		1.5		EP Form. (ex-Pinchat)	03.21.11 506.1064				1.0	0.4	0.1	
		0.3		CRER 2 - Sentier Roseraie-équip.	03.21.32 506.0700			0.3				
		3.0		C.O. Florence-rénovation-équipement	03.22.02 506.0800			0.5	1.0	1.0	0.5	
		3.0		C.O. Drize-équipement	03.22.02 506.2000					2.0	1.0	
		0.2		P.O.pav. Prov. 2007-Rousseau-équip.	03.23.02 506.6902			0.2				
		0.3		P.O.pav. Prov. 2007-E. Gourd-équip.	03.23.02 506.6903			0.5				
		0.5		P.O.pav. Prov.-2007-Jean Piaget-équip.	03.23.02 506.6904			0.3				
		7.5		P.O. Tulette-Frontenex-équipement	03.23.02 506.1900							7.5
		1.5		Aula E. Gourd-équipement	03.23.02 506.2300					0.1	1.4	
		0.5		ESBA-Bd Helvétique-équip.	03.23.11 506.0400			0.3	0.2			
		6.0		EIG.-Bâtiment "E" équipement	03.23.14 506.0800							6.0
		0.2		EIG-HES-EET- Prairie 4 - équip.	03.23.14 506.1700				0.2			

PLAN DE TRESORERIE DES GRANDS TRAVAUX

Date de la loi	No Loi	Frs mio.	Sit.au 31.12.05	Objet	Rubriques budgétaires	Budget 2006bis	Prév. 2006bis	Budget 2007	Prév. 2008	Prév. 2009	Prév. 2010	2011 suiv.
		?????		Bon secours-redistribution-équipement	03.21.01							
		0.5		Renouv.rétroprojecteurs-CO/ESPO	03.22.02 506.6400							
		0.2		CEFOPS-ECAFA-équipement	03.24.03 506.7600		0.1	0.1				
		5.0		HES-Battelle - bâtiments C et F.équip.	03.25.02 506.0200							5.0
		5.0		HEG-Battelle "B" équipement	03.25.02 506.1100					0.2	4.8	
		0.4		HES Lullier-pav.location-équipement	03.25.02 506.2101	0.4	0.4					
		5.0		HES Lullier	03.25.02							
	9765	0.4		HES Santé ex-Battelle-Caroubier-équip.	03.25.02 506.6300		0.4					
	9803	0.3		HES EAD-équip.	03.25.03 506.6302	0.2	0.2	0.1				
		0.5		Pinchat,ex-orphelinat-équip.	03.26.01 506.0600							
		1.2		Ancienne école de médecine, équip.	03.26.01 506.3000				0.4	0.4	0.4	
		4.2		Sciences III-3e étape-équipement	03.26.01 506.3900							4.2
		15.0		CMU-5e étape-équipement	03.26.01 506.4300					5.0	5.0	5.0
		3.0		UNI Bastions -équipement	03.26.01 506.4900				1.0	1.0	1.0	
		2.3		UNI-informatique	03.26.01 506.5950	1.0	1.0	1.3				
		1.3		UNI-Stérilisation instruments (smd)	03.26.01 506.6503	1.3		0.3				
		1.5		Battelle UNI-surélev.bât "D"-équip.	03.26.01 506.6900						1.5	
		0.2		SMP-centre de jour et renforc. structure	03.21.30 506.7801			0.2				
		0.2		SMP-centre de jour et renforc. structure	03.31.03 506.7801			0.2				
		?????		SMP -Pralée-remplacement équip.								
		70.7	0.0	TOTAL INSTRUCTION PUBLIQUE		2.9	2.1	4.3	3.8	10.1	15.7	27.7

*Un nouveau projet sera présenté.

INSTITUTIONS												
	9873	0.1		Déménag. Onex-Passeport-équipement	04.03.02 506.1401			0.0				
	9873	0.1		Déménag. Onex-Etat-Civil-équipement	04.03.03 506.1401			0.1				
	9873	1.6		Déménag. Onex-OCP-équipement	04.03.04 506.1401			2.2				
	9873	0.1		Déménag. Onex-Naturalisations-équip.	04.03.06 516.1401			0.1				
	8989	5.0		Hôtel de police, 2e étape-équipement	04.04.01 506.1000						0.5	4.5
		0.3		Rempl. réseau radio police - étude	04.04.15 508.0107	0.3	0.0	0.3				
		17.0		Rempl. réseau radio police-réalisation	04.04.15 506.1501			10.0	7.0			
		1.0		Sécurité communication Prison	04.05.02 503.0505	0.9	0.0	1.0				
		0.2		Acquisition de matériel NRBC	04.04.20 506.1601			0.1	0.1			
		3.5		Prison Champ-Dollon ext.(Curabillis)	04.05.02 506.0600						0.5	3.0
		28.9	0.0	TOTAL INSTITUTIONS		1.2	0.0	13.8	7.1	0.0	1.0	7.5

TERRITOIRE												
	9463	1.2		Environnement-regr. services-équip..	06.01.02 506.6300				1.0	0.2		
	9620	0.5		SI Infrastructure et télécommunication	06.03.50 509.0301	0.2	0.2					
	9845	2.5		TPG-Transf.actifs-Repr.infrastructures	06.03.51 506.0070			2.5				
		1.6		Serv.Forêts-syst.info développ.dom. nat.	06.05.04 509.0101							
		4.0		Aménag. lacustres(ports+débarcadère)	06.07.22 501.1800							
		0.8		Serv. cant. Interv. Envir.-acq. matériel	06.07.24 506.0112	0.4	0.4		0.4			
	8803	3.0		Place Nations-aménag.-subv.canton.	06.10.01 562.0600							
		13.6		TOTAL TERRITOIRE		0.6	0.6	2.5	1.4	0.2	0.0	0.0

SOLIDARITE ET EMPLOI												
	9348	0.0	S/050402	Fond.héberg. pers. handicapées(FHP)	07.14.11 565.1100	2.5						
	9596	0.0	S/050402	Clair-Bois - Minoteries 11	07.14.11 565.1010	1.0						
		0.0	S/050402	Fondation Ensemble - Tourangelle	07.14.11 565.1301	1.5						
		0.0	Supprimé	La Forêt - EPH	07.14.11 565.1501	1.0						
		0.0	S/050402	Fondation Clair-Bois	07.14.11 565.1601	0.5						
		0.0	S/050402	Fond. Aigues-Vertes - 3ème étape	07.14.11 565.1701	1.0						
		7.4		Informatique - HG	07.14.29 563.0102			7.4				
				Acq. Terrains-SI Nord Aviation SA	07.09.92 500.0101			0.1				
		0.0	S/050402	EPSE-Extension Thônex	07.14.33 563.0100	3.0						
		7.4	0.0	TOTAL SOLIDARITE ET EMPLOI		10.5	0.0	7.5	0.0	0.0	0.0	0.0

PLAN DE TRESORERIE DES GRANDS TRAVAUX

Date de la loi	No Loi	Frs mio.	Sit.au 31.12.05	Objet	Rubriques budgétaires	Budget 2006bis	Prév. 2006bis	Budget 2007	Prév. 2008	Prév. 2009	Prév. 2010	2011 suiv.
ECONOMIE ET SANTE												
	9670	0.0		Mise en place d'un réseau info	08.01.11 565.0100	4.0	0.0					
	9736	1.2		SPCO-renouvellement équipement	08.05.51 506.0206	0.5		0.4	0.5			
		30.0		HUG-Nouveau bât. des lits -équip.	08.06.20 506.7300							30.0
		7.1		HUG-Maternité 3ème étape phase 3.3	08.06.20 506.7800							7.1
		1.3		HUG-Hôp.enfants transf. 3ème étape-équi	08.06.20 506.0000				0.6	0.2	0.4	
		2.6		HUG-Acquis. 2ème caméra PET	08.06.20 563.3001	2.6						
		6.3		HUG-Rénov. bloc opératoire	08.06.20 563.3101	3.0			3.2			
		3.6		HUG-Rénov. réseau eau-claire	08.06.20 563.3201	0.1			3.5			
		4.5		HUG-Renov. bombe au cobalt	08.06.20 563.3301	2.0			2.5			
		24.0		HUG-Bât. Laboratoire - constr.	08.06.20 563.3800				8.0	12.0	4.0	
		10.0		HUG-Maintenance bâtiments	08.06.20 563.0100			7.0	3.0			
		5.0		HUG-Site Cluse-rénov. centr.thermique	08.06.20 563.7901	1.0		1.4				
		2.8		Joli-Mont-Montana-maintenance bâtiments	08.06.30 563.0100			0.7	0.7	0.7	0.7	
		6.4		Renouvellement info FSASD	08.03.21 565.0100			9.3	1.6	1.4	1.6	
		104.8	0.0	TOTAL ECONOMIE ET SANTE		13.2	0.0	18.8	23.6	14.3	6.7	37.1
		225.4	0.0	TOTAL 2C: Autres départements		28.8	2.7	46.9	35.9	24.6	23.4	72.3
		2'444.8	0.0	Projets programmés Total 2A + 2B + 2C		74.7	26.8	140.3	402.4	402.6	406.4	560.3

SUBVENTIONS FEDERALES SUR GRANDS TRAVAUX (RECETTES)

13.02.02	8837	0.4	0.0	CEPTA-Équip. Mat. Pédagogique	03.23.12 660.0204							
		0.2	0.0	HES-EIG-Transf.-équi.-subvention	03.23.14 660.1700							
13.12.02	8839	0.5	0.0	HES-EIG-équipements laboratoire	03.23.14 660.1900							
		0.4		ESAA.Pavillons r. Vuache	03.25.11 660.0400							
16.12.99	8132		0.0	Sciences III - 2e étape-équipement	03.26.01 660.3300		2.2					
		3.1	0.0	UNI-subventions féd.- équip. scientif.	03.26.01 660.9600	0.0						
14.04.00	8191		2.5	Liaison ferrov. Cornavin-Annemasse-étude	05.01.01 664.0450							
21.02.02	8557	1.7	0.5	Montfleury bât. dét. mineurs + Venel	05.04.02 660.0151							
		0.6	0.0	SCAI-Châtelaine 40-construction	05.04.02 660.0100							
		0.6	0.0	Institut viti-vinicole-aménagement	05.04.02 633.0100							
16.05.03	8950	0.8	0.0	Prison de Champ-Dollon-sécurité	05.04.02 660.0300							
20.11.98	7822	1.3	2.1	La Clairière,détention mixte pr mineurs	05.04.02 660.0600							
27.08.04	9293	1.0	0.0	HEG.Battelle "bâts C.E.F."-adapt.	05.04.02 660.1350							
17.02.06	9708	8.0	0.0	P.O. A. Stitelmann (ex-Rolliet).	05.04.02 660.1752			2.0	2.0	2.0	2.0	
		2.0	0.0	Biblioth. IUHEI	05.04.02 660.2700							
16.12.99	8132	11.7	7.1	Sciences III - 2e étape-construction	05.04.02 660.3351		1.0					
15.11.02	8805	0.4	0.0	Halte ferroviaire Sécheron-Nations	05.04.02 660.3451		0.4					
16.05.03	8951	0.0	0.0	Pavillons Ec. Rom.Pharmacie-tranfs.	05.04.02 660.5100	1.0	1.0					
	9463	0.8	0.0	Environnement-regr. services-subv.féd..	05.04.02 660.6300						0.8	
	9894	6.1	0.0	Prison Champ-Dollon-NSD	05.04.02 660.7055			2.0	2.0	2.1		
		0.5	0.0	Pastorale, rte de Ferney -travaux	05.04.03 660.6650	0.5	0.0					
10.05.01	8438	30.0	0.0	Acquisition terrain & bâts "Battelle"	05.04.04 660.0900							
		36.0	0.0	Route des Nations	05.05.05 660.0100						3.7	32.3
	9463	0.4	0.0	Environnement-regr. Serv.-subv.cant.	05.04.02 661.6300						0.4	
28.03.03	8644	41.7	0.0	Mesures OPB	05.05.05 660.3850	0.6	0.0	0.6	2.5	3.8	3.8	10.6
	8662	9.5	0.0	Traversée de Vézenaz-Communale	05.05.05 662.3100				2.5	3.0	3.0	1.0
		0.3	0.0	Pavillons provisoires EG/JP/Rousseau	05.08.03 660.0501			0.0				
16.05.03	8961	1.7	0.0	Equip.info mobiles enseign.secondaire	05.08.03 660.3200			0.1				
16.05.03	8964	1.0	0.1	Acquis./install. mat. info CEPTA	05.08.03 660.3301	0.1	0.1					
16.05.03	8966	1.2	0.1	Réforme form. Commerciale-matériel	05.08.03 660.5200							
16.05.03	8963	0.3	0.0	Cours pratique de formation	05.08.03 669.3400							

PLAN DE TRESORERIE DES GRANDS TRAVAUX

Date de la loi	No Loi	Frs mio.	Sit.au 31.12.05	Objet	Rubriques budgétaires	Budget 2006bis	Prév. 2006bis	Budget 2007	Prév. 2008	Prév. 2009	Prév. 2010	2011 suiv.
20.05.05	9485	0.0		Pav.prov. - A.Chavanne & E.Gourd	05.08.03 660.6401	0.1	0.1					
	9616	0.2		Portail énergie	05.08.03 663.4900			0.2				
16.05.03	8711	1.1	0.0	Ass. jardins d'Onex-Confédération	06.04.57 660.0100							
16.05.03	8711	0.8	0.2	Ass.jardins d'Onex-Communes	06.04.57 662.0100							
16.05.03	8711	0.3	0.0	Ass.jardins d'Onex-Fondation	06.04.57 665.0100							
21.03.97	7512	3.0	0.0	HUG- renouvellement informatique	08.06.20 660.1900							
13.12.02	8818	0.8	0.0	HUG-5e.progr.renov.équip.médicaux	08.06.20 660.2000							
		168.4	12.6	Total des recettes		2.3	4.8	4.9	9.0	10.9	13.7	43.9

SUBVENTIONS FEDERALES SUR AUTOFINANCES (RECETTES)												
23.10.03	8804	0.3	0.0	Plan rég. d'évac.des eaux-subs.féd.	06.90.80 640.1200	0.3		0.4				
		0.3	0.0	Total des recettes-autofinancés		0.3	0.3	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0
		168.7	12.6	Total général des recettes		2.6	5.1	5.3	9.0	10.9	13.7	43.9

3. Projets envisagés après 2009

3A: Bâtiments & divers												
		10.0		C.O.Golette, rénovation								
		10.0		C.O.De Budé, rénovation								
		2.0		C.O.Coudriers, adaptation								
		6.0		Bachet-Pesay-Centre form. police								
		12.0		Hôtel des archives								
		1.0		Uni Mail 3ème étape								
		1.0		HUG Maternité -4ème étape-étude								1.0
		17.5		HUG Maternité -4ème étape-constr.								17.5
		8.0		HUG bât. des lits existant transf.-étude								8.0
		1.5		Sciences III-3ème étape -étude								1.5
		25.3		Sciences III-3ème étape -construction								25.3
		4.2		Sciences III-3ème étape-équipement								4.2
		43.0		HUG- Ophtalmologie								
		30.0		HUG- Centr.énergétique / parkings BS								
		8.0		HOGER-rénovation des façades								
		6.5		Joli-Mont, transformation								
				Port Vengeron-police nav.-amarrages								
		186.0	0.0	Total 3A: Bâtiments & divers		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	57.5

3B: Génie civil												
		0.8		Evitement Plateau Bel-Air, étude								
		7.0		Pistes cyclables								
		10.0		Petit-Lancy (dénivellé)								
		17.8	0.0	TOTAL 3B: Génie civil		0.0						

		203.8	0.0	Total 3A + 3B + 3C		0.0						
--	--	--------------	------------	---------------------------	--	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

4. Investissements autofinancés

24.05.96	7289	1.3	0.4	Station aliment.Vessy, dépl. prise eau	06.90.57 543.0102	0.4	0.4	0.3				
5.11.98	7688	2.4	2.3	Station aliment.Vessy, réhabilitation	06.90.57 543.0200							
		2.0		Déplacement prise d'eau-projet 2	06.90.57 543.0300							
5.12.96	7503	243.0	236.7	STEP Aire 2ème étape (net)	06.90.60 541.0200	0.2	0.2					
26.09.97	7657	2.7	1.9	Raccordement Plaine de l'Aire(net)	06.90.60 541.0420							
26.09.97	7659	3.4	3.0	Raccordement Dardagny-La Plaine	06.90.60 541.0500	1.0	1.0					
5.12.96	7502	3.2	2.2	Collecteur Grand-Saconnex(net)	06.90.60 541.0620							
		8.0		Raccordement Nant d'Aisy	06.90.60 541.0800							
	9582	132.5		STEP de Bois-de-Bay	06.90.60 541.1000	30.0	15.0	43.0	38.0	21.0	5.0	
		5.0		Raccordement Soral-Laconnex	06.90.60 541.1300	2.5	0.0	2.5	2.5			
		9.0		Raccordement Avully-Chancy	06.90.60 541.1420						9.0	
23.01.04	8845	3.7	1.9	Création espace récup. "Chânats"	06.90.78 541.4000	0.7	1.8					
	9075	4.2	4.2	Création espace récup. "Praille"	06.90.78 541.4100	1.8	1.8	0.5				

PLAN DE TRESORERIE DES GRANDS TRAVAUX

Date de la loi	No Loi	Frs mio.	Sit.au 31.12.05	Objet	Rubriques budgétaires	Budget 2006bis	Prév. 2006bis	Budget 2007	Prév. 2008	Prév. 2009	Prév. 2010	2011 suiv.
		3.7		Création espace récup. "Rive gauche"	06.90.78 541.4200							
		3.7		Création espace récup. "Meyrin-Satig."	06.90.78 541.4300							
23.03.01	8269	0.8	0.2	Nouvelle décharge-étude	06.90.79 541.3600	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2		
20.11.98	7882	8.6	7.8	Instal. compost-Méthanisation(net)	06.90.79 541.3700							
		15.0		Nouvelle décharge-construction	06.90.79 541.3800							
		0.0	Supprimé	Agrandissement Compost-méthanis.	06.90.79 541.4101	0.1	0.0					
		0.1		Achat d'un broyeur	06.90.79 546.0901	0.1	0.1					
		0.3	0.2	Remplacement d'une chargeuse	06.90.79 546.3900							
23.10.03	8804	4.5	0.5	Plan régional d'évacuation des eaux	06.90.80 548.1200	1.2	1.2	1.6	0.9	0.5		
	9522	2.1		Aire - travaux de renaturation-terrains	06.90.85 540.0301	2.1	2.1	2.0				
13.02.04	9018	0.1	0.0	Décanalisation de la Versoix-terrains	06.90.85 540.1101	0.1	0.1	0.1				
16.03.06	9522	21.9	0.0	Aire - travaux de renaturation	06.90.85 541.0301	2.3	2.3	3.0				
26.06.98	7808	4.9	3.0	Teppes "Vere "Biolay" & "Verbois"	06.90.85 541.0401	0.3	0.3	0.1				
26.06.98	7809	1.6	2.5	Revalorisation "La Versoix"	06.90.85 541.0501							
19.01.99	7852	9.5	3.4	Renaturation "Seymaz", 1ère étape.	06.90.85 541.0601	1.0	1.0	1.0	1.0			
30.08.01	84901	2.9	2.7	Aire-revitalisation cours d'eau-étude	06.90.85 541.0701	0.4	0.4	0.1				
30.08.01	84902	2.5	1.4	Aire-revitalisation cours d'eau-travaux	06.90.85 541.0801	0.2	0.2	0.4				
26.04.02	8522	9.9	2.1	Seymaz 2e. étape-travaux	06.90.85 541.0901	1.0	1.0	0.2				
		10.0		Seymaz 3ème étape	06.90.85 541.1001					2.0	8.0	
13.02.04	9018	2.7	1.8	Décanalisation de la Versoix	06.90.85 541.1101	0.1	0.1	0.1				
		8.1	0.0	Reconstruction du pont de Lully	06.90.85			2.1	3.0	3.0		
21.09.00	8130	1.6	0.8	LCE-dévelop.domaine eau & environ.	06.90.85 549.0200	0.3	0.3	0.3	0.4			
		534.9	279.0	Total 4: autofinancement		45.9	29.4	57.5	46.0	26.7	22.0	0.0
		4'799.3	849.0	TOTAL BUDGET=1+2+AUTO		349.0	252.1	435.7	698.2	651.0	589.7	702.8

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Légende :

ND, division par zéro

NS, variation supérieure à + 1000% et - 1000%

Récapitulation du PROJET de Fonctionnement de l'État

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
	RÉCAPITULATION DU PROJET DE L'ÉTAT						
3	CHARGES	7.184.862.985		67.988.906	1,0	7.116.874.079	8.586.746.062,30
4	REVENUS		6.962.188.675	137.580.392	2,0	6.824.608.283	8.153.121.585,71
	COUVERTURE en F	-222.674.310		69.591.486		-292.265.796	-433.624.476,59
	COUVERTURE en %	96,90%			1,0	95,89%	94,95%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.922.421.560		26.286.667	1,4	1.896.134.893	1.905.386.835,51
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	459.655.179		3.022.835	0,7	456.632.344	461.301.929,01
32	INTÉRÊTS PASSIFS ET FRAIS D'EMPRUNTS	347.270.766		-339.934	-0,1	347.610.700	353.232.137,75
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	422.905.793		-44.182.289	-9,5	467.088.082	1.397.042.313,96
34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	221.927.500		9.487.088	4,5	212.440.412	189.232.931,81
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	337.051.065		-11.671.055	-3,3	348.722.120	426.955.254,04
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	3.037.662.553		85.067.332	2,9	2.952.595.221	2.914.806.441,31
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	29.746.000		-1.373.000	-4,4	31.119.000	527.119.299,35
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	6.376.237		-1.488.347	-18,9	7.864.584	14.014.651,72
39	IMPUTATIONS INTERNES	399.846.332		3.179.609	0,8	396.666.723	397.654.267,84
40	IMPÔTS		4.779.026.000	137.250.000	3,0	4.641.776.000	4.523.134.179,96
41	PATENTES ET CONCESSIONS		13.544.500	567.900	4,4	12.976.600	12.330.961,71
42	REVENUS DES BIENS		240.428.550	-32.010.001	-11,7	272.438.551	207.625.306,00
43	RECETTES DIVERSES		743.002.908	16.310.754	2,2	726.692.154	1.082.737.380,77
44	PARTS À DES RECETTES SANS AFFECTATION		398.981.295	20.756.442	5,5	378.224.853	1.074.069.977,23
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		144.562.351	46.855.906	48,0	97.706.445	89.007.100,96
46	SUBVENTIONS ACQUISES		200.235.506	-58.094.009	-22,5	258.329.515	231.901.914,12
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		29.746.000	-1.373.000	-4,4	31.119.000	527.119.299,35
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		12.815.233	4.136.791	47,7	8.678.442	7.541.197,77
49	IMPUTATIONS INTERNES		399.846.332	3.179.609	0,8	396.666.723	397.654.267,84

Récapitulation du département CHANCELLERIE

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
01.00.00.00	CHANCELLERIE						
3	CHARGES	17.488.160		1.371.943	8,5	16.116.217	17.244.596,96
4	REVENUS		3.339.100	-258.550	-7,2	3.597.650	3.552.939,45
	COUVERTURE en F	-14.149.060		-1.630.493		-12.518.567	-13.691.657,51
	COUVERTURE en %	19,09%			-3,2	22,32%	20,60%
30	CHARGES DE PERSONNEL	10.247.183		-6.597	-0,1	10.253.780	10.916.677,50
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	6.129.127		1.397.890	29,5	4.731.237	5.183.182,47
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	314.200		-27.750	-8,1	341.950	316.507,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	797.650		8.400	1,1	789.250	828.229,99
41	PATENTES ET CONCESSIONS		1.050.000	0	0,0	1.050.000	909.740,45
42	REVENUS DES BIENS		50	0	0,0	50	34,85
43	RECETTES DIVERSES		1.883.350	-385.650	-17,0	2.269.000	2.266.191,75
49	IMPUTATIONS INTERNES		405.700	127.100	45,6	278.600	376.972,40

1. CHANCELLERIE D'ETAT

Considérations générales :

MESURES D'ECONOMIES

Le projet de budget 2007 de la chancellerie d'Etat est inférieur au budget 2006. Les réflexions et analyses du groupe efficience, mis en place en chancellerie dès le début de 2006, ont permis de dégager des solutions pour la mise en application des plans de mesures du Conseil d'Etat. L'augmentation de la masse salariale consécutive aux mécanismes salariaux a été intégralement compensée par ces mesures.

PERSONNEL

Le groupe efficience de la chancellerie a orienté ses travaux vers un examen des tâches et des procédures dans le but d'identifier celles qui peuvent encore être rationalisées ou abandonnées en maintenant la qualité des prestations. Cette analyse a permis de renoncer à repourvoir 1,5 poste après des départs naturels.

Les réflexions de ce groupe se poursuivent et doivent permettre d'atteindre d'ici 2009 l'objectif fixé par le Conseil d'Etat de diminuer les effectifs de 5 %.

DEPENSES GENERALES

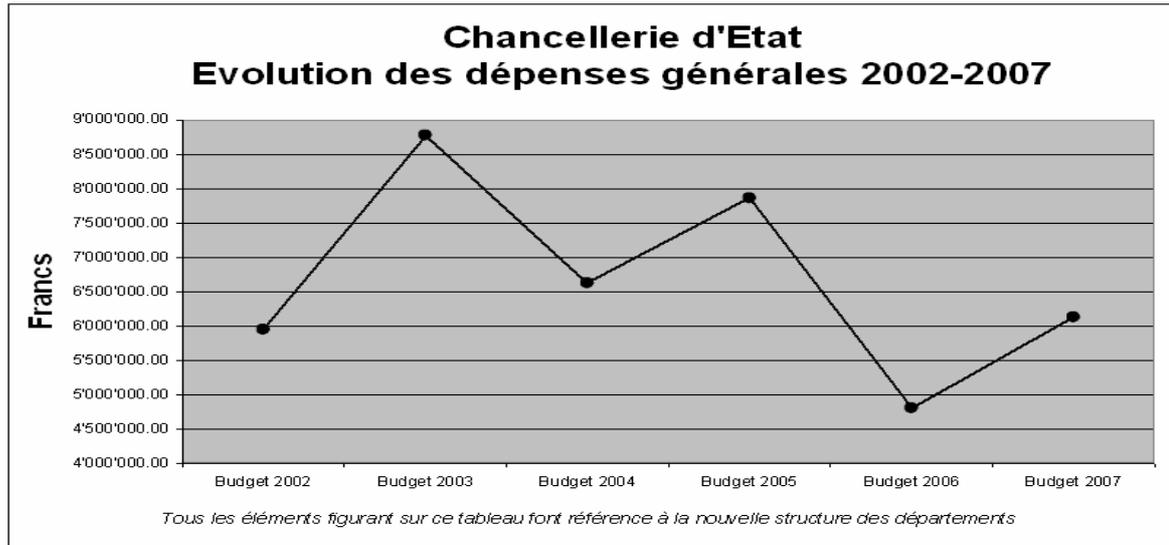
Les dépenses générales sont maîtrisées et diminuent par rapport à l'année 2006, dont le budget a été fortement réduit grâce à l'application de l'intégralité du plan de mesures P1 du Conseil d'Etat.

La nécessité de prévoir un budget spécifique de 1,8 million pour les dépouillements centralisés des élections municipales, administratives et fédérales de 2007 a été annoncée à la Commission des finances.

Dans ce secteur aussi des mesures d'économies ont été prises, qui ont permis de limiter ce budget à 1,5 million, malgré la prise en compte du traitement supplémentaire consécutif au vote des étrangers pour les deux premières opérations.

Pour rappel, conformément à la recommandation de l'inspection cantonale des finances et à la décision de la Commission des finances, le budget du dépouillement centralisé a été mis à zéro en 2006, de sorte que les ressources financières de la chancellerie d'Etat correspondent chaque année exactement à ses activités.

Le graphique ci-dessous démontre que les dépenses générales de la chancellerie d'Etat sont en constante diminution ces cinq dernières années puisque, nonobstant l'organisation de trois dépouillements centralisés dont les deux premiers traiteront en plus et pour la première fois le vote des étrangers, elles se trouvent quasiment à la même hauteur que l'année 2002, exempte d'opérations électorales. Cela démontre au demeurant l'effort de gestion consenti par les collaboratrices et collaborateurs ainsi que la stricte gestion de la direction de la chancellerie, notamment au moyen du compte d'engagement.



Reports de crédits sur les comptes 2005

Les chiffres indiqués sous rubriques *comptes 2005* ne correspondent pas aux dépenses effectives car ils comprennent les reports de crédits des années 2002, 2003 et 2004. Par mesure d'économie, la direction de la chancellerie a donné pour instruction à ses services de ne pas utiliser ces montants pour des dépenses non prévues au budget. Le 50 % de ces reports de crédits est imputé au secrétariat général, ce qui explique la différence importante entre les comptes 2005 publiés et la réalité des dépenses. Afin que les montants puissent être comparés utilement, les dépenses générales effectives figurent entre parenthèse sous compte 2005.

SUBVENTIONS

La rubrique subventions est en diminution, le centre d'information antiracisme (ARIS) ne recevant plus d'aide financière directe.

REVENUS

Les revenus de la chancellerie augmentent de 62'850 F si l'on tient compte des transferts interdépartementaux. Il s'agit d'une part, les indemnités LAA prévues pour l'ensemble CTI à hauteur de 98'500 F, qui étaient imputées au secrétariat général de la chancellerie et qui figurent désormais au budget du DCTI. D'autre part, conformément au règlement fixant les émoluments perçus par le département de l'économie et de la santé, les émoluments perçus jusqu'ici par la chancellerie pour les autorisations de pratiquer dans le cadre des professions de la santé, au montant annuel de 350'000 F, ont été transférés du budget de la chancellerie à celui du DES.

01000100 CONSEIL D'ETAT

Budget du service

30	Charges de personnel	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
	Total	2'087'160	1'380	2'085'780	2'133'052
300	Autorités, Commissions et Juges				
	Total	1'929'510	1'300	1'928'210	1'974'978
31	Dépenses générales	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
	Total	413'426	-212	413'638	723'639 (912'266)

01010200 SECRETARIAT GENERAL

Missions

Le secrétariat général assure la préparation des séances du Conseil d'Etat (recueil et consolidation des documents à disposition du gouvernement et du Chancelier d'Etat).

Il se charge de l'établissement et de la diffusion des procès verbaux et des travaux du secrétariat du Gouvernement.

Le secrétariat général assure également la coordination des activités, la planification des projets et travaux en cours ainsi que la circulation des informations avec l'aide des divers services de la chancellerie.

Pour mener à bien les tâches qui lui sont confiées, le secrétariat général de la chancellerie d'Etat s'appuie sur :

La direction administrative et financière

Le service de communication et d'information

Le service du protocole

Le service des ressources humaines et traducteurs jurés

La direction de l'organisation des systèmes d'information et du dépouillement centralisé

Le service administratif du Conseil d'Etat

La direction des affaires juridiques

Prestations identifiées dans le cadre de GE-Pilote

Prestations publiques ou de moyens fournis:

Information au grand public

Contrats de partenariat

Célébration des centenaires du canton

Traducteurs jurés

Système d'information AIGLE

Conseil et support en matière de systèmes d'information et assistance à la maîtrise d'ouvrage

Contributions aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

Promotion des droits civiques et politiques

Naturalisations genevoises, gestion des dossiers en fin de procédure

Organiser, participer aux activités de développement et de gestion du système de vote par internet et effectuer la promotion du système.

Objectifs 2007 / Priorités

Gestion des ressources

Depuis plusieurs années, la chancellerie a mis en place dans ses services des systèmes de gestion et de contrôle dont l'efficacité a été relevée par les organismes chargés de la vérification et de la révision. Avec le développement à l'Etat de Genève de systèmes transversaux, notamment dans les domaines de la gestion des ressources humaines et financières, un important travail d'intégration est actuellement en cours et se poursuivra en 2007.

Site internet

La mise en place d'un nouveau graphisme et la nouvelle organisation du site officiel de l'Etat, qui a débuté en 2006, se poursuivra et sera finalisée en 2007. Les nouvelles technologies interactives Web 2 seront intégrés. La mise en ligne de nombreuses publications officielles de l'Etat a d'ores et déjà permis de diminuer ou de supprimer les versions papier et de réduire les frais d'impression. Cette démarche se poursuivra et s'intensifiera en 2007 afin de réaliser les économies prévues par le plan de mesures du Conseil d'Etat.

Pour rappel, le site a été créé en 1996 par la chancellerie d'Etat. Aujourd'hui, il comporte 60'500 pages de texte et reçoit une moyenne de 21'000 visites par jour. Il est actualisé quotidiennement.

Guichet universel

Le développement de nouvelles procédures simplifiées, qui viendront s'ajouter aux 19 actuellement à disposition des usagers, permettra de simplifier encore les formalités administratives et d'accroître l'efficacité des services sans augmentation des effectifs. La mise en place d'un guichet unique physique complètera ces dispositions

Prestation de serment

La Chancellerie organisera la prestation de serment des exécutifs communaux issus des votations d'avril 2007.

Perspectives 2007 - 2008

Telecom World 2009

En 2007 et 2008, la Chancellerie jouera un rôle moteur dans la préparation de Telecom World 2009, après avoir joué un rôle clé dans le retour de cette manifestation à Genève. Le Conseil d'Etat a adopté en mai 2006 un extrait de procès-verbal qui mandate le Chancelier pour présider le groupe de liaison qui réunit les représentants de l'Union internationale des télécommunications (UIT), d'une part, et les représentants des acteurs locaux impliqués dans Telecom (Orgexpo, hôteliers, aéroport international de Genève, etc.), d'autre part. Ce groupe présidé par le Chancelier, et ses sous-groupes (hébergement, transports, accueil, etc.) ont entamé leurs travaux en 2006 déjà. Forte de l'expérience acquise lors de l'organisation de plusieurs éditions de Telecom World, la Chancellerie est appelée à faciliter la mise en place de cette manifestation, notamment en accueillant les exposants lors des "journées des exposants" que l'UIT organise chaque année.

Traitement et circulation des dossiers du Conseil d'Etat et du Grand Conseil

Un nouveau moyen d'accès au système AIGLE sera mis en place. Il nécessite uniquement un accès Internet. Il sera possible de consulter AIGLE depuis l'extérieur de l'Etat pour les personnes autorisées tels que les Députés au Grand Conseil, les Députés aux Chambres fédérales ou les fonctionnaires en déplacement. Les règles d'accès et de sécurité resteront toutefois garanties.

Au sein même du système AIGLE, sera mis en place un outil de gestion des flux permettant d'une part la décentralisation de la prise en charge des affaires et d'autre part l'interconnexion avec les systèmes d'information des départements et services qui doivent préparer des objets pour le Conseil d'Etat et prendre en compte les décisions prises par ce dernier.

Les bénéfices en seront la suppression des doubles saisies d'informations et l'allègement des tâches administratives de la chancellerie et des secrétariats généraux des départements. Le remplacement partiel de la transmission de documents papier par des flux de données se traduira également par des gains d'efficacité.

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	5'768'117	- 35'333	5'803'450	6'273'249
301 Traitements du personnel				
Total	4'791'577	- 943	4'792'520	5'224'951
Effectifs	44,03	0	44,03	

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	1'513'479	- 33'401	1'546'880	323'221 (1'777'878)

01020200 SERVICE DU PROTOCOLE

Missions

Le service du protocole assure pour l'Etat la permanence et la qualité de ses relations avec les différentes autorités de la Confédération, le monde diplomatique et consulaire ainsi que les organisations et institutions gouvernementales et non gouvernementales internationales installées à Genève. Il veille à l'application des règles de préséance du canton et permet le bon déroulement protocolaire des manifestations officielles impliquant le Conseil d'Etat ou l'un de ses membres.

Prestations identifiées dans le cadre de GE-Pilote

Prestations publiques ou de moyens fournis :

Accueil de la communauté internationale

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

Solidarité internationale

Objectifs 2007 / Priorités

Maintenir la qualité des prestations dans le cadre des mesures qui ont été fixées par le Conseil d'Etat, à savoir la réduction des effectifs et la limitation des heures supplémentaires effectuées par les assistantes.

Informier constamment le Conseil d'Etat des faits marquants liés à l'accueil de la communauté internationale.

Collaborer avec le Conseil des Droits de l'Homme pour son installation à Genève et aider les organisations non gouvernementales (ONG) oeuvrant dans le domaine des droits de l'homme, pour les implications qui en découlent.

Renforcer les représentations de la société civile auprès des instances internationales présentes à Genève. Créer et développer une base de données relative aux organisations non gouvernementales (ONG) oeuvrant à Genève et à l'état de leurs relations avec les autorités.

Perspectives 2008

Assurer et participer à l'organisation des nombreuses manifestations qui auront lieu à l'occasion de l'Eurofoot 2008 et suivre les préparatifs en vue de Telecom World 2009 à Genève.

Affiner le cadre et les critères

Budget du service

30 Charges de personnel		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
	Total	1'065'112	-11'098	1'076'210	1'146'501
301	Traitements du personnel				
	Total	883'552	-18'018	901'570	956'800
	Effectifs	7,5	-0,5	8,0	
31 Dépenses générales		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
	Total	1'903'288	- 9'513	1'912'801	2'283'080 (2'661'759)

01020700 CENTRE D'INFORMATION, DE DOCUMENTATION ET DES PUBLICATIONS

Missions

Les missions du centre d'information, de documentation et des publications (CIDP) sont multiples. Le centre est entièrement au service de l'utilisateur : il sert de guichet d'orientation vers les nombreuses administrations cantonales et municipales situées en Vieille Ville et dirige l'administré vers le service étatique désiré. Le public peut y obtenir des informations pratiques et également y consulter ou acquérir les publications éditées par l'Etat de Genève, les lois et les règlements.

Le CIDP est à disposition aussi bien pour élaborer un projet (députés, membres de l'administration), pour effectuer une recherche (étudiants, professeurs, journalistes) et peut intéresser toute personne en quête de documentation. Les documents à disposition sont régulièrement actualisés et complétés.

On peut également y consulter la Feuille d'avis officielle ainsi que les principaux journaux, les dossiers des récentes conférences de presse du Conseil d'Etat, les principaux documents produits par l'Etat dans les domaines où se déploie l'action publique - notamment en ce qui concerne la promotion économique et l'aide aux entreprises -, les législations cantonale et fédérale et quantité d'ouvrages traitant des activités des organismes parapublics et partenaires. Enfin, une riche collection de dépliant gratuits, présentant en particulier les démarches administratives et simplifiées (Guichet universel), est également à la disposition du grand public.

Le site Internet officiel de l'Etat (www.geneve.ch) peut être consulté sur place, de même que le Système d'information sur la législation (SIL) qui contient notamment le recueil officiel systématique de la législation genevoise en vigueur, les législations de tous les cantons latins, ainsi que le droit fédéral.

Prestations identifiées dans le cadre de GE-Pilote

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

Information au grand public

Vente des textes législatifs

Objectifs 2007 / Priorités

Il est prévu la création en interne d'un répertoire informatique de la documentation disponible au centre, à destination des services de la chancellerie et du Grand Conseil. Cette liste sera également à disposition des usagers du CIDP.

Perspectives 2008

Le rôle du CIDP, déjà très sollicité pour des renseignements relatifs à des formalités administratives, sera encore accru en raison du déplacement à Onex des services des naturalisations et des passeports.

Budget du service

30	Charges de personnel				
		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
	Total	212'950	11'940	201'010	204'084
301	Traitements du personnel				
	Total	178'610	10'010	168'600	171'624
	Effectifs	2	0	2	
31	Dépenses générales				
		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
	Total	726'782	- 8'752	735'534	661'170 (737'406)
01020800	DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES				

Missions

Fournir une assistance juridique au Conseil d'Etat et à la chancellerie d'Etat

traitement des recours au Conseil d'Etat,

conseils juridiques au Conseil d'Etat, à la chancellerie d'Etat et aux départements, sous forme d'avis de droit, de rapports, de correspondances, etc.,

participation au processus législatif, notamment par l'élaboration et/ou le suivi de projets de lois et règlements, de rapports, etc.,

conduite de certaines procédures judiciaires,

diverses missions spéciales à caractère juridique (ex : Cellule d'indemnisation G8),

contribuer vis-à-vis des tiers à la transparence et à la compréhension des textes législatifs,

assurer le secrétariat du médiateur LIPAD (loi sur l'information du public et l'accès aux documents) .

Assurer la supervision et la coordination des activités législatives :

assistance et du traitement des diverses tâches relatives au processus législatif, notamment la correction, la mise en forme et la relecture des projets de lois et de règlements du Conseil d'Etat, en veillant au respect des règles orthographiques, stylistiques, légistiques et à la conformité au droit supérieur,

assurer l'impression et la publication des textes officiels législatifs (RSG, ROLG et SIL) tant sous forme papier qu'électronique, et la gestion des abonnements à ces publications,

élaboration du contenu du SIL (Système d'information sur la législation). Pour rappel, le SIL comprend aujourd'hui la législation de tous les cantons latins ainsi que le droit fédéral. Il est devenu un outil de référence au plan suisse et rapporte à l'Etat de Genève une recette annuelle de 300'000F,

tenue et mise à jour des pages "législation" du site internet de l'Etat, qui outre la publication électronique du RSG, recense les modifications récentes, les projets de lois de portée générale en cours, ainsi que les référendums et initiatives du canton depuis 1993,

assurer l'authenticité et la pérennité des textes législatifs,

Promouvoir la publicité et la connaissance, dans le public, des textes législatifs : faciliter la compréhension de la législation par la complémentarité de ses modes de diffusion

Fournir des avis de droit ou des renseignements d'ordre juridique à des tiers relativement à la législation genevoise.

Prestations identifiées dans le cadre de GE-Pilote

Prestations publiques ou de moyens fournis :

Analyse, élaboration, préparation, correction, publication et diffusion des textes législatifs

Instruction et traitement des recours au Conseil d'Etat

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

Objectifs 2007 / Priorités

Maintenir la qualité et la diversité de l'assistance et du conseil juridique fourni à tous les acteurs du processus législatif, au Conseil d'Etat et aux départements.

Assurer l'exactitude et la cohérence de la législation, dans le respect du droit supérieur.

Faciliter la connaissance et la compréhension du public quant à la législation genevoise.

Veiller à l'exactitude et à la célérité des arrêtés sur recours

Perspectives 2008-2010

Développement du système d'information sur la législation (SIL), de l'impression à la demande des textes législatifs et constitution de nouvelles bases de données à vocation juridique, en vue d'optimiser les objectifs à atteindre.

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	1'049'014	- 38'316	1'087'330	1'106'951
301 Traitements du personnel				
Total	861'104	- 50'936	912'040	903'137
Effectifs	6,9	-1,0	7,9	

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	38'056	- 432	38'488	19'113 (31'325)

01095100 DEPOUILLEMENT CENTRALISE

Missions

Le service du dépouillement centralisé est en charge des opérations électorales du canton et traite, de manière centralisée, l'ensemble des bulletins de vote de chaque élection qui font l'objet d'un premier tri dans les locaux de vote. Les travaux sont assurés par quelque 700 jurés électoraux qui sont réunis dans le bâtiment d'Uni-Mail.

Prestations identifiées dans le cadre de GE-Pilote

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

Exercice et promotion des droits civiques et politiques (dépouillements centralisés des scrutins fédéraux, cantonaux et communaux).

Objectifs 2007 / Priorités

Elections des Conseils municipaux des communes du canton le 25 mars.

Elections des Conseillères administratives et Conseillers administratifs, Maires et Adjoint(e)s des 45 communes le 29 avril.

Elections des Député(e)s genevois(es) aux Chambres fédérales (11 Conseillères nationales et Conseillers nationaux et 2 Conseillères/Conseillers aux Etats.

Le système de saisie des bulletins sera entièrement réécrit, celui utilisé jusqu'ici étant devenu techniquement obsolète.

Par ailleurs, l'accent sera mis sur la sécurité et les plans de secours.

Perspectives 2008

L'année 2008 ne comportera pas d'élections des pouvoirs exécutifs et législatifs mais verra le renouvellement des magistrats du Pouvoir Judiciaire, avec une élection cantonale pour l'attribution de quelque 180 sièges. S'agissant de la consolidation des résultats des votations au niveau cantonal 4 votations fédérales et cantonales sont d'ores et déjà annoncées. Un budget réduit sera inscrit pour le traitement de ces scrutins.

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	64'830	64'830	0	52'841
301 Traitements du personnel				
Total	60'000	60'000	0	48'887

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	1'534'096	1'450'200	83'896	1'172'953 (1'184'127)

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
01.00.00.00	CHANCELLERIE						
3	CHARGES	17.488.160		1.371.943	8,5	16.116.217	17.244.596,96
4	REVENUS		3.339.100	-258.550	-7,2	3.597.650	3.552.939,45
	COUVERTURE en F	-14.149.060		-1.630.493		-12.518.567	-13.691.657,51
	COUVERTURE en %	19,09%			-3,2	22,32%	20,60%
01.00.01.00	CONSEIL D'ETAT ET CHANCELIER						
3	CHARGES	2.587.886		22.618	0,9	2.565.268	2.991.203,59
4	REVENUS		107.950	21.200	24,4	86.750	88.944,89
	COUVERTURE en F	-2.479.936		-1.418		-2.478.518	-2.902.258,70
	COUVERTURE en %	4,17%			0,8	3,38%	2,97%
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.087.160		1.380	0,1	2.085.780	2.133.051,55
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	413.426		-212	-0,1	413.638	723.639,36
39	IMPUTATIONS INTERNES	87.300		21.450	32,6	65.850	134.512,68
43	RECETTES DIVERSES		85.000	0	0,0	85.000	87.434,35
49	IMPUTATIONS INTERNES		22.950	21.200	NS	1.750	1.510,54
01.01.02.00	SECRETARIAT GÉNÉRAL						
3	CHARGES	7.865.096		-13.734	-0,2	7.878.830	7.122.272,04
4	REVENUS		1.987.880	-303.650	-13,3	2.291.530	2.337.266,68
	COUVERTURE en F	-5.877.216		-289.916		-5.587.300	-4.785.005,36
	COUVERTURE en %	25,27%			-3,8	29,08%	32,82%
30	CHARGES DE PERSONNEL	5.768.117		-35.333	-0,6	5.803.450	6.273.249,05
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.513.479		-33.401	-2,2	1.546.880	323.220,66
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	221.500		0	0,0	221.500	187.157,00
360	CONFÉDÉRATION	221.500		0	0,0	221.500	187.157,00
0110	CONFÉRENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX	175.000		0	0,0	175.000	150.700,00
0210	FONDATION POUR LA COLLABORATION CONFÉDÉRALE	37.000		0	0,0	37.000	27.245,00
0311	CONTRIBUTIONS À LA BADAC	9.500		0	0,0	9.500	9.212,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	362.000		55.000	17,9	307.000	338.645,33
41	PATENTES ET CONCESSIONS		1.050.000	0	0,0	1.050.000	909.740,45
411	CONCESSIONS		1.050.000	0	0,0	1.050.000	909.740,45
42	REVENUS DES BIENS		30	0	0,0	30	22,54
43	RECETTES DIVERSES		848.350	-385.650	-31,3	1.234.000	1.423.042,83

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
01.01.02.00	SECRETARIAT GENERAL (Suite)						
49	IMPUTATIONS INTERNES		89.500	82.000	NS	7.500	4.460,86
01.02.02.00	SERVICE DU PROTOCOLE						
3	CHARGES	3.287.550		-139.061	-4,1	3.426.611	3.808.526,03
4	REVENUS		241.200	-3.450	-1,4	244.650	377.515,81
	COUVERTURE en F	-3.046.350		135.611		-3.181.961	-3.431.010,22
	COUVERTURE en %	7,34%			0,2	7,14%	9,91%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.065.112		-11.098	-1,0	1.076.210	1.146.500,65
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.903.288		-9.513	-0,5	1.912.801	2.283.080,26
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	92.700		-27.750	-23,0	120.450	129.350,00
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	92.700		-27.750	-23,0	120.450	129.350,00
0413	SUBVENTIONS POUR LE MANDAT INTERNATIONAL	92.700		0	0,0	92.700	99.500,00
0509	SERVICE D'INFORMATION ANTI-RACISME			-27.750	-100,0	27.750	29.850,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	226.450		-90.700	-28,6	317.150	249.595,12
43	RECETTES DIVERSES						30.128,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		241.200	-3.450	-1,4	244.650	347.387,81
01.02.07.00	CENTRE DE DOCUMENTATION ET PUBLICATIONS						
3	CHARGES	990.632		15.688	1,6	974.944	907.391,21
4	REVENUS		983.370	12.350	1,3	971.020	746.480,02
	COUVERTURE en F	-7.262		-3.338		-3.924	-160.911,19
	COUVERTURE en %	99,27%			-0,3	99,60%	82,27%
30	CHARGES DE PERSONNEL	212.950		11.940	5,9	201.010	204.084,05
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	726.782		-8.752	-1,2	735.534	661.169,64
39	IMPUTATIONS INTERNES	50.900		12.500	32,6	38.400	42.137,52
42	REVENUS DES BIENS		20	0	0,0	20	12,31
43	RECETTES DIVERSES		950.000	0	0,0	950.000	725.586,57
49	IMPUTATIONS INTERNES		33.350	12.350	58,8	21.000	20.881,14

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
01.02.08.00	DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES						
3	CHARGES	1.158.070		-28.598	-2,4	1.186.668	1.188.628,34
4	REVENUS		18.700	15.000	405,4	3.700	2.732,05
	COUVERTURE en F	-1.139.370		43.598		-1.182.968	-1.185.896,29
	COUVERTURE en %	1,61%			1,3	0,31%	0,23%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.049.014		-38.316	-3,5	1.087.330	1.106.951,20
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	38.056		-432	-1,1	38.488	19.119,23
39	IMPUTATIONS INTERNES	71.000		10.150	16,7	60.850	62.557,91
49	IMPUTATIONS INTERNES		18.700	15.000	405,4	3.700	2.732,05
01.09.51.00	DÉPOUILLEMENT CENTRALISÉ DES ÉLECTIONS						
3	CHARGES	1.598.926		1.515.030	NS	83.896	1.226.575,75
	COUVERTURE en F	-1.598.926		-1.515.030		-83.896	-1.226.575,75
	COUVERTURE en %						
30	CHARGES DE PERSONNEL	64.830		64.830	ND		52.841,00
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.534.096		1.450.200	NS	83.896	1.172.953,32
39	IMPUTATIONS INTERNES						781,43

Récapitulation du département FINANCES

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
02.00.00.00	FINANCES						
3	CHARGES	1.045.471.146		-2.166.535	-0,2	1.047.637.681	1.996.614.556,55
4	REVENUS		5.717.135.500	215.127.998	3,9	5.502.007.502	6.399.177.101,45
	COUVERTURE en F	4.671.664.354		217.294.533		4.454.369.821	4.402.562.544,90
	COUVERTURE en %	546,85%			21,7	525,18%	320,50%
30	CHARGES DE PERSONNEL	152.612.786		2.166.403	1,4	150.446.383	160.035.859,55
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	16.277.891		-4.294.288	-20,9	20.572.179	25.275.972,12
32	INTÉRÊTS PASSIFS ET FRAIS D'EMPRUNTS	347.263.766		-339.934	-0,1	347.603.700	353.222.967,75
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	120.107.382		-13.786.530	-10,3	133.893.912	1.015.453.775,16
34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	210.951.500		13.626.088	6,9	197.325.412	178.706.707,12
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	172.119.000		0	0,0	172.119.000	237.593.647,85
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	965.600		0	0,0	965.600	1.224.826,30
39	IMPUTATIONS INTERNES	25.173.221		461.726	1,9	24.711.495	25.100.800,70
40	IMPÔTS		4.742.226.000	135.250.000	2,9	4.606.976.000	4.489.095.461,11
41	PATENTES ET CONCESSIONS		676.000	0	0,0	676.000	643.937,80
42	REVENUS DES BIENS		75.532.983	-620.413	-0,8	76.153.396	43.519.738,69
43	RECETTES DIVERSES		342.694.527	61.999.227	22,1	280.695.300	656.958.351,59
44	PARTS À DES RECETTES SANS AFFECTATION		398.981.295	20.756.442	5,5	378.224.853	1.072.887.500,23
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		48.378.000	1.020.000	2,2	47.358.000	31.624.088,28
46	SUBVENTIONS ACQUISES		380.000	0	0,0	380.000	341.924,50
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX						44.538,05
49	IMPUTATIONS INTERNES		108.266.695	-3.277.258	-2,9	111.543.953	104.061.561,20

2. FINANCES

2.1. Considérations générales

Comme tous les départements, le département des finances (DF) travaille à réaliser l'objectif fixé par le Conseil d'Etat d'un retour à l'équilibre à l'horizon 2009. Il apporte sa contribution par trois biais :

- 1) La réduction des charges de fonctionnement.
- 2) La stabilisation des intérêts de la dette malgré l'augmentation des taux d'intérêts.
- 3) Une amélioration constante de la perception des impôts et le rattrapage du retard des taxations.

Mesures d'économie

Sous l'angle des charges courantes, le projet de budget 2007 du département des finances (DF) est inférieur au budget 2006 de CHF 2.17 mios (0.21%). Ce chiffre rend toutefois mal compte de l'effort fourni parce qu'il intègre une augmentation de CHF 13.46 mios de la compensation versée aux communes françaises. Sur les autres postes, on observe les variations suivantes :

Rubrique 30 charges de personnel :	2.17 millions	(+1.44%)
Rubrique 31 dépenses générales :	-4.29 millions	(-20.87%)
Rubrique 32 intérêts passifs :	-339'934	(-0.10%)

Le budget 2007 traduit donc une volonté de recherche d'efficacité et une plus grande rigueur dans la gestion des moyens alloués. Il intègre les contraintes posées par le premier plan de mesures du Conseil d'Etat : il va au-delà des objectifs fixés par le Conseil d'Etat, soit une augmentation maximum de 1% des charges, la réduction de 5% des charges contenues dans le budget 2005, et l'augmentation des recettes de 2.5% par année.

Effectifs

Globalement, les effectifs passeront de 783.75 postes en 2006 à 760.95 postes en 2007, soit une diminution de 2,91%. Cette réduction s'opère par des transferts départementaux à raison de 7.45 postes et de la suppression de 15.35 postes. En ce qui concerne les transferts interdépartementaux, il s'agit du transfert du service de l'expédition de l'Organisation des systèmes d'information (OSIL) auprès du département des constructions, des technologies et de l'information (DCTI) (6.6 postes dès le 1^{er} janvier 2007) ainsi que du transfert d'une collaboratrice de GE-Pilote auprès du DSE (0.85 poste).

A périmètre constant, l'évolution des postes fait apparaître que le DF a réalisé un effort de 8.3 postes de 2005 à 2006, puis de 15.35 postes de 2006 à 2007. Hors **Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE) et Office cantonal de la statistique (OCSTAT)** la réduction est de 0.06% de 2005 à 2006 et de 2.94% de 2006 à 2007.

(Voir le tableau de synthèse sous point 2.3)

Dépenses liées à d'autres rubriques de charges

Les dépenses générales de la nature 31 enregistrent une baisse de 26.38% par rapport au budget 2006. Ce résultat traduit notamment la volonté de diminuer le recours aux prestataires externes.

Les intérêts passifs directs (hors intérêts fiscaux) ont été budgétisés à CHF 338.84 millions, en diminution de 0.92% par rapport au budget 2006 qui affichait CHF 341.98 millions. Cette évolution résulte de la combinaison de trois facteurs. En premier lieu, le montant budgétisé tient compte d'une hausse des taux d'intérêts à court, moyen et long terme ainsi que du plafonnement de la dette décidé par le Conseil d'Etat. Puis, viennent s'ajouter deux facteurs d'économie : le premier est lié à la mise en place du projet de loi "Caisse centralisée", alors que le deuxième résulte des opérations de transfert d'actifs (AIG et TPG).

Dette

La stabilisation du niveau de la dette et, dans un deuxième temps, sa réduction, reste un objectif prioritaire pour le Conseil d'Etat et le département des finances. Pour atteindre cet objectif, des moyens sont mis en œuvre pour optimiser la gestion de la trésorerie et celle des liquidités en vue de passer du cash pooling actuel à une véritable caisse centralisée. Le recours à l'emprunt sera diminué à la suite de décisions structurelles et d'optimisation des flux.

Augmentation des revenus

Les revenus du DF sont en augmentation de 215.13 millions (3.91%) par rapport au budget 2006. Cette hausse est le fait de recettes fiscales supplémentaires de 2.96%, d'une augmentation de la part cantonale à l'IFD de 13.7 millions (5.86%), mais également de la dissolution sans utilisation d'un montant de 70 millions sur la provision constituée sur la Fondation de valorisation des actifs de la BCGe.

2.2 Objectifs généraux

Pendant l'année 2007, le DF consacrera tous les efforts nécessaires à la mise en œuvre ou à l'aboutissement de projets stratégiques transversaux essentiels dans le cadre de la réforme de l'Etat :

- 1) le développement d'un système de contrôle interne au DF et la présidence du comité interdépartemental,
- 2) la planification financière quadriennale,
- 3) la centralisation des services financiers au sein du DF,
- 4) l'adaptation progressive de la comptabilité de l'Etat aux normes IPSAS (préparation du budget 2008,
- 5) la préparation d'un budget par prestations "à blanc" pour l'exercice 2008 afin de préparer la transition prévue pour 2009 dans les meilleures conditions,
- 6) la mise en œuvre de la nouvelle politique des ressources humaines de l'Etat de Genève avec notamment la rédaction du règlement d'application de la nouvelle LPAC, la préparation du nouveau système de rémunération et du nouveau système d'évaluation des fonctions,
- 7) la répartition des charges et des compétences entre l'Etat et les communes et la mise en place d'un nouveau système de péréquation intercommunale.

La mise en œuvre du contrôle interne passera dans une phase purement opérationnelle et la préparation du budget par prestations à une phase pré-opérationnelle. L'année 2007 verra donc la pérennisation du projet GE-Pilote par son inscription dans les structures du département. L'activité liée au budget par prestations sera intégrée à la direction du budget de l'AFE, afin de permettre une évolution progressive du budget par natures vers un budget basé sur les prestations formant les domaines d'activité de l'Etat de Genève. Le budget par prestations présuppose la mise en place d'une comptabilité analytique; celle-ci sera formalisée à travers un premier manuel d'ici à mi-2007.

L'activité liée au contrôle interne transversal sera intégrée au secrétariat général. Elle orientera son travail de maîtrise de l'action de l'Etat vers une collaboration dynamique avec l'ensemble des départements et servira d'appui méthodologique dans la construction de l'expertise par l'ensemble des intervenants concernés.

L'année 2007 sera également consacrée à la clôture de certains projets et à la poursuite d'autres projets encore en cours. Il s'agira notamment de :

- formaliser, sur le plan organisationnel et budgétaire, les impacts de la nouvelle répartition des tâches et des ressources entre Confédération et cantons (RPT) qui entrera en vigueur pour 2008 tout en défendant les intérêts du canton de Genève à Berne,
- développer, après mise en œuvre de la paie unique en janvier 2007, les modules du système d'information des ressources humaines (SIRH) utiles à une gestion efficace du personnel (module formation, module lié à la gestion du budget du personnel),
- poursuivre la démarche de transfert des actifs de certains établissements publics autonomes comme les Hôpitaux Universitaires Genevois (HUG) et l'Université,
- consolider le déploiement de la Comptabilité Financière Intégrée (CFI).

2.3. Objectifs organisationnels et de ressources humaines

Les objectifs fixés se traduisent par une série de modifications à l'organigramme du DF.

La première modification est réalisée auprès du **Secrétariat général**, par la création d'une direction administrative et organisationnelle (DAO), en charge du contrôle interne du département, de l'administration des finances et des ressources humaines et de l'organisation dans un sens global.

L'état-major se renforce également d'une unité de suivi transversal des mesures P1 et P2 (ressource en provenance de l'AFE), comme d'une unité couvrant le contrôle interne transversal (unité provenant de GE-Pilote). Il est également prévu, à terme, l'intégration d'une unité dédiée au systèmes d'information.

Ces modifications visent avant tout la création d'un état-major efficace, orienté tant sur les besoins transversaux que sur les besoins propres au DF.

L'**Administration des finances de l'Etat** (AFE) accueille le service financier de la Centrale commune d'achats (CCA), la direction du budget (DBPF), mais voit partir le service de la comptabilité impôt Etat (CIE), qui rejoint l'AFC. La centralisation de la fonction "Finances" commence donc par les unités propres au DF et se poursuivra courant 2007 avec celles provenant des autres départements.

L'**OPE** reste à périmètre constant mais contribue aux efforts d'efficience tout en préparant l'introduction de la nouvelle politique des RH voulue par le Conseil d'Etat.

L'**Administration fiscale cantonale** (AFC), pour sa part, intègre les économètres chargés de modéliser les estimations fiscales (en provenance de l'OSIL) ainsi que les hôtesse-réceptionnistes du DF. Comme indiqué plus haut, l'AFC hérite également de la CIE. Ses objectifs de production sont ainsi garantis.

L'**organisation et systèmes d'information** (OSIL) diminue principalement son effectif du service de l'expédition (transfert au DCTI), de la logistique, de l'accueil et des économètres. L'entité se recentre ainsi sur son objectif initial. La gestion de la cafétéria sera prochainement externalisée au moyen d'une mise à disposition des locaux, après appel d'offres, auprès d'un tiers privé.

L'**Office cantonal de la statistique** (OCSTAT) ne subit aucune variation si ce n'est les objectifs d'efficience auquel il est, comme l'ensemble des autres direction, astreint.

L'**Inspection cantonale des finances (ICF), la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP), le Système d'information ressources humaines (SIRH) et le Service de surveillance des fondations (SSF)** ne subissent aucune modification significative.

L'ensemble de ces modifications doivent permettre, à terme, une meilleure synergie des activités, une définition cohérente des rôles et compétences ainsi qu'une meilleure prise en compte des compétences des collaboratrices et collaborateurs par une gestion plus efficace des métiers. Tous les changements ne sont pas encore traités par le PB2007, il conviendra de déposer les amendements nécessaires d'ici fin 2006.

Gestion des effectifs du DF

CR	Libellé des CR édités	Comptes 2005 (effectif)	B 2006 (effectif)	Variations	PB 2007 (effectif)	Effort par direction ensuite des variations
21.02.00	SG	38.94	12.75	6.20	21.30	2.35
21.03.00	Cafétéria	4.00	4.00	0.00	3.50	-0.50
21.06.00	DBPF	6.90	6.70	-6.50	0	-0.20
21.07.00	OSI (V. OSIL ci-dessous)	14.30	23.50	-23.40	0	-0.10
21.08.00	Expédition et courrier	19.20	20.00	-6.60	10.40	-3.00
22.00.00	AFE	40.25	45.54	4.40	48.84	-1.00
26.00.00	OPE	70.25	70.25	0.00	68.45	-1.80
27.00.00	CCA	34.86	35.86	-5.60	30.06	-0.20
28.00.00	AFC	485.35	489.35	14.20	493.55	-10.00
29.01.00	CEPP	1.00	1.00	0.00	1.00	0.00
29.10.00	ICF	27.00	26.90	0.00	26.90	0.00
29.11.00	SSF	7.50	8.00	0.00	7.80	-0.20
29.40.00	Projet "CFI"	0	0	0.00	0	0.00
29.42.00	GE-Pilote	0	4.75	-4.25	0	-0.50
29.11.00	OSIL	0	0	15.20	15.20	0.00
29.45.00	Centre de compétences SIRH	4.00	4.50	0.00	4.50	0.00
Sous-total		753.55	753.10		731.50	-15.15
21.05.00	SPPE	8.20	0	0.00	0	
29.70.00	OCSTAT	0	30.65	-1.00	29.45	-0.20
Totaux		761.75	783.75		760.95	-15.35

	2005-2006	2006-2007
Variation par rapport à l'année précédente	2.89%	-2.91%
Variation hors transferts inter-dpt	-1.09%	-1.96%
Variation hors SPE et OCSTAT	-0.06%	-2.94%
Impact des transferts interdépartementaux (nbre postes)	30.3	-7.45
Ecart réel entre versions du budget	22	-22.8
Effort sur les postes (économie) réalisé par le DF hors transferts	-8.3	-15.35

02.01.02.00 SECRETARIAT GENERAL

Mission

Unité d'état-major du département, le secrétariat général fait en sorte que les choix et priorités fixés par le conseiller d'Etat soient traduits en actes concrets ; il assure le lien permanent et la coordination entre le niveau stratégique et politique et les directions opérationnelles du département. Il prépare les dossiers traités par le Conseil d'Etat et suit ceux du Grand Conseil qui se rapportent au département. Il gère l'information et la communication interne et externe, veille à la mise en place et à la maintenance des systèmes de contrôle interne et de gestion du département ainsi que des entités transversales. Les ressources humaines et les services financiers du département lui sont rattachés.

Objectifs 2007 / Priorités

- Revoir l'organisation générale de l'ensemble des directions en vue d'une meilleure cohérence et optimiser les flux de fonctionnement.
- Veiller au respect des objectifs du Conseil d'Etat en matière de redressement des finances publiques et d'application des mesures d'efficience.
- Assurer la coordination et la supervision des différents projets impliquant des systèmes d'information au sein du DF, parmi lesquels la CFI, le SIRH ou encore la Refonte informatique de l'AFC. Une unité "systèmes d'informations" sera créée à cet effet en 2007, constituée des collaborateurs-trices en charge des projets qui sont actuellement rattaché-e-s à différentes structures. Ce projet fera l'objet d'un amendement.

- Superviser la centralisation au sein du DF de la fonction "finances" des autres départements.
- Accompagner la mise en place de la politique RH de l'OPE en garantissant l'adéquation entre métiers, prestations et domaines d'activité.

Perspectives 2008-2009

Maintenir les efforts d'économies des moyens afin de respecter les engagements pris par le Conseil d'Etat.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
301 Traitements du personnel				
Total	1'419'120	-963'040	2'382'160	4'601'161
Effectifs	21.3	8.55	12.75	38.94
Augmentation des postes due à l'arrivée de nouveaux collaborateurs-trices pour la coordination transversale P1-P2, le contrôle interne transversal et la direction administrative et organisationnelle (DAO). De cette rubrique doivent être déduites la réduction technique départementale de CHF 2'477'750 et la réduction linéaire complémentaire de CHF 191'750 soit un total de CHF 2'669'500.				
31 Dépenses générales				
Total	5'726'903	471'980	5'254'923	4'758'888
318 Honoraires, prestations de service de tiers				
Total	5'379'958	295'320	5'084'638	5'068'303
Il est procédé à la centralisation d'une partie des mandats d'études par des tiers prévus pour les projets GE-Pilote et CFI.				

02.01.03.00 CAFETERIA

Mission

La cafétéria permet à l'ensemble des fonctionnaires de l'Etat de l'Hôtel des finances et de ses environs de pouvoir se désaltérer et de se restaurer entre 08h30 et 16h30.

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- permettre la restauration du personnel sur place,
- vendre différents produits à l'emporter.

Objectifs 2007 / Priorités

- Recentrer l'Etat sur ses missions en organisant la mise en gestion externe de cette prestation.
- Dès que les tractations auront été finalisées, des amendements seront déposés pour avaliser le transfert des effectifs et supprimer les rubriques de charges et recettes inscrites au présent budget.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
301 Traitements du personnel				
Total	356'790	10'560	346'230	372'002
Effectifs	3,5	- 0.5	4	4
31 Dépenses générales				
Total	772'132	-160'376	932'508	817'549
Les dépenses générales comprennent l'achat des marchandises destinées à la vente pour un montant budgété en 2007 de CHF 701'000.				
43 Recettes				
Total	1'200'000	0	1'200'000	1'146'345
Vente de repas et marchandises.				

02.01.06.00 DIRECTION DU BUDGET DE L'ETAT

Le CR est désormais rattaché à l'Administration des finances de l'Etat (AFE) CR 02.02.00.00. L'ensemble des rubriques budgétaires y sont transférées.

02.01.08.00 EXPEDITION ET COURRIER**Mission**

Le service est chargé d'assurer la logistique courrier (mise sous pli, expédition, réception, tri, enregistrement) pour l'ensemble du département et pour les envois en masse de l'AFC, du service des votations et des autres départements. Il est aussi en charge de la gestion des archives de l'Administration fiscale cantonale.

Prestations

- Prestations publiques ou de moyens fournis : traitement du courrier et gestion des archives.
- Prestations publiques pouvant faire l'objet de la facturation d'un émolument conformément à l'art. 9 de la LGAF : traitement du courrier des communes.

Objectifs 2007 / Priorités

- Les activités de mises sous pli et d'expédition, ainsi que le personnel qui y est affecté (6,6 postes), seront transférés auprès du service éditique du DCTI.
- Poursuivre la numérisation des documents pour réduire les activités de manutention et de classement liées à l'archivage.

Perspectives 2008- 2009

Poursuivre les activités de numérisation.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
301 Traitements du personnel				
Total	1'091'230	-764'590	1'855'820	1'838'733
Effectifs	10.4	- 9.6	20	19.2
31 Dépenses générales				
Total	87'285	- 223'096	310'381	- 848'513

Diminution relevant du transfert du service de l'expédition auprès du DCTI pour création d'une centrale d'édition. Les collaborateurs en charge du courrier AFC restent au DF.

02.02.00.00 ADMINISTRATION DES FINANCES DE L'ETAT**Mission**

L'Administration des finances de l'Etat (AFE) élabore la politique budgétaire, comptable et financière, prépare et suit les décisions ayant des implications budgétaires, comptables ou financières au niveau de l'Etat. Elle assure le vote du budget de l'Etat et élabore le plan financier quadriennal. Elle exécute et enregistre des opérations et assure le bouclage annuel des comptes d'Etat. Elle gère la trésorerie et la dette de l'Etat. L'AFE a la responsabilité des CR suivants : 02.01.06 pour le budget, 02.03.01 pour la gestion de la dette, 02.03.02 pour la gestion de la trésorerie, 02.03.03 et 02.03.05 pour les opérations de la Banque Cantonale de Genève (BCGe) et la Fondation de valorisation, 02.03.06 pour le centre de recouvrement et de contentieux de l'Etat de Genève, 02.09.40 pour le projet CFI et 02.09.41 pour la Caisse centralisée.

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- Tenir la comptabilité publique en assurant le vote du budget de l'Etat et en dressant et arrêtant les comptes de l'Etat (bilan, fonctionnement et investissements), avec la description exacte de ses patrimoines (administratif et financier), de ses dettes et de ses créances,
- gérer les ressources et les emplois financiers de l'Etat dans le cadre de l'équilibre et de l'unité de trésorerie,
- assurer la gestion du dossier Fondation de valorisation en application de la loi,

assurer le contrôle, la régularité et l'efficacité des opérations financières au sein de l'administration centrale et des entités concernées.

Objectifs 2007 / Priorités

- Centraliser la fonction "finances" de l'Etat au sein de l'AFE et poursuivre l'harmonisation des pratiques comptables au sein de l'administration.
- Assurer la maintenance évolutive et corrective de la solution logicielle CFI (Comptabilité financière intégrée), préparer les évolutions majeures de l'application et assumer la formation des utilisateurs-trices dans le cadre de son déploiement au sein des services de l'Etat (voir CR 02.09.40).
- En collaboration avec l'Administration fiscale cantonale (AFC), mettre en place un centre de recouvrement et de contentieux à l'Etat de Genève (voir CR 02.03.06).
- Finaliser les transferts d'actifs de l'Etat aux entités concernées.
- Analyser et harmoniser le plan comptable en fonction de la mise en place, fin 2007, des normes IPSAS (comptes 2008).
- Piloter et coordonner le projet RPT pour Genève et en suivre l'évolution au plan

fédéral.

Perspectives 2008- 2009

L'année 2008 sera une année charnière, car elle est synonyme de passage aux normes IPSAS et d'intégration des effets de la RPT. L'année 2008 doit aussi servir de plate-forme de référence pour l'introduction du budget par prestations et de la comptabilité analytique.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
301 Traitements du personnel				
Total	5'601'370	45'420	5'555'950	5'009'405
Effectifs	48.84	3.30	45.54	40.25

Les transferts d'effectifs liés au projet CFI (centre de compétence CFI), qui feront partie d'une unité systèmes d'information d'ici 2007, feront l'objet d'un amendement.

31 Dépenses générales

Total	2'890'373	-1'774'305	4'664'678	5'009'557
-------	-----------	------------	-----------	-----------

Importante diminution des rubriques d'assistance pour le déploiement CFI et mandats d'expertise de spécialistes pour départements.

02.03.01.00 GESTION DE LA DETTE

Mission

Dans le cadre de l'Administration des finances de l'Etat, il s'agit d'assurer en tout temps les obligations financières de l'Etat ainsi que ses financements à court, moyen et long termes, de gérer le portefeuille de la dette de l'Etat en minimisant son coût et les risques inhérents.

Objectifs 2007 / Priorités

- Contenir le taux moyen de la dette.
- Limiter la proportion d'emprunts à court terme à un maximum de 25% et la proportion d'emprunts à taux variable à un maximum de 30%.
- Veiller à maintenir une durée moyenne des emprunts qui corresponde au positionnement de l'Etat par rapport au risque de taux d'intérêt.

Perspectives 2008- 2009

Le niveau de la dette étant limité par décision du Conseil d'Etat, il s'agira de minimiser le coût de la dette existante et de veiller à une gestion appropriée des risques de taux d'intérêt et de liquidités.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Dépenses générales				
Total	620'829	0	620'829	778'223
32 Intérêts passifs				
Total	338'843'766	-3'139'934	341'983'700	336'836'729

02.03.02.00 GESTION DE LA TRESORERIE**Mission**

Dans le cadre de l'Administration des finances de l'Etat, il s'agit d'assurer en tout temps les obligations financières de l'Etat et de veiller à ce qu'il y ait en permanence et en flux tendus les liquidités nécessaires à la réalisation des prestations.

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- encaissement ou remboursements d'impôts
- vente de médailles pour chiens,
- vente de papier timbré/timbres fiscaux,
- caisse de consignation.

Contribution aux prestations publiques suivantes, fournies par d'autres CR :

- encaissement/remboursement d'impôts
- paiement de salaires/avances/allocations/subventions

Objectifs 2007 / Priorités

- Optimiser la gestion des liquidités (encaissements et décaissements) et centraliser les flux de liquidités entrants et sortants.
- Consolider le système de "cash-pooling" au sein de l'administration.
- Élargir la mise en place des outils de gestion des liquidités par Internet "i-comptes" et "i-caisses".

Perspectives 2008- 2009

Consolider la mise en œuvre des objectifs 2007, leur intégration dans un périmètre plus étendu ainsi que le traitement électronique de l'ensemble des informations liées aux flux de liquidités.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
31 Dépenses générales				
Total	807'000	-373	807'373	418'472
Les comptes 2005 sont au bénéfice d'un report de crédit de CHF 160'951				
42 Revenu des biens				
Total	45'949'983	-1'622'913	47'572'896	25'031'006
422 Capitaux du patrimoine financier				
Total	11'013'826	2'033'826	8'980'000	2'111'190
Augmentation du dividende BCGe de CHF 2'533'826				
426 Participations permanentes du patrimoine administratif				
Total	10'036'173	6'086'173	3'950'000	5'318'202
Augmentation du dividende BCGe de CHF 6'086'173				
429 Autres revenus				
Total	259'200	-9'492'912	9'752'112	9'873'980

Diminution de CHF 4'652'500 pour raison de non facturation des garanties Etat aux Caisses de pensions (selon avis de droit). Le montant ayant également été enregistré au titre de "mesure autre" un amendement sera déposé pour correctif afin de porter le total de la rubrique à CHF 4'911'700 améliorant le résultat global Etat.

02.03.03.00 OPERATION BANQUE CANTONALE ET FONDATION DE 02.03.05.00 VALORISATION

Mission

Le département des finances, par le biais de l'Administration des finances de l'Etat, assure le suivi administratif et comptable des demandes d'avances de la Fondation, conformément aux dispositions de la loi sur la Fondation et du règlement financier tripartite.

Budget du service

02.03.03.00

43 Recettes diverses

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	0	0	0	73'495'682

Provision pour risque liée aux avances de trésorerie faites par l'Etat en faveur de la Fondation de valorisation pour son fonctionnement financier et administratif.

02.03.05.00

35 Dédommagements à des collectivités publiques

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	172'000'000	0	172'000'000	237'479'381

Pertes sur créances suite aux reprises de biens immobiliers effectuées par la Fondation.

43 Recettes diverses

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	257'000'000	70'000'000	187'000'000	484'869'952

Gains sur revente d'immeubles et dissolution de provisions sur réalisation des actifs BCGe

02.03.06.00 CENTRE DE RECOUVREMENT ET DE CONTENTIEUX DE L'ETAT DE GENEVE

Mission

Sous l'égide de l'Administration des finances de l'Etat, le centre assurera la gestion des actes de défauts de biens (ADB) de l'administration centrale. Il prendra en charge, par le biais du service du contentieux de l'Administration fiscale cantonale (AFC), les ADB du service de l'assurance-maladie (SAM) et les actions de rachat auprès des personnes concernées.

Objectifs 2007 / Priorités

- Mise en place de l'organisation, transfert des données et début des actions de rachat.

Perspectives 2008- 2009

- Poursuite des activités de rachat des ADB et bilan de la première phase en mars 2008, puis extension éventuelle à d'autres secteurs de l'administration cantonale.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
42 Revenus des biens				
Total	2'460'000	0	2'460'000	0

Gain annuel estimé sur une base de 10% des ADB actuellement en possession du Service de l'assurance maladie (SAM).

02.04.00.00 IMPOTS ETAT

Ce CR regroupe les charges et revenus liés aux impôts et recettes. La gestion de la comptabilité des impôts de l'Etat a été transféré de l'AFE à l'Administration Fiscale Cantonale (AFC).

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
32 Intérêts passifs				
Total	7'200'000	2'800'000	4'400'000	15'572'520
33 Amortissements, irrécouvrables et provisions				
Total	110'000'000	-7'350'000	117'350'000	151'480'272
338 Provisions				
Total	55'000'000	-6'300'000	61'300'000	78'467'316
339 Créances irrécouvrables				
Total	55'000'000	-1'050'000	56'050'000	73'012'956
34 Parts et contributions sans affectation				
Total	210'951'500	13'626'088	197'325'412	178'706'707
346 Compensation en faveur des communes frontalières françaises				
Total	171'661'500	13'546'088	158'115'412	152'573'336
Augmentation en relation avec l'augmentation de l'impôt à la source.				
40 Impôts				
Total	4'742'226'000	135'250'000	4'606'976'000	4'489'095'461
Selon prévision OSI (voir exposé spécifique)				
42 Revenus des biens				
Total	27'010'000	1'000'000	26'010'000	18'372'540
Les revenus d'intérêts des créances fiscales sont stables. Augmentation en relation avec la mesure prévoyant la perception des intérêts financiers pour les PP.				
43 Recettes diverses				
Total	72'235'000	-14'385'000	86'620'000	86'233'978
Non perception de la majoration liée au retard dans le paiement des acomptes. Diminution des recettes liées aux activités de poursuite en relation avec l'amélioration du stock des débiteurs suite aux actions entreprises.				

44 Part à recettes sans affectation

Total	332'347'295	19'056'442	313'290'853	457'633'218
-------	-------------	------------	-------------	-------------

Augmentation de la part à l'IFD de CHF 13'068'000 et augmentation de CHF 3'939'442 de la part des communes genevoises à la compensation financière aux communes frontalières. Ces augmentations sont liées à l'augmentation des recettes fiscales.

45 Dédommagements de collectivités publiques

Total	48'360'000	1'020'000	47'340'000	31'616'851
-------	------------	-----------	------------	------------

02.05.00.00 PERSONNEL ETAT

Ce CR regroupe des charges relatives au personnel qui sont communes à l'ensemble de l'Etat, telles que les prestations aux retraités, avec la part du pont "AVS-Plend" et l'adaptation au coût de la vie, les frais d'actuaire pour la caisse de pension, la prise en charge des actions de formation pour l'ensemble des départements (hormis personnel enseignant et police), les expertises médicales demandées par le service de santé auprès de médecins consultants externes, les enquêtes administratives, la rétrocession des honoraires d'avocats lorsqu'un employé de l'Etat ne se voit rien reprocher à l'issue d'une procédure d'enquête, les assurances casco de l'Etat.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
Total	56'223'200	6'626'607	49'596'593	55'280'933
301 Traitements du personnel				
Total	6'000'000	6'000'000	0	0
				Ce montant correspond aux réévaluations de fonctions du DIP. Il sera transféré au courant de l'exercice 2007.
309 Frais de formation				
Total	5'289'000	599'000	4'690'000	3'511'886
				Reprise de CHF 900'000 du CR CFI (02.09.40.00) pour centralisation de la formation et diminution de CHF 150'000 transférés sous la rubrique 317 pour identification des frais de débours (repas) liés à la formation Etat.
31 Dépenses générales				
Total	1'038'561	134'716	903'845	906'787

02.06.00.00 OFFICE DU PERSONNEL DE L'ETAT

Mission

L'Office du personnel de l'Etat (OPE) a une mission d'autorité, d'expertise et de gestion dans le domaine des ressources humaines pour l'ensemble de l'administration publique genevoise. Son champ d'intervention est à la fois stratégique et opérationnel. A ce titre, il est chargé, en relation étroite avec les départements, de proposer et coordonner la mise en œuvre de la politique du personnel de l'Etat à travers les prestations des différents secteurs de la fonction publique cantonale, en conformité avec les décisions gouvernementales.

Prestations

- Gestion administrative RH: garantir le versement des salaires, la gestion de la rémunération et des assurances de l'Etat. Exercer la surveillance des caisses de pension publiques. Contrôler l'application des principes, des normes et des outils de gestion du personnel.
- Gestion budgétaire RH : élaborer et coordonner le budget du personnel de l'Etat en mettant en place les outils nécessaires au suivi du budget et de la masse salariale.
- Gestion de l'emploi : décrire et évaluer les fonctions de l'administration, suivre et anticiper l'évolution des métiers. Etablir une gestion prévisionnelle des besoins en compétences et en effectifs. Concevoir des outils de gestion de ressources humaines tels que les organigrammes, les cahiers des charges et la rémunération.
- Gestion des compétences: assurer l'évaluation et le développement de compétences au travers notamment du recrutement et de l'entretien périodique individuel. Permettre la formation continue de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'Etat.
- Gestion des risques et de la santé: garantir la mise en place des mesures de santé et sécurité au travail.

Objectifs 2007 / Priorités

- Identifier les besoins en nouvelles compétences nécessaires en terme de personnes, d'expériences et de connaissances,
- élaborer un dispositif de gestion prévisionnelle des emplois, en partant du travail effectué dans le cadre du plan quadriennal de la gestion des postes,
- établir un référentiel des compétences-clés de l'Etat de Genève, en vue de les intégrer dans les processus de recrutement, d'évaluation des compétences et d'évolution professionnelle; dans ce cadre, développer un processus de recrutement commun à tout l'Etat,
- proposer des bilans professionnels qui favorisent la mobilité, permettant de maintenir l'employabilité, et des possibilités de soutien financier pour les personnes désirant entamer une reconversion professionnelle,
- faire évoluer le système actuel de rémunération en tenant compte des résultats des négociations en cours, c'est-à-dire le remplacement de la prime de fidélité par un 13ème salaire et les modifications apportées au système de rémunération,
- concevoir le nouveau système d'évaluation des fonctions selon le regroupement par métiers, en vue d'une mise en œuvre en 2008.

Perspectives 2008- 2009

- Etablir une politique de relève et un dispositif de recrutement centralisé (processus et outils) pour les postes de cadres;
- mettre en œuvre le nouveau système d'évaluation des fonctions selon le regroupement par métiers et les modalités préalablement discutées avec les délégués des associations représentatives du personnel;
- réviser le système d'indemnités pour mieux tenir compte du principe d'égalité de traitement.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
301 Traitements du personnel				
Total	10'458'170	-32'360	10'490'530	10'319'673
Effectifs	68.45	1.8	70.25	70.25
31 Dépenses générales				
Total	225'851	-2'604	228'455	113'212

02.07.00.00 CENTRALE COMMUNE D'ACHATS**Mission**

La Centrale commune d'achats (CCA) est chargée de regrouper les besoins de l'administration en matière de fournitures et de services lorsque ces derniers relèvent de sa compétence. Elle procède aux acquisitions nécessaires dans le cadre d'une politique d'achat commune, rationnelle, efficace, économique, écologique et respectueuse des exigences imposées par la réglementation relative aux marchés publics. Elle approvisionne également les entités publiques et privées subventionnées selon les modalités définies par les parties et le département.

Prestations

- Centraliser les besoins de l'Etat en matières de fournitures et services;
- procéder aux acquisitions selon les règles des marchés publics.

Objectifs 2007 / Priorités

- Finaliser le déploiement à l'ensemble de l'administration des outils informatiques permettant la gestion intégrée des achats.
- Conduire et appliquer une politique en matière juridique respectant les principes de l'AIMP aussi bien à la CCA que dans les services du petit et moyen Etat.
- Mettre en place un contrôle interne portant sur le respect des procédures et des normes à l'interne, le respect de l'application du règlement de la CCA et celui des aspect contractuels.
- Achever le développement des outils statistiques en fonction des points de contrôles mis en place par le contrôle interne.
- Mettre en place des conventions de fonctionnement entre le petit Etat et la CCA.

Perspectives 2008- 2009

Bilan et évaluation de la mise en place de la CCA avec dégagement des axes d'économies possibles dans l'acte d'achat et vérification de l'adéquation entre les profils engagés et les besoins de la CCA.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
301 Traitements du personnel				
Total	3'091'020	-444'870	3'535'890	3'574'413
Effectifs	30.06	5.6	35.86	34.86
31 Dépenses générales				
Total	99'866	-14'415	114'281	27'458

02.08.00.00 ADMINISTRATION FISCALE CANTONALE

Mission

L'AFC est chargée, sur la base des règles de droit fiscal fédéral et cantonal, de procéder à la taxation des impôts périodiques et ponctuels; elle restitue l'impôt anticipé suisse, impute les impôts à la source étrangers et préavise les demandes d'exonération ou d'octroi d'allègements fiscaux. D'autre part, l'AFC perçoit les créances fiscales pour le compte de l'Etat, des communes, de la Confédération ou des Églises officielles, y compris l'impôt à la source, applique la législation et la réglementation en matière fiscale en assistant le législateur dans ses réflexions, par la mise à disposition de son expertise et la fourniture des travaux et documents. En complément, on mentionnera la fonction de vérification, de détection et de répression des fraudes, ainsi que celle relative à la tenue du rôle des contribuables. Enfin, l'AFC est chargée d'estimer les recettes fiscales (budget et comptes), de les comptabiliser et d'en assurer le suivi.

Les comptes fiscaux sont tenus par le service par le service de la comptabilité des impôts, lequel est rattaché à ce jour à l'administration l'AFE (CR 02.02.00) Dès la fin 2006 cette unité sera rattaché directement à l'AFC; il en sera de même pour les économètres, dépendant actuellement de l'OSIL (CR 02.01.10).

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- taxation, perception, restitution de l'impôt.

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

- recouvrement des ADB / SAM (selon décision du CE en lien avec la mesure P2 no 42 1er volet).

Prestations publiques pouvant faire l'objet de la facturation d'un émolument conformément à l'art. 9 de la LGAF :

- émoluments selon règlement d'application LCP D.3.05.04.

Objectifs 2007 / Priorités

- Poursuivre la refonte informatique par la mise en production de nouvelles applications, par le développement de nouveaux outils, par la maintenance "update" des applications récentes, dans le cadre de l'enveloppe financière "refonte".
- Intégrer à l'AFC le service de la comptabilité des impôts et les économètres.
- Développer et mettre en place un système de contrôle interne efficace en ligne avec celui de l'Etat de Genève et mettre en place un nouvel outil informatique pour la comptabilité des impôts devant permettre une amélioration de la transparence et du contrôle de celle-ci.
- Mettre en œuvre les mesures du Conseil d'Etat P1, respectivement P2.
- Poursuivre l'amélioration de la communication faite aux contribuables.

Perspectives 2008- 2009

- Poursuivre la refonte informatique.
- Parfaire la mise en place d'un système de contrôle interne.
- Parfaire la mise en place des nouvelles procédures comptables démarrées en 2007.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
301 Traitements du personnel				
Total	46'327'280	1'819'580	44'507'700	44'333'602
Effectifs	493.55	4.2	489.35	485.35

L'AFC augmente son effectif en 2007 uniquement par le transfert des postes de l'AFE et de l'OSIL. A périmètre constant, l'AFC est bien en diminution d'effectifs dès lors qu'à périmètre constant, le différentiel est de 10 postes comme présenté dans le tableau sous point 2.3.

31 Dépenses générales

Total	2'751'034	-536'806	3'287'840	3'074'097
-------	-----------	----------	-----------	-----------

L'édition de la nouvelle déclaration d'impôt des PM, de son fascicule d'accompagnement et du CD-Rom (refonte PM) induit un coût supérieur aux années précédentes, soit un supplément d'environ CHF 30'000.

02.09.01.00 COMMISSION EXTERNE D'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Mission

Organisme indépendant rattaché administrativement au DF, la commission d'évaluation est chargée de seconder le Conseil d'Etat, la commission de contrôle de gestion et la commission des finances du Grand Conseil dans leurs tâches d'évaluation des politiques de l'Etat et des services publics, des entités dépendant de l'Etat et des entités subventionnées (art.15 de la Loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques, D 1 10). La commission agit sur mandat des autorités politiques. Elle peut également prendre elle-même l'initiative d'évaluer une loi ou une politique publique (autosaisie).

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- conception et réalisation d'évaluations, avec comme but la mise en évidence des effets et de la pertinence des politiques publiques,
- recommandations pour améliorer la pertinence et l'efficacité des politiques publiques, rôle d'aide à la décision pour le Conseil d'Etat et le Grand Conseil dans la mise en œuvre des politiques publiques et les révisions législatives,
- publication des rapports d'évaluation,
- diffusion des résultats d'évaluation; envoi des rapports à la presse et aux personnes intéressées; mise à disposition du public sur le site Internet www.geneve.ch/cepp; présentations des résultats aux commissions du Grand Conseil, au Conseil d'Etat et aux entités administratives concernées ou intéressées.

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

- recommandations visant à améliorer la pertinence et l'efficacité des entités administratives évaluées,
- formation et consultation à propos de la méthode évaluative.

Prestations publiques pouvant faire l'objet de la facturation d'un émolument conformément à l'art. 9 de la LGAF :

- rapports d'évaluations.

Objectifs 2007 / Priorités

- Réaliser l'évaluation de la réglementation du marché du travail (première phase).
- Réaliser trois autres projets d'évaluation (en cours de définition).

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
300 Autorités, commissions et juges				
Total	190'060	-10'790	200'850	189'053

Jetons de présence. Les 16 membres de la commission d'évaluation sont indemnisés pour des séances plénières, des séances de sous-commission et des missions individuelles (analyse de résultats, réalisation et compte-rendu d'entretiens, synthèse, rédaction, etc.).

301	Traitements du personnel				
	Total	276'030	34'990	241'040	253'651
31	Dépenses générales				
	Total	219'603	3'811	215'792	88'548

02.09.10.00 INSPECTION CANTONALE DES FINANCES

Mission

Organisme indépendant rattaché administrativement au DF, l'inspection cantonale des finances assure la surveillance de la gestion administrative et financière de l'Etat. A ce titre, sa mission est de procéder aux contrôles prévus par la loi, notamment auprès des départements, de la Chancellerie et de leurs services, auprès du service du Grand Conseil, auprès des services centraux et des greffes du Pouvoir judiciaire, auprès des institutions cantonales de droit public, auprès des institutions privées dans lesquelles l'Etat possède une participation financière majoritaire ou une représentation majoritaire, au sein des organes supérieurs de l'institution et auprès de tout organisme privé bénéficiant d'une subvention de l'Etat.

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- audits financiers,
- audits de gestion,
- audits informatique,
- audits de fraude,
- expertise financière et comptable.

Prestations publiques pouvant faire l'objet de la facturation d'un émolument conformément à l'art. 9 de la LGAF :

- facturation d'un contrôle sur les routes nationales à la Confédération (OFROU).

Objectifs 2007

- Répondre dans une démarche proactive aux attentes du parlement et du gouvernement en leur apportant une aide efficace dans leurs tâches de gestion et de haute surveillance de l'Etat. (art. 4 et 5 LSGAF).
- Planifier et réaliser les audits en fonction desdits risques (art. 14 LSGAF).
- Assurer l'efficacité et l'efficience de la réalisation des audits dans le respect des normes de la profession. (art. 9 et 10 LSGAF).

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005	
30 Charges de personnel					
301 Traitements du personnel					
	Total	3'092'930	71'410	3'021'520	2'824'341
	Effectifs	26.9		26.9	27
31 Dépenses générales					
	Total	131'473	-29'526	160'999	16'668

02.09.11.00 SURVEILLANCE DES FONDATIONS ET INSTITUTIONS DE PREVOYANCE

Mission

Organisme indépendant rattaché administrativement au DF, le service assume la surveillance des fondations classiques et des institutions de prévoyance en application des dispositions du règlement relatif à la surveillance des fondations de droit civil et des institutions de prévoyance du 7 juin 2006.

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- surveillance des fondations classiques de droit privé;
- surveillance des institutions de prévoyance;
- surveillance des Rentes Genevoises.

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

- annonce de l'inscription relative à une fondation auprès du Registre du commerce.

Objectifs 2007 / Priorités

- Finaliser des analyses sur les états financiers 2004 et 2005 des fondations classiques et institutions de prévoyance.
- Former en permanence le personnel afin de garantir la qualité des prestations offertes au public.

Perspectives 2008- 2009

Traiter un maximum de dossiers tout en maintenant la qualité des prestations et arriver avec les émoluments à un taux minimum d'autofinancement du service de l'ordre de 80%.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
301 Traitements du personnel				
Total	923'300	59'830	863'470	854'402
Effectifs	7.8	0.8	8	
L'impact de la diminution de taux d'activité (mesure 8 P1) sera traité par amendement.				
31 Dépenses générales				
Total	64'566	-21'278	85'844	79'417
43 Recettes diverses				
Total	967'527	317'527	650'000	579'922

02.09.20.00 FONDS LOTERIE SUISSE A NUMEROS

Mission

Il s'agit d'un fonds spécial autofinancé et rattaché au CR 02.01.02.00 (secrétariat général). Il permet d'octroyer des "coups de pouce" financiers à des projets de nature culturelle ou sportive.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
35 Dédommagements à des collectivités publiques				
Total	119'000	0	119'000	114'267
Sur le revenu annuel du fonds estimé à CHF 476'000.-, un quart, soit CHF 119'000, est versé au DJPS au titre de taxe de concession pour l'exploitation du « Swisslotto ».				
36 Subventions accordées				
Total	357'000	0	357'000	387'550
Après versement au DJPS, le solde restant des revenus, soit CHF 357'000, est affecté par le Conseil d'Etat à des associations diverses sous forme de subventions ou de garantie de déficit pour des manifestations à but culturel ou sportif.				
4 Revenus				
Total	476'000	-2'500	478'500	501'817
Le revenu annuel du fonds représente le 2% des enjeux du canton de Genève au « Swisslotto ».				

02.09.40.00 COMPTABILITE FINANCIERE INTEGREE (CFI)**Mission**

Le projet de comptabilité financière intégrée vise à assurer la maintenance évolutive et corrective de la solution logicielle CFI (y compris les interfaces avec les applications spécialisées "métier") et à préparer les évolutions majeures de l'application. Une fois validées, celles-ci feront l'objet de projets de loi d'investissement (par exemple, le projet de loi Caisse centralisée) ou de dépenses de fonctionnement courantes (par exemple, les demandes d'amélioration émanant des utilisateurs-trices). Il s'agit encore de prendre en charge la formation des utilisateurs-trices dans le cadre du déploiement au sein des services de l'Etat. La réalisation du projet CFI et sa mise en œuvre dans le périmètre initial s'achèveront en 2006. Le projet fera l'objet d'un projet de loi de bouclage à fin 2006. Les collaborateurs-trices seront rattachés à une nouvelle unité "systèmes d'informations" au sein du secrétariat général (CR 02.01.02.00).

Objectifs 2007 / Priorités

- Assurer le bouclage des comptes 2006 et l'élaboration du budget 2008 : assister les utilisateurs-trices à utiliser au mieux les outils de gestion afin d'assurer le strict respect des directives du Conseil d'Etat.
- Élaborer le budget "salaires" au moyen du même outil que celui utilisé pour l'élaboration du budget au sein de la CFI et intégrer ces deux composants.
- Gérer les investissements, mettre en œuvre les modules FA (gestion des actifs immobilisés) et PA (gestion des projets) de l'application CFI.
- Déployer la solution "Notes de frais" qui permet un contrôle strict des directives de l'OPE, et l'offre "restitutions et tableaux" afin d'améliorer le pilotage à court, moyen et long termes de l'administration.

Perspectives 2008- 2009

Ces trois années vont permettre à l'outil CFI d'absorber de nouvelles missions :

- l'introduction de la norme IPSAS;
- l'élaboration du budget par prestations;
- le suivi et la publication des comptes annuels par prestation;
- la création d'une comptabilité analytique Etat.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
301 Traitements du personnel				
Total	359'810	-144'830	504'640	788'159
Un expert CFI est transféré au DCTI.				
31 Dépenses générales				
Total	10'860	-681'955	692'815	9'815'273
318 Honoraires, prestations de service de tiers				
Total	0	-681'035	681'035	4'776'455

02.09.41.00 CAISSE CENTRALISEE**Mission**

Le projet "Caisse centralisée" est un concept de gestion centralisée des liquidités qui doit être mis en œuvre, au sein de l'administration et dans un périmètre plus large, afin de réguler et d'optimiser l'ensemble des flux de trésorerie. Ce concept est la suite logique de la mise en œuvre de la CFI au sein de l'administration. Il s'agit d'une vision de gestion centralisée "Etat de Genève" des mouvements de liquidités et des ressources de trésorerie à court, moyen et long termes qui y sont liés. Outre la gestion des liquidités, le projet "Caisse centralisée" touche de manière plus globale la gestion des actifs et des passifs de l'Etat ainsi que ses relations avec ses contreparties et partenaires.

Objectifs 2007 / Priorités

- Achever le développement et assurer le déploiement de la gestion centralisée de la liquidité et des "i-guichets" (application unique de gestion des guichets).
- Centraliser les liquidités par la mise en œuvre de la plateforme de trafic des paiements; commencer le déploiement de la caisse centralisée au sein de l'administration.
- Mettre en place un système de trésorerie prévisionnelle.

Perspectives 2008- 2009

En 2008, le projet "Caisse centralisée" devrait être terminé, opérationnel et porter ses fruits en termes d'économies. Il s'agira alors de le consolider en y intégrant toutes les entités concernées.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
301 Traitements du personnel				
Total	516'290	7'620	508'670	0
31 Dépenses générales				
Total	0	-394'803	394'803	0

02.09.42.00 GE-PILOTE

Les activités de Ge-Pilote (contrôle interne transversal et budget par prestations) sont normalisées dès 2007. Elles intègrent le SG (CR 02.01.02.00) pour le contrôle interne, et l'AFE (CR 02.02.00.00) pour le budget par prestations. Les traitements ont été répartis en fonction des affectations; certaines charges de personnel devront faire l'objet d'une répartition ultérieure (prime de fidélité et charges sociales y relatives).

02.09.45.00 SYSTEME D'INFORMATION RESSOURCES HUMAINES**Mission**

Le projet de système d'information sur les ressources humaines (SIRH) doit permettre la fourniture et la mise en oeuvre d'une application intégrée de gestion des ressources humaines, de gestion des salaires et d'administration du personnel.

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- mise à disposition d'une application unique de gestion du personnel de l'Etat.

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

- élaboration des paies,
- gestion des dossiers du personnel.

Prestations publiques pouvant faire l'objet de la facturation d'un émolument conformément à l'art. 9 de la LGAF :

- élaboration des paies d'autres institutions.

Objectifs 2007 / Priorités

Début de réalisation de la phase 2, qui se déroulera sur la période 2007-2008. Elle a pour objectif de mettre en production les modules liés à la gestion du budget de personnel, des postes et de la formation des collaborateurs-trices.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
301 Traitements du personnel				
Total	1'061'670	72'810	988'860	1'099'396
Effectifs	4.5	0	4.5	4

La charge liée au traitement auxiliaire devra faire l'objet d'un amendement qui ne générera aucune augmentation de l'enveloppe globale dédiée aux auxiliaires du DF.

31 Dépenses générales

Total	74'776	- 25'267	100'043	-423'318
-------	--------	----------	---------	----------

02.10.00.00 OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

Mission

L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) a pour mission principale la gestion de la fonction statistique cantonale. Il réalise les principales enquêtes statistiques dans le canton, gère, stocke et documente les informations statistiques cantonales et en assure la diffusion; il entretient les relations nécessaires aux niveaux fédéral et régional. D'autre part, l'OCSTAT remplit une fonction transversale en relation avec tous les départements de l'Etat et avec les communes. Son activité est fortement imbriquée avec celle de l'Office fédéral de la statistique.

Prestations

- Les prestations de l'OCSTAT constituent, globalement, l'une des prestations de pilotage de l'Etat.
- Les publications de l'office sont vendues par abonnement ou au numéro. Les réponses à des demandes d'information, la fourniture d'ensembles de données importants sur support informatique, les conseils - lorsqu'ils représentent une charge de travail de plus d'une heure - sont facturés.

Objectifs 2007 / Priorités

- Développer l'information statistique afin de satisfaire les besoins dans les domaines prioritaires de l'action publique.
- Moderniser les modes de diffusion et rationaliser les relevés statistiques.
- Renforcer la transversalité de la fonction statistique.
- Rationaliser les activités de relevé.
- Consolider l'Observatoire statistique transfrontalier.

Perspectives 2008- 2009

Les perspectives 2008 s'inscrivent dans le cadre des orientations de législature. Plusieurs d'entre elles sont en continuité avec les priorités définies pour 2007.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
Total	4'270'446	104'056	4'166'390	3'932'064
301 Traitements du personnel				
Total	3'560'356	69'576	3'490'780	3'272'127
Effectifs	29,45	-1,20	30,65	30,63
<p>Les effectifs de l'OCSTAT ont diminué de 0,5 poste entre 2001 et 2006 alors qu'il a mis en place des nouvelles prestations. Entre 2006 et 2007, l'effectif est réduit d'un poste en raison de la rationalisation et de l'externalisation d'enquêtes directes. Le montant figurant au budget des années précédentes incluait le personnel auxiliaire occupé par l'OCSTAT pour des tâches non courantes, à savoir : 2 enquêteurs-trices pour l'enquête sur les logements vides pour une durée de 3 mois, 1 webmaster (poste accordé en 2006, pour 24 mois), 1 assistant statisticien pour la construction.</p>				
301.003 Traitements du personnel surnuméraire				
Total	252'540	-14'920	267'460	149'429

La dotation en traitement sur nature surnuméraires est erronée (la dotation prévue initialement avec la centralisation des dépenses auxiliaires pour SIRH a fait l'objet d'une erreur de traitement). Elle donnera lieu à une réallocation à l'interne du DF sans augmentation de l'enveloppe budgétaire du département.

31 Dépenses générales

Total	707'531	-26'358	733'889	572'134
-------	---------	---------	---------	---------

Diminution consécutive à la suppression de la diffusion « papier » des deux séries *Tableaux de bord* et *Données statistiques*.

43 Recettes diverses

Total	100'500	-67'300	167'800	122'219
-------	---------	---------	---------	---------

Diminution des recettes de ventes de publications en relation avec les suppressions mentionnées pour les dépenses générales et diminution des dédommagements OCSTAT pour rappels téléphoniques.

02.11.00.00 ORGANISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET LOGISTIQUE

Mission

En 2006, la mission de l'OSIL couvrait la coordination des systèmes d'information sous l'angle de la sécurité, de la cohérence et de la pérennité des systèmes d'information, la gestion logistique (gestion du courrier et de l'expédition - voir CR 02.01.08.00), l'entretien du mobilier de l'Etat ainsi que la gestion de la cafétéria. En 2007, cette organisation sera modifiée, de même que sa mission, qui se recentrera sur la coordination et le suivi des systèmes d'information du département, ceci dans le cadre du secrétariat général. Les postes seront redistribués en conséquence. Les économètres sont transférés à l'AFC et l'éditique au DCTI. Quant à la cafétéria, elle fera l'objet de réallocations de ressources (voir CR 02.01.03.00). Une réflexion relative à la maintenance du mobilier est en cours, tout comme pour la gestion du courrier. S'en suivront des réajustements visant à plus de cohérence qui feront l'objet d'amendements.

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- organisation des systèmes d'information,
- suivi du parc informatique,
- projet de numérisation AFC,
- introduction et suivi du cycle de vie des documents,
- plan de sécurité,
- assistance à la maîtrise d'ouvrage,
- entretien du mobilier de l'Etat de Genève,
- recyclage du mobilier d'occasion,
- gestion des archives du DF.

Objectifs 2007 / Priorités

- Terminer la réorganisation de la logistique, en recentrant les activités sur les missions de l'Etat (voir "cafétéria", CR 02.01.03.00, et "expédition et courrier", CR 02.01.08.00).
- Poursuivre le projet d'urbanisation des systèmes d'information du DF.
- Favoriser la e-administration.
- Utiliser les logiciels libres.

Perspectives 2008- 2009

Fin du plan informatique AFC 1998-2008 et préparation du nouveau schéma directeur 2009 - 2014.

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges de personnel				
301 Traitements du personnel				
Total	2'289'510	-29'340	2'318'850	1'620'678
Effectifs	15.2	-8.3	23.5	
<p>Diminution d'effectif en relation avec le transfert du service courrier auprès du DCTI. Le budget sera rééquilibré par amendement (montant du transfert à chiffrer en accord avec le département d'accueil). Le budget alloué au poste "personnel auxiliaire" enregistre une diminution de CHF 72'050 grâce à une gestion départementale des allocations.</p>				
31 Dépenses générales				
Total	49'258	- 11'903	61'161	90'692

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
02.00.00.00	FINANCES						
3	CHARGES	1.045.471.146		-2.166.535	-0,2	1.047.637.681	1.996.614.556,55
4	REVENUS		5.717.135.500	215.127.998	3,9	5.502.007.502	6.399.177.101,45
	COUVERTURE en F	4.671.664.354		217.294.533		4.454.369.821	4.402.562.544,90
	COUVERTURE en %	546,85%			21,7	525,18%	320,50%
02.01.02.00	SECRETARIAT GÉNÉRAL						
3	CHARGES	8.851.473		-1.195.180	-11,9	10.046.653	11.855.495,65
4	REVENUS		820.900	232.750	39,6	588.150	854.794,54
	COUVERTURE en F	-8.030.573		1.427.930		-9.458.503	-11.000.701,11
	COUVERTURE en %	9,27%			3,4	5,85%	7,21%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.686.770		-1.148.910	-40,5	2.835.680	5.564.565,65
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	5.726.903		471.980	9,0	5.254.923	4.758.888,33
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	309.000		-226.000	-42,2	535.000	240.187,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	309.000		-226.000	-42,2	535.000	230.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						10.187,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	608.600		0	0,0	608.600	608.600,00
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	608.600		0	0,0	608.600	608.600,00
0100	FONDATION EVE EDMOND KAISER (CRÈCHE HOFIN)	608.600		0	0,0	608.600	608.600,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	520.200		-292.250	-36,0	812.450	683.254,67
42	REVENUS DES BIENS		108.000	0	0,0	108.000	108.000,00
43	RECETTES DIVERSES		588.000	113.000	23,8	475.000	740.707,27
49	IMPUTATIONS INTERNES		124.900	119.750	NS	5.150	6.087,27
02.01.03.00	CAFETERIA						
3	CHARGES	1.298.462		-145.076	-10,1	1.443.538	1.333.746,18
4	REVENUS		1.227.200	25.300	2,1	1.201.900	1.146.791,90
	COUVERTURE en F	-71.262		170.376		-241.638	-186.954,28
	COUVERTURE en %	94,51%			11,3	83,26%	85,98%
30	CHARGES DE PERSONNEL	426.330		12.950	3,1	413.380	437.734,00
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	772.132		-160.376	-17,2	932.508	817.548,67
39	IMPUTATIONS INTERNES	100.000		2.350	2,4	97.650	78.463,51
43	RECETTES DIVERSES		1.201.000	0	0,0	1.201.000	1.146.345,35

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
02.01.03.00	CAFETERIA (Suite)						
49	IMPUTATIONS INTERNES		26.200	25.300	NS	900	446,55
02.01.06.00	DIRECTION DU BUDGET DE L'ETAT ET DE LA PLANIFICATION FINANCIERE						
3	CHARGES	10.900		-1.083.044	-99,0	1.093.944	1.073.057,66
4	REVENUS		4.900	2.800	133,3	2.100	1.298,75
	COUVERTURE en F	-6.000		1.085.844		-1.091.844	-1.071.758,91
	COUVERTURE en %	44,95%			44,8	0,19%	0,12%
30	CHARGES DE PERSONNEL			-1.034.820	-100,0	1.034.820	1.084.996,35
31	DÉPENSES GÉNÉRALES			-48.374	-100,0	48.374	-23.008,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	10.900		150	1,4	10.750	11.069,31
43	RECETTES DIVERSES		2.000	0	0,0	2.000	1.250,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		2.900	2.800	NS	100	48,75
02.01.08.00	EXPÉDITION ET COURRIER						
3	CHARGES	1.854.606		-997.045	-35,0	2.851.651	1.597.655,33
4	REVENUS		20.800	20.000	NS	800	354,30
	COUVERTURE en F	-1.833.806		1.017.045		-2.850.851	-1.597.301,03
	COUVERTURE en %	1,12%			1,1	0,03%	0,02%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.426.290		-756.530	-34,7	2.182.820	2.154.829,95
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	87.285		-223.096	-71,9	310.381	-848.513,04
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	241.781		1.781	0,7	240.000	191.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	241.781		1.781	0,7	240.000	191.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	99.250		-19.200	-16,2	118.450	100.338,42
49	IMPUTATIONS INTERNES		20.800	20.000	NS	800	354,30

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
02.03.01.00	GESTION DE LA DETTE (Suite)						
49	IMPUTATIONS INTERNES		106.719.745	-4.760.958	-4,3	111.480.703	103.994.386,50
02.03.02.00	GESTION DE LA TRÉSORERIE						
3	CHARGES	2.412.000		-373	0,0	2.412.373	56.044.878,06
4	REVENUS		111.084.983	-1.622.913	-1,4	112.707.896	104.694.596,18
	COUVERTURE en F	108.672.983		-1.622.540		110.295.523	48.649.718,12
	COUVERTURE en %	4.605,51%			-66,6	4.672,08%	186,80%
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	807.000		-373	0,0	807.373	418.472,07
32	INTÉRÊTS PASSIFS ET FRAIS D'EMPRUNTS	1.220.000		0	0,0	1.220.000	813.718,89
320	ENGAGEMENTS COURANTS	720.000		0	0,0	720.000	415.317,63
321	DETTES À COURT TERME	300.000		0	0,0	300.000	227.776,44
329	AUTRES INTÉRÊTS PASSIFS	200.000		0	0,0	200.000	170.624,82
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	5.000		0	0,0	5.000	54.363.212,40
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF						21.116.294,50
335	MOINS-VALUES NON RÉALISÉES SUR PLACEMENTS FINANCIERS						27.258.761,50
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						4.699.382,95
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	5.000		0	0,0	5.000	1.288.773,45
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES						228.676,35
366	PERSONNES PHYSIQUES						228.676,35
0103	REMISE DE COTISATIONS AVS						228.676,35
39	IMPUTATIONS INTERNES	380.000		0	0,0	380.000	220.798,35
41	PATENTES ET CONCESSIONS		200.000	0	0,0	200.000	186.868,90
410	PATENTES		200.000	0	0,0	200.000	186.868,90
42	REVENUS DES BIENS		45.949.983	-1.622.913	-3,4	47.572.896	25.031.005,67
43	RECETTES DIVERSES		1.000	0	0,0	1.000	5.376.313,61
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						5.300.000,00
44	PARTS À DES RECETTES SANS AFFECTATION		64.934.000	0	0,0	64.934.000	74.100.408,00
440	PART À DES RECETTES FÉDÉRALES		64.934.000	0	0,0	64.934.000	74.100.408,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
02.03.03.00	OPÉRATION BANQUE CANTONALE ET FONDATION DE VALORISATION						
4	REVENUS						73.495.682,39
	COUVERTURE en F						73.495.682,39
	COUVERTURE en %						
43	RECETTES DIVERSES						73.495.682,39
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						73.495.682,39
02.03.05.00	OPÉRATION BANQUE CANTONALE ET FONDATION DE VALORISATION						
3	CHARGES	172.000.000		0	0,0	172.000.000	237.479.380,85
4	REVENUS		257.000.000	70.000.000	37,4	187.000.000	484.869.951,51
	COUVERTURE en F	85.000.000		70.000.000		15.000.000	247.390.570,66
	COUVERTURE en %	149,42%			40,7	108,72%	204,17%
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	172.000.000		0	0,0	172.000.000	237.479.380,85
353	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	172.000.000		0	0,0	172.000.000	237.479.380,85
43	RECETTES DIVERSES		257.000.000	70.000.000	37,4	187.000.000	484.869.951,51
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS		242.000.000	70.000.000	40,7	172.000.000	427.669.606,85
02.03.06.00	CENTRE DE RECouvreMENT ET DE CONTENTIEUX DE L'ETAT DE GENÈVE						
4	REVENUS		2.460.000	0	0,0	2.460.000	
	COUVERTURE en F	2.460.000				2.460.000	
	COUVERTURE en %	ND					
42	REVENUS DES BIENS		2.460.000	0	0,0	2.460.000	
02.04.00.00	IMPÔTS ETAT						
3	CHARGES	342.482.671		10.398.564	3,1	332.084.107	358.731.271,97
4	REVENUS		5.222.178.295	141.941.442	2,8	5.080.236.853	5.082.952.048,54
	COUVERTURE en F	4.879.695.624		131.542.878		4.748.152.746	4.724.220.776,57
	COUVERTURE en %	1.524,80%			-5,0	1.529,80%	1.416,92%
31	DÉPENSES GÉNÉRALES						3.835,47
32	INTÉRÊTS PASSIFS ET FRAIS D'EMPRUNTS	7.200.000		2.800.000	63,6	4.400.000	15.572.520,00
320	ENGAGEMENTS COURANTS						2.712,45
321	DETTES À COURT TERME						15.770,65

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
02.04.00.00	IMPÔTS ETAT (Suite)						
329	AUTRES INTÉRÊTS PASSIFS	7.200.000		2.800.000	63,6	4.400.000	15.554.036,90
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	110.000.000		-7.350.000	-6,3	117.350.000	151.480.272,05
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	55.000.000		-6.300.000	-10,3	61.300.000	78.467.316,31
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	55.000.000		-1.050.000	-1,9	56.050.000	73.012.955,74
34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	210.951.500		13.626.088	6,9	197.325.412	178.706.707,12
340	PART DES COMMUNES AUX RECETTES						7.144.477,75
341	CONTRIBUTIONS À DES COMMUNES						186.608,25
342	PART DES COMMUNES AUX IMPÔTS SPÉCIAUX						-148.485,55
343	PART DES COMMUNES TAXES ASSUR. INC.	3.080.000		40.000	1,3	3.040.000	3.044.612,69
344	PART POMPIERS TAXES D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE	3.080.000		40.000	1,3	3.040.000	3.044.612,68
346	COMP. FIN. AUX COMMUNES FRANÇAISES	171.661.500		13.546.088	8,6	158.115.412	152.573.336,00
347	PART DES COMM. À L'IMPÔT S/ LA DISSOLUTION DES RÉSERVES ET PROVISIONS						-138.454,70
349	AUTRES PARTS	33.130.000		0	0,0	33.130.000	13.000.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	14.331.171		1.322.476	10,2	13.008.695	12.967.937,33
40	IMPÔTS		4.742.226.000	135.250.000	2,9	4.606.976.000	4.489.095.461,11
400	IMPÔTS SUR LE REVENU ET LA FORTUNE		3.204.700.000	78.100.000	2,5	3.126.600.000	2.894.679.884,58
11	IMPÔTS SUR LE REVENU (PP) AS-AFC		1.907.600.000	52.600.000	2,8	1.855.000.000	1.708.042.937,68
12	IMPÔT SUPPLÉMENTAIRE SUR LE REVENU (PP) AS-AFC						-2.174,95
13	CENTIMES ADDITIONNELS ORDINAIRES SUR LE REVENU (PP) AS-AFC		920.400.000	25.500.000	2,8	894.900.000	825.992.922,65
21	IMPÔTS SUR LA FORTUNE (PP) AS-AFC		219.200.000	0	0,0	219.200.000	211.142.285,45
22	IMPÔTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA FORTUNE (PP) AS-AFC		51.200.000	0	0,0	51.200.000	47.100.291,00
23	CENTIMES ADDITIONNELS ORDINAIRES SUR LA FORTUNE (PP) AS-AFC		106.300.000	0	0,0	106.300.000	102.403.622,75
401	IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE ET CAPITAL		1.039.000.000	18.200.000	1,8	1.020.800.000	1.036.041.803,37
11	IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (PM) AS-AFC		454.300.000	9.600.000	2,2	444.700.000	463.437.168,97
13	CENTIMES ADDITIONNELS ORDINAIRES SUR LE BÉNÉFICE (PM) AS-AFC		397.700.000	4.200.000	1,1	393.500.000	395.574.540,45
15	CENTIMES ADDITIONNELS SUR LE BÉNÉFICE - HALLE 6 AS-AFC		4.500.000	200.000	4,7	4.300.000	4.459.639,80
21	IMPÔTS SUR LE CAPITAL (PM)		102.300.000	2.400.000	2,4	99.900.000	106.661.573,65
23	CENTIMES ADDITIONNELS ORDINAIRES SUR LE CAPITAL (PM) AS-AFC		79.200.000	1.800.000	2,3	77.400.000	65.069.030,00
25	CENTIMES ADDITIONNELS SUR LE CAPITAL - HALLE 6 AS-AFC		1.000.000	0	0,0	1.000.000	839.850,50
402	IMPÔTS FONCIERS		108.000.000	8.000.000	8,0	100.000.000	108.702.359,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
02.04.00.00	IMPÔTS ETAT (Suite)						
01	IMPÔTS IMMOBILIERS COMPLÉMENTAIRES AS-AFC		108.000.000	8.000.000	8,0	100.000.000	108.702.359,00
403	IMPÔTS SPÉCIAUX		60.000.000	15.000.000	33,3	45.000.000	46.467.616,55
01	IMPÔT SPÉCIAL SUR BÉNÉFICES IMMOBILIERS AS-AFC		60.000.000	15.000.000	33,3	45.000.000	47.506.550,85
02	IMPÔT SPÉCIAL SUR BÉNÉFICES D'ALIÉNATION DE REMISES, DE LIQUIDATIONS DE CERTAINES ENTREPRISES AS-AFC						-506.449,65
03	IMPÔTS SUR PRODUIT DE DISSOLUTION DES RÉSERVES ET PROVISIONS AS-AFC						-532.484,65
404	PRODUIT DE L'ENREGISTREMENT ET DU TIMBRE		162.006.000	20.000.000	14,1	142.006.000	170.226.333,35
01	ENREGISTREMENTS DES ACTES AS-AFC		145.842.000	20.000.000	15,9	125.842.000	149.820.979,50
02	CENTIMES ADDITIONNELS SUR L'ENREGISTREMENT AS-AFC		14.676.000	0	0,0	14.676.000	18.833.505,85
11	TIMBRES AS-AFC		1.488.000	0	0,0	1.488.000	1.571.848,00
405	PRODUIT DES SUCCESSIONS		74.600.000	-9.950.000	-11,8	84.550.000	145.261.179,22
01	SUCCESSIONS AS-AFC		35.600.000	-4.700.000	-11,7	40.300.000	161.659.566,85
02	CENTIMES ADDITIONNELS SUR LES SUCCESSIONS AS-AFC		39.000.000	-5.250.000	-11,9	44.250.000	126.013.268,25
13	ACOMPTES SUCCESSIONS AS-AFC						-142.411.655,88
406	AUTRES IMPÔTS CANTONAUX		93.920.000	5.900.000	6,7	88.020.000	87.716.285,04
01	TAXES PERSONNELLES						
06	TAXES SUR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE		7.700.000	100.000	1,3	7.600.000	7.611.531,70
10	IMPÔTS SUR LES CHIENS		650.000	0	0,0	650.000	607.525,30
11	FONDS DES ÉPIZOOTIES		70.000	0	0,0	70.000	67.112,00
13	IMPÔTS AUTOS		85.500.000	5.800.000	7,3	79.700.000	79.430.116,04
42	REVENUS DES BIENS		27.010.000	1.000.000	3,8	26.010.000	18.372.540,21
43	RECETTES DIVERSES		72.235.000	-14.385.000	-16,6	86.620.000	86.233.978,21
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS		55.000.000	-6.300.000	-10,3	61.300.000	60.467.316,31
44	PARTS À DES RECETTES SANS AFFECTATION		332.347.295	19.056.442	6,1	313.290.853	457.633.217,73
440	PART À DES RECETTES FÉDÉRALES		267.699.000	15.539.000	6,2	252.160.000	408.305.111,73
442	PART À L'IMPÔT ANTICIPÉ		8.000.000	-422.000	-5,0	8.422.000	11.184.772,00
445	PART DES COMM. GEN. À LA COMP. FIN. EN FAVEUR DES COMM. FRONT. FRANC.		56.648.295	3.939.442	7,5	52.708.853	38.143.334,00
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		48.360.000	1.020.000	2,2	47.340.000	31.616.851,28
452	COMMUNES		48.360.000	1.020.000	2,2	47.340.000	31.616.851,28

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
02.05.00.00	PERSONNEL ETAT						
3	CHARGES	57.261.761		6.761.323	13,4	50.500.438	86.959.255,90
4	REVENUS		10.759.000	6.014.000	126,7	4.745.000	4.573.402,53
	COUVERTURE en F	-46.502.761		-747.323		-45.755.438	-82.385.853,37
	COUVERTURE en %	18,79%			9,4	9,40%	5,26%
30	CHARGES DE PERSONNEL	56.223.200		6.626.607	13,4	49.596.593	55.280.932,53
307	PRESTATIONS AUX RETRAITÉS	44.924.200		0	0,0	44.924.200	47.759.097,07
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	5.289.000		599.000	12,8	4.690.000	3.511.886,46
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.038.561		134.716	14,9	903.845	906.786,99
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES						30.764.788,69
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						30.764.788,69
39	IMPUTATIONS INTERNES						6.747,69
42	REVENUS DES BIENS						166,58
43	RECETTES DIVERSES		10.499.000	6.014.000	134,1	4.485.000	4.351.311,45
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS		6.000.000	6.000.000	ND		
46	SUBVENTIONS ACQUISES		260.000	0	0,0	260.000	221.924,50
469	AUTRES SUBVENTIONS		260.000	0	0,0	260.000	221.924,50
02.06.00.00	OFFICE DU PERSONNEL DE L'ETAT - OPE						
3	CHARGES	13.790.001		30.456	0,2	13.759.545	13.441.041,76
4	REVENUS		403.550	318.250	373,1	85.300	34.169,10
	COUVERTURE en F	-13.386.451		287.794		-13.674.245	-13.406.872,66
	COUVERTURE en %	2,93%			2,3	0,62%	0,25%
30	CHARGES DE PERSONNEL	12.288.500		14.710	0,1	12.273.790	12.228.055,35
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	225.851		-2.604	-1,1	228.455	113.212,07
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	21.000		0	0,0	21.000	21.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	21.000		0	0,0	21.000	21.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	1.254.650		18.350	1,5	1.236.300	1.078.774,34
43	RECETTES DIVERSES		75.000	0	0,0	75.000	22.788,25
49	IMPUTATIONS INTERNES		328.550	318.250	NS	10.300	11.380,85

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
02.07.00.00	CENTRALE COMMUNE D'ACHATS						
3	CHARGES	4.876.326		-497.875	-9,3	5.374.201	5.164.575,38
4	REVENUS		265.200	253.800	NS	11.400	24.023,47
	COUVERTURE en F	-4.611.126		751.675		-5.362.801	-5.140.551,91
	COUVERTURE en %	5,44%			5,2	0,21%	0,47%
30	CHARGES DE PERSONNEL	3.774.210		-444.510	-10,5	4.218.720	4.312.117,20
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	99.866		-14.415	-12,6	114.281	27.458,11
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	12.000		0	0,0	12.000	16.243,20
330	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER						4.258,46
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	12.000		0	0,0	12.000	11.984,70
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						0,04
39	IMPUTATIONS INTERNES	990.250		-38.950	-3,8	1.029.200	808.756,87
42	REVENUS DES BIENS		5.000	5.000	ND		7.801,74
49	IMPUTATIONS INTERNES		260.200	248.800	NS	11.400	16.221,73
02.08.00.00	ADMINISTRATION FISCALE CANTONALE						
3	CHARGES	66.285.405		275.173	0,4	66.010.232	67.698.752,53
4	REVENUS		2.054.950	2.042.550	NS	12.400	1.685.045,55
	COUVERTURE en F	-64.230.455		1.767.377		-65.997.832	-66.013.706,98
	COUVERTURE en %	3,10%			3,1	0,02%	2,49%
30	CHARGES DE PERSONNEL	55.240.070		2.132.140	4,0	53.107.930	53.313.619,70
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	2.751.034		-536.806	-16,3	3.287.840	3.074.097,01
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	3.554.601		-1.261.811	-26,2	4.816.412	4.900.781,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3.554.601		-1.261.811	-26,2	4.816.412	4.900.781,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	4.739.700		-58.350	-1,2	4.798.050	6.410.254,82
43	RECETTES DIVERSES		7.000	7.000	ND		6.950,00
44	PARTS À DES RECETTES SANS AFFECTATION		1.700.000	1.700.000	ND		1.672.244,50
440	PART À DES RECETTES FÉDÉRALES		1.700.000	1.700.000	ND		1.672.244,50
49	IMPUTATIONS INTERNES		347.950	335.550	NS	12.400	5.851,05

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
02.09.01.00	COMMISSION EXTERNE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES						
3	CHARGES	755.833		34.701	4,8	721.132	615.310,30
	COUVERTURE en F	-755.833		-34.701		-721.132	-615.310,30
	COUVERTURE en %						
30	CHARGES DE PERSONNEL	536.230		30.890	6,1	505.340	509.819,55
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	219.603		3.811	1,8	215.792	88.548,44
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES						16.140,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						16.140,00
39	IMPUTATIONS INTERNES						802,31
02.09.10.00	INSPECTION CANTONALE DES FINANCES - ICF						
3	CHARGES	3.997.413		19.144	0,5	3.978.269	3.601.646,48
4	REVENUS		62.250	35.850	135,8	26.400	16.330,15
	COUVERTURE en F	-3.935.163		16.706		-3.951.869	-3.585.316,33
	COUVERTURE en %	1,56%			0,9	0,66%	0,45%
30	CHARGES DE PERSONNEL	3.697.490		86.370	2,4	3.611.120	3.436.900,75
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	131.473		-29.526	-18,3	160.999	16.667,92
39	IMPUTATIONS INTERNES	168.450		-37.700	-18,3	206.150	148.077,81
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		18.000	0	0,0	18.000	7.237,00
450	CONFÉDÉRATION		18.000	0	0,0	18.000	7.237,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		44.250	35.850	426,8	8.400	9.093,15
02.09.11.00	SURVEILLANCE DES FONDATIONS ET INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE						
3	CHARGES	1.214.066		58.882	5,1	1.155.184	1.142.423,21
4	REVENUS		979.377	329.377	50,7	650.000	579.928,80
	COUVERTURE en F	-234.689		270.495		-505.184	-562.494,41
	COUVERTURE en %	80,67%			24,4	56,27%	50,76%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.104.310		71.560	6,9	1.032.750	1.023.283,90
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	64.556		-21.328	-24,8	85.884	79.417,12
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES						363,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
02.09.11.00	SURVEILLANCE DES FONDATIONS ET INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE (Suite)						
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						363,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	45.200		8.650	23,7	36.550	39.359,19
42	REVENUS DES BIENS						6,95
43	RECETTES DIVERSES		967.527	317.527	48,9	650.000	579.921,85
49	IMPUTATIONS INTERNES		11.850	11.850	ND		
02.09.20.00	FONDS LOTERIE SUISSE À NUMÉROS						
3	CHARGES	476.000		0	0,0	476.000	501.816,95
4	REVENUS		476.000	-2.500	-0,5	478.500	501.816,95
	COUVERTURE en F			-2.500		2.500	
	COUVERTURE en %	100,00%			-0,5	100,53%	100,00%
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	119.000		0	0,0	119.000	114.267,00
351	CANTONS	119.000		0	0,0	119.000	114.267,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	357.000		0	0,0	357.000	387.549,95
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	357.000		0	0,0	357.000	387.549,95
0104	PRESTATIONS DU FONDS DE LA LOTERIE SUISSE À NUMÉROS	357.000		0	0,0	357.000	387.549,95
41	PATENTES ET CONCESSIONS		476.000	0	0,0	476.000	457.068,90
410	PATENTES		476.000	0	0,0	476.000	457.068,90
42	REVENUS DES BIENS			-2.500	-100,0	2.500	210,00
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX						44.538,05
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX						44.538,05
02.09.40.00	COMPTABILITÉ FINANCIÈRE INTÉGRÉE						
3	CHARGES	5.746.030		-3.735.155	-39,4	9.481.185	22.538.519,03
	COUVERTURE en F	-5.746.030		3.735.155		-9.481.185	-22.538.519,03
	COUVERTURE en %						
30	CHARGES DE PERSONNEL	173.170		-2.931.200	-94,4	3.104.370	7.386.640,35
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	-300.000		-2.800.000	-112,0	2.500.000	6.488.095,60
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	10.860		-681.955	-98,4	692.815	9.815.272,66

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
02.09.40.00	COMPTABILITÉ FINANCIÈRE INTEGRÉE (Suite)						
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	4.719.000		1.000	0,0	4.718.000	4.430.546,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4.719.000		1.000	0,0	4.718.000	4.280.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						150.546,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	843.000		-123.000	-12,7	966.000	906.060,02
02.09.41.00	CAISSE CENTRALISÉE						
3	CHARGES	618.630		-385.383	-38,4	1.004.013	
	COUVERTURE en F	-618.630		385.383		-1.004.013	
	COUVERTURE en %						
30	CHARGES DE PERSONNEL	618.630		9.420	1,5	609.210	
31	DÉPENSES GÉNÉRALES			-394.803	-100,0	394.803	
02.09.42.00	GE-PILOTE						
3	CHARGES	0		-1.727.706	-100,0	1.727.706	0,00
	COUVERTURE en F			1.727.706		-1.727.706	
	COUVERTURE en %						
30	CHARGES DE PERSONNEL			-774.400	-100,0	774.400	
31	DÉPENSES GÉNÉRALES			-953.306	-100,0	953.306	
02.09.45.00	SYSTÈME D'INFORMATION RESSOURCE HUMAINE (SIRH)						
3	CHARGES	3.223.436		542.293	20,2	2.681.143	1.769.665,38
4	REVENUS		23.550	23.200	NS	350	167,55
	COUVERTURE en F	-3.199.886		-519.093		-2.680.793	-1.769.497,83
	COUVERTURE en %	0,73%			0,7	0,01%	0,01%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.670.160		86.760	5,5	1.583.400	1.364.991,57
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	400.000		0	0,0	400.000	81.721,87
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	74.776		-25.267	-25,3	100.043	-423.317,77
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	1.147.000		358.000	45,4	789.000	634.987,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.147.000		358.000	45,4	789.000	568.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						66.987,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
02.09.45.00	SYSTÈME D'INFORMATION RESSOURCE HUMAINE (SIRH) (Suite)						
39	IMPUTATIONS INTERNES	331.500		122.800	58,8	208.700	193.004,58
49	IMPUTATIONS INTERNES		23.550	23.200	NS	350	167,55
02.10.00.00	OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE						
3	CHARGES	5.127.827		19.448	0,4	5.108.379	4.630.129,53
4	REVENUS		259.900	-27.900	-9,7	287.800	242.218,70
	COUVERTURE en F	-4.867.927		-47.348		-4.820.579	-4.387.910,83
	COUVERTURE en %	5,07%			-0,6	5,63%	5,23%
30	CHARGES DE PERSONNEL	4.270.446		104.056	2,5	4.166.390	3.932.064,00
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	707.531		-26.358	-3,6	733.889	572.134,23
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES						10,37
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						10,37
39	IMPUTATIONS INTERNES	149.850		-58.250	-28,0	208.100	125.920,93
43	RECETTES DIVERSES		100.500	-67.300	-40,1	167.800	122.218,70
46	SUBVENTIONS ACQUISES		120.000	0	0,0	120.000	120.000,00
462	COMMUNES		120.000	0	0,0	120.000	120.000,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		39.400	39.400	ND		
02.11.00.00	ORGANISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION - OSI						
3	CHARGES	2.924.478		-20.023	-0,7	2.944.501	2.134.159,71
4	REVENUS		45.200	26.250	138,5	18.950	6.767,20
	COUVERTURE en F	-2.879.278		46.273		-2.925.551	-2.127.392,51
	COUVERTURE en %	1,55%			0,9	0,64%	0,32%
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.772.020		4.680	0,2	2.767.340	1.953.017,30
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	49.258		-11.903	-19,5	61.161	90.691,72
39	IMPUTATIONS INTERNES	103.200		-12.800	-11,0	116.000	90.450,69
43	RECETTES DIVERSES		18.000	0	0,0	18.000	6.396,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		27.200	26.250	NS	950	371,20

Récapitulation du département INSTRUCTION PUBLIQUE

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.00.00.00	INSTRUCTION PUBLIQUE						
3	CHARGES	1.778.390.752		31.205.775	1,8	1.747.184.977	2.252.811.515,37
4	REVENUS		110.103.981	716.152	0,7	109.387.829	592.893.840,41
	COUVERTURE en F	-1.668.286.771		-30.489.623		-1.637.797.148	-1.659.917.674,96
	COUVERTURE en %	6,19%			-0,1	6,26%	26,32%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.009.031.760		18.665.360	1,9	990.366.400	1.000.345.146,39
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	43.999.608		679.615	1,6	43.319.993	41.499.609,96
32	INTÉRÊTS PASSIFS ET FRAIS D'EMPRUNTS						352,00
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	29.007.310		-15.849.324	-35,3	44.856.634	42.614.012,40
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	5.183.000		92.600	1,8	5.090.400	4.343.809,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	578.163.974		14.846.374	2,6	563.317.600	561.426.149,69
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	2.335.000		-394.000	-14,4	2.729.000	501.720.193,15
39	IMPUTATIONS INTERNES	110.670.100		13.165.150	13,5	97.504.950	100.862.242,78
42	REVENUS DES BIENS		33.830	-76	-0,2	33.906	475.000,18
43	RECETTES DIVERSES		29.872.501	-1.680.152	-5,3	31.552.653	30.934.314,61
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		5.713.700	2.450.400	75,1	3.263.300	4.979.232,10
46	SUBVENTIONS ACQUISES		45.097.900	-23.572.420	-34,3	68.670.320	52.513.263,83
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		2.335.000	-394.000	-14,4	2.729.000	501.720.193,15
49	IMPUTATIONS INTERNES		27.051.050	23.912.400	761,9	3.138.650	2.271.836,54

3. DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dans le cadre des mesures prises par le Conseil d'Etat, le Département de l'instruction publique (DIP) a engagé et va poursuivre activement une vaste réorganisation qui implique l'ensemble des fonctions administratives et financières transversales - ressources humaines, finances, contrôle interne, systèmes d'information, logistique et prévisions, recherche en éducation, - dans l'optique d'en assurer le pilotage stratégique au niveau de son état-major afin d'améliorer les prestations de moyens et la qualité des prestations publiques qu'il délivre dans les établissements d'enseignement et les services. Les mandats liés à cette réorganisation sont en cours de réalisation et le processus s'accélérera encore en 2007. Ils concernent plus précisément :

- La réorganisation des services administratifs et financiers (en lien avec le transfert de la paie au DF et avec la centralisation de la fonction « finances »);
- La mise en œuvre du système de contrôle interne à tous les niveaux de décision;
- La gestion intégrée des ressources humaines (personnels enseignant et non-enseignant) sous l'égide de la direction des RH du DIP, en coordination étroite avec l'office du personnel de l'Etat;
- La réunion sous une seule entité des systèmes d'information « métiers » de l'instruction publique (service école médias et direction des systèmes d'information et de gestion);

Le DIP met ainsi en place, pour début 2007, une nouvelle organisation mettant bien davantage en avant le principe de la transversalité du travail des directions générales de l'office de la jeunesse et de l'office de formation et d'orientation professionnelle et continue et de leurs services, la consolidation sous l'angle de la cohérence des parcours de formation et des transitions entre les niveaux d'enseignement primaire, secondaire 1 et secondaire 2. Par exemple, tout le dispositif de l'enseignement spécialisé, assuré par l'office de la jeunesse, sera renforcé pour améliorer la prise en charge des jeunes en difficulté et qui ont des besoins spécifiques; dans la scolarité obligatoire, les plans d'étude seront adaptés avec les cantons romands dans le contexte des conventions d'harmonisation scolaire de 4 à 15 ans.

Le DIP poursuit ainsi sa politique consistant en particulier à maîtriser et contrôler les coûts engendrés par l'augmentation constante des effectifs d'élèves et d'étudiants, des besoins d'enseignement et d'encadrement et de prises en charge sur les plans social, éducatif et sanitaire par l'affectation des nouveaux postes dans les secteurs prioritaires et par les réallocations de postes (dévolus aux prestations de moyens). En 2007, le DIP procédera à l'arbitrage de l'allocation de 40 nouveaux postes et à la réallocation interne de 20 postes au sein de l'ensemble du département en les affectant entièrement, comme en 2005 et en 2006, aux prestations publiques. Les mesures prises sur le plan du pilotage (des postes) permettent de repérer toutes les possibilités qui sont offertes par les réorganisations structurelles et d'optimiser la gestion des ressources humaines au profit des prestations offertes aux élèves. Le budget 2007 du DIP se situe dans ce contexte de rigueur et de renforcement du pilotage stratégique, en coordination avec les plans de mesure du gouvernement.

Sur le plan de l'organisation le DIP continue son travail entrepris en 2006 par :

- La poursuite de la réorganisation du fonctionnement et de l'encadrement dans l'enseignement primaire (rôle de la Direction générale, des inspecteurs, des responsables d'école et des maîtres principaux) ;
- L'organisation plus rationnelle de l'offre de formation -système à options - et de sa répartition pour la maturité gymnasiale ;
- Le regroupement dans le service des affaires culturelles de toutes les activités pédagogiques liées à la promotion de la culture dans les écoles, le renforcement du lien entre l'Etat et la Ville de Genève et l'intégration du Fonds cantonal d'art contemporain;
- La création d'une véritable culture d'intervention commune du Service de protection des mineurs (SPMI), résultat de la fusion du Service de protection de la Jeunesse et du secteur des mineurs du Service du Tuteur général.
- Après la création de la nouvelle Haute école d'art et de design (HEAD), qui a réuni les deux écoles d'arts genevoises autour d'un projet pédagogique commun des HES, ce sera au tour des écoles d'ingénieurs de regrouper leurs compétences et d'offrir des formations supérieures attractives et de qualité.

Sur le plan de l'enseignement:

Le Département de l'instruction publique a lancé un projet pilote à l'école primaire des Tattes/Gros-Chêne à Onex. Il entend développer un réseau d'enseignement prioritaire (REP) pour encourager l'excellence des écoles dans les quartiers populaires. Le projet des Tattes/Gros-Chêne fera l'objet d'une évaluation dont les conclusions seront rendues à la fin juin 2007. Il contient d'ores et déjà des éléments structurants qui impliqueront d'importants changements dans le fonctionnement et l'organisation de l'enseignement primaire, avec notamment la disparition de la fonction d'inspecteur au profit d'un encadrement de proximité ou la présence accrue des collaborateurs des services de l'Office de la jeunesse sur le terrain. Le temps scolaire va aussi faire l'objet d'un projet négocié avec tous les partenaires concernés pour permettre notamment de renforcer l'apprentissage du français et des mathématiques pour tous les élèves.

L'enseignement de l'allemand a fait l'objet d'une attention toute particulière pour permettre, en 2007, une transition logique et cohérente des apprentissages de l'enseignement primaire au CO. La généralisation de la méthode «Geni@I» permettra de tenir compte des apprentissages acquis au terme de l'école primaire pour se poursuivre au Cycle d'orientation.

La mise en place à la rentrée 2007 d'un suivi individuel des jeunes en difficulté dès la 8^e année du Cycle d'orientation (CO) afin d'assurer l'entrée dans des formations conduisant à l'obtention d'une certification reconnue.

La mise en œuvre du «Plan lecture du français», adopté en 2004, se poursuit et s'intensifie notamment avec la recherche menée par le SRED sur les pratiques d'enseignement de la lecture à l'école primaire, au cycle d'orientation et dans les dispositifs d'insertion scolaire et professionnelle. Elle a pour but de faire un état des lieux des pratiques aux différents moments du cursus scolaire, ainsi qu'une analyse des objectifs visés par les plans d'études. Une analyse des résultats obtenus aux épreuves cantonales et communes concernant les différentes compétences des élèves en lecture permettra de faire des liens entre les pratiques déclarées, les contenus de la formation et des plans d'études et les résultats des élèves. Les résultats de cette étude sont attendus pour la fin du premier semestre 2007.

Une Commission générale de la formation de l'enseignement secondaire 1 (CO1) constituée en 2005, pour élaborer des propositions en vue d'une adaptation du Cycle d'orientation a rendu son rapport au début de l'été 2006. Ce rapport fait l'objet d'une consultation dans les établissements et auprès des partenaires dans l'optique de présenter un contre-projet rassembleur aux deux initiatives populaires déposées au Grand Conseil. L'un des éléments ressortit du rapport de la CO1 - le tutorat - fait d'ores et déjà l'objet d'une attention toute particulière.

Au niveau intercantonal, le canton de Genève est actif dans le processus d'harmonisation intercantonale en cours en vue de l'adoption de l'accord Harnos et de la Convention instaurant l'espace romand de la formation.

Après la consultation lancée en 2006, les deux projets devraient être adoptés par les instances intercantionales en 2007, en vue d'une ratification par les cantons en 2008.

A terme, dans le prolongement de l'adoption par le peuple et les cantons le 21 mai 2006 des articles constitutionnels sur la formation, l'harmonisation devrait notamment permettre de:

- fixer le même âge d'entrée à l'école obligatoire pour tous les élèves, soit 4 ans révolus
- établir la même durée des niveaux d'enseignement ainsi que le passage de l'un à l'autre
- adopter les mêmes objectifs d'enseignement
- assurer le monitoring du système éducatif en Suisse, dans lequel le SRED joue un rôle de premier plan.

L'enseignement secondaire II postobligatoire devra faire face en 2007 à une nouvelle augmentation de ses effectifs de 433 unités (selon les prévisions), qui fait suite à celles observées les années précédentes. Par ailleurs, à la rentrée 2007, la mise en œuvre du projet départemental prioritaire consistant à organiser la formation professionnelle autour de pôles de formation professionnelle (projet DIP-Pôles). Ce projet entraînera une modification de l'organisation de la formation professionnelle genevoise afin de rapprocher les écoles des milieux professionnels, accroître la visibilité de la formation professionnelle et en améliorer sa cohérence. Ce projet a comme implication directe l'intégration du Centre de formation professionnel santé-social (CEFOPS) dans l'enseignement secondaire postobligatoire, intégration qui interviendra dès janvier 2007. Ce projet fera l'objet d'un projet de loi pour adapter la Loi sur l'instruction publique (C 1 10).

Outre ses missions liées à l'orientation des jeunes et des adultes, l'OFPC travaille à la mise en application de la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle et sur l'orientation, à adapter les modalités de subventionnement du canton aux nouvelles règles de la Confédération et à faire évoluer le système de formation professionnelle par l'introduction de nouvelles professions. Au niveau structurel, le service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA) a été transféré des Services administratifs et financiers à l'OFPC en 2006. Il accorde des aides financières aux personnes qui en ont besoin pour entreprendre ou poursuivre une formation après la scolarité obligatoire. Avec la rentrée scolaire 2006, une nouvelle procédure administrative est entrée en vigueur pour l'octroi de ces aides. Elle permettra de donner une suite plus rapide et plus efficace aux demandes, en améliorant notamment les délais d'analyse des dossiers et de versement des allocations. Au niveau du service, une réorganisation structurelle est prévue en 2007.

Le Conseil d'Etat a adopté un projet de loi (PL) sur l'intégration des mineurs handicapés ou à besoins spéciaux. Ce projet vise tout d'abord à adapter la législation genevoise à la nouvelle répartition des tâches entre le canton et la Confédération – qui place l'enseignement spécialisé sous la responsabilité exclusive des cantons à partir du 1er janvier 2008 – ainsi qu'aux lignes directrices sur l'enseignement spécialisé édictées au sein de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) en mai 2005.

3.1. Secrétariat Général et services transversaux

Mission

Le Chef du Département s'appuie sur le Secrétariat général qui l'assiste dans tous les devoirs qu'implique l'administration générale et le pilotage stratégique du département. Il assume la responsabilité de son organisation et de son bon fonctionnement et définit la politique de gestion des ressources humaines et des priorités du département. Il assure la coordination entre les différents services ainsi que la surveillance générale des activités pour les faire exécuter conformément aux décisions du Conseil d'Etat.

Le Secrétariat général assure aussi le pilotage stratégique le suivi de projets dans le cadre des 13 priorités du Département. Après analyse de son fonctionnement en 2006, la mise en place de la nouvelle organisation aura lieu au début de l'année 2007, y compris celle de ses services administratifs et financiers. Elle doit permettre de faire face aux nombreuses sollicitations et défis que relève quotidiennement le Département pour assurer des prestations de qualité en lien avec les missions du DIP. Il joue également un rôle croissant dans la représentation inter-départementale du DIP et au sein des instances intercantionales dans tous les domaines.

Prestations de pilotage

- Conduite des priorités stratégiques du département
- Organisation et gestion du département
- Communication
- Conseil juridique et institutionnel
- Gestion des ressources humaines
- Gestion budgétaire et financière
- Système de contrôle interne

Prestations publiques des services directement rattachés au SG (SRED, Service des affaires culturelles, Services administratifs et financiers etc.):

- Autorisation et surveillance générale des écoles privées
- Accès et sensibilisation à la culture
- Promotion des écoles de musique
- Promotion des acteurs et organismes culturels
- Promotion de l'art public et soutien à la création artistique
- Mesures de conservation du patrimoine culturel et artistique
- Recherches dans le domaine éducatif : production et diffusion
- CRIÉE fonds historique d'archives publiques/expositions/publications publiques
- Surveillance de la restauration scolaire

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges du personnel				
Frs	18'187'920	-4.05%	18'955'360	18'788'621.59

301	Charges du personnel				
	Postes	121.950	-3.02 %	125.750	122.850
	Frs	14'828'300	-5.24%	15'647'640	15'514'279.75
31	Dépenses générales				
	Frs	1'951'263	20.44%	1'620'064	-100'156.43
36	Subventions				
	Frs	69'969'360	-1.18%	70'806'890	69'232'826.21

3.2 Enseignement primaire

L'enseignement primaire poursuit son objectif de renforcer sa cohérence et son efficacité, après une première étape qui a consisté à la rentrée 2005, à mettre en place un système unique d'évaluation des élèves. La seconde étape, actuellement en cours, **consiste à redéfinir les structures et le fonctionnement de l'enseignement primaire**, afin de favoriser à chaque niveau une prise de décision et une action adéquates, en particulier au sein même des écoles.

Mission

La direction générale assure la direction pédagogique et administrative de l'enseignement primaire. Sa responsabilité s'exerce notamment dans les secteurs de l'enseignement, de la gestion du personnel, de la scolarité des élèves, du budget, des bâtiments, des biens et services, des relations avec les communes, de l'informatique pédagogique et administrative, ainsi que dans la coordination de l'enseignement et la formation continue.

A la direction générale sont rattachés pour la présentation budgétaire les inspectrices et inspecteurs en charge des circonscriptions. Une circonscription se compose en moyenne de 1'370 élèves regroupés dans 70 classes impliquant quelque 100 enseignants.

Est également rattaché à la direction générale pour la présentation budgétaire le service des remplacements du corps enseignant et des éducateurs.

Prestations publiques :

- Enseignement cours réguliers
- Enseignement cours complémentaires
- Enseignement spécialisé
- Structures d'accueil
- Intégration d'élèves handicapés
- Orientation des élèves, encadrement et prévention

Prestations de moyens et de pilotage:

- Direction et pilotage de l'enseignement primaire
- Direction et planification du budget
- Organisation et gestion des élèves et des classes
- Evaluation des élèves et du système
- Conception et mise en oeuvre de la gestion pédagogique
- Gestion des biens et services
- Gestion des ressources humaines
- Organisation des dispositifs de formation continue

Les ressources nécessaires pour une nouvelle organisation de l'enseignement primaire sont à l'étude. Les variantes ne permettent pas à cette date de formuler une hypothèse cohérente. Il convient de relever que, cela étant, le DIP ne modifie ni les postes d'inspecteurs, ni les postes PAT (secrétariat), ni les ressources financières qui existaient au budget 2006 pour les responsables d'école à l'exception d'un poste pour la directrice de l'école des Tattes. C'est suite à l'évaluation du projet pilote des Tattes qu'un changement budgétaire pourra avoir lieu.

3.2.1 Enseignement primaire division ordinaire

Dans la division ordinaire, les ressources au bénéfice des 34'137 élèves annoncés pour la rentrée 2006 seront réparties en fonction des critères de discrimination positive, c'est-à-dire de la composition socio-éducative des différentes écoles, circonscriptions et régions.

En l'état, les ressources inscrites au projet de budget 2007 permettront de garantir à la rentrée 2007 les mêmes prestations aux élèves qu'à la rentrée 2006.

Les fournitures et moyens d'enseignement attribués à chaque élève en 2006 ont été de F 126 en moyenne contre F 134 en 2005. Compte tenu des nouveaux moyens d'enseignement à introduire en géographie, compensés par la recherche d'économies, ils s'élèveront seulement à F 127 en 2007.

Mission

Renforcer les apprentissages du français et des mathématiques. Viser une moyenne d'environ 20.6 élèves par classe, équilibrer la moyenne des effectifs par classe entre les divisions élémentaire et moyenne et maintenir le taux d'un poste d'enseignement pour environ 17 élèves. Le maintien de ce taux est important dans la mesure où il préserve, pour les enseignants et les élèves, des conditions de travail favorables.

Prestations publiques

- Enseignement cours réguliers
- Enseignement cours complémentaires
- Structures d'accueil et d'insertion (élèves non francophones)

3.2.2 Enseignement primaire, division spécialisée

Les prévisions relatives au nombre d'élèves qui seront reçus dans l'enseignement spécialisé en 2007 sont particulièrement difficiles à établir. Elles dépendent de l'évolution des situations individuelles, des alternatives aux placements dans l'enseignement spécialisé (intégrations, pédagogie différenciée) ainsi que de la prévention (consultations et mesures ambulatoires). Une augmentation de la capacité d'accueil des institutions spécialisées est toutefois indispensable compte tenu de la liste d'attente actuellement dressée.

La division spécialisée offre principalement un encadrement spécifique à deux groupes d'élèves :

- les élèves pour lesquels les conditions des classes ordinaires ne peuvent assurer l'encadrement pédagogique qui leur convient ; ces élèves sont placés en regroupements spécialisés. Il existe 19 regroupements spécialisés (de 3 ou 4 classes chacun). Le-la titulaire de classe, ou enseignant-e spécialisé-e, bénéficie d'une collaboration régulière avec des professionnel-le-s du Service médico-pédagogique : médecins, psychologues, logopédistes, psychomotriciens-ciennes, éducateurs-trices;
- les élèves souffrant d'une atteinte organique ou psychique majeure et handicapante (cécité, surdité, infirmité motrice cérébrale, handicap mental, psychose, graves troubles du comportement et de la personnalité) pour lesquels le problème d'une scolarisation spécifique se pose d'emblée. Ces élèves sont confiés à l'une des 36 institutions spécialisées qui offrent une prise en charge scolaire et thérapeutique globale.

Trois autres prestations sont assurées par la division spécialisée :

- un soutien pédagogique à l'intégration d'enfants handicapés dans les trois ordres d'enseignement ;
- la prise en charge en internat d'enfants handicapés en situation de crise aiguë ;
- un accueil à l'internat de Boveau d'élèves devant bénéficier d'une mesure de soutien socio-éducative permanente (décisions légales en grande majorité).

3.2.3 Enseignement primaire - groupement subventionné, GIAP

Depuis 1994, les effectifs (enfants présents) et le nombre des lieux d'accueil augmentent de manière constante, plus rapidement que la courbe des enfants scolarisés dans les divisions élémentaire, moyenne et spécialisée.

Mission

Depuis sa création en 1994, et conformément à sa mission, le GIAP accueille dans le cadre des activités parascolaires locales tous les enfants qui le souhaitent, sans restriction d'accès.

Animation parascolaire et restaurants scolaires

En 2007, le GIAP envisage de resserrer sa gestion sans diminuer la qualité de ses prestations : le nombre des responsables de secteur passera ainsi de 32 à 30, et le nombre d'enfants par groupe (actuellement de 8 à 11 selon l'heure des activités) pourrait quelque peu augmenter.

La capacité d'accueil des locaux mis à disposition du GIAP par les communes n'étant pas illimitée, aussi bien pour le repas de midi que pour les activités surveillées, la question de l'élargissement de l'offre parascolaire risque de se poser un jour de manière aiguë. Il sera alors nécessaire de lancer une réflexion élargie aux partenaires sur la prise en charge des enfants en dehors du temps scolaire, dans la perspective de l'augmentation constante des effectifs, du nombre de locaux disponibles et du financement de la prestation, notamment.

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30 Charges du personnel				
Frs	332'164'100	1.64%	326'794'650	332'724'337.19
301 Charges du personnel				
Postes	223.355	3.69%	215.400	223.400
Frs	22'713'673	2.07%	22'252'983	23'264'777.30
302 Traitement du corps enseignant				
Postes	2'281'976	-0.16%	2'285'717	2'275.697
Frs	258'059'455	1.61%	253'975'235	256'797'086.58
31 Dépenses générales				
Frs	6'746'118	0.10%	6'739'427	6'658'542.92
36 Subventions				
Frs	12'669'900	-6.80%	13'594'900	13'819'900
4 Revenus				
Frs	5'017'720	-3.90%	5'221'501	4'993'594'02

L'augmentation du personnel enseignant est principalement liée à une augmentation de la capacité d'accueil de l'enseignement spécialisé avec l'ouverture de deux institutions. Elle est aussi due à la décision du Conseil d'Etat de décaler les annuités des enseignants de 2006 à 2007 et à l'abandon de la réduction technique linéaire sur le personnel enseignant - non dépense budgétaire obtenue grâce notamment à la rotation du personnel, etc. - car l'organisation scolaire (le mouvement du personnel enseignant a lieu principalement à la rentrée) ne permet pas l'application de cette mesure telle quelle.

3.3 Cycle d'orientation

Le cycle d'orientation concentrera ses efforts sur la qualité de l'enseignement, la définition précise de la progression des apprentissages des élèves sur les trois degrés en terme de connaissances et de compétences, permettant de spécifier des seuils d'acquisition évalués à la fin de chaque degré. Ce travail sera conduit d'une part avec l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire postobligatoire d'autre part avec l'ensemble des cantons suisses francophones, dans le cadre de l'Espace romand de formation mis en place par la Conférence intercantonale des directrices et directeurs de l'instruction publique (CIIP).

Par ailleurs, la rentrée 2007 verra la mise en service du vingtième collège du cycle d'orientation, le collège de la Seymaz, qui permettra de désengorger les établissements de la région Arve-Lac. Il convient de rappeler qu'un bâtiment scolaire qui accueille exclusivement des adolescent-e-s doit voir son effectif se situer autour d'un maximum de 600-650 élèves pour que l'encadrement de ceux-ci soit optimal (lutte contre les incivilités, notamment). L'ouverture du collège de la Seymaz permet de tendre vers cet objectif pour tous les établissements de la région qui comptent 700, 750 voire 800 élèves sur leurs bancs.

Mission

La mission du cycle d'orientation est définie par les articles 44, al 1, 52, 53, 54 et 55 de la Loi sur l'instruction publique C 1.10. Le cycle d'orientation est défini comme une école dispensant un enseignement de culture générale pour les trois derniers degrés de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire l'enseignement secondaire 1 selon la terminologie internationale.

Prestations publiques:

- Enseignement - cours réguliers
- Enseignement - cours complémentaires
- Encadrement et orientation des élèves
- Structures d'accueil (élèves non francophones)
- Intégration d'élèves handicapés
- Activités culturelles
- Enseignement aux parents

Prestations de moyens et de pilotage:

- Direction et pilotage du cycle d'orientation
- Elaboration budgétaire
- Organisation et gestion des élèves et des classes
- Evaluation des élèves et du système
- Didactique
- Gestion des biens et services
- Gestion des ressources humaines
- Organisation des dispositifs de formation continue

Objectifs 2007

- Harmonisation des conditions de promotion à la fin du cycle d'orientation avec celles de l'admission dans l'enseignement secondaire post obligatoire.
- Redéfinition des conditions de prise en charge des élèves en difficultés pendant le cycle d'orientation et à l'issue de celui-ci (bilan de compétences, redoublement qualitatif, tutorat, etc.).
- Instauration des conseils d'établissement (partenariat famille-école) dans tous les collèges du cycle d'orientation.
- Mise en œuvre du plan d'études de français remanié dans le sens d'un renforcement des compétences de base, en particulier en lecture.
- Extension à l'ensemble de tous les collèges du cycle d'orientation de la méthode Geni@I pour l'enseignement de l'allemand en prenant en compte formellement les acquis des élèves à l'issue de l'enseignement primaire.
- Ouverture du collège de la Seymaz, 20^{ème} établissement du cycle d'orientation.

Perspectives 2008

En 2008, le cycle d'orientation genevois sera à nouveau dans une phase d'évolution en fonction des différentes consultations populaires qui pourront le concerner et des modifications du contexte de formation sur le plan romand, le concept d'Espace romand de formation prenant une acuité nouvelle. La redéfinition du nombre et de la place des disciplines enseignées au secondaire 1, de même que l'évaluation commune des compétences et des connaissances des élèves (élaboration d'épreuves de référence romande) solliciteront pleinement autorités scolaires, corps enseignant et partenaires de l'école.

		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30	Charges du personnel				
	Frs	228'283'410	1.32%	225'307'470	227'226'162.41
301	Charges du personnel				
	Postes	214.033	0.34%	213.300	202.220
	Frs	21'285'010	-0.78%	21'452'940	20'186'838.10
302					
	Postes	1'320.152	-0.61%	1'328.304	1'329.916
	Frs	171'030'870	1.24%	168'929'480	170'519'727.55
31	Dépenses générales				
	Frs	6'672'362	-2.22%	6'823'937	6'977'537.57
36	Subventions				
	Frs	390'000	0.08%	389'700	374'491.50
4	Revenus				
	Frs	2'971'410	-3.32%	3'073'388	2'943'723.81

L'augmentation du nombre de postes du personnel administratif et technique est strictement liée à l'ouverture du nouveau cycle de la Seymaz. L'augmentation des charges du personnel enseignant, quant à elle, est due en particulier à la décision du Conseil d'Etat de décaler les annuités des enseignants de 2006 à 2007 et à l'abandon de la réduction technique linéaire sur le personnel enseignant - non dépense budgétaire obtenue grâce notamment à la rotation du personnel, etc. - car l'organisation scolaire (le mouvement du personnel enseignant a lieu principalement à la rentrée) ne permet pas l'application de cette mesure telle quelle.

3.4 Enseignement secondaire II postobligatoire

Les 21 écoles du secondaire II postobligatoire ont pour mission de proposer un cursus de formation de 2 à 4 ans aux élèves et apprenti-es qui sont âgés entre 15 et 19 ans, qui leur permet, à son terme, de briguer un titre reconnu (niveau CITE 3 de la classification de l'OCDE) dans les domaines de :

- la formation générale : maturité gymnasiale du collège de Genève, certificat de maturité spécialisée de l'Ecole de culture générale) ;
- la formation professionnelle : attestation cantonale de formation professionnelle, attestation fédérale de formation professionnelle, certificat fédéral de capacité, certificat et maturité professionnelle du Centre d'enseignement professionnel et artisanal - CEPTA, de l'Ecole d'arts appliqués - EAA du Centre d'enseignement professionnel de Lullier - CEPL et de l'Ecole d'enseignement technique - EET.

Ces écoles ont également pour mission connexe de :

- préparer, en étroite collaboration avec le CO, les élèves :
 - qui ne maîtrisent pas suffisamment le français par des classes d'accueil pour élèves non francophones
 - provenant du cycle d'orientation et qui ne satisfont pas aux normes d'admission du postobligatoire par des classes :
 - . d'insertion scolaire
 - . d'insertion professionnelle
- proposer différents cursus de formation à des adultes afin qu'ils briguent à leurs termes un titre de niveau CITE 3 ou 4 ou qu'ils puissent accéder à une HES

Prestations publiques :

- Enseignement
- Orientation des élèves
- Encadrement des élèves

Prestations publiques pouvant faire l'objet de la facturation d'un émolument conformément à l'art. 9 de la LGAF :

- Enseignement : prestations fournies à des tiers par les apprenti-e-s en formation plein-temps (selon le règlement C 1 10.40)
- Encadrement : Pensions à l'internat du Centre d'enseignement professionnel de Lullier

Objectifs 2007

L'enseignement secondaire II postobligatoire (ESPO) doit faire face à l'augmentation des effectifs annoncée par le SRED pour la rentrée 2007 de 433 élèves et apprenti-e-s, augmentation qui fait suite à celle observée lors de la rentrée 2006 (+ 850 élèves). Les effectifs attendus pour la rentrée 2007 seront de 20'120 élèves et apprenti-e-s supplémentaires qui devront être scolarisés dans l'une des filières du secondaire II.

Projet pour la formation professionnelle :

A la rentrée 2007, la mise en œuvre du projet départemental prioritaire consistant à organiser la formation professionnelle autour de pôles de formation professionnelle (projet DIP-Pôles). Ce projet entraînera une modification de l'organisation de la formation professionnelle genevoise afin de rapprocher les écoles des milieux professionnels, accroître la visibilité de la formation professionnelle et en améliorer sa cohérence. Ce projet a comme implication directe l'intégration du Centre de formation professionnel santé-social (CEFOPS) dans l'enseignement secondaire postobligatoire, intégration qui interviendra dès janvier 2007.

Ce projet ne génère pas de surcoûts, mais un remodelage budgétaire de l'enseignement secondaire postobligatoire. Toutefois, afin de maintenir la lisibilité du budget du CEFOPS, ce dernier est présenté en parallèle de celui de l'enseignement secondaire postobligatoire.

Ce projet fera l'objet d'un projet de loi pour adapter la Loi sur l'instruction publique (C 1 10)

Perspectives 2008

Les effectifs continueront à augmenter jusqu'en 2011 pour se stabiliser autour de 20'430 élèves et apprenti-e-s (chiffres sans les effectifs du CEFOPS)

3.4.1 Direction générale de l'enseignement secondaire postobligatoire

La direction générale a pour mission de :

- définir les grandes lignes de la politique éducative du secondaire II et exercer une activité de contrôle et de coordination de cet ordre d'enseignement.
- assurer une gestion cohérente de l'ensemble des écoles et services, tant sur le plan pédagogique que sur le plan administratif et financier.

De plus, elle est responsable de la formation continue des enseignant-e-s qui vise à un approfondissement de la formation de base ou spécialisée des enseignant-e-s, par l'acquisition de connaissance dans les domaines pédagogique, scientifique ou culturel.

Prestations de pilotage et de moyens (Direction générale)

- Elaboration de la politique du secondaire II
- Définition des besoins du secondaire II (ressources)
- Coordination et contrôle de la scolarité
- Coordination et contrôle des programmes d'études
- Analyse et répartition des effectifs
- Information
- Allocation des ressources
- Gestion des ressources humaines (personnel enseignant et personnel administratif et technique)
- Organisation de la formation continue des maîtres

Objectifs 2007

Réussir l'intégration du CEFOPS à l'intérieur de l'enseignement secondaire II (janvier 07) et mettre en œuvre le projet DIP-Pôle (septembre 07)

Disposer des outils nécessaires pour être en mesure de documenter le système de formation du secondaire II plus finement qu'actuellement.

3.4.2 Prestations transversales DIP

Le Service Ecole Média (SEM) pilote et coordonne l'ensemble des actions relevant de l'usage pédagogique des médias dans l'école genevoise. Il a notamment pour mission de :

- Concevoir, proposer et mettre en œuvre la politique du DIP en matière d'enseignement des médias et de leur utilisation pédagogique et didactique.
- Coordonner les actions entreprises dans les secteurs de l'équipement, de la production, de la documentation et de la formation,

Par délégation le SEM est actuellement rattaché administrativement à la DGPO.

Prestations publiques:

- Mise à disposition de conseils dans le domaine des tic

Prestations de moyens :

- Mise à disposition de fonds documentaire
- Gestion de l'informatique pédagogique
- Gestion des moyens audiovisuels
- Création de moyens d'enseignement tic

Objectifs 2007

Les ressources liées au périmètre "Système d'information éducation et formation" (SIEF) provenant des différents ordres d'enseignement sont regroupées au SEM. Il est également prévu de rattacher le SEM au secrétariat général du DIP.

L'Institut de formation des maîtres et maîtresses de l'enseignement secondaire (IFMES), rattaché administrativement à l'enseignement secondaire II postobligatoire, organise et dispense la formation professionnelle des enseignant-e-s du secondaire I et II qui se déroule en 2 ans (3 pour les formations dans deux branches) et débouche sur l'obtention d'un Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire (CAES) ou d'un Certificat de formation pédagogique (CFP).

Prestations de moyens :

- Formation initiale des maîtres du secondaire (IFMES)

Objectifs 2007

Les écoles du secondaire II postobligatoire proposent un cursus de formation de 2 à 4 ans aux élèves et apprentis-es qui sont âgés entre 15 et 19 ans, qui leur permet, à son terme, de briguer un titre reconnu (niveau CITE 3 de la classification de l'OCDE) dans les domaines de :

- la formation générale : maturité gymnasiale du collège de Genève, certificat et maturité spécialisée de l'Ecole de culture générale) ;
- la formation professionnelle : attestation fédérale de formation professionnelle, attestation cantonale de formation professionnelle, certificat fédéral de capacité, certificat de maturité professionnelle du Centre d'enseignement professionnel et artisanal – CEPTA, de l'Ecole d'arts appliqués – EAA, du Centre d'enseignement professionnel de Lullier – CEPL et de l'Ecole d'enseignement technique – EET.

Ces écoles ont également pour mission connexe de :

- préparer, en étroite collaboration avec le CO, les élèves :
 - qui ne maîtrisent pas suffisamment le français par des classes d'accueil pour élèves non francophone;
 - provenant du cycle d'orientation et qui ne satisfont pas aux normes d'admission du postobligatoire par des classes :
 - d'insertion scolaire
 - d'insertion professionnelle
 - proposer différents cursus de formation à des adultes afin qu'ils briguent à leurs termes un titre de niveau CITE 3 ou 4 ou qu'ils puissent accéder à une HES

Prestations publiques

- Enseignement
- Orientation des élèves
- Encadrement des élèves

Prestations publiques pouvant faire l'objet de la facturation d'un émolument conformément à l'art. 9 de la LGAF :

- Enseignement : prestations fournies à des tiers par les apprentis-es en formation plein temps (selon le règlement C 1 10.40)
- Encadrement : pensions à l'internat du Centre d'enseignement professionnel de Lullier

Objectifs 2007 :

L'enseignement secondaire II postobligatoire (ESPO) doit faire face à l'augmentation des effectifs annoncée par le SRED pour la rentrée 2007 qui se monte à 20'120 élèves et apprentis-es, soit une augmentation de 433 unités, augmentation qui fait suite à celle observée lors de la rentrée 2006 (+ 850 élèves). Par rapport à l'année scolaire 2005-2006, ce sont donc plus de 1'200 élèves et apprentis-es supplémentaires qui devront être scolarisés dans l'une des filières du secondaire II.

Par ailleurs, deux autres projets d'importance se dérouleront en 2007 :

La mise en œuvre du projet départemental prioritaire des pôles de formation professionnelle (projet DIP-Pôles) lors de la rentrée 2007. Ce projet ne génère pas de surcoûts, mais entraînera un important remodelage de l'organisation budgétaire de l'enseignement secondaire postobligatoire. L'intégration du CEFOPS dans l'enseignement secondaire postobligatoire. Cette intégration n'engendre toutefois pas de coûts supplémentaires pour le DIP, mais un transfert budgétaire des charges et produits dans la dotation budgétaire de l'ESPO. Cette intégration est liée au projet précédent.

La Coordination de l'éducation physique (CEP) a la mission de coordonner la gestion des salles de gymnastiques des écoles du secondaire I et celles du secondaire II, ainsi que la gestion des remplacements en éducation physique pour ces 2 niveaux d'enseignement. Elle permet également à certaines écoles privées de pouvoir organiser des cours d'éducation physique dans des salles de gymnastiques des écoles du secondaire I et II:

- Formation initiale des maîtres du secondaire (I et II)
- Gestion des remplacements de maîtres d'éducation physique
- Supervision des équipements techniques
- Coordination avec des tiers

La formation professionnelle de maîtres (IFMES) sera prise en charge par l'université de Genève, et pour les maîtres de l'enseignement professionnel, par l'IFFP. L'IFMES accueillera probablement sa dernière volée en 2007.

		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30	Charges du personnel				
	Frs	325'432.730	3.39%	314'749'660	309'590'847.97
301	Charges du personnel				
	Postes	381.007	-1.75%	387.800	383.338
	Frs	37'256'060	-2.14%	38'069'010	37'942'601.80
302					
	Postes	1'755'556	2.52%	1'712.339	1'674.092
	Frs				
31	Dépenses générales				
	Frs	13'268'494	1.77%	13'037'878	13'360.234.56
36	Subventions				
	Frs	905'500	-91.95%	11'254'200	15'625'298.80
4	Revenus				
	Frs	23'389'151	4.09%	22'456'998	23'779'507.36

L'augmentation du personnel enseignant est liée à la croissance des effectifs d'élèves. Elle est aussi due à la décision du Conseil d'Etat de décaler les annuités des enseignants de 2006 à 2007 et à l'abandon de la réduction technique linéaire sur le personnel enseignant - non dépense budgétaire obtenue grâce notamment à la rotation du personnel, etc. - car l'organisation scolaire (le mouvement du personnel enseignant a lieu principalement à la rentrée) ne permet pas l'application de cette mesure telle quelle. La diminution de la part des subventions s'explique par le transfert de la subvention octroyée à la Fondation SGIPA du PO vers l'OJ pour les activités qu'elle déploie pour les mineurs et au Département de la solidarité et de l'emploi pour les activités qu'elle déploie pour les majeurs, conformément à la mesure no53 du premier plan du Conseil d'Etat..

Le Centre de formation professionnelle santé-social (CEFOPS) sera intégré au PO en 2007. Pour information, voici pour la dernière fois son budget séparé.

		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30	Charges du personnel				
	Frs	14'503'540	4.49%	13'880'890	13'466'032.26
301	Charges du personnel				
	Postes	16.200	-2.11%	16.550	15.950
	Frs	1'498'780	-2.81%	1'542'150	1'562'626.85
302					
	Postes	76.300	6.56%	71.600	67.214
	Frs	10'412'250	5.68%	9'852'490	9'582'380.25
31	Dépenses générales				
	Frs	1'129'118	0.18%	1'127'048	1'182'280.95
36	Subventions				
	Frs				
4	Revenus				
	Frs	3'678'200	89.35%	1'934'597	2'941'237.66

L'augmentation du nombre de poste enseignants est liée à l'augmentation de la capacité de formation d'éducateurs du jeune enfant ou encore à l'ouverture de la voie duale pour la filière d'assistant socio-éducatif. Elle est aussi due à la décision du Conseil d'Etat de décaler les annuités des enseignants de 2006 à 2007 et à l'abandon de la réduction technique linéaire sur le personnel enseignant - non dépense budgétaire obtenue grâce notamment à la rotation du personnel, etc. - car l'organisation scolaire (le mouvement du personnel enseignant a lieu principalement à la rentrée) ne permet pas l'application de cette mesure telle quelle.

3.6 Office de la Jeunesse

3.6.1 Direction générale

L'enjeu principal pour 2007 consiste à consolider le nouveau service de protection des mineurs et à mettre en œuvre l'Unité d'intégration rattachée au SMP destinée à appliquer la loi sur l'intégration des mineurs handicapés ou à besoins spéciaux.

Mission

- Diriger l'Office de la Jeunesse, coordonner les activités des services et édicter à cette fin les directives nécessaires.
- Entretenir des relations fonctionnelles avec les autres directions générales, les services administratifs et financiers, le secrétariat général et le Conseiller d'Etat.
- Piloter et coordonner les actions et politiques menées en faveur de l'enfance et de la jeunesse, dans les secteurs de la petite enfance, des foyers d'accueil et de placements pour enfants et adolescents, des activités de loisirs, camps de vacances et activités de jeunesse en collaboration avec de nombreux partenaires publics et privés.

Prestations publiques:

- Autorisation et surveillance des institutions genevoises d'éducation spécialisées (IGES)
- Gestion d'un centre de documentation spécialisé

Objectifs 2007

- Mise en œuvre d'une nouvelle loi sur l'office de la jeunesse
- Renforcement de la cohésion des services assumant des tâches de protection de l'enfance et de lutte contre la maltraitance

3.6.2 Service des loisirs de la jeunesse (SLJ)

Le service cherchera en 2007 à maintenir ses prestations et participera aux travaux pour élaborer le nouvel horaire scolaire qui sera mis en place à la rentrée 2008. Il devra passer des contrats de prestations avec les organisations organisant des camps de vacances.

Mission

- Contribuer à l'élaboration, la promotion et la coordination des loisirs éducatifs pour les mineurs du canton.
- Gérer de manière directe ou indirecte les activités périscolaires qui offrent aux enfants et adolescents (4 à 18 ans) des prestations sportives, récréatives, culturelles et de découvertes.

Prestations

- Activités organisées pour les 5 à 15 ans durant les congé hebdomadaires.
- Activités organisées pour les 4 à 17 ans durant les périodes de vacances scolaires
- Jeunesse + Sport
- Encouragement au sport (7-9 ans)
- Information au public sur les activités de vacances et loisirs.
- Location de matériel de ski.
- Spectacles et divertissements
- Classes multicolores

Objectifs 2007

Il devra passer des contrats de prestations avec les organisations organisant des camps de vacances.

3.6.3 Service Médico-Pédagogique

Le Service renforcera les institutions existantes et ouvrira 4 nouvelles institutions pour enfants handicapés ou à besoins spéciaux entre septembre 2006 et la rentrée 2007, ce qui implique l'engagement de personnel nécessaire à leur encadrement psycho-médical (médecins - logopédistes - psychomotriciens). Les éducateurs et enseignants sont engagés par la DEP.

Mission

- Prévention et traitement ambulatoire des troubles du développement psychologique, sensoriel et psychomoteur, du comportement et de la relation qui entravent la vie sociale et l'apprentissage des mineurs.
- Assurer les mesures pédagogiques spécialisées pour les enfants et adolescents handicapés ou avec des besoins spéciaux, qui ne peuvent pas suivre la scolarité ordinaire.

Prestations publiques:

- Assurer la prise en charge médico-thérapeutique
- Assurer la prise en charge psycho-thérapeutique
- Assurer la prise en charge logopédique
- Assurer la prise en charge psychomotrice
- Assurer la prise en charge médicale
- Gérer les problèmes sociaux des familles
- Prestations visant à maintenir des élèves dans l'enseignement ordinaire
- Assurer le soutien psychologique dans les cycles d'orientation
- Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :
- Assurer le suivi médico-thérapeutique des élèves de l'enseignement spécialisé
- Assurer le suivi logopédique des élèves de l'enseignement spécialisé
- Assurer le suivi socio-éducatif des élèves de l'enseignement spécialisé

Objectifs 2007

- Améliorer la prise en charge des mineurs handicapés ou à besoins spéciaux grâce à l'ouverture de nouvelles institutions et à la mise en place à la rentrée 2007 de l'Unité d'intégration.
- Mettre en application le nouveau système informatique qui permettra à la fois de se conformer au TARMED et de générer de nouvelles recettes (meilleure facturation des consultations)

Perspectives 2008

Faire fonctionner l'unité d'intégration ce qui permettra une gestion transversale de l'enseignement spécialisé à travers les 3 ordres d'enseignement et jusqu'à la formation professionnelle.

Au surplus, et en raison de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RTP), une Unité d'intégration qui aura pour mission l'identification et l'évaluation des mineurs handicapés ou à besoins spéciaux sera mise en place.

En particulier, elle attribuera les ressources éducatives et psychopédagogiques en fonction des besoins des mineurs handicapés ou à besoins spéciaux et des critères administratifs déterminés par le département, tâche abandonnée par l'AI dès le 1^{er} janvier 2008. Ces nouvelles tâches nécessiteront l'engagement de médecins-psychologues, de logopédistes, de pédagogues et de personnels administratifs).

3.6.4 Service de protection des mineurs (SPMI)

Pour rappel, le SPMI constitue l'addition des moyens du SPDJ et du STG mineurs depuis le 1^{er} juillet 2006. L'enjeu majeur du service en 2007 consiste à réussir la fusion des deux services en créant une culture professionnelle commune. C'est la condition impérative à remplir pour que la décision du Conseil d'Etat déploie tous les effets positifs souhaités.

Mission

Le SPMI, (résultat de la fusion du Service de protection de la Jeunesse et du secteur des mineurs du Service du Tuteur général) a pour mission générale d'aider la famille dans sa tâche éducative, de protéger les mineurs et d'exercer la juridiction pour enfants.

Il assure l'exécution et le suivi des mandats tutélaires ainsi que des mesures de protection de l'enfance ordonnées par l'autorité judiciaire.

Une section rédige des rapports sociaux à la demande des tribunaux et une autre, placée sous la direction directe de la DGOJ, fonctionne comme autorité de surveillance des institutions de la petite enfance et des familles d'accueil et évalue les futures familles adoptives.

Prestations publiques:

Sous responsabilité direction SPMI :

- Accueil et premières interventions d'urgence
- Appui éducatif auprès des familles et des enfants placés
- Évaluation sociale dans le cadre des procédures de divorce et séparation
- Juridiction des mineurs (7 à 15 ans)
- Organisation et surveillance des relations personnelles
- Curatelle d'assistance éducative
- Curatelle de surveillance et de financement du placement
- Curatelle alimentaire
- Curatelle de paternité
- Curatelle de succession
- Curatelle de représentation
- Curatelle d'administration de biens d'un mineur
- Tutelles de mineurs
- Mandats pénaux
- Tutelle ou curatelle au bénéfice de mineurs requérants d'asile non accompagnés (MNA)

Sous responsabilité direction générale OJ

- Procédure d'adoption
- Autorisation et surveillance des familles d'accueil de jour
- Autorisation, accompagnement et surveillance des familles nourricières (accueil avec hébergement)
- Autorisation, accompagnement et surveillance des familles nourricières (accueil d'enfants venus de l'étranger sans représentant légal)
- Autorisation, accompagnement et surveillance des structures d'accueil de la petite enfance

Contribution aux prestations du DI (Office cantonal de la population) :

- Par des préavis demandés au SPMI pour délivrance des autorisations de séjour pour MNA.
- Par des représentations des mineurs non accompagnés dans le cadre de la procédure d'asile (enregistrement, audition et instructions conduite par l'OCP)

Objectif 2007

L'objectif consiste à faire fonctionner de manière efficace le nouveau service afin d'assurer le meilleur suivi socio-éducatif des mineurs et des familles. Cela impliquera notamment des formations communes aux collaborateurs et collaboratrices des deux anciens services.

3.6.5 Service de Santé de la Jeunesse

L'enjeu principal pour 2007 consiste au maintien des prestations en dépit de l'augmentation de la charge résultant de celle du nombre d'élèves dans les écoles. Une adaptation des moyens est prévue (une infirmière et un éducateur pour la santé) pour y faire face. La lutte contre la maltraitance reste une activité essentielle du service.

Mission

- le Service de santé de la Jeunesse a pour missions de promouvoir la santé des enfants et des jeunes;
- de prévenir les risques pour la santé, les conduites de risque et d'essai et les dépendances, les atteintes à la santé et leurs conséquences;
- de protéger la santé et l'intégrité des enfants menacés par des violences, des abus ou des conditions de vie inadéquates.
- il intervient notamment dans les écoles publiques et privées, les institutions de la petite enfance, les foyers et institutions pour la jeunesse, ainsi que dans la formation des professionnels.

Prestation publiques:

- Visite de santé scolaire et pédiatrie sociale
- Promotion de la santé de la petite enfance (0-4 ans)
- Education pour la santé
- Enfants en danger, détection et évaluation
- Enseignement des premiers soins d'urgence
- Dépistage vue et ouïe
- Centre de médecine d'exercice
- Vaccination contre l'Hépatite B
- Promotion d'une alimentation saine pour les enfants et les jeunes

Objectifs 2007

Le service doit repenser avec l'aide de la direction des ressources humaines du département et avec celle de la DGOJ l'interaction entre la direction du service et les divers groupes qui le composent.

3.6.6 Clinique Dentaire de la Jeunesse

Mission

La Clinique Dentaire de la Jeunesse est à la fois un service de prévention et un centre de soins pour les mineurs du canton. Elle déploie ses activités dans 3 domaines :

- Éducation en santé dentaire par des visites des éducatrices dans les écoles enfantines et primaires.
- Soins à la population essentiellement de conditions sociales défavorisées par l'exploitation de 17 cabinets dentaires (dont 3 mobiles) répartis dans le canton.
- Consultation et traitement en matière d'orthodontie

Prestations publiques:

- Prévention de la carie
- Traitements dentaires de pédodontie
- Traitement dentaire d'orthodontie

En 2007, la facturation des traitements dentaires sera adaptée.

		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30	Charges du personnel				
	Frs	67'920'610	-0.15%	68'020'220	76'065'177.17
301	Charges du personnel				
	Postes	544.131	1.03%	538.600	607.034
	Frs	56'883'550	-0,20%	56'996'820	63'204'156.70
31	Dépenses générales				
	Frs	11'679'596	5.78%	11'040'969	11'065'598.61
36	Subventions				
	Frs	83'463'004	23.72%	67'460'210	66'206'411.23
4	Revenus				
	Frs	34'553'350	3.01%	33'284'622	33'561'726.70

L'augmentation des postes s'explique par l'ouverture de deux institutions spécialisées pour enfant d'âge moyen. L'augmentation de la part des subventions s'explique par le transfert de la Fondation SGIPA du PO vers l'OJ. En outre, la répartition du handicap mineurs/majeurs entre le DIP et le DES a été mise en œuvre conformément à la mesure 53 du premier plan de mesures du Conseil d'Etat. Pour le département, cela représente une augmentation de + 3.813 mios.

3.7 OFPC

3.7.1 Direction générale (DGOFFPC)

La DGOFFPC participe à la mise en œuvre de la politique du département dans les domaines de la formation professionnelle initiale et continue, de l'orientation et de l'information scolaire et professionnelle ainsi que de l'octroi des allocations d'études et d'apprentissage. Le Service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA) a été transféré des Services administratifs et financiers à la DGOFFPC en 2006.

Situé au carrefour de l'emploi et de la formation, lien essentiel entre les écoles, les entreprises et les associations professionnelles, l'OFPC adapte en permanence ses prestations afin de répondre aux besoins nouveaux de son environnement. Ses services s'adressent à un public de jeunes et d'adultes des milieux scolaires et professionnels, ainsi qu'aux institutions publiques et privées concernées par son domaine d'activité. Il fournit information, appui et conseil pour identifier ou préciser un choix d'études ou professionnel. La direction représente le canton dans différentes instances fédérales et cantonales liés à son domaine de compétence.

Le Service financier de la DGOFFPC assure la gestion de la comptabilité, le contrôle de gestion, le calcul des subventions cantonales et fédérales, le contrôle des comptes subventionnés et l'établissement du budget.

Interface Entreprise est une structure interdépartementale mise en place entre le DIP et le DSE, chargée de prospecter et de coordonner l'offre et la demande de places de stage et de formation dans le canton.

Au sein de la DGOFFPC, le Conseil central interprofessionnel - organe consultatif du Conseil d'Etat - donne des avis sur des questions d'orientations, de formation et de perfectionnement professionnel, de formation continue des adultes, ainsi que sur la protection du travail des jeunes.

Prestations publiques :

- Qualification professionnelle des jeunes et des adultes.
- Information et documentation sur les études et les professions.
- Aide à l'insertion scolaire et professionnelle.
- Financement de la demande de formation professionnelle.
- Promotion de l'apprentissage et prospection
- Aide à l'orientation scolaire et professionnelle

Prestation de moyens et de pilotage:

- Direction de l'OFPC
- Service juridique

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR

Au postobligatoire pour l'organisation des procédures de qualification / certification.

Objectifs 2007

- Augmenter le nombre de places d'apprentissage et de formation.
- Développer un outil bilan pour les élèves du cycles d'orientation et faciliter leur transition au secondaire 2.
- Diminuer le taux d'échec aux examens et d'abandon pendant la formation.
- Améliorer la gestion et le fonctionnement du SAEA.
- Développer des formations pour les élèves en difficulté dès la fin du cycle d'orientation.
- Faciliter la qualification professionnelle des publics faiblement qualifiés.
- Développer de nouveaux modes de production de l'information.

Perspectives 2008

- Introduction de la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle et sur l'orientation.
- Adapter les modalités de subventionnement du canton aux nouvelles règles de la Confédération.
- Faire évoluer le système de formation professionnelle par l'introduction de nouvelles professions.

3.7.2 Formation professionnelle

Mission

Le Service de la formation professionnelle développe, conseille et promeut les voies de la formation à l'emploi et de l'emploi à la formation, en favorisant l'accès à la formation professionnelle, en assurant une formation professionnelle et une certification de qualité, et en fournissant des prestations administratives à la satisfaction des usagers.

La direction de la formation professionnelle collabore en permanence avec de nombreux partenaires: Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, Conférence des directeurs des services de formation professionnelle de Suisse romande et du Tessin, offices cantonaux de formation professionnelle, associations professionnelles et entreprises formatrices.

Il assure des tâches administratives nécessaires à la gestion de la formation professionnelle initiale, en facilite l'accès et gère la bourse des places d'apprentissage. Dans la formation professionnelle, le groupe Qualité-Formation du Service de la formation professionnelle assure, par exemple, le suivi des personnes en formation professionnelle initiale et les relations avec les entreprises formatrices. Le groupe Examens et certifications organise, lui, les examens d'apprentissage des personnes en formation et délivre des certifications. Il gère aussi la validation des acquis.

Prestation publique:

- Qualification professionnelle des jeunes et des adultes.

Prestation de moyens:

- Administration de la formation professionnelle.

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR

Au postobligatoire pour l'organisation des procédures de qualification / certification.

Objectifs 2007

Prestation publique:

- Qualification professionnelle des jeunes et des adultes.

Prestation de moyens:

Administration de la formation professionnelle.

- Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :
- Contribution aux prestations publiques du postobligatoire: Organisation des procédures de qualification/certification.

Perspectives 2008 :

Poursuivre les objectifs définis en 2007. Mettre en place les 38 nouvelles ordonnances de formation professionnelle initiale entrées en vigueur en 2008 et soutenir les entreprises pour répondre aux nouvelles exigences de formation.

3.7.3 Formation continue

Le Service de la formation continue, en étroite collaboration avec les différents services de l'OFPC, a pour mission de développer des prestations permettant de favoriser l'accès des adultes à la formation continue, de développer les formations dans les entreprises et de veiller à la qualité et la pertinence de l'offre de formation et des institutions qui la dispensent. Il assure aussi la formation des formateurs en entreprise et la certification des adultes sur la base de leur expérience professionnelle et d'éventuels compléments de formation. ProFormations est l'instance genevoise de certification eduQua. Accrédité par la Confédération, elle est indispensable pour l'obtention de subventions publiques par les institutions de formation continue.

Prestations publiques:

- Qualification professionnelle des jeunes et des adultes.
- Développement de la qualité de la formation professionnelle et continue.

Objectifs 2007

- Renforcer la formation des publics faiblement qualifiés.
- Faire reconnaître, par la Confédération, les dispositifs cantonaux de reconnaissance et validation des acquis.
- Elaborer des critères communs avec les autres départements concernés pour le subventionnement aux institutions.

Perspectives 2008

- Renforcer les partenariats avec les entreprises et les associations professionnelles pour développer la formation continue.
- Développer les dispositifs de qualification professionnelles pour les adultes.
- Appliquer un système plus transparent d'octroi et de gestion des subventions.

3.7.4 Orientation

Mission

La direction du Service d'orientation scolaire et professionnelle veille à l'utilisation rationnelle des ressources en personnel et financières afin que la mission confiée à l'OFPC en matière d'orientation scolaire et professionnelle puisse être remplie. L'objectif permanent de l'orientation scolaire et professionnelle est de répondre aux demandes des consultants, d'aider les jeunes et les adultes à élaborer et concrétiser leurs projets de formation et d'insertion dans un monde en constant changement. Cette mission implique l'intervention des psychologues-conseillers-ères en orientation auprès de toutes les populations et dans les institutions de formation de l'enseignement secondaire I et II. Le Service d'orientation scolaire et professionnelle offre des prestations spécialisées aux jeunes en difficulté, qu'ils soient en rupture de formation (Tremplin-Jeunes), au chômage (Semestre de motivation) ou en échec ou risque d'échec lors d'un apprentissage (Projet-Apprentis). Des prestations spécialisées sont aussi offertes aux demandeurs d'emploi inscrits à l'assurance chômage (Projet-Emploi). Des ateliers d'orientation (Boussole) ont aussi été mis en place au collège pour aider les jeunes à choisir une filière universitaire. Le Centre Uni-Emploi, quant à lui, est une structure interinstitutionnelle mise en place par l'OFPC et l'Université, dont la mission est d'offrir aux étudiants une aide en matière d'orientation, de recherche d'emploi et d'insertion dans le monde du travail.

Prestations publiques:

- Aide à l'orientation scolaire et professionnelle.

Objectifs 2007

- Assurer la mission du service en veillant à ce que les priorités dégagées en matière de prestations auprès des jeunes du cycle d'orientation, du postobligatoire, et des jeunes en difficulté (en rupture de formation, au chômage ou dans le cadre d'un apprentissage) soient mises en place.
- Renforcer les effectifs des psychologues-conseillers en orientation dans le postobligatoire.
- Développer des prestations de consultation en ligne.

Perspectives 2008

- Introduction de mesures visant à appliquer la nouvelle loi sur l'information et l'orientation professionnelle, en particulier la mise en place d'un système qualité.

3.7.4 Information

Mission

La direction de l'information contribue à la stratégie globale de communication de l'OFPC, en collaboration avec la direction générale de l'office et le Secrétariat général du DIP. Introduire la volonté du Conseil d'Etat de réduire les dépenses de l'information selon le P1.

La direction de l'information a pour mission de :

- concevoir, réaliser et mettre à la disposition du public des moyens d'information en adéquation avec les besoins actuels des jeunes et des adultes et en accord avec les objectifs de la direction générale de l'OFPC;
- mettre à disposition du département les compétences nécessaires à sa communication et de veiller à la qualité des prestations offertes;
- maintenir les liens permanents avec les milieux professionnels et les autorités cantonales et intercantionales compétentes.

Le service de l'information scolaire produit et diffuse des documents sur l'orientation et la formation scolaire, professionnelle et continue et assure la rédaction des pages, le suivi technique et la mise à jour des outils internet. Le Centre de documentation de l'OFPC (CIEP) offre conseils en information sur les métiers, les études et les perfectionnements à tous les publics: jeunes, adultes, scolarisés, non scolarisés, en emploi et sans emploi. Contact-Entreprise organise quant à lui, des stages d'observation, découverte et expérimentation; des visites d'entreprises et des rencontres d'information professionnelle. Le groupe Réception-Accueil joue un rôle de plaque tournante et gère près de 45'000 contacts téléphoniques et 30'000 contacts directs par an.

Prestation publique:

- Information et documentation sur les études et les professions.

Objectifs 2007 :

- Maintenir le niveau qualitatif des prestations d'information assurées par le service, en tenant compte des objectifs fixés par le département et de leurs incidences en termes de ressources humaines et financières.
- Contribuer, sur le plan intercantonal, à la transition entre le centre de production documentaire romand et le centre national de prestations qui se met en place à partir du 1^{er} janvier 2007.

Perspectives 2008 :

Développer des supports et des prestations d'information offrant aux différents publics de l'OFPC la possibilité de démarches individuelles personnalisées (diffusion ciblée de documents, développement de bases de données informatiques, inscriptions en ligne, etc.).

3.7.5 Fonds de formation et de perfectionnement professionnel

Le FFPP participe financièrement aux actions qu'entreprennent paritairement les associations professionnelles pour développer la formation et le perfectionnement professionnels, et aux efforts fournis par l'Etat, les collectivités publiques qui en dépendent et les établissements de droit public en leur qualité d'employeur, en faveur de la formation et du perfectionnement professionnels de leur personnel. Le FFPP encourage, par des subventions ou d'autres mesures financières, les associations professionnelles qui font un effort particulier pour améliorer la formation des apprentis.

Grâce à son budget extraordinaire, le FFPP contribue à la formation continue des adultes par le financement d'actions de formation continue des entreprises privées domiciliées à Genève et des associations professionnelles.

Prestation publique :

- Financement de l'offre de formation professionnelle et continue.

Objectifs 2007

- Augmenter les interventions du FFPP, en raison notamment de l'élargissement du champ d'application des activités aux domaines de la santé et du social.
- Améliorer l'efficacité des interventions au niveau du budget extraordinaire malgré les restrictions imposées par la conjoncture

Perspectives 2008

Confirmer, en 2008, les chiffres prévus en 2007 au niveau du budget ordinaire du FFPP. Maintenir les prestations payées par le budget extraordinaire dans le cas où le taux de chômage ne descend pas en dessous de la barre des 4%, ce qui entraînerait la suppression de la subvention de l'Etat.

3.7.6 Service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA)

Le Service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA), qui a été rattaché à l'OFPC en 2006, est chargé d'octroyer aux ayants droit les prestations prévues par les dispositions légales. Ces prestations sont les bourses d'études ou d'apprentissage, le remboursement des taxes d'études et de musique, les prêts, les allocations d'encouragement à la formation, les chèques annuels de formation. Ces diverses prestations sont versées dès que les conditions de domicile, de contribution fiscale, de revenu et de poursuite de la formation sont remplies.

Objectifs 2007

- Diminuer le délai de traitements des demandes.
- Simplifier les procédures administratives.
- Mettre en place des procédures de contrôle

Perspectives 2008

- Entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'octroi des bourses d'études.
- Mise en place d'un nouveau système informatique qui permettra un traitement plus rapide des demandes, la production de statistiques fiables et de procédures de reporting et de simulation.

		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
30	Charges du personnel				
	Frs	22'539'450	-0.52%	22'658'150	22'483'967.80
301	Charges du personnel				
	Postes	165.900	-0.48%	166.700	164.351
	Frs	18'700'030	-1.85%	19'052'985	18'814'274.25
31	Dépenses générales				
	Frs	2'552'657	-12.90%	2'930'670	2'355'571.78
36	Subventions				
	Frs	45'991'910	-0.26%	46'110'000	43'773'607.05
4	Revenus				
	Frs	13'805'500	-17.12%	16'656'817	13'957'017.15

HES

Haute Ecole spécialisée de Genève

Avec 110 étudiants supplémentaires (moyenne pondérée) prévus pour 2007, les écoles de la HES-SO confirment leur pouvoir d'attraction sur les jeunes en quête d'une formation professionnalisante de niveau supérieur.

Selon le système de financement HES-SO, les charges de fonctionnement de ces écoles sont principalement couvertes par les montants forfaitaires par étudiant-e que verse le réseau intercantonal HES, selon un calcul équitable pour tous ses membres. Néanmoins, le coût pour le canton augmente logiquement à mesure que le nombre d'étudiants progresse. Les écoles génèrent aussi des revenus propres grâce à certaines des missions qu'elles accomplissent, à savoir : projets de recherche appliquée et prestations de services.

Entre 2007 et 2011, la Haute école de Genève participera activement aux travaux de la HES-SO visant à :

- se doter d'une nouvelle Convention intercantonale relative à l'ensemble des domaines de formation introduits dans la loi fédérale révisée
- harmoniser ses formations selon le modèle de Bologne et développer son offre de masters
- mettre en place un statut du personnel enseignant HES commun à toutes les écoles
- organiser son fonctionnement selon la notion de prestations, grâce notamment à des « conventions d'objectifs ».

Mission

La Haute école de Genève doit, premièrement, s'acquitter des missions fédérales qui incombent aux HES : développement des formations de base, de la recherche appliquée et des prestations de service à des tiers ainsi que de la formation continue à l'attention des diplômé-e-s ou des professionnels. Deuxièmement, la Haute école de Genève veille à suivre les directions prises dans le cadre du nouveau modèle de gouvernance de la HES-SO approuvé par la Confédération en 2003. Troisièmement, la Haute école de Genève renforce la cohésion entre les écoles qui la composent et élabore, avec leur appui, sa stratégie de développement.

Prestations publiques:

- Enseignement – études principales (diplôme HES, bachelor, master)
- Enseignement - Formation continue (postgrade (certificat, diplôme d'études postgrade, MAS, EMBA)
- Recherche appliquée et Développement (Ra&D)
- Prestations de services à des tiers

Prestations publiques pouvant faire l'objet de la facturation d'un émolument conformément à l'art. 9 de la LGAF :

- Taxes d'études
- Ecolage
- Mandats et prestations de service

Objectifs 2007

- La Haute école de Genève, concrétisera, durant l'année 2007 les projets suivants :
- la nouvelle Haute école d'art et de design, qui réunira, dès septembre 2006, l'Ecole supérieure de beaux-arts et la Haute école d'arts appliqués selon une logique de proximité et d'enrichissement mutuel de leurs champs d'activités.
- l'intégration effective de la Haute Ecole de Musique dans le dispositif genevois
- la réorganisation des tâches entre la direction générale et les écoles dans un souci d'efficacité et d'allocation optimale des ressources.

Perspectives 2008-2011

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Convention intercantonale HES-SO prévue pour 2008, les domaines arts et musique seront définitivement intégrés dans l'offre de formation du réseau romand.

La Haute école de Genève entend dès lors constituer un pôle artistique riche, réunissant l'art, le design et la musique.

Par ailleurs, les liens évidents entre les deux écoles d'ingénieurs de Genève et de Lullier devraient déboucher sur leur unification.

La croissance des effectifs de la Haute école de Genève de même que les rapprochements entre les écoles qui la constituent devraient permettre le déploiement d'une stratégie en matière de bâtiments axée sur 3 sites selon une logique de fonctionnement et de développement communs.

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
36 Subventions				
Frs	85'917'300	2.75%	83'617'700	78'555'614.90
<i>L'augmentation pour les HES de + 1.738 mio s'explique par: l'accueil de 110 étudiants supplémentaire (en moyenne pondérée). En effet, la HES-SO (+1.202 mio) est lié à l'application du concordat intercantonal et la HES-S2 (+0.535 mio) à l'application du concordat intercantonal et aux indemnités de stages versées aux étudiants. Les conditions locales particulières sont en diminution et permettent d'atténuer de 0.500 mio l'augmentation.</i>				

Université de Genève

(le budget de l'Université fait l'objet d'une publication plus détaillée de la part de l'institution)

L'Université a pour mission:

- de donner à ses étudiants une formation académique, de les initier à la recherche et de contribuer à l'éducation permanente;
- de contribuer à la recherche scientifique, au renouvellement et au développement des connaissances scientifiques;
- de développer et de diffuser une culture fondée sur les connaissances scientifiques;
- de faire prendre conscience de la responsabilité que les chercheurs, les enseignants et les étudiants assument envers la société.

Prestations publiques:

- Enseignement
- Recherche
- Service à la Cité

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
36 Subventions				
Frs	278'857'000	3.25 %	270'084'000	273'838'000

L'augmentation de + 8.773 mio s'explique par l'impact des mécanismes de l'accord intercantonal universitaire (AIU) et de la suppression de l'utilisation des soldes budgétaires reportés en raison de la restitution de subvention en 2006, ainsi que par le passage de 2 à 3 ans de la durée d'étude pour le bachelor en relations internationales qui sera à financer par l'Université en 2007, avant de recevoir les subventions fédérales liées dès 2008. A noter encore que la baisse prévisible de la subvention fédérale de base (-3.7 mios) en raison du programme d'allègement budgétaire 2004 de la Confédération doit également être assumée par l'Université.

Perspectives 2007

Le Conseil d'Etat a nommé un nouveau rectorat de l'Université de Genève pour la période du 1er septembre 2006 au 14 juillet 2007 qui a été chargé d'assurer la continuité des projets engagés, de veiller à une gestion efficace de l'institution et de restaurer la confiance entre l'Université et la Cité.

Le Conseil d'Etat a également désigné la commission externe chargée de rédiger un avant-projet de loi sur l'université d'ici au 31 mars 2007. Composée de 15 membres, elle est présidée par Madame Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Confédération. La commission a reçu le mandat de travailler sur trois axes :

- L'autonomie de l'Université conforme aux attentes de la loi fédérale sur les hautes écoles : cette autonomie devra reposer sur une nouvelle loi cantonale qui définira clairement le rôle et les compétences des organes internes de l'Université
- La gouvernance de l'Université permettant de fixer clairement la répartition des pouvoirs à l'intérieur de l'institution: élaboration des principes généraux concernant la direction

académique et administrative de l'institution et la gestion interne de l'Université. Le rôle des facultés, de l'administration centrale et du rectorat.

- La convention d'objectifs permettant l'octroi d'un budget quadriennal, l'intégration des sources extérieures de financement, le contrôle de l'atteinte des objectifs, le transfert de la propriété des actifs mobiliers et immobiliers: proposer un système adéquat de contrôle interne et des normes de gestion financière visant à combattre les risques de fraudes et d'irrégularités. Il sera nécessaire d'adapter la subvention à l'Université à la loi sur les indemnités et les aides financières du 15 décembre 2005 (D 1 11).

Il faudra avoir réformé la gouvernance de l'Université d'ici au 1er janvier 2008, date du début de la période fédérale découlant de la loi fédérale sur l'aide aux Universités et du message fédéral relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Ce calendrier implique le dépôt d'un projet de révision de la loi sur l'Université devant le Grand Conseil genevois d'ici juin 2007.

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.00.00.00	INSTRUCTION PUBLIQUE						
3	CHARGES	1.778.390.752		31.205.775	1,8	1.747.184.977	2.252.811.515,37
4	REVENUS		110.103.981	716.152	0,7	109.387.829	592.893.840,41
	COUVERTURE en F	-1.668.286.771		-30.489.623		-1.637.797.148	-1.659.917.674,96
	COUVERTURE en %	6,19%			-0,1	6,26%	26,32%
03.11.00.00	SECRETARIAT GÉNÉRAL						
3	CHARGES	82.667.850		-514.891	-0,6	83.182.741	91.718.212,08
4	REVENUS		297.400	291.600	NS	5.800	10.662.499,22
	COUVERTURE en F	-82.370.450		806.491		-83.176.941	-81.055.712,86
	COUVERTURE en %	0,36%			0,4	0,01%	11,63%
30	CHARGES DE PERSONNEL	11.072.800		28.540	0,3	11.044.260	11.159.322,07
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	2.000		2.000	ND		6.383,88
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.315.940		286.999	27,9	1.028.941	1.366.986,91
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES			-165.000	-100,0	165.000	165.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			-165.000	-100,0	165.000	165.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	69.719.360		-740.530	-1,1	70.459.890	68.847.749,96
361	CANTONS	2.434.000		-330.000	-11,9	2.764.000	2.737.220,20
0501	CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE SR / TI	1.233.000		0	0,0	1.233.000	1.232.787,00
0601	CONFÉRENCE SUISSE DIRECTEURS CANTONAUX INSTRUCTION PUBLIQUE	663.000		-22.000	-3,2	685.000	637.646,00
0701	"COMMISSION PUBLICATION COLLECTION "" CH ""	5.000		0	0,0	5.000	4.604,00
0801	ACTIVITÉS NOUVELLES	150.000		0	0,0	150.000	83.652,00
0901	CROIX-ROUGE, SOINS INFIRMIERS			-305.000	-100,0	305.000	428.682,00
1101	CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE SUISSE	303.000		-23.000	-7,1	326.000	321.471,20
2601	COTISATIONS INTERCANTONALES	80.000		20.000	33,3	60.000	28.378,00
362	COMMUNES	335.000		-30.000	-8,2	365.000	285.000,00
0501	SAINT - GERVAIS, FONDATION ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'IMAGE	295.000		10.000	3,5	285.000	285.000,00
6150	SUBVENTIONS AUX COMMUNES	40.000		-40.000	-50,0	80.000	
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	90.000		0	0,0	90.000	90.000,00
1301	INSTITUT NATIONAL GENEVOIS	90.000		0	0,0	90.000	90.000,00
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	16.833.000		5.000	0,0	16.828.000	16.534.000,00
0201	THÉÂTRE DE CAROUGE ET ATELIER	2.500.000		0	0,0	2.500.000	2.500.000,00
0601	CENTRE D'ANIMATION CINÉMATOGRAPHIQUE	371.000		0	0,0	371.000	371.000,00
0801	ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE	8.500.000		0	0,0	8.500.000	8.500.000,00
0901	MARIONNETTES DE GENÈVE	600.000		0	0,0	600.000	600.000,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.11.00.00	SECRETARIAT GENERAL (Suite)						
1101	AM STRAM GRAM	912.000		0	0,0	912.000	912.000,00
1201	FONDATION BODMER	500.000		0	0,0	500.000	500.000,00
1401	FONDATION D'ART DRAMATIQUE	2.250.000		0	0,0	2.250.000	1.956.000,00
3401	CENTRE INTERCANTONAL D'INFORMATION SUR LES CROYANCES	200.000		0	0,0	200.000	200.000,00
6001	FONDAMCO	1.000.000		5.000	0,5	995.000	995.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	49.097.360		-460.530	-0,9	49.557.890	48.528.422,76
0106	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GENÈVE	10.171.990		-562.000	-5,2	10.733.990	10.412.670,00
0205	INSTITUT JAQUES - DALCROZE	3.556.020		0	0,0	3.556.020	3.578.020,00
0301	CONSERVATOIRE POPULAIRE DE MUSIQUE	13.377.000		0	0,0	13.377.000	12.975.790,00
0403	ONDINE GENEVOISE	260.000		0	0,0	260.000	308.450,00
0501	CADETS DE GENÈVE	337.300		0	0,0	337.300	337.300,00
0601	CONCOURS DE GENÈVE	248.750		0	0,0	248.750	248.750,00
0701	AIDE AUX FORMATIONS INDÉPENDANTES	490.000		27.330	5,9	462.670	462.670,00
0801	ORCHESTRE DE CHAMBRE DE GENÈVE	560.000		62.500	12,6	497.500	497.500,00
0901	FONCTION : CINÉMA	99.500		0	0,0	99.500	99.500,00
1001	THÉÂTRE DU GRÜTLI	149.250		0	0,0	149.250	149.250,00
1301	THÉÂTRE DU LOUP	300.000		1.500	0,5	298.500	298.500,00
1601	FONDATION ETM	735.000		45.470	6,6	689.530	689.530,00
1701	ASSOCIATION ESPACE MUSICAL	129.350		0	0,0	129.350	129.350,00
1901	CONTRECHAMPS	400.000		2.000	0,5	398.000	398.000,00
2301	GRANDES MANIFESTATIONS	397.500		0	0,0	397.500	397.500,00
2601	RENCONTRES INTERNATIONALES	62.680		0	0,0	62.680	62.680,00
2701	AIDE PONCTUELLE À LA CULTURE	1.295.000		0	0,0	1.295.000	1.295.000,00
3001	MUSÉE INTERNATIONAL CROIX - ROUGE ET CROISSANT - ROUGE	554.210		0	0,0	554.210	554.210,00
3301	ASSOCIATION MONDIALE POUR L'ÉCOLE INSTRUMENT DE PAIX	32.830		0	0,0	32.830	
3701	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES (IUHEI)	7.260.000		0	0,0	7.260.000	7.259.520,00
3801	INSTITUT UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT (IUED)	4.585.290		0	0,0	4.585.290	4.359.090,00
5901	ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DE LA MUSIQUE IMPROVISÉE	238.800		0	0,0	238.800	238.800,00
6401	UNIVERSITÉ DU 3 ÈME ÂGE	69.650		0	0,0	69.650	69.650,00
6501	SFCAC - SUBVENTIONS DIVERSES	108.000		0	0,0	108.000	
6601	AIDE AUX COMPAGNIES INDÉPENDANTES	590.000		17.880	3,1	572.120	572.120,00
6701	DIFFUSION ET ÉCHANGES CULTURELS	524.870		-55.210	-9,5	580.080	580.077,40
6801	CONTRIBUTION À LA PROMOTION DE LA PAIX	218.900		0	0,0	218.900	218.500,00
6901	FONDATION GIPRI	199.000		0	0,0	199.000	199.000,00
9201	RÉSEAU UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL DE GENÈVE	1.194.000		0	0,0	1.194.000	1.194.000,00
9301	ATELIERS D'ETHNOMUSICOLOGIE	129.350		0	0,0	129.350	129.350,00
9401	CINÉMA TOUT ÉCRAN	149.250		0	0,0	149.250	149.250,00
9501	FESTIVAL DE LA BATIE	450.000		0	0,0	450.000	467.650,00
9601	COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE	124.370		0	0,0	124.370	119.975,36
9801	SUBVENTIONS PONCTUELLES	99.500		0	0,0	99.500	76.770,00
366	PERSONNES PHYSIQUES	930.000		75.000	8,8	855.000	673.107,00
0701	FONDS ANIMATION JEUNESSE	330.000		0	0,0	330.000	273.607,00
0901	AIDE AUX JEUNES CRÉATEURS (CINÉMA ET VIDÉO)	600.000		75.000	14,3	525.000	399.500,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.11.00.00	SECRETARIAT GENERAL (Suite)						
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES						9.735.030,93
371	CANTONS						9.000,00
372	COMMUNES						24.500,00
375	INSTITUTIONS PRIVEES						9.701.530,93
39	IMPUTATIONS INTERNES	559.750		75.100	15,5	484.650	444.122,21
43	RECETTES DIVERSES		157.600	152.600	NS	5.000	898.325,93
46	SUBVENTIONS ACQUISES						29.019,25
469	AUTRES SUBVENTIONS						29.019,25
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER						9.735.030,93
470	CONFEDERATION						2.336.501,70
471	CANTONS						7.297.469,23
472	COMMUNES						24.500,00
475	INSTITUTIONS PRIVEES						76.560,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		139.800	139.000	NS	800	123,11
03.12.00.00	SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS						
3	CHARGES	8.911.743		-1.121.630	-11,2	10.033.373	46.157.547,44
4	REVENUS		1.617.600	-7.955.706	-83,1	9.573.306	10.517.811,04
	COUVERTURE en F	-7.294.143		-6.834.076		-460.067	-35.639.736,40
	COUVERTURE en %	18,15%			-77,3	95,41%	22,79%
30	CHARGES DE PERSONNEL	7.115.120		-795.980	-10,1	7.911.100	9.847.892,22
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	89.000		0	0,0	89.000	44.031,90
31	DEPENSES GENERALES	635.323		44.200	7,5	591.123	-1.182.106,92
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	302.000		25.000	9,0	277.000	258.464,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	302.000		25.000	9,0	277.000	258.464,00
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	250.000		-97.000	-28,0	347.000	35.951.406,00
365	INSTITUTIONS PRIVEES	250.000		-97.000	-28,0	347.000	385.076,25
3301	ASSOCIATION MONDIALE POUR L'ÉCOLE INSTRUMENT DE PAIX						32.830,00
3501	FONDATION POUR L'AVENIR						12.000,00
4601	SUBVENTION A LA RESTAURATION COLLECTIVE	250.000		-97.000	-28,0	347.000	210.896,25
5301	GROUPEMENT GENEVOIS CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES ACTIVES (CEMEA)						129.350,00
366	PERSONNES PHYSIQUES						35.566.329,75

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.12.00.00	SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (Suite)						
0101	ALLOCATIONS D'APPRENTISSAGE						3.131.360,00
0201	REMBOURSEMENTS DE TAXES POUR APPRENTIS						223.616,50
0301	ALLOCATION POUR PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL						6.901,00
0401	REMBOURSEMENTS DE TAXES POUR PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL						1.673.887,00
1001	ALLOCATIONS ÉTUDES - AUTOMATIQUES						19.055.685,90
2001	ALLOCATIONS ÉTUDES - SPÉCIALES						375.501,00
2101	CONVERSION DE PRÊTS EN ALLOCATIONS						659.345,00
3001	ALLOCATIONS D'ENTRAIDE						543.850,00
4001	REMBOURSEMENT TAXES						761.289,50
5001	ALLOCATIONS D'ENCOURAGEMENT À LA FORMATION						6.937.117,85
5201	CHÈQUES FORMATION						2.197.776,00
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES						279.620,00
375	INSTITUTIONS PRIVÉES						279.620,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	609.300		-297.850	-32,8	907.150	1.002.272,14
42	REVENUS DES BIENS		32.800	-500	-1,5	33.300	35.382,10
43	RECETTES DIVERSES		97.100	-131.756	-57,6	228.856	6.173.035,51
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						76.000,00
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		400.000	100.000	33,3	300.000	469.186,90
451	CANTONS		400.000	100.000	33,3	300.000	469.186,90
46	SUBVENTIONS ACQUISES		1.000.000	-8.000.000	-88,9	9.000.000	3.553.854,00
460	CONFÉDÉRATION						3.553.854,00
469	AUTRES SUBVENTIONS		1.000.000	-8.000.000	-88,9	9.000.000	
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER						279.620,00
470	CONFÉDÉRATION						279.620,00
471	CANTONS						
49	IMPUTATIONS INTERNES		87.700	76.550	686,5	11.150	6.732,53

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.13.00.00	SERVICES TRANSVERSAUX ET LOGISTIQUES						
3	CHARGES						-231.865,93
4	REVENUS						438.435,53
	COUVERTURE en F						670.301,46
	COUVERTURE en %						-189,09%
31	DÉPENSES GÉNÉRALES						-231.865,93
42	REVENUS DES BIENS						438.435,53
03.21.00.00	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE						
3	CHARGES	353.244.418		3.955.591	1,1	349.288.827	355.369.994,38
4	REVENUS		5.347.670	126.169	2,4	5.221.501	4.993.594,02
	COUVERTURE en F	-347.896.748		-3.829.422		-344.067.326	-350.376.400,36
	COUVERTURE en %	1,51%				1,49%	1,41%
30	CHARGES DE PERSONNEL	332.164.100		5.369.450	1,6	326.794.650	332.724.337,19
307	PRESTATIONS AUX RETRAITÉS	730.000		0	0,0	730.000	543.245,10
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	116.052		1.300	1,1	114.752	84.202,65
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	6.746.118		6.691	0,1	6.739.427	6.658.542,92
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	184.000		-338.000	-64,8	522.000	439.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	184.000		-338.000	-64,8	522.000	439.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	12.669.900		-925.000	-6,8	13.594.900	13.819.900,00
362	COMMUNES	12.650.000		-925.000	-6,8	13.575.000	13.800.000,00
0601	GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR L'ANIMATION PARASCOLAIRE	12.650.000		-925.000	-6,8	13.575.000	13.800.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	19.900		0	0,0	19.900	19.900,00
2801	GROUPEMENT D'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (GAPP / FAPECO)	19.900		0	0,0	19.900	19.900,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	1.480.300		-157.550	-9,6	1.637.850	1.728.214,27
42	REVENUS DES BIENS		20	0	0,0	20	7,55
43	RECETTES DIVERSES		3.956.200	-293.781	-6,9	4.249.981	3.955.489,55
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		620.000	70.000	12,7	550.000	603.844,06
451	CANTONS		270.000	20.000	8,0	250.000	266.001,01
452	COMMUNES		350.000	50.000	16,7	300.000	337.843,05
46	SUBVENTIONS ACQUISES		400.000	20.000	5,3	380.000	389.178,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.21.00.00	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (Suite)						
460	CONFÉDÉRATION		400.000	20.000	5,3	380.000	389.178,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		371.450	329.950	795,1	41.500	45.074,86
03.22.00.00	CYCLE D'ORIENTATION						
3	CHARGES	255.540.502		-1.320.911	-0,5	256.861.413	258.897.459,78
4	REVENUS		7.218.560	4.145.172	134,9	3.073.388	2.943.723,81
	COUVERTURE en F	-248.321.942		5.466.083		-253.788.025	-255.953.735,97
	COUVERTURE en %	2,82%			1,6	1,20%	1,14%
30	CHARGES DE PERSONNEL	228.283.410		2.975.940	1,3	225.307.470	227.226.162,41
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	94.000		-15.400	-14,1	109.400	74.402,00
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	6.672.362		-151.575	-2,2	6.823.937	6.977.537,57
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	2.080.780		-4.707.826	-69,3	6.788.606	6.403.688,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2.080.780		-4.707.826	-69,3	6.788.606	6.403.688,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	390.000		300	0,1	389.700	374.491,50
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	70.000		300	0,4	69.700	69.700,00
2801	GROUPEMENT D'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (GAPP / FAPECO)	10.000		0	0,0	10.000	10.000,00
3201	ECOLE ET QUARTIER VERSOIX	60.000		300	0,5	59.700	59.700,00
366	PERSONNES PHYSIQUES	320.000		0	0,0	320.000	304.791,50
6001	EXCURSIONS SCOLAIRES	320.000		0	0,0	320.000	304.791,50
39	IMPUTATIONS INTERNES	18.113.950		562.250	3,2	17.551.700	17.915.580,30
42	REVENUS DES BIENS		10	4	66,7	6	6,77
43	RECETTES DIVERSES		2.509.600	-86.982	-3,3	2.596.582	2.217.005,40
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		30.000	-15.000	-33,3	45.000	77.700,00
451	CANTONS		30.000	-15.000	-33,3	45.000	77.700,00
46	SUBVENTIONS ACQUISES						239.957,85
469	AUTRES SUBVENTIONS						239.957,85
49	IMPUTATIONS INTERNES		4.678.950	4.247.150	983,6	431.800	409.053,79

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.23.00.00	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE						
3	CHARGES	375.346.596		-5.385.874	-1,4	380.732.470	383.032.989,42
4	REVENUS		30.131.801	7.674.803	34,2	22.456.998	23.779.507,36
	COUVERTURE en F	-345.214.795		13.060.677		-358.275.472	-359.253.482,06
	COUVERTURE en %	8,03%			2,1	5,90%	6,21%
30	CHARGES DE PERSONNEL	325.432.730		10.683.070	3,4	314.749.660	309.590.847,97
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	266.975		-4.025	-1,5	271.000	301.933,84
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	13.268.494		230.616	1,8	13.037.878	13.360.234,56
32	INTÉRÊTS PASSIFS ET FRAIS D'EMPRUNTS						352,00
329	AUTRES INTÉRÊTS PASSIFS						352,00
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	4.521.922		-9.571.210	-67,9	14.093.132	14.235.962,10
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4.521.922		-9.571.210	-67,9	14.093.132	14.167.389,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						24.500,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						44.073,10
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	450.000		-50.000	-10,0	500.000	187.555,00
351	CANTONS	450.000		-50.000	-10,0	500.000	187.555,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	905.500		-10.348.700	-92,0	11.254.200	15.625.298,80
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE			-10.495.700	-100,0	10.495.700	14.859.000,00
2001	EPH - SOCIÉTÉ GENEVOISE POUR L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE D'ADOLESCENTS ET D'ADULTES - SGIPA			-10.495.700	-100,0	10.495.700	14.859.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	198.500		100.000	101,5	98.500	108.898,80
1501	450ÈME ANNIVERSAIRE DU COLLÈGE CALVIN	100.000		100.000	ND		
2901	CULTURE ET RENCONTRES	98.500		0	0,0	98.500	98.500,00
8201	RETROCESSIONS SUR LES VENTES EN FAVEUR DES FONDS DE COURSE						10.398,80
366	PERSONNES PHYSIQUES	707.000		47.000	7,1	660.000	657.400,00
6001	EXCURSIONS SCOLAIRES	707.000		47.000	7,1	660.000	657.400,00
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES						575.522,92
375	INSTITUTIONS PRIVÉES						575.522,92
39	IMPUTATIONS INTERNES	30.767.950		3.670.350	13,5	27.097.600	29.457.216,07
42	REVENUS DES BIENS			-550	-100,0	550	143,73
43	RECETTES DIVERSES		5.330.801	-475.997	-8,2	5.806.798	5.887.726,05

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.23.00.00	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE (Suite)						
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		1.713.500	906.700	112,4	806.800	787.398,99
451	CANTONS		1.713.500	906.700	112,4	806.800	787.398,99
46	SUBVENTIONS ACQUISES		15.141.000	502.000	3,4	14.639.000	15.825.581,50
460	CONFÉDÉRATION		13.807.000	481.000	3,6	13.326.000	13.082.553,00
463	PROPRES ÉTABLISSEMENTS		1.334.000	21.000	1,6	1.313.000	1.443.028,50
469	AUTRES SUBVENTIONS						1.300.000,00
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER						575.522,92
475	INSTITUTIONS PRIVÉES						575.522,92
49	IMPUTATIONS INTERNES		7.946.500	6.742.650	560,1	1.203.850	703.134,17
03.24.00.00	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SANTÉ-SOCIAL						
3	CHARGES	17.544.608		1.399.370	8,7	16.145.238	16.093.535,05
4	REVENUS		3.901.650	1.967.053	101,7	1.934.597	2.941.237,66
	COUVERTURE en F	-13.642.958		567.683		-14.210.641	-13.152.297,39
	COUVERTURE en %	22,24%			10,3	11,98%	18,28%
30	CHARGES DE PERSONNEL	14.503.540		622.650	4,5	13.880.890	13.466.032,26
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	63.000		0	0,0	63.000	41.627,90
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.129.118		2.070	0,2	1.127.048	1.182.280,95
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	185.000		0	0,0	185.000	165.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	185.000		0	0,0	185.000	165.000,00
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	230.000		80.000	53,3	150.000	238.890,00
351	CANTONS	230.000		80.000	53,3	150.000	238.890,00
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	400.000		400.000	ND		184.140,80
375	INSTITUTIONS PRIVÉES						3.040,80
376	PERSONNES PHYSIQUES	400.000		400.000	ND		181.100,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	1.096.950		294.650	36,7	802.300	857.191,04
43	RECETTES DIVERSES		516.000	-339.297	-39,7	855.297	765.887,16
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		2.136.000	1.391.000	186,7	745.000	1.519.917,00
451	CANTONS		2.136.000	1.391.000	186,7	745.000	1.519.917,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.24.00.00	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SANTÉ-SOCIAL (Suite)						
46	SUBVENTIONS ACQUISES		566.400	291.900	106,3	274.500	442.625,00
460	CONFÉDÉRATION		380.000	143.000	60,3	237.000	441.525,00
469	AUTRES SUBVENTIONS		186.400	148.900	397,1	37.500	1.100,00
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		400.000	400.000	ND		184.140,80
473	PROPRES ÉTABLISSEMENTS		400.000	400.000	ND		181.100,00
476	PERSONNES PHYSIQUES						3.040,80
49	IMPUTATIONS INTERNES		283.250	223.450	373,7	59.800	28.667,70
03.25.00.00	HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE GENÈVE						
3	CHARGES	94.483.747		3.150.847	3,4	91.332.900	193.666.281,62
4	REVENUS		1.473.550	-264.950	-15,2	1.738.500	111.796.950,88
	COUVERTURE en F	-93.010.197		-3.415.797		-89.594.400	-81.869.330,74
	COUVERTURE en %	1,56%			-0,3	1,90%	57,73%
31	DÉPENSES GÉNÉRALES						
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	546.297		546.297	ND		
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	546.297		546.297	ND		
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	2.350.000		0	0,0	2.350.000	1.980.563,50
351	CANTONS	2.350.000		0	0,0	2.350.000	1.980.563,50
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	85.917.300		2.299.600	2,8	83.617.700	78.555.614,90
361	CANTONS	320.000		0	0,0	320.000	300.000,00
2901	CONTRIBUTION HAUTE ECOLE DE THEATRE DE SUISSE ROMANDE (HETSR)	320.000		0	0,0	320.000	300.000,00
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	84.781.400		2.299.600	2,8	82.481.800	77.528.493,90
3001	HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE SUISSE OCCIDENTALE	34.699.000		1.202.200	3,6	33.496.800	33.793.000,00
3101	ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFORMATIQUE ET DE GESTION	1.478.100		0	0,0	1.478.100	1.495.000,00
3201	ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX - ARTS DE GENÈVE	6.914.300		0	0,0	6.914.300	6.524.000,00
3401	HES, SANTÉ - SOCIAL	29.982.000		535.400	1,8	29.446.600	24.553.493,90
3501	HAUTE ÉCOLE DE MUSIQUE	11.708.000		562.000	5,0	11.146.000	11.163.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	815.900		0	0,0	815.900	727.121,00
6301	CENTRE CIM DE SUISSE OCCIDENTALE - GENÈVE (CCSO)	815.900		0	0,0	815.900	727.121,00
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES			-104.000	-100,0	104.000	108.059.907,10

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.25.00.00	HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE GENÈVE (Suite)						
373	PROPRES ÉTABLISSEMENTS			-104.000	-100,0	104.000	108.059.907,10
39	IMPUTATIONS INTERNES	5.670.150		408.950	7,8	5.261.200	5.070.196,12
46	SUBVENTIONS ACQUISES			-1.000.000	-100,0	1.000.000	3.378.309,35
469	AUTRES SUBVENTIONS			-1.000.000	-100,0	1.000.000	3.378.309,35
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER			-104.000	-100,0	104.000	108.059.907,10
470	CONFÉDÉRATION			-104.000	-100,0	104.000	30.531.413,20
471	CANTONS						77.528.493,90
49	IMPUTATIONS INTERNES		1.473.550	839.050	132,2	634.500	358.734,43
03.26.00.00	UNIVERSITÉ						
3	CHARGES	340.413.436		14.032.553	4,3	326.380.883	710.528.787,05
4	REVENUS		9.350.300	-6.092.000	-39,5	15.442.300	386.741.672,14
	COUVERTURE en F	-331.063.136		-20.124.553		-310.938.583	-323.787.114,91
	COUVERTURE en %	2,75%			-2,0	4,73%	54,43%
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	19.796.836		-1.135.297	-5,4	20.932.133	19.321.754,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	19.796.836		-1.135.297	-5,4	20.932.133	19.321.754,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	278.857.000		8.773.000	3,2	270.084.000	273.838.000,00
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	278.857.000		8.773.000	3,2	270.084.000	273.838.000,00
0102	ALLOCATION AU FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ	278.857.000		8.773.000	3,2	270.084.000	273.838.000,00
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES						382.234.970,40
373	PROPRES ÉTABLISSEMENTS						382.234.970,40
39	IMPUTATIONS INTERNES	41.759.600		6.394.850	18,1	35.364.750	35.134.062,65
46	SUBVENTIONS ACQUISES			-15.000.000	-100,0	15.000.000	4.000.000,00
469	AUTRES SUBVENTIONS			-15.000.000	-100,0	15.000.000	4.000.000,00
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER						382.234.970,40
470	CONFÉDÉRATION						112.396.970,40
471	CANTONS						269.838.000,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		9.350.300	8.908.000	NS	442.300	506.701,74

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.31.00.00	OFFICE DE LA JEUNESSE						
3	CHARGES	173.930.160		18.927.658	12,2	155.002.502	163.189.513,05
4	REVENUS		36.797.250	3.512.628	10,6	33.284.622	33.561.726,70
	COUVERTURE en F	-137.132.910		-15.415.030		-121.717.880	-129.627.786,35
	COUVERTURE en %	21,16%			-0,3	21,47%	20,57%
30	CHARGES DE PERSONNEL	67.920.610		-99.610	-0,1	68.020.220	76.065.177,17
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	230.500		32.960	16,7	197.540	161.347,40
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	11.679.596		638.627	5,8	11.040.969	11.065.598,61
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	1.133.000		-140.003	-11,0	1.273.003	1.271.094,30
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	279.000		-214.003	-43,4	493.003	402.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	421.000		22.000	5,5	399.000	271.667,30
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	433.000		52.000	13,6	381.000	597.427,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	83.463.004		16.002.794	23,7	67.460.210	66.206.411,23
362	COMMUNES	2.000.000		0	0,0	2.000.000	1.512.250,00
0801	CONTRIBUTION DE L'ETAT AU FONCTIONNEMENT DES CRÈCHES	2.000.000		0	0,0	2.000.000	1.512.250,00
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	20.809.611		2.694.411	14,9	18.115.200	17.562.000,00
2001	EPH - SOCIÉTÉ GENEVOISE POUR L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE D'ADOLESCENTS ET D'ADULTES - SGIPA	2.361.411		2.361.411	ND		
3101	FONDATION GENEVOISE POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE	18.448.200		333.000	1,8	18.115.200	17.562.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	51.832.393		13.308.383	34,5	38.524.010	38.499.962,96
3101	ECOLE DES PARENTS	316.410		0	0,0	316.410	316.410,00
4201	POUR ENSEIGNEMENT AUX MINEURS, INVALIDES PLACÉS EN INSTITUTIONS PRIVÉES	330.000		-31.180	-8,6	361.180	325.660,00
4401	GROUPEMENT LIAISON GENEVOIS ASSOCIATION JEUNESSE (GLAJ)	130.000		650	0,5	129.350	129.350,00
4701	COLONIES DE VACANCES	1.243.750		0	0,0	1.243.750	1.224.751,00
4801	UNIONS CHRÉTIENNES	90.000		450	0,5	89.550	89.550,00
4901	ASSOCIATION DU SCOUTISME GENEVOIS	195.000		980	0,5	194.020	194.020,00
5001	FONDATION SUISSE DU SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL	348.250		0	0,0	348.250	348.250,00
5301	GROUPEMENT GENEVOIS CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES ACTIVES (CEMEA)	129.350		0	0,0	129.350	
5401	SPORT - ENCADREMENT ET ENTRAÎNEMENT DES JEUNES (7-9) ANS	190.000		190.000	ND		
5701	"FOYER RÉSIDENCE "" LE VOLTAIRE ""	214.980		0	0,0	214.980	221.880,00
5801	SOUTIEN À L'ENFANCE	316.660		0	0,0	316.660	346.260,00
7001	INSTITUTIONS HORS CANTON ACCUEILLANT DES MINEURS	179.100		0	0,0	179.100	190.941,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.31.00.00	OFFICE DE LA JEUNESSE (Suite)						
7101	FONDATION OFFICIELLE DE LA JEUNESSE	13.989.600		0	0,0	13.989.600	13.648.410,00
7201	ASSOCIATION MONTBRILLANT COMMUNICATION SURDITE	330.400		0	0,0	330.400	348.010,00
7301	FONDATION ENSEMBLE	3.656.806		3.656.806	ND		
7402	FONDATION CLAIR-BOIS	9.490.677		9.490.677	ND		
7501	FOYER LA CARAVELLE	827.880		0	0,0	827.880	838.780,00
7601	ASTURAL	6.494.200		0	0,0	6.494.200	5.610.800,00
7701	ECOLE PROTESTANTE D'ALTITUDE (EPA)	1.256.350		0	0,0	1.256.350	1.661.650,00
7801	HOSPICE GÉNÉRAL	6.688.070		0	0,0	6.688.070	6.373.970,00
7901	ATELIER X	341.190		0	0,0	341.190	344.270,00
8001	ASSOCIATION CATHOLIQUE D'ACTION SOCIALE (ACAS)	5.073.720		0	0,0	5.073.720	4.533.220,00
9901	MESURES COMPENSATION PROGRAMME D'ALLEGEMENT BUDGETAIRE CH						1.753.780,96
366	PERSONNES PHYSIQUES	8.821.000		0	0,0	8.821.000	8.632.198,27
0501	APPUI SOCIAL	191.000		0	0,0	191.000	195.545,42
6001	EXCURSIONS SCOLAIRES	750.000		0	0,0	750.000	750.000,00
8001	FRAIS DE PLACEMENTS	7.880.000		0	0,0	7.880.000	7.686.652,85
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	10.000		10.000	ND		102.349,00
371	CANTONS						87.229,00
375	INSTITUTIONS PRIVÉES						
376	PERSONNES PHYSIQUES	10.000		10.000	ND		15.120,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	9.723.950		2.515.850	34,9	7.208.100	8.478.882,74
42	REVENUS DES BIENS						1.012,35
43	RECETTES DIVERSES		10.408.300	226.728	2,2	10.181.572	10.304.997,13
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS		150.000	-18.000	-10,7	168.000	730.708,25
46	SUBVENTIONS ACQUISES		23.875.000	1.032.000	4,5	22.843.000	22.969.230,33
460	CONFÉDÉRATION		23.875.000	1.032.000	4,5	22.843.000	22.969.230,33
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		10.000	10.000	ND		102.349,00
470	CONFÉDÉRATION		10.000	10.000	ND		15.120,00
471	CANTONS						87.229,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		2.503.950	2.243.900	862,9	260.050	184.137,89

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.32.00.00	OFFPC - OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE						
3	CHARGES	76.307.692		-1.916.938	-2,5	78.224.630	34.389.061,43
4	REVENUS		13.968.200	-2.688.617	-16,1	16.656.817	4.516.682,05
	COUVERTURE en F	-62.339.492		-771.679		-61.567.813	-29.872.379,38
	COUVERTURE en %	18,31%			-3,0	21,29%	13,13%
30	CHARGES DE PERSONNEL	22.539.450		-118.700	-0,5	22.658.150	20.265.375,10
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	23.000		115	0,5	22.885	16.320,35
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	2.552.657		-378.013	-12,9	2.930.670	2.302.401,29
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	257.475		-363.285	-58,5	620.760	354.050,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	189.475		-300.285	-61,3	489.760	351.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	65.000		-65.000	-50,0	130.000	
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	3.000		2.000	200,0	1.000	3.050,00
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	2.153.000		62.600	3,0	2.090.400	1.936.800,50
351	CANTONS	2.153.000		62.600	3,0	2.090.400	1.936.800,50
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	45.991.910		-118.090	-0,3	46.110.000	8.207.277,30
361	CANTONS	228.000		-46.000	-16,8	274.000	194.321,45
2201	SUBVENTION CANTONALE POUR LA FORMATION DE BASE - COURS INTERENTREPRISES HORS CANTON	228.000		-46.000	-16,8	274.000	194.321,45
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	2.975.000		-75.000	-2,5	3.050.000	2.762.724,30
2401	SUBVENTION CANTONALE AU FFPP	1.875.000		-75.000	-3,8	1.950.000	1.694.999,00
2501	SUBVENTION CANTONALE EXTRAORDINAIRE AU FFPP	1.100.000		0	0,0	1.100.000	1.067.725,30
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	6.036.910		2.910	0,0	6.034.000	5.250.231,55
3501	FONDATION POUR L'AVENIR	12.000		0	0,0	12.000	
3901	UNIVERSITÉ OUVRIÈRE	983.060		0	0,0	983.060	983.060,00
5501	UNIVERSITÉ POPULAIRE DE GENÈVE	145.000		64.410	79,9	80.590	80.590,00
8501	INSTITUT DE FORMATION DES ADULTES - GENÈVE	1.293.500		0	0,0	1.293.500	1.293.500,00
8701	SUBVENTIONS À L'ÉCOLE HOTELIÈRE	427.850		0	0,0	427.850	427.850,00
8801	SUBVENTIONS POUR COURS À DIVERS ORGANISMES	609.600		-20.400	-3,2	630.000	378.698,75
8901	SUBVENTION CANTONALE POUR LA FORMATION DE BASE - COURS INTERENTREPRISES	850.400		-41.600	-4,7	892.000	635.888,00
9001	ASSOCIATION DES RÉPÉTITOIRES ARA	422.000		500	0,1	421.500	419.890,00
9101	SUBVENTION QUALIFICATION+ (CFC POUR ADULTES)	1.293.500		0	0,0	1.293.500	1.030.754,80
366	PERSONNES PHYSIQUES	36.752.000		0	0,0	36.752.000	
0101	ALLOCATIONS D'APPRENTISSAGE	3.572.000		-137.000	-3,7	3.709.000	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
03.32.00.00	OFPC - OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE (Suite)						
0201	REMBOURSEMENTS DE TAXES POUR APPRENTIS	212.000		-32.000	-13,1	244.000	
0301	ALLOCATION POUR PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL	32.000		22.000	220,0	10.000	
0401	REMBOURSEMENTS DE TAXES POUR PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL	1.629.000		170.000	11,7	1.459.000	
1001	ALLOCATIONS ÉTUDES - AUTOMATIQUES	19.758.000		468.000	2,4	19.290.000	
2001	ALLOCATIONS ÉTUDES - SPÉCIALES	384.000		50.000	15,0	334.000	
2101	CONVERSION DE PRÊTS EN ALLOCATIONS	624.000		-239.000	-27,7	863.000	
3001	ALLOCATIONS D'ENTRAIDE	534.000		-16.000	-2,9	550.000	
4001	REMBOURSEMENT TAXES	381.000		-306.000	-44,5	687.000	
4201	REMBOURSEMENT DES ÉCOLAGES DE MUSIQUE	350.000		-10.000	-2,8	360.000	
5001	ALLOCATIONS D'ENCOURAGEMENT À LA FORMATION	6.708.000		-520.000	-7,2	7.228.000	
5201	CHÈQUES FORMATION	2.568.000		550.000	27,3	2.018.000	
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	1.925.000		-700.000	-26,7	2.625.000	548.652,00
375	INSTITUTIONS PRIVÉES	1.925.000		-700.000	-26,7	2.625.000	548.652,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	888.200		-301.450	-25,3	1.189.650	774.505,24
42	REVENUS DES BIENS		1.000	970	NS	30	12,15
43	RECETTES DIVERSES		6.896.900	-731.667	-9,6	7.628.567	731.847,88
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS		130.000	0	0,0	130.000	
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		814.200	-2.300	-0,3	816.500	1.521.185,15
451	CANTONS		814.200	-2.300	-0,3	816.500	1.521.185,15
46	SUBVENTIONS ACQUISES		4.115.500	-1.418.320	-25,6	5.533.820	1.685.508,55
460	CONFÉDÉRATION		3.488.900	-1.422.100	-29,0	4.911.000	457.993,80
469	AUTRES SUBVENTIONS		626.600	3.780	0,6	622.820	1.227.514,75
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		1.925.000	-700.000	-26,7	2.625.000	548.652,00
470	CONFÉDÉRATION		1.925.000	-700.000	-26,7	2.625.000	548.652,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		215.600	162.700	307,6	52.900	29.476,32

Récapitulation du département INSTITUTIONS

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.00.00.00	INSTITUTIONS						
3	CHARGES	507.624.344		-6.489.333	-1,3	514.113.677	514.621.958,26
4	REVENUS		231.284.320	-20.999.399	-8,3	252.283.719	240.510.406,82
	COUVERTURE en F	-276.340.024		-14.510.066		-261.829.958	-274.111.551,44
	COUVERTURE en %	45,56%			-3,5	49,07%	46,74%
30	CHARGES DE PERSONNEL	363.813.432		12.345.832	3,5	351.467.600	349.552.064,83
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	50.248.558		2.398.786	5,0	47.849.772	47.173.020,46
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	4.462.140		-17.589.131	-79,8	22.051.271	27.741.524,93
34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	6.576.000		-4.239.000	-39,2	10.815.000	6.536.380,94
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	13.234.200		1.080	0,0	13.233.120	10.472.441,61
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	17.563.964		288.385	1,7	17.275.579	18.690.121,80
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX			-212.335	-100,0	212.335	
39	IMPUTATIONS INTERNES	51.726.050		517.050	1,0	51.209.000	54.456.403,69
42	REVENUS DES BIENS		46.100	-129.000	-73,7	175.100	46.363,39
43	RECETTES DIVERSES		150.530.979	-25.608.681	-14,5	176.139.660	157.227.846,07
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		24.528.870	-771.030	-3,0	25.299.900	30.005.707,75
46	SUBVENTIONS ACQUISES		6.274.000	4.786	0,1	6.269.214	5.991.517,50
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		250.000	0	0,0	250.000	500.890,74
49	IMPUTATIONS INTERNES		49.654.371	5.504.526	12,5	44.149.845	46.738.081,37

4. INSTITUTIONS

4.1. CONSIDERATIONS GENERALES

4.1.1. Charges de fonctionnement

Les charges totales du DI au projet de budget 2007 s'élèvent à F 507.6 millions, soit une diminution de F 6.5 millions par rapport au budget 2006. Hors imputations internes, la diminution est de F 7.0 millions (soit un budget de charges du DI de F 455.9 millions pour 2007 hors imputations internes).

La principale diminution est due aux amortissements, provisions et irrécouvrables (rubrique 33). En effet, le budget 2006 enregistrait une provision extraordinaire de F 5 millions sur les débiteurs, suite à l'enregistrement dans la comptabilité des débiteurs du service des contraventions, rendue possible dès la mise en service de la nouvelle application MICADO. En outre, le projet de budget 2007 ne prévoit pas de dotation à la provision pour heures supplémentaires de la police (ce qui génère une diminution de charges de F 9.7 millions par rapport au budget 2006).

La diminution sur les autres charges (rubriques 34+35+39) est également due à la mise en service de l'application MICADO prévue en 2006. En effet, du fait de la comptabilisation d'un grand nombre d'affaires jusque là non enregistrées en comptabilité pour des raisons techniques, un montant extraordinaire de F 4.5 millions a été prévu au budget 2006 pour la rétrocession aux communes de ces affaires.

4.1.2. Charges de personnel

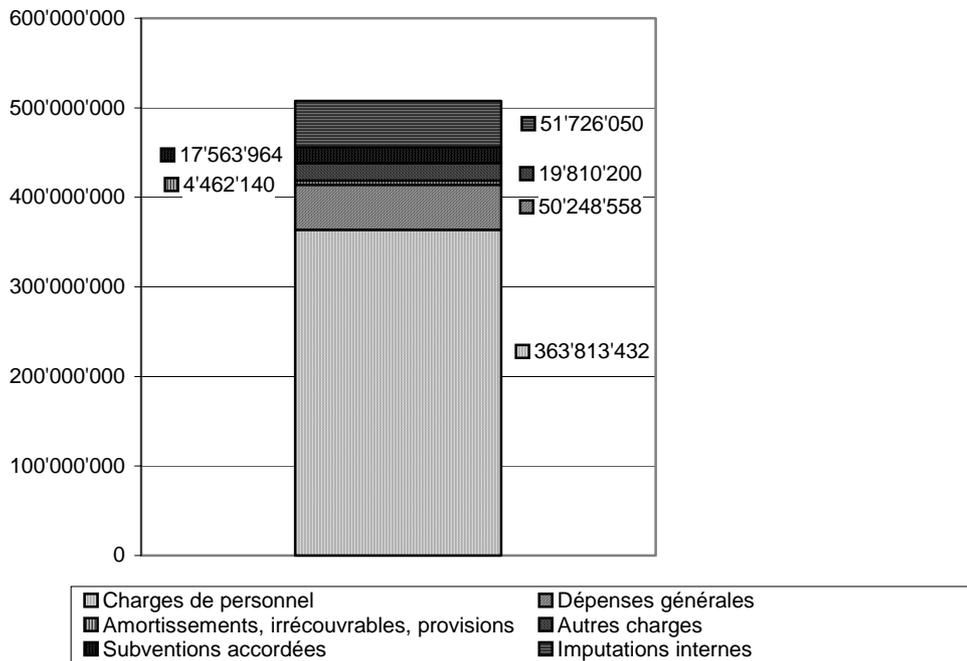
Les charges de personnel augmentent de F 12.3 millions entre 2006 et 2007.

Cette augmentation est due, à hauteur de F 5.5 millions, à de nouveaux besoins au personnel (fixe ou auxiliaire) suite à des surcharges de travail ou à des tâches nouvelles auxquelles sont confrontés les services. Les principaux services bénéficiaires de ces forces de travail supplémentaires sont les offices des poursuites et des faillites, les services de l'office pénitentiaire et la police judiciaire.

Pour le surplus, l'augmentation est due aux mécanismes salariaux et à différents ajustements sur les charges de personnel des services (à effectifs constants) pour adapter les montants inscrits au projet de budget 2007 aux prévisions de dépenses réelles.

4.1.3. Répartition par nature des charges de fonctionnement

	Personnel 30	Dépenses générales 31	Amort., provisions, irréc. 33	Subvent. accordées 36	Autres charges 34 + 35 + 38	Total hors imput. internes.	Imput. internes 39	Total avec imput. internes
2007	363'813'432	50'248'558	4'462'140	17'563'964	19'810'200	455'898'294	51'726'050	507'624'344
2006	351'467'600	47'849'772	22'051'271	17'275'579	24'260'455	462'904'677	51'209'000	514'113'677
Variation	12'345'832	2'398'786	- 17'589'131	288'385	- 4'450'255	- 7'006'383	517'050	- 6'489'333
En % des charges totales	71.67 %	9.90 %	0.88 %	3.46 %	3.90 %		10.19 %	100 %

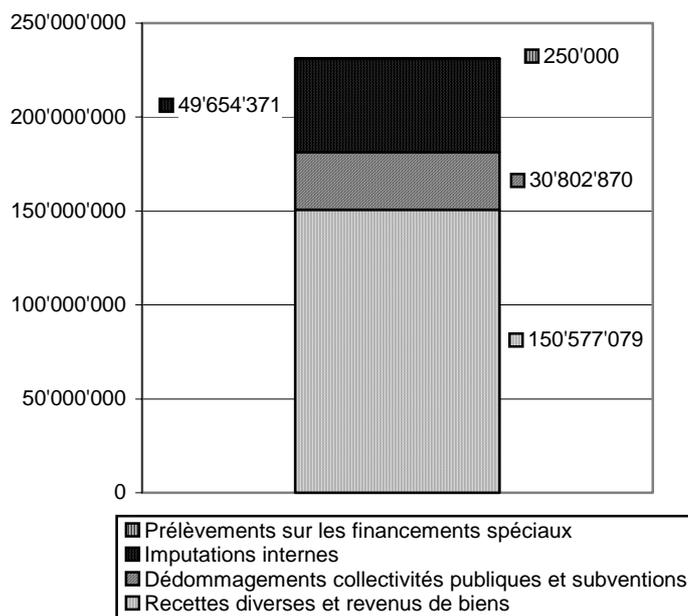


4.1.4. Revenus de fonctionnement

Au projet de budget 2007, les revenus globaux du DI sont de F 231.3 millions, en diminution de F 21.0 millions par rapport à 2006. Hors imputations internes, la diminution est de F 26.5 millions (soit un budget des revenus du DI de F 181.6 millions pour 2007 hors imputations internes). Cette diminution est due en totalité aux recettes diverses et revenus des biens (rubriques 43+42) et en particulier aux montants des amendes comptabilisées au niveau du service des contraventions. En effet, comme déjà mentionné dans le commentaire sur l'évolution des charges, le budget 2006 a enregistré les impacts du changement de mode de comptabilisation des amendes d'ordre et contraventions suite à la mise en service de la nouvelle application du service des contraventions (MICADO). Ainsi, le budget 2006 enregistrerait des revenus extraordinaires de F 28.6 millions correspondant à l'enregistrement en comptabilité des amendes et contraventions qui n'y figuraient pas auparavant, car l'ancien système informatique ne le permettait techniquement pas.

4.1.5. Répartition par nature des revenus de fonctionnement

	Recettes diverses et revenus de biens 43 + 42	Dédomm. coll. publiques et subventions 45 + 46	Prélèvements sur les financements spéciaux 48	Total hors imput. internes	Imputations internes 49	Total avec imput. Internes
2007	150'577'079	30'802'870	250'000	181'629'949	49'654'371	231'284'320
2006	176'314'760	31'569'114	250'000	208'133'874	44'149'845	252'283'719
Variation	- 25'737'681	- 766'244	0	- 26'503'925	5'504'526	- 20'999'399
En % des revenus totaux	65.10 %	13.32 %	0.11 %		21.47 %	100 %



4.2. COMMENTAIRES PAR SERVICE

04.01.01.00 CONSEIL D'ETAT ET SECRETARIAT GENERAL

Prestations publiques

- Délivrance d'autorisations d'exercer des professions conférant des attributions de police
- Délivrance d'autorisations d'exercer des professions juridiques ou réglementées et surveillance de ces professions
- Délivrance des autorisations de manifester sur la voie publique
- Etablissement et mise à disposition d'un catalogue recensant des fichiers contenant des données personnelles
- Poursuites et sanctions aux interdictions d'exploiter des jeux d'argent ou des maisons de jeux
- Surveillance des procédés de réclame

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	- 1'836'056	- 5'016'776	3'180'720	3'204'922
Effectifs	24.50	- 0.45	24.95	

La diminution de 0.45 poste constatée entre 2006 et 2007 est une conséquence de la mesure 8 du premier plan de mesures du Conseil d'Etat, qui oblige à accepter les demandes

de travail à temps partiel, sauf dérogation du Conseil d'Etat.

De plus, en application de la loi sur les violences domestiques du 16 septembre 2005, le secrétariat général doit mettre au concours les postes liés à la structure du Délégué aux violences domestiques. Toutefois, afin de prendre la mesure de ce qu'il est nécessaire d'accomplir dans ce domaine, le département souhaite, dans un premier temps, engager deux personnes à 50 % sous contrat d'auxiliaire. Un bilan pourra ainsi être établi au bout de 3 ans et conduire soit à une stabilisation de ces postes, soit à la fin de cette mission.

Par ailleurs, le budget des charges de personnel du secrétariat général enregistre une réduction technique linéaire de 6'345'921 F (charges comprises) qui concerne l'ensemble du département, ce qui explique le montant global négatif au projet de budget 2007.

43 Recettes diverses

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
436 Dédommagements de tiers				
Total	3'676'000	+ 426'000	3'250'000	3'364'166

Chaque année, différents services du département enregistrent, dans leurs comptes, des remboursements liés à l'assurance-maternité. Toutefois, ces montants ne sont pas prévisibles et, de ce fait, ne sont pas inscrits au budget.

Afin de remédier à cette situation, il a été décidé d'inscrire, au niveau du secrétariat général, un montant global de 400'000 F correspondant aux prévisions d'encaissement de remboursements de l'assurance-maternité pour l'ensemble du département. Ce montant correspond à une moyenne calculée sur les encaissements de ces dernières années.

04.01.03.00 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	663'581	+ 129'801	533'780	667'491
Effectifs	6.00	+ 0.50	5.50	

Suite à l'engagement d'un contrôleur de gestion, la direction départementale des finances s'est trouvée en sureffectif de 0.8 poste. Jusqu'à maintenant, cette situation était compensée par la gestion départementale des effectifs, mais il a été décidé de la régulariser dans le cadre du projet de budget 2007. Toutefois, l'augmentation nécessaire n'est que de 0.5 poste suite à des diminutions de taux d'activité dans le service qui ont été acceptées conformément à la mesure 8 du premier plan de mesures du Conseil d'Etat, qui oblige à accepter les demandes de travail à temps partiel, sauf dérogation du Conseil d'Etat.

04.01.04.00 ORGANISATION, PLANIFICATION ET SYSTEMES D'INFORMATION**Budget du service****30 Charges de personnel**

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	1'653'118	+ 91'028	1'562'090	1'995'715
Effectifs	10.98	- 0.82	11.80	

L'organisation de ce service doit être revue, notamment en séparant les activités d'organisation et de planification de celles liées aux systèmes d'information. D'autre part, la clarification des rôles entre les systèmes d'information départementaux et le CTI, voulue par le Conseil d'Etat dans le cadre de son plan de mesures, devrait également avoir une incidence sur l'organisation et l'activité du service. En raison de cela, il a été décidé de réduire l'effectif du service en profitant de départs naturels.

04.03.01.00 SERVICE DES VOTATIONS ET ELECTIONS**Prestations publiques**

- Exercice et promotion des droits civiques et politiques

Budget du service**30 Charges de personnel**

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	1'452'190	+ 299'620	1'152'570	1'371'129
Effectifs	6.00	0.00	6.00	

2007 est une année électorale pour les communes et la Confédération. Ces opérations entraînent une surcharge de travail pour le service, qui doit être couverte par le recours à des auxiliaires. Un montant de 560'000 F est ainsi prévu pour financer ces auxiliaires payés à l'heure.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	2'162'976	+ 245'802	1'917'174	2'653'686

36 Subventions accordées

365 Institutions privées

Total	320'000	+ 300'000	20'000	170'000
-------	---------	-----------	--------	---------

Outre les dépenses de personnel, l'organisation d'élections engendre des charges supplémentaires dans les dépenses générales (impression et envoi des bulletins de vote) et pour la participation de l'Etat aux frais électoraux des partis politiques.

43 Recettes diverses

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
436 Dédommagements de tiers				
Total	220'000	+ 119'000	1'000	900

Comme tous les quatre ans, cette rubrique enregistre la refacturation du matériel électoral aux communes pour les élections municipales et administratives.

04.03.02.00 SERVICE DES PASSEPORTS ET DE LA NATIONALITE

Prestations publiques

- Délivrance de certificats de vie et nationalité
- Délivrance de documents d'identité provisoires et définitifs
- Légalisation de documents officiels

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	701'996	+ 97'046	604'950	831'079
Effectifs	8.20	- 0.80	9.00	

Ce service va déménager à Onex, dans le cadre du regroupement de divers services du DI. Des gains en personnel peuvent être escomptés grâce à ce déménagement, ce qui explique la diminution prévue des effectifs (non-renouvellement de postes libérés suite à des départs naturels).

04.03.03.00 DIRECTION CANTONALE DE L'ETAT CIVIL

Prestations publiques

- Délivrance d'autorisations de mariage d'un étranger
- Fourniture d'informations aux tiers concernant les registres de l'état civil
- Surveillance des offices d'état civil
- Tenue à jour des registres d'état civil
- Traitement des requêtes en changement de nom

Budget du service**30 Charges de personnel**

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	1'514'465	+ 402'305	1'112'160	638'039
Effectifs	9.00	0.00	9.00	

Ce service est actuellement en cours de réorganisation. En effet, il s'est trouvé sous doté en effectif lorsque ses tâches se sont fortement accrues avec les nouvelles dispositions fédérales.

Afin de résorber les retards, il a été décidé de mettre sur pied une task force ad hoc, pour laquelle l'engagement de 5 auxiliaires est nécessaire.

Par ailleurs, le déménagement de ce service à Onex pourrait amener des gains d'efficience, mais ils sont difficilement chiffrables pour l'instant.

35 Dédommagements à des collectivités publiques

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
351 Cantons				
Total	401'700	+ 137'200	264'500	130'981
45 Dédommagements de collectivités publiques				
452 Communes				
Total	400'000	+ 135'000	265'000	144'804

En vertu de l'ordonnance fédérale sur l'état civil, l'exploitation d'Infostar (base de données centrale pour l'état civil) est gérée par la Confédération, mais financée par les cantons. A cet égard, une convention existe entre l'Office fédéral de la justice et la Conférence des autorités cantonales de surveillance de l'état civil (CAC).

Ainsi, la Confédération adresse à la CAC une facture pour l'exploitation d'Infostar. La CAC refacture ensuite aux cantons leur part au prorata de leur population. La part genevoise est payée par la direction cantonale de l'état civil sur le compte 351.

Toutefois, au plan genevois, le coût final est supporté par les communes. En effet, la direction cantonale de l'état civil répercute intégralement sur les arrondissements d'état civil, proportionnellement à leur population, la facture reçue de la CAC et enregistre ces montants sur le compte 452.

Ainsi, les comptes 351 et 452 s'annulent par cette opération et sont sans effet sur le résultat de l'Etat.

L'augmentation de ces comptes au projet de budget 2007 s'explique par le remboursement à la Confédération de la part d'investissement d'Infostar, prévu en 2007.

04.03.04.00 OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION**Prestations publiques**

- Délivrance d'attestations et fournitures de renseignements figurant dans le registre des habitants
- Délivrance d'autorisations de séjour
- Délivrance d'autorisations de travail
- Délivrance ou prolongation de visas
- Enregistrement, audition et instruction de la procédure d'asile

Budget du service**30 Charges de personnel**

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	15'763'602	+ 689'112	15'074'490	14'910'939
Effectifs	168.76	- 3.00	171.76	

Le déménagement de l'office cantonal de la population à Onex, avec des services présentant des activités complémentaires, devrait permettre des gains d'efficacité, ce qui explique les prévisions de diminution d'effectifs (non-renouvellement de postes libérés suite à des départs naturels).

Cette mesure s'inscrit par ailleurs dans le cadre de la décision du Conseil d'Etat de diminuer de 5 % les effectifs jusqu'en 2009.

04.03.05.00 SERVICE DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION**Prestations publiques**

- Contrôle technique des véhicules à moteur
- Délivrance des permis bateaux et contrôle technique des bateaux
- Délivrance des permis de conduire pour les véhicules à moteur
- Immatriculation de véhicules
- Mise en fourrière et gestion des véhicules
- Prise de mesures administratives concernant les conducteurs de véhicules à moteur et de bateaux

Budget du service**30 Charges de personnel**

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	11'290'697	+ 580'857	10'709'840	10'699'008
Effectifs	125.92	0.00	125.92	

Malgré l'accroissement durable de ses activités depuis plusieurs années, ce service a réussi à faire face avec un effectif constant, grâce à des réorganisations internes. C'est encore le cas en 2007.

04.03.06.00 SERVICE CANTONAL DES NATURALISATIONS

Prestations publiques

- Acquisition et perte de la nationalité suisse et genevoise

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	2'097'760	- 138'260	2'236'020	2'045'799
Effectifs	19.00	0.00	19.00	

Le déménagement de ce service à Onex pourrait amener des gains d'efficience, mais ils sont difficilement chiffrables pour l'instant.

04.03.07.00 SERVICE CANTONAL DES OBJETS TROUVES

Prestations publiques

- Réception, gestion et restitution des objets trouvés

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	503'128	- 55'322	558'450	606'895
Effectifs	6.00	- 1.00	7.00	

Dans le cadre de réaffectations internes, un poste de ce service a été attribué au service de l'application des peines et mesures.

04.03.09.00 ARCHIVES D'ETAT

Prestations publiques

- Acquisition et conservation de longue durée des archives et imprimés
- Diffusion et valorisation des fonds d'archives et des imprimés
- Inspection des archives communales

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	1'754'586	- 7'764	1'762'350	1'733'366
Effectifs	16.60	- 1.00	17.60	

Dans le cadre de la décision du Conseil d'Etat de diminuer de 5 % les effectifs jusqu'en 2009, il est prévu de ne pas renouveler un poste actuellement vacant dans ce service.

04.03.10.00 SERVICE DE LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE HOMMES ET FEMMES

Prestations publiques

- Prévention de la violence à l'égard des femmes
- Réalisation de l'égalité dans la formation, en politique, au travail et dans la famille
- Suppression de toute discrimination à l'égard des femmes dans la législation

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	712'970	- 11'010	723'980	852'235
Effectifs	6.70	0.00	6.70	

Ce service est en mesure d'assurer ses prestations en 2007 avec son effectif actuel.

04.03.11.00 BUREAU DE L'INTEGRATION

Prestations publiques

- Connaissance et mise en œuvre des dispositions pénales sur le racisme
- Intégration des étrangers et coordination des actions d'intégration des partenaires publics et privés

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	931'940	+ 75'970	855'970	842'478
Effectifs	5.00	0.00	5.00	

Le poste de "responsable des relations extérieures" de ce service a été supprimé dans le cadre du projet de budget 2006bis.

Pour le surplus, les activités du service, constantes, nécessitent de maintenir l'effectif.

04.03.12.00 DELEGUE A LA GENEVE INTERNATIONALE

Prestations publiques

- Promotion et développement de la Genève internationale

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	473'640	+ 18'410	455'230	---
Effectifs	3.50	0.00	3.50	

Ce service est en mesure d'assurer ses prestations en 2007 avec son effectif actuel.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	209'230	+ 145'006	64'224	---

L'augmentation des dépenses générales est due à la reconduction du contrat avec World Radio Geneva FM (achat de prestations) en vue d'améliorer l'accueil et l'intégration des expatriés anglophones vivant à Genève.

04.04.00.00 CORPS DE POLICE

Prestations publiques

- Sécurité et ordre publics
- Police judiciaire
- Sécurité du milieu international (y compris la protection de l'Etat)
- Police administrative
- Gestion des grands événements
- Gestion et contrôle automatique - amendes d'ordre et contraventions
- Gestion des catastrophes

Budget du service**30 Charges de personnel**

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	178'585'425	+ 7'026'555	171'558'870	168'275'824
Etat-major	20.00	+ 9.00	11.00	
Police judiciaire	293.00	+ 6.00	287.00	
Gendarmerie	783.00	- 4.00	787.00	
Police de sécurité internationale (DGA)	143.00	0.00	143.00	
Police de sécurité internationale (GSD)	55.00	0.00	55.00	
Service administratif police	366.86	- 1.00	367.86	
Effectif total	1'660.86	10.00	1'650.86	

La police genevoise connaît une augmentation d'activité dans pratiquement tous les domaines qui relèvent de sa compétence.

Toutefois, les réponses à ces besoins avérés doivent tenir compte des possibilités budgétaires, mais également des gains en efficience qui peuvent être obtenus, notamment par des réorganisations ou l'introduction de nouveaux outils informatiques. Par ailleurs, les discussions en cours avec la Confédération sur le financement de la sécurité de la Genève internationale auront certainement des incidences sur l'avenir de la PSI.

Ainsi, le département entend limiter ses demandes aux besoins qui ne peuvent pas être comblés par des mesures de réorganisation interne, des outils informatiques ou des sources de financement externes.

Dans l'immédiat, ces besoins concernent plus spécifiquement la police judiciaire. En effet, celle-ci ne connaît pas de problèmes de recrutement et, dans l'idéal, ses effectifs devraient être portés à 300 postes en 2009. Une première étape est franchie en 2007 par l'octroi de 10 postes supplémentaires.

En ce qui concerne la gendarmerie, les besoins sont connus : la gendarmerie devrait être dotée d'un effectif de 900 gendarmes. Toutefois, vu les difficultés de recrutement et les postes actuellement vacants, aucune demande de postes supplémentaires n'est faite dans le cadre du projet de budget 2007.

Enfin, l'augmentation de l'effectif de l'état-major n'est pas une augmentation réelle. Elle résulte du transfert de collaborateurs rattachés auparavant à la gendarmerie, à la police judiciaire ou aux services administratifs. Ces collaborateurs ont rejoint l'état-major en qualité d'officiers spécialisés sous la responsabilité de la cheffe de la police et du chef de la police adjoint. Ces nouvelles fonctions ont toutes été créées suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la police.

33 Amortissements, irrécouvrables, provisions

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
338 Provisions et réserves				
Total	0	- 14'700'000	14'700'000	18'700'000
43 Recettes diverses				
439 Dissolution de provisions				
Total	7'900'000	- 1'800'000	9'700'000	18'285'595

Le projet de budget 2007 prévoit une diminution nette de la provision pour heures supplémentaires de la police de 7.9 millions.

En effet, le département et la nouvelle direction de la police ont la volonté d'inverser la tendance constante à la hausse de ces heures supplémentaires et différentes mesures sont en œuvre ou à l'étude pour y parvenir.

04.05.01.00 DIRECTION DE L'OFFICE PENITENTIAIRE

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	563'540	+ 51'130	512'410	553'334
Effectifs	4.00	0.00	4.00	

Ce service est en mesure d'assurer ses prestations en 2007 avec son effectif actuel.

04.05.02.00 PRISON DE CHAMP-DOLLON

Prestations publiques

- Accueil et détention des prévenus et des condamnés

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	26'471'800	+ 1'004'930	25'466'870	26'063'559
Gardiens et surveillantes	220.30	0.00	220.30	
Personnel administratif	13.70	0.00	13.70	
Effectif total	234.00	0.00	234.00	

La prison de Champ-Dollon fait face à une augmentation constante de la population carcérale, qui a atteint le record historique de 494 détenus le 13 mars 2006, alors que la prison a été construite pour accueillir 270 détenus.

La construction d'une prison d'exécution des courtes peines (loi 9864 du 23 juin 2006) permettra de soulager Champ-Dollon des détenus condamnés, alors qu'elle a été conçue pour être une prison préventive. Toutefois, il est prudent de considérer, vu l'évolution de la délinquance, que Champ-Dollon reste en surpopulation. Ainsi, nous proposons de maintenir un effectif qui permette d'assurer l'encadrement de 450 détenus, tout en garantissant la sécurité et des conditions de travail correctes au personnel.

Néanmoins, pour 2007, aucun effectif supplémentaire n'est nécessaire. En effet, un grand nombre de départs à la retraite devraient intervenir cette année, puisque les gardiens entrés en fonctions lors de l'ouverture de Champ-Dollon en 1977 auront atteint 30 ans de service.

35 Dédommagements à des collectivités publiques

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
351 Cantons				
Total	230'000	+ 230'000	0	0

Afin d'atténuer les effets de la surpopulation carcérale, la prison de Champ-Dollon a décidé de réduire l'unité des femmes à 18 places en réaffectant un certain nombre de cellules aux détenus masculins, permettant ainsi la création de 36 places supplémentaires. Une partie des femmes ainsi déplacées ont été transférées à la prison de la Tuilière (VD).

L'établissement de la Tuilière facture les frais de séjour des détenues transférées selon le tarif concordataire, soit 95.10 F par jour.

04.05.03.00 SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET MESURES

Prestations publiques

- Exécution des mesures
- Exécution des courtes peines
- Exécution des longues peines
- Contrôle des conditions d'octroi du sursis

Budget du service**30 Charges de personnel**

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	971'418	+ 317'618	653'800	733'127
Effectifs	7.50	+ 1.00	6.50	

Dans le cadre de réaffectations internes, un poste du service cantonal des objets trouvés a été affecté au SAPEM.

Par ailleurs, les activités du service évoluent parallèlement à l'augmentation générale de la population carcérale et le service se prépare à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal le 1^{er} janvier 2007 et à la création du Tribunal d'application des peines et mesures (TAPEM).

Compte tenu de ces différents paramètres, il est difficile de prévoir quelle sera réellement l'évolution de la charge de travail du SAPEM, raison pour laquelle, afin de renforcer dans un premier temps l'effectif du service, il est proposé d'engager deux personnes sous contrat d'auxiliaire.

04.05.04.00 SERVICE DE PROBATION ET D'INSERTION**Prestations publiques**

- Prévention de la récidive par la réinsertion des détenus libérés astreints à une mesure de patronage (art. 47 CPS) ou des personnes volontaires
- Soutien psycho-social aux détenus incarcérés à Champ-Dollon et dans les pénitenciers du concordat romand
- Surveillance "discrète" des patronnés et dénonciation à l'autorité compétente

Budget du service**30 Charges de personnel**

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	3'693'472	+ 503'482	3'189'990	3'544'443
Effectifs	39.65	+ 2.00	37.65	

L'augmentation de la population carcérale a également des incidences directes sur le service de probation et d'insertion (SPI).

Pour faire face à l'accroissement des activités de ce service, le département lui avait attribué 4 postes supplémentaires dans le cadre de la gestion départementale des effectifs. Il convient maintenant de régulariser, par étapes, cette situation, raison pour laquelle 2 postes supplémentaires sont enregistrés dans l'effectif pour 2007.

04.05.05.00 SERVICE DES ETABLISSEMENTS DE DETENTION**Prestations publiques**

- Accueil et détention des adultes condamnés à des courtes peines, des fins de peines et en détention ordinaire
- Accueil et détention des mineur-e-s
- Exécution des prestations en travail pour mineur-e-s et surveillance

Budget du service**30 Charges de personnel**

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	10'134'415	+ 975'365	9'159'050	8'684'500
Effectifs	125.71	+ 29.85	95.86	

Comme les autres services rattachés à l'office pénitentiaire, le service des établissements de détention a vu son activité s'accroître proportionnellement à l'augmentation de la population carcérale. De plus, avec l'augmentation du travail d'intérêt général (TIG) et des arrêts domiciliaires, il est nécessaire de renforcer de deux unités son effectif.

Les 27.85 autres postes supplémentaires sont liés à la nouvelle structure de détention dont l'ouverture est prévue pour l'automne 2007. En termes monétaires, ces postes ont une incidence sur le projet de budget 2007 pour un mois seulement.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	2'147'822	+ 86'574	2'061'248	1'832'845

36 Subventions accordées**366 Personnes physiques**

Total	254'722	+ 28'160	226'562	241'274
-------	---------	----------	---------	---------

L'ouverture de la nouvelle structure de détention a également des incidences sur les dépenses générales (pour les frais de fonctionnement courants) et sur les pécules versés aux détenus.

Comme pour les salaires, ces charges ont été prévues pour un mois au projet de budget 2007.

04.07.01.00 DIRECTION GENERALE DES OFFICES DES POURSUITES ET DES FAILLITES**Budget du service****30 Charges de personnel**

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	0	- 2'789'640	2'789'640	2'449'593
Effectifs	0.00	- 17.40	17.40	
31 Dépenses générales				
Total	0	- 130'264	130'264	109'018

En juin 2006, le Grand Conseil a été saisi d'un projet de loi modifiant la loi d'application dans le canton de Genève de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (PL 9866). Ce projet de loi propose notamment la suppression de la direction générale des OPF.

Dans le cadre de cette réorganisation, les activités fonctionnelles assumées jusqu'ici par la direction générale seront reprises par les offices. Ainsi, les effectifs et budgets ont été ventilés entre l'office des poursuites et l'office des faillites dans le cadre du projet de budget 2007.

Par ailleurs, en termes d'effectifs, cette réorganisation permettra la suppression de deux postes.

04.07.02.00 OFFICE DES POURSUITES**Prestations publiques**

- Etablissement et notification des actes de poursuites (commandement de payer et commination de faillites)
- Exécution des saisies et des séquestres et établissement des inventaires de poursuites
- Tenue du registre des pactes de réserve de propriété et du registre sur l'engagement du bétail
- Réalisation des actifs et distribution des deniers dans le cadre des procédures de poursuites
- Délivrance d'attestations et d'extraits

Budget du service**30 Charges de personnel**

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	18'334'410	+ 4'639'030	13'695'380	14'170'462
Effectifs	189.15	+ 19.20	169.95	

Outre les postes en provenance de la direction générale, l'office des poursuites se voit doté de 8 postes fixes supplémentaires et de 18 auxiliaires pour faire face à la surcharge de travail. En effet, les réquisitions de poursuite ont augmenté de 28.5 % entre 2003 et 2005 et les réquisitions de continuer la poursuite de 20 % durant la même période.

Les postes ainsi attribués permettront notamment la création de deux cellules d'huissiers supplémentaires pour résorber les retards dans le traitement des dossiers.

04.07.03.00 OFFICE DES FAILLITES

Prestations publiques

- Détermination des actifs et passifs d'une faillite ou d'une succession répudiée
- Réalisation des actifs et distribution des deniers dans le cadre des procédures de faillites
- Délivrance d'attestations et d'extraits

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	6'578'490	+ 2'144'010	4'434'480	5'460'643
Effectifs	60.00	+ 5.00	55.00	

Outre les postes en provenance de la direction générale, l'office des faillites se voit doté de deux postes fixes supplémentaires et de 2.5 auxiliaires environ pour faire face à la surcharge de travail.

04.90.02.00 SOLIDARITE INTERNATIONALE

Prestations publiques

- Gestion de projets et d'actions de Solidarité internationale

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	376'650	+ 35'080	341'570	331'259
Effectifs	3.00	0.00	3.00	

Ce service est en mesure d'assurer ses prestations en 2007 avec son effectif actuel.

36 Subventions accordées

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	12'100'000	+ 385	12'099'615	13'470'450

En raison de la situation financière de l'Etat, il n'a pas été possible d'augmenter l'enveloppe des subventions accordées.

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.00.00.00	INSTITUTIONS						
3	CHARGES	507.624.344		-6.489.333	-1,3	514.113.677	514.621.958,26
4	REVENUS		231.284.320	-20.999.399	-8,3	252.283.719	240.510.406,82
	COUVERTURE en F	-276.340.024		-14.510.066		-261.829.958	-274.111.551,44
	COUVERTURE en %	45,56%			-3,5	49,07%	46,74%
04.01.01.00	CONSEIL D'ETAT ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - DI						
3	CHARGES	1.392.162		-5.624.474	-80,2	7.016.636	7.710.961,95
4	REVENUS		5.780.100	-2.213.700	-27,7	7.993.800	7.891.428,17
	COUVERTURE en F	4.387.938		3.410.774		977.164	180.466,22
	COUVERTURE en %	415,19%			301,3	113,93%	102,34%
30	CHARGES DE PERSONNEL	-1.865.576		-6.020.586	-144,9	4.155.010	4.093.299,25
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	85.000		0	0,0	85.000	5.179,00
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.419.442		546.427	62,6	873.015	1.778.241,20
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	92.389		-47.855	-34,1	140.244	146.119,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	92.389		-47.855	-34,1	140.244	146.119,00
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	380.000		0	0,0	380.000	289.898,40
351	CANTONS	380.000		0	0,0	380.000	289.898,40
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	655.607		1.190	0,2	654.417	570.068,85
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	300.000		0	0,0	300.000	225.561,85
0215	FONDATION ROMANDE DE DÉTENTION ADMINISTRATIVE	300.000		0	0,0	300.000	225.561,85
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	355.607		1.190	0,3	354.417	344.507,00
0319	SUBVENTIONS AUX SECTIONS GENEVOISES DE SAUVETAGE SUR LE LAC LÉMAN	32.338		0	0,0	32.338	32.338,00
0416	SUBVENTIONS À LA MUSIQUE DE LA POLICE	42.984		0	0,0	42.984	42.984,00
0711	COMMISSION INTERNATIONALE DES JURISTES	22.385		0	0,0	22.385	22.385,00
0915	SUBVENTIONS DIVERSES	19.900		0	0,0	19.900	10.000,00
1010	ASSOCIATION VIRES	230.000		1.150	0,5	228.850	228.850,00
1112	CLUB ALPIN SUISSE	8.000		40	0,5	7.960	7.950,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	710.300		-103.650	-12,7	813.950	833.335,25
43	RECETTES DIVERSES		3.900.500	550.500	16,4	3.350.000	3.460.015,80
46	SUBVENTIONS ACQUISES		200.000	-175.000	-46,7	375.000	185.962,50

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.01.01.00	CONSEIL D'ETAT ET SECRETARIAT GÉNÉRAL - DI (Suite)						
460	CONFÉDÉRATION		200.000	-175.000	-46,7	375.000	185.962,50
49	IMPUTATIONS INTERNES		1.679.600	-2.589.200	-60,7	4.268.800	4.245.449,87
04.01.02.00	SOMMET DU G8						
3	CHARGES	2.250		2.250	ND		21.735,20
4	REVENUS		600	600	ND		250.000,00
	COUVERTURE en F	-1.650		-1.650			228.264,80
	COUVERTURE en %	26,67%			26,7		1.150,21%
31	DÉPENSES GÉNÉRALES						21.735,20
39	IMPUTATIONS INTERNES	2.250		2.250	ND		
43	RECETTES DIVERSES						250.000,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		600	600	ND		
04.01.03.00	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES						
3	CHARGES	893.528		150.635	20,3	742.893	1.279.470,11
4	REVENUS		503.000	21.000	4,4	482.000	618.593,63
	COUVERTURE en F	-390.528		-129.635		-260.893	-660.876,48
	COUVERTURE en %	56,29%			-8,6	64,88%	48,35%
30	CHARGES DE PERSONNEL	777.191		141.481	22,3	635.710	800.488,65
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	8.687		-96	-1,1	8.783	5.428,59
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	50.000		0	0,0	50.000	421.182,93
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	50.000		0	0,0	50.000	421.182,93
39	IMPUTATIONS INTERNES	57.650		9.250	19,1	48.400	52.369,94
42	REVENUS DES BIENS		1.000	0	0,0	1.000	876,53
43	RECETTES DIVERSES		487.000	6.000	1,2	481.000	617.717,10
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						36.529,45
49	IMPUTATIONS INTERNES		15.000	15.000	ND		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.01.04.00	ORGANISATION, PLANIFICATION ET SYSTÈME D'INFORMATION						
3	CHARGES	2.142.524		125.860	6,2	2.016.664	2.642.261,73
4	REVENUS		7.200	7.200	ND		50.736,00
	COUVERTURE en F	-2.135.324		-118.660		-2.016.664	-2.591.525,73
	COUVERTURE en %	0,34%			0,3		1,92%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.982.268		116.678	6,3	1.865.590	2.395.262,05
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	132.506		4.032	3,1	128.474	226.673,98
39	IMPUTATIONS INTERNES	27.750		5.150	22,8	22.600	20.325,70
43	RECETTES DIVERSES						50.736,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		7.200	7.200	ND		
04.03.01.00	SERVICE DES VOTATIONS ET ÉLECTIONS						
3	CHARGES	4.265.238		824.223	24,0	3.441.015	4.577.361,51
4	REVENUS		250.700	249.000	NS	1.700	1.925,70
	COUVERTURE en F	-4.014.538		-575.223		-3.439.315	-4.575.435,81
	COUVERTURE en %	5,88%			5,8	0,05%	0,04%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.656.360		304.760	22,5	1.351.600	1.599.497,90
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	2.162.976		245.802	12,8	1.917.174	2.653.686,24
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	9.002		-37.889	-80,8	46.891	47.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	9.002		-37.889	-80,8	46.891	47.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	320.000		300.000	NS	20.000	170.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	320.000		300.000	NS	20.000	170.000,00
8013	PARTICIPATION DE L'ETAT AUX FRAIS ÉLECTORAUX	320.000		300.000	NS	20.000	170.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	116.900		11.550	11,0	105.350	107.177,37
43	RECETTES DIVERSES		220.000	219.000	NS	1.000	900,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		30.700	30.000	NS	700	1.025,70

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.03.02.00	SERVICE DES PASSEPORTS ET DE LA NATIONALITÉ						
3	CHARGES	1.124.848		134.298	13,6	990.550	1.210.656,53
4	REVENUS		2.718.700	-675.000	-19,9	3.393.700	2.296.039,30
	COUVERTURE en F	1.593.852		-809.298		2.403.150	1.085.382,77
	COUVERTURE en %	241,69%			-100,9	342,61%	189,65%
30	CHARGES DE PERSONNEL	855.526		136.726	19,0	718.800	989.984,30
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	178.322		17.422	10,8	160.900	140.570,35
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	20.000		-30.000	-60,0	50.000	13.368,70
350	CONFÉDÉRATION	20.000		-30.000	-60,0	50.000	13.368,70
39	IMPUTATIONS INTERNES	71.000		10.150	16,7	60.850	66.733,18
43	RECETTES DIVERSES		1.790.000	410.000	29,7	1.380.000	1.383.442,25
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		910.000	-1.100.000	-54,7	2.010.000	909.865,00
452	COMMUNES		910.000	-1.100.000	-54,7	2.010.000	909.865,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		18.700	15.000	405,4	3.700	2.732,05
04.03.03.00	DIRECTION CANTONALE DE L'ÉTAT CIVIL						
3	CHARGES	2.389.379		581.385	32,2	1.807.994	1.163.325,77
4	REVENUS		907.200	230.750	34,1	676.450	431.780,35
	COUVERTURE en F	-1.482.179		-350.635		-1.131.544	-731.545,42
	COUVERTURE en %	37,97%			0,6	37,41%	37,12%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.699.225		386.435	29,4	1.312.790	775.276,15
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	15.000		0	0,0	15.000	5.042,00
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	45.354		-850	-1,8	46.204	61.673,30
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	401.700		137.200	51,9	264.500	130.980,60
351	CANTONS	401.700		137.200	51,9	264.500	130.980,60
39	IMPUTATIONS INTERNES	243.100		58.600	31,8	184.500	195.395,72
43	RECETTES DIVERSES		300.000	-30.000	-9,1	330.000	249.793,35
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		403.400	135.000	50,3	268.400	147.848,00
450	CONFÉDÉRATION		3.400	0	0,0	3.400	3.044,00
452	COMMUNES		400.000	135.000	50,9	265.000	144.804,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.03.03.00	DIRECTION CANTONALE DE L'ÉTAT CIVIL (Suite)						
49	IMPUTATIONS INTERNES		203.800	125.750	161,1	78.050	34.139,00
04.03.04.00	OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION						
3	CHARGES	22.319.553		594.172	2,7	21.725.381	21.031.509,36
4	REVENUS		8.165.850	1.321.450	19,3	6.844.400	6.725.989,31
	COUVERTURE en F	-14.153.703		727.278		-14.880.981	-14.305.520,05
	COUVERTURE en %	36,59%			5,1	31,50%	31,98%
30	CHARGES DE PERSONNEL	18.805.682		882.532	4,9	17.923.150	17.791.578,77
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	885.121		-3.860	-0,4	888.981	729.054,43
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	1.000		-97.000	-99,0	98.000	98.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.000		-97.000	-99,0	98.000	98.000,00
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	1.605.000		0	0,0	1.605.000	1.362.621,35
350	CONFÉDÉRATION	1.050.000		0	0,0	1.050.000	965.969,00
351	CANTONS	555.000		0	0,0	555.000	396.652,35
39	IMPUTATIONS INTERNES	1.022.750		-187.500	-15,5	1.210.250	1.050.254,81
43	RECETTES DIVERSES		7.747.250	1.157.250	17,6	6.590.000	6.591.178,78
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		150.000	0	0,0	150.000	
450	CONFÉDÉRATION		150.000	0	0,0	150.000	
49	IMPUTATIONS INTERNES		268.600	164.200	157,3	104.400	134.810,53
04.03.05.00	SERVICE DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION						
3	CHARGES	16.739.593		-1.908.571	-10,2	18.648.164	18.380.102,39
4	REVENUS		28.626.400	171.250	0,6	28.455.150	28.838.831,01
	COUVERTURE en F	11.886.807		2.079.821		9.806.986	10.458.728,62
	COUVERTURE en %	171,01%			18,4	152,59%	156,90%
30	CHARGES DE PERSONNEL	13.453.687		687.517	5,4	12.766.170	12.709.429,40
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	2.000		0	0,0	2.000	
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	2.158.929		-99.087	-4,4	2.258.016	2.135.923,21
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	60.427		-12.551	-17,2	72.978	62.732,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.03.05.00	SERVICE DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION (Suite)						
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	60.427		-12.551	-17,2	72.978	62.732,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	1.066.550		-2.484.450	-70,0	3.551.000	3.472.017,78
43	RECETTES DIVERSES		27.307.500	-56.500	-0,2	27.364.000	27.716.262,71
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		598.000	8.000	1,4	590.000	598.757,30
450	CONFÉDÉRATION		598.000	8.000	1,4	590.000	598.757,30
49	IMPUTATIONS INTERNES		720.900	219.750	43,8	501.150	523.811,00
04.03.06.00	SERVICE CANTONAL DES NATURALISATIONS						
3	CHARGES	3.113.169		-44.785	-1,4	3.157.954	2.869.369,86
4	REVENUS		2.992.950	-198.750	-6,2	3.191.700	2.534.021,95
	COUVERTURE en F	-120.219		-153.965		33.746	-335.347,91
	COUVERTURE en %	96,14%			-4,9	101,07%	88,31%
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.553.750		-115.700	-4,3	2.669.450	2.458.714,15
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	297.669		-11.385	-3,7	309.054	276.890,56
39	IMPUTATIONS INTERNES	261.750		82.300	45,9	179.450	133.765,15
43	RECETTES DIVERSES		2.886.000	-220.000	-7,1	3.106.000	2.455.884,90
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		75.000	-5.000	-6,3	80.000	75.405,00
450	CONFÉDÉRATION		75.000	-5.000	-6,3	80.000	75.405,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		31.950	26.250	460,5	5.700	2.732,05
04.03.07.00	SERVICE CANTONAL DES OBJETS TROUVÉS						
3	CHARGES	710.486		-30.878	-4,2	741.364	795.469,46
4	REVENUS		195.050	32.050	19,7	163.000	221.071,95
	COUVERTURE en F	-515.436		62.928		-578.364	-574.397,51
	COUVERTURE en %	27,45%			5,5	21,99%	27,79%
30	CHARGES DE PERSONNEL	618.548		-48.282	-7,2	666.830	720.843,25
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	26.988		1.454	5,7	25.534	21.275,85
39	IMPUTATIONS INTERNES	64.950		15.950	32,6	49.000	53.350,36
43	RECETTES DIVERSES		178.000	15.000	9,2	163.000	221.071,95

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.03.07.00	SERVICE CANTONAL DES OBJETS TROUVÉS (Suite)						
49	IMPUTATIONS INTERNES		17.050	17.050	ND		
04.03.09.00	ARCHIVES D'ETAT						
3	CHARGES	3.519.935		161.369	4,8	3.358.566	3.282.789,40
4	REVENUS		201.600	172.250	586,9	29.350	24.989,67
	COUVERTURE en F	-3.318.335		10.881		-3.329.216	-3.257.799,73
	COUVERTURE en %	5,73%			4,9	0,87%	0,76%
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.113.696		10.576	0,5	2.103.120	2.053.679,20
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	494.239		31.493	6,8	462.746	443.541,94
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	23.000		10.000	76,9	13.000	13.019,22
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	23.000		10.000	76,9	13.000	13.000,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						19,22
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	210.000		0	0,0	210.000	210.000,00
352	COMMUNES	210.000		0	0,0	210.000	210.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	679.000		109.300	19,2	569.700	562.549,04
42	REVENUS DES BIENS						5,43
43	RECETTES DIVERSES		20.000	-4.700	-19,0	24.700	19.782,99
46	SUBVENTIONS ACQUISES		4.000	0	0,0	4.000	4.186,00
460	CONFÉDÉRATION		4.000	0	0,0	4.000	4.186,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		177.600	176.950	NS	650	1.015,25
04.03.10.00	SERVICE DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES						
3	CHARGES	1.595.057		-18.758	-1,2	1.613.815	2.045.559,76
4	REVENUS		3.750	-6.950	-65,0	10.700	5.693,80
	COUVERTURE en F	-1.591.307		11.808		-1.603.115	-2.039.865,96
	COUVERTURE en %	0,24%			-0,4	0,66%	0,28%
30	CHARGES DE PERSONNEL	870.980		-12.510	-1,4	883.490	1.036.429,80
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	127.577		-3.498	-2,7	131.075	85.202,35
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	585.000		0	0,0	585.000	905.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	585.000		0	0,0	585.000	905.000,00
0103	FONDS - INFORMATION - FILIGRANE	515.000		0	0,0	515.000	515.000,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.03.10.00	SERVICE DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES (Suite)						
0201	COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT POUR LA FORMATION ÉLÉMENTAIRE DES FEMMES						300.000,00
0300	DIVERSES ASSOCIATIONS FÉMININES	70.000		0	0,0	70.000	90.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	11.500		-2.750	-19,3	14.250	18.927,61
43	RECETTES DIVERSES		700	0	0,0	700	818,80
49	IMPUTATIONS INTERNES		3.050	-6.950	-69,5	10.000	4.875,00
04.03.11.00	BUREAU DE L'INTÉGRATION						
3	CHARGES	2.545.104		75.816	3,1	2.469.288	1.982.804,47
4	REVENUS		337.000	-2.200	-0,6	339.200	357.000,00
	COUVERTURE en F	-2.208.104		-78.016		-2.130.088	-1.625.804,47
	COUVERTURE en %	13,24%			-0,5	13,74%	18,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.123.100		91.000	8,8	1.032.100	1.023.001,05
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	246.004		-15.184	-5,8	261.188	100.579,05
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	1.110.000		0	0,0	1.110.000	787.867,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	1.110.000		0	0,0	1.110.000	787.867,00
0616	SUBVENTIONS AU CENTRE DE CONTACT SUISSE, IMMIGRÉS	300.000		0	0,0	300.000	300.000,00
0810	ASSOCIATION CONTRE LE RACISME ACOR	100.000		0	0,0	100.000	100.000,00
0916	SUBVENTIONS LIÉES À DES MANDATS DE PRESTATIONS	23.000		-30.000	-56,6	53.000	30.000,00
1016	UNIVERSITÉ POPULAIRE ALBANAISE	210.000		0	0,0	210.000	210.000,00
1115	UNIVERSITÉ POPULAIRE ALBANAISE (OCE : FORMATION CHÔMEURS)	87.000		0	0,0	87.000	87.000,00
1201	ASSOCIATION D'ENTRAIDE AUX RÉFUGIÉS CAMARADA	240.000		0	0,0	240.000	
1303	ASSOCIATION MAISON KULTURA	30.000		30.000	ND		
9813	SUBVENTIONS LIÉES AUX SUBVENTIONS COMMISSION FÉDÉRALE DES ÉTRANGERS	40.000		0	0,0	40.000	9.417,00
9912	AUTRES SUBVENTIONS	80.000		0	0,0	80.000	51.450,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	66.000		0	0,0	66.000	71.357,37
43	RECETTES DIVERSES			-2.200	-100,0	2.200	
46	SUBVENTIONS ACQUISES		250.000	0	0,0	250.000	270.000,00
460	CONFÉDÉRATION		250.000	0	0,0	250.000	270.000,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		87.000	0	0,0	87.000	87.000,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.03.12.00	DÉLÉGUÉ À LA GENÈVE INTERNATIONALE						
3	CHARGES	1.062.335		190.936	21,9	871.399	273.625,00
4	REVENUS		8.400	8.400	ND		
	COUVERTURE en F	-1.053.935		-182.536		-871.399	-273.625,00
	COUVERTURE en %	0,79%			0,8		
30	CHARGES DE PERSONNEL	566.180		13.830	2,5	552.350	
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	209.230		145.006	225,8	64.224	
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	254.825		0	0,0	254.825	273.625,00
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	254.825		0	0,0	254.825	273.625,00
0119	SUBVENTIONS AU CENTRE D'ACCUEIL POUR LA GENÈVE INTERNATIONALE	185.300		0	0,0	185.300	199.000,00
0212	SUBVENTIONS AU CLUB SUISSE DE LA PRESSE	69.525		0	0,0	69.525	74.625,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	32.100		32.100	ND		
49	IMPUTATIONS INTERNES		8.400	8.400	ND		
04.04.00.00	CORPS DE POLICE						
3	CHARGES	302.948.176		-12.861.711	-4,1	315.809.887	312.341.164,24
4	REVENUS		119.340.975	-24.590.325	-17,1	143.931.300	132.210.470,92
	COUVERTURE en F	-183.607.201		-11.728.614		-171.878.587	-180.130.693,32
	COUVERTURE en %	39,39%			-6,2	45,58%	42,33%
30	CHARGES DE PERSONNEL	235.470.655		8.862.180	3,9	226.608.475	222.816.301,34
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	1.041.000		-26.500	-2,5	1.067.500	655.848,17
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	18.448.756		770.231	4,4	17.678.525	18.131.802,14
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	3.073.365		-17.538.572	-85,1	20.611.937	24.299.831,93
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2.983.365		-2.813.572	-48,5	5.796.937	5.530.464,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES			-14.700.000	-100,0	14.700.000	18.700.000,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	90.000		-25.000	-21,7	115.000	69.367,93
34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	6.576.000		-4.239.000	-39,2	10.815.000	6.216.270,94
349	AUTRES PARTS	6.576.000		-4.239.000	-39,2	10.815.000	6.216.270,94
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	47.500		-75.000	-61,2	122.500	39.809,00
351	CANTONS	47.500		-75.000	-61,2	122.500	39.809,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	39.331.900		-641.550	-1,6	39.973.450	40.837.148,89

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.04.00.00	CORPS DE POLICE (Suite)						
42	REVENUS DES BIENS		17.100	-119.000	-87,4	136.100	15.843,32
43	RECETTES DIVERSES		66.792.205	-28.126.795	-29,6	94.919.000	75.265.662,99
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS		7.900.000	-1.800.000	-18,6	9.700.000	18.285.595,00
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		20.822.470	240.970	1,2	20.581.500	27.009.806,90
450	CONFÉDÉRATION		6.692.920	242.920	3,8	6.450.000	6.870.687,60
451	CANTONS		429.550	-1.950	-0,5	431.500	429.550,30
452	COMMUNES		13.700.000	0	0,0	13.700.000	19.709.569,00
46	SUBVENTIONS ACQUISES		5.000.000	0	0,0	5.000.000	5.049.644,00
460	CONFÉDÉRATION		5.000.000	0	0,0	5.000.000	5.049.644,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		26.709.200	3.414.500	14,7	23.294.700	24.869.513,71
04.05.01.00	DIRECTION DE L'OFFICE PÉNITENTIAIRE						
3	CHARGES	2.251.988		100.005	4,6	2.151.983	2.145.821,32
	COUVERTURE en F	-2.251.988		-100.005		-2.151.983	-2.145.821,32
	COUVERTURE en %						
30	CHARGES DE PERSONNEL	669.510		61.270	10,1	608.240	683.118,60
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	80.778		-145	-0,2	80.923	27.704,47
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	580.000		38.880	7,2	541.120	499.698,25
351	CANTONS	580.000		38.880	7,2	541.120	499.698,25
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	921.700		0	0,0	921.700	935.300,00
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	921.700		0	0,0	921.700	935.300,00
0412	FONDATION OFFICIELLE DE LA JEUNESSE, FOYER LE PERTUIS	921.700		0	0,0	921.700	935.300,00
04.05.02.00	PRISON DE CHAMP-DOLLON						
3	CHARGES	43.778.408		2.320.991	5,6	41.457.417	43.665.411,68
4	REVENUS		2.685.200	700.400	35,3	1.984.800	3.319.614,36
	COUVERTURE en F	-41.093.208		-1.620.591		-39.472.617	-40.345.797,32
	COUVERTURE en %	6,13%			1,3	4,79%	7,60%
30	CHARGES DE PERSONNEL	35.774.155		1.299.500	3,8	34.474.655	35.145.344,22
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	52.000		0	0,0	52.000	21.995,10
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	3.987.096		496.755	14,2	3.490.341	3.441.824,32

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.05.02.00	PRISON DE CHAMP-DOLLON (Suite)						
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	444.957		-72.264	-14,0	517.221	2.149.919,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	440.957		-72.264	-14,1	513.221	449.919,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						1.700.000,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	4.000		0	0,0	4.000	
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	380.000		230.000	153,3	150.000	148.500,00
351	CANTONS	230.000		230.000	ND		
352	COMMUNES	150.000		0	0,0	150.000	148.500,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	685.000		-41.350	-5,7	726.350	680.288,20
366	PERSONNES PHYSIQUES	685.000		-41.350	-5,7	726.350	680.288,20
0213	PÉCULE ET VÊTEMENTS	685.000		-41.350	-5,7	726.350	680.288,20
39	IMPUTATIONS INTERNES	2.507.200		408.350	19,5	2.098.850	2.099.535,94
43	RECETTES DIVERSES		1.787.800	103.000	6,1	1.684.800	3.086.978,61
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						1.400.000,00
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		250.000	-50.000	-16,7	300.000	232.635,75
451	CANTONS		250.000	-50.000	-16,7	300.000	232.635,75
49	IMPUTATIONS INTERNES		647.400	647.400	ND		
04.05.03.00	SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET MESURES						
3	CHARGES	11.134.725		-85.359	-0,8	11.220.084	9.076.303,15
4	REVENUS		9.300	7.450	402,7	1.850	52.500,25
	COUVERTURE en F	-11.125.425		92.809		-11.218.234	-9.023.802,90
	COUVERTURE en %	0,08%			0,1	0,02%	0,58%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.103.808		324.748	41,7	779.060	875.309,25
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	385.417		-207	-0,1	385.624	271.435,25
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES			-49.000	-100,0	49.000	49.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			-49.000	-100,0	49.000	49.000,00
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	9.610.000		-300.000	-3,0	9.910.000	7.777.565,31
351	CANTONS	9.610.000		-300.000	-3,0	9.910.000	7.777.565,31
39	IMPUTATIONS INTERNES	35.500		-60.900	-63,2	96.400	102.993,34

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.05.03.00	SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET MESURES (Suite)						
43	RECETTES DIVERSES						51.134,20
49	IMPUTATIONS INTERNES		9.300	7.450	402,7	1.850	1.366,05
04.05.04.00	SERVICE DE PROBATION ET D'INSERTION						
3	CHARGES	5.227.143		632.961	13,8	4.594.182	5.086.742,19
4	REVENUS		167.500	123.000	276,4	44.500	60.878,80
	COUVERTURE en F	-5.059.643		-509.961		-4.549.682	-5.025.863,39
	COUVERTURE en %	3,20%			2,2	0,97%	1,20%
30	CHARGES DE PERSONNEL	4.366.062		565.522	14,9	3.800.540	4.352.052,60
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	215.121		-361	-0,2	215.482	177.647,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	177.110		0	0,0	177.110	177.049,45
366	PERSONNES PHYSIQUES	177.110		0	0,0	177.110	177.049,45
0117	RECLASSEMENT DES DÉTENU LIBÉRÉS	177.110		0	0,0	177.110	177.049,45
39	IMPUTATIONS INTERNES	468.850		67.800	16,9	401.050	379.993,14
43	RECETTES DIVERSES		44.400	0	0,0	44.400	60.543,70
49	IMPUTATIONS INTERNES		123.100	123.000	NS	100	335,10
04.05.05.00	SERVICE DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION						
3	CHARGES	15.081.169		980.999	7,0	14.100.170	13.168.577,62
4	REVENUS		2.696.024	342.500	14,6	2.353.524	1.865.986,16
	COUVERTURE en F	-12.385.145		-638.499		-11.746.646	-11.302.591,46
	COUVERTURE en %	17,88%			1,2	16,69%	14,17%
30	CHARGES DE PERSONNEL	11.956.375		1.082.065	10,0	10.874.310	10.402.686,20
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	2.147.822		86.574	4,2	2.061.248	1.832.845,28
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	44.000		-58.000	-56,9	102.000	49.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	44.000		-58.000	-56,9	102.000	49.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	254.722		28.160	12,4	226.562	241.273,50
366	PERSONNES PHYSIQUES	254.722		28.160	12,4	226.562	241.273,50
0213	PÉCULE ET VÊTEMENTS	254.722		28.160	12,4	226.562	241.273,50
39	IMPUTATIONS INTERNES	678.250		-157.800	-18,9	836.050	642.772,64

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.05.05.00	SERVICE DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION (Suite)						
43	RECETTES DIVERSES		379.374	19.764	5,5	359.610	359.248,45
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		1.320.000	0	0,0	1.320.000	1.031.389,80
451	CANTONS		1.320.000	0	0,0	1.320.000	1.031.389,80
46	SUBVENTIONS ACQUISES		820.000	179.786	28,1	640.214	444.691,00
460	CONFÉDÉRATION		820.000	179.786	28,1	640.214	444.691,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		176.650	142.950	424,2	33.700	30.656,91
04.07.01.00	DIRECTION GÉNÉRALE DES OFFICES DES POURSUITES ET DES FAILLITES						
3	CHARGES	3.885.500		-407.634	-9,5	4.293.134	5.888.301,42
4	REVENUS		926.050	925.250	NS	800	4.300,00
	COUVERTURE en F	-2.959.450		1.332.884		-4.292.334	-5.884.001,42
	COUVERTURE en %	23,83%			23,8	0,02%	0,07%
30	CHARGES DE PERSONNEL			-3.622.420	-100,0	3.622.420	2.918.345,65
31	DÉPENSES GÉNÉRALES			-130.264	-100,0	130.264	109.018,32
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	314.000		314.000	ND		
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	314.000		314.000	ND		
39	IMPUTATIONS INTERNES	3.571.500		3.031.050	560,8	540.450	2.860.937,45
49	IMPUTATIONS INTERNES		926.050	925.250	NS	800	4.300,00
04.07.02.00	OFFICE DES POURSUITES						
3	CHARGES	30.482.711		5.005.712	19,6	25.476.999	23.021.731,88
4	REVENUS		31.961.600	489.000	1,6	31.472.600	28.092.068,49
	COUVERTURE en F	1.478.889		-4.516.712		5.995.601	5.070.336,61
	COUVERTURE en %	104,85%			-18,7	123,53%	122,02%
30	CHARGES DE PERSONNEL	21.197.430		4.846.450	29,6	16.350.980	16.917.000,05
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	9.159.481		83.462	0,9	9.076.019	5.493.460,33
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	50.000		0	0,0	50.000	
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	50.000		0	0,0	50.000	
34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION						320.110,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.07.02.00	OFFICE DES POURSUITES (Suite)						
340	PART DES COMMUNES AUX RECETTES						320.110,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	75.800		75.800	ND		291.161,50
42	REVENUS DES BIENS		12.000	-10.000	-45,5	22.000	12.064,67
43	RECETTES DIVERSES		27.237.000	-49.000	-0,2	27.286.000	22.748.451,86
49	IMPUTATIONS INTERNES		4.712.600	548.000	13,2	4.164.600	5.331.551,96
04.07.03.00	OFFICE DES FAILLITES						
3	CHARGES	15.669.092		2.731.863	21,1	12.937.229	16.435.534,87
4	REVENUS		9.514.600	540.350	6,0	8.974.250	12.131.063,61
	COUVERTURE en F	-6.154.492		-2.191.513		-3.962.979	-4.304.471,26
	COUVERTURE en %	60,72%			-8,6	69,37%	73,81%
30	CHARGES DE PERSONNEL	7.604.430		2.310.170	43,6	5.294.260	6.587.204,60
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	7.230.262		234.743	3,4	6.995.519	8.910.253,51
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	300.000		0	0,0	300.000	405.720,85
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	300.000		0	0,0	300.000	405.720,85
39	IMPUTATIONS INTERNES	534.400		186.950	53,8	347.450	532.355,91
42	REVENUS DES BIENS		16.000	0	0,0	16.000	17.573,44
43	RECETTES DIVERSES		9.203.250	400.000	4,5	8.803.250	12.029.237,98
49	IMPUTATIONS INTERNES		295.350	140.350	90,5	155.000	84.252,19
04.90.01.00	FONDS DE LUTTE CONTRE LA DROGUE						
3	CHARGES	500.000		0	0,0	500.000	479.200,00
4	REVENUS		500.000	0	0,0	500.000	479.200,00
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	500.000		0	0,0	500.000	479.200,00
367	ETRANGER	500.000		0	0,0	500.000	479.200,00
0113	COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DANS LE TIERS MONDE	500.000		0	0,0	500.000	479.200,00
43	RECETTES DIVERSES		250.000	0	0,0	250.000	382.031,65
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		250.000	0	0,0	250.000	97.168,35
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX		250.000	0	0,0	250.000	97.168,35

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
04.90.02.00	SOLIDARITÉ INTERNATIONALE						
3	CHARGES	12.850.271		-120.638	-0,9	12.970.909	14.046.167,39
4	REVENUS		12.784.571	1.345.626	11,8	11.438.945	12.046.223,39
	COUVERTURE en F	-65.700		1.466.264		-1.531.964	-1.999.944,00
	COUVERTURE en %	99,49%			11,3	88,19%	85,76%
30	CHARGES DE PERSONNEL	460.390		41.890	10,0	418.500	407.218,40
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	200.781		322	0,2	200.459	96.553,59
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	12.100.000		385	0,0	12.099.615	13.470.449,80
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	5.500.000		385	0,0	5.499.615	5.500.000,00
0229	FÉDÉRATION GENEVOISE DE COOPÉRATION	2.500.000		385	0,0	2.499.615	2.500.000,00
0303	INSTITUTIONS PRIVÉES CICR	3.000.000		0	0,0	3.000.000	3.000.000,00
367	ETRANGER	6.600.000		0	0,0	6.600.000	7.970.449,80
0112	AIDE AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	5.600.000		0	0,0	5.600.000	4.769.055,00
0310	AIDE AUX MISSIONS DES PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1.000.000		0	0,0	1.000.000	1.201.450,80
0501	AIDE HUMANITAIRE AUX VICTIMES DU TSUNAMI						1.999.944,00
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX			-212.335	-100,0	212.335	
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX			-212.335	-100,0	212.335	
39	IMPUTATIONS INTERNES	89.100		49.100	122,8	40.000	71.945,60
43	RECETTES DIVERSES						226.952,00
46	SUBVENTIONS ACQUISES						37.034,00
460	CONFÉDÉRATION						37.034,00
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX						403.722,39
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX						403.722,39
49	IMPUTATIONS INTERNES		12.784.571	1.345.626	11,8	11.438.945	11.378.515,00

Récapitulation du département

CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
05.00.00.00	CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION						
3	CHARGES	698.556.140		40.721.905	6,2	657.834.235	675.412.133,19
4	REVENUS		303.853.795	-7.641.956	-2,5	311.495.751	297.693.934,95
	COUVERTURE en F	-394.702.345		-48.363.861		-346.338.484	-377.718.198,24
	COUVERTURE en %	43,50%			-3,9	47,35%	44,08%
30	CHARGES DE PERSONNEL	133.127.721		-1.383.579	-1,0	134.511.300	135.215.083,35
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	212.247.786		11.845.455	5,9	200.402.331	213.533.161,35
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	135.007.271		27.450.010	25,5	107.557.261	118.574.384,67
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	15.172.000		500	0,0	15.171.500	21.162.117,35
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	78.320.362		-2.618.051	-3,2	80.938.413	76.938.261,10
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	233.000		0	0,0	233.000	226.900,00
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	2.592.000		-1.202.330	-31,7	3.794.330	3.694.261,12
39	IMPUTATIONS INTERNES	121.856.000		6.629.900	5,8	115.226.100	106.067.964,25
41	PATENTES ET CONCESSIONS		4.335.000	300.000	7,4	4.035.000	4.024.014,41
42	REVENUS DES BIENS		69.857.880	16.246.994	30,3	53.610.886	41.338.684,03
43	RECETTES DIVERSES		44.744.970	70.360	0,2	44.674.610	46.901.105,09
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		3.317.745	36.000	1,1	3.281.745	3.196.686,25
46	SUBVENTIONS ACQUISES		3.537.000	-1.110.000	-23,9	4.647.000	3.525.985,89
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		233.000	0	0,0	233.000	226.900,00
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		1.337.950	275.950	26,0	1.062.000	518.969,80
49	IMPUTATIONS INTERNES		176.490.250	-23.461.260	-11,7	199.951.510	197.961.589,48

5. DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le projet de budget 2007 comprend pour la première fois une indication sur les prestations publiques, les prestations de moyens, les prestations de support et les contributions offertes par les différentes directions du département, telles qu'elles ressortent du catalogue des prestations. C'est une étape du futur budget par prestation qui est prévu pour le budget 2009.

Un travail important de coordination a été nécessaire pour intégrer et mutualiser les budgets des 3 services qui ont rejoint le département, à savoir le CTI, la Sécurité civile et le Registre foncier.

Le département a fait un effort considérable pour maîtriser et réduire ses charges, toutes natures confondues.

On notera en particulier une diminution nette des postes de 35.85 unités (- 3.14%) par rapport au budget 2006 et de 47.22 postes (- 4.06%) par rapport au budget 2005, malgré une augmentation des effectifs liée à des prestations supplémentaires.

1.1. Charges

Les montants ci-après ne tiennent pas compte de la commission cantonale du sport-toto, autofinancée, qui fait l'objet d'un exposé des motifs séparé.

L'ensemble des charges du département (avant les ventilations des charges de bâtiments) s'élève à 636.3 mios contre 584,3 mios au budget 2006 (608.5 mios aux comptes 2005), soit une augmentation nette de 52.0 mios qui provient des modifications principales suivantes (les explications détaillées se trouvent dans les différents CR du département) :

Dépenses générales	+ 11.8 mios
Traitements	- 1.4 mios
Subventions "loyers"	- 0.3 mio
Subventions "logement"	- 2.8 mios
Subventions "Sécurité civile"	- 0.4 mio
Attributions aux fonds	- 1.0 mio
Intérêts dette d'investissement	+ 17.6 mios
Amortissements ordinaires	+ 27.5 mios
Imputations internes (charges)	+ 0.9 mio

Les dépenses générales (nature 31) se montent à 212.2 mios, soit une augmentation de 11.8 mios (+5.9%) par rapport au budget 2006 (-1.3 mios par rapport aux comptes 2005). L'augmentation se répartit comme suit :

Secrétariat général	- 0.0 mio
Direction de la police des constructions	- 0.0 mio
Direction des bâtiments	+ 9.5 mios
Direction du génie civil	- 0.0 mio
Direction du logement	- 0.0 mio
Direction du patrimoine et des sites	- 0.0 mio
Centre des technologies de l'information	+ 2.6 mios
Direction des ressources financières	- 0.0 mio
Sécurité civile	- 0.0 mio
Registre foncier	- 0.0 mio
Com. de sécurité des systèmes d'information	- 0.0 mio

Répartition des dépenses inscrites au projet de budget 2007, soit 636.3 mios:

	<u>2007</u>	%	<u>B 2006</u>
(en mios de fr.)			
Frais de personnel	133.0	20.9	134.4
Dépenses générales ¹	212.2	33.3	200.4
Part. entr. rtes Ville de Genève ²	14.5	2.3	14.5
Dédom. à des coll. publiques	0.7	0.1	0.7
Subv. (y.c. subv. tacites)	73.3	11.5	76.7
<i>Subventions tacites, pour info</i>	7.0	1.1	6.0
Subventions redistribuées	0.2	0.0	0.2
Attribution aux fonds	2.2	0.3	3.2
Intérêts dette sur investissements ³	60.0	9.4	42.3
Amort. ordinaires patrimoine adm. ³	134.3	21.1	106.8
Débiteurs irrécouvrables	0.7	0.1	0.7
Imputations internes	5.1	0.8	4.3
Total	636.3	100.0	584.3

¹⁾ Ces dépenses comprennent 139.3 mios pour les frais des bâtiments, 12.5 mios pour les frais des routes et 55.5 mios pour l'informatique. Ces trois postes représentent le 97,7% des dépenses générales du département, soit un pourcentage équivalent à celui des années précédentes.

²⁾ Cette charge est compensée par des revenus au DI (contribution aux frais de police).

³⁾ L'augmentation sensible du montant des amortissements et de l'intérêt de la dette sur investissement provient de la centralisation des investissements GT au DCTI. Les amortissements et l'intérêt de la dette sont calculés par le Département des Finances sur le montant des investissements du département. L'augmentation au DCTI est compensée par une diminution équivalente dans les autres départements.

1.2. Revenus

Globalement, sans tenir compte de la nature 47 "subventions redistribuées" qui a son pendant avec la nature 37, et avant la ventilation des produits des bâtiments, les revenus augmentent de 16.1 mios pour atteindre 128.6 mios. L'augmentation se répartit comme suit :

Secrétariat général	- 0.2 mio
Direction de la police des constructions	- 0.4 mio
Direction des bâtiments	- 2.2 mios
Direction du génie civil	+ 0.4 mio
Direction du logement	- 2.1 mios
Direction du patrimoine et des sites	+ 0.0 mio
Centre des technologies de l'information	+ 0.0 mio
Direction des ressources financières	+ 19.5 mios
Sécurité civile	+ 0.0 mio
Registre foncier	+ 1.0 mio
Com. de sécurité des systèmes d'information	+ 0.0 mio

1.3. Charges de personnel

Postes prévus au budget	2005	2006	2007
Nombre de postes	1'164.11	1'141.21	1'116.89

DEPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Les principales modifications entre 2006 et 2007 proviennent 1) de suppressions de postes liées à l'objectif du Conseil d'Etat de réduire de 5% leur nombre dans l'administration entre 2005 et 2009, 2) de transferts d'autres départements suite à la prise en charge de nouvelles activités par le DCTI (principalement au CTI), et 3) de transferts internes, suite à la réorganisation du département.

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<u>05.01.00.00 Secrétariat général</u>	48.46	50.46
Suppression de postes :	-2.00	
<u>05.02.00.00 Direction de la police des constructions</u>	54.79	71.64
Suppression de postes :	- 3.50	
Transfert du service sécurité salubrité à la sécurité civile :	- 13.35	
<u>05.04.00.00 Direction des bâtiments</u>	266.61	274.61
Suppression de postes :	- 8.00	
<u>05.05.00.00 Direction du génie civil</u>	154.09	154.09
<u>05.06.00.00 Direction du logement</u>	54.26	56.26
Suppression de postes :	- 3.00	
Transfert d'un poste de la dir. des ress. financières :	+ 1.00	
<u>05.07.00.00 Direction du patrimoine et des sites</u>	27.68	30.38
Suppression de postes :	- 2.70	
<u>05.08.00.00 Centre des technologies de l'information</u>	367.35	363.02
Suppression de postes :	- 6.20	
Création de poste	+ 0.93	
Transfert du DF	+ 6.60	
Transfert du DI	+ 1.00	
Transfert du DIP	+ 1.50	
Traitement remboursé du DIP	+ 0.50	
<u>05.09.00.00 Direction des ressources financières</u>	27.00	30.00
Suppression de postes :	- 3.00	
Transfert d'un poste à la dir. du logement :	- 1.00	
Transfert d'un poste du DSE :	+ 1.00	
<u>05.11.00.00 Sécurité civile</u>	77.10	69.25
Suppression de postes :	- 5.50	
Transfert du service sécurité salubrité de la dir. de la police des constructions :	+ 13.35	
<u>05.12.00.00 Registre foncier</u>	36.65	38.60
Suppression de postes :	- 1.95	

05.13.00.00 Comité de sécurité des sys. d'info.	2.50	2.50
05.90.00.00 Commission cantonale du sport-toto	0.40	0.40
Total du département	1'116.89	1'141.21

Suppression de postes :	- 35.85
Création de poste	+ 0.93
Transfert du DSE	+ 1.00
Transfert du DF	+ 6.60
Transfert du DI	+ 1.00
Transfert du DIP	+ 1.50
Traitement remboursé du DIP	+ 0.50

Au budget 2005, à composition départementale identique, le nombre de postes totalisait 1'164.21 unités.

Pour les chapitres suivants, seules les modifications importantes sont mentionnées. Aussi, il peut arriver que les totaux indiqués (montants exacts tenant compte des augmentations et des diminutions) ne correspondent pas à la somme du détail mentionné.

05.01.00.00 Secrétariat général

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- Prestations de moyens aux activités du département
- Politique cantonale du sport
- Soutien politique, administratif et financier au projet CEVA
- Acheminement des appels téléphoniques - central téléphonique de l'Etat
- Acheminement du courrier dans les services de l'Etat
- Atelier de reprographie et publication
- Formation, information et médiation en matière de marchés

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

- Comité de coordination DCTI CEVA

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Voir explications générales				
Effectifs	48.46	-2.00	50.46	

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	1'113'962	-33'728	1'147'690	855'253.22

318 Honoraires, prestations de services de tiers

- Honoraires liés au sport (+50'000)

- Communication liée au sport (+40'000) - Création d'un site web pour l'Euro 2008

42 Revenus des biens

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	300'000	-108'000	408'000	316'005.55

425 Prêts du patrimoine administratif

- Rbt Aéroport - intérêts sur avance pour les indemnités des zones NNI - selon plan de remboursement prévu (-108'000)

43 Recettes diverses

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	569'970	-115'890	685'860	1'436'209.19

436 Dédommagements de tiers

- Remboursement assurance maternité (-149'890) - lié au taux de cotisation. Ce dernier a baissé de 0.13% à 0.02% entre 2006 et 2007

05.02.00.00 Direction de la police des constructions

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- Conseil et information en matière de police des constructions
- Défense de l'intérêt général et maintien de l'ordre public en matière de construction
- Délivrance d'autorisations de construire en fonction de la LCI et LDTR
- Délivrance d'autorisations de mise en service
- Sécurité des chantiers
- Versement du bonus à la rénovation

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

- Préavis donnés pour les requêtes en autorisation de construire de divers services
- Expertises, contrôles et autorisations du Département du Territoire
-

Prestations publiques pouvant faire l'objet de la facturation d'un émolument conformément à l'art. 9 de la LGAF :

- Permis des machinistes et grutiers.

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Voir explications générales				
Effectifs	54.79	-16.85	71.64	

43 Recettes diverses

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	3'075'000	-375'000	3'450'000	3'241'563.50
431 Emoluments administratifs				
- Emoluments autorisation de construire (-300'000), émoluments permis d'habiter (-200'000), émoluments divers (-50'000). Diminution des rentrées perceptible depuis plusieurs années.				
-				
437 Amendes				
- Amendes (+200'000), le reflet d'une tendance depuis quelques années.				

05.04.00.00 Direction des bâtiments

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- Mise à disposition de locaux pour les services de l'Etat
- Etat constructeur- Études et constructions de bâtiments et équipements publics
- Activités de soutien aux organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales ou organismes à but sociaux
- Maintenance du parc immobilier de l'Etat (en propriété ou en location)
- Gestion immobilière du patrimoine privé de l'Etat
- Délivrance d'autorisation d'utiliser le domaine public terrestre
- Gestion des immobilisations
-

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

- Établissement des préavis pour autorisation de fouille de la Direction du Génie civil
- Élaboration de projets artistiques de la direction du patrimoine et des sites. Oeuvre d'art intégré lors de construction
- Expertises techniques et suivis de chantier pour les bâtiments de la direction du patrimoine et des sites
- Études, transactions foncières et négociations de la Direction financière
- Gestion comptable et budgétaire des immobilisations de la Direction financière

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Voir explications générales				
Effectifs	266.61	-8.00	274.61	

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	139'253'753	+10'196'141	129'757'612	143'214'292.73
312 Eau, énergie, combustibles				
<u>Immeubles publics</u>				
- Combustible - gaz de chauffage (+170'000) -				
- Combustible - mazout (+1'400'000)				
- Electricité (-1'545'300)				
<u>Immeubles locatifs</u>				
- Chauffage pour locaux loués (+439'700)				
- Combustible - gaz de chauffage (+150'000)				
- Combustible - mazout (+240'000)				
- Electricité (+420'000)				
-				
313 Marchandises				
- Achat matériel incendie et installations de sécurité (-100'000)				
314 Entretien des immeubles				
- Contrats d'entretien - jardiniers (-600'000) - diminution des contrats				
316 Loyers, fermages, redevances				
- Location auprès de tiers (+8'224'000) - L'augmentation est liée d'une part à l'ajustement aux dépenses effectives et d'autre part à l'intégration de nouvelles locations				
- Location auprès de tiers refactures utilisateurs (-565'000)				
318 Honoraires, prestations de services de tiers				
- Frais de nettoyage imm. publics par entreprises - divers (+130'000)				
- Frais de nettoyage immeubles publics par entreprises - entretien journalier (+1'021'200) - lié d'une part à l'augmentation des surfaces du parc et d'autre part au report de charge consécutif à la suppression de postes de nettoyeurs à la Direction des Bâtiments				
- Levée des déchets industriels - immeubles publics (+100'000)				
- Frais de gestion "Battelle" (-100'000)				
- Honoraires (+50'000) - Contrat destiné à optimiser la facturation de locations auprès de opérateurs de téléphonie.				
33 Amortissements, provisions, irrécouvrables				
	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	44'142'569	+25'063'274	19'079'295	18'708'299.45
331 Amortissements ordinaires du patrimoine administratif				
- Amortissement effacement des tags s/bâts de l'Etat loi no 5819 (-1'100'000) - Cet amortissement dans l'année est lié aux dépenses d'investissement prévues découlant de la loi 5819, rubrique 05.04.03.00 503.06450				

36 Subventions accordées

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	2'900'212	-278'100	3'178'312	2'332'883.25

- 365 Subventions aux institutions privées
- Location auprès de tiers pour PMA et OMC (+200'000)
 - Location pour Onusida (-460'000)

42 Revenus des biens

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	39'055'800	-3'228'080	42'283'880	35'264'962.76

- 423 Immeubles du patrimoine financier
- Loyers des immeubles locatifs (-2'500'000) - ajustement aux revenus effectifs
 - Produit des droits de superficie (-2'000'000) - ajustement aux revenus effectifs (-1'400'000) et réduction liée aux droits de superficie transférés à la FTI (-600'000)
 - Produit des parkings locatifs (-238'000)
- 427 Immeubles du patrimoine administratif
- Produit des locations immeubles administratifs divers (-160'000)
 - Produit des locations immeubles administratifs locations de salles (-50'000)
 - Rente droit superficie Cité U (+539'000) - Ce revenu tacite est lié à l'indemnité pour l'exploitation de la Cité Universitaire, indemnité faisant l'objet d'un PL soumis au Grand Conseil.
 - Rente droit superficie (revenu tacite) extension cité U (+274'000) - Ce revenu tacite est lié à l'indemnité pour l'exploitation de l'extension de la Cité Universitaire, indemnité faisant l'objet d'un PL soumis au Grand Conseil.
 - Produits droit superficie - TPG (+907'000) - ce nouveau revenu est lié au transfert d'actifs opéré en faveur des TPG

43 Recettes diverses

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	5'733'900	1'053'250	4'680'650	6'276'694.47

- 436 Dédommagement de tiers
- Remboursement Services Industriels (+1'600'000) - montant correspondant à un dédommagement unique.
 - Remboursement des frais d'exploitation - immeubles publics (-370'000)
 - Remboursement des frais d'assurances - immeubles locatifs (+395'000)
 - Remboursement locations auprès de tiers (-515'000)

05.05.00.00 Direction du génie civil

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- Assainissement du bruit routier des routes cantonales et nationales
- Construction des routes cantonales et nationales
- Entretien courant du réseau routier cantonal
- Entretien courant et exploitation des routes nationales
- Gros entretien des routes cantonales et nationales
- Réalisation d'infrastructures pour le réseau des transports publics
- Ateliers de mécaniques et garage

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

- Expertise techniques et suivis de chantier (Préavis) de la Direction du patrimoine et des sites
- Coordonner l'aménagement du territoire avec l'application de l'OPB (routes cantonales et nationales) de la Direction de l'aménagement du territoire
- Planifier les infrastructures de transport en phase opérationnelle de la Direction de l'aménagement du territoire
- Contribution à l'élaboration des plans d'assainissement du Bruit routier sur les routes cantonales de l'Office cantonal de la mobilité
- Rétablissement des boucles inductives suite à une réfection de chaussées de l'Office cantonal de la mobilité
- Préavis, contrôle & expertise et gestion des suivis d'assainissement pour le bruit des routes cantonales et nationales du Service cantonal de protection contre le bruit et les rayonnements non ionisants
- Délivrance de préavis (Étude d'Impact sur l'Environnement) d'autorisations d'infrastructures de transports publics (trams, trains) du Service cantonal d'étude de l'impact sur l'environnement
- Étude technique et construction des infrastructures environnementales en matière de transports publics du Service des constructions environnementales

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Voir explications générales				
Effectifs	154.09	0.00	154.09	

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	12'508'035	-23'362	12'531'397	14'062'675.87

313 Marchandises

- Carburants (+74'914) - Augmentation liée à la hausse du prix des carburants

314 Entretien courant du réseau routier cantonal

- Travaux courants (-100'000)

43 Recettes diverses

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	3'656'000	+90'000	3'566'000	3'698'238.62
438 Remboursement frais administratifs				
- Remboursement des frais administratifs gros entretien (+100'000)				

46 Subventions acquises

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	2'100'000	-500'000	2'600'000	1'925'953.60
460 Confédération				
- Autoroute - entretien courant - subventions de la Confédération (-500'000) - ajustement du montant budgété aux dépenses effectives.				

05.06.00.00 Direction du logement

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- Conseils en matière de logement
- Contrôle et surveillance en matière de logement
- Mesures d'aide à la personne
- Mesures incitatives à la construction et à l'exploitation d'immeubles subventionnés
- Traitement des réclamations

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

- Signalement des travaux réalisés en infraction de la Direction de la police des constructions
- Encaissement surtaxes et recouvrement trop perçu d'allocation de la Direction des ressources financières
- Versement allocations et subventions de la Direction des ressources financières
- Fournir les éléments territoriaux de référence pour les projets du logement de la Direction de l'aménagement du territoire
- Gérer le processus ACE au bénéfice de la norme de la ZD de la Direction de l'aménagement du territoire

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Voir explications générales				
Effectifs	54.26	-2.00	56.26	

36 Subventions accordées

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	68'909'000	-2'779'056	71'688'056	69'511'025.45

365 Institutions privées

- Indemnité liée à l'exploitation de la Cité Universitaire (+819'000). Ce montant fait l'objet d'un PL soumis au Grand Conseil. Compensé partiellement par des revenus tacites (rubrique 05.04.04.01 427.05252) pour un montant de 539'000.

- Indemnité liée à l'exploitation de l'extension de la Cité Universitaire (+700'000). Ce montant fait l'objet d'un PL soumis au Grand Conseil. Compensé partiellement par des revenus tacites (rubriques 05.06.01.00 426.00350 et 05.04.04.01 427.05253) pour un montant de 156'000 et 274'000.

366 Personnes physiques

- Subventions au logement social (-4'653'000) - basées sur les objets en exploitation actuelle ou future ainsi que sur les objets en construction.

- charges des prêts sans intérêt et à taux réduit (-150'000),

- allocations de logement du secteur subventionné (-1'500'000) - basées sur les dépenses 2006

- allocations de logement du secteur libre (+300'000) - basées sur les dépenses 2006. Le nombre d'allocataires est en augmentation sensible.

- subvention pour habitations mixtes (+1'700'000) - mise sur le marché de nombreuses nouvelles HM.

42 Revenus des biens

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	5'281'000	+44'944	5'236'056	5'006'330.40

426 Participations permanentes du patrimoine administratif

- Intérêt tacite lié à la participation permanente finançant l'extension de la Cité Universitaire (voir 05.06.00.00 365) (+156'000)

43 Recettes diverses

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	11'461'000	-1'550'000	13'011'000	13'007'124.37

431 Emoluments administratifs

- Surtaxe HLM (-1'500'000) - réduction de la facturation rétroactive liée principalement à la mise à jour de la situation et partiellement à la diminution des ressources disponibles.

46 Subventions acquises

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	1'390'000	-610'000	2'000'000	1'558'212.29

466 Personnes physiques

- Rbt allocation logement - secteur subventionné (-250'000)

- Rbt allocation logement - secteur subventionné (-350'000)

05.07.00.00 Direction du patrimoine et des sites

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- Application des mesures légales, incitation et encouragement à la protection du patrimoine et des sites
- Connaissance du patrimoine : acquisition et développement des outils du savoir et de l'action
- Connaissance du patrimoine : sensibilisation et information du public, milieux professionnels et spécialisés
- Protection du patrimoine et des sites

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

- Expertise des Immeubles (financière et technique) de la Direction des bâtiments
- Mise à disposition de renseignement sur les immeubles cantonaux (Historique des interventions architecturales) de la Direction des bâtiments
- Exploitation et archives (Conservation de l'information) du Secrétariat général (RH)
- Collaboration à l'élaboration des plans de protection territoriale de la Direction de l'aménagement du territoire
- Exploitation de la Neptune du Domaine nature et paysage

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Voir explications générales				
Effectifs	27.68	-2.70	30.38	

38 Attributions aux financements spéciaux

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	2'000'000	-1'000'000	3'000'000	2'800'000

381 Dotations aux fonds spéciaux

- Contribution au fonds monuments, nature et sites (-1'000'000)

05.08.00.00 Centre des technologies de l'information (CTI)

Mission

Le centre des technologies de l'information (CTI) est l'office cantonal responsable de l'informatique et des télécommunications. En collaboration avec les départements, il est chargé de concevoir, choisir, développer, mettre en œuvre, exploiter, maintenir, renouveler de manière centralisée et gérer l'ensemble des moyens informatiques et de télécommunications dont il assure la pérennité et la sécurité.

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

Le CTI fournit les prestations de moyens suivantes :

- Environnement informatique utilisateur : mise à disposition, gestion et renouvellement des matériels et logiciels bureautiques équipant une place de travail (pc, imprimantes, périphériques) et des serveurs bureautiques ;
- Assistance et support aux utilisateurs : assistance et support aux utilisateurs via le help-desk CTI ou la prise en charge des demandes de support via BPM ;
- Nouvelles solutions et évolutions informatiques : fourniture de nouvelles capacités ou fonctionnalités, soit tous les projets de développement (y compris les maintenances évolutives), les projets techniques de la production et les projets d'infrastructure (déménagements, NPA, etc) ;
- Hébergement et exploitation métier : fonctionnement courant des applications en production et mise à disposition des données ;
- Télécommunication : étude, réalisation, gestion et entretien de tous les réseaux informatiques et toutes les installations téléphoniques de l'administration cantonale permettant l'accès et le transport de données (données, voix, images), constitués de tous les équipements permettant d'interconnecter de manière sécurisée les postes et serveurs informatiques et de donner l'accès à des réseaux externes ;
- Editique : impression de masse et post-traitement. Prestation en cours de mise en place qui correspond à tout ce qui a trait à la gestion de l'édition et de la mise sous pli des output informatiques de masse.

Prestations publiques pouvant faire l'objet de la facturation d'un émolument conformément à l'art. 9 de la LGAF :

- Mise à disposition d'infrastructures ou de prestations dans le domaine des télécommunications

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	43'776'844	1'977'054	41'799'790	41'409'554
Effectifs	367.35	4.33	363.02	370.12

Le centre des technologies de l'information (CTI) diminuera, à périmètre d'activité constant, le nombre de ses postes de 6.2 postes en 2007, malgré une hausse apparente de 4.33 postes.

Cette réduction de postes répond directement au premier plan de mesures d'économies qui prévoit une diminution de 5% des effectifs de l'Etat sur 4 ans. Elle se décompose de la façon suivante :

- 4.0 postes concernent des départs à la retraite ou prises du Plend ;
- 1.8 postes sont mis par le CTI à disposition de l'office du personnel de l'Etat dans le cadre de la mobilité du personnel de l'Etat ;
- 0.4 postes pour répondre à la demande des collaborateurs en matière de réduction du temps de travail (mesure 16).

Ces diminutions sont néanmoins compensées par plusieurs facteurs :

- l'adjonction de 6.6 postes suite au transfert de l'activité de mise sous pli du centre éditique du département des finances au CTI ;
- le transfert d'un poste du département des institutions pour la maintenance de la gestion électronique des dossiers de l'office cantonal de la population ;
- le transfert de 1.5 poste du département de l'instruction publique pour la reprise de l'assistance méthodologique de proximité auparavant sous la responsabilité du centre pédagogique des technologies de l'information et de la communication (CPTIC) ;
- le rajout de 1.5 poste dont 1.0 est prévu dans les projets Sycotrin et Cyclope, sous réserve de leur vote, et 0.5 pour le traitement remboursé du chef de projet SIEF du DIP.

En résumé, l'augmentation des charges de personnel provient des transferts de postes vers le CTI, de la mise en œuvre de PL informatiques et des mécanismes salariaux réglementaires appliqués à l'ensemble du personnel de l'Etat.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	55'492'656	2'629'028	52'863'628	55'030'813 (*)

(*) hors report de crédit

Apparemment à la hausse de 5%, les dépenses générales du CTI diminuent dans les faits, à périmètre constant, de 5.9% par rapport au budget 2006. Cette diminution, provient d'une gestion très stricte des coûts que le CTI effectue depuis plus de 3 ans, en particulier sur les maintenances des logiciels et des équipements, sur les charges de télécommunication ainsi que sur le personnel externe.

L'augmentation concrète des dépenses générales du CTI au projet de budget 2007 s'explique par :

- le transfert d'un reliquat de charges informatiques du département des finance vers le CTI pour 1.46 millions de francs;
- le transfert de la mise sous pli du centre éditique du département des finances vers le CTI pour 0.287 millions de francs;
- la mise en production partielle ou complète de plusieurs projets qui génèrent de nouvelles maintenances de logiciels ou de matériel et nécessitent des évolutions qui sont effectuées en partie par du personnel externe et qui totalisent près de 4 millions de francs sur les nature 315 et 318. Les projets mis en production entre la fin 2006 et 2007 concernent les applications et systèmes d'aide d'engagement à la police, Police 2000, la refonte du tuteur général et du service de protection de la jeunesse, la conduite opérationnelle du personnel de la police, la GED OCP, VOTA, SIRH, la refonte des amendes d'ordre, Calvin 2, etc. Il convient de noter que ces nouveaux projets, dont l'entretien pèse sur les dépenses générales du CTI, génèrent des économies dans les départements concernés, sous forme de diminution d'effectifs, de rationalisation du travail et d'accroissement de l'efficacité dans l'accomplissement de différentes tâches.

Ces augmentations de charges se montent à près de 5.8 millions de francs alors que l'augmentation nette des dépenses du CTI pour le projet de budget 2007 n'atteint que 2.6 millions de francs par rapport au budget 2006.

A noter également que les 55.5 millions prévus au projet de budget 2007 tiennent compte d'une réduction de près de 0.5 million de francs pour prendre en compte la mesure 24 suite aux rabais obtenus par la centrale commune d'achats. Cependant, alors que la réduction se monte à 1 million de francs pour tout l'Etat, le CTI doit supporter près de la moitié de ce montant ventilé sur les natures comptables "dites CCA". Or, le budget du CTI se trouve en grande partie sur ces rubriques, notamment sur la nature 31804900 (prestation de tiers), sur laquelle ces dernières années, le CTI a déjà économisé plusieurs millions de francs en renégociant tous les tarifs à la baisse et en maintenant ce gel des tarifs malgré la reprise économique.

Avec cette diminution à périmètre constant de son budget, le CTI ne disposera en 2007 d'aucune marge de manœuvre, que ce soit au niveau technique (machines, systèmes, help desk) ou au niveau des applications de l'administration.

Les principaux écarts par nature sont décrits ci-dessous :

315 Entretien de mobilier (+ 423'066F)

Cette rubrique concerne l'entretien et la maintenance du patrimoine informatique de l'Etat, c'est-à-dire de tous les équipements informatiques et de télécommunication ainsi que de toutes les applications déployées au sein des départements. Les hausses sur cette nature proviennent principalement de la mise en production de nouvelles applications (voir ci-dessus). Cette hausse est compensée néanmoins, par une diminution notable, depuis plusieurs années, de la maintenance des centraux téléphoniques de l'Etat (nature 31505601).

316 Location (- 631'315F)

Cette nature concerne la location d'équipements informatiques ainsi que des redevances pour des lignes utilisées pour le trafic téléphonique et des données. La diminution des charges de cette nature provient principalement de l'arrêt du dernier leasing en cours, mais également d'une diminution tarifaire sur la location des lignes de télécommunication (nature 31605601).

318 Honoraires et prestations de tiers (+ 2'755'421F)

Malgré une baisse significative des frais de télécommunication (nature 31805613) et une gestion stricte du personnel externe, cette rubrique augmente sensiblement à cause d'une augmentation substantielle du périmètre. Le CTI doit absorber un reliquat de dépenses informatiques du DF mais également assurer la maintenance et les évolutions des nombreuses applications mise en production partiellement ou complètement en 2007 à l'Etat de Genève (voir ci-dessus).

En conclusion, la progression apparente des dépenses générales résulte de la décision de rapatrier des charges du DF et de la mise en production de nouvelles applications pour l'Etat de Genève dont les bénéfices seront perçus directement dans les départements. Si l'on fait abstraction des ces éléments, il apparaît que le CTI participe à l'effort de réduction des coûts et de stabilisation des dépenses puisque, malgré le renchérissement des prix, les dépenses générales pour le CTI sont en diminution.

05.09.00.00 Direction des ressources financières

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- Prestations de moyens aux activités du département

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Voir explication générales				
Effectifs	27.00	-3.00	30.00	

42 Revenus des biens

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	25'158'780	+19'513'130	5'645'650	658'780

424 Gains comptables sur les placements du patrimoine financier
 - Gains comptables sur ventes de terrains (+19'500'000) - augmentation liée à la hausse du nombre de terrains vendus par l'Etat de Genève à des tiers

43 Recettes diverses

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	40'000	-55'000	9'000	58'649.19

436 Dédommagements de tiers

- Recettes soumissions DRF (-50'000) - lié à l'abandon de la facturation des soumissions, suite à la mise en ligne de ces dernières sur internet, dans le cadre de la rationalisation de l'activité

05.11.00.00 Sécurité civile

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- Intervention du détachement de spécialiste du déminage
- Organisation de la protection civile dans le canton
- Organisation des sapeurs-pompiers dans le canton
- Prévention incendie et sécurité

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

- Cours délivrés par la Police

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Voir explication générales				
Effectifs	77.10	+7.85	69.25	

36 Subventions accordées

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	367'450	-389'195	756'645	372'613.75

362 Communes

- Instruction (-71'300), matériel (-120'000), matériel et équipement (-184'200). - Réductions des subventions versées aux communes dans le domaine de la sécurité civile de l'ordre de 50%.

05.12.00.00 Registre foncier

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- Garantie des droits réels liés aux immeubles et des transactions immobilières

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

- Fourniture de l'état descriptif des immeubles et du plan du « registre foncier » de la Direction cantonale de la mensuration officielle

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Voir explication générales				
Effectifs	36.65	-1.95	38.60	

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	290'222	-40'039	330'261	437'859.10
310 Fournitures de bureau, imprimés, matériel				
- Frais d'insertion de communiqués (-42'545)				

43 Recettes diverses

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	20'000'200	+990'000	19'010'200	18'928'487.55
436 Dédommagements de tiers				
- Dédommagement (+1'000'000) - augmentation des émoluments perçus				

05.13.00.00 Comité de sécurité des systèmes d'information

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournis :

- Prestations de moyens aux activités du département

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Voir explication générales				
Effectifs	2.50	-0.00	2.50	

5. DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

05.90.00.00 Comité de sécurité des systèmes d'information

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Voir explication générales				
Effectifs	0.40	-0.00	0.40	

36 Subventions accordées

Augmentation à mettre en regard de celle de la rubrique 410.

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
05.00.00.00	CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION						
3	CHARGES	698.556.140		40.721.905	6,2	657.834.235	675.412.133,19
4	REVENUS		303.853.795	-7.641.956	-2,5	311.495.751	297.693.934,95
	COUVERTURE en F	-394.702.345		-48.363.861		-346.338.484	-377.718.198,24
	COUVERTURE en %	43,50%			-3,9	47,35%	44,08%
05.00.00.00	CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION						
3	CHARGES						3.147,66
	COUVERTURE en F						-3.147,66
	COUVERTURE en %						
39	IMPUTATIONS INTERNES						3.147,66
05.01.00.00	CONSEIL D'ETAT, SECRETARIAT GENERAL - DCTI						
3	CHARGES	9.043.307		-3.802.720	-29,6	12.846.027	28.401.704,23
4	REVENUS		1.156.470	-62.440	-5,1	1.218.910	1.934.443,43
	COUVERTURE en F	-7.886.837		3.740.280		-11.627.117	-26.467.260,80
	COUVERTURE en %	12,79%			3,3	9,49%	6,81%
30	CHARGES DE PERSONNEL	3.383.088		-3.348.302	-49,7	6.731.390	5.876.756,70
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.113.962		-33.728	-2,9	1.147.690	855.253,22
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	3.374.457		-83.590	-2,4	3.458.047	20.293.971,13
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3.374.457		-83.590	-2,4	3.458.047	20.293.971,13
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	20.000		0	0,0	20.000	20.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	20.000		0	0,0	20.000	20.000,00
7150	ASSOC. HANDICAPES ARCHITECTURE URBANISME (HAU)	20.000		0	0,0	20.000	20.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	1.151.800		-337.100	-22,6	1.488.900	1.355.723,18
42	REVENUS DES BIENS		300.000	-108.000	-26,5	408.000	316.005,55
43	RECETTES DIVERSES		569.970	-115.890	-16,9	685.860	1.436.209,19
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						895.595,55
49	IMPUTATIONS INTERNES		286.500	161.450	129,1	125.050	182.228,69

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
05.02.00.00	POLICE DES CONSTRUCTIONS						
3	CHARGES	9.656.210		-1.660.280	-14,7	11.316.490	11.032.977,95
4	REVENUS		3.140.300	-312.950	-9,1	3.453.250	3.250.229,84
	COUVERTURE en F	-6.515.910		1.347.330		-7.863.240	-7.782.748,11
	COUVERTURE en %	32,52%			2,0	30,52%	29,46%
30	CHARGES DE PERSONNEL	7.203.810		-1.604.330	-18,2	8.808.140	9.029.729,05
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	203.750		-47.700	-19,0	251.450	80.725,04
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	2.000.000		0	0,0	2.000.000	1.694.636,85
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2.000.000		0	0,0	2.000.000	1.694.636,85
39	IMPUTATIONS INTERNES	248.650		-8.250	-3,2	256.900	227.887,01
43	RECETTES DIVERSES		3.075.000	-375.000	-10,9	3.450.000	3.241.563,50
49	IMPUTATIONS INTERNES		65.300	62.050	NS	3.250	8.666,34
05.04.00.00	BÂTIMENTS						
3	CHARGES	285.180.136		28.041.997	10,9	257.138.139	262.177.067,41
4	REVENUS		202.852.900	-28.221.540	-12,2	231.074.440	223.623.285,63
	COUVERTURE en F	-82.327.236		-56.263.537		-26.063.699	-38.553.781,78
	COUVERTURE en %	71,13%			-18,7	89,86%	85,29%
30	CHARGES DE PERSONNEL	25.495.952		177.782	0,7	25.318.170	26.750.025,65
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	139.253.753		9.496.141	7,3	129.757.612	143.214.292,73
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	44.142.569		25.063.274	131,4	19.079.295	18.708.299,45
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	44.142.569		25.063.274	131,4	19.079.295	18.708.299,45
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	2.900.212		-278.100	-8,7	3.178.312	2.332.883,25
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	325.000		-10.000	-3,0	335.000	324.919,90
0151	FONDATION DU STADE DE GENÈVE . DROIT DE SUPERFICIE (PART CFF)	325.000		-10.000	-3,0	335.000	324.919,90
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	2.575.212		-268.100	-9,4	2.843.312	2.007.963,35
6150	FRAIS D'EXPLOITATION DE GENÈVE-PLAGE	780.000		0	0,0	780.000	740.000,00
7250	LOCATION AUPRES DE TIERS POUR O.N.G.	172.000		-8.000	-4,4	180.000	
7251	LOCATION AUPRES DE TIERS POUR P.M.A. ET O.M.C.	1.200.000		200.000	20,0	1.000.000	844.751,35
7252	LOCATION POUR ONUSIDA			-460.000	-100,0	460.000	
7350	ECOLE INTERNATIONALE (DIFF S/DROIT DE SUPERFICIE)	423.212		-100	0,0	423.312	423.212,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
05.04.00.00	BÂTIMENTS (Suite)						
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	202.000		40.000	24,7	162.000	205.981,15
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX	202.000		40.000	24,7	162.000	205.981,15
39	IMPUTATIONS INTERNES	73.185.650		-6.457.100	-8,1	79.642.750	70.965.585,18
42	REVENUS DES BIENS		39.055.800	-3.228.080	-7,6	42.283.880	35.264.962,76
43	RECETTES DIVERSES		5.733.900	1.053.250	22,5	4.680.650	6.276.694,47
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		202.000	40.000	24,7	162.000	205.981,15
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX		202.000	40.000	24,7	162.000	205.981,15
49	IMPUTATIONS INTERNES		157.861.200	-26.086.710	-14,2	183.947.910	181.875.647,25
05.05.00.00	GÉNIE CIVIL						
3	CHARGES	105.723.817		2.552.744	2,5	103.171.073	108.580.132,31
4	REVENUS		13.854.695	413.550	3,1	13.441.145	14.027.551,79
	COUVERTURE en F	-91.869.122		-2.139.194		-89.729.928	-94.552.580,52
	COUVERTURE en %	13,10%			0,1	13,03%	12,92%
30	CHARGES DE PERSONNEL	16.367.520		485.500	3,1	15.882.020	15.771.031,50
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	12.508.035		-23.362	-0,2	12.531.397	14.062.675,87
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	40.073.612		938.956	2,4	39.134.656	37.855.079,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	40.073.612		938.956	2,4	39.134.656	37.855.079,00
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	14.500.000		0	0,0	14.500.000	20.491.295,00
352	COMMUNES	14.500.000		0	0,0	14.500.000	20.491.295,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	22.274.650		1.151.650	5,5	21.123.000	20.400.050,94
42	REVENUS DES BIENS		22.100	0	0,0	22.100	53.425,00
43	RECETTES DIVERSES		3.656.000	90.000	2,5	3.566.000	3.698.238,62
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		2.960.745	0	0,0	2.960.745	2.930.172,00
450	CONFÉDÉRATION		2.960.745	0	0,0	2.960.745	2.930.172,00
46	SUBVENTIONS ACQUISES		2.100.000	-500.000	-19,2	2.600.000	1.925.953,60
460	CONFÉDÉRATION		2.100.000	-500.000	-19,2	2.600.000	1.925.953,60

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
05.05.00.00	GÉNIE CIVIL (Suite)						
49	IMPUTATIONS INTERNES		5.115.850	823.550	19,2	4.292.300	5.419.762,57
05.06.00.00	LOGEMENT						
3	CHARGES	76.365.174		-3.077.861	-3,9	79.443.035	77.658.122,83
4	REVENUS		18.208.750	-2.041.056	-10,1	20.249.806	19.572.971,71
	COUVERTURE en F	-58.156.424		1.036.805		-59.193.229	-58.085.151,12
	COUVERTURE en %	23,84%			-1,6	25,49%	25,20%
30	CHARGES DE PERSONNEL	6.147.489		-275.421	-4,3	6.422.910	6.368.267,55
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	222.685		-45.284	-16,9	267.969	24.143,93
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	719.000		15.000	2,1	704.000	1.445.385,05
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4.000		0	0,0	4.000	4.100,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						126.320,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	715.000		15.000	2,1	700.000	1.314.965,05
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	68.909.000		-2.779.056	-3,9	71.688.056	69.511.025,45
363	PROPRIÉTÉS ÉTABLISSEMENTS	5.000.000		0	0,0	5.000.000	4.468.999,00
8050	SUBVENTIONS TACITES - INTERETS DOTATIONS FIDP- 56-1530101 / 56-4268001	4.000.000		0	0,0	4.000.000	3.640.648,00
8051	SUBVENTIONS TACITES - INTERETS DOTATIONS FPLC- 56-1530201 / 56-4268002	1.000.000		0	0,0	1.000.000	828.351,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	1.619.000		1.523.944	NS	95.056	88.381,00
7151	SUBVENTION AU RASSEMBLEMENT EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE SOCIALE DU LOGEMENT	50.000		0	0,0	50.000	50.000,00
8050	SUBVENTION TACITE - INTERETS -PRET FONDATION LOGEMENT ETUDIANT (FULE)	50.000		4.944	11,0	45.056	38.381,00
8150	INDEMNITÉ POUR RENTE DROIT SUPERFICIE + COUVERTURE BUD. EXPL. CITÉ U	819.000		819.000	ND		
8151	INDEMNITÉ POUR INT. + RENTE DROIT SUPERFICIE + COUV. BUD EXPL. EXTENSION CITÉ U	700.000		700.000	ND		
366	PERSONNES PHYSIQUES	62.290.000		-4.303.000	-6,5	66.593.000	64.953.645,45
0000	PERSONNES PHYSIQUES						
7750	SUBVENTIONS AU LOGEMENT SOCIAL	37.000.000		-4.653.000	-11,2	41.653.000	41.041.712,95
7850	CHARGES DES PRETS SANS INTERETS ET A TAUX REDUITS (HCM-HLM)	100.000		-150.000	-60,0	250.000	97.750,55
7950	ALLOCATIONS DE LOGEMENT DU SECTEUR SUBVENTIONNE	10.000.000		-1.500.000	-13,0	11.500.000	10.519.148,30
8050	ALLOCATIONS DE LOGEMENT DU SECTEUR LIBRE	10.100.000		300.000	3,1	9.800.000	9.431.372,40
8150	SUBVENTIONS POUR HABITATIONS MIXTES	5.000.000		1.700.000	51,5	3.300.000	3.789.719,25

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
05.06.00.00	LOGEMENT (Suite)						
8250	SUBVENTIONS EPARGNE LOGEMENT SELON LOI DU 26.9.03	10.000		0	0,0	10.000	
8850	PRISE EN CHARGE DES LOYERS IMPAYES DE PERSONNES EVACUEES ET RELOGEES	80.000		0	0,0	80.000	73.942,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	367.000		6.900	1,9	360.100	309.300,85
42	REVENUS DES BIENS		5.281.000	44.944	0,9	5.236.056	5.006.330,40
43	RECETTES DIVERSES		11.461.000	-1.550.000	-11,9	13.011.000	13.007.124,37
46	SUBVENTIONS ACQUISES		1.390.000	-610.000	-30,5	2.000.000	1.558.212,29
466	PERSONNES PHYSIQUES		1.390.000	-610.000	-30,5	2.000.000	1.558.212,29
49	IMPUTATIONS INTERNES		76.750	74.000	NS	2.750	1.304,65
05.07.00.00	PATRIMOINE ET SITES						
3	CHARGES	9.026.000		-1.355.110	-13,1	10.381.110	9.703.937,21
4	REVENUS		46.550	39.900	600,0	6.650	23.333,57
	COUVERTURE en F	-8.979.450		1.395.010		-10.374.460	-9.680.603,64
	COUVERTURE en %	0,52%			0,5	0,06%	0,24%
30	CHARGES DE PERSONNEL	4.079.715		-276.605	-6,3	4.356.320	4.816.915,80
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	504.535		-455	-0,1	504.990	253.061,16
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	2.141.000		-23.000	-1,1	2.164.000	1.502.909,15
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2.141.000		-23.000	-1,1	2.164.000	1.502.909,15
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	140.000		0	0,0	140.000	140.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	140.000		0	0,0	140.000	140.000,00
6151	FRAIS ENTR. MUSEE HABITAT RURAL A BALLENBERG	32.000		0	0,0	32.000	32.000,00
6250	FRAIS ENTR. CATHEDRALE ST-PIERRE	108.000		0	0,0	108.000	108.000,00
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	2.000.000		-1.000.000	-33,3	3.000.000	2.800.000,00
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX						2.800.000,00
381	DOTATIONS AUX FONDS SPÉCIAUX	2.000.000		-1.000.000	-33,3	3.000.000	
39	IMPUTATIONS INTERNES	160.750		-55.050	-25,5	215.800	191.051,10
43	RECETTES DIVERSES		5.000	0	0,0	5.000	18.936,40
49	IMPUTATIONS INTERNES		41.550	39.900	NS	1.650	4.397,17

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
05.08.00.00	CENTRE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (CTI)						
3	CHARGES	172.614.458		19.184.212	12,5	153.430.246	148.662.968,22
4	REVENUS		11.333.500	1.191.800	11,8	10.141.700	9.016.323,97
	COUVERTURE en F	-161.280.958		-17.992.412		-143.288.546	-139.646.644,25
	COUVERTURE en %	6,57%				6,61%	6,06%
30	CHARGES DE PERSONNEL	52.537.678		2.574.918	5,2	49.962.760	49.872.826,88
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	55.492.656		2.629.028	5,0	52.863.628	51.833.697,72
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	41.767.824		1.786.366	4,5	39.981.458	35.912.517,95
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	41.767.824		1.786.366	4,5	39.981.458	35.912.517,95
39	IMPUTATIONS INTERNES	22.816.300		12.193.900	114,8	10.622.400	11.043.925,67
43	RECETTES DIVERSES		99.000	33.000	50,0	66.000	79.898,60
49	IMPUTATIONS INTERNES		11.234.500	1.158.800	11,5	10.075.700	8.936.425,37
05.09.00.00	RESSOURCES FINANCIÈRES						
3	CHARGES	5.662.785		-632.539	-10,0	6.295.324	5.747.315,99
4	REVENUS		25.249.630	19.506.080	339,6	5.743.550	725.228,83
	COUVERTURE en F	19.586.845		20.138.619		-551.774	-5.022.087,16
	COUVERTURE en %	445,89%			354,7	91,24%	12,62%
30	CHARGES DE PERSONNEL	3.062.340		-594.020	-16,2	3.656.360	3.427.600,15
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.204.345		-49.719	-4,0	1.254.064	1.147.219,04
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	204.000		-1.000	-0,5	205.000	8.547,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	195.000		20.000	11,4	175.000	484,20
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	9.000		-21.000	-70,0	30.000	8.062,80
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	983.700		28.300	3,0	955.400	983.700,00
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	983.700		28.300	3,0	955.400	983.700,00
0350	SUBVENTION TACITE - FONDATION DU STADE DE GENÈVE - INTÉRÊTS SUR LE CAPITAL DE DOTATION, CONTREPARTIE 426.02	658.780		13.380	2,1	645.400	658.780,00
0450	SUBVENTION TACITE - FONDATION DU STADE DE GENÈVE - DROIT DE SUPERFICIE PAR ETAT, CONTREPARTIE 427.52	324.920		14.920	4,8	310.000	324.920,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	208.400		-16.100	-7,2	224.500	180.249,80
42	REVENUS DES BIENS		25.158.780	19.513.130	345,6	5.645.650	658.780,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
05.09.00.00	RESSOURCES FINANCIÈRES (Suite)						
43	RECETTES DIVERSES		40.000	-55.000	-57,9	95.000	58.649,19
49	IMPUTATIONS INTERNES		50.850	47.950	NS	2.900	7.799,64
05.11.00.00	SÉCURITÉ CIVILE						
3	CHARGES	14.263.952		1.344.596	10,4	12.919.356	12.680.500,90
4	REVENUS		2.467.500	251.400	11,3	2.216.100	2.229.124,57
	COUVERTURE en F	-11.796.452		-1.093.196		-10.703.256	-10.451.376,33
	COUVERTURE en %	17,30%			0,1	17,15%	17,58%
30	CHARGES DE PERSONNEL	9.963.642		1.676.852	20,2	8.286.790	8.196.462,97
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.227.160		-37.861	-3,0	1.265.021	1.483.727,72
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	530.600		-20.000	-3,6	550.600	549.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	529.000		-20.000	-3,6	549.000	549.000,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1.600		0	0,0	1.600	
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	665.000		0	0,0	665.000	664.929,95
352	COMMUNES	665.000		0	0,0	665.000	664.929,95
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	367.450		-389.195	-51,4	756.645	372.613,75
362	COMMUNES	355.000		-375.500	-51,4	730.500	355.113,75
7011	INSTRUCTION	68.000		-71.300	-51,2	139.300	90.204,10
7015	SUBVENTIONS MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT	174.000		-184.200	-51,4	358.200	211.396,60
7211	MATÉRIEL	113.000		-120.000	-51,5	233.000	53.513,05
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	12.450		-13.695	-52,4	26.145	17.500,00
7015	INSTRUCTION	650		-843	-56,5	1.493	
7111	ASSOCIATION POUR LA FORMATION DE JEUNES SAPEURS POMPIERS	1.000		-1.239	-55,3	2.239	2.200,00
7212	MATÉRIEL	2.400		-2.600	-52,0	5.000	
7711	FÉDÉRATION DES CORPS DE SAPEURS - POMPIERS	4.000		-4.458	-52,7	8.458	6.400,00
9915	DIVERSES SUBVENTIONS	4.400		-4.555	-50,9	8.955	8.900,00
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	233.000		0	0,0	233.000	226.900,00
372	COMMUNES	201.000		0	0,0	201.000	200.800,00
375	INSTITUTIONS PRIVÉES	32.000		0	0,0	32.000	26.100,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	1.277.100		114.800	9,9	1.162.300	1.186.866,51
41	PATENTES ET CONCESSIONS		35.000	0	0,0	35.000	38.383,15
410	PATENTES		35.000	0	0,0	35.000	38.383,15
42	REVENUS DES BIENS		200	0	0,0	200	552,04

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
05.11.00.00	SÉCURITÉ CIVILE (Suite)						
43	RECETTES DIVERSES		79.900	0	0,0	79.900	131.733,65
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		357.000	36.000	11,2	321.000	266.514,25
452	COMMUNES		347.000	36.000	11,6	311.000	256.514,25
453	PROPRES ÉTABLISSEMENTS		10.000	0	0,0	10.000	10.000,00
46	SUBVENTIONS ACQUISES		47.000	0	0,0	47.000	41.820,00
460	CONFÉDÉRATION		47.000	0	0,0	47.000	41.820,00
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		233.000	0	0,0	233.000	226.900,00
470	CONFÉDÉRATION		233.000	0	0,0	233.000	226.900,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		1.715.400	215.400	14,4	1.500.000	1.523.221,48
05.12.00.00	REGISTRE FONCIER						
3	CHARGES	4.831.488		-496.958	-9,3	5.328.446	5.803.159,21
4	REVENUS		20.030.150	1.019.950	5,4	19.010.200	18.930.178,95
	COUVERTURE en F	15.198.662		1.516.908		13.681.754	13.127.019,74
	COUVERTURE en %	414,58%			57,8	356,77%	326,20%
30	CHARGES DE PERSONNEL	4.368.707		-219.823	-4,8	4.588.530	4.607.278,45
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	290.222		-40.039	-12,1	330.261	437.859,10
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	54.209		-225.996	-80,7	280.205	604.039,09
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	53.209		-226.996	-81,0	280.205	603.726,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1.000		1.000	ND		313,09
39	IMPUTATIONS INTERNES	118.350		-11.100	-8,6	129.450	153.982,57
42	REVENUS DES BIENS						41,40
43	RECETTES DIVERSES		20.000.200	990.000	5,2	19.010.200	18.928.487,55
49	IMPUTATIONS INTERNES		29.950	29.950	ND		1.650,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
05.13.00.00	COMITÉ DE SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION						
3	CHARGES	689.414		64.005	10,2	625.409	600.577,64
4	REVENUS		12.400	12.400	ND		486,32
	COUVERTURE en F	-677.014		-51.605		-625.409	-600.091,32
	COUVERTURE en %	1,80%			1,8		0,08%
30	CHARGES DE PERSONNEL	431.830		18.370	4,4	413.460	417.122,75
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	210.234		-1.715	-0,8	211.949	133.261,11
39	IMPUTATIONS INTERNES	47.350		47.350	ND		50.193,78
49	IMPUTATIONS INTERNES		12.400	12.400	ND		486,32
05.90.01.00	COMMISSION DU SPORT-TOTO						
3	CHARGES	5.499.399		559.819	11,3	4.939.580	4.360.521,63
4	REVENUS		5.500.950	560.950	11,4	4.940.000	4.360.776,34
	COUVERTURE en F	1.551		1.131		420	254,71
	COUVERTURE en %	100,03%				100,01%	100,01%
30	CHARGES DE PERSONNEL	85.950		1.500	1,8	84.450	81.065,90
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	16.449		149	0,9	16.300	7.244,71
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	7.000		500	7,7	6.500	5.892,40
351	CANTONS	7.000		500	7,7	6.500	5.892,40
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	5.000.000		800.000	19,0	4.200.000	3.578.038,65
362	COMMUNES	1.900.000		500.000	35,7	1.400.000	1.291.188,65
7016	SUBVENTIONS ORDINAIRES	1.500.000		500.000	50,0	1.000.000	1.144.500,00
7110	SUBVENTIONS CONDITIONNELLES	200.000		0	0,0	200.000	
7212	SUBVENTIONS POUR DES PROJETS SPORTIFS DE MOYENNE ET GRANDE ENVERGURE	200.000		0	0,0	200.000	146.688,65
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	3.100.000		300.000	10,7	2.800.000	2.286.850,00
7012	ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS SPORTIVES, SUBVENTIONS ORDINAIRES	2.300.000		300.000	15,0	2.000.000	2.032.550,00
7112	ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS SPORTIVES, SUBVENTIONS CONDITIONNELLES	100.000		0	0,0	100.000	88.000,00
7214	SUBVENTIONS POUR DES PROJETS SPORTIFS DE MOYENNE ET GRANDE ENVERGURE	500.000		0	0,0	500.000	
8811	ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS SPORTIVES, AIDE EN FAVEUR DES SÉLECTIONS SPORTIVES CANTONALES	200.000		0	0,0	200.000	166.300,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
05.90.01.00	COMMISSION DU SPORT-TOTO (Suite)						
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	390.000		-242.330	-38,3	632.330	688.279,97
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX	390.000		-242.330	-38,3	632.330	688.279,97
41	PATENTES ET CONCESSIONS		4.300.000	300.000	7,5	4.000.000	3.985.631,26
410	PATENTES		4.300.000	300.000	7,5	4.000.000	3.985.631,26
42	REVENUS DES BIENS		40.000	25.000	166,7	15.000	38.586,88
43	RECETTES DIVERSES		25.000	0	0,0	25.000	23.569,55
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		1.135.950	235.950	26,2	900.000	312.988,65
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX		1.135.950	235.950	26,2	900.000	312.988,65

Récapitulation du département TERRITOIRE

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.00.00.00	TERRITOIRE						
3	CHARGES	476.894.670		3.861.192	0,8	473.033.478	480.026.347,73
4	REVENUS		244.076.089	-3.167.191	-1,3	247.243.280	253.714.551,45
	COUVERTURE en F	-232.818.581		-7.028.383		-225.790.198	-226.311.796,28
	COUVERTURE en %	51,18%			-1,1	52,27%	52,85%
30	CHARGES DE PERSONNEL	68.007.033		-61.105	-0,1	68.068.138	68.245.472,85
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	104.655.228		-7.002.536	-6,3	111.657.764	106.003.713,14
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	68.629.124		-1.746.458	-2,5	70.375.582	68.375.246,28
34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	4.400.000		100.000	2,3	4.300.000	3.989.843,75
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	4.784.800		-370.300	-7,2	5.155.100	4.817.224,91
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	157.137.227		16.569.192	11,8	140.568.035	152.303.825,99
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	25.978.000		-979.000	-3,6	26.957.000	24.775.993,20
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	3.784.237		-73.682	-1,9	3.857.919	6.016.408,61
39	IMPUTATIONS INTERNES	39.519.021		-2.574.919	-6,1	42.093.940	45.498.619,00
41	PATENTES ET CONCESSIONS		6.957.000	185.000	2,7	6.772.000	6.309.962,10
42	REVENUS DES BIENS		70.547.507	-8.132.106	-10,3	78.679.613	82.304.438,86
43	RECETTES DIVERSES		92.916.836	769.746	0,8	92.147.090	91.607.910,88
44	PARTS À DES RECETTES SANS AFFECTATION						1.182.437,00
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		17.727.500	691.000	4,1	17.036.500	17.866.449,36
46	SUBVENTIONS ACQUISES		2.121.000	-58.900	-2,7	2.179.900	2.187.586,95
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		25.978.000	-979.000	-3,6	26.957.000	24.775.993,20
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		9.552.470	3.180.420	49,9	6.372.050	6.281.863,43
49	IMPUTATIONS INTERNES		18.275.776	1.176.649	6,9	17.099.127	21.197.909,67

6. DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

CONSIDERATIONS GENERALES

Poursuite de la mise en œuvre des instruments de nouvelle gouvernance au plan départemental

Sous l'égide de la structure départementale "efficience", plusieurs axes dont le fondement repose sur la nouvelle gouvernance de l'Etat au plan départemental sont poursuivis de façon coordonnée. Il s'agit, en ayant une vision d'ensemble, d'obtenir une meilleure prévisibilité dans l'allocation des ressources, bénéficiant à cet effet des outils de gestion disponibles tels que la comptabilité financière intégrée (CFI), le contrôle de gestion et le contrôle interne.

Les travaux conduits en vue d'être en mesure dès 2009 de présenter un budget par prestations sont poursuivis dans l'optique de procéder de façon systématique à une évaluation stratégique des prestations. En d'autres termes, le département est en passe de disposer de nouveaux outils de monitoring destinés à garantir un usage plus efficient encore des ressources à disposition pour accomplir les missions qui lui incombent, cela dans un esprit très marqué d'économie de moyens.

Au nombre des instruments à disposition ou en cours de développement et dont la mise en œuvre progressive au plan départemental est prévue, il convient également de citer les mesures arrêtées par le Conseil d'Etat dans les Plans de mesures successifs et dont la portée concourt indubitablement à l'introduction de principes de gouvernance complémentaires bienvenus. Par cette démarche décloisonnée, des opportunités renforcées se font jour en matière de transversalité, apportant des optiques de gestion standardisées permettant une meilleure comparabilité interdépartementale sur nombre de thématiques qui nécessitent une vision unifiée renforcée.

Très concrètement, s'agissant de la poursuite du processus initié sous l'égide de GE Pilote, le dispositif est activement mis en œuvre dans le département. Depuis l'automne 2005, un premier catalogue des prestations publiques est disponible. Celui-ci est complété depuis fin septembre par des indicateurs de performance validés et le coût des prestations.

L'activation progressive de la conduite des politiques publiques par prestations à l'appui d'indicateurs de qualité et d'efficience accompagnés de seuils et d'objectifs ainsi que d'une analyse des processus, doit permettre de mesurer les résultats obtenus et de s'assurer que les orientations prédéfinies sont suivies des effets escomptés. Au-delà, il est utile de rappeler que plusieurs services ont déjà réalisé des démarches « qualité », réorganisé leurs processus et constitué des tableaux de bord permettant de suivre l'évolution des indicateurs.

L'effort déployé dans la définition d'objectifs et d'indicateurs par prestations s'inscrit dans le processus de déploiement du système de contrôle interne (SCI) départemental. Celui-ci trouve lui-même son fondement dans l'affirmation par les départements de leur vision commune du SCI au travers de cinq directives rédigées et validées de manière collégiale avant d'être soumises au Conseil d'Etat.

Le département, ses directions et services en ont pris la mesure et la démarche du département du Territoire se concrétise de la manière la suivante :

- dès mai 2006 est rappelé aux directions et services l'intégration des actions entreprises via Ge Pilote dans le cadre de la mise en place du système de contrôle interne (SCI) et du contrôle de gestion à l'Etat de Genève au sein du département;
- dès juillet 2006 sont définis les objectifs et indicateurs de qualité et d'efficience associés aux prestations publiques du département;
- dès septembre 2006 est vérifiée la cohérence intra départementale des objectifs et indicateurs associés aux prestations Ge Pilote;
- dès septembre 2006 sont validés, par le Comité de pilotage Ge Pilote départemental, les indicateurs définis par les domaines et services;

- dès l'automne 2006 sont entamées les actions de déploiement du SCI auprès des directions et services avec pour étapes successives :

- a) la détermination d'objectifs opérationnels et financiers;
- b) la cartographie et l'évaluation des risques opérationnels et financiers liés aux activités;
- c) la revue des processus au regard des risques;
- d) le choix de traitement des risques et la mise en place des actions correctives nécessaires;
- e) la mise en adéquation du SCI existant au regard de la cible et l'homogénéisation des procédures au sein du département;
- f) le déploiement des activités de contrôle dans lesquelles s'inscrit la mise en place par le contrôle de gestion de tableaux de bord départementaux par direction et services. Ceux-ci intègrent et complètent les objectifs et indicateurs définis pour les prestations Ge Pilote.

Cette démarche est comprise et acceptée par les directions et services auxquels il a été rappelé que la notion de contrôle s'entendait au sens anglo-saxon du terme comme la maîtrise des processus, risques et coûts liés aux activités déployées.

Le déploiement de ces efforts porte effet en respect du principe de la proportionnalité et tient compte, pour ce faire, du socle déjà existant, afin de mieux cibler les étapes successives à franchir.

Pour poursuivre la vision interdépartementale donnée au projet de mise en place d'un SCI à l'Etat de Genève, le département du Territoire entend travailler en collaboration étroite avec les autres départements, afin de bénéficier des "meilleures pratiques" existantes.

Parallèlement, le suivi des Plans de mesures est assuré tant sur le plan des incidences organisationnelles, financières que juridiques, avec, pour objectif, la recherche systématique d'économie de moyens, y compris sur l'allocation des postes pour lesquels un redimensionnement à la baisse de l'ordre de 5% sur 4 ans a été engagé. Le processus d'optimisation dans lequel le département est engagé repose pour partie sur la (CFI) qui, outre les avantages qui en étaient attendus pour le contrôle, la gestion courante et prévisionnelle au plan départemental (efficacité opérationnelle), permet également une meilleure comparabilité au plan étatique sur le plan financier.

Dans cet esprit, tout est entrepris en vue d'avoir l'assurance que les objectifs poursuivis se traduisent en résultats concrets et que les conditions-cadre de travail le permettent, malgré des ressources disponibles de plus en plus limitées.

La réallocation fine des ressources intervient très régulièrement, à l'appui de la redéfinition régulière des priorités en rapport avec les cadres législatifs et réglementaires nécessairement évolutifs sur lesquels repose l'activité de l'administration, aussi bien en sa qualité d'autorité régulatrice qu'en tant que prestataire de services au public.

Le budget 2007 présenté est le fruit d'une très forte compression des charges, donc des dépenses, ainsi que de la recherche de ressources nouvelles pour assurer la poursuite des efforts attendus. Il s'agit d'inscrire les priorités départementales dans le cadre des engagements pris par le Conseil d'Etat dans son discours de Saint-Pierre, notamment en ce qui concerne l'approche transfrontalière intégrée pour aménager le territoire et mettre en oeuvre les politiques publiques qui en dépendent telles que la réalisation de logements, la mobilité, la préservation coordonnée des ressources naturelles communes, etc.

S'agissant du personnel, 7 postes seront supprimés en 2007, soit plus de 1,3 % du nombre de postes du département, avec des conséquences non négligeables sur le plan organisationnel.

Au titre des subventions, il a été demandé aux organismes publics et parapublics subventionnés d'appliquer les mêmes mécanismes de compression budgétaire qu'à l'Etat.

Au-delà de ces efforts très ciblés, le retour sur investissement attendu des réorganisations intervenues au cours des dernières années doit permettre de continuer d'évoluer favorablement en termes d'efficacité (cadre des missions renforcé), de dynamisme (meilleure identification à la mission accomplie), d'actions visibles sur le terrain (mesure des résultats).

Les réflexions entreprises conduisent l'administration, à chaque fois que cela est possible, à la fourniture de prestations mieux ciblées ainsi qu'à une économie et à une rationalisation des procédures administratives.

Enfin, le budget élaboré par le département vise tout à la fois la maîtrise des dépenses globales de fonctionnement des services financés par l'impôt, ainsi que celles inhérentes aux flux de dépenses et de recettes pour les financements spéciaux conformément au cadre budgétaire.

N° 06.01.02.00 Présidence et secrétariat général

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	26.00	0.00	26.00	26.34

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	834.416	-22.009	856.425	-6.068,30

36 Subventions accordées

365 La subvention à la CGN émergeait précédemment au budget du DEEE. Il s'agit de la participation du Canton de Genève au déficit d'exploitation de la société.

369 Participation du fonds d'équipement communal à des prestations publiques de nature cantonale et intercommunale, selon loi N° 9679 sur la participation des communes à l'assainissement des finances de l'Etat et au financement du fonds d'équipement communal.

42 Revenus de biens

425 Le prêt accordé à la CGN prend fin en 2006 et ne donne dès lors plus lieu à des revenus en 2007.

N° 06.01.03.00 Service financier

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	11.40	-0.50	11.90	10.30

Suppression d'un demi poste de secrétariat.

31 Dépenses générales		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
N° 06.01.04.00	Total	204.030	-12.285	216.315	137.191,87
Service des systèmes d'information et de géomatique					

Budget du service

30 Charges de personnel		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
	Effectif	13.25	+1.00	12.25	13.28

Transfert d'un poste en provenance du Service des exploitations et de l'intervention.

31 Dépenses générales		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
	Total	243.363	-15.510	258.873	209.936,80

N° 06.01.07.00 Service de sécurité

Ce service apparaît jusqu'en 2006 sous le CR N° 06.07.23.00.

Budget du service

30 Charges de personnel		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
	Effectif	2.00	0.00	2.00	2.00

31 Dépenses générales		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
	Total	10.550	+494	10.056	2.486,85

N° 06.02.03.00 Service de surveillance des communes

Budget du service

30 Charges de personnel		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
	Effectif	5.50	-0.20	5.70	5.53

Ajustement de l'effectif à la situation actuelle.

31 Dépenses générales		Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
------------------------------	--	--------------------	--------------------------------	--------------------	---------------------

Total	38.732	+3.988	34.744	40.031,51
-------	--------	--------	--------	-----------

N° 06.02.13.00 Direction cantonale de la mensuration officielle

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	18.00	-0.65	18.65	17.62

Ajustement de l'effectif à la situation actuelle et transfert d'un demi poste au service de la planification de l'eau.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	469.999	+57.228	412.771	433.433

Réalisation de la version 2007 du plan officiel de Genève destiné à la revente.

N° 06.02.17.00 Service de l'information et de la communication

Ce service apparaît jusqu'en 2006 sous le CR N° 06.04.13.00 Service Environnement-info.

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	7.35	-1.00	8.35	10.31

Suppression d'un poste transféré à la Direction cantonale de la mensuration officielle.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	477.841	-46.262	524.103	534.066,06

N° 06.02.52.00 Administration militaire

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	10.50	-4.50	15.00	

Ajustement de l'effectif à la situation actuelle.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	116.035	-97.642	213.677	-189.791

N° 06.02.55.00 Arsenal cantonal

Budget du service

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	18.50	+0.50	18.00	

+ 0.50 poste de tailleur qualifié.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	37.972	-259.536	297.508	-6.554

N° 06.02.70.00 Service des affaires extérieures

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	6.40	-0.10	6.50	

Adaptation à la situation actuelle.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	435.724	+14.222	421.502	414.537,73

36 Subventions accordées

365 Participation du canton dans le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) relatif au Téléphérique du Salève.

367 Engagements financiers pris dans le cadre d'INTERREG III visant au soutien de différents projets franco-suisses. Le montant total de la loi de crédit cadre porte sur 1,75 millions répartis annuellement jusqu'en 2007.

N° 06.02.79.00 Zones industrielles

Cette fondation était rattachée au DEEE jusqu'en 2005.

N° 06.03.50.00 Office cantonal de la mobilité

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	58.70	+4.00	54.70	55.44

Postes réaffectés à l'OCM en provenance de la direction de l'aménagement et du service des exploitations et d'intervention.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	4.861.440	+663.258	4.198.182	4.077.106,58

L'augmentation de la rubrique 31 est liée, d'une part, à l'énergie consommée par les carrefours lumineux dont le nombre va s'accroissant (rubrique 312) et, d'autre part, à l'entretien des portiques d'autoroutes qui émergeait précédemment au DCTI, à la maintenance des carrefours et de la signalisation lumineuse suite à des accidents (rubrique 314) dont le coût est intégralement compensé par une recette équivalente.

N° 06.03.51.00 Transports collectifs

Budget du service

36 Subventions accordées

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	161.737.627	+16.912.909	144.824.718	141.474.178,42

Subventions accordées aux transports collectifs dans le cadre du renouvellement des contrats de prestations 2007-2010 entre l'Etat de Genève et les opérateurs de transports collectifs à Genève. Cette variation comprend également l'augmentation de la subvention aux TPG suite au transfert d'actifs (+5.300.936 F).

Au 31 décembre 2006, les contrats de prestations TPG - SMGN et UNIRESO viennent à échéance.

De nouveaux contrats de prestations allant de 2007 à 2010 sont en cours d'élaboration et devraient être adoptés par le Conseil d'Etat et le Grand-Conseil conformément au règlement d'application de la loi sur les indemnités et aides financières (LIAF).

N° 06.04.11.00 Service administratif de Sainte-Clotilde

Le service administratif de Sainte-Clotilde est chargé de gérer les activités administratives et financières de l'ensemble du site. Pour cette raison, et afin de rationaliser et simplifier la gestion des comptes, certaines rubriques budgétaires sont à la charge de ce service.

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	3.05	0.00	3.05	3.06

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	505.343	+40.374	464.969	156.606,26

31 Dépenses générales

Matériel et produits de laboratoire utilisés par les différents services regroupés sur le site.

N° 06.04.12.00 Service juridique de la protection de l'environnement

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	2.00	+0.10	1.90	1.90

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	17.670	+6.156	11.514	-4.329,81

N° 06.04.14.00 Service cantonal de la protection de l'air

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	13.50	0.00	13.50	14.08

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	165.000	+82	164.918	116.910,55

N° 06.04.15.00 Service cantonal de protection contre le bruit et les rayonnements non ionisants

Budget du service

30 Charges de personnel	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	9.50	0.00	9.50	9.46
31 Dépenses générales	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	44.455	+5.581	38.874	35.524,65

N° 06.04.16.00 Service cantonal d'étude de l'impact sur l'environnement

Budget du service

30 Charges de personnel	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	5.00	0.00	5.00	4.48
31 Dépenses générales	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	99.638	+26.776	72.862	74.262,95

Prise en charge de la part cantonale pour l'accueil du colloque SIFEE (Secrétariat International Francophone pour l'Évaluation Environnementale) qui se tiendra à Genève.

N° 06.04.18.00 Service cantonal de toxicologie industrielle et protection contre les pollutions intérieures

Budget du service

30 Charges de personnel	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	8.50	0.00	8.50	8.49
31 Dépenses générales	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	83.774	-17.251	101.025	68.035,55

N° 06.04.24.00 Service cantonal d'intervention environnementale

Ce service apparaît jusqu'en 2006 sous le CR N° 06.07.24.00.

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	6.00	+3.00	3.00	2.98

Transferts de 3 postes en provenance du Service des exploitations et de l'intervention.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	177.560	-3.619	181.179	-21.345,29

N° 06.04.57.00 Service cantonal de géologie

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	8.50	-1.00	9.50	8.48

Adaptation à la situation actuelle.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	245.209	-30.591	275.800	174.687,16

N° 06.04.67.00 Service cantonal de l'énergie

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	13.65	0.00	13.65	13.65

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	1.012.300	-394.373	1.406.673	1.168.237,28

N° 06.04.78.00 Service cantonal de gestion des déchets

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	7.70	-0.20	7.90	8.72

Adaptation de l'effectif à la situation actuelle.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	513.699	-23.806	537.505	502.496,68

N° 06.05.04.00 Domaine nature et paysage

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	83.75	+1.15	84.90	81.35

Adaptation de l'effectif à la situation actuelle.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	2.287.755	+104.165	2.183.590	1.945.881,65

Remplacement d'un véhicule d'une part et prise en charge des frais de carburant sous la rubrique 313 d'autre part, lesquels émargeaient précédemment au DCTI qui refacturait le montant au DNP en imputation interne.

N° 06.06.10.00 Domaine de l'Agriculture

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	33.20	+1.00	32.20	31.68

+ 0.50 poste d'éducateur canin et + 0.50 poste de juriste 2 selon PL 9835 modifiant la loi sur les conditions d'élevage, d'éducation et de détention des chiens (M 3 45).

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	889.563	-16.828	906.391	692.480,33

N° 06.08.14.00 Service cantonal de l'écologie de l'eau

Budget du service

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	499.989	+28.731	471.258	408.196,93

Pris en charge d'expertises externes relatives au projet de protection des eaux en zone agricole.

N° 06.08.20.00 Service des constructions environnementales

Le Service des constructions environnementales apparaît jusqu'en 2006 sous le CR N° 06.07.22.00.

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	5.15	-0.10	5.25	4.45

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	155.950	-63	156.013	102.827.60

N° 06.10.00.00 Aménagement du territoire

Suite au rattachement de l'aménagement au DT, l'ensemble des budgets a été regroupé sous un seul centre de responsabilité pour avoir une vision complète des coûts de ce secteur. Les montants inscrits sur ce service correspondent donc à la consolidation des budgets des CR N° 06.10.01.00, 06.10.01.01, 06.10.01.02, 06.10.01.03, 06.10.01.04 et 06.10.01.05.

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	47.50	-2.00	49.50	

Transferts de deux postes à l'Office cantonal de la mobilité.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	1.666.974	-134.262	1.801.236	1.760.832

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.00.00.00	TERRITOIRE						
3	CHARGES	298.009.296		9.435.572	3,3	288.573.724	294.209.690,23
4	REVENUS		65.313.360	2.529.833	4,0	62.783.527	67.897.893,95
	COUVERTURE en F	-232.695.936		-6.905.739		-225.790.197	-226.311.796,28
	COUVERTURE en %	21,92%			0,2	21,76%	23,08%
06.01.02.00	PRÉSIDENTE ET SECRETARIAT GÉNÉRAL						
3	CHARGES	-11.708.820		-2.182.742	22,9	-9.526.078	6.146.681,21
4	REVENUS		760.000	-202.837	-21,1	962.837	6.064.598,95
	COUVERTURE en F	12.468.820		1.979.905		10.488.915	-82.082,26
	COUVERTURE en %	-6,49%			3,6	-10,11%	98,66%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.968.414		-2.277.946	-53,6	4.246.360	3.576.947,90
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES						10.810,00
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	834.416		-22.009	-2,6	856.425	-6.068,30
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	134.000		-9.000	-6,3	143.000	133.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	134.000		-9.000	-6,3	143.000	133.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	-15.710.000		85.763	-0,5	-15.795.763	1.318.462,50
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	1.290.000		85.763	7,1	1.204.237	1.318.462,50
0131	SUBVENTIONS ASSOCIATIONS DIVERSES	90.000		0	0,0	90.000	38.380,00
1014	SUBVENTIONS CGN	1.200.000		85.763	7,7	1.114.237	1.280.082,50
369	SUBVENTIONS REMBOURSÉES	-17.000.000		0	0,0	-17.000.000	
0101	SUBVENTIONS PRISES EN CHARGE PAR LE FEC	-17.000.000		0	0,0	-17.000.000	
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	560.000		0	0,0	560.000	670.561,00
375	INSTITUTIONS PRIVÉES	560.000		0	0,0	560.000	670.561,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	504.350		40.450	8,7	463.900	453.778,11
42	REVENUS DES BIENS			-274.237	-100,0	274.237	274.237,00
43	RECETTES DIVERSES		200.000	141.400	241,3	58.600	44.314,95
46	SUBVENTIONS ACQUISES						2.500,00
461	CANTONS						2.500,00
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		560.000	0	0,0	560.000	670.561,00
472	COMMUNES		560.000	0	0,0	560.000	670.561,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.01.02.00	PRÉSIDENTE ET SECRETARIAT GÉNÉRAL (Suite)						
49	IMPUTATIONS INTERNES			-70.000	-100,0	70.000	5.072.986,00
06.01.03.00	SERVICE FINANCIER						
3	CHARGES	1.754.988		-233.307	-11,7	1.988.295	2.332.228,85
4	REVENUS		348.100	13.650	4,1	334.450	185.832,38
	COUVERTURE en F	-1.406.888		246.957		-1.653.845	-2.146.396,47
	COUVERTURE en %	19,83%			3,0	16,82%	7,97%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.520.708		-13.972	-0,9	1.534.680	1.562.195,55
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	204.030		-12.285	-5,7	216.315	137.191,87
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	7.000		-100.000	-93,5	107.000	486.116,91
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			-87.000	-100,0	87.000	87.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	2.000		-8.000	-80,0	10.000	398.812,24
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	5.000		-5.000	-50,0	10.000	304,67
39	IMPUTATIONS INTERNES	23.250		-107.050	-82,2	130.300	146.724,52
42	REVENUS DES BIENS		150	-150	-50,0	300	180,77
43	RECETTES DIVERSES		342.650	8.500	2,5	334.150	185.344,86
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						1.112,24
49	IMPUTATIONS INTERNES		5.300	5.300	ND		306,75
06.01.04.00	SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE GÉOMATIQUE						
3	CHARGES	2.395.213		318.260	15,3	2.076.953	2.246.659,76
4	REVENUS		45.450	20.350	81,1	25.100	38.630,30
	COUVERTURE en F	-2.349.763		-297.910		-2.051.853	-2.208.029,46
	COUVERTURE en %	1,90%			0,7	1,21%	1,72%
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.120.563		333.983	18,7	1.786.580	2.003.612,75
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	243.363		-15.510	-6,0	258.873	209.936,80
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	13.387		387	3,0	13.000	13.010,37
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	13.387		387	3,0	13.000	13.000,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						10,37
39	IMPUTATIONS INTERNES	17.900		-600	-3,2	18.500	20.099,84
43	RECETTES DIVERSES		41.000	15.900	63,3	25.100	38.630,30

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.01.04.00	SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE GÉOMATIQUE (Suite)						
49	IMPUTATIONS INTERNES		4.450	4.450	ND		
06.01.07.00	SERVICE DE SÉCURITÉ						
3	CHARGES	346.250		346.250	ND		
	COUVERTURE en F	-346.250		-346.250			
	COUVERTURE en %						
30	CHARGES DE PERSONNEL	335.200		335.200	ND		
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	10.550		10.550	ND		
39	IMPUTATIONS INTERNES	500		500	ND		
06.02.03.00	SERVICE DE SURVEILLANCE DES COMMUNES						
3	CHARGES	794.022		27.878	3,6	766.144	790.228,45
4	REVENUS		65.200	-1.600	-2,4	66.800	65.386,95
	COUVERTURE en F	-728.822		-29.478		-699.344	-724.841,50
	COUVERTURE en %	8,21%			-0,5	8,72%	8,27%
30	CHARGES DE PERSONNEL	755.290		23.890	3,3	731.400	746.750,30
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	1.500		1.500	ND		
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	38.732		3.988	11,5	34.744	40.031,51
39	IMPUTATIONS INTERNES						3.446,64
43	RECETTES DIVERSES		65.200	-1.600	-2,4	66.800	65.386,95
06.02.13.00	DIRECTION CANTONALE DE LA MENSURATION OFFICIELLE						
3	CHARGES	3.063.811		213.320	7,5	2.850.491	2.784.385,42
4	REVENUS		1.296.971	299.471	30,0	997.500	1.127.597,90
	COUVERTURE en F	-1.766.840		86.151		-1.852.991	-1.656.787,52
	COUVERTURE en %	42,33%			7,3	34,99%	40,50%
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.322.762		-7.258	-0,3	2.330.020	2.240.938,45
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	469.999		57.228	13,9	412.771	433.432,91
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	135.000		135.000	ND		0,07
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	135.000		135.000	ND		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.02.13.00	DIRECTION CANTONALE DE LA MENSURATION OFFICIELLE (Suite)						
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						0,07
39	IMPUTATIONS INTERNES	136.050		28.350	26,3	107.700	110.013,99
43	RECETTES DIVERSES		1.276.971	313.471	32,5	963.500	1.103.595,15
46	SUBVENTIONS ACQUISES		10.000	-4.000	-28,6	14.000	14.600,00
460	CONFÉDÉRATION		10.000	-4.000	-28,6	14.000	14.600,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		10.000	-10.000	-50,0	20.000	9.402,75
06.02.17.00	SERVICE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION						
3	CHARGES	1.748.964		1.748.964	ND		
4	REVENUS		800	800	ND		
	COUVERTURE en F	-1.748.164		-1.748.164			
	COUVERTURE en %	0,05%					
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.259.623		1.259.623	ND		
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	477.841		477.841	ND		
39	IMPUTATIONS INTERNES	11.500		11.500	ND		
43	RECETTES DIVERSES		800	800	ND		
06.02.52.00	ADMINISTRATION MILITAIRE						
3	CHARGES	1.403.833		-533.434	-27,5	1.937.267	2.471.624,96
4	REVENUS		201.817	-3.923	-1,9	205.740	1.941.203,91
	COUVERTURE en F	-1.202.016		529.511		-1.731.527	-530.421,05
	COUVERTURE en %	14,38%			3,8	10,62%	78,54%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.137.898		-426.442	-27,3	1.564.340	1.993.754,75
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	116.035		-97.642	-45,7	213.677	-189.791,47
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES			-12.000	-100,0	12.000	533.978,10
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			-12.000	-100,0	12.000	12.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						145.858,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						376.120,10
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	1.800		300	20,0	1.500	1.708,50
351	CANTONS	1.800		300	20,0	1.500	1.708,50
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	56.500		0	0,0	56.500	56.500,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.02.52.00	ADMINISTRATION MILITAIRE (Suite)						
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	56.500		0	0,0	56.500	56.500,00
0312	CÉRÉMONIE À LA MÉMOIRE DES SOLDATS MORTS AU SERVICE DU PAYS (MON - REPOS)	500		0	0,0	500	500,00
0614	MUSÉE MILITAIRE GENEVOIS	54.000		0	0,0	54.000	54.000,00
0716	VIEUX ARTILLEURS (ENTRETIEN DES UNIFORMES)	2.000		0	0,0	2.000	2.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	91.600		2.350	2,6	89.250	75.475,08
42	REVENUS DES BIENS			-10	-100,0	10	13,54
43	RECETTES DIVERSES		201.817	-3.913	-1,9	205.730	758.753,37
44	PARTS À DES RECETTES SANS AFFECTATION						1.182.437,00
440	PART À DES RECETTES FÉDÉRALES						1.182.437,00
06.02.55.00	ARSENAL CANTONAL						
3	CHARGES	2.688.345		60.472	2,3	2.627.873	2.768.411,72
4	REVENUS		4.368.600	1.183.850	37,2	3.184.750	3.447.207,05
	COUVERTURE en F	1.680.255		1.123.378		556.877	678.795,33
	COUVERTURE en %	162,50%			41,3	121,19%	124,52%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.970.523		90.813	4,8	1.879.710	2.080.717,85
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	37.972		-259.536	-87,2	297.508	-6.554,48
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES			-21.205	-100,0	21.205	28.164,05
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			-21.000	-100,0	21.000	21.000,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES			-205	-100,0	205	7.164,05
39	IMPUTATIONS INTERNES	679.850		250.400	58,3	429.450	666.084,30
42	REVENUS DES BIENS		360.000	4.000	1,1	356.000	360.022,00
43	RECETTES DIVERSES		840.000	839.900	NS	100	4.970,55
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS		50.000	50.000	ND		4.970,55
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		2.990.000	200.000	7,2	2.790.000	2.985.973,50
450	CONFÉDÉRATION		2.990.000	200.000	7,2	2.790.000	2.985.973,50
49	IMPUTATIONS INTERNES		178.600	139.950	362,1	38.650	96.241,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.02.59.00	CORPS DE MUSIQUE						
3	CHARGES	228.000		720	0,3	227.280	239.553,17
	COUVERTURE en F	-228.000		-720		-227.280	-239.553,17
	COUVERTURE en %						
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	228.000		720	0,3	227.280	239.553,17
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	228.000		720	0,3	227.280	
0105	HABILLEMENT ET ÉQUIPEMENT DES MUSIQUES CANTONALES	6.000		0	0,0	6.000	
0203	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX MUSIQUES CANTONALES	60.000		0	0,0	60.000	
0302	RÉTRIBUTION DES CHEFS DE MUSIQUE	162.000		720	0,4	161.280	
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE						239.553,17
0113	HABILLEMENT ET ÉQUIPEMENT DES MUSIQUES CANTONALES						2.222,37
0214	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX MUSIQUES CANTONALES						78.000,00
0301	RÉTRIBUTION DES CHEFS DE MUSIQUE						159.330,80
06.02.70.00	SERVICE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES						
3	CHARGES	2.388.767		155.135	6,9	2.233.632	2.536.821,26
4	REVENUS		1.750	1.750	ND		140.386,25
	COUVERTURE en F	-2.387.017		-153.385		-2.233.632	-2.396.435,01
	COUVERTURE en %	0,07%			0,1		5,53%
30	CHARGES DE PERSONNEL	994.593		8.563	0,9	986.030	1.063.893,25
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	435.724		14.222	3,4	421.502	414.537,73
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	231.650		-40.000	-14,7	271.650	579.381,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	231.650		-40.000	-14,7	271.650	353.650,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						225.731,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	720.000		175.000	32,1	545.000	464.417,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	470.000		150.000	46,9	320.000	215.000,00
9602	GLCT - RECTANGLE D'OR	80.000		0	0,0	80.000	
9814	GLCT - TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE	300.000		150.000	100,0	150.000	125.000,00
9912	AUTRES SUBVENTIONS	90.000		0	0,0	90.000	90.000,00
367	ETRANGER	250.000		25.000	11,1	225.000	249.417,00
0214	INTEREGG III	250.000		25.000	11,1	225.000	249.417,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	6.800		-2.650	-28,0	9.450	14.592,28
43	RECETTES DIVERSES						140.284,00
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						113.628,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.02.70.00	SERVICE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES (Suite)						
49	IMPUTATIONS INTERNES		1.750	1.750	ND		102,25
06.02.79.00	ZONES INDUSTRIELLES						
3	CHARGES	1.859.000		-312.000	-14,4	2.171.000	3.429.807,25
4	REVENUS		10.800.000	800.000	8,0	10.000.000	13.685.570,35
	COUVERTURE en F	8.941.000		1.112.000		7.829.000	10.255.763,10
	COUVERTURE en %	580,96%			120,3	460,62%	399,02%
31	DÉPENSES GÉNÉRALES						1.222.807,25
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	1.334.000		-194.000	-12,7	1.528.000	1.528.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.334.000		-194.000	-12,7	1.528.000	1.528.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	525.000		-118.000	-18,4	643.000	679.000,00
42	REVENUS DES BIENS		10.800.000	800.000	8,0	10.000.000	13.685.570,35
06.03.50.00	OFFICE CANTONAL DE LA MOBILITÉ (OCM)						
3	CHARGES	21.920.940		3.671.133	20,1	18.249.807	16.442.382,82
4	REVENUS		6.336.417	32.417	0,5	6.304.000	6.086.190,30
	COUVERTURE en F	-15.584.523		-3.638.716		-11.945.807	-10.356.192,52
	COUVERTURE en %	28,91%			-5,6	34,54%	37,02%
30	CHARGES DE PERSONNEL	7.380.069		931.469	14,4	6.448.600	6.493.726,00
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	4.861.440		663.258	15,8	4.198.182	4.077.106,58
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	8.594.181		2.003.306	30,4	6.590.875	5.007.474,64
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	8.594.181		2.003.306	30,4	6.590.875	5.007.466,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						8,64
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES						24.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES						24.000,00
8002	SUBVENTIONS DIVERSES						24.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	1.085.250		73.100	7,2	1.012.150	840.075,60
42	REVENUS DES BIENS		6.127.000	26.800	0,4	6.100.200	6.000.000,00
43	RECETTES DIVERSES		163.067	-40.733	-20,0	203.800	86.190,30
49	IMPUTATIONS INTERNES		46.350	46.350	ND		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.03.51.00	TRANSPORTS COLLECTIFS						
3	CHARGES	166.010.207		9.280.889	5,9	156.729.318	153.265.984,42
4	REVENUS		1.706.784	230.384	15,6	1.476.400	1.301.400,00
	COUVERTURE en F	-164.303.423		-9.050.505		-155.252.918	-151.964.584,42
	COUVERTURE en %	1,03%			0,1	0,94%	0,85%
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES			-5.341.000	-100,0	5.341.000	5.341.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			-5.341.000	-100,0	5.341.000	5.341.000,00
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	4.200.000		-210.600	-4,8	4.410.600	4.105.800,00
350	CONFÉDÉRATION	4.200.000		-210.600	-4,8	4.410.600	4.105.800,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	161.737.627		16.912.909	11,7	144.824.718	141.474.178,42
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	147.406.627		6.003.609	4,2	141.403.018	139.221.772,00
0107	AUGMENTATION SUBVENTION AUX TPG DUE AU TRANSFERT D'ACTIFS	5.300.936		5.300.936	ND		
0114	ENVELOPPE BUDGÉTAIRE TPG POUR LE TRAFIC D'AGGLOMÉRATION	132.605.691		7.006.073	5,6	125.599.618	121.586.781,00
0212	SUBVENTION SPÉCIALE POUR LE RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL ROULANT			-12.000.000	-100,0	12.000.000	10.280.000,00
0511	INDEMNITÉS AUX TPG POUR LE TRAFIC RÉGIONAL	9.500.000		296.600	3,2	9.203.400	9.203.400,00
0601	RESTITUTION RÉSULTAT						-1.848.409,00
0701	RÉDUCTION DES EFFECTIFS ET DES DÉPENSES GÉNÉRALES, BUDGET 2006 TPG			5.400.000	-100,0	-5.400.000	
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	13.466.000		10.794.300	404,0	2.671.700	1.636.302,50
0124	SOCIÉTÉ DES MOUETTES GENEVOISES NAVIGATION SA	1.736.000		-134.500	-7,2	1.870.500	1.672.894,00
0217	GARANTIE DE RECETTES POUR UNIRESO						-36.591,50
0404	INDEMNITÉS AUX TPN POUR LE TRAFIC RÉGIONAL	180.000		0	0,0	180.000	
0502	FRAIS COMMUNAUTÉ TARIFAIRE	10.850.000		10.528.800	NS	321.200	
0602	GARANTIE POUR DIMINUTION DES CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES (PAB)	700.000		400.000	133,3	300.000	
367	ETRANGER	865.000		115.000	15,3	750.000	616.103,92
0114	INDEMNITÉS À LA SCNF POUR LES TRAINS RÉGIONAUX	690.000		-60.000	-8,0	750.000	616.103,92
0402	PARTICIPATION LIGNES TC CONSEIL GÉNÉRAL 74 (GLCT)	175.000		175.000	ND		
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES						142.006,00
375	INSTITUTIONS PRIVÉES						142.006,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	72.580		-2.080.420	-96,6	2.153.000	2.203.000,00
42	REVENUS DES BIENS		1.536.784	236.784	18,2	1.300.000	1.125.000,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.03.51.00	TRANSPORTS COLLECTIFS (Suite)						
46	SUBVENTIONS ACQUISES		170.000	-6.400	-3,6	176.400	34.394,00
460	CONFÉDÉRATION		170.000	-6.400	-3,6	176.400	34.394,00
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER						142.006,00
470	CONFÉDÉRATION						142.006,00
06.03.52.00	FONDATION DES PARKINGS						
3	CHARGES	282.000		24.000	9,3	258.000	249.000,00
	COUVERTURE en F	-282.000		-24.000		-258.000	-249.000,00
	COUVERTURE en %						
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	125.000		11.000	9,6	114.000	112.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	125.000		11.000	9,6	114.000	112.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	157.000		13.000	9,0	144.000	137.000,00
06.04.11.00	SERVICE ADMINISTRATIF DE SAINTE- CLOTILDE						
3	CHARGES	1.725.837		3.318	0,2	1.722.519	1.410.880,65
4	REVENUS		100.900	100.200	NS	700	
	COUVERTURE en F	-1.624.937		96.882		-1.721.819	-1.410.880,65
	COUVERTURE en %	5,85%			5,8	0,04%	
30	CHARGES DE PERSONNEL	330.180		14.050	4,4	316.130	327.396,80
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	505.343		40.374	8,7	464.969	156.606,26
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	450.264		-127.156	-22,0	577.420	529.877,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	450.264		-127.156	-22,0	577.420	529.877,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	440.050		76.050	20,9	364.000	397.000,59
43	RECETTES DIVERSES			-700	-100,0	700	
49	IMPUTATIONS INTERNES		100.900	100.900	ND		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.04.12.00	SERVICE JURIDIQUE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT						
3	CHARGES	323.283		48.849	17,8	274.434	322.844,78
4	REVENUS		4.200	2.950	236,0	1.250	40.776,80
	COUVERTURE en F	-319.083		-45.899		-273.184	-282.067,98
	COUVERTURE en %	1,30%			0,8	0,46%	12,63%
30	CHARGES DE PERSONNEL	289.713		43.793	17,8	245.920	313.358,30
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	17.670		6.156	53,5	11.514	-4.329,81
39	IMPUTATIONS INTERNES	15.900		-1.100	-6,5	17.000	13.816,29
43	RECETTES DIVERSES			-600	-100,0	600	40.275,20
49	IMPUTATIONS INTERNES		4.200	3.550	546,2	650	501,60
06.04.13.00	SERVICE ENVIRONNEMENT-INFO						
3	CHARGES	-1.751		-1.915.364	-100,1	1.913.613	1.948.354,54
4	REVENUS		0	-8.100	-100,0	8.100	6.124,10
	COUVERTURE en F	1.751		1.907.264		-1.905.513	-1.942.230,44
	COUVERTURE en %				-0,4	0,42%	0,31%
30	CHARGES DE PERSONNEL			-1.262.360	-100,0	1.262.360	1.322.359,70
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	-1.751		-525.854	-100,3	524.103	534.066,06
39	IMPUTATIONS INTERNES			-127.150	-100,0	127.150	91.928,78
43	RECETTES DIVERSES			-4.000	-100,0	4.000	2.989,10
49	IMPUTATIONS INTERNES			-4.100	-100,0	4.100	3.135,00
06.04.14.00	SERVICE CANTONAL DE PROTECTION DE L'AIR						
3	CHARGES	2.008.640		-8.068	-0,4	2.016.708	1.911.987,70
4	REVENUS		14.000	-1.700	-10,8	15.700	29.989,00
	COUVERTURE en F	-1.994.640		6.368		-2.001.008	-1.881.998,70
	COUVERTURE en %	0,70%			-0,1	0,78%	1,57%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.801.640		-39.650	-2,2	1.841.290	1.795.077,15
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	165.000		82	0,0	164.918	116.910,55
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	34.000		34.000	ND		
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	34.000		34.000	ND		
39	IMPUTATIONS INTERNES	8.000		-2.500	-23,8	10.500	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.04.14.00	SERVICE CANTONAL DE PROTECTION DE L'AIR (Suite)						
43	RECETTES DIVERSES		14.000	-1.700	-10,8	15.700	29.714,00
49	IMPUTATIONS INTERNES						275,00
06.04.15.00	SERVICE CANTONAL DE PROTECTION CONTRE LE BRUIT ET LES RAYONNEMENTS NON IONISANTS						
3	CHARGES	1.298.015		61.281	5,0	1.236.734	1.297.411,85
4	REVENUS		22.087	5.987	37,2	16.100	12.360,00
	COUVERTURE en F	-1.275.928		-55.294		-1.220.634	-1.285.051,85
	COUVERTURE en %	1,70%			0,4	1,30%	0,95%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.253.560		55.700	4,6	1.197.860	1.261.887,20
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	44.455		5.581	14,4	38.874	35.524,65
43	RECETTES DIVERSES		12.087	5.987	98,1	6.100	12.360,00
46	SUBVENTIONS ACQUISES		10.000	0	0,0	10.000	
460	CONFÉDÉRATION		10.000	0	0,0	10.000	
06.04.16.00	SERVICE CANTONAL D'ÉTUDE DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT						
3	CHARGES	829.368		35.866	4,5	793.502	866.026,45
4	REVENUS		5.000	-1.600	-24,2	6.600	26.432,00
	COUVERTURE en F	-824.368		-37.466		-786.902	-839.594,45
	COUVERTURE en %	0,60%			-0,2	0,83%	3,05%
30	CHARGES DE PERSONNEL	729.730		9.090	1,3	720.640	791.763,50
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	99.638		26.776	36,7	72.862	74.262,95
43	RECETTES DIVERSES		5.000	-1.600	-24,2	6.600	26.432,00
06.04.18.00	SERVICE CANTONAL DE TOXICOLOGIE INDUSTRIELLE ET PROTECTION CONTRE LES POLLUTIONS INTÉRIEURES						
3	CHARGES	1.216.484		46.019	3,9	1.170.465	1.180.155,55
4	REVENUS		35.000	-2.400	-6,4	37.400	32.250,00
	COUVERTURE en F	-1.181.484		-48.419		-1.133.065	-1.147.905,55
	COUVERTURE en %	2,88%			-0,3	3,20%	2,73%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.132.710		63.270	5,9	1.069.440	1.112.120,00
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	83.774		-17.251	-17,1	101.025	68.035,55

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.04.18.00	SERVICE CANTONAL DE TOXICOLOGIE INDUSTRIELLE ET PROTECTION CONTRE LES POLLUTIONS INTÉRIEURES (Suite)						
43	RECETTES DIVERSES		35.000	-2.400	-6,4	37.400	32.250,00
06.04.24.00	SERVICE DE L'INTERVENTION ENVIRONNEMENTALE						
3	CHARGES	1.035.286		1.035.286	ND		
4	REVENUS		10.000	10.000	ND		
	COUVERTURE en F	-1.025.286		-1.025.286			
	COUVERTURE en %	0,97%			1,0		
30	CHARGES DE PERSONNEL	857.726		857.726	ND		
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	177.560		177.560	ND		
43	RECETTES DIVERSES		10.000	10.000	ND		
06.04.57.00	SERVICE CANTONAL DE GÉOLOGIE						
3	CHARGES	2.856.632		195.287	7,3	2.661.345	2.254.329,74
4	REVENUS		341.434	82.834	32,0	258.600	325.513,85
	COUVERTURE en F	-2.515.198		-112.453		-2.402.745	-1.928.815,89
	COUVERTURE en %	11,95%			2,2	9,72%	14,44%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.140.710		-40.220	-3,4	1.180.930	1.188.422,10
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	245.209		-30.591	-11,1	275.800	174.687,16
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	1.125.313		233.548	26,2	891.765	603.000,02
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.125.313		233.548	26,2	891.765	603.000,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						0,02
34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	100.000		0	0,0	100.000	135.547,00
340	PART DES COMMUNES AUX RECETTES	100.000		0	0,0	100.000	135.547,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	245.400		32.550	15,3	212.850	152.673,46
41	PATENTES ET CONCESSIONS		25.000	0	0,0	25.000	23.462,60
410	PATENTES		25.000	0	0,0	25.000	23.462,60
43	RECETTES DIVERSES		303.734	70.134	30,0	233.600	302.051,25
49	IMPUTATIONS INTERNES		12.700	12.700	ND		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.04.67.00	SERVICE CANTONAL DE L'ÉNERGIE						
3	CHARGES	4.894.730		-802.333	-14,1	5.697.063	5.197.353,99
4	REVENUS		1.094.620	-475.580	-30,3	1.570.200	1.007.953,75
	COUVERTURE en F	-3.800.110		326.753		-4.126.863	-4.189.400,24
	COUVERTURE en %	22,36%			-5,2	27,56%	19,39%
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.296.930		142.890	6,6	2.154.040	2.255.953,30
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.012.300		-394.373	-28,0	1.406.673	1.168.237,28
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	78.000		0	0,0	78.000	85.226,25
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	78.000		0	0,0	78.000	85.226,25
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	1.058.000		0	0,0	1.058.000	1.068.932,00
360	CONFÉDÉRATION	58.000		0	0,0	58.000	56.432,00
0115	SUBVENTIONS ETAT DE GENÈVE AU PROGRAMME CONFÉDÉRATION / CANTON	28.000		0	0,0	28.000	25.083,00
0212	SUBVENTIONS DE L'ETAT DE GENÈVE AUX CENTRES INFOÉNERGIE	30.000		0	0,0	30.000	31.349,00
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	1.000.000		0	0,0	1.000.000	1.000.000,00
0314	SUBVENTIONS POUR L'ENCOURAGEMENT À L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET À L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE	1.000.000		500.000	100,0	500.000	647.876,00
0414	SUBVENTIONS POUR L'ENCOURAGEMENT AU RECOURS À L'ÉNERGIE RENOUVELABLE			-500.000	-100,0	500.000	352.124,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES						12.500,00
0129	SUBVENTIONS À L'ASSOCIATION MINERGIE						12.500,00
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	172.000		-628.000	-78,5	800.000	369.528,50
371	CANTONS	34.400		-65.600	-65,6	100.000	18.063,00
372	COMMUNES	34.400		-65.600	-65,6	100.000	278.888,00
374	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	34.400		-65.600	-65,6	100.000	
375	INSTITUTIONS PRIVÉES	34.400		-65.600	-65,6	100.000	
376	PERSONNES PHYSIQUES	34.400		-365.600	-91,4	400.000	72.577,50
39	IMPUTATIONS INTERNES	277.500		77.150	38,5	200.350	249.476,66
43	RECETTES DIVERSES		176.670	106.470	151,7	70.200	166.260,80
46	SUBVENTIONS ACQUISES		700.000	0	0,0	700.000	470.813,45
460	CONFÉDÉRATION		700.000	0	0,0	700.000	470.813,45
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		172.000	-628.000	-78,5	800.000	369.528,50
470	CONFÉDÉRATION		172.000	-628.000	-78,5	800.000	369.528,50

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.04.67.00	SERVICE CANTONAL DE L'ÉNERGIE (Suite)						
49	IMPUTATIONS INTERNES		45.950	45.950	ND		1.351,00
06.04.78.00	SERVICE CANTONAL DE GESTION DES DÉCHETS						
3	CHARGES	1.809.341		-38.854	-2,1	1.848.195	1.897.899,88
4	REVENUS		74.117	37.467	102,2	36.650	54.050,95
	COUVERTURE en F	-1.735.224		76.321		-1.811.545	-1.843.848,93
	COUVERTURE en %	4,10%			2,1	1,98%	2,85%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.182.392		-27.848	-2,3	1.210.240	1.292.919,55
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	513.699		-23.806	-4,4	537.505	502.496,68
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	1.000		-4.000	-80,0	5.000	500,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1.000		-4.000	-80,0	5.000	500,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	112.250		16.800	17,6	95.450	101.983,65
43	RECETTES DIVERSES		52.367	19.167	57,7	33.200	51.417,55
49	IMPUTATIONS INTERNES		21.750	18.300	530,4	3.450	2.633,40
06.05.04.00	DOMAINE NATURE ET PAYSAGE						
3	CHARGES	18.387.293		-141.582	-0,8	18.528.875	16.033.680,62
4	REVENUS		6.737.764	-130.536	-1,9	6.868.300	2.883.206,52
	COUVERTURE en F	-11.649.529		11.046		-11.660.575	-13.150.474,10
	COUVERTURE en %	36,64%			-0,4	37,07%	17,98%
30	CHARGES DE PERSONNEL	10.146.838		188.948	1,9	9.957.890	9.483.397,40
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	2.287.755		104.165	4,8	2.183.590	1.945.881,65
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	331.000		87.390	35,9	243.610	204.812,93
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	316.000		116.390	58,3	199.610	161.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	10.000		10.000	ND		42.012,90
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	5.000		-39.000	-88,6	44.000	1.800,03
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	50.100		-22.000	-30,5	72.100	70.822,35
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	50.100		-22.000	-30,5	72.100	70.822,35
7912	INDEMNITÉS AUX PÊCHEURS PROFESSIONNELS POUR L'ÉCOULEMENT DU POISSON BLANC	2.100		0	0,0	2.100	1.900,00
8213	SUBVENTIONS RELATIVES À LA NATURE ET AUX SITES NATURELS	38.000		-2.000	-5,0	40.000	38.195,00
8311	SUBVENTIONS RELATIVES À L'ÉDUCATION À LA NATURE	10.000		-20.000	-66,7	30.000	30.727,35

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.05.04.00	DOMAINE NATURE ET PAYSAGE (Suite)						
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	2.456.000		-444.000	-15,3	2.900.000	1.389.065,90
371	CANTONS	2.194.000		-526.000	-19,3	2.720.000	1.298.786,55
372	COMMUNES	72.000		22.000	44,0	50.000	
375	INSTITUTIONS PRIVÉES	190.000		60.000	46,2	130.000	90.279,35
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	250.000		0	0,0	250.000	250.000,00
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX	250.000		0	0,0	250.000	250.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	2.865.600		-56.085	-1,9	2.921.685	2.689.700,39
41	PATENTES ET CONCESSIONS		310.000	35.000	12,7	275.000	299.474,50
410	PATENTES		310.000	35.000	12,7	275.000	299.474,50
42	REVENUS DES BIENS		605.100	10.000	1,7	595.100	55.643,76
43	RECETTES DIVERSES		2.214.014	49.814	2,3	2.164.200	191.598,90
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						1.800,00
46	SUBVENTIONS ACQUISES		100.000	0	0,0	100.000	57.747,20
460	CONFÉDÉRATION		100.000	0	0,0	100.000	57.747,20
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		2.456.000	-444.000	-15,3	2.900.000	1.389.065,90
470	CONFÉDÉRATION		2.456.000	-444.000	-15,3	2.900.000	1.389.065,90
49	IMPUTATIONS INTERNES		1.052.650	218.650	26,2	834.000	889.676,26
06.06.00.00	AGRICULTURE						
3	CHARGES	33.475.823		93.467	0,3	33.382.356	33.713.182,52
4	REVENUS		24.092.168	343.518	1,4	23.748.650	23.144.019,88
	COUVERTURE en F	-9.383.655		250.051		-9.633.706	-10.569.162,64
	COUVERTURE en %	71,97%			0,8	71,14%	68,65%
30	CHARGES DE PERSONNEL	4.530.110		134.290	3,1	4.395.820	4.298.820,10
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	889.563		-16.828	-1,9	906.391	692.480,33
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	458.000		-695	-0,2	458.695	182.916,57
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	438.000		14.305	3,4	423.695	177.105,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	15.000		-15.000	-50,0	30.000	5.810,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	5.000		0	0,0	5.000	1,57
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	235.000		-10.000	-4,1	245.000	513.261,40
351	CANTONS	35.000		-10.000	-22,2	45.000	334.506,60

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.06.00.00	AGRICULTURE (Suite)						
352	COMMUNES	200.000		0	0,0	200.000	178.754,80
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	3.288.000		-96.200	-2,8	3.384.200	4.679.671,01
362	COMMUNES	18.000		-7.000	-28,0	25.000	4.165,20
8010	LUTTE OBLIGATOIRE CONTRE LES MALADIES ET LES RAVAGEURS	18.000		-7.000	-28,0	25.000	4.165,20
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	343.500		-52.000	-13,1	395.500	383.877,50
7310	ASSOCIATION SUISSE POUR L'ENCOURAGEMENT DU CONSEIL D'EXPLOITATION EN AGRICULTURE	52.500		0	0,0	52.500	51.347,00
7410	CENTRALE SUISSE DE CULTURE MARAÎCHÈRE	9.000		0	0,0	9.000	8.581,00
7510	AGRIGÈ, VULGARISATION	163.000		0	0,0	163.000	150.000,00
7610	OFFICE TECHNIQUE DE CULTURE MARAÎCHÈRE	91.000		0	0,0	91.000	89.000,00
7710	RECHERCHE ET VULGARISATION BIOLOGIQUE	10.000		0	0,0	10.000	
8910	SERVICE DE CONSULTATION EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE LAITIÈRE			-50.000	-100,0	50.000	72.491,50
9110	CENTRE NATIONAL DU CHEVAL	5.000		0	0,0	5.000	5.000,00
9210	OFFICE INTERCANTONAL DE CERTIFICATION	8.000		-2.000	-20,0	10.000	7.458,00
9911	SUBVENTIONS DIVERSES	5.000		0	0,0	5.000	
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	2.926.500		-37.200	-1,3	2.963.700	4.291.628,31
0120	MESURES D'URGENCE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE GENEVOISE						1.073.812,55
0222	SUBVENTION AU FONDS DE COMPENSATION AGRICOLE	300.000		0	0,0	300.000	1.000.000,00
0320	SUBVENTION AU FONDS DE PROMOTION AGRICOLE	1.670.000		0	0,0	1.670.000	1.390.000,00
1017	MODES DE PRODUCTION ET MATIÈRES PREMIÈRES RENOUVELABLES	50.000		0	0,0	50.000	20.000,00
1116	PRÉSERVATION ESPACE RURAL ET RESSOURCES NATURELLES	95.000		0	0,0	95.000	
1213	SUBVENTION À L'OPAGE						280.000,00
7210	AMÉLIORATIONS FONCIÈRES	40.000		0	0,0	40.000	32.481,75
7813	SOCIÉTÉS AGRICOLES	11.500		0	0,0	11.500	10.759,00
8012	LUTTE OBLIGATOIRE CONTRE LES MALADIES ET LES RAVAGEURS	25.000		-25.000	-50,0	50.000	
8212	SUBVENTIONS À L'AOVG	32.000		0	0,0	32.000	32.000,00
8711	ENCOURAGEMENT À L'ELEVAGE ET À L'AMÉLIORATION DU BÉTAIL	100.000		0	0,0	100.000	67.840,11
8810	ALPAGE DU BÉTAIL GENEVOIS						16.200,90
9011	FONDATION DU MUSÉE DU MACHINISME AGRICOLE DE CHIBLINS			-12.200	-100,0	12.200	6.000,00
9311	CONTRIBUTIONS POUR DES PRESTATIONS ÉCOLOGIQUES	600.000		0	0,0	600.000	360.534,00
9912	AUTRES SUBVENTIONS	3.000		0	0,0	3.000	2.000,00
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	22.754.000		117.000	0,5	22.637.000	22.194.874,80
371	CANTONS	1.000		-4.000	-80,0	5.000	
372	COMMUNES	36.000		-14.000	-28,0	50.000	8.284,70
375	INSTITUTIONS PRIVÉES	22.717.000		135.000	0,6	22.582.000	22.186.590,10
39	IMPUTATIONS INTERNES	1.321.150		-34.100	-2,5	1.355.250	1.151.158,31

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.06.00.00	AGRICULTURE (Suite)						
41	PATENTES ET CONCESSIONS		2.000	0	0,0	2.000	1.305,00
410	PATENTES		2.000	0	0,0	2.000	1.305,00
43	RECETTES DIVERSES		843.518	84.968	11,2	758.550	737.637,38
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS		5.000	0	0,0	5.000	
46	SUBVENTIONS ACQUISES		314.000	-20.500	-6,1	334.500	196.452,70
460	CONFÉDÉRATION		314.000	-20.500	-6,1	334.500	196.452,70
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		22.754.000	117.000	0,5	22.637.000	22.194.874,80
470	CONFÉDÉRATION		22.754.000	117.000	0,5	22.637.000	22.194.874,80
49	IMPUTATIONS INTERNES		178.650	162.050	976,2	16.600	13.750,00
06.07.21.00	DIRECTION DES EXPLOITATIONS ET DE L'INTERVENTION						
3	CHARGES	-335		-6.623.514	-100,0	6.623.179	6.414.891,42
4	REVENUS		0	-2.000	-100,0	2.000	38,23
	COUVERTURE en F	335		6.621.514		-6.621.179	-6.414.853,19
	COUVERTURE en %					0,03%	0,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL			-685.560	-100,0	685.560	680.945,60
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	-335		-107.779	-100,3	107.444	60.990,52
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES			-1.773.000	-100,0	1.773.000	1.773.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			-1.773.000	-100,0	1.773.000	1.773.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES			-27.000	-100,0	27.000	27.000,00
367	ETRANGER			-27.000	-100,0	27.000	27.000,00
0311	FORUM D'ENGELBERG			-27.000	-100,0	27.000	27.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES			-4.030.175	-100,0	4.030.175	3.872.955,30
42	REVENUS DES BIENS			-200	-100,0	200	38,23
43	RECETTES DIVERSES			-1.800	-100,0	1.800	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.07.22.00	SERVICE DES CONSTRUCTIONS ENVIRONNEMENTALES						
3	CHARGES	-117		-2.295.590	-100,0	2.295.473	2.184.179,62
4	REVENUS		0	-2.000	-100,0	2.000	18.928,00
	COUVERTURE en F	117		2.293.590		-2.293.473	-2.165.251,62
	COUVERTURE en %				-0,1	0,09%	0,87%
30	CHARGES DE PERSONNEL			-678.810	-100,0	678.810	826.547,30
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	-117		-156.130	-100,1	156.013	102.827,60
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES			-583.000	-100,0	583.000	507.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			-583.000	-100,0	583.000	507.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES			-877.650	-100,0	877.650	747.804,72
43	RECETTES DIVERSES			-2.000	-100,0	2.000	18.928,00
06.07.23.00	SERVICE DE SÉCURITÉ						
3	CHARGES	-31		-397.337	-100,0	397.306	436.984,65
4	REVENUS		0	-900	-100,0	900	
	COUVERTURE en F	31		396.437		-396.406	-436.984,65
	COUVERTURE en %				-0,2	0,23%	
30	CHARGES DE PERSONNEL			-316.250	-100,0	316.250	382.693,00
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	-31		-10.087	-100,3	10.056	2.486,85
39	IMPUTATIONS INTERNES			-71.000	-100,0	71.000	51.804,80
43	RECETTES DIVERSES			-900	-100,0	900	
06.07.24.00	SERVICE DE L'INTERVENTION						
3	CHARGES	-1.062		-663.201	-100,2	662.139	374.772,48
4	REVENUS		0	-11.200	-100,0	11.200	
	COUVERTURE en F	1.062		652.001		-650.939	-374.772,48
	COUVERTURE en %				-1,7	1,69%	
30	CHARGES DE PERSONNEL			-458.960	-100,0	458.960	376.827,10
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	-1.062		-182.241	-100,6	181.179	-21.345,29
39	IMPUTATIONS INTERNES			-22.000	-100,0	22.000	19.290,67
43	RECETTES DIVERSES			-11.200	-100,0	11.200	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.08.11.00	DIRECTION DU DOMAINE DE L'EAU						
3	CHARGES	407.900		-26.680	-6,1	434.580	619.011,81
4	REVENUS		95.000	20.000	26,7	75.000	155.110,36
	COUVERTURE en F	-312.900		46.680		-359.580	-463.901,45
	COUVERTURE en %	23,29%			6,0	17,26%	25,06%
31	DÉPENSES GÉNÉRALES						189.287,45
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	110.000		0	0,0	110.000	256.899,90
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE						164.362,15
8511	SUBVENTIONS MANOEUVRE DU SEUJET						164.362,15
367	ETRANGER	110.000		0	0,0	110.000	92.537,75
0211	CIPEL	110.000		0	0,0	110.000	92.537,75
39	IMPUTATIONS INTERNES	297.900		-26.680	-8,2	324.580	172.824,46
42	REVENUS DES BIENS		75.000	0	0,0	75.000	75.000,00
43	RECETTES DIVERSES		20.000	20.000	ND		
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES						80.110,36
451	CANTONS						62.588,75
452	COMMUNES						17.521,61
06.08.12.00	SERVICE CANTONAL DE LA PLANIFICATION DU DOMAINE DE L'EAU						
3	CHARGES	1.661.800		312.320	23,1	1.349.480	1.084.634,55
4	REVENUS		758.347	58.347	8,3	700.000	726.463,00
	COUVERTURE en F	-903.453		-253.973		-649.480	-358.171,55
	COUVERTURE en %	45,63%			-6,2	51,87%	66,98%
31	DÉPENSES GÉNÉRALES						22,25
39	IMPUTATIONS INTERNES	1.661.800		312.320	23,1	1.349.480	1.084.612,30
41	PATENTES ET CONCESSIONS		750.000	50.000	7,1	700.000	718.220,00
410	PATENTES		750.000	50.000	7,1	700.000	718.220,00
43	RECETTES DIVERSES		8.347	8.347	ND		8.243,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.08.14.00	SERVICE CANTONAL DE L'ÉCOLOGIE DE L'EAU						
3	CHARGES	9.270.589		249.751	2,8	9.020.838	7.750.627,43
4	REVENUS		5.925.000	100.000	1,7	5.825.000	5.304.059,00
	COUVERTURE en F	-3.345.589		-149.751		-3.195.838	-2.446.568,43
	COUVERTURE en %	63,91%			-0,7	64,57%	68,43%
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	499.989		28.731	6,1	471.258	408.196,93
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	85.000		0	0,0	85.000	49.242,00
350	CONFÉDÉRATION	85.000		0	0,0	85.000	49.242,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	8.685.600		221.020	2,6	8.464.580	7.293.188,50
41	PATENTES ET CONCESSIONS		5.870.000	100.000	1,7	5.770.000	5.267.500,00
410	PATENTES		5.870.000	100.000	1,7	5.770.000	5.267.500,00
43	RECETTES DIVERSES		50.000	0	0,0	50.000	27.159,00
46	SUBVENTIONS ACQUISES		5.000	0	0,0	5.000	8.900,00
460	CONFÉDÉRATION		5.000	0	0,0	5.000	8.900,00
49	IMPUTATIONS INTERNES						500,00
06.08.15.00	SERVICE CANTONAL DE L'ÉVACUATION DE L'EAU						
3	CHARGES	143.000		143.000	ND		
	COUVERTURE en F	-143.000		-143.000			
	COUVERTURE en %						
39	IMPUTATIONS INTERNES	143.000		143.000	ND		
06.08.20.00	SERVICE DES CONSTRUCTIONS ENVIRONNEMENTALES						
3	CHARGES	5.658.299		5.658.299	ND		
	COUVERTURE en F	-5.658.299		-5.658.299			
	COUVERTURE en %						
30	CHARGES DE PERSONNEL	645.349		645.349	ND		
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	155.950		155.950	ND		
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	953.000		953.000	ND		
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	953.000		953.000	ND		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.08.20.00	SERVICE DES CONSTRUCTIONS ENVIRONNEMENTALES (Suite)						
39	IMPUTATIONS INTERNES	3.904.000		3.904.000	ND		
06.10.00.00	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE						
3	CHARGES	15.834.752		1.879.814	13,5	13.954.938	11.606.710,71
4	REVENUS		71.834	30.234	72,7	41.600	46.614,17
	COUVERTURE en F	-15.762.918		-1.849.580		-13.913.338	-11.560.096,54
	COUVERTURE en %	0,45%			0,2	0,30%	0,40%
30	CHARGES DE PERSONNEL	7.206.027		214.857	3,1	6.991.170	6.701.998,65
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.666.974		-134.262	-7,5	1.801.236	1.760.832,44
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	5.219.251		1.830.369	54,0	3.388.882	2.411.617,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	5.219.251		1.830.369	54,0	3.388.882	2.411.617,00
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	250.000		0	0,0	250.000	
352	COMMUNES	250.000		0	0,0	250.000	
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES			-20.000	-100,0	20.000	
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS			-20.000	-100,0	20.000	
7150	UNIVERSITE POUR JOURNAL D'ARCHITECTURES (FACES)			-20.000	-100,0	20.000	
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	700.000		0	0,0	700.000	
381	DOTATIONS AUX FONDS SPÉCIAUX	700.000		0	0,0	700.000	
39	IMPUTATIONS INTERNES	792.500		-11.150	-1,4	803.650	732.262,62
43	RECETTES DIVERSES		41.734	1.734	4,3	40.000	42.281,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		30.100	28.500	NS	1.600	4.333,17

**CENTRES DE
RESPONSABILITÉ
AUTOFINANCÉS**
Département du territoire

FINANCEMENTS SPÉCIAUX

Selon le manuel de comptabilité publique, il est rappelé que, sur la base de dispositions légales ou réglementaires, des recettes particulières sont totalement ou partiellement affectées à l'exécution d'une tâche publique. Au bouclage des comptes, l'excédent des revenus (38) ou des charges (48) est viré dans un compte de bilan.

Un financement spécial n'influence en aucun cas le résultat des comptes de l'Etat et n'est pas pris en charge par l'impôt.

N°06.90.50.00 Redevance poids lourds liées aux prestations

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

33 Amortissements, irrécouvrables, provisions

338 Suite à la décision du Conseil d'Etat du 6 mars 2002, la totalité des redevances sur le trafic des poids lourds liées aux prestations est portée en provision pour le projet de liaison ferroviaire Cornavin - Annemasse par la Praille et les Eaux-Vives (CEVA).

45 Confédération

450 Selon estimation de l'Administration fédérale des douanes, à mettre en regard de la rubrique 338.

N° 06.90.57.00 Réalimentation de la nappe souterraine de Vessy

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	1.446.000	-217.108	1.663.108	2.652.335,50

N° 06.90.60.00 Régie traitement des eaux

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

Les frais de personnel de la STEP, les charges financières en intérêts et amortissements, ainsi que les primes d'assurances figurent dans ce budget. Ils sont intégralement refacturés aux SIG sous forme de location depuis le 1^{er} janvier 2003.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	3.932.640	-8.997.617	12.930.257	14.416.701,11

N° 06.90.66.00 Fonds viticole

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

N° 06.90.67.00 Fonds énergie des collectivités publiques

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	78.961	0	78.961	18.000

N° 06.90.70.00 Régie usine des Cheneviers

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

Les frais de personnel de l'Usine des Cheneviers, les charges financières en intérêts et amortissements, ainsi que les primes d'assurances figurent dans ce budget. Ils sont intégralement refacturés aux SIG sous forme de location, depuis le 1^{er} janvier 2001.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	3.497.480	+784.574	2.712.906	2.840.658,00

N° 06.90.78.00 Fonds cantonal pour la gestion des déchets

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	2.930.677	-308.164	3.238.841	3.012.245,24

N°06.90.79.00 Site de Châtillon

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

Dès le budget 2005, il est décidé de créer trois sous-centres afin de gagner en clarté et en lisibilité des comptes. Les budgets y ont donc été ventilés à l'interne, mais restent publiés de manière regroupée. Ce centre de responsabilité englobe dès lors les sous-centres suivants: services généraux du site de Châtillon (06.90.79.10) ; Pôle décharge (06.90.79.20) et Pôle Vert (06.90.79.30).

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	12.60	-1.00	13.60	12.58

Adaptation de l'effectif à la situation actuelle.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	4.668.631	+152.609	4.516.022	3.750.249

Augmentation de l'assurance responsabilité civile, des frais de camionnage et d'entretien de certaines machines qui commencent à vieillir.

N° 06.90.80.00 Direction du domaine de l'eau

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

À partir du budget 2004 "publié" et suite à la réorganisation du domaine de l'eau, il a été décidé de présenter DomEau sous un centre regroupé afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble de ce domaine.

- Assainissement des eaux (06.09.80.10) ;
- Direction du domaine de l'eau (06.09.80.20) ;
- Service cantonal de la planification de l'eau (06.09.80.30) ;
- Service cantonal de l'écologie de l'eau (06.09.80.40) ;
- Service cantonal de l'évacuation de l'eau (06.09.80.50) .

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	74.30	-0.10	74.40	75.96

Adaptation à la situation actuelle.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	65.998.953	+1.698.740	64.300.213	58.393.329

Facture SIG pour l'exploitation et l'entretien des ouvrages du réseau primaire liés au traitement des eaux.

N° 06.90.85.00 Fonds cantonal de renaturation

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

Budget du service

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Effectif	7.10	0.00	7.10	6.60

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	3.869.728	+162.880	3.076.848	4.346.968,62

L'augmentation constatée à la rubrique 31 se justifie par la prise en charge des travaux courants sur les cours d'eau dont le volume va en augmentant et par le recours à de l'expertise externe.

N° 06.90.91.00 Fonds des épizooties

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

Budget du service

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	60.000	-1.247	61.247	54.611,75

N° 06.90.92.00 Fonds de la faune

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

Budget du service

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	281.922	-15.360	297.282	472.459,32

N° 06.90.93.00 Fonds piscicole

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

Budget du service

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	257.500	+6.791	250.709	219.674,11

N° 06.90.94.00 Fonds forestier

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

Budget du service

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	1.191.051	+34.570	1.156.481	1.156.895,16

Acquisition de matériel forestier et achat de carburant.

N° 06.90.95.00 Fonds pour la réalisation de mesures compensatoires

Ce budget relatif à un financement spécial est obligatoirement équilibré.

Budget du service

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	350.000	-69.482	419.482	368.797,69

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.00.00.00	06 DT AUTOFINANCÉS						
3	CHARGES	178.885.374		-5.574.380	-3,0	184.459.754	185.816.657,50
4	REVENUS		178.762.729	-5.697.024	-3,1	184.459.753	185.816.657,50
	COUVERTURE en F	-122.645		-122.644		-1	
	COUVERTURE en %	99,93%			-0,1	100,00%	100,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL	12.697.775		820.667	6,9	11.877.108	12.070.449,30
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	88.563.543		-6.768.814	-7,1	95.332.357	91.702.924,68
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	49.405.078		1.170.598	2,4	48.234.480	48.315.171,37
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	34.631.078		786.598	2,3	33.844.480	33.196.805,50
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	14.773.500		384.500	2,7	14.389.000	15.112.655,29
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	500		-500	-50,0	1.000	5.710,58
34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	4.300.000		100.000	2,4	4.200.000	3.854.296,75
340	PART DES COMMUNES AUX RECETTES	4.300.000		100.000	2,4	4.200.000	3.854.296,75
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	13.000		-150.000	-92,0	163.000	147.213,01
350	CONFÉDÉRATION	4.000		0	0,0	4.000	
351	CANTONS	9.000		-150.000	-94,3	159.000	147.213,01
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	5.599.000		-440.000	-7,3	6.039.000	2.623.389,64
360	CONFÉDÉRATION	20.000		0	0,0	20.000	
0112	PARTICIPATION À LA CONFÉDÉRATION	20.000		0	0,0	20.000	
361	CANTONS	1.800.000		0	0,0	1.800.000	618.560,00
0115	SUBVENTIONS ACCORDÉES AU CANTON	1.800.000		0	0,0	1.800.000	618.560,00
362	COMMUNES	1.652.000		-48.000	-2,8	1.700.000	697.214,10
0111	SOUTIEN AUX ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION AUX COMMUNES GÉNEVOISES						120.915,40
0113	SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX COMMUNES	1.600.000		0	0,0	1.600.000	519.692,70
7014	SUBVENTIONS AUX COMMUNES (LIÉES AUX SUBVENTIONS FÉDÉRALES)	52.000		-48.000	-48,0	100.000	56.606,00
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	270.000		5.000	1,9	265.000	100.000,00
0117	SOUTIEN AUX ACTIVITÉS D'INFO DE SENSIBILISATION DE FORMATION À LA SADEC	100.000		0	0,0	100.000	100.000,00
8511	SUBVENTIONS MANOEUVRE DU SEUJET	170.000		5.000	3,0	165.000	
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	807.000		-97.000	-10,7	904.000	657.691,65
0107	SUBVENTIONS SUITE À DES ÉPIZOOTIES	14.000		0	0,0	14.000	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.00.00.00	06 DT AUTOFINANCÉS (Suite)						
0133	SUBVENTIONS AUX ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION À LA SADEC						1.898,00
0140	SUBVENTION À L'OPAGE						418.152,25
0231	SUBVENTION À L'AOVG	54.000		-11.000	-16,9	65.000	51.681,75
0320	SUBVENTION AU FONDS DE PROMOTION AGRICOLE	436.000		1.000	0,2	435.000	
7018	SUBVENTIONS DIVERSES	10.000		10.000	ND		
7117	SUBVENTIONS DIVERSES (LIÉES AUX SUBVENTIONS FÉDÉRALES)	33.000		-37.000	-52,9	70.000	9.542,00
8312	SUBVENTIONS RELATIVES À LA FAUNE	60.000		0	0,0	60.000	48.294,75
8412	SUBVENTIONS SUITE AUX DÉGATS CAUSÉS PAR DES SANGLIERS			-150.000	-100,0	150.000	81.112,20
8511	SUBVENTIONS SUITE AUX DÉGATS CAUSÉS PAR DES ANIMAUX	200.000		90.000	81,8	110.000	47.010,70
366	PERSONNES PHYSIQUES	50.000		0	0,0	50.000	29.900,00
7010	PARTICIPATION À DES PRIVÉS	50.000		0	0,0	50.000	29.900,00
367	ETRANGER	1.000.000		-300.000	-23,1	1.300.000	520.023,89
7010	PARTICIPATION DU CANTON DE GENÈVE DANS LE CADRE DES CONTRATS DE RIVIÈRES TRANSFRONTALIERS	1.000.000		-300.000	-23,1	1.300.000	520.023,89
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	36.000		-24.000	-40,0	60.000	9.957,00
371	CANTONS						9.957,00
372	COMMUNES	21.000		-19.000	-47,5	40.000	
375	INSTITUTIONS PRIVÉES	15.000		-5.000	-25,0	20.000	
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	2.834.237		-73.682	-2,5	2.907.919	5.766.408,61
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX	2.834.237		-73.682	-2,5	2.907.919	5.766.408,61
39	IMPUTATIONS INTERNES	15.436.741		-209.149	-1,3	15.645.890	21.326.847,14
42	REVENUS DES BIENS		51.043.473	-8.935.093	-14,9	59.978.566	60.728.733,21
43	RECETTES DIVERSES		85.998.860	-853.700	-1,0	86.852.560	87.490.843,27
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS		500	500	ND		680.425,45
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		14.737.500	491.000	3,4	14.246.500	14.800.365,50
450	CONFÉDÉRATION		14.652.500	491.000	3,5	14.161.500	14.800.365,50
451	CANTONS		70.000	0	0,0	70.000	
452	COMMUNES		15.000	0	0,0	15.000	
46	SUBVENTIONS ACQUISES		812.000	-28.000	-3,3	840.000	1.402.179,60
460	CONFÉDÉRATION		762.000	222.000	41,1	540.000	940.187,60
461	CANTONS						10.000,00
467	SUBVENTIONS ÉTRANGERS		50.000	-250.000	-83,3	300.000	451.992,00
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		36.000	-24.000	-40,0	60.000	9.957,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.00.00.00	06 DT AUTOFINANCÉS (Suite)						
470	CONFÉDÉRATION		36.000	-24.000	-40,0	60.000	9.957,00
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		9.552.470	3.180.420	49,9	6.372.050	6.281.863,43
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX		9.552.470	3.180.420	49,9	6.372.050	6.281.863,43
49	IMPUTATIONS INTERNES		16.582.426	472.349	2,9	16.110.077	15.102.715,49
06.90.50.00	REDEVANCE POIDS LOURDS LIÉES AUX PRESTATIONS						
3	CHARGES	14.652.000		491.000	3,5	14.161.000	14.800.365,50
4	REVENUS		14.652.000	491.000	3,5	14.161.000	14.800.365,50
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	14.652.000		491.000	3,5	14.161.000	14.800.365,50
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	14.652.000		491.000	3,5	14.161.000	14.800.365,50
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		14.652.000	491.000	3,5	14.161.000	14.800.365,50
450	CONFÉDÉRATION		14.652.000	491.000	3,5	14.161.000	14.800.365,50
06.90.57.00	RÉALIMENTATION DE LA NAPPE SOUTERRAINE DE VESSY						
3	CHARGES	3.098.260		-230.000	-6,9	3.328.260	4.324.960,55
4	REVENUS		3.098.260	-230.000	-6,9	3.328.260	4.324.960,55
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.446.000		-217.108	-13,1	1.663.108	2.652.335,50
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	977.335		41.085	4,4	936.250	897.502,90
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	977.335		41.085	4,4	936.250	897.502,90
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	200.000		-21.892	-9,9	221.892	248.141,00
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX	200.000		-21.892	-9,9	221.892	248.141,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	474.925		-32.085	-6,3	507.010	526.981,15
43	RECETTES DIVERSES		3.098.260	-30.000	-1,0	3.128.260	4.069.682,80

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.90.57.00	RÉALIMENTATION DE LA NAPPE SOUTERRAINE DE VESSY (Suite)						
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						669.161,30
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX			-200.000	-100,0	200.000	255.277,75
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX			-200.000	-100,0	200.000	255.277,75
06.90.60.00	RÉGIE TRAITEMENT DES EAUX						
3	CHARGES	24.161.390		-9.769.867	-28,8	33.931.257	34.538.378,71
4	REVENUS		24.162.390	-9.768.867	-28,8	33.931.257	34.538.378,71
	COUVERTURE en F	1.000		1.000			
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	3.932.640		-8.997.617	-69,6	12.930.257	14.416.701,11
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	13.232.730		-644.370	-4,6	13.877.100	13.623.899,30
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	13.232.730		-644.370	-4,6	13.877.100	13.623.899,30
39	IMPUTATIONS INTERNES	6.996.020		-127.880	-1,8	7.123.900	6.497.778,30
42	REVENUS DES BIENS		24.065.390	-9.745.867	-28,8	33.811.257	34.441.899,61
43	RECETTES DIVERSES		97.000	-23.000	-19,2	120.000	96.479,10
06.90.66.00	FONDS VITICOLE						
3	CHARGES	490.000		-15.000	-3,0	505.000	469.834,00
4	REVENUS		490.000	-15.000	-3,0	505.000	469.834,00
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	490.000		-10.000	-2,0	500.000	469.834,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	490.000		-10.000	-2,0	500.000	469.834,00
0140	SUBVENTION À L'OPAGE						418.152,25
0231	SUBVENTION À L'AOVG	54.000		-11.000	-16,9	65.000	51.681,75
0320	SUBVENTION AU FONDS DE PROMOTION AGRICOLE	436.000		1.000	0,2	435.000	
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX			-5.000	-100,0	5.000	
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX			-5.000	-100,0	5.000	
43	RECETTES DIVERSES		490.000	-15.000	-3,0	505.000	469.834,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.90.67.00	FONDS ÉNERGIE DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES						
3	CHARGES	3.905.500		0	0,0	3.905.500	3.905.600,00
4	REVENUS		3.905.500	0	0,0	3.905.500	3.905.600,00
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL	32.390		-120	-0,4	32.510	8.527,55
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	78.961		0	0,0	78.961	18.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	3.200.000		0	0,0	3.200.000	1.051.252,70
361	CANTONS	1.800.000		0	0,0	1.800.000	618.560,00
0115	SUBVENTIONS ACCORDÉES AU CANTON	1.800.000		0	0,0	1.800.000	618.560,00
362	COMMUNES	1.400.000		0	0,0	1.400.000	432.692,70
0113	SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX COMMUNES	1.400.000		0	0,0	1.400.000	432.692,70
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	594.149		120	0,0	594.029	2.827.819,75
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX	594.149		120	0,0	594.029	2.827.819,75
43	RECETTES DIVERSES		3.905.500	0	0,0	3.905.500	3.905.600,00
06.90.70.00	RÉGIE USINE DES CHENEVIERS						
3	CHARGES	26.321.883		784.574	3,1	25.537.309	25.665.061,01
4	REVENUS		26.321.883	784.574	3,1	25.537.309	25.665.061,01
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	3.497.480		784.574	28,9	2.712.906	2.840.658,00
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	17.425.003		270.823	1,6	17.154.180	16.937.528,41
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	17.425.003		270.823	1,6	17.154.180	16.937.528,40
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						0,01
39	IMPUTATIONS INTERNES	5.399.400		-270.823	-4,8	5.670.223	5.886.874,60
42	REVENUS DES BIENS		26.311.883	804.574	3,2	25.507.309	25.655.246,71
43	RECETTES DIVERSES		10.000	-20.000	-66,7	30.000	9.814,30

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.90.78.00	FONDS CANTONAL POUR LA GESTION DES DÉCHETS						
3	CHARGES	3.556.587		-80.564	-2,2	3.637.151	3.332.276,14
4	REVENUS		3.556.587	-80.564	-2,2	3.637.151	3.332.276,14
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL	10.790		-40	-0,4	10.830	10.524,85
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	2.930.677		-308.164	-9,5	3.238.841	3.012.245,24
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	238.400		118.420	98,7	119.980	
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	238.400		118.420	98,7	119.980	
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	100.000		0	0,0	100.000	222.813,40
362	COMMUNES						120.915,40
0111	SOUTIEN AUX ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION AUX COMMUNES GENEVOISES						120.915,40
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	100.000		0	0,0	100.000	100.000,00
0117	SOUTIEN AUX ACTIVITÉS D'INFO DE SENSIBILISATION DE FORMATION À LA SADEC	100.000		0	0,0	100.000	100.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES						1.898,00
0133	SUBVENTIONS AUX ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION À LA SADEC						1.898,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	276.720		109.220	65,2	167.500	86.692,65
43	RECETTES DIVERSES		3.000.000	-115.000	-3,7	3.115.000	2.986.770,00
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		556.587	34.436	6,6	522.151	262.513,54
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX		556.587	34.436	6,6	522.151	262.513,54
49	IMPUTATIONS INTERNES						82.992,60

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.90.79.00	SITE DE CHÂTILLON						
3	CHARGES	10.471.493		75.638	0,7	10.395.855	11.465.729,29
4	REVENUS		10.485.556	89.701	0,9	10.395.855	11.465.729,29
	COUVERTURE en F	14.063		14.063			
	COUVERTURE en %	100,13%			0,1	100,00%	100,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.513.727		-18.923	-1,2	1.532.650	1.640.826,83
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	4.668.631		152.609	3,4	4.516.022	3.750.249,38
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	1.285.420		34.600	2,8	1.250.820	1.449.535,17
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.285.420		34.600	2,8	1.250.820	1.233.873,60
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						209.962,19
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						5.699,38
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	1.614.249		-56.097	-3,4	1.670.346	2.157.875,85
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX	1.614.249		-56.097	-3,4	1.670.346	2.157.875,85
39	IMPUTATIONS INTERNES	1.389.466		-36.551	-2,6	1.426.017	2.467.242,06
42	REVENUS DES BIENS						1.019,66
43	RECETTES DIVERSES		6.402.000	-145.000	-2,2	6.547.000	6.945.704,55
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						5.961,80
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		520.030	190.722	57,9	329.308	
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX		520.030	190.722	57,9	329.308	
49	IMPUTATIONS INTERNES		3.563.526	43.979	1,2	3.519.547	4.519.005,08
06.90.80.00	FONDS CANTONAL D'ASSAINISSEMENT DES EAUX						
3	CHARGES	81.691.851		3.284.759	4,2	78.407.092	72.609.315,01
4	REVENUS		81.557.293	3.150.202	4,0	78.407.091	72.609.315,01
	COUVERTURE en F	-134.558		-134.557		-1	
	COUVERTURE en %	99,84%			-0,2	100,00%	100,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL	10.000.398		649.069	6,9	9.351.329	9.663.887,02
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	65.998.953		1.698.740	2,6	64.300.213	58.393.328,80
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	1.032.490		953.240	NS	79.250	81.331,69

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.90.80.00	FONDS CANTONAL D'ASSAINISSEMENT DES EAUX (Suite)						
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.031.490		953.240	NS	78.250	76.320,50
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	500		500	ND		5.000,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	500		-500	-50,0	1.000	11,19
34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	4.300.000		100.000	2,4	4.200.000	3.854.296,75
340	PART DES COMMUNES AUX RECETTES	4.300.000		100.000	2,4	4.200.000	3.854.296,75
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES			-150.000	-100,0	150.000	143.733,66
351	CANTONS			-150.000	-100,0	150.000	143.733,66
39	IMPUTATIONS INTERNES	360.010		33.710	10,3	326.300	472.737,09
43	RECETTES DIVERSES		68.435.100	-501.800	-0,7	68.936.900	68.381.871,53
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		8.328.943	3.308.982	65,9	5.019.961	1.086.608,00
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX		8.328.943	3.308.982	65,9	5.019.961	1.086.608,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		4.793.250	343.020	7,7	4.450.230	3.140.835,48
06.90.85.00	FONDS CANTONAL DE RENATURATION						
3	CHARGES	7.345.418		199.594	2,8	7.145.824	11.517.239,75
4	REVENUS		7.342.268	196.444	2,7	7.145.824	11.517.239,75
	COUVERTURE en F	-3.150		-3.150			
	COUVERTURE en %	99,96%				100,00%	100,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.054.790		203.654	23,9	851.136	717.125,15
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	3.869.728		162.880	4,4	3.706.848	4.346.968,62
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	440.700		12.800	3,0	427.900	427.680,80
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	440.700		12.800	3,0	427.900	427.680,80
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	1.440.000		-295.000	-17,0	1.735.000	636.923,89
360	CONFÉDÉRATION	20.000		0	0,0	20.000	
0112	PARTICIPATION À LA CONFÉDÉRATION	20.000		0	0,0	20.000	
362	COMMUNES	200.000		0	0,0	200.000	87.000,00
0113	SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX COMMUNES	200.000		0	0,0	200.000	87.000,00
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	170.000		5.000	3,0	165.000	
8511	SUBVENTIONS MANOEUVRE DU SEUJET	170.000		5.000	3,0	165.000	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.90.85.00	FONDS CANTONAL DE RENATURATION (Suite)						
366	PERSONNES PHYSIQUES	50.000		0	0,0	50.000	29.900,00
7010	PARTICIPATION À DES PRIVÉS	50.000		0	0,0	50.000	29.900,00
367	ETRANGER	1.000.000		-300.000	-23,1	1.300.000	520.023,89
7010	PARTICIPATION DU CANTON DE GENÈVE DANS LE CADRE DES CONTRATS DE RIVIÈRES TRANSFRONTALIERS	1.000.000		-300.000	-23,1	1.300.000	520.023,89
39	IMPUTATIONS INTERNES	540.200		115.260	27,1	424.940	5.388.541,29
43	RECETTES DIVERSES		4.000	2.600	185,7	1.400	3.160,35
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		85.000	0	0,0	85.000	
451	CANTONS		70.000	0	0,0	70.000	
452	COMMUNES		15.000	0	0,0	15.000	
46	SUBVENTIONS ACQUISES		550.000	50.000	10,0	500.000	1.130.995,20
460	CONFÉDÉRATION		500.000	300.000	150,0	200.000	669.003,20
461	CANTONS						10.000,00
467	SUBVENTIONS ÉTRANGERS		50.000	-250.000	-83,3	300.000	451.992,00
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		142.618	-6.506	-4,4	149.124	4.666.749,47
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX		142.618	-6.506	-4,4	149.124	4.666.749,47
49	IMPUTATIONS INTERNES		6.560.650	150.350	2,3	6.410.300	5.716.334,73
06.90.91.00	FONDS DES ÉPIZOOTIES						
3	CHARGES	495.500		0	0,0	495.500	501.200,75
4	REVENUS		495.500	0	0,0	495.500	501.200,75
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL	19.430		-70	-0,4	19.500	9.323,95
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	60.000		-1.247	-2,0	61.247	54.611,75
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	13.000		0	0,0	13.000	3.479,35
350	CONFÉDÉRATION	4.000		0	0,0	4.000	
351	CANTONS	9.000		0	0,0	9.000	3.479,35
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	14.000		0	0,0	14.000	
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	14.000		0	0,0	14.000	
0107	SUBVENTIONS SUITE À DES ÉPIZOOTIES	14.000		0	0,0	14.000	
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	389.070		1.317	0,3	387.753	433.785,70

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.90.91.00	FONDS DES ÉPIZOOTIES (Suite)						
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX	389.070		1.317	0,3	387.753	433.785,70
43	RECETTES DIVERSES		25.000	0	0,0	25.000	34.084,75
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		500	0	0,0	500	
450	CONFÉDÉRATION		500	0	0,0	500	
49	IMPUTATIONS INTERNES		470.000	0	0,0	470.000	467.116,00
06.90.92.00	FONDS DE LA FAUNE						
3	CHARGES	567.792		-92.208	-14,0	660.000	663.517,92
4	REVENUS		567.792	-92.208	-14,0	660.000	663.517,92
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL	24.870		-12.781	-33,9	37.651	14.640,95
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	281.922		-15.360	-5,2	297.282	472.459,32
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	1.000		0	0,0	1.000	
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	1.000		0	0,0	1.000	
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	260.000		-60.000	-18,8	320.000	176.417,65
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	260.000		-60.000	-18,8	320.000	176.417,65
8312	SUBVENTIONS RELATIVES À LA FAUNE	60.000		0	0,0	60.000	48.294,75
8412	SUBVENTIONS SUITE AUX DÉGATS CAUSÉS PAR DES SANGLIERS			-150.000	-100,0	150.000	81.112,20
8511	SUBVENTIONS SUITE AUX DÉGATS CAUSÉS PAR DES ANIMAUX	200.000		90.000	81,8	110.000	47.010,70
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX			-4.067	-100,0	4.067	
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX			-4.067	-100,0	4.067	
43	RECETTES DIVERSES		28.500	-11.500	-28,8	40.000	31.664,60
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS		500	500	ND		495,00
46	SUBVENTIONS ACQUISES		150.000	0	0,0	150.000	151.138,65
460	CONFÉDÉRATION		150.000	0	0,0	150.000	151.138,65
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		4.292	4.292	ND		10.714,67
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX		4.292	4.292	ND		10.714,67

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.90.92.00	FONDS DE LA FAUNE (Suite)						
49	IMPUTATIONS INTERNES		385.000	-85.000	-18,1	470.000	470.000,00
06.90.93.00	FONDS PISCICOLE						
3	CHARGES	279.000		20.000	7,7	259.000	238.148,24
4	REVENUS		279.000	20.000	7,7	259.000	238.148,24
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL	5.400		-20	-0,4	5.420	5.593,00
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	257.500		6.791	2,7	250.709	219.674,11
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES						970,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						970,00
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	16.100		13.229	460,8	2.871	11.911,13
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX	16.100		13.229	460,8	2.871	11.911,13
43	RECETTES DIVERSES		37.000	0	0,0	37.000	31.716,64
46	SUBVENTIONS ACQUISES		2.000	0	0,0	2.000	
460	CONFÉDÉRATION		2.000	0	0,0	2.000	
49	IMPUTATIONS INTERNES		240.000	20.000	9,1	220.000	206.431,60
06.90.94.00	FONDS FORESTIER						
3	CHARGES	1.368.700		-90.800	-6,2	1.459.500	1.242.969,38
4	REVENUS		1.368.700	-90.800	-6,2	1.459.500	1.242.969,38
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL	23.990		-68	-0,3	24.058	
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.191.051		34.570	3,0	1.156.481	1.156.895,16
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	20.000		-7.000	-25,9	27.000	
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	20.000		-7.000	-25,9	27.000	
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	95.000		-75.000	-44,1	170.000	66.148,00
362	COMMUNES	52.000		-48.000	-48,0	100.000	56.606,00
7014	SUBVENTIONS AUX COMMUNES (LIÉES AUX SUBVENTIONS FÉDÉRALES)	52.000		-48.000	-48,0	100.000	56.606,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.90.94.00	FONDS FORESTIER (Suite)						
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	43.000		-27.000	-38,6	70.000	9.542,00
7018	SUBVENTIONS DIVERSES	10.000		10.000	ND		
7117	SUBVENTIONS DIVERSES (LIÉES AUX SUBVENTIONS FÉDÉRALES)	33.000		-37.000	-52,9	70.000	9.542,00
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	36.000		-24.000	-40,0	60.000	9.957,00
371	CANTONS						9.957,00
372	COMMUNES	21.000		-19.000	-47,5	40.000	
375	INSTITUTIONS PRIVÉES	15.000		-5.000	-25,0	20.000	
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	2.659		-19.302	-87,9	21.961	9.969,22
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX	2.659		-19.302	-87,9	21.961	9.969,22
42	REVENUS DES BIENS		666.200	6.200	0,9	660.000	630.567,23
43	RECETTES DIVERSES		16.500	5.000	43,5	11.500	17.204,15
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						4.807,35
46	SUBVENTIONS ACQUISES		80.000	-78.000	-49,4	158.000	85.241,00
460	CONFÉDÉRATION		80.000	-78.000	-49,4	158.000	85.241,00
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		36.000	-24.000	-40,0	60.000	9.957,00
470	CONFÉDÉRATION		36.000	-24.000	-40,0	60.000	9.957,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		570.000	0	0,0	570.000	500.000,00
06.90.95.00	FONDS POUR LA RÉALISATION DE MESURES COMPENSATOIRES						
3	CHARGES	480.000		-151.506	-24,0	631.506	542.061,25
4	REVENUS		480.000	-151.506	-24,0	631.506	542.061,25
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL	11.990		-34	-0,3	12.024	
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	350.000		-69.482	-16,6	419.482	368.797,69
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	100.000		-100.000	-50,0	200.000	96.357,60
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	100.000		-100.000	-50,0	200.000	96.357,60
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	18.010		18.010	ND		76.905,96
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX	18.010		18.010	ND		76.905,96
43	RECETTES DIVERSES		450.000	0	0,0	450.000	507.256,50

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
06.90.95.00	FONDS POUR LA RÉALISATION DE MESURES COMPENSATOIRES (Suite)						
46	SUBVENTIONS ACQUISES		30.000	0	0,0	30.000	34.804,75
460	CONFÉDÉRATION		30.000	0	0,0	30.000	34.804,75
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX			-151.506	-100,0	151.506	
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX			-151.506	-100,0	151.506	

Récapitulation du département SOLIDARITÉ ET EMPLOI

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.00.00.00	SOLIDARITÉ ET EMPLOI						
3	CHARGES	1.546.996.511		11.195.812	0,7	1.535.800.699	1.524.928.089,25
4	REVENUS		272.457.920	-10.320.112	-3,6	282.778.032	284.429.104,50
	COUVERTURE en F	-1.274.538.591		-21.515.924		-1.253.022.667	-1.240.498.984,75
	COUVERTURE en %	17,61%			-0,8	18,41%	18,65%
30	CHARGES DE PERSONNEL	83.561.432		-2.503.827	-2,9	86.065.259	79.417.634,67
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	6.065.620		0	0,0	6.065.620	5.324.942,06
32	INTÉRÊTS PASSIFS ET FRAIS D'EMPRUNTS						8.818,00
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	17.645.350		-15.447.047	-46,7	33.092.397	78.511.175,08
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	120.145.200		-13.191.800	-9,9	133.337.000	143.230.853,17
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	1.307.650.009		52.941.086	4,2	1.254.708.923	1.195.990.672,66
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	1.200.000		0	0,0	1.200.000	396.213,00
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX						4.303.981,99
39	IMPUTATIONS INTERNES	10.728.900		-10.602.600	-49,7	21.331.500	17.743.798,62
41	PATENTES ET CONCESSIONS		70.000	10.900	18,4	59.100	59.100,00
42	REVENUS DES BIENS		24.409.700	-14.374.800	-37,1	38.784.500	39.935.732,70
43	RECETTES DIVERSES		43.672.325	-4.616.096	-9,6	48.288.421	55.208.268,15
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		44.896.536	43.429.536	NS	1.467.000	1.334.937,22
46	SUBVENTIONS ACQUISES		141.456.106	-33.361.475	-19,1	174.817.581	165.881.867,65
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		1.200.000	0	0,0	1.200.000	396.213,00
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		1.368.613	624.221	83,9	744.392	13.348,75
49	IMPUTATIONS INTERNES		15.384.640	-2.032.398	-11,7	17.417.038	21.599.637,03

7. DEPARTEMENT SOLIDARITE ET EMPLOI

1. Introduction

Le budget 2007 du Département de la solidarité et de l'emploi reflète une triple volonté politique:

- a) Assurer, dans le cadre des engagements pris en matière de redressement des finances publiques, les grandes fonctions sociales de l'Etat en le dotant des moyens nécessaires aux prestations fixées par les lois existantes.
- b) Moderniser, dans le cadre des engagements pris dans le cadre du premier plan de mesures, le fonctionnement des administrations et entités placées sous sa responsabilité.
- c) Réformer, dans le cadre des engagements pris dans le cadre du discours de Saint-Pierre, la politique en matière d'emploi, de lutte contre le chômage et l'exclusion sociale.

Il intègre, sur le plan financier, les premiers effets tangibles des réformes engagées au début de la législature. Cela représente en particulier les modifications proposées dans le cadre du premier plan de mesures qui ont toutes été mises en œuvre aujourd'hui.

Il s'agit notamment, dans un ordre chronologique:

- a) De la simplification et de la rationalisation des règles de gestion des établissements médicaux-sociaux (EMS) et des établissements pour personnes handicapées (EPH) (avril 2006)
- b) De la réforme de la gouvernance de l'Hospice général et des règles qui président à sa gestion (mars 2006)
- c) De la réforme du service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires (SCARPA) afin d'assurer la pérennité de ses activités (juin 2006)
- d) Du regroupement de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) et de l'office de la main d'œuvre étrangère en vue d'assurer une meilleure lutte contre le travail au noir (novembre 2006)
- e) De l'introduction progressive du revenu déterminant unique visant à garantir une meilleure équité et une rationalisation dans l'octroi de diverses prestations sociales (janvier 2007)
- f) Du transfert des actifs en faveur de l'Aéroport international de Genève, qui permettra une gestion plus saine, plus claire et plus transparente de cet équipement public vital au développement économique de notre région (janvier 2007)

2. Plan de mesures

Outre les mesures transversales générales à l'Etat, le DSE est concerné par 6 mesures spécifiques dans le cadre du premier plan déposé par le Conseil d'Etat. Ces dernières sont mises en œuvre avec détermination et produisent toutes des effets tangibles sur le projet de budget 2007.

Mesure 15 : Transférer les bâtiments, les installations et les équipements aux établissements publics autonomes qui les exploitent

Pour le DSE, cette mesure se traduit par un transfert d'actifs en faveur de l'Aéroport International de Genève. Le projet de loi nécessaire, préparé par le département, a d'ores et déjà été approuvé par les commissions de l'économie et des finances du Grand Conseil. Une adoption par le plenum du parlement est espérée dans le courant de l'automne, de sorte que ce transfert puisse être effectif au 1^{er} janvier 2007.

Très concrètement, cette mesure signifie pour l'Etat :

- un apport en espèces de 154 millions de francs versés par l'AIG comme prix du transfert d'actifs (correspondant à la valeur comptable desdits actifs dans les comptes de l'Etat)
- versement nouveau d'une rente de superficie pour les terrains mis à disposition de l'AIG, estimée à 4,7 millions de francs par an.

Mesure 49 : introduire un subventionnement quadriennal 2007-2010 des établissements médicaux-sociaux (EMS) et des établissements pour handicapés (EPH) garanti et bloqué. Suspendre parallèlement les procédures bureaucratiques des demandes de subventions.

Cette mesure est en place et a déjà été appliquée dans le cadre du budget 2006. Elle est maintenue pour le projet de budget 2007, 2008 et 2009. C'est ainsi que les indemnités versées aux EMS et aux EPH sont stables, exception faite évidemment pour les nouvelles places créées qui amènent une augmentation de l'indemnité attribuée à l'établissement concerné, respectivement à une diminution en cas de diminution du nombre de places. Ces variations s'élèvent à +1'225'317 F pour les EMS et à +1'614'765 F pour les EPH.

Cela étant, l'économie réalisée, par rapport à l'évolution prévisible si la mesure 49 n'avait pas été adoptée, s'élève à 13,9 millions de francs au projet de budget 2007, au vu des augmentations qui ont pu être constatées au cours de la législature précédente.

Parallèlement, l'allégement administratif décidé permettra de supprimer à terme 4 postes (EPT) liés à la surveillance budgétaire et comptable des EMS et EPH, tout en restructurant, dans un souci d'efficacité, complètement ce secteur. Il est désormais intégré au contrôle interne départemental chargé d'assumer la surveillance de l'ensemble des entités bénéficiant d'une indemnité ou d'une aide financière de l'Etat, ainsi que des offices et services du département, ce qui permet de renforcer également ce secteur fondamental.

Mesure 50 : recentrer les activités du Service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires (SCARPA) sur le recouvrement des pensions alimentaires et les avances pendant une durée de 3 ans.

Le projet de loi nécessaire a été élaboré par le département et a été adopté par le Grand Conseil en date du 23 juin 2006 (loi n° 9834). Cette loi entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2007 mais ne commencera à porter ses effets qu'à compter du 1^{er} juillet 2007, compte tenu des dispositions transitoires adoptées. Cette loi vise à limiter la durée d'indemnisation à trois ans, et ainsi freiner la croissance du coût du contentieux pour l'Etat.

Pour le projet de budget 2007, cela implique une stabilisation des coûts, alors que l'évolution constatée ces dernières années montrait une inflation inquiétante de ceux-ci. Une observation précise des cas concernés est prévue, pour permettre une évaluation précise des effets de la nouvelle loi.

Sans la modification législative proposée par le Conseil d'Etat, la provision pour pertes sur les avances de pensions alimentaires aurait dû croître - en regard de l'évolution constatée ces dernières années - de près de 6,7 millions de francs en 2007.

Mesure 51 : Créer une inspection cantonale du travail regroupant l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) et l'office de la main-d'œuvre étrangère (OME) et élargir sa mission à la lutte contre le travail au noir.

La fusion entre les deux offices sera opérationnelle à la fin de cette année. Les dispositions organisationnelles sont prises pour que ce nouvel office - qui reprendra le nom d'office cantonal de l'inspection et des relations du travail - soit en mesure d'assumer la charge d'appliquer la nouvelle loi fédérale contre le travail au noir.

Au-delà de cette nouvelle mission importante, des premières synergies ont d'ores et déjà pu être réalisées dans le cadre du projet de budget 2007. Elles se traduisent par une diminution de 3,36 postes (EPT) et une réduction des coûts de loyer de l'ordre de 200'000 F par an.

Mesure 52 : Introduire, par étapes successives, le revenu déterminant unifié pour diverses prestations sociales sur la base des déclarations fiscales de l'année précédente.

Ce projet doit permettre à terme:

- d'instaurer un ordre logique et obligatoire pour l'octroi des diverses prestations sociales existant dans notre canton;
- de fixer une méthode de calcul du revenu déterminant commune à tous les services de l'administration;
- de simplifier pour le citoyen et pour l'administration l'accès et la gestion au système social genevois;
- de limiter les effets de seuil pervers constatés dans le système actuel.

Le 1^{er} janvier prochain, à titre de première étape, le revenu déterminant unifié (RDU) entrera en principe en vigueur pour les prestations versées par le service de l'assurance maladie et par l'Hospice général.

La mesure la plus significative consiste, à ce stade, à simplifier à l'extrême le système de versement des subsides de l'assurance-maladie en utilisant systématiquement la dernière taxation fiscale comme base d'attribution des subsides. Au-delà de la simplification des tâches administratives, ce nouveau processus permet d'éviter une distorsion de pratique au détriment du canton dès lors qu'actuellement les personnes dont la situation économique se péjore peuvent réclamer en cours d'année l'octroi de subsides. A l'inverse, celles dont la situation s'améliore n'informent que rarement le service compétent, sans que cela n'implique de mauvaise foi de leur part. Exiger d'eux un remboursement paraît soit illusoire, soit administrativement disproportionné.

Mesure 53 : Regrouper les institutions spécialisées dans le domaine du handicap pour mineurs au département de l'instruction publique et pour adultes au département de la solidarité et de l'emploi.

Cette mesure vise une répartition entre DIP et DSE des institutions oeuvrant dans le domaine du handicap, selon l'âge des bénéficiaires. Elle correspond à un transfert budgétaire s'effectuant en deux phases, en raison des particularités de certaines institutions actives auprès des deux populations. Pour le budget 2006, seule la subvention du service éducatif itinérant d'ASTURAL (280'000 F) est passé du DSE au DIP. Le budget 2007 prévoit un co-financement (DIP pour les mineurs, DSE pour les majeurs) de 3 fondations (Clair Bois, Fondation ensemble et SGIPA). Parallèlement, elle prévoit une harmonisation des règles de gestion, de façon à atteindre la même approche de contrôle entre les deux départements rapporteurs, voir entre tous les départements (loi 9011 sur les indemnités et aides financières). Il ne s'agit donc pas d'une mesure d'économie, mais d'une meilleure coordination et cohérence d'action publique vis-à-vis des besoins des bénéficiaires.

3. Projet de budget 2007

3.1. Éléments généraux

Le projet de budget 2007 du DSE présente globalement :

- a) aux charges : 1'546'996'511 F, en augmentation de 11'195'812 F par rapport au budget 06
- b) aux revenus : 272'457'920 F, en diminution de 10'320'112 F par rapport au budget 06

L'augmentation des charges est due essentiellement à la hausse des montants directement reversés à la population, en raison de l'augmentation des besoins sociaux (OCPA, subsides d'assurance maladie, Hospice général), comme cela sera détaillé ci-dessous. A cela s'ajoute une hausse de la participation due par le canton pour le financement de l'AVS/AI, ainsi que certains transferts internes qui sont toutefois neutres pour le budget de l'Etat.

Quant à la diminution des revenus de 10,3mios, elle trouve son explication dans la consolidation des augmentations et diminutions principales suivantes:

- à la baisse:
 - revenus de l'OCPA (-4,7mios) découlant essentiellement de la baisse des recettes exceptionnelles issues de restitutions de subventions (3,895mios EPSE; 0,6mio CIP et 1,126mio Clair-Bois) qui ne seront pas reconduites en 2007.
 - revenus de l'AIG suite au transfert d'actifs (-14,4mios).
L'un des effets est d'annuler les recettes liées aux amortissements et intérêts facturés à l'AIG; ce projet de loi prévoit par ailleurs un droit de superficie qui augmente les revenus de l'Etat de Genève.
 - revenus de l'Hospice Général; suite à la diminution de la part des revenus liés au droit des pauvres (-2,3mios)
 - revenus de l'OCE (-0,6mio) suite à la diminution des cotisations PCM en lien avec la baisse du chômage et des prestations versées.
- à la hausse:
 - revenus de l'OCIRT-OME (+1.66mio) suite à la prévision d'une augmentation des recettes fédérales et émoluments
 - revenus du SAM (+8,7mios) découlant de la hausse de recettes fédérales.
 - restitutions de subventions (thésaurisation) à la DGAS (+1mio)

3.1.1 Effectifs / Charges de personnel

Le projet de budget 2007 intègre une diminution des effectifs fixes du département de 2,4% pour les services dont le budget n'est pas pris en charge par la Confédération. (Suppression de 10,13 postes sur 421,54).

Concernant l'office cantonal de l'emploi (part fédérale) l'effort sur les effectifs s'effectue - compte tenu de sa situation particulière - par une diminution du nombre des auxiliaires autorisés, lequel passe de 75 à 68,8 (-6,2 EPT).

Il convient de noter que tous les postes supprimés seront effectivement vacants au 1^{er} janvier 2007. En effet, par souci de prudence, seuls les départs certains et effectifs à cette date ont été pris en compte. Le département poursuivra évidemment ses efforts en la matière pendant toute l'année 2007 afin d'atteindre l'objectif fixé par le Conseil d'Etat d'une diminution de 5 % des effectifs d'ici la fin de la législature.

Service par service la situation se présente dès lors comme suit :

Service	B 06	Transferts ext.	Transferts int.	B 06 corrigé	Suppressions	PB 07	Cible indicative 2009 (-5%)
SG	31.27		5.40	36.67	-1.72	34.95	34.84
OCIRT (+OME)	76.04			76.04	-3.36	72.68	73.19
OCE Cant.	61.45			61.45	0.00	61.45	57.43
DGAS	15.90	0.85		16.75	-1.05	15.70	15.91
OCPA	110.10		-5.40	104.70	-3.50	101.20	99.47
SAM	28.23	-0.50		27.73	-0.50	27.23	26.34
SCARPA	27.90			27.90	0.00	27.90	26.51
Tuteur adultes	70.30			70.30	0.00	70.30	66.79
Sous-total cant.	421.19	0.35	0.00	421.54	-10.13	411.41	400.46
OCE féd.(fixes)	216.00			216.00	0.00	216.00	205.20
OCE féd.(aux)	75.00			75.00	-6.20	68.80	71.25
CCGC	60.00			60.00	0.00	60.00	57.00
Sous-total féd.	351.00	0.00	0.00	351.00	-6.20	344.80	333.45
Total général	772.19	0.35	0.00	772.54	-16.33	756.21	733.91

En francs, les charges de personnel au projet de budget 2007 sont inférieures de 2'503'827 F, par rapport au budget 2006, et ce malgré la prise en charge des mécanismes salariaux. (83'561'432 F par rapport à 86'065'259 F).

La cible fixée par le Conseil d'Etat est donc parfaitement atteinte.

3.1.2. Dépenses générales

Les dépenses générales sont maîtrisées.

Leur montant total est globalement en ligne avec l'objectif du Conseil d'Etat.

(Projet de budget 2007 égal au budget 2006, soit 6'065'620 F par rapport à 6'065'620 F)

3.1.3. Amortissements, provisions, irrécouvrables

Ce poste diminue globalement de 15'447'047 F (17'645'350 F par rapport à 33'092'397 F)

La principale cause de cette variation est la suppression des amortissements des infrastructures de l'Aéroport International de Genève (- 12'855'000 F) suite au transfert prévu en 2007.

3.1.5. Dédommagements à des tiers

Une économie de 13,2 millions de francs est faite sur ce poste.

Elle résulte pour l'essentiel :

- d'une diminution des salaires versés dans le cadre des emplois temporaires cantonaux (- 11,3mios), en raison notamment de la fin du pic consécutif à la suppression par la Confédération des 120 indemnités fédérales complémentaires pour les chômeurs de moins de 50 ans, intervenue en 2005;

- d'une diminution de 1,9 million de francs de la participation du canton en faveur de la Confédération pour l'exécution de la loi fédérale sur le chômage, en raison de la fin probable de la prolongation des 120 indemnités fédérales complémentaires pour les chômeurs âgés de 50 à 55 ans (20% à charge du canton)

3.1.6. Subventions accordées

Les subventions versées par le département augmentent de 52'941'086 F (1'307'650'009 F par rapport à 1'254'708'923 F)

Cette augmentation se décompose pour l'essentiel comme suit :

Confédération

- Participation du canton au financement des régimes fédéraux de l'AVS +7,1mios (sur la base du décompte 2004) et de l'AI (d'après la capacité financière du canton), qui est obligatoire et par rapport auxquels le canton n'a aucune marge de manœuvre

Établissements propres

- Places additionnelles aux EPSE (+3) et au CIP (+10) +0.25mios

Sociétés d'économie mixte

Transfert de la SGIPA du DIP (effet neutre au niveau Etat de Genève) +8.9mios

Institutions privées

- transfert du DSE vers le DIP des indemnités (partie mineurs) de la fondation Clair-Bois (9,5mios) et la fondation Ensemble (3,3mios) (effet neutre au niveau Etat de Genève) -12,8mios
- EMS et EPH (augmentation du nombre de places) +2,6mios

Personnes physiques:

- Hospice général: prestations aux personnes physiques+ transfert SIS + DGCASS -2.2mios
- OCPA: prestations complémentaires fédérales (+13mios), prestations complémentaires cantonales (+6mios), assistance (+1mios). +20.0mios
- SAM: augmentation des subsides versés et des provisions pour créances irrécouvrables (primes non versées). +29,5mios

53,35mios

3.1.7. Dépenses d'Investissements

Les dépenses d'investissement diminuent massivement (-22,07mios) pour se fixer à 8'337'668 F contre 30'345'261 F au budget 06. L'ensemble des investissements relatifs aux constructions d'EMS a été transféré au DCTI pour des raisons de compétence métier.

Les recettes d'investissement augmentent à titre exceptionnel de 153'953'647 F en raison du transfert des actifs de l'Etat à l'AIG. Ce montant correspond au solde des actifs encore en possession de l'Etat à fin 2006.

3.2. Commentaires par service

07.01.00.00 Secrétariat général

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure 49 du premier plan de mesures du Conseil d'Etat, la division des personnes morales de l'OCPA, chargée d'assurer la surveillance financière et administrative des EMS et des établissements pour personnes handicapées (EPH) a été supprimée. Une partie de l'effectif concerné (5,4 EPT) a été transféré au service du contrôle interne du secrétariat général pour poursuivre cette mission tout en l'élargissant à l'ensemble des entités bénéficiant d'une indemnité ou d'une aide financière du département. Cette réorganisation permet ainsi au département de se doter des forces nécessaires à la mise en place d'un contrôle interne efficace. Le solde des postes de la division des personnes morales (4 EPT) est supprimé et des reclassements internes à l'OCPA sont proposés aux personnes concernées.

En parallèle, des mesures de rationalisation ont permis de supprimer 1,72 postes (non renouvellement) au sein du secrétariat général.

07.03.00.00 OCIRT

En application de la mesure n° 51 du premier plan de mesures du Conseil d'Etat, l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail et l'office de la main-d'œuvre étrangère sont fusionnés.

Les premiers effets de cette fusion se traduisent par:

- une suppression de 3,36 postes
- une diminution de loyer de l'ordre de 200'000 F par an.

Le comparatif en francs entre le budget 2006 et le PB 2007 de ce nouvel office fusionné s'établit dès lors comme suit :

Nature	B 06 OCIRT	B 06 OME	B 06 commun	PB 07 commun	PB 07/B 06
Personnel	6'727'500	2'415'050	9'142'550	8'767'942	-374'608
Dépenses générales	657'899	97'071	754'970	748'711	-6'259
Loyer	2'289'500	364'000	2'653'500	NC	-200'000
Revenus	1'632'519	1'011'800	2'644'319	3'294'445	+650'126

Office Cantonal de l'Emploi

07.04.01.00 Part cantonale

Prestations complémentaires maladie (PCM)

Depuis que cette assurance est devenue obligatoire, elle assure son équilibre financier. Au projet de budget 2007, les prestations à verser s'élèvent à 13,2 millions de francs pour 16,5 millions de francs de cotisations perçues. Le différentiel permet de couvrir les frais de gestion (personnel, locaux, indemnisation des caisses de chômage pour la perception des cotisations, réserve pour risques, etc.).

Compte tenu de la diminution de la durée de cotisation liée à la suppression des 120 indemnités fédérales complémentaires pour les moins de 50 ans, une certaine prudence est nécessaire concernant l'évolution des recettes et des charges. Le Conseil d'Etat observera dès lors attentivement la situation pendant l'année 2007 et examinera sur cette base si une diminution du taux de cotisation est envisageable.

Emplois temporaires cantonaux (ETC)

Le Conseil d'Etat a pris l'option d'établir le projet de budget sur la base de la législation actuelle, bien qu'il présentera cet automne un projet de réforme importante de la loi cantonale en matière de chômage, portant plus spécialement sur les mesures cantonales. En effet, sur la base des principes qu'il a établis, le Conseil d'Etat ne souhaite pas anticiper sur le résultat des travaux parlementaires et présentera, le cas échéant à la commission des finances, les ajustements nécessaires en cours d'exercice budgétaire. Il convient toutefois d'indiquer d'ores et déjà, que le projet de réforme ne vise ni à dépenser plus, ni à dépenser moins, mais à dépenser mieux. L'enveloppe financière nécessaire à l'application de la législation actuelle est donc un cadre pertinent également dans la perspective des changements à venir.

Cela étant, les hypothèses de base suivantes ont été retenues pour élaborer le projet de budget 2007 :

- fin du pic lié à la suppression, le 1^{er} juillet 2005, des 120 indemnités fédérales supplémentaires pour les chômeurs de moins de 50 ans;
- suppression dès le 1^{er} janvier 2007 des 120 indemnités supplémentaires pour les chômeurs âgés de 50 à 55 ans (principe de prudence);
- paramètres stables concernant le taux d'arrivée en fin de droit, le taux des chômeurs en fin de droit qui sollicitent un emploi temporaire et le coût moyen du salaire ETC. Pour mémoire, le cycle d'évolution des emplois temporaires tend à suivre l'évolution de la courbe du chômage avec un décalage de 18 mois (durée ordinaire du régime fédéral).

Ces divers éléments sont traduits au projet de budget 2007 par:

- une baisse des charges liées aux salaires des ETC de 11'350'800 F au total, malgré une augmentation liée à la suppression des indemnités fédérales supplémentaires pour les chômeurs de 50 à 55 ans (+3'225'000 F)
- une augmentation légère des allocations de retour en emploi de 336'000 F
- une augmentation des frais de formation des personnes en ETC de 320'000 F
- la suppression de la participation du canton (20%) liée à l'octroi d'une prolongation des indemnités fédérales pour les chômeurs de 50 à 55 ans (- 1'932'000 F)

07.04.02.00 Part fédérale

Comme chaque année, le canton est amené à négocier avec le seco le montant de l'enveloppe destinée à couvrir les frais d'exécution de la loi fédérale sur le chômage.

Pour 2007, le montant octroyé à Genève n'est pas encore connu définitivement. Il ne devrait toutefois pas être supérieur à 37'000'000 F.

Les charges ont dès lors été adaptées à la baisse pour être équilibrées avec les recettes escomptées. Un ajustement complémentaire n'est toutefois pas exclu selon la décision qui sera prise par le seco concernant l'enveloppe octroyée au canton. Pour l'essentiel l'effort se traduit par une réduction du nombre d'auxiliaires (-6,2 EPT)

07.04.04.00 Caisse cantonale genevoise de chômage

Pas de commentaires particuliers

07.04.09.00 Mesures cantonales

Voir ci-dessus (OCE, part cantonale)

07.09.90.00 Fondation du palais des expositions

Une restructuration juridique de l'ensemble du complexe Palexpo sera en principe proposée par le Conseil d'Etat d'ici fin 2006. Elle n'aura toutefois pas d'impact prévisible sur le projet de budget 2007.

07.09.92.00 AIG

Le transfert d'actifs, dont le Grand Conseil est actuellement saisi, est prévu pour être effectif au 1^{er} janvier 2007.

Les impacts en francs sur le projet de budget sont les suivants :

Avec effet neutre

- suppression des amortissements dans les comptes de l'Etat des biens transférés -12'855'000
- suppression des charges d'intérêts dans les comptes de l'Etat liées à la dette résiduelle sur les biens transférés -4'820'000
- suppression de la redevance versée par l'AIG pour couvrir l'amortissement et les intérêts liés aux biens transférés -17'675'000

Avec impact positif pour l'Etat de Genève

- Paiement nouveau par l'AIG d'une rente de superficie de l'ordre de 4,7 millions de francs +4'700'000
- Part du bénéfice reversé par l'AIG légèrement diminué compte tenu du transfert (droit de superficie prélevé avant répartition des bénéfices entre l'Etat et l'AIG) -1'400'000

Le solde final des ces opérations représente un augmentation de revenus entre 2006 et 2007

- L'impact net pour l'Etat se traduit par une augmentation de couverture de 3,3 millions de francs. + 3'300'000

07.09.93.00 Ports francs et entrepôts de Genève SA

Pas de commentaires particuliers

07.10.06.00 SCARPA

Voir ci-dessus, plan de mesures, mesure 50

07.11.05.00 Service des tutelles d'adultes

Pas de commentaires particuliers

07.14.11.00 DGAS

Subventions EMS-EPH:

Suite à la suppression de la division des personnes morales de l'OCPA, l'ensemble des indemnités liées à l'activité des EMS et des EPH a été transféré à la Direction générale de l'action sociale (effet neutre).

Conformément à la mesure 49 (cf. chapitre 2 ci-dessus), ces indemnités sont stables sous réserve d'une augmentation ou d'une diminution de places (les augmentations sont calculées au pro-rata du

DEPARTEMENT DE LA SOLIDARITE ET DE L'EMPLOI

nombre de places de l'établissement concerné (avec un facteur de réduction de 33 % pour tenir compte des coûts fixes déjà pris en charge par l'indemnité préexistante).

Les enveloppes additionnelles s'élèvent ainsi à 1,2mio pour les EMS et 1,6mio pour les EPH (établissements publics compris), et se répartissent comme suit, compte tenu également de la date prévisionnelle d'ouverture ou de fermeture desdites places:

EMS les Pins (nouveau)	+ 60 places	1'626'101
EMS de la Rive (nouveau)	+ 48 places	1'057'536
EMS Châtelaine (nouveau)	+ 87 places	1'534'680
EMS La Tourangelle (fermeture)	- 23 places	- 811'800
EMS les Jardins (fermeture)	- 24 places	- 582'200
EMS Providence (travaux)	- 30 places	- 1'599'000
Total EMS	+ 118 places	1'225'317
EPSE	+ 3 places	79'475
Clair-Bois	+ 22 places	1'117'246
CIP	+ 10 places	167'021
Aigues Vertes	+ 10 places	127'273
Trajets	+ 8 places	52'804
Foyer-Handicap	+ 6 places	70'946
Total EPH	+ 59 places	1'614'765

Transfert DIP - DSE dans le domaine du handicap

Conformément à la mesure n° 52 (cf. chapitre 2 ci-dessus), une répartition des institutions actives en matière de handicap est opérée selon le principe : mineurs au DIP, majeurs au DSE. Cela implique des changements de départements pour certains budgets d'aides financières, avec un effet toutefois neutre pour le budget global de l'Etat.

Les transferts opérés dans ce cadre sont les suivants :

- SGIPA du DIP au DSE pour 8,9mios
- Fondation Clair-Bois du DSE au DIP pour 9,5mios
- Fondation Ensemble du DSE au DIP pour 3,3mios

Participation AVS/AI du canton:

L'augmentation des subventions à la confédération (+7,1mios) est due à l'augmentation de la participation du canton au financement des régimes fédéraux de l'AVS, qui se fait sur la base du décompte 2004, et de l'AI, qui se calcule d'après la capacité financière du canton. Cette participation est obligatoire et le canton n'a aucune marge de manœuvre.

Effets de la RPT en 2007:

La RPT ne déploie en principe pas d'effet en 2007 déjà. Toutefois, dans le domaine du handicap, la convention intercantonale relatives aux institutions sociales (CIIS) - qui sera prochainement soumise à l'aval du Grand Conseil - prévoit un mécanisme d'indemnisation pour les placements extra-cantonaux. Dans cette perspective il est donc nécessaire d'inscrire d'ores et déjà un montant de 180'000 F pour couvrir les frais consécutifs au placement de ressortissants genevois dans des établissements d'autres cantons. Ces placements concernent plus spécifiquement le domaine des addictions pour lequel le nombre et le type de places disponibles dans notre canton est insuffisant.

Transfert des subventions Ville-Etat:

Le DSE conjointement avec le DES a élaboré en partenariat avec la Ville de Genève un travail de répartition des subventions du domaine santé-social. Il s'agit d'une clarification bienvenue des rôles propres de chaque collectivité publique, dans l'optique de supprimer les doublons et d'éviter qu'une entité dépende d'une aide financière octroyée parallèlement par la Ville de Genève et l'Etat. Ce projet n'entraîne toutefois pas de modification de l'équilibre budgétaire entre les deux collectivités publiques dès lors qu'un principe de neutralité a été adopté dès le début des négociations.

Le Grand Conseil est saisi d'un projet de loi ad hoc, déposé en marge du projet de budget 2007, aux fins de donner son accord à ces transferts de subventions réciproques. Le projet de budget 2007 déposé par le Conseil d'Etat n'intègre toutefois pas encore ces modifications dans l'attente de la décision du Parlement. En cas d'accord de ce dernier, il est prévu de procéder par des amendements budgétaires ultérieurs.

07.14.29.00 HG

La subvention octroyée à l'Hospice général baisse globalement de 2,2 millions de francs (242'502'933 F par rapport à 244'744'388 F)

Cette diminution comptable prend en compte les paramètres suivants :

- Hausse limitée du nombre des dossiers d'assistance Cette estimation se fonde sur la très claire stabilisation des dossiers d'assistance constatée depuis le début de cette année	+1,5mios
- Hausse sensible du nombre de bénéficiaires du RMCAS, en raison de deux phénomènes :	+8,0mios
o effet ricochet de l'augmentation massive du nombre d'ETC qui a été constatée en 2003/2004;	
o impact lié aux contrats ETC "A" dont le seco ne reconnaît pas le caractère cotisant à un 2 ^{ème} délai cadre fédéral	
- Indexation des barèmes	+4mios
- <i>Impact neutre de la diminution du nombre de requérants d'asile (baisse des coûts compensée par une diminution parallèle des contributions de la Confédération)</i>	+0.0mios
- Transfert de la partie Hospice général suite à la dissolution du service d'informatique sociale du DES (impact neutre sur le budget global de l'Etat)	+4.5mios
- Transfert de la partie Hospice général des secrétaires d'accueil et des administrateurs des CASS, suite à la suppression des CASS dans leur forme actuelle décidée par le Conseil d'Etat (transfert budgétaire neutre en provenance du DES)	+3,6mios
- Économies sur les frais généraux	-1,0mio
- Extourne du transfert effectué au budget 06 en provenance du SAM pour la prise en charge de l'assurance-maladie pour les personnes bénéficiant de l'aide sociale, et ce pour des motifs liés à l'octroi des subventions fédérales (effet neutre - augmentation parallèle au budget du SAM);	-22,8mios
- Total	<hr/> -2,2mios

Hors transfert du DES des budgets des CASS et du SIS (8,1mios) et hors extourne liée à la prise en charge de l'assurance-maladie (-22,8mios), qui ont un effet neutre pour le budget de l'Etat, la subvention de l'Hospice général augmente en définitive de 12,5mios par rapport au budget 2006 et sur des bases comparables.

07.14.33.00 OCPA

Personnel

La suppression de la division des personnes morales, chargée d'assurer la surveillance financière des EMS et des EPH, ainsi que certaines mesures opérationnelles, entraînent une diminution des effectifs de l'OCPA de 8,9 postes. Sur ceux-ci 5,4 postes ont été transférés au service du contrôle interne du département pour poursuivre l'activité de surveillance qu'assumait l'OCPA mais en l'étendant à l'ensemble des entités subventionnées du DSE, ainsi qu'à l'ensemble des offices et services de celui-ci. Le solde, soit 3,5 postes, constitue une suppression nette d'effectif acquise pour le budget 07.

DEPARTEMENT DE LA SOLIDARITE ET DE L'EMPLOI

La rubrique liée aux frais du personnel intérimaire (170'000 F) a parallèlement été supprimée, le département ne souhaitant plus faire appel à ce type de personnel et préconisant des remplacements à l'interne des offices et services.

Subventions EMS-EPH:

Suite à la suppression de la division des personnes morales de l'OCPA, l'ensemble des indemnités liées à l'activité des EMS et des EPH a été transféré à la Direction générale de l'action sociale (-143'959'353 F; effet neutre)

Subventions aux personnes physiques

Les prestations directement versées aux personnes physiques augmentent globalement de 20'031'300 F (435'896'300 F par rapport à 415'865'000 F).

Elles se répartissent comme suit

Nature	BUDGET 06	BUDGET 07 total	ECART	%
PCF	236'000'000	248'895'000	12'895'000	5.46%
PCC	170'000'000	175'977'300	5'977'300	3.52%
Total PC	406'000'000	424'872'300	18'872'300	4.65%
Assistance	3'500'000	4'450'000	950'000	27.14%
TPG	6'350'000	6'564'000	214'000	3.38%
Total	9'850'000	11'014'000	1'164'000	11.82%
TOTAL	415'850'000	435'886'300	20'036'300	4.82%
Service social	15'000	10'000	-5'000	-33.33%
TOTAL 366	415'865'000	435'896'300	20'031'300	4.82%

Les différentes hypothèses retenues à l'appui de l'augmentation du montant des prestations sont les suivantes :

- augmentation du nombre de bénéficiaires de 1,5% (en légère diminution par rapport au constat de ces dernières années);
- indexation des rentes AI/AVS de 2,5 % (indexation tous les deux ans);
- indexation des prestations de 2.5 % (conséquence de l'indexation des rentes);
- augmentation des loyers (dépenses reconnues) de 3%;
- ouverture de trois nouveaux EMS (195 lits), fermeture et/ou rénovation partielle de 3 EMS (-89 lits), création de 44 nouvelles places résidentielles EPH en 2007.

De façon détaillée, les éléments chiffrés permettant de calculer l'évolution des PCF et des PCC se présentent dès lors ainsi :

DETERMINATION DU BUDGET 2007		MONTANT
Comptes 2005		387'174'189
PRESTATIONS 2006		
Augmentation des loyers		4'932'000
ouvertures / fermetures EMS/EPH		-820'000
Augmentation des frais médicaux		8'560'000
Total intermédiaire avant prise en compte des effets		12'672'000
Augmentation des bénéficiaires		6'397'111
Total augmentation 2006		19'069'111
TOTAL DES PRESTATIONS 2006		406'243'300
PRESTATIONS 2007 (BUDGET 2007)		
Indexation des PC et des rentes AVS/AI		1'800'000.
Augmentation des loyers		5'080'400.
Ouvertures / fermetures EMS/EPH		4'920'000.
Total pour le nombre de bénéficiaire 2006		11'800'400
Augmentation des bénéficiaires - prestations mensuelles		6'208'600.
- remboursements FM		620'000.
Total		6'828'600
Total augmentation 2007		18'629'000
TOTAL DES PRESTATIONS 2007 (BUDGET 2007)		424'872'300

En contrepartie partielle de l'augmentation des prestations complémentaires fédérales la participation de la Confédération augmente de 1,5 millions de francs (25,1 millions par rapport à 23,6 millions)

07.14.51.00 SAM

Les subventions aux personnes physiques du service de l'assurance maladie progressent globalement de 29,5 millions de francs (261,7mios par rapport à 232,2mios), tandis que la participation de la Confédération progresse de 8,7 millions de francs (116,3mios par rapport à 107,6mios).

L'augmentation des charges s'explique pour les raisons suivantes :

- | | |
|---|------------------|
| - extourne du transfert effectué au budget 06 en faveur de l'Hospice général pour la prise en charge de l'assurance-maladie pour les personnes bénéficiant de l'aide sociale, et ce pour des motifs liés à l'octroi des subventions fédérales (effet neutre - diminution parallèle au budget de l'Hospice général); | + 22,8mios ; |
| - Prise en charge obligatoire de la moitié des primes pour les jeunes en formation (nouvelle exigence fédérale); | +5,1mios |
| - Augmentation des primes maladie et du nombre de bénéficiaires d'un subside complet, en tablant sur une augmentation moindre que celle constatée entre 1999 et 2005. | +6,2mios |
| - Augmentation de 15 % des débiteurs (primes non payées) | +4,5mios |
| - Suppression de la prise en compte des modifications de situation qui interviennent en cours d'année (mesure 52) | -9,1mios |
| - Total | +29,5mios |

Prestations publiques assurées par le DSE

<u>Légendes :</u>	Normal :	Prestation de pilotage
	Gras :	Prestation publique
	<i>Italique :</i>	<i>Contribution</i>

Etat provisoire au 04.10.2006 hors prestations de moyens.

Références chiffrées et organisationnelles : budget 2005, comptes 2005, budget 2006, projet de budget 2007

PRESIDENCE & SECRETARIAT GENERAL

Soutien stratégique du département

Conduite des projets ponctuels et stratégiques

Supervision des entités placées sous la surveillance et gestion des dossiers y relatifs

Supervision et contrôle des directions, offices et services du département

Soutien à l'engagement de civilistes auprès des établissements genevois d'affectation

MARCHE DU TRAVAIL

OCIRT

Prévention des conflits collectifs de travail et vérification du respect des dispositions légales en matière de conditions générales de travail

Mise à disposition du répertoire des entreprises genevoises

Suivi du "chèque service"

Préavis de l'OCIRT "Autorisations de divertissements"

Contrôle du respect de la législation environnementale par les entreprises

Prévention des risques professionnels

Préavis de l'OCIRT "Autorisations d'exploiter des établissements et institutions de santé"

Préavis de l'OCIRT "Autorisations d'exploiter aux établissements soumis à la LRDBH ou à une loi de police"

OME

Contrôle du respect de la législation en matière de séjour et d'établissement par les entreprises

Autorisations économiques aux demandes d'autorisation de travail effectuées par les entreprises basées dans le canton de Genève

Autorisations économiques aux demandes d'autorisation de travail effectuées par les entreprises basées dans le canton de Genève

OCE

Autorisation et contrôle de l'activité des agences de placement et de location de services

Contrôle du respect des procédures de licenciements collectifs

Prestation de l'assurance cantonale "perte de gain et maladie" pour les chômeurs (PCM)

Placement des chômeurs en fin de droits, fin de droits en ARE et subsidiairement en ETC avec gestion financière des Mesures cantonales

Réinsertion des demandeurs d'emploi

Indemnités des entreprises en situation de chômage partiel

Indemnités des chômeurs

ACTION SOCIALE

DGAS

Autorisation d'exploiter des établissements pour personnes handicapées (EPH)

Pilotage de la politique en matière d'aide sociale et définition de stratégies et programmes d'action

Pilotage de la politique sociale relative aux toxico-dépendants

Pilotage de la politique publique en faveur des personnes handicapées

Coordination des actions liées à la politique familiale

Coordination des prestations relevant des assurances sociales

Conseil et mise en œuvre de la politique publique en faveur des personnes âgées

Pilotage de la politique publique en matière de réinsertion sociale

Coordination des actions de lutte contre la violence

Supervision et contrôle des services et offices rattachés à la DGAS

Supervision des entités placées sous la surveillance de la DGAS et gestion des dossiers y relatifs

HOSPICE GENERAL

Assistance aux requérants d'asile

Thérapies résidentielles et ambulatoires pour les toxico-dépendants

Assistance publique, prévention et information sociale

Insertion socio-professionnelle et garantie d'un revenu minimum cantonale d'aide sociale (RMCAS)

Offre de séjours de vacances et de lieux de détente pour personnes âgées

Assistance aux jeunes en difficulté

SCARPA

Recouvrement des pensions alimentaires

Avances de pensions alimentaire

STA

Curatelles de successions

Curatelles d'adultes

Tutelles d'adultes

Prise en charge de la gestion des biens immobiliers

Appui personnalisé aux personnes limitées dans leur mouvement (UMS)

OCPA

Prise en charge des personnes âgées dans les EMS

Aides complémentaires pour les rentiers AI et les personnes âgées

Délivrance des prestations complémentaires cantonales AI

Délivrance des prestations complémentaires cantonales AVS

Délivrance des prestations complémentaires fédérales AI

Délivrance des prestations complémentaires fédérales AVS

Prise en charge des personnes handicapées dans les homes et ateliers

SAM

Recouvrement des assurés débiteurs

Garantie de l'affiliation à une caisse maladie

Délivrance de subsides 100% pour prime assurance maladie

Délivrance de subsides partiels pour prime assurance maladie

DIVERSES ENTITES SUBVENTIONNEES

Assistance aux migrants

Aide sociale générale

Assistance aux familles

Assistance aux femmes en difficulté

Accueils et hébergement d'urgence

Action sociale spécialisée

Insertion sociale, aide et loisirs pour personnes handicapées

Prévention de la violence et assistance aux victimes

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.00.00.00	SOLIDARITÉ ET EMPLOI						
3	CHARGES	1.546.996.511		11.195.812	0,7	1.535.800.699	1.524.928.089,25
4	REVENUS		272.457.920	-10.320.112	-3,6	282.778.032	284.429.104,50
	COUVERTURE en F	-1.274.538.591		-21.515.924		-1.253.022.667	-1.240.498.984,75
	COUVERTURE en %	17,61%			-0,8	18,41%	18,65%
07.01.00.00	PRÉSIDENTE, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL						
3	CHARGES	4.684.394		-997.529	-17,6	5.681.923	6.365.106,58
4	REVENUS		725.950	-35.600	-4,7	761.550	519.299,00
	COUVERTURE en F	-3.958.444		961.929		-4.920.373	-5.845.807,58
	COUVERTURE en %	15,50%			2,1	13,40%	8,16%
30	CHARGES DE PERSONNEL	3.706.010		-852.600	-18,7	4.558.610	5.438.504,95
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	565.584		51.221	10,0	514.363	334.063,65
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	123.000		-90.000	-42,3	213.000	123.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	33.000		-90.000	-73,2	123.000	123.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	50.000		0	0,0	50.000	
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	40.000		0	0,0	40.000	
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES						87.513,45
365	INSTITUTIONS PRIVÉES						87.513,45
1711	SERVICE CIVIL						87.513,45
39	IMPUTATIONS INTERNES	289.800		-106.150	-26,8	395.950	382.024,53
42	REVENUS DES BIENS						25,92
43	RECETTES DIVERSES		663.000	-98.000	-12,9	761.000	514.669,33
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						149.346,55
49	IMPUTATIONS INTERNES		62.950	62.400	NS	550	4.603,75
07.03.00.00	OFFICE CANTONAL DE L'INSPECTION ET DES RELATIONS DU TRAVAIL						
3	CHARGES	11.799.303		2.105.354	21,7	9.693.949	9.404.704,47
4	REVENUS		3.456.945	1.824.426	111,8	1.632.519	1.110.164,20
	COUVERTURE en F	-8.342.358		-280.928		-8.061.430	-8.294.540,27
	COUVERTURE en %	29,30%			12,5	16,84%	11,80%
30	CHARGES DE PERSONNEL	8.767.942		2.040.442	30,3	6.727.500	6.955.072,25
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	748.711		90.812	13,8	657.899	451.250,01

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.03.00.00	OFFICE CANTONAL DE L'INSPECTION ET DES RELATIONS DU TRAVAIL (Suite)						
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	19.000		0	0,0	19.000	153.211,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	19.000		0	0,0	19.000	
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						148.341,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						4.870,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES						7.881,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES						7.881,00
0213	ASSOCIATIONS SUISSES DU TRAVAIL À DOMICILE						4.611,00
0311	ASSOCIATION INTERNATIONALE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL						770,00
0411	ASSOCIATION INTERCANTONALE POUR LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS						2.500,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	2.263.650		-25.900	-1,1	2.289.550	1.837.290,21
43	RECETTES DIVERSES		1.272.795	935.126	276,9	337.669	337.668,60
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						4.870,00
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		1.590.000	315.000	24,7	1.275.000	744.886,10
450	CONFÉDÉRATION		1.590.000	315.000	24,7	1.275.000	744.886,10
49	IMPUTATIONS INTERNES		594.150	574.300	NS	19.850	27.609,50
07.04.01.00	OCE - PART CANTONALE						
3	CHARGES	35.878.204		-2.445.780	-6,4	38.323.984	56.789.155,20
4	REVENUS		16.722.950	-471.500	-2,7	17.194.450	33.319.126,43
	COUVERTURE en F	-19.155.254		1.974.280		-21.129.534	-23.470.028,77
	COUVERTURE en %	46,61%			1,7	44,87%	58,67%
30	CHARGES DE PERSONNEL	7.109.560		328.570	4,8	6.780.990	7.258.968,00
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	25.000		25.000	ND		10.211,60
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	519.544		-9.750	-1,8	529.294	466.396,26
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	12.000		-91.000	-88,3	103.000	1.424.844,60
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	12.000		-91.000	-88,3	103.000	102.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						1.264.916,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						57.928,60
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	27.270.000		-2.497.000	-8,4	29.767.000	46.701.568,15

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.04.01.00	OCE - PART CANTONALE (Suite)						
350	CONFÉDÉRATION	12.550.000		-1.917.000	-13,3	14.467.000	29.703.166,20
356	DÉDOMMAGEMENT À DES PERSONNES PHYSIQUES	14.720.000		-580.000	-3,8	15.300.000	16.998.401,95
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	430.000		0	0,0	430.000	200.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	430.000		0	0,0	430.000	200.000,00
0219	INTERMITTENTS DU SPECTACLE	150.000		0	0,0	150.000	200.000,00
0505	PROGRAMMES D'OCCUPATION	200.000		0	0,0	200.000	
5910	ASSOCIATION LE TRIALOGUE	80.000		0	0,0	80.000	
366	PERSONNES PHYSIQUES						
0211	COMPENSATION MALADIE ET MATERNITÉ POUR CHÔMEURS (PCM)						
39	IMPUTATIONS INTERNES	537.100		-176.600	-24,7	713.700	737.378,19
41	PATENTES ET CONCESSIONS		70.000	10.900	18,4	59.100	59.100,00
410	PATENTES		70.000	10.900	18,4	59.100	59.100,00
42	REVENUS DES BIENS			-500	-100,0	500	15.559,14
43	RECETTES DIVERSES		16.535.000	-595.000	-3,5	17.130.000	33.244.403,00
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						14.773.494,50
49	IMPUTATIONS INTERNES		117.950	113.100	NS	4.850	64,29
07.04.02.00	OCE - PART FÉDÉRALE						
3	CHARGES	36.374.896		-830.164	-2,2	37.205.060	36.072.626,67
4	REVENUS		37.585.096	380.036	1,0	37.205.060	35.464.254,96
	COUVERTURE en F	1.210.200		1.210.200			-608.371,71
	COUVERTURE en %	103,33%			3,3	100,00%	98,31%
30	CHARGES DE PERSONNEL	31.485.060		8.104	0,0	31.476.956	30.604.976,95
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	500.000		0	0,0	500.000	309.982,90
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	2.299.136		-80.468	-3,4	2.379.604	2.128.775,31
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES						194.555,95
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE						194.555,95
0121	SUBVENTIONS EN FAVEUR DE LA POLITIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL						194.555,95
39	IMPUTATIONS INTERNES	2.590.700		-757.800	-22,6	3.348.500	3.144.318,46
43	RECETTES DIVERSES						265.794,90
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		36.943.846	36.943.846	ND		
450	CONFÉDÉRATION		36.943.846	36.943.846	ND		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.04.02.00	OCE - PART FÉDÉRALE (Suite)						
46	SUBVENTIONS ACQUISES			-37.182.210	-100,0	37.182.210	35.198.363,65
460	CONFÉDÉRATION			-37.182.210	-100,0	37.182.210	35.198.363,65
49	IMPUTATIONS INTERNES		641.250	618.400	NS	22.850	96,41
07.04.04.00	CAISSE CANTONALE GENEVOISE DE CHÔMAGE						
3	CHARGES	6.362.690		-37.043	-0,6	6.399.733	6.560.579,05
4	REVENUS		6.362.690	-37.043	-0,6	6.399.733	6.542.711,90
	COUVERTURE en F						-17.867,15
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	99,73%
30	CHARGES DE PERSONNEL	6.362.690		-30.543	-0,5	6.393.233	6.560.579,05
39	IMPUTATIONS INTERNES			-6.500	-100,0	6.500	
43	RECETTES DIVERSES						66.499,20
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES		6.362.690	6.362.690	ND		
450	CONFÉDÉRATION		6.362.690	6.362.690	ND		
46	SUBVENTIONS ACQUISES			-6.399.733	-100,0	6.399.733	6.476.212,70
460	CONFÉDÉRATION			-6.399.733	-100,0	6.399.733	6.476.212,70
07.04.09.00	MESURES CANTONALES CHÔMAGES						
3	CHARGES	92.875.200		-10.694.800	-10,3	103.570.000	96.529.285,02
4	REVENUS		120.000	-72.000	-37,5	192.000	596.056,44
	COUVERTURE en F	-92.755.200		10.622.800		-103.378.000	-95.933.228,58
	COUVERTURE en %	0,13%			-0,1	0,19%	0,62%
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	92.875.200		-10.694.800	-10,3	103.570.000	96.529.285,02
350	CONFÉDÉRATION						46.737,10
355	DÉDOMMAGEMENT À DES INSTITUTIONS PRIVÉES	4.536.000		336.000	8,0	4.200.000	3.415.852,10
356	DÉDOMMAGEMENT À DES PERSONNES PHYSIQUES	88.339.200		-11.030.800	-11,1	99.370.000	93.066.695,82
43	RECETTES DIVERSES		120.000	120.000	ND		6.005,32
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES			-192.000	-100,0	192.000	590.051,12
452	COMMUNES			-192.000	-100,0	192.000	590.051,12

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.05.00.00	OFFICE DE LA MAIN D'OEUVRE ÉTRANGÈRE						
3	CHARGES	335.150		-2.540.971	-88,3	2.876.121	2.930.759,16
4	REVENUS		88.100	-923.700	-91,3	1.011.800	882.345,64
	COUVERTURE en F	-247.050		1.617.271		-1.864.321	-2.048.413,52
	COUVERTURE en %	26,29%			-8,9	35,18%	30,11%
30	CHARGES DE PERSONNEL			-2.415.050	-100,0	2.415.050	2.555.108,85
31	DÉPENSES GÉNÉRALES			-97.071	-100,0	97.071	81.316,65
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES						7.071,35
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						995,40
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						6.075,95
39	IMPUTATIONS INTERNES	335.150		-28.850	-7,9	364.000	287.262,31
42	REVENUS DES BIENS						7,64
43	RECETTES DIVERSES			-600.000	-100,0	600.000	574.992,20
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						5.895,40
49	IMPUTATIONS INTERNES		88.100	-323.700	-78,6	411.800	307.345,80
07.09.51.00	FONDS DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE						
3	CHARGES	0		-400.000	-100,0	400.000	456.050,00
	COUVERTURE en F			400.000		-400.000	-456.050,00
	COUVERTURE en %						
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES			-400.000	-100,0	400.000	456.050,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES			-400.000	-100,0	400.000	456.050,00
9910	ACTIONS PONCTUELLES			-400.000	-100,0	400.000	456.050,00
07.09.54.00	FONDS DE COMPENSATION LAMAT						
3	CHARGES						708,97
	COUVERTURE en F						-708,97
	COUVERTURE en %						
39	IMPUTATIONS INTERNES						708,97

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.09.90.00	FONDATION DU PALAIS DES EXPOSITIONS						
3	CHARGES	2.650.000		1.065.603	67,3	1.584.397	2.544.726,00
	COUVERTURE en F	-2.650.000		-1.065.603		-1.584.397	-2.544.726,00
	COUVERTURE en %						
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	1.447.000		1.088.603	303,7	358.397	1.395.726,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.447.000		1.088.603	303,7	358.397	1.395.726,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	1.203.000		-23.000	-1,9	1.226.000	1.149.000,00
07.09.92.00	AÉROPORT INTERNATIONAL DE GENÈVE						
3	CHARGES	0		-17.675.000	-100,0	17.675.000	17.804.000,00
4	REVENUS		18.300.000	-14.375.000	-44,0	32.675.000	33.567.340,00
	COUVERTURE en F	18.300.000		3.300.000		15.000.000	15.763.340,00
	COUVERTURE en %	ND			-184,9	184,87%	188,54%
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES			-12.855.000	-100,0	12.855.000	12.855.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			-12.855.000	-100,0	12.855.000	12.855.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES			-4.820.000	-100,0	4.820.000	4.949.000,00
42	REVENUS DES BIENS		18.300.000	-14.375.000	-44,0	32.675.000	33.567.340,00
07.09.93.00	PORTS FRANCS ET ENTREPÔTS DE GENÈVE SA						
3	CHARGES	343.000		-4.000	-1,2	347.000	343.000,00
4	REVENUS		6.100.000	0	0,0	6.100.000	6.347.775,40
	COUVERTURE en F	5.757.000		4.000		5.753.000	6.004.775,40
	COUVERTURE en %	1.778,43%			20,5	1.757,93%	1.850,66%
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	155.000		0	0,0	155.000	155.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	155.000		0	0,0	155.000	155.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	188.000		-4.000	-2,1	192.000	188.000,00
42	REVENUS DES BIENS		6.100.000	0	0,0	6.100.000	6.347.775,40

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.10.06.00	SERVICE CANTONAL D'AVANCE ET DE RECouvreMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES						
3	CHARGES	14.531.443		-365.644	-2,5	14.897.087	13.513.617,93
4	REVENUS		3.548.950	226.750	6,8	3.322.200	2.821.926,30
	COUVERTURE en F	-10.982.493		592.394		-11.574.887	-10.691.691,63
	COUVERTURE en %	24,42%			2,1	22,30%	20,88%
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.871.570		-22.330	-0,8	2.893.900	2.871.024,67
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	198.873		4.286	2,2	194.587	136.756,25
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	10.900.000		0	0,0	10.900.000	10.199.789,50
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	8.400.000		0	0,0	8.400.000	8.699.894,75
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	2.500.000		0	0,0	2.500.000	1.499.894,75
39	IMPUTATIONS INTERNES	561.000		-347.600	-38,3	908.600	306.047,51
42	REVENUS DES BIENS		700	700	ND		707,80
43	RECETTES DIVERSES		3.532.200	210.000	6,3	3.322.200	2.821.218,50
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS		2.500.000	0	0,0	2.500.000	1.499.894,75
49	IMPUTATIONS INTERNES		16.050	16.050	ND		
07.11.05.00	SERVICE DES TUTELLES D'ADULTES						
3	CHARGES	7.678.996		-2.203.853	-22,3	9.882.849	
4	REVENUS		103.000	-500	-0,5	103.500	
	COUVERTURE en F	-7.575.996		2.203.353		-9.779.349	
	COUVERTURE en %	1,34%			0,3	1,05%	
30	CHARGES DE PERSONNEL	7.192.200		-397.000	-5,2	7.589.200	
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES			-20.500	-100,0	20.500	
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	173.496		-28.553	-14,1	202.049	
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	185.000		0	0,0	185.000	
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	110.000		0	0,0	110.000	
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	75.000		0	0,0	75.000	
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	50.000		0	0,0	50.000	
366	PERSONNES PHYSIQUES	50.000		0	0,0	50.000	
0501	APPUI SOCIAL	50.000		0	0,0	50.000	
39	IMPUTATIONS INTERNES	78.300		-1.778.300	-95,8	1.856.600	
43	RECETTES DIVERSES		103.000	0	0,0	103.000	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.11.05.00	SERVICE DES TUTELLES D'ADULTES (Suite)						
49	IMPUTATIONS INTERNES			-500	-100,0	500	
07.14.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION SOCIALE						
3	CHARGES	369.168.173		151.227.348	69,4	217.940.825	256.267.946,86
4	REVENUS		2.529.950	1.079.950	74,5	1.450.000	604.399,30
	COUVERTURE en F	-366.638.223		-150.147.398		-216.490.825	-255.663.547,56
	COUVERTURE en %	0,69%				0,67%	0,24%
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.623.640		81.780	3,2	2.541.860	2.316.376,20
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	481.707		6.324	1,3	475.383	697.748,54
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	2.522.350		897.350	55,2	1.625.000	1.595.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2.522.350		897.350	55,2	1.625.000	1.595.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	361.449.776		150.060.594	71,0	211.389.182	250.638.666,20
360	CONFÉDÉRATION	204.846.000		7.141.000	3,6	197.705.000	198.286.027,00
0111	PART DU CANTON À L'AVS	82.553.000		5.064.000	6,5	77.489.000	77.489.482,00
0211	PART DU CANTON À L'AI	122.293.000		2.077.000	1,7	120.216.000	120.796.545,00
361	CANTONS	74.102		0	0,0	74.102	61.502,00
0211	CSIAP, CONFÉRENCE SUISSE DES INSTITUTIONS D'ASSISTANCE PUBLIQUE	14.000		0	0,0	14.000	13.740,00
0312	CONFÉRENCE DES DIRECTEURS DES AFFAIRES SOCIALES	55.602		0	0,0	55.602	43.262,00
0410	FÉDÉRATION ROMANDE ET TESSINOISE DES SERVICES DE CONSULTATION CONJUGALE	4.500		0	0,0	4.500	4.500,00
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	19.422.326		19.367.826	NS	54.500	129.999,00
0101	EPH-ÉTABLISSEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS POUR PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES - EPSE - FONCTIONNEMENT	12.629.475		12.629.475	ND		
0112	COMMISSION MIXTE DE TOXICOMANIE	4.500		0	0,0	4.500	1.199,30
0201	EPH-ÉTABLISSEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS POUR PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES - EPSE - UTILISATION IMMEUBLE	3.020.710		3.020.710	ND		
0210	COMMISSION CANTONALE DE LA FAMILLE	50.000		0	0,0	50.000	128.799,70
0301	EPH-CENTRE D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE - FONCTIONNEMENT	3.657.021		3.657.021	ND		
0401	EPH-CENTRE D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE - IMMEUBLE	60.620		60.620	ND		
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	8.934.289		8.934.289	ND		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.14.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION SOCIALE (Suite)						
2001	EPH - SOCIÉTÉ GENEVOISE POUR L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE D'ADOLESCENTS ET D'ADULTES - SGIPA	8.934.289		8.934.289	ND		
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	126.422.059		114.437.479	954,9	11.984.580	50.585.167,05
0134	EMS - SUBVENTION D'EXPLOITATION	85.495.000		85.495.000	ND		
0232	EPH-CENTRE ESPOIR (ARMÉE DU SALUT)	1.292.000		1.292.000	ND		
0304	EPH-FHP FONDATION POUR L'HÉBERGEMENT PERSONNES HANDICAPÉES PSYCHIQUES	3.805.000		3.805.000	ND		
0405	EPH-FONDATION AIGUES VERTES	5.664.273		5.664.273	ND		
0504	EPH-CLAIR-BOIS FONDATION EN FAVEUR DES PERSONNES POLYHANDICAPÉES	7.085.569		7.085.569	ND		
0512	LE RACARD - CENTRE D'HÉBERGEMENT ET LIEU DE VIE AVEC SOUTIEN PSYCHOSOCIAL	375.000		0	0,0	375.000	375.000,00
0603	EPH-FONDATION ENSEMBLE	3.085.482		3.085.482	ND		
0610	LAVI - ASSOCIATION DU CENTRE GENEVOIS DE CONSULTATION POUR LES VICTIMES D'INFRACTIONS	800.000		0	0,0	800.000	800.000,00
0702	EPH-FOYER HANDICAP	4.475.946		4.475.946	ND		
0802	EPH-ASSOCIATION LA COROLLE - COMMUNAUTÉ DE L'ARCHE	486.000		486.000	ND		
0812	CROIX ROUGE GENEVOISE	850.000		-150.000	-15,0	1.000.000	1.000.000,00
0902	EPH-FONDATION TRAJETS POUR L'INTÉGRATION SOCIALE	1.776.804		1.776.804	ND		
1002	EPH-LA MAISON DES CHAMPS	1.101.943		1.101.943	ND		
1102	FONDATION POUR L'EXPLOITATION DE PENSIONS POUR PERSONNES ÂGÉES LA VESPÉRALE (TERRAINS)	416.000		416.000	ND		
1111	ASSOCIATION D'ENTRAIDE AUX RÉFUGIÉS						100.000,00
1511	LA COROLLE						200.000,00
1811	FONDATION TRANSPORT HANDICAP - MOBILITÉ POUR TOUS	150.000		0	0,0	150.000	150.000,00
1910	APPARTEMENTS DE JOUR						200.000,00
2010	PRO JUVENTUTE - CARTE FAMILLE GIGOGNE	180.000		0	0,0	180.000	180.000,00
2110	ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES	58.500		0	0,0	58.500	58.500,00
2211	COMPAGNA	25.000		0	0,0	25.000	25.000,00
2312	PRO FILIA GENÈVE	20.250		0	0,0	20.250	20.250,00
2410	FÉDÉRATION GENEVOISE DE SERVICES PRIVÉS DE CONSULTATIONS CONJUGALES ET FAMILIALES	230.000		0	0,0	230.000	230.000,00
2511	FOYER ARABELLE						500.000,00
2611	ASSOCIATION ASPASIE						347.000,00
2810	FONDATION AIGUES VERTES						5.466.948,00
3010	SOLIDARITÉ FEMMES						600.000,00
3110	SOS FEMMES						220.000,00
3210	FONDATION PHENIX	370.000		0	0,0	370.000	370.000,00
3410	FORUM SANTÉ	40.000		0	0,0	40.000	30.000,00
3810	ASSUAS - ASSOCIATION SUISSE DES ASSURÉS	40.000		0	0,0	40.000	40.000,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.14.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION SOCIALE (Suite)						
4010	CGV - CENTRE GENEVOIS DU VOLONTARIAT	80.000		0	0,0	80.000	80.000,00
4110	ASSOCIATION DE L'ORANGERIE						171.000,00
4310	TÉL 143 LA MAIN TENDUE	103.500		0	0,0	103.500	103.500,00
4410	LE CARE (CARITAS ACCUEIL RENCONTRE ECHANGE)	110.000		0	0,0	110.000	110.000,00
4510	LA COULOU - ABRI POUR SANS ABRI	100.000		-100.000	-50,0	200.000	100.000,00
4610	CENTRE SOCIAL PROTESTANT GENÈVE	300.000		0	0,0	300.000	300.000,00
4710	CARITAS GENÈVE	300.000		0	0,0	300.000	300.000,00
4910	ARMÉE DU SALUT - ACCUEIL DE NUIT	145.000		0	0,0	145.000	145.000,00
5010	MAISON GENEVOISE DES MÉDIATIONS						128.000,00
5110	PLURIELS - CENTRE DE CONSULTATION ET D'ÉTUDES ETHNOPSICHOLOGIQUES POUR MIGRANTS	220.000		0	0,0	220.000	220.000,00
5710	FONDATION HÉBERGEMENT PERSONNES HANDICAPÉES PSYCHIQUES (FHP)						3.872.225,00
5910	ASSOCIATION LE TRIALOGUE						80.000,00
6010	ARGOS - ASSOCIATION SPÉCIALISÉE DANS L'AIDE À L'ABSTINENCE ET À L'INSERTION DES PERSONNES TOXICO-DÉPENDANTES	2.800.000		0	0,0	2.800.000	2.800.000,00
6110	ASSOCIATION POUR LE BATEAU GENÈVE	200.000		0	0,0	200.000	200.000,00
6210	ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL - API	151.000		0	0,0	151.000	151.000,00
6302	ASSOCIATION ANYATAS POUR PERSONNES MENTALEMENT HANDICAPÉES	40.000		0	0,0	40.000	40.000,00
6500	ACTIONS SOUTIEN INTÉGRATION PERSONNES HANDICAPÉES	500.000		0	0,0	500.000	20.968,05
6610	INSIEME GENÈVE - ASSOCIATION GENEVOISE DE PARENTS ET D'AMIS DE PERSONNES MENTALEMENT HANDICAPÉES	60.000		0	0,0	60.000	
7114	FOYER HANDICAP						3.909.550,00
7215	FONDATION TRANSPORT HANDICAP	626.500		0	0,0	626.500	626.500,00
7411	FÉDÉRATION SUISSE DE CONSULTATION EN MOYENS AUXILIAIRES POUR PERSONNES HANDICAPÉES - FSCMA	2.500		0	0,0	2.500	2.500,00
7512	DIVERSES ACTIONS SOCIALES PONCTUELLES	750.000		0	0,0	750.000	251.341,00
7612	PRO - INFIRMIS	140.000		0	0,0	140.000	20.250,00
7714	IPT INTÉGRATION POUR TOUS						160.000,00
7810	FONDATION CAP LOISIRS	975.000		0	0,0	975.000	975.000,00
7910	ASSOCIATION ARCADE 84	93.462		3.462	3,8	90.000	90.000,00
8011	FONDATION CLAIR - BOIS (PINCHAT, CHAMBESY, LANCY)						15.748.000,00
8112	TRAJETS						1.900.000,00
8310	ANTENNE DROGUE FAMILLE - ASSOCIATION GENEVOISE DES PERSONNES CONCERNÉES PAR LES PROBLÈMES LIÉS À LA DROGUE	36.000		0	0,0	36.000	36.000,00
8410	FONDATION ENSEMBLE (CLAIRE - FONTAINE, ESSARDE, ELSEA PETITE ENFANCE, MARAICHERS, ARCHE)						6.022.305,00
8812	PROJECT ASSOCIATION	38.000		0	0,0	38.000	38.000,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.14.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION SOCIALE (Suite)						
8910	CEFCA - CENTRE DE FORMATION CONTINUE POUR ADULTES	67.500		0	0,0	67.500	67.500,00
9110	AGIS - ASSOCIATION GENEVOISE D'INSERTION SOCIALE	28.350		0	0,0	28.350	28.350,00
9310	CLUB EN FAUTEUIL ROULANT GENÈVE	50.000		0	0,0	50.000	50.000,00
9510	CENTRE ESPOIR (ARMÉE DU SALUT)						243.000,00
9610	ASSOCIATION RÉALISE	350.000		0	0,0	350.000	350.000,00
9710	CARREFOUR-RUE / ORGANISME DE PRÉVENTION ET D'ACTION SOCIALE	182.480		0	0,0	182.480	182.480,00
9810	CARREFOUR PRISON	150.000		0	0,0	150.000	150.000,00
366	PERSONNES PHYSIQUES	1.751.000		180.000	11,5	1.571.000	1.575.971,15
0112	LAVI - ASSOCIATION DU CENTRE GENEVOIS DE CONSULTATION POUR LES VICTIMES D'INFRACTIONS (PRESTATIONS DESTINÉES AUX VICTIMES)	581.000		0	0,0	581.000	581.000,00
0200	INSTANCE D'INDEMNISATION LAVI	990.000		0	0,0	990.000	994.971,15
1002	CONTRIBUTION AU PLACEMENT HORS CANTON DANS LE CADRE DE LA CIIS	180.000		180.000	ND		
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	1.200.000		0	0,0	1.200.000	396.213,00
373	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	600.000		0	0,0	600.000	198.106,50
375	INSTITUTIONS PRIVÉES	600.000		0	0,0	600.000	198.106,50
39	IMPUTATIONS INTERNES	890.700		181.300	25,6	709.400	623.942,92
43	RECETTES DIVERSES		1.250.000	1.000.000	400,0	250.000	204.179,15
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER		1.200.000	0	0,0	1.200.000	396.213,00
470	CONFÉDÉRATION		1.200.000	0	0,0	1.200.000	396.213,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		79.950	79.950	ND		4.007,15
07.14.29.00	HOSPICE GÉNÉRAL						
3	CHARGES	242.630.783		-2.831.005	-1,2	245.461.788	211.239.522,25
4	REVENUS		9.327.553	-2.299.999	-19,8	11.627.552	14.687.965,48
	COUVERTURE en F	-233.303.230		531.006		-233.834.236	-196.551.556,77
	COUVERTURE en %	3,84%			-0,9	4,74%	6,95%
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	77.000		-436.000	-85,0	513.000	9.251.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	77.000		-436.000	-85,0	513.000	951.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						8.300.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	242.502.933		-2.241.455	-0,9	244.744.388	201.717.612,00
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	81.170.545		7.058.545	9,5	74.112.000	47.317.612,00
0119	HOSPICE GÉNÉRAL : FONCTIONNEMENT	81.170.545		7.058.545	9,5	74.112.000	47.317.612,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.14.29.00	HOSPICE GÉNÉRAL (Suite)						
366	PERSONNES PHYSIQUES	161.332.388		-9.300.000	-5,5	170.632.388	154.400.000,00
0102	PRESTATIONS AUX PERSONNES PHYSIQUES	161.332.388		-9.300.000	-5,5	170.632.388	154.400.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	50.850		-153.550	-75,1	204.400	270.910,25
49	IMPUTATIONS INTERNES		9.327.553	-2.299.999	-19,8	11.627.552	14.687.965,48
07.14.33.00	OFFICE CANTONAL DES PERSONNES ÂGÉES						
3	CHARGES	451.136.721		-131.435.852	-22,6	582.572.573	523.310.787,10
4	REVENUS		41.570.830	-4.322.500	-9,4	45.893.330	37.179.577,56
	COUVERTURE en F	-409.565.891		127.113.352		-536.679.243	-486.131.209,54
	COUVERTURE en %	9,21%			1,3	7,88%	7,10%
30	CHARGES DE PERSONNEL	10.661.820		-1.265.310	-10,6	11.927.130	11.807.853,70
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	841.601		52.211	6,6	789.390	796.360,81
32	INTÉRÊTS PASSIFS ET FRAIS D'EMPRUNTS						8.818,00
329	AUTRES INTÉRÊTS PASSIFS						8.818,00
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	2.205.000		-3.961.000	-64,2	6.166.000	26.235.532,63
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	5.000		-3.911.000	-99,9	3.916.000	3.077.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						22.600.000,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	2.200.000		-50.000	-2,2	2.250.000	558.532,63
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	435.896.300		-123.928.053	-22,1	559.824.353	481.179.914,26
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS			-19.121.330	-100,0	19.121.330	
0101	EPH-ÉTABLISSEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS POUR PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES - EPSE - FONCTIONNEMENT			-12.550.000	-100,0	12.550.000	
0201	EPH-ÉTABLISSEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS POUR PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES - EPSE - UTILISATION IMMEUBLE			-3.020.710	-100,0	3.020.710	
0301	EPH-CENTRE D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE - FONCTIONNEMENT			-3.490.000	-100,0	3.490.000	
0401	EPH-CENTRE D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE - IMMEUBLE			-60.620	-100,0	60.620	
365	INSTITUTIONS PRIVÉES			-124.838.023	-100,0	124.838.023	89.238.415,00
0134	EMS - SUBVENTION D'EXPLOITATION			-84.270.000	-100,0	84.270.000	47.131.134,00
0135	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION AUX EMS						42.020.728,00
0139	EMS - SUBVENTIONS SPÉCIALES						86.553,00
0232	EPH-CENTRE ESPOIR (ARMÉE DU SALUT)			-1.292.000	-100,0	1.292.000	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.14.33.00	OFFICE CANTONAL DES PERSONNES ÂGÉES (Suite)						
0304	EPH-FHP FONDATION POUR L'HÉBERGEMENT PERSONNES HANDICAPÉES PSYCHIQUES			-3.805.000	-100,0	3.805.000	
0405	EPH-FONDATION AIGUES VERTES			-5.537.000	-100,0	5.537.000	
0504	EPH-CLAIR-BOIS FONDATION EN FAVEUR DES PERSONNES POLYHANDICAPÉES			-15.459.000	-100,0	15.459.000	
0603	EPH-FONDATION ENSEMBLE			-6.342.080	-100,0	6.342.080	
0702	EPH-FOYER HANDICAP			-4.405.000	-100,0	4.405.000	
0802	EPH-ASSOCIATION LA COROLLE - COMMUNAUTÉ DE L'ARCHE			-486.000	-100,0	486.000	
0902	EPH-FONDATION TRAJETS POUR L'INTÉGRATION SOCIALE			-1.724.000	-100,0	1.724.000	
1002	EPH-LA MAISON DES CHAMPS			-1.101.943	-100,0	1.101.943	
1102	FONDATION POUR L'EXPLOITATION DE PENSIONS POUR PERSONNES ÂGÉES LA VESPÉRALE (TERRAINS)			-416.000	-100,0	416.000	
366	PERSONNES PHYSIQUES	435.896.300		20.031.300	4,8	415.865.000	391.941.499,26
0114	PREST. COMPLÉM. FÉDÉR. (PCF) - OCPA	248.895.066		12.895.066	5,5	236.000.000	74.119.877,07
0119	PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES FÉDÉRALES AUX VIEILLARDS, VEUVES, ORPHELINS PCF-AVS						93.780.655,26
0120	PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES FÉDÉRALES AUX INVALIDES PCF-AI						56.144.277,37
0214	ABONNEMENTS TPG - OCPA	6.564.000		214.000	3,4	6.350.000	6.307.770,80
0314	SERVICE SOCIAL	10.000		-5.000	-33,3	15.000	3.781,25
0412	PREST. COMPLÉM. CANTON. (PCC)-OCPA	175.977.234		5.977.234	3,5	170.000.000	51.546.304,75
0413	PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES CANTONALES AUX VIEILLARDS, VEUVES, ORPHELINS PCC-AVS						59.728.388,20
0414	PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES CANTONALES AUX INVALIDES PCC-AI						47.067.625,76
0512	PRESTATIONS D'ASSISTANCE	4.450.000		950.000	27,1	3.500.000	2.967.818,80
0601	JOURNAL GÉNÉRATIONS						275.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	1.532.000		-2.333.700	-60,4	3.865.700	3.282.307,70
42	REVENUS DES BIENS		9.000	0	0,0	9.000	4.316,80
43	RECETTES DIVERSES		16.046.330	-5.837.000	-26,7	21.883.330	15.338.076,75
46	SUBVENTIONS ACQUISES		25.116.000	1.516.000	6,4	23.600.000	21.832.420,30
460	CONFÉDÉRATION		25.116.000	1.516.000	6,4	23.600.000	21.822.000,00
469	AUTRES SUBVENTIONS						10.420,30
49	IMPUTATIONS INTERNES		399.500	-1.500	-0,4	401.000	4.763,71

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.14.48.00	ETABLISSEMENTS PUBLICS SOCIO-ÉDUCATIFS						
3	CHARGES						17.084.913,65
4	REVENUS						-90.076,00
	COUVERTURE en F						-17.174.989,65
	COUVERTURE en %						-0,53%
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES						555.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF						555.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES						16.431.883,00
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS						16.431.883,00
0119	HOSPICE GÉNÉRAL : FONCTIONNEMENT						13.411.173,00
0219	SUBVENTION UTILISATION IMMEUBLES DE L'ETAT						3.020.710,00
39	IMPUTATIONS INTERNES						98.030,65
43	RECETTES DIVERSES						-90.076,00
07.14.49.00	CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE POUR PERSONNES HANDICAPÉES						
3	CHARGES	-242.050		-242.050	ND		3.976.972,80
4	REVENUS		-63.550	-63.550	ND		336.127,00
	COUVERTURE en F	178.500		178.500			-3.640.845,80
	COUVERTURE en %	26,25%			26,3		8,45%
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES						11.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF						11.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES						3.835.320,00
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS						3.835.320,00
0119	HOSPICE GÉNÉRAL : FONCTIONNEMENT						3.774.700,00
0220	CIP - SUBVENTION UTILISATION IMMEUBLES DE L'ETAT						60.620,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	-242.050		-242.050	ND		130.652,80
49	IMPUTATIONS INTERNES		-63.550	-63.550	ND		336.127,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.14.51.00	SERVICE DE L'ASSURANCE MALADIE						
3	CHARGES	265.168.158		29.550.748	12,5	235.617.410	256.911.724,20
4	REVENUS		120.358.356	8.820.018	7,9	111.538.338	103.918.441,15
	COUVERTURE en F	-144.809.802		-20.730.730		-124.079.072	-152.993.283,05
	COUVERTURE en %	45,39%			-1,9	47,34%	40,45%
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.780.940		20.110	0,7	2.760.830	3.049.170,05
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	236.968		10.988	4,9	225.980	232.274,58
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES						14.550.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						14.550.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	261.700.000		29.500.000	12,7	232.200.000	238.723.355,45
366	PERSONNES PHYSIQUES	261.700.000		29.500.000	12,7	232.200.000	238.723.355,45
0118	SUBSIDES AUX ASSURÉS À RESSOURCES MODESTE OU DÉBITEURS	176.100.000		38.000.000	27,5	138.100.000	238.723.355,45
0313	CRÉANCE IRRÉCOUVRABLES DES ASSURÉS À RESSOURCES MODESTES	34.500.000		4.500.000	15,0	30.000.000	
0502	SUBSIDES PARTIELS AUX ASSURÉS À RESSOURCES MODESTES	51.100.000		-13.000.000	-20,3	64.100.000	
39	IMPUTATIONS INTERNES	450.250		19.650	4,6	430.600	356.924,12
43	RECETTES DIVERSES		3.900.000	0	0,0	3.900.000	1.541.817,20
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						515.028,00
46	SUBVENTIONS ACQUISES		116.340.106	8.704.468	8,1	107.635.638	102.374.871,00
460	CONFÉDÉRATION		116.340.106	8.704.468	8,1	107.635.638	102.374.871,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		118.250	115.550	NS	2.700	1.752,95
07.90.50.00	FONDS DE LUTTE CONTRE LA DROGUE						
3	CHARGES	500.000		0	0,0	500.000	395.380,35
4	REVENUS		500.000	0	0,0	500.000	395.380,35
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	500.000		0	0,0	500.000	395.380,35
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	100.000		0	0,0	100.000	
9910	ACTIONS SOCIALES ET PONCTUELLES	100.000		0	0,0	100.000	
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	400.000		0	0,0	400.000	395.380,35
9911	ACTIONS SOCIALES ET PONCTUELLES	400.000		0	0,0	400.000	395.380,35
43	RECETTES DIVERSES		250.000	250.000	ND		382.031,60
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		250.000	-250.000	-50,0	500.000	13.348,75

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.90.50.00	FONDS DE LUTTE CONTRE LA DROGUE (Suite)						
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX		250.000	-250.000	-50,0	500.000	13.348,75
07.90.52.00	FONDS DU DROIT DES PAUVRES						
3	CHARGES	5.121.000		-50.000	-1,0	5.171.000	6.426.522,99
4	REVENUS		5.121.000	-50.000	-1,0	5.171.000	6.226.522,99
	COUVERTURE en F						-200.000,00
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	96,89%
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	5.121.000		-50.000	-1,0	5.171.000	2.122.541,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	5.121.000		-50.000	-1,0	5.171.000	2.122.541,00
2210	AU COEUR DES GROTTES - FOYER POUR FEMMES SEULES OU AVEC LEURS ENFANTS	250.000		0	0,0	250.000	250.000,00
2310	PRO MENTE SANA ASSOCIATION ROMANDE	200.000		0	0,0	200.000	
2510	ASSOCIATION PAROLE	115.000		0	0,0	115.000	
2911	EMMAÛS GENÈVE			-50.000	-100,0	50.000	
3100	FONDATION HEALTH ON THE NET	700.000		0	0,0	700.000	700.000,00
3200	SOLIDARITÉ FEMMES	600.000		0	0,0	600.000	
3400	ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES PERSONNES ÂGÉES EN ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (EMS) ET DE LEURS FAMILLES (APAF)	200.000		0	0,0	200.000	200.000,00
3500	AVIVO - ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE DE TOUS LES RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS	75.000		0	0,0	75.000	
3600	ASSOCIATION VIOL SECOURS	240.000		0	0,0	240.000	255.000,00
3700	ASSOCIATION CÉRÉBRAL GENÈVE	80.000		0	0,0	80.000	40.000,00
3800	LESTIME	100.000		0	0,0	100.000	100.000,00
3900	ASSOCIATION AUTREMENT AUJOURD'HUI	70.000		0	0,0	70.000	
4000	ASSOCIATION LA PÂQUERETTE DES CHAMPS	205.000		0	0,0	205.000	
4402	AIDE HUMANITAIRE EN FAVEUR DES VCTIMES DES INTEMPÉRIES EN SUISSE CENTRALE						200.000,00
4501	ASSOCIATION POUR L'APPARTEMENT DE JOUR	200.000		0	0,0	200.000	
4602	ASPASIE	347.000		0	0,0	347.000	
4702	ENTREPRISE SOCIALE L'ORANGERIE	171.000		0	0,0	171.000	
4802	SOS FEMMES	280.000		0	0,0	280.000	
4902	ARABELLE FOYER D'HÉBERGEMENT AVEC CRÈCHE	500.000		0	0,0	500.000	
5002	IPT FONDATION INTÉGRATION POUR TOUS	160.000		0	0,0	160.000	
5101	MAISON GENEVOISE DES MÉDIATIONS	128.000		0	0,0	128.000	
9913	BÉNÉFICIAIRES DU DROIT DES PAUVRES	500.000		0	0,0	500.000	377.541,00
38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX						4.303.981,99
380	VERSEMENT SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX						4.303.981,99

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
07.90.52.00	FONDS DU DROIT DES PAUVRES (Suite)						
43	RECETTES DIVERSES			-1.222	-100,0	1.222	1.222,00
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		1.118.613	874.221	357,7	244.392	
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX		1.118.613	874.221	357,7	244.392	
49	IMPUTATIONS INTERNES		4.002.387	-922.999	-18,7	4.925.386	6.225.300,99

Récapitulation du département ECONOMIE ET SANTÉ

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.00.00.00	ECONOMIE ET SANTÉ						
3	CHARGES	1.005.952.058		-18.920.941	-1,8	1.024.872.999	1.027.681.874,94
4	REVENUS		52.991.020	-40.498.400	-43,3	93.489.420	55.876.287,68
	COUVERTURE en F	-952.961.038		-21.577.459		-931.383.579	-971.805.587,26
	COUVERTURE en %	5,27%			-3,9	9,12%	5,44%
30	CHARGES DE PERSONNEL	29.756.838		-9.667.892	-24,5	39.424.730	37.134.178,35
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	8.151.062		-2.590.458	-24,1	10.741.520	7.660.442,69
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	47.045.101		-5.600.072	-10,6	52.645.173	43.309.947,73
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES			-466.000	-100,0	466.000	465.646,35
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	886.292.217		2.016.029	0,2	884.276.188	898.177.733,58
39	IMPUTATIONS INTERNES	34.706.840		-2.612.548	-7,0	37.319.388	40.933.926,24
40	IMPÔTS		36.800.000	2.000.000	5,7	34.800.000	34.038.718,85
41	PATENTES ET CONCESSIONS		456.500	72.000	18,7	384.500	384.206,95
42	REVENUS DES BIENS			-25.000.100	-100,0	25.000.100	4.309,77
43	RECETTES DIVERSES		12.906.770	-18.146.450	-58,4	31.053.220	19.162.371,95
44	PARTS À DES RECETTES SANS AFFECTATION						40,00
46	SUBVENTIONS ACQUISES		1.369.500	4.000	0,3	1.365.500	1.459.767,80
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		306.200	56.200	22,5	250.000	181.587,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		1.152.050	515.950	81,1	636.100	645.285,36

8. DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SANTÉ

Introduction

L'action politique du département de l'économie et de la santé (DES) est déterminée par deux missions fondamentales : en matière économique, il s'agit de déterminer les conditions-cadre de l'économie afin de favoriser le développement économique ; en matière de santé, il s'agit d'organiser et de planifier un système de santé cohérent, économique et efficient afin de garantir l'accès à des soins de qualité pour tous. Ces deux missions fondamentales doivent, en outre, s'inscrire dans une politique régionale dynamique voulue par le Conseil d'Etat.

Efficiences, clarification et simplification sont par ailleurs les concepts qui guident l'ensemble des actions qui sont menées au sein et par le DES.

Sur le plan de la gestion, la réorganisation générale des départements et le premier train de mesures décidées par le Conseil d'Etat ont occasionné des changements. Dès lors, la présentation du présent exposé des motifs du projet de budget 2007 diffère, substantiellement, des exposés des motifs des projets de budget précédents.

Aussi, seront présentées, dans le premier chapitre, les priorités du DES sur les plans des politiques publiques, de la gestion organisationnelle des activités du département, ainsi que des contrats de prestations.

Le deuxième chapitre est consacré à la mise en œuvre et aux impacts induits jusqu'à présent par le premier plan de mesures (P1) déterminé par le Conseil d'Etat.

L'ensemble des prestations publiques délivrées par le DES sont regroupées dans le troisième chapitre. Les prestations publiques, telles que définies par Ge-Pilote, ont été ordonnées selon qu'elles relèvent de la compétence du service cantonal du développement durable, de la direction des affaires économiques, de la direction générale des centres d'action sociale et de santé ou de la direction générale de la santé. Certaines prestations ont un caractère plus descriptif que d'autres : il s'agit de prestations qui sont essentiellement structurelles. D'autres prestations, par contre, ont un caractère plus dynamique : elles représentent les prestations sur lesquelles le département a souhaité mettre l'accent en 2007.

Le quatrième chapitre dresse enfin un tableau des objectifs du département, en matière de politiques publiques; il s'agit avant tout de rendre compte des principales activités qui seront menées en 2007 par le DES.

I. Les priorités du DES

1) Les politiques publiques

En 2007, dans le cadre des politiques publiques, les travaux du département se concentreront, notamment, sur les thématiques suivantes :

- 1) la transformation des centres d'action sociale et de santé (CASS) afin d'adapter les structures aux besoins de notre canton, notamment en matière d'aide et de maintien à domicile des personnes âgées;
- 2) la définition et l'opérationnalisation d'une politique pour les personnes âgées dépendantes qui dépasse la logique du choix entre le domicile et l'institution;
- 3) l'établissement d'un plan cantonal de promotion de la santé et de prévention, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés;
- 4) le renforcement du système sanitaire d'urgence qui impliquera le développement d'un service "Urgence santé Genève" pouvant apporter toutes les informations nécessaires aux destinataires;
- 5) le développement d'une promotion économique exogène régionale afin de valoriser toujours davantage l'attrait de notre région, et permettre ainsi d'attirer des entreprises à forte valeur ajoutée, tout en minimisant les effets néfastes d'une concurrence intercantonale peu transparente;

6) le renforcement de la promotion économique endogène afin de permettre la naissance de jeunes entreprises et fournir ainsi une réponse économique aux problématiques liées au chômage des jeunes, notamment;

7) la définition d'une conception globale de la politique touristique à Genève qui comprend tant le tourisme lié à la tenue de congrès internationaux pour lequel une offre complète de la destination Genève sera mise sur pied, que le tourisme de villégiature pour lequel il s'agira de développer des animations culturelles diversifiées ;

8) le développement de synergies entre les compétences hospitalières universitaires et de la HES en matière de recherche et de développement dans le domaine des biotech et des medtech afin de favoriser la création d'un réseau ambitieux et performant ;

9) le déploiement et la mise en œuvre du plan stratégique des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

2) La gestion organisationnelle du département

Sur un plan managérial, l'organisation de l'ensemble des activités du DES se fondera dorénavant sur une gestion par objectifs et par projets. Dans cette perspective, le secrétariat général du DES disposera toujours de services transversaux, orientés vers leurs clientèles, à savoir les directions, les offices et les "services-métiers" de l'économie et de la santé, dans la mesure où l'action du secrétariat général se définit par ses fonctions d'autorité, de coordination et de support.

Par ailleurs, le développement du contrôle interne au sein de chacune des entités du département constituera une priorité pour le DES.

3) Les contrats de prestations

La promotion d'une gestion coordonnée des aides financières et des indemnités demeure une priorité pour le département. Aussi, le DES va poursuivre l'action engagée depuis 2002 auprès des institutions subventionnées, en concluant des contrats de prestations, dans le strict respect de la loi sur les indemnités et aides financières (LIAF).

Les contrats de prestations constituent un outil indispensable pour assurer un suivi et un contrôle complet et précis des prestations délivrées par les institutions bénéficiaires, ainsi que pour répondre à toutes les exigences de la LIAF.

Ainsi, il est prévu que 25 nouveaux contrats soient signés entre 2006 et 2007, notamment ceux concernant la Fondation des services d'aides et de soins à domicile (FSASD), les cliniques de Joli-Mont et Montana, ou encore les HUG.

II. Mise en œuvre du plan de mesures n° 1 du Conseil d'Etat

1. Mesures transversales concernant le département

Les mesures transversales concernant le DES seront traitées par des groupes de travail sous la responsabilité du département des finances (DF) ou de la chancellerie (CHA). Le DES a toutefois d'ores et déjà entrepris des actions visant la mise en œuvre d'éléments ressortant de sa responsabilité directe.

Redéfinir clairement les rôles, missions et responsabilités entre l'office du personnel de l'Etat, les ressources humaines départementales et les services

Le DES a défini les rôles, ainsi que les responsabilités entre le service des ressources humaines (RH) du département et les correspondants RH au sein des directions et des services. Aussi, le service RH du DES fonctionne avec 4,2 EPT.

Rendre obligatoire d'accepter les demandes de travail à temps partiel, sauf dérogation du Conseil d'Etat. La compensation du poste est du ressort du conseiller d'Etat de chaque département

Toutes les demandes de diminution du taux d'activité continueront d'être acceptées par le département. Ainsi, en 2006, 44% des collaborateurs du DES travaillent déjà à temps partiel.

Diminuer drastiquement le recours à des consultants externes et s'appuyer davantage sur les compétences d'expertise existant au sein de l'Etat

Édicter un cahier des charges pour le recours aux prestations de tiers et diminuer les honoraires en fixant des normes

Le DES a édicté une directive afin de renforcer le contrôle concernant le recours à des mandats externes. Ainsi, tous les mandats supérieurs à 20'000 francs doivent être visés par le Conseiller d'Etat ou la secrétaire générale du département. Par ailleurs, dans le cadre du processus budgétaire, les entités du département devront indiquer le planning des mandats à venir pour l'année suivante. L'économie ainsi estimée est de 150'000 francs pour 2006 et de 150'000 francs supplémentaires pour 2007.

Réduire de 25% en quatre ans les dépenses globales de communication (postes et publications)

Le DES a suivi les demandes de diminution : le département a ainsi déjà procédé à la suppression de publications internes tels que le journal "Ensemble" et le rapport d'activité des CASS, à l'internalisation de la réalisation du journal du DES "Balises" ainsi que la suppression de sa diffusion papier, et à la suppression de 55 abonnements à des périodiques. Par ailleurs, le DES a édicté trois directives internes sur la communication et les publications afin de répondre aux décisions du Conseil d'Etat en la matière. D'un point de vue financier, l'économie estimée est de 40'000 francs pour 2006 et de 20'000 francs supplémentaires pour 2007.

Renoncer aux certifications de type ISO non exigées par des dispositions légales, sans renoncer pour autant à une démarche de qualité

Le DES a renoncé aux certifications ISO pour le Registre du commerce (RC), ainsi que pour l'Office cantonal de l'inspection du commerce (OCIC) dans la mesure où cela ne relevait pas d'une exigence légale. Ont par contre été maintenues la certification du service de protection de la consommation, exigée par une ordonnance fédérale, ainsi que la participation du service du pharmacien cantonal à la certification de l'inspection régional qui procède à des inspections sur délégation. L'économie ainsi estimée s'élève à 12'000 francs pour 2006.

2. Mesures spécifiques concernant les domaines de l'économie et de la santé

Réorganiser la formation continue dans le domaine de la santé et notamment, réintroduire des formations de courte durée en emploi pour personnes à faibles qualifications

L'introduction d'une nouvelle profession, les assistants en santé et soins communautaires, a permis de reconsidérer la position adoptée jusqu'à aujourd'hui en ce qui concerne les aides soignantes. Ainsi, en collaboration avec l'Office cantonal de l'emploi (OCE), des programmes permettant de réintroduire des formations de courte durée en emploi afin d'amener un certain nombre de participants à ces qualifications d'aide soignante seront dorénavant prévus.

Réorganiser la formation continue concernant l'aide à domicile et les établissements médico-sociaux au niveau du "grand Etat" (centre de formation des hôpitaux universitaires de Genève)

L'objectif de cette mesure est de transférer le service de formation continue des CASS ainsi que de la FSASD, actuellement sous la responsabilité de la direction générale des centres d'action sociale et de santé, aux HUG dès janvier 2007. Ce transfert concernera 3,5 postes.

Un groupe de pilotage, réunissant la direction générale des centres d'action sociale et de santé, la FSASD et les HUG, est mis en place afin de définir les modalités concrètes de ce transfert et afin de d'établir une convention de collaboration entre la FSASD et les HUG. Dans le courant de l'année 2007, la même opération sera réalisée avec la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS).

Atteindre l'objectif d'une proportion de 5 % d'aidants naturels dans l'aide à domicile, les établissements médico-sociaux et les établissements pour handicapés

Cette mesure concerne l'aide que l'Etat peut apporter aux aidants naturels; ces derniers déploient, en effet, leur activité bénévole auprès des personnes restant à domicile.

Ce projet aura pour principal objectif d'aboutir à la reconnaissance des aidants naturels, en matière de formation, de validation d'acquis ou d'incitations financières. Les dispositions légales nécessaires à cette fin feront ainsi l'objet d'un chapitre de la nouvelle législation sur l'aide et le maintien à domicile qui sera élaboré prochainement, en remplacement des actuelles dispositions sur les établissements médico-sociaux (EMS), l'aide à domicile et les CASS.

Diminuer le nombre de journées d'hospitalisation inappropriées

La mise en œuvre de cette mesure se concrétise par la fermeture graduelle de lits; vingt lits ont d'ores et déjà été supprimés. Dix lits supplémentaires seront fermés en début 2007, dans le secteur des longs séjours / fins de traitement de réhabilitation-gériatrie. Le résultat net de l'opération permet l'atteinte de gains de fonctionnement équivalent à 1,1 millions de francs en 2006 et 2,2 millions de francs supplémentaires en 2007.

Décloisonner les services (service des autorisations et patentes, office cantonal de l'inspection du commerce, service de protection de la consommation) et reventiler les prestations

Les premières opérations menées en 2006 consistent à transférer du Service des autorisations et patentes (SAP) à l'OCIC les autorisations liées à un certain nombre d'activités telles que : fripiers, crieurs, appareils automatiques, tabac au tiroir et vente d'alcool à emporter, ainsi que les autorisations concernant les manifestations ponctuelles. Ces reventilations se font en tenant compte de la cohérence des activités des deux services et permettent ainsi l'économie d'un poste d'inspecteur à partir de septembre 2006.

Par ailleurs, les contrôles liés aux manifestations spectacles-divertissements sont supprimés, la gendarmerie demeurant seule compétente. Enfin les modules d'examen des cafetiers ont été simplifiés, en procédant au passage de 6 à 3 modules.

Fusionner le service des autorisations et patentes et l'office cantonal de l'inspection du commerce

Compte tenu de la situation constatée au SAP, le processus de fusion entre ce service et l'OCIC a été suspendu jusqu'au rétablissement d'une situation assainie et sécurisée au niveau du SAP.

Pour atteindre cet objectif, un plan d'action concernant les ressources humaines, les finances, les systèmes d'information et l'organisation du SAP a été mis sur pied. Ce plan - qui a été transmis au président de la commission de contrôle de gestion du Grand Conseil - dresse l'inventaire des problématiques rencontrées, définit les actions à entreprendre à court terme et identifie, enfin, les enjeux à plus long terme.

III. Prestations publiques

1. Service cantonal du développement durable

1.1 Promotion et conseil en matière de développement durable avec l'ensemble des acteurs du canton

La loi sur l'action publique en vue d'un développement durable précise que l'Etat doit contribuer à l'information de la société civile en matière de développement durable et promouvoir l'intégration de ses principes au quotidien.

A cet effet, diverses actions de conseil, de soutien et d'information doivent être menées avec des acteurs de la société genevoise susceptibles de favoriser le passage à un développement durable du canton. Quatre acteurs majeurs font l'objet d'une attention particulière: les communes du canton, les entreprises et notamment celles de petite et moyenne tailles, les milieux éducatifs ainsi que les individus dans leur rôle de consommateur.

1.2 Expertise en matière de développement durable pour le Conseil d'Etat ou le Grand Conseil

La loi sur l'action publique en vue d'un développement durable prévoit que l'on détermine les objectifs en matière de développement durable et le projet de calendrier de législature pour le Grand Conseil et le Conseil d'Etat.

Aussi, en 2006, le projet d'actualisation de la loi sur l'action publique en vue d'un développement durable (A 2 60), accompagné du rapport d'activité quadriennal, a été élaboré et adressé au Grand Conseil.

Il convient dès lors d'élaborer en 2007 le "plan directeur" de l'Agenda 21 cantonal qui est constitué par le calendrier de législature. Ce document précisera pour chaque action retenue, le nom du responsable, les mesures à entreprendre, les moyens consacrés, les délais à respecter et les indicateurs d'évaluation permettant de mesurer l'état d'avancement du projet. Le calendrier de législature illustre particulièrement la caractéristique transversale et interdépartementale du programme Agenda 21 cantonal puisque, pour chaque action, les compétences sollicitées proviennent de nombreux services et offices de divers départements.

2. Direction générale des centres d'action sociale et de santé

2.1 Aide et soins à domicile

Dans le courant de l'année 2005, une étude a permis d'identifier les besoins de la population, le profil des destinataires, ainsi que le nombre de clients communs pour les prestations délivrées par l'Hospice général (HG) et la FSASD. L'étude démontre ainsi qu'il n'y a que 4,2 % de destinataires communs entre l'HG et la FSASD. Ce résultat a ainsi corroboré la volonté des acteurs concernés d'opérer une séparation organisationnelle et géographique des activités que menaient jusqu'à présent, dans les CASS, l'HG et la FSASD.

Aussi, dorénavant, toutes les prestations relatives à l'aide et aux soins à domicile - y compris les repas et la sécurité à domicile, ainsi que la gestion des ressources humaines et financières - seront décentralisées dans un nombre restreint de centres de maintien à domicile (CMD).

Dès lors, les prestations d'aide et de soins à domicile se déclineront en trois programmes d'intervention modelés en fonction des profils de clients clairement identifiés :

- 1) un programme de soins à domicile destinés aux profils des bénéficiaires suivants : personnes de tout âge, malades ou handicapées;
- 2) un programme d'appui aux familles en difficulté ou nécessitant des consultations parents-enfants;
- 3) un programme de soutien aux aînés qui rencontrent des difficultés liées au vieillissement.

Par ailleurs, des équipes de professionnels seront localisés dans les lieux de vie : domicile, foyers de jour, immeubles à encadrement social et EMS. L'objectif est de favoriser, d'une part, la proximité avec

le domicile du destinataire et de stimuler, d'autre part, les synergies d'intervention entre les professionnels.

La localisation des CMD - et des équipes de professionnels - tiendra d'ailleurs compte des résultats de l'étude relative à l'évaluation des lieux d'implantation où sont délivrées les prestations par rapport aux destinataires et de l'étude relative à la mobilité des professionnels de la FSASD.

2.2 Accueil institutionnel des personnes âgées en perte d'autonomie temporaire ou durable

L'accueil institutionnel est constitué par l'accueil qui peut avoir lieu dans les foyers de jour, les foyers jour/nuit, les immeubles à encadrement social et les EMS. L'objectif est de répondre aux besoins en soins et/ou en aide et/ou en accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie temporaire ou durable afin de pouvoir gérer, de manière efficace et efficiente, leur trajectoire de vie; il s'agit en effet d'orienter, dès le départ du processus de soins, ces personnes vers des structures de soins et/ou en aide et/ou en accompagnement les plus adaptés à leurs besoins.

Ceci présuppose donc une évaluation des destinataires en fonction de leur degré de dépendance, la définition des critères d'admission et d'octroi des prestations, ainsi qu'un système d'information garantissant le suivi du parcours des personnes au sein du réseau des soins.

3. Direction générale de la santé

3.1 Aide sanitaire d'urgence

L'efficacité du système d'urgence sanitaire sera renforcée par une nouvelle loi sur l'aide médicale urgente; cette dernière préconisera un service "Urgence santé Genève" qui sera en mesure d'apporter toutes les informations nécessaires aux destinataires. Le contrat de prestations avec les HUG précisera les prestations qui seront assurées par la centrale d'appel d'urgence 144.

En outre, la prévention sanitaire sera intensifiée lors de manifestations par la délivrance de préavis concernant l'aspect sanitaire, afin de garantir au public une organisation des premiers soins de qualité.

3.2 Autorisation d'exploiter des institutions de santé

Les procédures relatives à la délivrance des autorisations d'exploiter seront adaptées dans la mesure où la loi sur la santé introduit de nouvelles catégories d'institutions de santé, soit : les établissements médicaux publics, les institutions de lutte contre les dépendances, les institutions de promotion de la santé et de prévention ainsi que les pharmacies publiques.

Par ailleurs, si jusqu'à présent, les visites (destinées à veiller que les conditions d'autorisation d'exploitation sont correctement remplies) n'étaient prévues que lors de l'ouverture de l'institution de santé, à l'avenir, il s'agira de pratiquer des visites systématiques et régulières dans tous les lieux de pratique autorisés afin de garantir une plus grande sécurité sur le long terme.

3.3 Autorisation d'exploiter des établissements médico-sociaux

La construction de 1'130 lits prévus par le plan EMS 2002 - 2010, approuvé par le Conseil d'Etat et dont le pilotage est assuré par le DES et le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), engendrera nécessairement la délivrance de nouvelles autorisations d'exploitation d'EMS.

Il s'agira par ailleurs de s'assurer par des visites régulières et systématiques que les conditions d'exploitation sont toujours respectées.

3.4 Autorisation de pratiques et attestation de pratiques complémentaires

Afin de garantir des soins de qualité aux destinataires, une autorisation de pratiques est délivrée aux professionnels de la santé afin qu'ils puissent exercer leur profession. Cette prestation implique ainsi l'instruction de la demande, la délivrance de l'autorisation et son suivi (contrôle et éventuellement, sanction).

Par ailleurs, des autorisations de pratiques seront désormais remises aux professionnels de la santé des HUG, de façon individuelle. De même, des droits de pratiques seront délivrés à quatre nouvelles professions : assistants en podologie, en soins et santé communautaire, techniciens ambulanciers et techniciens en radiologie.

Pour des raisons de simplification, la liste de toutes les professions de la santé recensées jusqu'ici, incluant la description des droits et obligations de celles-ci, figureront dorénavant dans le règlement d'application de la loi sur la santé, élaboré en concertation avec les associations professionnelles.

3.5 Prévention des maladies transmissibles

Conformément à la loi fédérale sur les épidémies (LEp; RS 818.101) et l'ordonnance sur la déclaration des maladies transmissibles de l'homme (RS 818.141.1), cette prestation inclut la détection, l'investigation, le contrôle d'épidémies, les vaccinations, et plus généralement, la prévention des maladies infectieuses telles que l'infection VIH, les hépatites, et les infections sexuellement transmissibles.

L'anticipation du canton face à la survenue d'une pandémie de grippe aviaire demeure toujours un domaine d'activité qui requiert un investissement conséquent; il implique l'élaboration et la mise à jour de directives ainsi qu'une importante concertation avec l'ensemble des partenaires que sont l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Office fédéral de la santé publique, les cantons et les partenaires locaux.

L'ensemble des informations relatives à une pandémie de grippe aviaire sont d'ailleurs disponibles au public à l'adresse internet suivante : <http://etat.geneve.ch/des/site/sante/grippe-aviaire-pandemie>.

3.6 Prévention des maladies non transmissibles

Cette prestation se déclinera principalement sur les deux activités suivantes :

- la prévention du tabagisme actif et passif par des actions de sensibilisation, l'abus d'alcool et sa consommation inadéquate, ainsi que le jeu excessif;
- la promotion de l'activité physique et d'une alimentation saine pour lutter contre l'obésité.

3.7 Prévention des atteintes à la santé liées à l'environnement

Suite à la canicule de 2003 et à la découverte, a posteriori, d'une surmortalité, la direction générale de la santé coordonne depuis 2004 les ressources cantonales pour améliorer l'alerte et les interventions, notamment au niveau des soins à domicile.

Aussi, un groupe intersectoriel, composé de Météosuisse, de la FSASD, des HUG, du service cantonal de protection de l'air (SCPA), de la FEGEMS ainsi que de la Centrale 144, est chargé d'analyser les informations météorologiques et la qualité de l'air (ozone), de déclencher l'alerte, selon des niveaux pré-établis, et de conseiller les décideurs sur les mesures complémentaires à prendre.

3.8 Traitement des plaintes à l'encontre des professionnels de la santé ou d'institutions de santé

La nouvelle commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients, instituée par la loi sur la santé, est désormais compétente pour les tâches qui étaient préalablement dévolues au conseil de surveillance psychiatrique, d'une part, et aux commissions de surveillance des professions de la santé et des activités médicales, d'autre part.

Elle sera ainsi responsable, notamment, de veiller au respect des droits des patients, tant somatiques que psychiatriques, et de sanctionner d'éventuels agissements professionnels incorrects.

Elle instaurera également une unification des procédures et des voies de droit pour toutes les catégories de patients.

Enfin, elle pourra disposer d'un organe de médiation qui offrira aux parties une procédure alternative de résolution des litiges.

3.9 Contrôle du marché des médicaments

Cette prestation dépend principalement de la loi fédérale sur les médicaments et les dispositifs médicaux qui confie certaines tâches d'exécution aux cantons. Des aspects de ce contrôle découlent également de la loi sur la santé.

La surveillance du marché et, dès 2007, de la délivrance des autorisations pour les médicaments fabriqués par les pharmacies, selon une formule propre à l'établissement, sera garantie par le service du pharmacien cantonal qui vérifiera notamment que les produits mis sur le marché sont sûrs, de qualité et que l'information donnée aux destinataires est correcte.

3.10 Inspection des institutions et commerces de gros de médicaments

Née de la loi sur la santé, cette prestation implique l'inspection des pharmacies, des drogueries, des commerces d'opticien, des laboratoires d'analyses médicales et de l'assistance pharmaceutique.

Dès janvier 2007, des autorisations de fabrication seront délivrées par le service du pharmacien cantonal aux pharmacies qui désireront continuer à fabriquer des médicaments selon une formule officinale ou une formule propre. Cette autorisation sera délivrée après inspection des locaux et contrôle du système d'assurance de qualité.

3.11 Inspection des produits chimiques

Dépendant de la loi fédérale sur les produits chimiques, entrée en vigueur en août 2005, qui confie ses tâches d'exécution aux cantons, cette prestation implique le contrôle du marché, à savoir essentiellement la conduite d'inspections, le contrôle de produits ou de documents.

3.12 Contrôle des denrées alimentaires et objets usuels

Outre la répression des fraudes ou des tromperies envers le consommateur, il s'agit de vérifier, pour le service de protection de la consommation, que les aliments ne contiennent pas de substances ou d'organismes pouvant présenter un danger pour la santé humaine. Un effort tout particulier est consenti pour la surveillance de la qualité microbiologique des aliments.

Par ailleurs, convaincus qu'à moyen terme, un fonctionnement en réseau de l'ensemble des laboratoires cantonaux romands est nécessaires, les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève ont signé en juillet 2005 un accord de collaboration pour l'exécution coordonnée du contrôle des denrées alimentaires et des objets usuels ; elle peut d'ailleurs servir de noyau de base pour une collaboration régionale renforcée. Cette collaboration vise à une utilisation optimale des moyens en personnel, techniques et financiers existants. Aussi, le dosage des résidus de pesticides et de substances médicamenteuses dans les produits d'origine animale, ainsi que la recherche d'allergènes ont été identifiés comme des prestations d'excellence pour notre canton.

Enfin, les centres de compétence "pesticides", "médicaments vétérinaires", "cosmétiques" et "allergènes" seront renforcés.

3.13 Inspection et contrôle d'hygiène

Cette prestation s'effectue par les contrôles d'hygiène des établissements publics, des entreprises de production, de transformation, de distribution et de commercialisation des denrées alimentaires.

La finalisation de la formation des nouveaux inspecteurs l'année prochaine permettra d'augmenter la fréquence pour atteindre le taux d'une inspection tous les dix-huit mois, pour les établissements susmentionnés.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, le service de protection de la consommation est chargé de contrôler la totalité de la filière de la viande, de son abattage jusqu'à son arrivée auprès du consommateur, en passant par sa transformation.

Le contrôle des cueillettes privées de champignons occupe également une place importante et appréciée des particuliers qui souhaitent faire contrôler leur récolte afin d'éviter tout risque d'intoxication.

4. Direction générale des affaires économiques

4.1 Préavis pour l'acquisition d'immeubles pour des personnes à l'étranger

Conformément à la loi d'application de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LaLFAIE), cette prestation comporte la délivrance des décisions relatives à l'acquisition d'immeubles à l'étranger, à la transmission d'informations au public, ainsi qu'à la gestion des contentieux.

4.2 Préavis pour l'acquisition d'immeubles par des états étrangers ou des organisations internationales

Cette prestation implique la préparation de préavis du Conseil d'Etat pour la Confédération, ce qui représente un élément constitutif et impératif pour la délivrance d'une décision de la Confédération, en strict application de LaLFAIE.

4.3 Soutien aux entreprises et à des manifestations économiques

Il s'agit d'interventions directes destinées à favoriser l'installation et le développement d'entreprises particulières (SIP, Ikea, Nouvelle Cave de Genève, Manufacture Roger Dubuis, etc.), ou de manifestations liées au développement économique (Grand Prix de l'Horlogerie, The Geneva World Security Forum, etc), par des actions directes sur le terrain, en sollicitant les contributeurs concernés. Dans ce cadre, la direction générale des affaires économiques émet des avis pour les différentes sources de financement pouvant entrer en ligne de compte.

4.4 Promotion de l'implantation et du développement d'entreprises étrangères à Genève

L'objectif de cette prestation est de créer des emplois directs et indirects, de favoriser l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée, de créer ou renforcer des pôles d'excellence afin de promouvoir la place Genevoise. Ceci se décline en quatre objectifs principaux :

- 1) l'accueil, l'information, le conseil et l'accompagnement des entreprises étrangères qui souhaitent développer des activités dans le canton de Genève, par le biais du guichet pour entreprises "One-stop-shop" de l'Office de la promotion économique (OPE). Ce dernier facilite à ce titre de nombreuses démarches au sein de l'administration publique et favorise la mise en relation des entreprises avec les réseaux locaux appropriés;
- 2) l'animation et la gestion des réseaux internationaux et locaux pour maintenir, consolider et développer les pôles d'excellence du canton dans les domaines suivants : la banque, la finance, l'horlogerie, les biens de luxe, les sciences de la vie, les centres de services des sociétés multinationales, le négoce, les arômes/parfums ainsi que les technologies de l'information et des communications;
- 3) l'amélioration des conditions-cadre, ce qui suppose, par exemple, l'examen des demandes de permis de travail en faveur des ressortissants extracommunautaires, ainsi que le soutien des dossiers auprès des commissions tripartites, ou la réalisation de préavis pour des allègements fiscaux;
- 4) le développement, la création ainsi que la distribution et l'utilisation d'outils et de supports modernes de communication pour inciter les entreprises étrangères à s'implanter dans le canton de Genève.

4.5 Soutien à la création et au développement de nouvelles entreprises locales, ainsi qu'aux entreprises locales en restructuration, en développement ou en difficultés

L'objectif est de favoriser l'esprit d'entreprise et la création de postes de travail à partir du marché local, en concentrant toutes les informations utiles aux créateurs d'entreprises auprès du Guichet pour entreprises et en simplifiant de la sorte, les procédures.

Le Guichet pour entreprises offre ainsi la possibilité d'accueillir les entrepreneurs et les créateurs d'entreprises, de les informer sur les aides existantes, d'analyser certains dossiers afin de pouvoir donner des conseils pratiques, ainsi que d'orienter vers les organismes d'aide compétents.

Dans ce cadre, l'accent sera ainsi mis sur le développement des activités de la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) qui s'adresse à tous les types d'entreprises sises à Genève, en réalisant des prises de participation à certaines conditions, ou en proposant des prestations d'audit et de coaching.

4.6 Autorisations en matière de commerce itinérant de détail, de prêteurs professionnels, de manifestations et dérogations en matière d'heure d'exploitation

Cette prestation comprend notamment les activités suivantes :

- 1) l'examen, la délivrance et le retrait d'autorisations pour les activités de commerce itinérant afin d'éviter le développement d'un tourisme à l'obtention d'autorisations commerciales pour les requérants extra communautaires;
- 2) l'examen, la consultation des partenaires sociaux et la délivrance de dérogations en matière d'heures d'exploitation pour la tenue de foires, d'expositions, de marchés, de manifestations commerciales diverses en dehors des heures prescrites par la loi.

4.7 Régulation du commerce de détail, des prêteurs professionnels, des prestations de service, du commerce itinérant

Cette prestation donne lieu notamment aux activités suivantes :

- 1) l'information, le conseil et le contrôle en matière d'annonces publicitaires;
- 2) le contrôle du respect de l'indication des prix dans les commerces du canton, foires, expositions et autres manifestations à caractère commercial;
- 3) le conseil et la vérification de l'utilisation licite des prix comparatifs (rabais et offres promotionnelles);
- 4) les relevés spécifiques en matière de surveillance des prix (carburants, produits agricoles et marchandises transformées);
- 5) l'information et le contrôle des horaires d'exploitation des magasins du canton et de toute activité commerciale;
- 6) l'examen de la comptabilité de commerces mixtes en vue de définir leur régime d'exploitation;
- 7) l'information et le contrôle des activités relevant du commerce itinérant : ventes au déballage, ventes à domicile (porte-à-porte), colportage et représentants de commerce;
- 8) la surveillance de l'activité foraine et de cirque pour toute manifestation sur le territoire cantonal;
- 9) la facilitation de l'établissement et/ou de la croissance des entreprises du commerce de détail sous l'angle du développement économique, par le conseil, l'information, l'orientation, etc.

4.8 Vérification des instruments de mesure liés à des activités de commerce, de service et à d'autres prestations mesurables

Cette prestation comprend notamment les activités suivantes :

- 1) la garantie du respect de l'utilisation des unités légales selon les normes du système international et des marques officielles de scellement;
- 2) les inspections générales dans les secteurs de la santé, de la sécurité publique et de la détermination officielle de données se rapportant à des grandeurs physiques;
- 3) la vérification de conformité des installations de pesage automatique et non automatique;

- 4) la garantie de la mise hors service et de la séquestration des appareils non-conformes;
- 5) la reconnaissance d'appareils et instruments étrangers selon les Accords bilatéraux afin de contrer les entraves techniques au commerce;
- 6) le conseil aux acquéreurs d'instruments de mesure, plus particulièrement la grande distribution et les entreprises industrielles d'importance;
- 7) la surveillance du marché, qui s'étend aux secteurs de la fabrication et de la distribution de produits ou marchandises conditionnés, portant sur la déclaration de quantité tant pour les transactions d'import-export que pour le secteur commercial local;
- 8) la validation de protocoles, d'attestations de vérification, de bulletins d'examen pour les entreprises ainsi que de rapports périodiques pour l'Office fédéral de métrologie;
- 9) l'information au public et à tout média en matière de métrologie légale;
- 10) l'animation de réunions d'information pour différentes associations professionnelles et entités administratives (agents municipaux, îlotiers, douaniers, etc).

4.9 Précautions en matière d'approvisionnement du pays en biens et services d'importance vitale lors de graves pénuries

Conjointement avec l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays, il s'agit d'assurer l'information des chefs des offices communaux de l'approvisionnement économique du pays, lors de situations de crise grave, décrétées par la Confédération, ainsi que de déterminer les mesures à prendre.

4.10 Délivrance d'informations et d'attestations sur les entreprises inscrites au registre du commerce

Le registre du commerce est chargé de fournir les attestations d'inscription sous forme d'extraits, les copies de pièces (statuts, PV, spécimens de signature, etc.), ainsi que les renseignements au public, aux professionnels et à l'administration.

Cette prestation implique par ailleurs la publication des inscriptions au registre du commerce dans la Feuille officielle suisse du commerce. Les extraits sont également disponibles sur le site internet du département.

4.11 Tenue du registre du commerce

Cette prestation comporte la gestion des dossiers d'inscription, soit la tenue à jour de toutes les données figurant au registre du commerce et ce, dans le respect des dispositions impératives du droit fédéral et cantonal.

4.12 Délivrance d'autorisations de divertissements

Cette prestation comprend l'instruction du dossier (examen de la recevabilité de la demande, demande de pièces complémentaires, demande de préavis aux différents services concernés, facturation), la décision - soit, l'octroi ou le refus de l'autorisation d'exploiter - des contrôles ponctuels en collaboration avec la gendarmerie et la procédure relative de contentieux.

4.13 Délivrance de patentes pour appareils automatiques

Il s'agit de la délivrance de patentes pour les appareils automatiques à prépaiement tels que les distributeurs de marchandises, les jeux électriques ou électroniques à prépaiement, etc. Cette prestation comprend ainsi l'instruction du dossier, la décision et le contrôle sur le terrain pour s'assurer que les conditions d'octroi sont toujours respectées.

4.14 Délivrance des autorisations d'exploiter aux établissements soumis à la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement ou à une loi de police

Cette prestation comprend l'instruction du dossier (examen de la recevabilité de la demande, demande de pièces complémentaires, demande de préavis aux différents services concernés, facturation), la décision - soit, l'octroi ou le refus de l'autorisation d'exploiter - des contrôles ponctuels en collaboration avec la Police pour s'assurer que les conditions d'octroi ou d'exercice de la profession sont toujours respectés, ainsi que la procédure relative de contentieux impliquant un rapport de dénonciation en cas d'infractions, les sanctions et le suivi en cas de recours.

4.15 Délivrance des autorisations d'exploiter pour les taxis et limousines

Cette prestation comprend l'instruction du dossier (examen de la recevabilité de la demande, demande de pièces complémentaires, demande de préavis aux différents services concernés, facturation), la décision - soit, l'octroi ou le refus de l'autorisation d'exploiter - des contrôles ponctuels en collaboration avec la gendarmerie et la procédure relative de contentieux impliquant un rapport de dénonciation en cas d'infractions, les sanctions et le suivi en cas de recours.

Pour les chauffeurs de taxis, cette prestation comprend également la gestion d'un fonds constitué aux fins d'améliorer les conditions sociales de la profession et de réguler le nombre de permis de service public délivré.

4.16 Officialisation des loteries, contrôle des tirages et surveillance de la perception de la taxe du droit des pauvres

Il s'agit de contrôler si l'organisation de la loterie ou du loto est conforme à la loi. Ceci comprend donc la délivrance d'une autorisation, la préparation et la vente du matériel nécessaire au tirage, ainsi que sa récupération, le contrôle des tirages sur place pour les montants supérieurs à 10'000 CHF, ainsi que le suivi administratif de tous les dépositaires cantonaux pour la perception de la taxe du droit des pauvres, la surveillance des points de vente et la gestion du contentieux.

4.17 Organisation des examens cantonaux dans le domaine de la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement et pour les taxis et limousines

Cette prestation implique l'inscription aux examens, l'organisation et la surveillance de ceux-ci, la correction des épreuves, la procédure de contentieux (recours, réclamations) et la délivrance des diplômes.

IV. Objectifs 2007

Pour chaque politique publique déterminée plus haut, le département mettra en œuvre des objectifs, soit stratégiques, soit opérationnels. Certains sont limités dans le temps; d'autres déploieront leurs effets sur le moyen, voire le long terme.

1. Service cantonal du développement durable

Dans le domaine du développement durable, les actions qui seront menées en 2007 peuvent être regroupées en fonction des différents publics visés :

1) les villes et communes

Un effort particulier a été réalisé pour soutenir et inciter les actions des communes dans ce domaine, en application de l'article 7 de la loi sur l'action publique en vue d'un développement durable.

Le guide de l'Agenda 21 communal et les nombreux échanges avec les autorités et les administrations, lors de visites dans les communes genevoises, ont ainsi placé Genève en tête des cantons suisses dans ce domaine.

Il s'agit de créer, dès 2007, un cadre pour favoriser les synergies entre les communes déjà engagées ou souhaitant s'engager en la matière. Une étroite collaboration avec l'Association des communes genevoises est d'ailleurs prévue pour ce domaine d'action.

2) les entreprises

Les diverses actions menées en partenariat avec les représentants des petites et moyennes entreprises, tels que la Fédération des entreprises romandes Genève (FER), la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FGMB), ont permis de sensibiliser ces dernières. Aussi, le guide "PME et développement durable" constitue un document de référence que plus de 13'000 PME genevoises ont reçu lors de sa parution. L'accompagnement de quelques entreprises pilotes a également permis de créer un dialogue.

Il s'agit de poursuivre en 2007 ce soutien aux entreprises, en accompagnant un certain nombre d'entre elles pour la mise en place d'une gestion plus compatible avec les principes du développement durable.

Par ailleurs, des formations ciblées à destinations de branches professionnelles spécifiques doivent être organisées. Ces actions devront, comme précédemment, faire l'objet d'un partenariat étroit avec la FER, la CCIG et la FGMB.

En outre, une action sera menée en 2007 afin de favoriser le développement ou l'implantation d'entreprises actives en matière de développement durable, conformément à l'article 15 du projet de loi modifiant la loi sur l'action publique en vue d'un développement durable.

3) la population

Les actions menées pour sensibiliser la population connaissent un réel engouement de la part du public qui est à la recherche d'informations et d'exemples de bonnes pratiques. C'est ainsi qu'en juin 2006, lors de la 5^{ème} édition de la Fête du développement durable, ce sont près de 15'000 visiteurs qui sont venus à la rencontre de plus de 60 entreprises, associations, groupes d'intérêts et services communaux et cantonaux. Cette action phare d'information à destination de la population sera reconduite en 2007. L'objectif reste la mise en évidence d'actions simples, efficaces et reproductibles par chacun.

Autre action particulièrement appréciée du public: la publication des fiches pour une consommation responsable. En moins d'une année, plus de 20'000 exemplaires ont été demandés. Dans le cadre de la promotion de ce guide, l'adjonction d'une nouvelle fiche et l'organisation d'une journée d'information sur ce thème feront notamment partie du programme de suivi de cette action en 2007.

4) les milieux éducatifs

L'éducation au développement durable passe également par des projets concrets d'établissements scolaires liant les différents acteurs concernés qu'il s'agisse des enseignants, des élèves, des concierges ou encore des personnes résidant à proximité.

Un guide est en cours de réalisation en 2006, il demandera un accompagnement auprès des acteurs concernés lors de la période 2007-2010.

2. Direction générale des centres d'action sociale et de santé

Le processus de transformation des CASS - qui fait suite aux résultats de l'étude mentionnée plus haut, ainsi qu'à la réorganisation des départements - déploiera pleinement ses effets dès janvier 2007.

Aussi, les locaux actuels des CASS seront partagés entre l'HG et la FSASD et le nombre de lieux de production sera revu à la baisse; ainsi, la FSASD passera de 28 lieux actuels à 4 CMD et 17 antennes. Ces antennes, constitués d'équipes de professionnels rattachés à chaque CMD, seront implantées, dans la mesure du possible, à proximité des destinataires, dans des EMS et/ou dans des structures intermédiaires.

Les ressources humaines aux services d'accueil des CASS, sous la responsabilité de la direction générale des centres d'actions sociale et de santé jusqu'en 2006, seront attribuées respectivement à l'HG (30 postes) et à la FSASD (11,61 postes) dès le 1^{er} janvier 2007. De plus, le budget de fonctionnement relatif aux dépenses générales des CASS est partagé en fonction du nombre de postes par institution.

Par ailleurs, dans le cadre de l'évaluation des prestations d'aide et de soins à domicile, la direction générale des centres d'actions sociale et de santé mènera une réflexion pour privilégier les

prestations qui s'inscrivent dans une logique dépassant le choix entre domicile et institution. Un groupe de travail sera ainsi chargé de proposer différentes variantes de structures intermédiaires, telles que les foyers de jour, les foyers de jour/nuit, les immeubles avec encadrement social et les unités d'accueil temporaire, ainsi que leur mode de financement.

Enfin, un projet de loi-cadre relatif aux politiques publiques en faveur des personnes âgées dépendantes ainsi qu'un projet de loi relatif au soutien aux aidants naturels des personnes âgées dépendantes verront le jour.

3. Direction générale de la santé

Pour répondre au mieux aux nouvelles exigences ordonnées par l'entrée en vigueur de la loi sur la santé le 1^{er} septembre 2006, les missions de la direction générale de la santé s'articuleront autour de trois axes forts :

- 1) l'organisation et la planification d'un système de santé cohérent, économique et efficient;
- 2) la protection de la population et des usagers en garantissant l'accès à des soins de qualité pour tous;
- 3) la définition d'axes essentiels de la promotion de la santé et de la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles.

Dans cette perspective, les priorités pour 2007 se traduiront par les activités suivantes :

- en terme de planification sanitaire, des enquêtes seront menées afin de préciser les besoins de la population, tant quantitatifs que qualitatifs, pour l'activité des médecins du canton;
- l'élaboration des règlements relatifs aux produits thérapeutiques, au sort du cadavre et à la sépulture, à la recherche biomédicale avec des personnes, à la prescription de stupéfiants et à celui fixant les émoluments perçus par le département et ses services ; seront élaborés dans un deuxième temps le règlement sur les techniciens-dentistes - dont la profession n'est pas réglementée actuellement - et les activités pouvant mettre en danger la santé telles que le perçage, le tatouage, ou l'épilation électrique;
- conformément à la loi sur la santé, la planification sanitaire impliquera la mise sur pied d'un plan cantonal de promotion de la santé et de prévention pour les maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi qu'un plan cantonal d'accès aux soins; aussi, pour ce dernier, des collaborations avec des producteurs de données, tels que le Bus Santé des HUG et les offices cantonal et fédéral de la statistique, seront développées;
- le risque de pandémie grippale s'est précisé en 2006. La crainte de l'imminence de cette crise et, plus encore, sa survenue auront des conséquences majeures, économiques, sanitaires et plus globalement sociétales aux niveaux cantonal, régional et international. Les autorités sanitaires fédérales ont donc demandé aux cantons d'accélérer leur préparation. La mise en place du dispositif cantonal pandémie est en cours et sera intensifié en 2007; les principales actions seront portées, par exemple, sur : l'achat et l'organisation du stockage et de la distribution de vaccins, de médicaments et de masques; la mise en place d'un dispositif de coordination des acteurs sanitaires; la planification d'une campagne de vaccination de masse avec le vaccin pré-pandémique; des exercices de test (manœuvre) des procédures et des plans avec la France voisine et l'aéroport; des campagnes d'information au public, aux professionnels et aux médecins.

4. Hôpitaux universitaires de Genève

Si le premier plan stratégique 2002-2006 s'attachait à consolider le dispositif de soins interne aux HUG, le deuxième plan stratégique 2006-2010 - approuvé par le Conseil d'administration des HUG à l'unanimité - a pour objectif d'une part de mieux prendre en compte les paramètres socio-démographiques de la population genevoise et d'autre part, d'ancrer les actions des HUG dans un réseau de compétences et de références régional et national s'agissant de la médecine hautement spécialisée.

En effet, la situation géographique des HUG, au cœur du bassin de vie franco-valdo-genevois délimité par les frontières naturelles que sont le Jura, le Vuache et le Salève, et ses possibilités d'accès - tant

par la route que par hélicoptage - permettent de proposer des soins du niveau de référence et universitaire à la population de France voisine, qui s'élève à près de 400'000 habitants.

En outre, le plan stratégique 2006 - 2010 affirme clairement la double mission des HUG : la mission des soins de proximité et celle de soins de référence. Les HUG sont à la fois un hôpital de proximité pour la population genevoise et un hôpital de référence pour certaines disciplines médicales dans le cadre d'un réseau de compétences régional et national.

La mise en œuvre du plan stratégique 2006 - 2010 a impliqué l'établissement d'un contrat de prestations entre les HUG et l'Etat de Genève, ce qui est d'ailleurs en conformité avec les dispositions légales prévues par la LIAF. Son but est de préciser les prestations que les HUG devront offrir à la collectivité publique, en regard de la subvention versée par l'Etat. Les thématiques qui seront intégrées dans le cadre de l'élaboration de ce contrat seront, notamment : la valorisation de la recherche et l'identification de projets de partenariat industriel dans le cadre de la promotion économique cantonale, la collaboration régionale et la référence du centre de formation des HUG en matière de soins intersectorielle.

5. Direction générale des affaires économiques

Sur le plan économique, Genève, et la Suisse, bénéficient d'une embellie conjoncturelle due, entre autre, au fait que l'économie s'est fortement restructurée au cours des dix dernières années autour d'activités de niche extrêmement compétitives.

Cette compétitivité doit absolument être maintenue et développée grâce à des conditions-cadre pour lesquelles la direction générale des affaires économiques engagera toute son énergie et son savoir-faire. Aussi, pour 2007, les activités suivantes bénéficieront d'une attention particulière :

- l'intensification des activités de promotion économique dans le domaine des sciences de la vie et des technologies médicales, à l'échelle régionale, dans le cadre de BioAlps;
- le développement de la FAE qui est appelée à devenir un outil majeur d'aide pour les jeunes entreprises, pour les entreprises en fort développement ainsi que pour les entreprises en restructuration;
- la simplification des procédures dans les domaines de la création et du développement des entreprises locales, ainsi que des procédures en vue d'un allègement des charges administratives des entreprises, notamment en développant le guichet universel;
- la poursuite du traitement des requêtes, en matière de manifestations et d'événements festifs, sportifs, commerciaux et analogues, par le biais du guichet universel; cette procédure simplifiée par internet atteindra vraisemblablement le millier de demandes traitées en 2007;
- la poursuite de la politique de collaboration active avec l'OCE pour préserver l'offre d'emplois du marché local, dans le but non seulement de soutenir et de sauvegarder les emplois existants à Genève, mais aussi de participer à la création de nouvelles opportunités de travail;
- le développement, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et l'Office fédéral du registre du commerce (OFRC), du portail internet pour les créateurs d'entreprises, pour l'inscription en ligne des sociétés et la mise à jour des données inscrites;
- la définition d'une politique globale du tourisme pour Genève, l'élaboration des règlements liés à la nouvelle loi sur le tourisme et l'élaboration du contrat de prestations entre la fondation pour le tourisme et Genève Tourisme & Bureau des congrès.
- le soutien au développement futur de la région, en participant à des manifestations telles que :
 - l'association "Alinghi - Gate West Switzerland" ainsi que les différentes manifestations organisées dans ce cadre en 2007, à Genève et à l'étranger;
 - la préparation du salon international "World Telecom" de 2009;
 - le congrès d'E-security;
 - la Fondation franco-suisse pour la recherche et la technologie.

V. Données financières pour 2007

1. Généralités

Le projet de budget 2007 du département de l'économie et de la santé présente :

a)	aux recettes	52'991'020.00	F
b)	aux dépenses	1'005'952'058.00	F

1.1. Par rapport au budget 2006 voté :

a)	il baisse, aux recettes de	40'498'400.00	F	(-43,32 %)
b)	il baisse, aux dépenses de	18'920'941.00	F	(-1,85 %)

La diminution des recettes, par rapport au budget 2006, s'explique par le fait que pour 2006, plusieurs recettes exceptionnelles sont prévues à savoir la restitution de la réserve quadriennale des Hôpitaux universitaires de Genève (5'585'000.00), la dissolution de la Fondation Start-PME (engendrant une plus-value de 25'000.000.00) et la restitution des réserves de la FSASD pour 11'312'000.00. Sans ces éléments exceptionnels et non renouvelables, le projet de budget présenterait pour 2007 une augmentation des recettes de 1'398'600.00 par rapport à 2006.

Concernant les dépenses, la baisse est due aux efforts d'économie du département et au respect du plan de mesure du Conseil d'Etat, ainsi qu'au transfert des activités liées à l'informatique sociale, aux centres d'action sociale et de santé et à la formation en matière d'aide à domicile.

1.2. Par rapport aux comptes 2005 :

a)	il baisse, aux recettes de	2'885'267.68	F	(-5,16%)
b)	il baisse, aux dépenses de	21'729'816.94	F	(-2,11 %)

Par rapport aux comptes 2005, la diminution de recettes est due à l'enregistrement en 2005 d'une recette exceptionnelle de 7'000'000.00 correspondante à la dissolution des reports de crédits sur les dépenses générales. Sans la comptabilisation de cet élément, le projet de budget présenterait pour 2007 une augmentation des recettes de 4'114'732.32 par rapport à 2005.

Concernant les dépenses, la baisse est due aux efforts d'économie du département et au respect du plan de mesure du Conseil d'Etat, ainsi qu'au transfert des activités liées à l'informatique sociale, aux centres d'action sociale et de santé et à la formation en matière d'aide à domicile.

2. Le budget par nature du département

		Budget 2007	Variation 2007/2006	En %	Budget 2006	Comptes 2005
30	Charges personnel de	29'756'838.00	-9'667'892.00	-24.52	39'424'730.00	37'134'178.35
31	Dépenses générales	8'151'062.00	-2'590'458.00	-24.12	10'741'520.00	7'660'442.69
33	Amortissements	47'045'101.00	-5'600'072.00	-10.64	52'645'173.00	43'309'947.73
35	Dédommagements de tiers	0.00	-466'000.00	-100.00	466'000.00	465'646.35
36	Subventions accordées	886'292'217.00	+2'016'029.00	+0.23	884'276'188.00	898'177'733.58
39	Imputations internes	34'706'840.00	-2'612'548.00	-7.00	37'319'388.00	40'933'926.24
40	Impôts	36'800'000.00	+2'000'000.00	+5.75	34'800'000.00	34'038'718.85
41	Patentes, concessions	456'500.00	+72'000.00	+18.73	384'500.00	384'206.95
42	Revenus des biens	0.00	-25'000'100.00	-100.00	25'000'100.00	4'309.77
43	Recettes diverses	12'906'770.00	-18'146'450.00	-58.44	31'053'220.00	19'162'371.95
44	Parts à des recettes et contributions	0.00	0.00	0.00	0.00	40.00
46	Subventions acquises	1'369'500.00	0.00	0.00	1'365'500.00	1'459'767.00
48	Financements spéciaux	306'200.00	+56'200.00	+22.48	250'000.00	181'587.00
49	Imputations internes	1'152'050.00	+515'950.00	+81.11	636'100.00	645'285.36

30 Charges de personnel

La diminution des charges de personnel de 9'667'892.00 francs est liée à la baisse de 92.61 postes entre 2006 et 2007, dont 6.12 postes sont supprimés.

31 Dépenses générales

Le transfert d'activités ainsi que le respect du plan de mesure du Conseil d'Etat ont permis de diminuer les dépenses générales de 2'590'458.00 entre 2006 et 2007.

33 Amortissements

La variation 5'600'072.00 est notamment due à une augmentation de 5'935'207.00 des amortissements concernant les HUG et en contre partie à la suppression de l'amortissement prévu en 2006 pour le capital de la Fondation Start-PME pour 12'000'000.00.

35 Dédommagement de tiers

Le budget a été supprimé car, conformément aux recommandations de l'Inspection cantonale des finances, les rétrocessions à la Confédération ne seront plus comptabilisées en charges mais en déduction des revenus.

36 Subventions accordées

L'augmentation de 2'016'029.00 est due notamment à l'accroissement des subventions aux HUG (+3'050'000.00) et à l'aide à domicile (+4'015'169.00) compensée par une baisse de la subvention en faveur de la Fondation d'aide aux entreprises (-3'429'820.-), de la réserve pour décision du Grand Conseil et du Conseil d'Etat (-350'000.00), aux actions ponctuelles de la Direction générale de la santé (-726'008) et du budget des hospitalisations hors canton (-400'000.00).

40 Impôts

La hausse de 2'000'000.00 est due à l'accroissement de la rétrocession de l'impôt sur les casinos et à l'augmentation de la perception du droit des pauvres

42 Revenus des biens

Le montant de 25'000'000.00 représente la plus-value sur le capital de la Fondation Start-PME qui a été dissoute en 2006.

43 Recettes diverses

La diminution de 18'146'450.- est due principalement à des opérations unique en 2006 à savoir la restitution de la réserve quadriennale des Hôpitaux universitaires de Genève pour 5'585'000.00 et la restitution des réserves de la FSASD pour 11'312'000.00.

3. Les dépenses de transfert

Les dépenses de transferts pour 2007 de 886'292'217.00, représentant 88.12 % du budget du département, peuvent être réparties selon les domaines suivants :

a)	dépenses liées à des accords intercantonnaux	755'666.00 F
b)	dépenses liées à des lois cantonales	849'045'769.00 F
c)	dépenses liées à des lois de subventionnement et/ou des contrats de partenariat	36'490'782.00 F

3. Le personnel

Le nombre de postes du département passe de 307.92 en 2006 à 215.31 pour 2007, soit une diminution de 92.61 postes équivalent à 30.07 % et se décompose de la manière suivante :

- a) une réduction de 6.12 postes (1.99 %) conformément au plan de mesure du Conseil d'Etat;
- b) un transfert de 86.49 postes en faveur de la FSASD, des HUG et de l'HG équivalent au transfert des activités de l'informatique sociale, des centres d'action sociale et de santé et de la formation en matière d'aide à domicile.

Centre de responsabilité	B2006	Réduction selon plan de mesure	Transfert externe	Transfert interne	B2007
Présidence et secrétariat général	22.40	-4.19	0.00	+11.57	29.78
Service du développement durable	5.80	0.00	0.00	0.00	5.80
Service financier	4.99	0.00	0.00	-0.99	4.00
Service du personnel	4.40	-0.20	0.00	0.00	4.20
DGCASS	16.60	-0.59	-3.50	-2.61	9.90
Service informatique sociale	37.40	0.00	-35.40	-2.00	0.00
CASS	56.40	-0.64	-47.59	-8.17	0.00
DGS	38.75	-0.50	0.00	+0.80	39.05
Service du pharmacien cantonal	7.95	0.00	0.00	0.00	7.95
Service de protection de la consommation	43.08	0.00	0.00	0.00	43.08
Commission de surveillance	4.35	0.00	0.00	0.00	4.35
Direction des hôpitaux	2.00	0.00	0.00	-1.00	1.00
Direction des affaires économiques	5.20	0.00	0.00	+2.40	7.60
Office de la promotion économique	12.00	0.00	0.00	0.00	12.00
Office cantonal de l'inspection du commerce	12.60	0.00	0.00	0.00	12.60
Registre du commerce	14.50	0.00	0.00	0.00	14.50
Service des autorisations et patentes	19.50	0.00	0.00	0.00	19.50
Total	307.92	-6.12	-86.49	0.00	215.31

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.00.00.00	ECONOMIE ET SANTÉ						
3	CHARGES	1.005.952.058		-18.920.941	-1,8	1.024.872.999	1.027.681.874,94
4	REVENUS		52.991.020	-40.498.400	-43,3	93.489.420	55.876.287,68
	COUVERTURE en F	-952.961.038		-21.577.459		-931.383.579	-971.805.587,26
	COUVERTURE en %	5,27%			-3,9	9,12%	5,44%
08.01.11.00	PRÉSIDENCE ET SECRETARIAT GÉNÉRAL						
3	CHARGES	7.232.082		361.418	5,3	6.870.664	5.104.838,03
4	REVENUS		7.074.130	274.130	4,0	6.800.000	5.953.398,75
	COUVERTURE en F	-157.952		-87.288		-70.664	848.560,72
	COUVERTURE en %	97,82%			-1,2	98,97%	116,62%
30	CHARGES DE PERSONNEL	4.122.932		655.132	18,9	3.467.800	3.167.766,55
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	931.084		547.500	142,7	383.584	-1.246.651,54
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	1.325.000		0	0,0	1.325.000	1.325.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.325.000		0	0,0	1.325.000	1.325.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	648.066		-828.814	-56,1	1.476.880	1.597.996,00
361	CANTONS	648.066		32.186	5,2	615.880	597.996,00
0210	CONFÉRENCE DES DIRECTEURS DES AFFAIRES SANITAIRES	195.972		57.791	41,8	138.181	137.500,00
0511	OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ	86.400		0	0,0	86.400	82.700,00
1010	CRASS CONFÉRENCE ROMANDE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES	365.694		-25.605	-6,5	391.299	377.796,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES			-861.000	-100,0	861.000	1.000.000,00
0116	FONDATION IRIS			-861.000	-100,0	861.000	1.000.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	205.000		-12.400	-5,7	217.400	260.727,02
40	IMPÔTS		6.800.000	0	0,0	6.800.000	5.952.948,75
400	IMPÔTS SUR LE REVENU ET LA FORTUNE		6.800.000	0	0,0	6.800.000	5.952.948,75
01	TAXE PERSONNELLE		6.800.000	0	0,0	6.800.000	5.952.948,75
43	RECETTES DIVERSES		240.230	240.230	ND		450,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		33.900	33.900	ND		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.01.15.00	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE						
3	CHARGES	1.417.840		33.204	2,4	1.384.636	1.238.393,62
4	REVENUS		28.400	26.900	NS	1.500	20.000,00
	COUVERTURE en F	-1.389.440		-6.304		-1.383.136	-1.218.393,62
	COUVERTURE en %	2,00%			1,9	0,11%	1,62%
30	CHARGES DE PERSONNEL	830.530		52.840	6,8	777.690	648.135,30
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	387.310		-17.486	-4,3	404.796	410.755,48
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	90.000		0	0,0	90.000	90.000,00
362	COMMUNES	50.000		0	0,0	50.000	50.000,00
0112	SOUTIEN AUX AGENDAS 21 COMMUNAUX	50.000		0	0,0	50.000	50.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	40.000		0	0,0	40.000	40.000,00
0221	PRIX CANTONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	40.000		0	0,0	40.000	40.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	110.000		-2.150	-1,9	112.150	89.502,84
43	RECETTES DIVERSES			-1.500	-100,0	1.500	
46	SUBVENTIONS ACQUISES						20.000,00
460	CONFÉDÉRATION						20.000,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		28.400	28.400	ND		
08.01.31.00	CONSEIL DE SURVEILLANCE PSYCHIATRIQUE						
3	CHARGES						1.015.368,75
4	REVENUS						4.079,80
	COUVERTURE en F						-1.011.288,95
	COUVERTURE en %						0,40%
30	CHARGES DE PERSONNEL						607.155,70
31	DÉPENSES GÉNÉRALES						362.811,98
39	IMPUTATIONS INTERNES						45.401,07
49	IMPUTATIONS INTERNES						4.079,80

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.02.12.00	SERVICE FINANCIER						
3	CHARGES	3.438.170		-533.840	-13,4	3.972.010	4.184.764,66
4	REVENUS		141.350	-1.053.650	-88,2	1.195.000	8.728.075,37
	COUVERTURE en F	-3.296.820		-519.810		-2.777.010	4.543.310,71
	COUVERTURE en %	4,11%			-26,0	30,09%	208,57%
30	CHARGES DE PERSONNEL	637.580		-76.140	-10,7	713.720	1.008.944,65
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.488.040		-102.950	-6,5	1.590.990	1.724.646,43
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	65.000		0	0,0	65.000	69.981,27
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	65.000		0	0,0	65.000	65.000,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						4.981,25
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						0,02
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	1.150.000		-350.000	-23,3	1.500.000	1.284.800,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	1.150.000		-350.000	-23,3	1.500.000	1.284.800,00
0114	RÉSERVE POUR DÉCISIONS CONSEIL D'ETAT ET GRAND CONSEIL	1.150.000		-350.000	-23,3	1.500.000	1.284.800,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	97.550		-4.750	-4,6	102.300	96.392,31
42	REVENUS DES BIENS						4.267,10
43	RECETTES DIVERSES		136.500	-1.058.500	-88,6	1.195.000	8.722.412,78
49	IMPUTATIONS INTERNES		4.850	4.850	ND		1.395,49
08.02.13.00	SERVICE DU PERSONNEL						
3	CHARGES	593.859		15.401	2,7	578.458	609.821,53
4	REVENUS		6.450	6.450	ND		
	COUVERTURE en F	-587.409		-8.951		-578.458	-609.821,53
	COUVERTURE en %	1,09%			1,1		
30	CHARGES DE PERSONNEL	554.200		9.850	1,8	544.350	583.683,25
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	15.159		1.701	12,6	13.458	4.319,81
39	IMPUTATIONS INTERNES	24.500		3.850	18,6	20.650	21.818,47
49	IMPUTATIONS INTERNES		6.450	6.450	ND		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.03.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DES CENTRES D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ						
3	CHARGES						5.019,93
	COUVERTURE en F						-5.019,93
	COUVERTURE en %						
39	IMPUTATIONS INTERNES						5.019,93
08.03.21.00	DIRECTION GÉNÉRALE DES CENTRES D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ						
3	CHARGES	97.367.258		5.000.971	5,4	92.366.287	92.452.404,35
4	REVENUS		1.951.258	-9.360.742	-82,8	11.312.000	2.420,85
	COUVERTURE en F	-95.416.000		-14.361.713		-81.054.287	-92.449.983,50
	COUVERTURE en %	2,00%			-10,2	12,25%	0,00%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.839.120		-748.450	-28,9	2.587.570	2.370.931,10
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	638.661		-134.806	-17,4	773.467	471.207,65
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	1.713.458		1.713.458	ND		
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.713.458		1.713.458	ND		
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	92.770.419		4.015.169	4,5	88.755.250	89.431.331,00
362	COMMUNES	1.563.950		0	0,0	1.563.950	1.563.950,00
0100	LOCAUX MIS À DISPOSITION DE L'HOSPICE GÉNÉRAL	1.563.950		0	0,0	1.563.950	1.563.950,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	91.206.469		4.015.169	4,6	87.191.300	87.867.381,00
0117	FSASD - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	84.932.289		1.474.289	1,8	83.458.000	84.138.581,00
0141	SUBVENTION EN NATURE FSASD MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL	239.780		239.780	ND		
0142	SUBVENTION EN NATURE FSASD MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE	1.891.458		1.891.458	ND		
0204	AUTRES INSTITUTIONS	4.142.942		409.642	11,0	3.733.300	3.728.800,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	405.600		155.600	62,2	250.000	178.934,60
43	RECETTES DIVERSES		1.891.458	-9.420.542	-83,3	11.312.000	2.420,85
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						1.673,85
49	IMPUTATIONS INTERNES		59.800	59.800	ND		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.03.22.00	SERVICE D'INFORMATIQUE SOCIALE						
3	CHARGES	0		-10.038.169	-100,0	10.038.169	9.308.558,89
4	REVENUS						11.043,20
	COUVERTURE en F			10.038.169		-10.038.169	-9.297.515,69
	COUVERTURE en %						0,12%
30	CHARGES DE PERSONNEL			-5.120.760	-100,0	5.120.760	4.690.179,00
31	DÉPENSES GÉNÉRALES			-3.432.059	-100,0	3.432.059	3.391.832,42
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES			-911.000	-100,0	911.000	793.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			-911.000	-100,0	911.000	793.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES			-574.350	-100,0	574.350	433.547,47
43	RECETTES DIVERSES						11.043,20
08.03.23.00	CENTRES D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ						
3	CHARGES	0		-5.974.585	-100,0	5.974.585	5.761.051,45
4	REVENUS		0	-12.000	-100,0	12.000	38.210,00
	COUVERTURE en F			5.962.585		-5.962.585	-5.722.841,45
	COUVERTURE en %				-0,2	0,20%	0,66%
30	CHARGES DE PERSONNEL			-5.530.840	-100,0	5.530.840	5.385.479,10
31	DÉPENSES GÉNÉRALES			-443.745	-100,0	443.745	375.572,35
43	RECETTES DIVERSES			-12.000	-100,0	12.000	38.210,00
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						11.314,00
08.05.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ						
3	CHARGES	24.509.561		307.285	1,3	24.202.276	24.736.695,11
4	REVENUS		713.145	428.045	150,1	285.100	136.280,70
	COUVERTURE en F	-23.796.416		120.760		-23.917.176	-24.600.414,41
	COUVERTURE en %	2,91%			1,7	1,18%	0,55%
30	CHARGES DE PERSONNEL	5.549.876		308.286	5,9	5.241.590	5.256.423,65
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.595.993		802.557	101,1	793.436	658.092,18
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	1.343.000		-318.000	-19,1	1.661.000	1.841.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.343.000		-318.000	-19,1	1.661.000	1.841.000,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.05.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ (Suite)						
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	15.728.542		-411.608	-2,6	16.140.150	16.516.598,40
361	CANTONS	60.000		10.000	20,0	50.000	29.679,50
0113	INTERASSOCIATION DE SAUVETAGE	30.000		0	0,0	30.000	29.679,50
0201	CENTRE DE DOCUMENTATION LAUSANNE	20.000		0	0,0	20.000	
0301	PIPADES	10.000		10.000	ND		
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	1.757.000		0	0,0	1.757.000	1.757.000,00
0216	HUG, CENTRALE 144	1.757.000		0	0,0	1.757.000	1.757.000,00
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	50.000		50.000	ND		
0101	ONEX SANTÉ	50.000		50.000	ND		
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	10.261.542		-71.608	-0,7	10.333.150	11.714.235,00
0138	ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA SANTÉ	663.392		-726.608	-52,3	1.390.000	1.083.895,50
2112	LIGUE PULMONAIRE GENEVOISE	12.150		0	0,0	12.150	12.150,00
2212	LIGUE GENEVOISE CONTRE LE RHUMATISME	91.000		10.000	12,3	81.000	81.000,00
7014	GROUPE SIDA GENÈVE	1.770.000		250.000	16,4	1.520.000	1.520.000,00
7115	DIALOGAI	705.000		25.000	3,7	680.000	680.000,00
7209	PVA	210.000		10.000	5,0	200.000	200.000,00
7309	MINISTÈRE SIDA						180.000,00
7401	PREMIÈRE LIGNE	2.560.000		60.000	2,4	2.500.000	2.500.000,00
7511	DIVERSES ACTIONS DE PRÉVENTION						287.189,50
7610	ASI-GENÈVE ASSOCIATION SUISSE DES INFIRMIÈRES-INFIRMIERS SECTION DE GENÈVE	150.000		0	0,0	150.000	150.000,00
7811	CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE						20.000,00
7911	ASSOCIATION POUR LA PRÉVENTION DU TABAGISME	500.000		0	0,0	500.000	500.000,00
8210	FONDATION GENEVOISE POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN	1.000.000		0	0,0	1.000.000	1.000.000,00
8513	FEGEMS	2.500.000		200.000	8,7	2.300.000	3.500.000,00
8601	ASFAG	100.000		100.000	ND		
366	PERSONNES PHYSIQUES	3.600.000		-400.000	-10,0	4.000.000	3.015.683,90
0212	HOSPITALISATION HORS CANTON	3.600.000		-400.000	-10,0	4.000.000	3.015.683,90
39	IMPUTATIONS INTERNES	292.150		-73.950	-20,2	366.100	464.580,88
41	PATENTES ET CONCESSIONS		4.500	0	0,0	4.500	4.500,00
410	PATENTES		4.500	0	0,0	4.500	4.500,00
43	RECETTES DIVERSES		660.145	380.645	136,2	279.500	129.544,10
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						78,90
49	IMPUTATIONS INTERNES		48.500	47.400	NS	1.100	2.236,60

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.05.41.00	SERVICE DU PHARMACIEN CANTONAL						
3	CHARGES	1.219.707		82	0,0	1.219.625	1.286.114,91
4	REVENUS		56.040	23.540	72,4	32.500	28.547,55
	COUVERTURE en F	-1.163.667		23.458		-1.187.125	-1.257.567,36
	COUVERTURE en %	4,59%			1,9	2,66%	2,22%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.098.750		57.630	5,5	1.041.120	1.060.579,85
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	49.257		1.650	3,5	47.607	36.750,60
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	2.000		0	0,0	2.000	52.500,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						52.500,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	2.000		0	0,0	2.000	
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES			-77.598	-100,0	77.598	76.500,00
361	CANTONS			-63.598	-100,0	63.598	62.500,00
0311	CENTRE SUISSE D'INFORMATION TOXICOLOGIQUE			-63.598	-100,0	63.598	62.500,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES			-14.000	-100,0	14.000	14.000,00
7211	ASSOCIATION DES PHARMACIENS			-14.000	-100,0	14.000	14.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	69.700		18.400	35,9	51.300	59.784,46
41	PATENTES ET CONCESSIONS						13.541,00
410	PATENTES						13.541,00
43	RECETTES DIVERSES		37.090	5.090	15,9	32.000	15.006,55
46	SUBVENTIONS ACQUISES		500	0	0,0	500	
460	CONFÉDÉRATION		500	0	0,0	500	
49	IMPUTATIONS INTERNES		18.450	18.450	ND		
08.05.51.00	SERVICE DE LA PROTECTION DE LA CONSOMMATION						
3	CHARGES	7.000.495		293.832	4,4	6.706.663	6.252.102,86
4	REVENUS		965.722	272.422	39,3	693.300	575.298,28
	COUVERTURE en F	-6.034.773		-21.410		-6.013.363	-5.676.804,58
	COUVERTURE en %	13,80%			3,5	10,34%	9,20%
30	CHARGES DE PERSONNEL	5.222.010		71.650	1,4	5.150.360	4.856.754,20
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	747.592		-2.281	-0,3	749.873	592.933,77
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	369.643		46.263	14,3	323.380	291.554,36
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	369.643		46.263	14,3	323.380	287.646,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.05.51.00	SERVICE DE LA PROTECTION DE LA CONSOMMATION (Suite)						
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						3.908,36
39	IMPUTATIONS INTERNES	661.250		178.200	36,9	483.050	510.860,53
42	REVENUS DES BIENS						0,51
43	RECETTES DIVERSES		787.172	108.872	16,1	678.300	556.542,97
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						1.034,97
46	SUBVENTIONS ACQUISES		19.000	4.000	26,7	15.000	18.754,80
460	CONFÉDÉRATION		19.000	4.000	26,7	15.000	18.754,80
49	IMPUTATIONS INTERNES		159.550	159.550	ND		
08.05.61.00	COMMISSION DE SURVEILLANCE						
3	CHARGES	1.526.562		-9.834	-0,6	1.536.396	
4	REVENUS		13.500	12.350	NS	1.150	
	COUVERTURE en F	-1.513.062		22.184		-1.535.246	
	COUVERTURE en %	0,88%			0,8	0,07%	
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.038.170		-11.170	-1,1	1.049.340	
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	436.742		3.686	0,9	433.056	
39	IMPUTATIONS INTERNES	51.650		-2.350	-4,4	54.000	
49	IMPUTATIONS INTERNES		13.500	12.350	NS	1.150	
08.06.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DES HÔPITAUX						
3	CHARGES	276.977		-91.536	-24,8	368.513	342.711,32
4	REVENUS		3.250	3.250	ND		
	COUVERTURE en F	-273.727		94.786		-368.513	-342.711,32
	COUVERTURE en %	1,17%			1,2		
30	CHARGES DE PERSONNEL	227.430		-100.150	-30,6	327.580	335.710,00
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	37.097		6.514	21,3	30.583	-3.758,34
39	IMPUTATIONS INTERNES	12.450		2.100	20,3	10.350	10.759,66
49	IMPUTATIONS INTERNES		3.250	3.250	ND		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.06.20.00	HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENÈVE						
3	CHARGES	805.774.400		9.505.007	1,2	796.269.393	819.878.163,58
4	REVENUS		39.150	-5.953.550	-99,3	5.992.700	427.253,72
	COUVERTURE en F	-805.735.250		-15.458.557		-790.276.693	-819.450.909,86
	COUVERTURE en %	0,00%			-0,7	0,75%	0,05%
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	41.359.000		5.935.207	16,8	35.423.793	38.058.005,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	41.359.000		5.935.207	16,8	35.423.793	38.058.005,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	746.845.000		3.050.000	0,4	743.795.000	765.766.800,00
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	746.845.000		3.050.000	0,4	743.795.000	765.766.800,00
0117	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	671.845.000		671.845.000	ND		
0119	HOSPICE GÉNÉRAL : FONCTIONNEMENT			-668.795.000	-100,0	668.795.000	690.766.800,00
0209	SUBVENTION RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT	75.000.000		0	0,0	75.000.000	75.000.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	17.570.400		519.800	3,0	17.050.600	16.053.358,58
43	RECETTES DIVERSES			-5.585.000	-100,0	5.585.000	
49	IMPUTATIONS INTERNES		39.150	-368.550	-90,4	407.700	427.253,72
08.06.30.00	CLINIQUES DE JOLI-MONT ET MONTANA						
3	CHARGES	18.265.390		-266.000	-1,4	18.531.390	16.910.108,00
	COUVERTURE en F	-18.265.390		266.000		-18.531.390	-16.910.108,00
	COUVERTURE en %						
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	740.000		-33.000	-4,3	773.000	809.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	740.000		-33.000	-4,3	773.000	809.000,00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	17.320.390		-230.000	-1,3	17.550.390	15.896.108,00
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	17.320.390		-230.000	-1,3	17.550.390	15.896.108,00
0117	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	15.745.000		15.745.000	ND		
0119	HOSPICE GÉNÉRAL : FONCTIONNEMENT			-15.975.000	-100,0	15.975.000	15.896.108,00
0202	SUBVENTION UTILISATION TERRAINS ET BÂTIMENTS	1.575.390		0	0,0	1.575.390	
39	IMPUTATIONS INTERNES	205.000		-3.000	-1,4	208.000	205.000,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.07.11.00	DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES						
3	CHARGES	2.081.634		689.305	49,5	1.392.329	956.394,59
4	REVENUS		312.240	212.240	212,2	100.000	168.108,00
	COUVERTURE en F	-1.769.394		-477.065		-1.292.329	-788.286,59
	COUVERTURE en %	15,00%			7,8	7,18%	17,58%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.233.420		383.890	45,2	849.530	
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	225.214		180.415	402,7	44.799	8.069,10
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	623.000		125.000	25,1	498.000	945.500,00
360	CONFÉDÉRATION	13.000		0	0,0	13.000	13.000,00
0114	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ACCORDÉES À L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME	13.000		0	0,0	13.000	13.000,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	610.000		125.000	25,8	485.000	932.500,00
0207	PRIX MICHEL BAETTIG	5.000		5.000	ND		
0314	LEONARDO	25.000		25.000	ND		
0315	FONDATION POUR LE TOURISME	485.000		0	0,0	485.000	932.500,00
0506	BIO ALPS	60.000		60.000	ND		
0604	FFSRT (FONDATION FRANCO-SUISSE POUR RECHERCHES ET TECHNOLOGIES)	35.000		35.000	ND		
39	IMPUTATIONS INTERNES						2.825,49
43	RECETTES DIVERSES		187.240	87.240	87,2	100.000	168.108,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		125.000	125.000	ND		
08.07.21.00	OFFICE DE LA PROMOTION ÉCONOMIQUE						
3	CHARGES	12.500.665		-15.468.320	-55,3	27.968.985	8.160.153,30
4	REVENUS		76.300	-28.566.970	-99,7	28.643.270	1.397.879,85
	COUVERTURE en F	-12.424.365		-13.098.650		674.285	-6.762.273,45
	COUVERTURE en %	0,61%			-101,8	102,41%	17,13%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.833.710		72.840	4,1	1.760.870	1.854.999,70
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.142.955		74.710	7,0	1.068.245	587.324,95
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES			-12.000.000	-100,0	12.000.000	
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			-12.000.000	-100,0	12.000.000	
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	9.245.000		-3.332.320	-26,5	12.577.320	4.953.900,18
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	5.700.000		-3.429.820	-37,6	9.129.820	
0103	SUBVENTION FAE- FONDATION AIDE AUX ENTREPRISES	5.700.000		-3.429.820	-37,6	9.129.820	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.07.21.00	OFFICE DE LA PROMOTION ÉCONOMIQUE (Suite)						
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	251.000		57.500	29,7	193.500	1.971.860,03
0102	MIPIM	110.000		110.000	ND		
0115	PROMOTION ÉCONOMIQUE, FRAIS DE FONCTIONNEMENT			-193.500	-100,0	193.500	979.360,03
0202	BIODATA	50.000		50.000	ND		
0211	SUBVENTIONS À L'OFFICE POUR LA PROMOTION DE L'INDUSTRIE GENEVOISE (OPI)						992.500,00
0302	BIO ALPS - ADM.	60.000		60.000	ND		
0401	PRIX INDUSTRIE ET HORLOGERIE	31.000		31.000	ND		
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	3.294.000		40.000	1,2	3.254.000	2.982.040,15
0314	LEONARDO			-25.000	-100,0	25.000	25.000,00
0514	OFFICE GENEVOIS DE CAUTIONNEMENT MUTUEL POUR COMMERCANTS ET ARTISANTS						100.000,00
0615	OFFICE SUISSE D'EXPANSION COMMERCIALE	4.000		0	0,0	4.000	4.000,00
0715	OGCM, CAUTIONNEMENT						47.500,00
0914	SERVICE DE L'INTÉRÊT AUX PMI						23.236,95
1212	INCUBATEURS ÉCLOSION	2.300.000		100.000	4,5	2.200.000	2.022.711,00
1302	SUBENTION OPI	990.000		0	0,0	990.000	
9701	FONDATION FRANCO-SUISSE - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT			-35.000	-100,0	35.000	
9916	INSTITUTIONS PRIVÉES, APPEL À CAUTION						759.592,20
39	IMPUTATIONS INTERNES	279.000		-283.550	-50,4	562.550	763.928,47
42	REVENUS DES BIENS			-25.000.000	-100,0	25.000.000	
43	RECETTES DIVERSES		3.000	-3.629.820	-99,9	3.632.820	1.388.736,90
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS			-3.629.820	-100,0	3.629.820	1.147.499,75
49	IMPUTATIONS INTERNES		73.300	62.850	601,4	10.450	9.142,95
08.07.31.00	OFFICE CANTONAL DE L'INSPECTION DU COMMERCE						
3	CHARGES	2.322.651		378.859	19,5	1.943.792	2.045.255,87
4	REVENUS		518.550	165.450	46,9	353.100	283.393,90
	COUVERTURE en F	-1.804.101		-213.409		-1.590.692	-1.761.861,97
	COUVERTURE en %	22,33%			4,2	18,17%	13,86%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.531.470		92.250	6,4	1.439.220	1.524.896,50
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	187.631		10.009	5,6	177.622	86.064,29
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	58.000		17.000	41,5	41.000	211,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	58.000		17.000	41,5	41.000	
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES						211,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.07.31.00	OFFICE CANTONAL DE L'INSPECTION DU COMMERCE (Suite)						
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES						9.754,35
350	CONFÉDÉRATION						9.754,35
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	15.600		0	0,0	15.600	15.600,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	15.600		0	0,0	15.600	15.600,00
0115	FÉDÉRATION ROMANDE DES CONSOMMATRICES, SECTION GENEVOISE	15.600		0	0,0	15.600	15.600,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	529.950		259.600	96,0	270.350	408.729,73
43	RECETTES DIVERSES		371.550	33.450	9,9	338.100	283.353,90
44	PARTS À DES RECETTES SANS AFFECTATION						40,00
440	PART À DES RECETTES FÉDÉRALES						40,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		147.000	132.000	880,0	15.000	
08.07.41.00	REGISTRE DU COMMERCE ET RÉGIMES MATRIMONIAUX						
3	CHARGES	1.813.250		-351.752	-16,2	2.165.002	2.133.348,94
4	REVENUS		4.616.640	392.640	9,3	4.224.000	4.275.337,52
	COUVERTURE en F	2.803.390		744.392		2.058.998	2.141.988,58
	COUVERTURE en %	254,61%			59,5	195,10%	200,41%
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.606.530		102.210	6,8	1.504.320	1.531.912,15
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	106.070		5.888	5,9	100.182	47.318,80
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	25.000		-25.000	-50,0	50.000	30.991,50
338	PROVISIONS ET RÉSERVES						14.170,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	25.000		-25.000	-50,0	50.000	16.821,50
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES			-466.000	-100,0	466.000	455.892,00
350	CONFÉDÉRATION			-466.000	-100,0	466.000	455.892,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	75.650		31.150	70,0	44.500	67.234,49
42	REVENUS DES BIENS						7,46
43	RECETTES DIVERSES		4.596.740	372.740	8,8	4.224.000	4.274.745,06
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS						12.957,15
49	IMPUTATIONS INTERNES		19.900	19.900	ND		585,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.07.51.00	SERVICE DES AUTORISATIONS ET PATENTES						
3	CHARGES	16.716.962		-2.830.119	-14,5	19.547.081	23.672.624,43
4	REVENUS		34.618.095	2.574.295	8,0	32.043.800	32.024.360,19
	COUVERTURE en F	17.901.133		5.404.414		12.496.719	8.351.735,76
	COUVERTURE en %	207,08%			43,2	163,93%	135,28%
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.431.110		113.040	4,9	2.318.070	2.250.627,65
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	126.262		-91.761	-42,1	218.023	129.672,30
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	45.000		-25.000	-35,7	70.000	38.704,60
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	45.000		-25.000	-35,7	70.000	38.704,60
39	IMPUTATIONS INTERNES	14.114.590		-2.826.398	-16,7	16.940.988	21.253.619,88
40	IMPÔTS		30.000.000	2.000.000	7,1	28.000.000	28.085.770,10
406	AUTRES IMPÔTS CANTONAUX		30.000.000	2.000.000	7,1	28.000.000	28.085.770,10
01	RECETTES DU SERVICE		14.000.000	1.000.000	7,7	13.000.000	14.427.054,15
02	PRODUIT IMPÔT SUR LES CASINOS		16.000.000	1.000.000	6,7	15.000.000	13.658.715,95
41	PATENTES ET CONCESSIONS		452.000	72.000	18,9	380.000	366.165,95
410	PATENTES		452.000	72.000	18,9	380.000	366.165,95
42	REVENUS DES BIENS			-100	-100,0	100	34,70
43	RECETTES DIVERSES		3.995.645	332.645	9,1	3.663.000	3.571.797,64
49	IMPUTATIONS INTERNES		170.450	169.750	NS	700	591,80
08.07.99.00	OFFICE CANTONAL POUR L'APPROVISIONNEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS						
3	CHARGES	38.395		1.650	4,5	36.745	25.380,82
4	REVENUS		600	600	ND		
	COUVERTURE en F	-37.795		-1.050		-36.745	-25.380,82
	COUVERTURE en %	1,56%			1,6		
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	35.995		0	0,0	35.995	23.480,46
39	IMPUTATIONS INTERNES	2.400		1.650	220,0	750	1.900,36
49	IMPUTATIONS INTERNES		600	600	ND		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
08.90.98.00	PRÉVENTION DU JEU						
3	CHARGES	200.000		0	0,0	200.000	
4	REVENUS		200.000	0	0,0	200.000	200.000,00
	COUVERTURE en F						200.000,00
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	200.000		0	0,0	200.000	
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	200.000		0	0,0	200.000	
4311	RIEN NE VA PLUS - CENTRE DE PRÉVENTION DES PROBLÈMES DU JEU EXCESSIF	154.800		0	0,0	154.800	
9702	ACTION PRÉVENTION DU JEU	45.200		0	0,0	45.200	
49	IMPUTATIONS INTERNES		200.000	0	0,0	200.000	200.000,00
08.90.99.00	DIME DE L'ALCOOL						
3	CHARGES	1.656.200		56.200	3,5	1.600.000	1.602.600,00
4	REVENUS		1.656.200	56.200	3,5	1.600.000	1.602.600,00
	COUVERTURE en F						
	COUVERTURE en %	100,00%				100,00%	100,00%
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	1.656.200		56.200	3,5	1.600.000	1.602.600,00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES	1.656.200		56.200	3,5	1.600.000	1.602.600,00
0110	ACTIONS DE PRÉVENTIONS	1.100.000		0	0,0	1.100.000	1.102.600,00
0206	FEGPA - FÉDÉRATION GENEVOISE POUR LA PRÉVENTION DE L'ALCOOLISME	446.200		16.200	3,8	430.000	430.000,00
0302	CROIX-BLEUE GENEVOISE	110.000		40.000	57,1	70.000	70.000,00
46	SUBVENTIONS ACQUISES		1.350.000	0	0,0	1.350.000	1.421.013,00
460	CONFÉDÉRATION		1.350.000	0	0,0	1.350.000	1.421.013,00
48	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		306.200	56.200	22,5	250.000	181.587,00
480	PRÉLÈVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPÉCIAUX		306.200	56.200	22,5	250.000	181.587,00

Récapitulation du département GRAND CONSEIL

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
11.00.00.00	GRAND CONSEIL						
3	CHARGES	10.372.050		-47.070	-0,5	10.419.120	7.280.044,55
4	REVENUS		74.750	51.150	216,7	23.600	9.704,80
	COUVERTURE en F	-10.297.300		98.220		-10.395.520	-7.270.339,75
	COUVERTURE en %	0,72%			0,5	0,23%	0,13%
30	CHARGES DE PERSONNEL	7.347.343		158.703	2,2	7.188.640	5.993.022,95
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	2.615.827		-42.375	-1,6	2.658.202	679.655,15
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	199.980		-204.048	-50,5	404.028	408.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	208.900		40.650	24,2	168.250	199.366,45
43	RECETTES DIVERSES		27.000	7.000	35,0	20.000	6.557,85
49	IMPUTATIONS INTERNES		47.750	44.150	NS	3.600	3.146,95

11. GRAND CONSEIL

1.1. GRAND CONSEIL

11.01.01.00 GRAND CONSEIL

Mission

Le parlement est l'organe législatif du canton, l'un des trois Pouvoirs de l'Etat. Il a notamment pour compétence de traiter les initiatives populaires, de voter les lois, d'adopter des motions et des résolutions, de recevoir des pétitions, de lancer des interpellations, de visiter les prisons et d'accorder la grâce.

Avertissement par rapport à la démarche GE-Pilote

En se basant sur la loi portant règlement du Grand Conseil et sur les autres bases légales qui le concernent, la liste des prestations publiques et des prestations de moyens ci-dessous a été établie. Il convient toutefois de relever les limites de cet exercice, qui se concilie imparfaitement avec la fonction Législative globale du parlement. En effet, vouloir faire du vote de projets de loi, du traitement des initiatives et des autres missions du parlement des "prestations publiques", les segmenter et les valoriser est artificiel. Prenant exemple de l'expérience du canton de Berne et compte tenu du fait que le Grand Conseil ne dispose ni d'une comptabilité analytique d'exploitation, ni de "groupes de produits" à proprement parler, la tenue d'un **compte spécial** pour le Grand Conseil et son service mérite d'être approfondie.

S'agissant de la valorisation de ces prestations publiques, le Bureau n'entend pas fixer d'émoluments, étant entendu que l'accès du public au parlement ne peut être soumis à un émolument, le parlement étant la représentation de la volonté populaire.

Dans l'intervalle et pour montrer son intérêt au projet GE-Pilote, le Bureau a fait l'exercice ci-dessous de lister ses prestations publiques, sous toutes réserves.

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournies :

- **Suivi et vote des initiatives populaires**
- **Examen et vote des lois**
- **Traitement des demandes du public (pétitions, grâce, réexamen en matière de naturalisation, etc.)**
- **Organisation des élections auxquelles il procède**
- **Prestations de serment devant son Assemblée (Conseil d'Etat, Pouvoir judiciaire)**
- **Traitement des oppositions et recours**

Prestations publiques pouvant faire l'objet de la facturation d'un émolument conformément à l'art. 9 de la LGAF :

- **Aucune.**

La lecture de la liste de prestations ci-dessus permet de constater la réalité de la problématique exposée dans l'avertissement ci-dessus et l'impossibilité d'établir un budget par prestation - avec les contraintes qui lui sont liées - pour l'activité du parlement.

Objectifs 2007 / Priorités

S'agissant des objectifs et priorités pour 2007, de même que des perspectives 2008, ces développements sont très difficiles à prévoir en ce qui concerne le Grand Conseil, car des décisions politiques peuvent intervenir à tout moment, certaines pouvant également avoir des impacts financiers.

Budget du Grand Conseil

30 Charges de personnel

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
300 Autorités, commissions				
Total	4'132'000	0	4'132'000	3'358'156
301 Traitements du personnel				
Total	320'100	-1'260	321'360	271'994

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005¹
Total	1'619'164	3'453	1'615'711	776'513

¹ Ce chiffre intègre les reports de crédit. Sans cela, le montant dépensé en 2005 se monterait à CHF 1'288'093.

11. GRAND CONSEIL

1.1. GRAND CONSEIL

11.02.01.00 SERVICE DU GRAND CONSEIL

Mission

Le Service du Grand Conseil apporte un soutien administratif et logistique aux activités du parlement. Il seconde notamment le travail de la Présidence et du Bureau dans l'organisation des sessions. Il prépare les séances des commissions parlementaires et assure le suivi de leurs décisions. Il traite les demandes du publics et assure la diffusion des séances et des décisions du Grand Conseil.

Voir l'avertissement par rapport à la démarche GE-Pilote sous le CR Grand Conseil qui concerne également le Service du Grand Conseil pour les activités en lien avec le fonctionnement du parlement.

Prestations

Prestations publiques ou de moyens fournies :

- **Organisation de l'information du Grand Conseil et accès aux tribunes**
- **Diffusion des séances du Grand Conseil**
- **Tenue et publication du Mémorial**
- **Vente des abonnements au Mémorial et aux tirés à part**
- **Publications dans la FAO**
- **Tenue du registre des liens d'intérêt**
- **Mise à disposition du système de vote électronique**
- **Entretien du matériel information et aide de premier niveau**
- **Feuille du marronnier**

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

- **Publications des lois votées dans la FAO**

Prestations publiques pouvant faire l'objet de la facturation d'un émolument conformément à l'art. 9 de la LGAF :

- **Vente des abonnements au Mémorial et aux tirés à part (fait déjà l'objet d'une facturation).**

Objectifs 2007 / Priorités

Voir les remarques fournies ci-dessus sous "Grand Conseil"

Budget du service**30 Charges de personnel**

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
301 Traitements du personnel				
Total	2'120'745	+132'415	1'988'330	1'916'323
Effectifs	20,97	+ 1,00	19,97	19,97

Conformément aux dispositions de l'article 189A de la loi portant règlement du Grand Conseil et tenant compte de l'importance croissante des enjeux liés à la collaboration intercantonale, le Bureau a décidé d'inscrire au budget 2007 un poste de secrétaire scientifique supplémentaire, afin de seconder les travaux de la Commission des affaires communales, régionales et internationales et ceux d'autres commissions.

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005¹
Total	996'663	- 45'828	1'042'491	-96'858

La diminution entre le budget 2006 et 2007 s'explique par la décision du Bureau de suivre le souhait du Conseil d'Etat de couvrir l'augmentation liée aux mécanismes salariaux par une réduction des postes ou des dépenses générales.

¹ Ce chiffre intègre les reports de crédit. Sans cela, le montant dépensé en 2005 se monterait à CHF 845'974.

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
11.00.00.00	GRAND CONSEIL						
3	CHARGES	10.372.050		-47.070	-0,5	10.419.120	7.280.044,55
4	REVENUS		74.750	51.150	216,7	23.600	9.704,80
	COUVERTURE en F	-10.297.300		98.220		-10.395.520	-7.270.339,75
	COUVERTURE en %	0,72%			0,5	0,23%	0,13%
11.01.01.00	GRAND CONSEIL						
3	CHARGES	6.699.712		-89.649	-1,3	6.789.361	4.848.947,90
4	REVENUS		30.650	23.500	328,7	7.150	8.446,00
	COUVERTURE en F	-6.669.062		113.149		-6.782.211	-4.840.501,90
	COUVERTURE en %	0,46%			0,4	0,11%	0,17%
30	CHARGES DE PERSONNEL	4.784.440		-1.260	0,0	4.785.700	3.666.266,50
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.619.164		3.453	0,2	1.615.711	776.513,74
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	166.008		-120.692	-42,1	286.700	291.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	166.008		-120.692	-42,1	286.700	291.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	130.100		28.850	28,5	101.250	115.167,66
43	RECETTES DIVERSES		2.000	-3.000	-60,0	5.000	6.557,85
49	IMPUTATIONS INTERNES		28.650	26.500	NS	2.150	1.888,15
11.02.01.00	SERVICE DU GRAND CONSEIL						
3	CHARGES	3.672.338		42.579	1,2	3.629.759	2.431.096,65
4	REVENUS		44.100	27.650	168,1	16.450	1.258,80
	COUVERTURE en F	-3.628.238		-14.929		-3.613.309	-2.429.837,85
	COUVERTURE en %	1,20%			0,7	0,45%	0,05%
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.562.903		159.963	6,7	2.402.940	2.326.756,45
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	996.663		-45.828	-4,4	1.042.491	-96.858,59
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	33.972		-83.356	-71,0	117.328	117.000,00
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	33.972		-83.356	-71,0	117.328	117.000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	78.800		11.800	17,6	67.000	84.198,79
43	RECETTES DIVERSES		25.000	10.000	66,7	15.000	
49	IMPUTATIONS INTERNES		19.100	17.650	NS	1.450	1.258,80

Récapitulation du département COUR DES COMPTES

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
12.00.00.00	COUR DES COMPTES						
3	CHARGES	2.492.019		2.297.869	NS	194.150	
	COUVERTURE en F	-2.492.019		-2.297.869		-194.150	
	COUVERTURE en %						
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.302.927		2.184.577	NS	118.350	
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	189.092		113.292	149,5	75.800	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
12.00.00.00	COUR DES COMPTES						
3	CHARGES	2.492.019		2.297.869	NS	194.150	
	COUVERTURE en F	-2.492.019		-2.297.869		-194.150	
	COUVERTURE en %						
12.01.00.00	COUR DES COMPTES						
3	CHARGES	2.492.019		2.297.869	NS	194.150	
	COUVERTURE en F	-2.492.019		-2.297.869		-194.150	
	COUVERTURE en %						
30	CHARGES DE PERSONNEL	2.302.927		2.184.577	NS	118.350	
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	189.092		113.292	149,5	75.800	

Récapitulation du département POUVOIR JUDICIAIRE

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
14.00.00.00	POUVOIR JUDICIAIRE						
3	CHARGES	94.625.135		4.958.289	5,5	89.666.846	90.124.945,50
4	REVENUS		26.872.200	4.570.700	20,5	22.301.500	25.263.714,20
	COUVERTURE en F	-67.752.935		-387.589		-67.365.346	-64.861.231,30
	COUVERTURE en %	28,40%			3,5	24,87%	28,03%
30	CHARGES DE PERSONNEL	62.613.105		4.388.792	7,5	58.224.313	58.531.695,07
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	9.075.380		517.454	6,0	8.557.926	8.968.229,61
32	INTÉRÊTS PASSIFS ET FRAIS D'EMPRUNTS	7.000		0	0,0	7.000	
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	802.135		-1.409.689	-63,7	2.211.824	2.054.247,71
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	6.412.865		2.262.865	54,5	4.150.000	4.869.513,80
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	11.255.000		1.052.067	10,3	10.202.933	9.738.343,19
39	IMPUTATIONS INTERNES	4.459.650		-1.853.200	-29,4	6.312.850	5.962.916,12
42	REVENUS DES BIENS		500	-500	-50,0	1.000	1.003,53
43	RECETTES DIVERSES		23.753.650	3.901.450	19,7	19.852.200	22.464.462,83
49	IMPUTATIONS INTERNES		3.118.050	669.750	27,4	2.448.300	2.798.247,84

14. POUVOIR JUDICIAIRE

14.1. Considérations générales

La Justice doit être une des priorités. L'État de droit exige que la Justice dispose des moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Notre société se caractérise par une demande toujours croissante de résolution judiciaire des conflits. Les justiciables sont toujours plus nombreux à fréquenter les tribunaux genevois. En matière civile et administrative, ceux-ci font partie du quotidien des habitants et des habitantes de Genève ou de sa région. En matière de droit public notamment, le législateur cantonal a tenu à développer le recours aux tribunaux dans des domaines nouveaux, comme les marchés publics ou l'accès aux documents relatifs aux activités des institutions publiques.

Les juridictions pénales, autorités de poursuite ou de sanction, contribuent au maintien de l'ordre public, entendent les victimes, préviennent la récidive. Le Pouvoir judiciaire doit participer pleinement à la sécurité de tous.

Le projet de budget 2007, tel que présenté, est le minimum pour maintenir les conditions (*efficacité, rapidité, coûts, accueil*) dans lesquelles les réponses judiciaires sont données. Il a pour objectif de lutter contre la montée d'un sentiment d'injustice au sein de la population.

La Commission de gestion du Pouvoir judiciaire, en accord avec le Conseil d'Etat, vous demande de voter le budget 2007 suivant :

F. 94'625'135 de charges et

F. 26'872'200 de revenus;

soit un coût net stabilisé de F. 67'752'935 y compris l'enveloppe négociée entre le Pouvoir judiciaire et le Conseil d'Etat, notamment pour la mise en œuvre des lois d'application du nouveau [code pénal suisse modifié](#) (ci-après nCPS) et la demande de dépassement de crédit pour les frais de placement des mineurs.

14.2. Mission, Prestations, Objectifs/perspectives, Explications sur les écarts significatifs

Missions

La mission du Pouvoir judiciaire, troisième pouvoir de l'Etat, est de rendre la justice avec dignité, rigueur, assiduité, diligence et humanité, à tous également, au pauvre comme au riche, au faible comme au puissant, à l'étranger comme à l'habitant du pays (*cf. art 1, Loi instituant un conseil supérieur de la magistrature - E 2 20 et art. 73, Loi sur l'organisation judiciaire - E 2 05*).

Les juridictions civiles règlent les rapports entre personnes physiques ou morales et tranchent les litiges entre celles-ci.

Le ministère public et les juridictions pénales poursuivent et sanctionnent les comportements constitutifs d'infractions.

Les juridictions administratives quant à elles tranchent les conflits entre les collectivités publiques et les particuliers. Elles ont un rôle de contrôle de l'activité des autorités administratives, des établissements de droit public ou des institutions de droit privé investis du pouvoir de décision par le droit fédéral ou cantonal.

Afin de rendre leurs décisions, les autorités de poursuites pénales, les tribunaux et commissions judiciaires procèdent à l'instruction des affaires; ils convoquent et auditionnent les parties et les témoins éventuels, ils ordonnent des expertises, effectuent des transports sur place, décernent des commissions rogatoires, défèrent aux autorités compétentes toutes les infractions, poursuivent les contrevenants sans aucune acception de personne, veillent à l'observation des lois et des règlements et défendent tous les intérêts que la société leurs confie, ceux des majeurs, des mineurs, des interdits et de toutes les personnes qui réclament une protection spéciale.

Prestations

*(en l'état d'avancement du projet au sein du Pouvoir judiciaire)

Prestations publiques:

- Traitement et jugement des affaires pénales
- Traitement et jugement des affaires en matière civile
- Traitement et jugement des contentieux en matière administrative
- Accès à la justice et à la jurisprudence
- Transcriptions de jugements, délivrance de documents et d'informations

Prestations de moyens fournis

- Transmission d'informations judiciaires aux diverses autorités fédérales (casier judiciaire fédéral, délinquance des mineurs, diverses données statistiques...)
- Gestion des ressources humaines (magistrats, auxiliaires de la justice, personnel permanent et non permanent...)
- Gestion des finances liées aux procédures judiciaires et extrajudiciaires
- Gestion des systèmes d'information du Pouvoir judiciaire, de l'archivage des données, de la documentation interne et des bibliothèques
- Communication institutionnelle
- Gestion de la sécurité des personnes, des locaux et des dossiers
- Gestion des achats (commandes et livraisons)
- Gestion du courrier et des expéditions

Contribution aux prestations publiques suivantes fournies par d'autres CR :

(Non définies à ce jour)

Prestations publiques pouvant faire l'objet de la facturation d'un émolument ou d'une participation, conformément aux art. 9 et 10 de la LGAF :

- Modifications des règlements fixant les tarifs de greffe en matière pénale, civile et administrative.
- Modification de l'article 6 RAJ (Règlement sur l'assistance juridique) - remboursement des frais de l'assistance juridique par les bénéficiaires.
- Modification de la LJP (Loi sur la juridiction des Prud'hommes) - réduction du nombre des juges de cinq à trois et modification du règlement sur le tarif des greffes - introduction d'un émolument en matière prud'homale.

- Modification du mode de fonctionnement de la CCRI (Commission Cantonale de recours en matière d'impôts).
- Modification de la loi sur la juridiction des baux et loyers - procédures devant la Commission de conciliation et introduction d'un émolument.
- Augmentation de l'émolument en matière de contentieux LCR (Loi sur la circulation routière).
- Suppression de la gratuité de la procédure devant la Commission de taxation des honoraires d'avocats - introduction d'un émolument.
- Suppression de l'obligation pour la Commission de surveillance des offices des poursuites et faillites de se réunir en plénum au moins tous les quinze jours.
- Facturation de frais de gestion des comptes de consignation des loyers.
- Modification du règlement de la Commission du barreau -simplification du fonctionnement et introduction d'émolument.

Le Pouvoir judiciaire a déjà proposé ou proposera prochainement les modifications législatives ou réglementaires nécessaires. D'autres propositions sont à l'étude.

Objectifs institutionnels 2007

- Maintenir un rythme soutenu de l'instruction des causes et de leur jugement comme l'a souligné le Conseil supérieur de la magistrature dans son rapport d'activités pour l'année 2005: "...Les magistrats s'efforcent, nonobstant l'accroissement de la charge dans certaines juridictions, de rester à jour, c'est-à-dire de procéder régulièrement à l'instruction des causes et à leur jugement. Cependant, si le volume des affaires continue à augmenter sans contrepartie en effectif de collaborateurs, juristes et magistrats, le Conseil devra réexaminer les critères de célérité en regard de l'augmentation du travail." (cf. [RD 636](#), p.5 du 2 mai 2006)
- Mettre en œuvre le train de lois d'application du nCPS (nouveau code pénal suisse - cf. [PL 9846 à 9850](#)) et de la [loi sur le Tribunal fédéral](#).
- Poursuivre et mesurer l'atteinte des objectifs institutionnels issus des enquêtes de satisfaction conduites en octobre 2001, à l'occasion de nouvelles enquêtes auprès des avocats, notaires et justiciables planifiées en octobre 2007 pour faire le bilan de la judicature (cf. : [Pouvoir Judiciaire de Genève - Evénements - Enquêtes de satisfaction](#) - rapport adopté en avril 2002 par la Commission de gestion).
- Contribuer à l'effort collectif d'efficacité et d'efficience en mettant en pratique, selon leur degré de faisabilité, les plans des mesures P1 et P2 du Conseil d'Etat ainsi que les propositions de "Simplifications / Economies / Recettes Nouvelles" (SERN) recensées au sein du Pouvoir judiciaire.
- Mettre en œuvre le système de contrôle interne du Pouvoir judiciaire et, en collaboration avec le CE, préparer le projet de budget par prestations.

Perspectives 2008

- Fixer les nouveaux objectifs institutionnels en fonction des résultats des enquêtes de satisfaction 2007.
- Préparer la mise en œuvre de l'unification des procédures pénales et civiles au niveau fédéral.
- Élaborer un projet de budget par prestations.
- Préparer et organiser, en collaboration avec le Grand Conseil, les élections générales et la prestation de serment des magistrats du Pouvoir judiciaire.

Budget du Pouvoir judiciaire (y compris l'enveloppe négociée avec le Conseil d'Etat)**30 Charges de personnel**

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
300 Traitements des magistrats				
Total	21'461'090	+1'112'900 +5.5%	20'348'190	20'195'225
Effectifs	87	+4 +4.8%	83	83
301 Traitements du personnel				
Total	33'177'685	+2'911'782 +9.6%	30'265'903	30'537'457
Effectifs	325.92	+17.4 +5.6%	308.52	306.52

Total effectif

(magistrats +personnel) : 412.92

Traitements des magistrats

L'augmentation du nombre de magistrats (+4) est liée à la mise en œuvre du nCPS. Le solde de la variation est principalement dû aux mécanismes salariaux.

La Commission de gestion du Pouvoir judiciaire tient toutefois à rappeler que, depuis 2002, elle demande une revalorisation du statut des magistrats. Cette revalorisation passe d'abord par une amélioration des conditions de travail et une augmentation des moyens, mais suppose aussi une adaptation des traitements.

Traitements du personnel

Évolution des effectifs

En 2004 et en 2005, le Pouvoir judiciaire n'a obtenu aucun poste supplémentaire. Le 8 juin 2005, Monsieur le Procureur général a transmis au Conseil d'État la proposition initiale du Pouvoir judiciaire (cf. art. 75A al.3 de la loi sur l'organisation judiciaire - E 2 05).

Cette proposition prévoyait une augmentation des moyens dont dispose le Pouvoir judiciaire, notamment la création, pour 2006, de 25 postes supplémentaires de collaborateurs scientifiques (9) et administratifs (16), qui avaient fait l'objet d'une demande analogue l'année précédente.

Selon les termes du Procureur général : "La Commission de gestion est parfaitement consciente de la situation économique de notre Canton et des contraintes budgétaires. Elle considère toutefois qu'il est de sa responsabilité, pour permettre aux juridictions et services centraux d'accomplir leur mission, de demander les postes précités. Un nouveau refus des moyens demandés aurait pour conséquence l'aggravation des conditions de travail des magistrats et des collaborateurs ainsi que la diminution de certaines prestations fournies aux justiciables et à leurs mandataires."

En 2006, le Conseil d'État a placé la Justice dans ses priorités budgétaires et le Pouvoir judiciaire a accepté une augmentation réduite à 2 postes supplémentaires. Ces postes sont affectés, d'une manière flexible, pour répondre à des besoins urgents dans des domaines sensibles à savoir, actuellement, les Prud'hommes et les Baux et loyers.

Afin de contribuer à l'effort de redressement des finances du canton, la Commission de gestion a décidé de réduire sa demande de 23 à 8,4 postes. En tenant compte de l'adaptation et de l'évolution des plans de carrière, l'augmentation est de F. 925'251.

A l'issue de négociations constructives, qui ont eu lieu cet été, entre le Procureur général et une délégation du Conseil d'Etat, un accord a été trouvé, y compris sur l'enveloppe budgétaire nécessaire à la mise en œuvre des lois d'application du nCPS et à la création du futur Tribunal d'application des peines et mesures (TAPEM).

31 Dépenses générales

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	9'075'380	+517'454 +6%	8'557'926	8'968'230

L'augmentation de près de 6% est, d'une part due aux frais guère compressibles liés à l'avancement des procédures (expertises, écoutes téléphoniques, etc...) et d'autre part à l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2007, du nCPS et du nouveau Droit Pénal des Mineurs (DPMin), qui entraîneront une hausse significative de ces frais.

Le Pouvoir judiciaire continue ses efforts en matière de dépenses générales. Il a réduit, en plus de la coupe linéaire à laquelle a procédé la Centrale Commune d'Achat (CCA), ses dépenses en matière d'achats de marchandises de 7.4% (F. 78'937 sur les rubriques 310, 311 et 313).

35 Dédommagements à des collectivités publiques

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	6'412'865	+619'968 +10.7%	5'792'897	4'869'514

Cette rubrique concerne les frais de placement des mineurs, qui sont budgétisés en augmentation de F. 619'968.

Cette augmentation est notamment justifiée par :

- le nombre croissant des placements hors canton en raison du manque de structures adéquates à Genève,
- la hausse des tarifs appliqués par les établissements spécialisés d'accueil,
- l'augmentation des procédures complexes entraînant plus fréquemment des mesures d'éloignement du milieu familial et un rallongement de leur durée moyenne.

(cf. rapport du contrôleur de gestion des services financiers du Pouvoir judiciaire du 25 août 2006, annexé à la demande de dépassement de crédit du 5 septembre 2006)

36 Subventions

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006	Comptes 2005
Total	11'255'000	+1'052'067 +10.3%	10'202'933	9'738'343

En préambule, il y a lieu de rappeler que les honoraires d'avocats qui constituent l'essentiel de ce poste figuraient auparavant sous la rubrique 318 "prestations de tiers".

En 1995, le département des finances les a passées sous la rubrique 366 "subventions". Le terme "subventions" prête à confusion. Les "subventions" ou "subsides" tels que prévus en matière d'assurance-maladie ou d'assistance judiciaire ne sont octroyés que si un nombre de conditions sont remplies. (Cf. compte rendu de la séance 11 Octobre 2002 consacrée au PB2003 du Pouvoir judiciaire, Propos du député rapporteur M. Renaud Gautier).

Le droit à l'assistance judiciaire est un droit constitutionnel complété par une jurisprudence précise du Tribunal Fédéral, qui ne laissent guère de marge de manœuvre tant en ce qui concerne les règles régissant l'octroi de l'assistance juridique que celles relatives à l'indemnisation des avocat-e-s. Les projections budgétaires de l'Assistance juridique calculées sur la base des données des exercices 1989 à 2005 ont permis de constater une évolution moyenne de 4,4 % des coûts liés aux honoraires d'avocat ces prochaines années en tenant également compte de l'augmentation du nombre des procédures et de la situation économique. A cette évolution, la mise en œuvre des lois d'application du nCPS engendrera, selon estimation, une augmentation de dépenses en matière d'assistance juridique de F.600'000.

On relèvera que le Pouvoir judiciaire a transmis au Conseil d'Etat un projet de modification du règlement. S'il peut être mis en œuvre rapidement, ses effets devraient permettre de réduire d'une manière significative le coût de l'assistance juridique dans les années à venir. Dès 2007, il est prévu d'augmenter le montant des remboursements (cf. 43 Recettes diverses ci-dessous).

4 Revenus

	Budget 2007	Variation 2007/2006	Budget 2006)	Comptes 2005
Total	26'872'200	+4'570'700 +20.5%	22'301'500	25'263'714

43 Recettes diverses

L'augmentation des émoluments (431) est de près de 3.2 millions. Elle est liée aux mesures prises dès 2005 pour renforcer le suivi financier des procédures civiles et réorganiser la division du contrôle au sein du Tribunal tutélaire ainsi qu'à la valorisation des prestations grâce à diverses propositions de modifications de règlements et tarifs des greffes.

On relèvera que le produit des confiscations (434) est en forte diminution (prévision 2007 moins F. 500'000). Ainsi que le Procureur général l'a expliqué à la Commission des finances: "... des saisies très importantes de stupéfiants ont permis un fort taux de couverture à la fin des années 90. Le fait est que les criminels ont changé de pratique.... Il n'y a donc pratiquement plus de saisies financières dans les banques concernant l'argent de la drogue." (cf. Pv. 247 p.6 du 20 avril 2005)

Le remboursement des frais d'assistance juridique (436) est en augmentation de plus de F. 800'000. C'est le 1^{er} effet de la modification du règlement et du recouvrement des avances qui sera mis en place. Ce montant devrait augmenter au fil des ans.

49 Imputations internes

L'estimation de l'ensemble de ces rubriques est de la compétence d'autres services de l'État qui fournissent des prestations au Pouvoir judiciaire. L'augmentation est de F. 749'750. Elle concerne principalement les frais de bâtiments.

Le montant des rétrocessions ne progresse pas alors que le recouvrement en matière civile et administrative auquel procèdent les services financiers du Pouvoir judiciaire, a augmenté d'une manière significative depuis 2003.

Le Pouvoir judiciaire a signalé, à plusieurs reprises, lors de la reddition des comptes et dans ses derniers projets de budget que la situation n'était pas satisfaisante. L'Etat de Genève a un projet de gestion du contentieux « global Etat ». La question est posée de savoir, si dans l'intervalle, une amélioration est envisageable. Une piste serait la reprise des activités de recouvrement en matière pénale au sein des services financiers du Pouvoir judiciaire. Sa rentabilité devrait être étudiée.

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
14.00.00.00	POUVOIR JUDICIAIRE						
3	CHARGES	94.625.135		4.958.289	5,5	89.666.846	90.124.945,50
4	REVENUS		26.872.200	4.570.700	20,5	22.301.500	25.263.714,20
	COUVERTURE en F	-67.752.935		-387.589		-67.365.346	-64.861.231,30
	COUVERTURE en %	28,40%			3,5	24,87%	28,03%
14.00.00.00	POUVOIR JUDICIAIRE						
3	CHARGES						4.000,41
	COUVERTURE en F						-4.000,41
	COUVERTURE en %						
39	IMPUTATIONS INTERNES						4.000,41
14.01.00.00	ADMINISTRATION DU POUVOIR JUDICIAIRE						
3	CHARGES	94.625.135		4.958.289	5,5	89.666.846	90.120.945,09
4	REVENUS		26.872.200	4.570.700	20,5	22.301.500	25.263.714,20
	COUVERTURE en F	-67.752.935		-387.589		-67.365.346	-64.857.230,89
	COUVERTURE en %	28,40%			3,5	24,87%	28,03%
30	CHARGES DE PERSONNEL	62.613.105		4.388.792	7,5	58.224.313	58.531.695,07
309	FORMATION, RECRUTEMENT, DIV. CHARGES	215.000		95.000	79,2	120.000	82.513,47
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	9.075.380		517.454	6,0	8.557.926	8.968.229,61
32	INTÉRÊTS PASSIFS ET FRAIS D'EMPRUNTS	7.000		0	0,0	7.000	
320	ENGAGEMENTS COURANTS	7.000		0	0,0	7.000	
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	802.135		-1.409.689	-63,7	2.211.824	2.054.247,71
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	67.135		-1.321.189	-95,2	1.388.324	1.509.202,00
338	PROVISIONS ET RÉSERVES	444.000		141.500	46,8	302.500	264.046,00
339	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	291.000		-230.000	-44,1	521.000	280.999,71
35	DÉDOMMAGEMENTS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	6.412.865		2.262.865	54,5	4.150.000	4.869.513,80
351	CANTONS	6.412.865		2.262.865	54,5	4.150.000	4.869.513,80
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	11.255.000		1.052.067	10,3	10.202.933	9.738.343,19
366	PERSONNES PHYSIQUES	11.255.000		1.052.067	10,3	10.202.933	9.738.343,19
0110	EMOLUMENTS AJ	1.670.000		329.674	24,6	1.340.326	1.497.352,10

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION B07 -B06		BUDGET 2006	COMPTE 2005
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
14.01.00.00	ADMINISTRATION DU POUVOIR JUDICIAIRE (Suite)						
0215	TRADUCTEURS, TÉMOINS EXPERTISES AJ	124.812		-188	-0,2	125.000	115.648,99
0311	FRAIS D'ASSISTANCE JURIDIQUE	9.460.188		722.581	8,3	8.737.607	8.125.342,10
39	IMPUTATIONS INTERNES	4.459.650		-1.853.200	-29,4	6.312.850	5.958.915,71
42	REVENUS DES BIENS		500	-500	-50,0	1.000	1.003,53
43	RECETTES DIVERSES		23.753.650	3.901.450	19,7	19.852.200	22.464.462,83
439	DISSOLUTIONS ET PROVISIONS		295.500	30.000	11,3	265.500	273.750,00
49	IMPUTATIONS INTERNES		3.118.050	669.750	27,4	2.448.300	2.798.247,84

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

1. CHANCELLERIE D'ETAT

PAS D'INVESTISSEMENTS AU PB 2007

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
01.00.00.00	CHANCELLERIE					
5	DÉPENSES					1.349.296,58
01.00.01.00	CONSEIL D'ETAT ET CHANCELIER					
5	DÉPENSES					165.238,85
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					165.238,85
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					70.434,10
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					79.064,28
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					919,20
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					796,20
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					1.460,10
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					7.356,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					5.208,97
01.01.02.00	SECRETARIAT GÉNÉRAL					
5	DÉPENSES					491.781,22
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					491.781,22
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					2.682,00
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					158.607,45
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					194.363,61
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					10.797,70
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					5.126,05
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					522,50
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					1.026,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					21.900,35
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					14.099,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					82.656,56

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
01.02.02.00	SERVICE DU PROTOCOLE					
5	DÉPENSES					488.838,03
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					488.838,03
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					56.005,10
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					52.709,52
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					612,80
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					530,80
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					2.493,63
8207	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION / IMMEUBLES LOCATIFS					276.627,00
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					83.364,00
8450	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. FACADES TOITURES					4.500,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					11.995,18
01.02.07.00	CENTRE DE DOCUMENTATION ET PUBLICATIONS					
5	DÉPENSES					98.710,87
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					98.710,87
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					41.099,05
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					46.120,83
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					536,20
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					464,45
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					851,73
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					4.291,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					5.347,61

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
01.02.08.00	DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES					
5	DÉPENSES					99.735,11
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					99.735,11
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					51.946,00
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					38.482,40
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					550,00
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					1.080,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					350,65
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					7.326,06
01.09.51.00	DÉPOUILLEMENT CENTRALISÉ DES ÉLECTIONS					
5	DÉPENSES					4.992,50
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					4.992,50
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					4.992,50

2. FINANCES

02.09.41.00 CAISSE CENTRALISEE

50 Propres investissements

506 Mobilier, machines, véhicules, équipements

506.003 Projet "Caisse centralisée" 1'940'000

Crédit d'investissement destiné à la mise en œuvre du concept de gestion des liquidités au sein de l'administration dit "Caisse centralisée".

Le projet de loi a été adopté le 22 mars 2006 par le Grand Conseil.

Le montant maximal de cet investissement se monte à CHF 3'940'000, réparti en deux tranches :

- 2006 : CHF 2'000'000
- 2007 : CHF 1'940'000

Dans l'optique de poursuivre et d'accélérer la stratégie adoptée en matière de gestion de la dette et de la trésorerie de notre canton, ce projet vise à optimiser les flux et les coûts financiers par une centralisation optimale et maximale des liquidités au sein de la trésorerie générale, permettant ainsi de revoir les volumes d'emprunts et de mieux en prévoir la planification des flux de trésorerie dans le temps.

02.03.02.00 GESTION DE LA TRESORERIE

52 Prêts et participations permanentes

523 Augmentation capital de dotation TPG

523.0070 Augmentation capital de dotation TPG 24'000'000

Augmentation en relation avec l'opération de transfert d'actifs.

02.09.45.00 SYSTEME D'INFORMATION RESSOURCES HUMAINES

50 Propres investissements

506 Mobilier, machines, véhicules, équipements

506.0010 Projet SIRH 4'650'000

Début de réalisation de la phase 2 du projet, qui se déroulera sur la période 2007-2008. Elle a pour objectif de mettre en production les modules liés à la gestion du budget de personnel et à la gestion de la formation des collaboratrices-teurs.

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
02.00.00.00	FINANCES					
5	DÉPENSES	-169.410.000		-27.910.000	-141.500.000	6.616.265,04
6	RECETTES					687.500,00
02.01.01.00	CONSEIL D'ETAT - DPTS DES FINANCES					
5	DÉPENSES					328,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					328,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					328,00
02.01.02.00	SECRETARIAT GÉNÉRAL					
5	DÉPENSES	-200.000.000		-51.000.000	-149.000.000	412.223,91
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
509	AUTRES INVESTISSEMENTS					
0102	REDUCTION GLOBALE DES INVESTISSEMENTS	-200.000.000		-51.000.000	-149.000.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					412.223,91
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					38.952,30
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					21.234,00
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					1.388,58
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					16.381,52
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					334.267,51
02.01.03.00	CAFETERIA					
5	DÉPENSES					61.812,38
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					61.812,38
7203	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					26.662,05
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					14.899,22
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					974,33
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					6.221,72
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					13.055,06

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
02.01.06.00	DIRECTION DU BUDGET DE L'ETAT ET DE LA PLANIFICATION FINANCIERE					
5	DÉPENSES					6.904,83
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					6.904,83
7203	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					2.913,20
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					1.627,95
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					106,47
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					830,76
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					1.426,45
02.01.08.00	EXPÉDITION ET COURRIER					
5	DÉPENSES					49.103,34
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					49.103,34
7203	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					21.152,30
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					11.820,27
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					772,97
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					5.000,56
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					10.357,24
02.02.00.00	ADMINISTRATION DES FINANCES DE L'ETAT					
5	DÉPENSES					57.271,20
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					57.271,20
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					22.640,20
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					11.006,34
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					719,76
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					12.981,15
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					9.923,75

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
02.03.02.00	GESTION DE LA TRÉSORERIE					
5	DÉPENSES	24.000.000		24.000.000		0,00
6	RECETTES					687.500,00
52	PRÊTS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)					
523 0701	PROPRES ÉTABLISSEMENTS AUGMENTATION DU CAPITAL DE DOTATION DES TPG	24.000.000		24.000.000		
62	REMBOURSEMENTS DE PRÊTS ET DE PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)					
623 0120	PROPRES ÉTABLISSEMENTS REMBOURSEMENT DE PRÊT					687.500,00
02.04.00.00	IMPÔTS ETAT					
5	DÉPENSES					2.004.346,10
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506 1002	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS REFONTE INFORMATIQUE DE L'AFC					2.004.186,10
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591 7550	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					160,00 160,00
02.06.00.00	OFFICE DU PERSONNEL DE L'ETAT - OPE					
5	DÉPENSES					173.395,13
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591 7150	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					173.395,13 10.728,00
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					40.296,45
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					22.437,10
7308	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					36.143,70
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					16.210,69
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					19.396,45
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					28.182,74

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
02.07.00.00	CENTRALE COMMUNE D'ACHATS					
5	DÉPENSES					15.463,90
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					15.463,90
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					2.839,40
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					8.054,10
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					4.570,40
02.08.00.00	ADMINISTRATION FISCALE CANTONALE					
5	DÉPENSES					844.575,67
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					844.575,67
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					329.600,00
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					195.211,22
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					12.944,42
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					129.234,81
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					177.585,22
02.09.01.00	COMMISSION EXTERNE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES					
5	DÉPENSES					129,10
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					129,10
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					129,10
02.09.10.00	INSPECTION CANTONALE DES FINANCES - ICF					
5	DÉPENSES					1.465,80
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					1.465,80
7210	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					140,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					127,25
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					1.198,55

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
02.09.11.00	SURVEILLANCE DES FONDATIONS ET INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE					
5	DÉPENSES					1.722,73
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					1.722,73
7203	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					883,45
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					530,72
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					308,56
02.09.40.00	COMPTABILITÉ FINANCIÈRE INTEGRÉE					
5	DÉPENSES					9.477,45
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
0202	COMPTABILITE FINANCIERE INTÉGRÉE (CFI)					4.291,10
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					5.186,35
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					4.719,45
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					466,90
02.09.41.00	CAISSE CENTRALISÉE					
5	DÉPENSES	1.940.000		-60.000	2.000.000	
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
0304	GESTION CENTRALISÉE DES LIQUIDITÉS	1.940.000		-60.000	2.000.000	
02.09.45.00	SYSTÈME D'INFORMATION RESSOURCE HUMAINE (SIRH)					
5	DÉPENSES	4.650.000		-850.000	5.500.000	2.888.816,47
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
0101	CRÉDIT ÉQUIPEMENT GRANDS TRAVAUX	4.650.000		-850.000	5.500.000	2.861.508,35
59	IMPUTATIONS INTERNES					

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
02.09.45.00	SYSTÈME D'INFORMATION RESSOURCE HUMAINE (SIRH) (Suite)					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					27.308,12
7203	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					10.006,20
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					5.591,63
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					365,66
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					6.445,10
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					4.899,53
02.10.00.00	OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE					
5	DÉPENSES					25.122,53
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					25.122,53
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					2.220,23
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					14.633,05
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					8.269,25
02.11.00.00	ORGANISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION - OSI					
5	DÉPENSES					64.106,50
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					64.106,50
7203	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					22.165,65
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					12.386,54
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					7.726,06
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					7.667,56
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					14.160,69

3. INSTRUCTION PUBLIQUE

03.11 SECRETARIAT GENERAL

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

- 516.32 Renouvellement équipement (20'000 F)
- 519.02 Achats d'œuvres mobiles par le service du fond cantonal d'art contemporain (200'000 F)
- 519.03 Commande d'œuvres intégrées à l'espace public par le service du fond cantonal d'art contemporain (325'000 F)

03.12 SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

- 516.12 Équipement pour restaurants scolaires (230'000 F)
- 516.32 Renouvellement équipement (20'000 F)

03.21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Lois d'investissements (50 - 53 - 55)

- 506.78 PL pour l'achat de matériel et de mobilier pédagogique pour l'ouverture de nouveaux centres de jour et le renforcement de structures existantes du service médico-pédagogique (180'000 F)

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

- 516.09 Acquisition de 2 véhicules d'occasion pour les EFP (50'000 F)
- 516.32 Renouvellement du mobilier pour institutions et machines professionnelles pour les EFP (70'000 F)
- 516.32 Remplacement de 2 fours à poterie dans les écoles (30'000 F)
- 516.32 Renouvellement de mobilier pour divers services de l'EP (39'750 F)

03.22 CYCLE D'ORIENTATION

Lois d'investissements (50 - 53 - 55)

- 506.03 Équipement du CO Cayla - suite L 9038 / B 2003 (1'300'000 F)
- 506.08 PL Équipement du CO Florence (500'000 F)
- 506.22 Équipement du CO Seymaz - suite L 9504 / B 2005 (3'500'000 F)
- 506.60 Équipement et ameublement des pavillons provisoires loués et mis à disposition du CO sur le site du Collège de Staël pour la rentrée 2004 - suite L 9181 / B 2004 (100'000 F)

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

- 516.32 Renouvellement global du mobilier et de l'équipement administratif et pédagogique (695'000 F)

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

03.23 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE

03.23.01 Direction de l'enseignement secondaire postobligatoire

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

516.32 Renouvellement d'équipements pour les services communs de l'enseignement (200'000 F).

516.32 Remplacement d'équipements lourds pour les salles de gymnastique et les salles de musculation (100'000 F)

03.23.02 Collège de Genève et Écoles de Commerce

Lois d'investissements (50 - 53 - 55)

506.10 Équipement du Collège Sismondi - suite L 9015 / B 2003 (400'000 F)

506.25 Équipement du pav. prov CEC A. Stitelmann - suite L 9486 / B 2005 (300'000 F)

506.61 Équipement des pav. prov E. Gourd et A. Chavanne - suite L 9485 / B 2005 (70'000 F)

506.69 PL d'équipement des pav. prov 2007 E. Gourd et Collège Rousseau (643'000 F)

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

516.32 Renouvellement d'équipements scientifiques et pédagogiques (528'000 F)

03.23.04 Service des classes d'accueil et d'insertion

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

516.32 Équipements pour les classes d'accueil (80'000 F).

03.23.05 Écoles de culture générale

Lois d'investissements (50 - 53 - 55)

506.01 Équipement ECG Henry Dunant - suite L 9464 / B 2005 (200'000 F)

506.69 PL d'équipement des pav. prov 2007 J. Piaget (340'000 F)

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

516.32 Équipements scientifiques et pédagogiques (100'000 F).

03.23.11 Écoles d'art

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

516.32 Équipements scientifiques et pédagogiques (100'000 F).

516.32 Remplacement matériel pédagogique pour les cours de formation - Bijoutiers (12'300 F)

516.73 Renouvellement d'équipements infographiques (60'000 F)

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

03.23.12 Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal

Lois d'investissements (50 - 53 - 55)

506.03 Équipements pour la généralisation du projet I-CH au CEPTA - suite L 9585 / B 2005 (50'000 F)

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

516.32 Équipement pédagogique (850'000 F)

516.32 Remplacement de matériel pédagogique pour les cours pratiques de formation (706'500 F)

03.23.13 Centre d'enseignement professionnel de Lullier

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

516.32 Renouvellement mobilier élèves (15'000 F)

516.32 Équipement scientifique et pédagogique (217'000 F)

516.32 Remplacement de matériel pédagogique pour les cours pratiques de formation (23'000 F)

516.39 Remplacement de véhicules et d'engins pour l'école d'horticulture (131'000 F)

03.23.14 École d'enseignement technique de l'école d'ingénieurs

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

516.32 Équipements scientifiques et pédagogiques, mobilier (162'000 F).

03.23.20 Service Ecoles-Médias

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

516.32 Renouvellement d'équipements audio-visuels des aulàs du PO (35'800 F)

516.32 Renouvellement de matériel AMPE (180'000 F)

516.32 Renouvellement de matériel ressources documentaires (64'040 F)

03.24 CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SANTE-SOCIAL

Lois d'investissements (50 - 53 - 55)

506.76 PL pour l'équipement et l'ameublement des locaux de l'École d'Aides Familiales (96'000 F)

03.25 HAUTES ECOLES SPECIALISEES DE GENEVE

Lois d'investissements (50 - 53 - 55)

506.04 PL pour l'équipement de l'ESBA (300'000 F)

506.63 PL pour l'équipement de l'École des arts décoratifs (97'000 F)

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

03.26

UNIVERSITE

Lois d'investissements (50 - 53 - 55)

- 506.59 PL informatique (connexion ordinateurs portables au réseau informatique par les techniques wi-fi; mise à niveau du réseau de stockage (1'339'000 F)
- 506.65 PL Équipement pour stérilisation instruments Médecine dentaire (300'000 F)
- 553.04 Introduction du modèle fédéral de comptabilité analytique - suite L 8324 / B 2001 (300'000 F)

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

- 516.74 Renouvellement des équipements scientifiques universitaires (10'200'000 F)

03.31

OFFICE DE LA JEUNESSE

Lois d'investissements (50 - 53 - 55)

- 506.07 PL équipement CRER 2 - Sentier Roseraie (300'000 F)
- 506.08 Jeux extérieurs au SMP et stérilisateur à la CDJ - suite L 9329 / B 2004 (225'000 F)
- 506.78 PL pour l'achat de mobilier et d'équipement pour l'ouverture de nouveaux centres de jour et le renforcement de structures existantes du service médico-pédagogique (249'000 F)

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

- 516.02 Acquisition d'équipements et de mobilier pour de nouvelles places de travail (10'000 F)
- 516.32 Renouvellement d'équipement et mobilier pour centres de jour (130'000 F)
- 516.32 Renouvellement de matériel pédagogique au service des loisirs et au service santé de la jeunesse (120'000 F)
- 516.39 Remplacement d'un minibus pour le transport d'enfants au service des loisirs (50'000 F)

03.32

OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE (OFPC)

Loi budgétaire annuelle (51 - 52)

- 526.01 Prêts aux étudiants et apprentis pour le perfectionnement professionnel (100'000 F)
- 526.71 Prêts d'études aux étudiants (736'800 F)

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.00.00.00	INSTRUCTION PUBLIQUE					
5	DÉPENSES	27.380.190		2.659.967	24.720.223	45.509.579,56
6	RECETTES		3.264.500	-1.129.500	4.394.000	5.048.059,35
03.11.00.00	SECRÉTARIAT GÉNÉRAL					
5	DÉPENSES	545.000		-152.000	697.000	194.889,88
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	545.000		-152.000	697.000	96.685,00
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	20.000		-50.000	70.000	
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	20.000		2.000	18.000	
3900	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGIN			-52.000	52.000	
519	AUTRES BIENS	525.000		-102.000	627.000	96.685,00
0150	BIENS DU PATRIMOINE CULTUREL-DATIONS (LOI D 3 35/35.01)					96.685,00
0250	ACHATS D'OEUVRES MOBILES	200.000			200.000	
0350	COMMANDE D'OEUVRES INTREGRES A L'ESPACE PUBLIC	325.000		-102.000	427.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					98.204,88
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					13.629,20
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					20.330,76
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					1.520,70
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					2.204,54
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					15.379,15
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					45.140,53
03.12.00.00	SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS					
5	DÉPENSES	250.000		88.777	161.223	722.560,07
6	RECETTES		100.000		100.000	686.460,30
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	250.000		88.777	161.223	128.455,80
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	250.000		88.777	161.223	128.455,80
1200	REMPLACEMENT MATÉRIEL POUR CUISINES ET CAFETERIAS	230.000		87.000	143.000	128.455,80
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	20.000		1.777	18.223	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.12.00.00	SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (Suite)					
52	PRÊTS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)					
526	PERSONNES PHYSIQUES					
7100	PRÊTS AUX ETUDIANTS ET APPRENTIS (ECOLES DIVERSES)					531.156,85
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					62.947,42
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					8.934,85
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					10.770,14
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					778,40
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					1.021,18
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					15.533,55
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					25.909,30
62	REMBOURSEMENTS DE PRÊTS ET DE PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)		100.000		100.000	686.460,30
625	INSTITUTIONS PRIVÉES					
0103	REMBOURSEMENT ECOLE INTERNATIONALE		100.000		100.000	100.000,00
626	PERSONNES PHYSIQUES					586.460,30
0102	REMBOURSEMENT DE PRÊTS (PERFECTIONNEMENT PROF.)					14.775,00
7100	REMBOURSEMENT DE PRÊTS					571.685,30
03.21.00.00	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE					
5	DÉPENSES	369.750		84.750	285.000	791.999,34
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
7801	SMP-OUVERTURE NVEAUX CENTRES DE JOUR ET RENFORCEMENT DE STRUCTURES EXISTANTES	180.000		180.000		
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	189.750		-95.250	285.000	236.242,15
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	189.750		-95.250	285.000	236.242,15
0900	ACQUISITION DE VÉHICULES OU ENIGNS	50.000			50.000	
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	139.750		-95.250	235.000	187.477,15
3900	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENIGNS					48.765,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.21.00.00	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (Suite)					
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					555.757,19
7109	CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT / IMMEUBLES PUBLICS					218,85
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					103.475,55
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					111.042,39
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					47.349,75
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					162.950,74
7409	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					4.258,40
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					2.519,70
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					44.847,82
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					79.093,99
03.22.00.00	CYCLE D'ORIENTATION					
5	DÉPENSES	6.095.000		1.591.000	4.504.000	4.295.833,96
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	5.400.000		1.700.000	3.700.000	1.015.574,74
503	BÂTIMENTS					
0105	NOUVEAU COLLÈGE RIVE-DROITE (ILOT 14)					
0301	CO CAYLA-CONSTRUCTION					
2401	CO GOLETTE-CENTRE DE DOCUMENTATION					
2702	CO FLORENCE-CONSTRUCTIONS					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	5.400.000		1.700.000	3.700.000	1.015.574,74
0109	CO MONTBRILLANT + VILLA CORAY- ÉQUIPEMENT			-400.000	400.000	490.133,58
0303	C.O. CAYLA - ÉQUIPEMENT	1.300.000		-1.800.000	3.100.000	
0851	CO FLORENCE-RÉNOVATION - ÉQUIPEMENT	500.000		500.000		
2251	CO SEYMAZ-ÉQUIPEMENT	3.500.000		3.500.000		
2701	CO FLORENCE-ÉQUIPEMENTS					325.048,85
6000	CO DRIZE-ÉQUIPEMENTS	100.000		-100.000	200.000	200.392,31
508	ETUDES					
2100	CO SEYMAZ-ÉTUDES					
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	695.000		-109.000	804.000	580.610,23
59	IMPUTATIONS INTERNES					

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.22.00.00	CYCLE D'ORIENTATION (Suite)					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					2.699.648,99
7109	CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT / IMMEUBLES PUBLICS					15.896,15
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					951.400,30
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					245.194,58
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					316.437,35
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					244.424,52
7409	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					328.346,60
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					190.845,30
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					338.235,39
8207	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION / IMMEUBLES LOCATIFS					12.000,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					56.868,80
03.23.00.00	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE					
5	DÉPENSES	300.000		134.000	166.000	187.217,24
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	300.000		134.000	166.000	105.791,80
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					81.425,44
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					50.754,70
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					9.896,49
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					758,70
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					712,27
7409	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					41,80
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					524,92
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					4.607,30
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					14.129,26

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.23.02.00	COLLÈGE DE GENÈVE ET ECOLES DE COMMERCE					
5	DÉPENSES	1.941.000		667.000	1.274.000	6.061.932,85
6	RECETTES					319.800,00
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	1.413.000		603.000	810.000	1.806.904,95
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	1.413.000		603.000	810.000	1.806.904,95
1003	COLLÈGE SISMONDI DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION	400.000		400.000		86.844,65
2505	P.O. ROLLIET - PAV. PROV. ÉQUIPEMENT	300.000		-296.000	596.000	823.830,05
6103	P.O PAV. PROV. E. GOURD ET A. CHAVANNE - EQUIPEMENT	70.000		-144.000	214.000	896.230,25
6902	PO PAV. PROV. 2007 - ÉQUIPEMENT - COLLÈGE ROUSSEAU	170.000		170.000		
6903	PO PAV. PROV. 2007 - ÉQUIPEMENT - EC EMILIE-GOURD	473.000		473.000		
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	528.000		64.000	464.000	634.775,45
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					3.620.252,45
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					1.484.139,15
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					515.827,38
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					340.710,75
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					260.810,33
7409	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					418.492,35
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					299.760,68
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					90.988,75
8101	CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT / IMMEUBLES LOCATIFS					22.654,25
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					186.868,81
66	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (G.T.)					319.800,00
660	CONFÉDÉRATION					319.800,00
2501	SUBVENTION FÉDÉRALE POUR ÉQUIPEMENT PAVILLON PROVISOIRE AIMÉE STITELMANN					184.300,00
6101	SUBVENTION FÉDÉRALE POUR ÉQUIPEMENT PAVILLON PROVISOIRE ANDRÉ CHAVANNE					76.500,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.23.02.00	COLLÈGE DE GENÈVE ET ECOLES DE COMMERCE (Suite)					
6102	SUBVENTION FÉDÉRALE POUR ÉQUIPEMENT PAVILLON PROVISoire EMILIE GOURD					59.000,00
03.23.03.00	COLLÈGE POUR ADULTES					
5	DÉPENSES					10.548,37
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES					574,20
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					9.974,17
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					401,00
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					8.490,14
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					856,30
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					27,68
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					199,05
03.23.04.00	CLASSES D'ACCUEIL					
5	DÉPENSES	80.000		-12.000	92.000	167.437,58
6	RECETTES					1.693,45
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	80.000		-12.000	92.000	24.738,75
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	80.000		-12.000	92.000	24.738,75
0200	ACQUISITION DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES					780,65
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	80.000		-12.000	92.000	23.958,10
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					142.698,83
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					67.604,15
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					21.289,88
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					5.720,15
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					3.490,94
7409	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					8.004,45

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.23.04.00	CLASSES D'ACCUEIL (Suite)					
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					373,54
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					11.158,13
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					25.057,59
69	IMPUTATIONS INTERNES					
690	IMPUTATIONS INTERNES					1.693,45
5101	IMPUTATIONS INTERNES					1.693,45
03.23.05.00	ECOLE DE CULTURE GÉNÉRALE					
5	DÉPENSES	640.000		-52.000	692.000	671.500,18
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	540.000		-60.000	600.000	
503	BÂTIMENTS					
0106	ECOLE HENRI-DUNANT-CONSTRUCTION					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	540.000		-60.000	600.000	
0101	CRÉDIT ÉQUIPEMENT GRANDS TRAVAUX	200.000		-400.000	600.000	
6904	PO PAV. PROV. 2007 - ÉQUIPEMENT - ECG JEAN-PIAGET	340.000		340.000		
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	100.000		8.000	92.000	130.463,28
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	100.000		8.000	92.000	130.463,28
0200	ACQUISITION DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES					4.783,28
3200	RÉEMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	100.000		8.000	92.000	125.680,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					541.036,90
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					62.409,80
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					113.551,15
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					49.366,75
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					14.407,08
7409	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					15.655,55
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					90.731,46
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					169.732,40
8101	CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT / IMMEUBLES LOCATIFS					293,75
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					24.888,96

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.23.11.00	ECOLE D'ARTS					
5	DÉPENSES	172.300		9.300	163.000	1.146.663,15
6	RECETTES		20.000	15.000	5.000	101.731,35
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	172.300		9.300	163.000	255.890,06
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	172.300		9.300	163.000	255.890,06
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	112.300		4.300	108.000	193.964,06
7301	EQUIPEMENT INFOGRAPHIQUE	60.000		5.000	55.000	61.926,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					890.773,09
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					5,67
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					179.686,80
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					515.276,19
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					62.210,30
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					32.904,97
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					28.948,78
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					71.740,38
61	CONTRIBUTIONS DE TIERS (LBA)					
610	CONFÉDÉRATION					
0103	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE		10.000	5.000	5.000	21.886,00
65	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)		10.000	10.000		79.845,35
650	CONFÉDÉRATION					
0201	ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE					53.680,00
653	PROPRES ÉTABLISSEMENTS					
0100	PARTICIPATION DU FFPP		10.000	10.000		26.165,35
03.23.12.00	CEPTA - CENTRE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL TECHNIQUE ET ARTISANAL					
5	DÉPENSES	1.606.500		-37.500	1.644.000	3.155.660,09
6	RECETTES		469.500	-54.500	524.000	618.584,25
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	50.000		-208.000	258.000	603.594,51
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	50.000		-208.000	258.000	603.594,51
0201	CEPTA-ÉQUIPEMENT MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE					603.594,51
0302	ESC ANDRÉ CHAVANNE, 2ÈME ÉTAPE-ÉQUIPEMENT			-258.000	258.000	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.23.12.00	CEPTA - CENTRE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL TECHNIQUE ET ARTISANAL (Suite)					
0323	CEPTA-PROJET I-CH	50.000		50.000		
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	1.556.500		170.500	1.386.000	1.451.047,31
53	INVESTISSEMENTS (TAL)					
536	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
0201	ACQUISITION DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE					113.468,05
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					987.550,22
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					57.376,55
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					381.560,25
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					236.403,00
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					167.716,39
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					90.974,73
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					53.519,30
61	CONTRIBUTIONS DE TIERS (LBA)					
610	CONFÉDÉRATION					
0103	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE		221.000	-40.500	261.500	205.301,00
65	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)		248.500	-14.000	262.500	292.665,20
650	CONFÉDÉRATION					
0201	ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE					11.370,00
653	PROPRES ÉTABLISSEMENTS					
0100	PARTICIPATION DU FFPP		248.500	-14.000	262.500	281.295,20
66	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (G.T.)					
660	CONFÉDÉRATION					
0205	CEPTA - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE (DIP) SUBVENTION FÉDÉRALE					80.630,00
69	IMPUTATIONS INTERNES					
690	IMPUTATIONS INTERNES					39.988,05

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.23.12.00	CEPTA - CENTRE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL TECHNIQUE ET ARTISANAL (Suite)					
5101	IMPUTATIONS INTERNES					39.988,05
03.23.13.00	CEPL					
5	DÉPENSES	386.000		247.000	139.000	490.682,79
6	RECETTES		2.000	2.000		
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	386.000		247.000	139.000	161.634,25
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	386.000		247.000	139.000	161.634,25
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	255.000		116.000	139.000	125.664,95
3900	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGINES	131.000		131.000		35.969,30
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					329.048,54
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					137.129,75
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					67.454,56
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					8.297,09
7409	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					61.503,10
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					47.313,99
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					2.818,50
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					4.531,55
65	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)					
653	PROPRES ÉTABLISSEMENTS					
0100	PARTICIPATION DU FFPP		2.000	2.000		
03.23.14.00	ECOLES D'INGÉNIEURS					
5	DÉPENSES	162.000		105.000	57.000	183.462,57
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	162.000		105.000	57.000	74.919,05
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					108.543,52
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					35.816,90

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.23.14.00	ÉCOLES D'INGÉNIEURS (Suite)					
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					8.630,00
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					404,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					3.190,94
8350	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					677,20
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					59.824,48
03.23.20.00	SERVICE ÉCOLE MÉDIAS					
5	DÉPENSES	279.840		52.840	227.000	456.830,36
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	279.840		52.840	227.000	381.607,95
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	279.840		52.840	227.000	381.607,95
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	279.840		77.840	202.000	354.917,95
3900	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGIN			-25.000	25.000	26.690,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					75.222,41
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					16.144,75
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					36.817,62
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					11.893,65
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					6.581,03
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					114,40
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					3.443,28
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					227,68
03.24.00.00	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SANTÉ-SOCIAL					
5	DÉPENSES	96.000		-15.000	111.000	243.881,50
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
7601	CEFOPS-ÉCOLE D'AIDE FAMILIALE - ÉQUIPEMENTS	96.000		-15.000	111.000	
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.24.00.00	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SANTÉ-SOCIAL (Suite)					
0200	ACQUISITION DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES					154,40
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					243.727,10
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					14.228,55
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					84.885,00
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					19.182,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					13.542,75
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					111.888,80
03.25.00.00	HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE GENÈVE					
5	DÉPENSES	397.000		-196.000	593.000	4.213.835,61
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	397.000		-196.000	593.000	691.790,15
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	397.000		-196.000	593.000	691.790,15
0452	ESBA HELVETIQUE-ÉQUIP.	300.000		300.000		
1303	"HEG BATELLE ""BATS CEF""-ÉQUIPEMENT"					640.787,75
1901	HES-EIG-ÉQUIPEMENT					51.002,40
2101	EQUIPEMENT - ECOLE D'INGÉNIEUR AGRONOME DE LULLIER - HES			-400.000	400.000	
6302	HES SANTÉ BATELLE / EAD EQUIPEMENT	97.000		-96.000	193.000	
55	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACCORDÉES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)					
553	PROPRES ÉTABLISSEMENTS					
0201	HES - ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE					310.232,35
0203	UNI - PL ATLAS, EN COLLABORATION AVEC LE CERN					14.469,55
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					3.197.343,56
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					94,33
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					191.646,60
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					2.077.939,09
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					2.396,90
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					15.823,73
7409	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					33.117,05

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.25.00.00	HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE GENÈVE (Suite)					
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					156.176,31
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					87.017,26
8350	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					1.015,80
8401	RÉNOVATION FACADES ET TOITURES / IMMEUBLES LOCATIFS					30.740,00
8450	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. FACADES TOITURES					2.236,25
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					599.140,24
03.26.00.00	UNIVERSITÉ					
5	DÉPENSES	12.139.000		-457.000	12.596.000	19.696.481,30
6	RECETTES		2.000.000	-1.100.000	3.100.000	3.144.396,00
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	1.639.000		-1.111.000	2.750.000	2.353.951,15
503	BÂTIMENTS					
5102	PAVILLONS EC. ROM. PHARMACIE-TRANSFORMATION					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	1.639.000		-1.111.000	2.750.000	2.353.951,15
3300	ACQUISITION ET INSTALLATION MATÉRIEL INFORMATIQUE CEPTA					918.562,90
3603	UNI PIGNON-ÉQUIPEMENT					21.881,65
5101	PAVILLON ET TRANSFORMATIONS POUR L'ÉCOLE ROMANDE DE PHARMACIE EQUIPEMENT EQUIPEMENT					901.294,40
5200	EQUIPEMENT TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION			-500.000	500.000	512.212,20
5950	UNI-INFORMATIQUE	1.339.000		339.000	1.000.000	
6503	EQUIPEMENTS	300.000		-950.000	1.250.000	
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
7400	UNI - ACQUISITION DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE	10.200.000		854.000	9.346.000	6.199.999,99
55	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACCORDÉES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)	300.000		-200.000	500.000	4.245.908,50
553	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	300.000		-200.000	500.000	4.245.908,50
0203	UNI - PL ATLAS, EN COLLABORATION AVEC LE CERN					1.500.000,00
0300	PROGRAMME TRIPARTITE UNIGE-UNIL-EPFL					2.134.411,15
0301	PROGRAMME TRIPARTITE UNIGE-UNIL-EPFL					64.490,15
0400	INTRODUCTION COMPTABILITE ANALYTIQUE	300.000		-200.000	500.000	203.862,85
4900	EQUIPEMENT INFORMATIQUE					343.144,35

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.26.00.00	UNIVERSITÉ (Suite)					
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					6.896.621,66
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					2.367.986,70
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					1.729.733,04
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					1.067.752,95
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					600.867,62
7409	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					149.663,00
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					148.650,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					440.936,93
8350	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					1.480,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					389.551,42
65	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)		2.000.000	-1.100.000	3.100.000	3.144.396,00
650	CONFÉDÉRATION		2.000.000	-1.100.000	3.100.000	3.144.396,00
0203	ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE		2.000.000	-1.100.000	3.100.000	
4902	EQUIPEMENT INFORMATIQUE					3.144.396,00
03.31.00.00	OFFICE DE LA JEUNESSE					
5	DÉPENSES	1.084.000		522.000	562.000	2.472.853,95
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	774.000		524.000	250.000	714.032,65
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	774.000		524.000	250.000	714.032,65
0401	ETM ÉLECTRICITÉ, 1ÈRE ÉTAPE - ÉQUIPEMENT					
0403	OJDI-ÉQUIPEMENT NOUVEAUX COLLABORATEURS					301.102,65
0751	CRER 2-SENTIER ROSERAIE-ÉQUIPEMENT	300.000		300.000		
0853	SMP - CDJ - JEUX EXTÉRIEURS + ÉQUIPEMENTS + STÉRILISATEURS	225.000		-25.000	250.000	412.930,00
7801	SMP-OUVERTURE NVEAUX CENTRES DE JOUR ET RENFORCEMENT DE STRUCTURES EXISTANTES	249.000		249.000		
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	310.000		-2.000	312.000	114.376,55
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	310.000		-2.000	312.000	114.376,55
0200	ACQUISITION DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	10.000		-5.000	15.000	26.911,15
3200	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES	250.000		3.000	247.000	72.118,40
3900	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGIN	50.000			50.000	15.347,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.31.00.00	OFFICE DE LA JEUNESSE (Suite)					
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					1.644.444,75
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					1.159.774,65
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					-58.929,74
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					6.124,85
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					106.581,00
7409	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					28.417,35
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					18.195,80
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					86.571,65
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					297.709,19
03.32.00.00	OFPC - OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE					
5	DÉPENSES	836.800		79.800	757.000	345.308,77
6	RECETTES		673.000	8.000	665.000	175.394,00
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)			-27.000	27.000	38.016,60
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS			-27.000	27.000	38.016,60
0200	ACQUISITION DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES					6.963,50
3200	RÉPLACEMENT DE MATÉRIEL ET MACHINES PÉDAGOGIQUES			-27.000	27.000	31.053,10
52	PRÊTS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)	836.800		106.800	730.000	
526	PERSONNES PHYSIQUES	836.800		106.800	730.000	
0100	PRÊTS AUX ETUDIANTS ET APPRENTIS (PERFECTIONNEMENT PROF.)	100.000		70.000	30.000	
7100	PRÊTS AUX ETUDIANTS ET APPRENTIS (ECOLES DIVERSES)	736.800		36.800	700.000	
57	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REDISTRIBUÉES (LBA)					
575	INSTITUTIONS PRIVÉES					
3501	OFP - INSTITUTIONS PRIVÉES					175.394,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					131.898,17
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					136,80
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					53.273,81

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
03.32.00.00	OFPC - OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE (Suite)					
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					326,60
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					1.030,25
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					34.654,20
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					19.134,52
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					23.341,99
62	REMBOURSEMENTS DE PRÊTS ET DE PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)		673.000	8.000	665.000	
626	PERSONNES PHYSIQUES		673.000	8.000	665.000	
0102	REMBOURSEMENT DE PRÊTS (PERFECTIONNEMENT PROF.)		17.000	2.000	15.000	
7100	REMBOURSEMENT DE PRÊTS		656.000	6.000	650.000	
67	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS À REDISTRIBUER (LBA)					
670	CONFÉDÉRATION					
3502	SUBVENTION OFFT POUR L'ECOLE HÔTELIÈRE DE GENÈVE					175.394,00

4. INSTITUTIONS

04.01.01.00 CONSEIL D'ETAT ET SECRETARIAT GENERAL

Loi budgétaire annuelle

516.3300 Remplacement de mobilier 85'000

Ce compte enregistre l'acquisition de mobiliers divers pour l'ensemble des services du département n'ayant pas de budget d'investissement spécifique.

04.03.02.00 SERVICE DES PASSEPORTS ET DE LA NATIONALITE

Grands Travaux

506.1401 Déménagement à Onex 8'841

Ce montant est prévu pour les frais de déménagement de ce service à Onex, dans le nouveau bâtiment au 88, route de Chancy regroupant divers services du DI (PL 9873).

04.03.03.00 DIRECTION CANTONALE DE L'ETAT CIVIL

Grands Travaux

506.1401 Déménagement à Onex 78'002

Ce montant est prévu pour les frais de déménagement et d'équipement mobilier de ce service à Onex, dans le nouveau bâtiment au 88, route de Chancy regroupant divers services du DI (PL 9873).

04.03.04.00 OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION

Grands Travaux

506.1401 Déménagement à Onex 2'158'720

Ce montant est prévu pour les frais de déménagement et d'équipement mobilier de ce service à Onex, dans le nouveau bâtiment au 88, route de Chancy regroupant divers services du DI (PL 9873).

506.5602 GED OCP 250'000

Ce montant est prévu pour financer la 2^e tranche du projet "Gestion électronique des dossiers" (GED - loi 9332) pour la part ressortant du budget de l'OCP.

En effet, ce projet, outre ses aspects informatiques dont les budgets sont prévus au niveau du CTI, contient un volet inscrit au budget de l'OCP pour le scannage des dossiers actifs permettant d'alimenter la base de données initiale sans laquelle la GED ne pourrait pas fonctionner.

Initialement, l'intégralité du budget était prévu sur 2006, mais, vu l'état d'avancement du projet, il a été nécessaire de reporter une partie du budget sur 2007.

04.03.05.00 SERVICE DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION

Loi budgétaire annuelle

516.3100	Remplacement de matériel et machines	95'000
516.3300	Remplacement de mobilier	30'000

Ces comptes enregistrent le remplacement ordinaire de l'équipement (mobilier, machines) des services techniques et administratifs du service des automobiles et de la navigation.

04.03.06.00 SERVICE CANTONAL DES NATURALISATIONS

Grands Travaux

506.1401	Déménagement à Onex	83'695
----------	---------------------	--------

Ce montant est prévu pour les frais de déménagement et d'équipement mobilier de ce service à Onex, dans le nouveau bâtiment au 88, route de Chancy regroupant divers services du DI (PL 9873).

04.04.00.00 CORPS DE POLICE

Grands Travaux

506.1501	Remplacement réseau radio police - Réalisation	10'000'000
----------	--	------------

Ce montant est prévu pour financer la 1^{ère} tranche du renouvellement du réseau radio de la police (projet POLYCOM).

506.1601	Acquisition de matériel NRBC (événements nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques)	75'000
----------	---	--------

Ce compte est prévu pour financer la 1^{ère} tranche du projet d'acquisition de matériel NRBC (matériel en cas d'événements nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques).

508.0107	Services généraux - Etudes	300'000
----------	----------------------------	---------

Ce compte est prévu pour financer l'étude pour le renouvellement du réseau radio de la police (projet POLYCOM - PL 9901).

Loi budgétaire annuelle

513.0101	Réaménagement du stand de tir	70'000
----------	-------------------------------	--------

Cette rubrique enregistre les dépenses pour le stand de tir de la police.

516.0900	Acquisition de véhicules ou engins	749'000
----------	------------------------------------	---------

Cette rubrique enregistre les acquisitions de nouveaux véhicules pour la police. En 2007, il est notamment prévu d'acheter des motos équipées de sirènes et feux bleus pour la gendarmerie.

516.3300	Remplacement de mobilier	848'678
----------	--------------------------	---------

Ce compte enregistre l'acquisition de mobilier pour l'ensemble de la police. Il est utilisé tant pour les services de police (police judiciaire, gendarmerie, police de sécurité internationale) que pour les services généraux ou le centre de formation.

DEPARTEMENT DES INSTITUTIONS

En 2007, outre cette utilisation habituelle, ce compte prévoit le budget pour l'équipement du nouveau poste d'Onex. Par ailleurs, les acquisitions d'armes et d'équipement spécifique, comptabilisées jusqu'à maintenant dans le budget de fonctionnement, ont été transférées dans le budget des investissements en raison de la nature et de la durée d'utilisation de ces biens.

516.3900 Remplacement de véhicules ou engins 2'174'700

Cette rubrique enregistre le remplacement des véhicules de la police, selon des critères d'âge ou de kilométrage.

516.7103 Radars et caméras de surveillance 600'000

Cette rubrique enregistre l'acquisition et le renouvellement de radars et caméras de surveillance.

516.7306 Mobilier, machines, équipement, véhicules 50'000

Jusqu'en 2003, lors de l'installation d'un système d'alarme contre le vol, les équipements étaient financés par le biais d'un compte de bilan. A la demande de l'inspection cantonale des finances, ce compte de bilan, considéré comme une réserve, a été dissous. En parallèle, le présent compte d'investissement a été ouvert pour enregistrer, cas échéant, le financement de ce genre d'installations.

516.8201 Remplacement de matériel SPTS 100'000

Cette rubrique enregistre les dépenses spécifiques de la brigade de police technique et scientifique.

Train annuel

536.0106 Acquisitions équipements GSD 262'890

Cette rubrique enregistre les dépenses prévues pour les GSD (gardes de sécurité diplomatique), dépenses qui sont entièrement subventionnées par la Confédération sur la rubrique 650.0103.

Recettes d'investissement

650.0103 Subventions d'investissements acquises 361'590

Ce compte enregistre la prise en charge par la Confédération de l'équipement du GSD. Le montant prévu au projet de budget 2007 permet de couvrir deux véhicules (dont l'acquisition est prévue sur le compte 04.04.00.00.516.3900 pour 98'700 F) et l'équipement du personnel prévu sur le compte 04.04.00.00.536.0106.

04.05.02.00 PRISON DE CHAMP-DOLLON

Grands Travaux

503.0505 Sécurité communications 950'000

Ce compte est prévu pour financer un projet de brouillage des téléphones portables à la prison.

Loi budgétaire annuelle

516.3300 Remplacement de mobilier 471'700

Cette rubrique enregistre le remplacement du matériel de la prison, tant pour la cuisine et la cafétéria que pour les différents ateliers et l'administration.

04.05.05.00 SERVICE DES ETABLISSEMENTS DE DETENTION

Loi budgétaire annuelle

516.3100	Remplacement de matériel, machines	29'650
516.3300	Remplacement de mobilier	89'300
516.3900	Remplacement de véhicules ou engins	45'000

Ces budgets sont prévus pour le renouvellement de matériel, machines, mobiliers et véhicules pour les différents établissements de détention.

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
04.00.00.00	INSTITUTIONS					
5	DÉPENSES	19.560.176		13.104.009	6.456.167	13.462.940,51
6	RECETTES		361.590	-68.160	429.750	109.944,35
04.01.01.00	CONSEIL D'ETAT ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - DI					
5	DÉPENSES	85.000		6.840	78.160	142.091,57
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3300	REMPLACEMENT DE MOBILIER	85.000		6.840	78.160	64.358,80
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					77.732,77
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					4.153,10
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					53.630,58
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					2.794,12
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					6.471,65
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					10.683,32
04.01.03.00	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES					
5	DÉPENSES					21.525,10
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					21.525,10
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					1.429,65
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					18.461,79
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					961,85
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					150,25
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					521,56

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
04.01.04.00	ORGANISATION, PLANIFICATION ET SYSTÈME D'INFORMATION					
5	DÉPENSES					197,80
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					197,80
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					197,80
04.03.01.00	SERVICE DES VOTATIONS ET ÉLECTIONS					
5	DÉPENSES					40.521,19
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					40.521,19
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					7.941,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					16.705,26
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					15.874,93
04.03.02.00	SERVICE DES PASSEPORTS ET DE LA NATIONALITÉ					
5	DÉPENSES	8.841		8.841		151.924,76
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
1401	DÉMÉNAGEMENT À ONEX	8.841		8.841		
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					151.924,76
7109	CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT / IMMEUBLES PUBLICS					66,00
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					51.946,00
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					38.482,40
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					550,00
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					1.080,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					50.694,60
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					9.105,76

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
04.03.03.00	DIRECTION CANTONALE DE L'ÉTAT CIVIL					
5	DÉPENSES	78.002		78.002		1.538,15
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
1401	DÉMÉNAGEMENT À ONEX	78.002		78.002		
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					1.538,15
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					210,65
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					851,30
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					476,20
04.03.04.00	OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION					
5	DÉPENSES	2.408.720		1.908.720	500.000	330.921,89
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	2.408.720		1.908.720	500.000	
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	2.408.720		1.908.720	500.000	
1401	DÉMÉNAGEMENT À ONEX	2.158.720		2.158.720		
5602	GED OCP	250.000		-250.000	500.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					330.921,89
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					8.743,88
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					141.744,95
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					127.556,33
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					807,40
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					598,40
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					24.818,31
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					1.932,26
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					24.720,36

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
04.03.05.00	SERVICE DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION					
5	DÉPENSES	80.000		-34.940	114.940	55.692,98
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	80.000		-34.940	114.940	23.208,70
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	80.000		-34.940	114.940	23.208,70
3100	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL, MACHINES	60.000		-27.355	87.355	18.689,10
3300	REMPLACEMENT DE MOBILIER	20.000		-7.585	27.585	4.519,60
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					32.484,28
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					20.209,50
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					9.164,55
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					1.910,63
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					532,60
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					667,00
04.03.06.00	SERVICE CANTONAL DES NATURALISATIONS					
5	DÉPENSES	83.695		83.695		140.330,40
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
1401	DÉMÉNAGEMENT À ONEX	83.695		83.695		
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					140.330,40
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					61.669,50
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					59.647,72
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					69,70
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					852,50
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					1.674,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					4.417,60
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					11.999,38

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
04.03.07.00	SERVICE CANTONAL DES OBJETS TROUVÉS					
5	DÉPENSES					10.076,58
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					10.076,58
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					1.182,60
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					8.544,73
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					349,25
04.03.09.00	ARCHIVES D'ETAT					
5	DÉPENSES					244.318,87
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3908	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL					113.844,20
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					130.474,67
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					32.733,10
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					67.659,07
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					2.543,65
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					2.916,92
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					15.511,77
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					2.697,20
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					6.412,96
04.03.10.00	SERVICE DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES					
5	DÉPENSES					21.555,90
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					21.555,90
7212	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION MAISON DE L'ÉGALITÉ					14.520,00
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					4.150,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					2.885,90

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
04.03.11.00	BUREAU DE L'INTÉGRATION					
5	DÉPENSES					314,10
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					314,10
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					314,10
04.04.00.00	CORPS DE POLICE					
5	DÉPENSES	15.230.268		10.941.331	4.288.937	6.596.166,34
6	RECETTES		361.590	-68.160	429.750	109.944,35
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	10.375.000		10.075.000	300.000	
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	10.075.000		10.075.000		
1501	REMPLACEMENT RÉSEAU RADIO POLICE - RÉALISATION	10.000.000		10.000.000		
1601	ACQUISITION DE MATÉRIEL NRBC (ÉVÈNEMENTS NUCLÉAIRES RADIOLOGIQUES BIOLOGIQUES CHIMIQUES)	75.000		75.000		
508	ETUDES					
0107	SERVICES GÉNÉRAUX-ÉTUDES	300.000			300.000	
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	4.592.378		867.291	3.725.087	3.802.697,91
513	BÂTIMENTS					
0101	REAMÉNAGEMENT DU STAND DE TIR	70.000		5.633	64.367	103.738,65
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	4.522.378		861.658	3.660.720	3.698.959,26
0900	ACQUISITION DE VÉHICULES OU ENGIN	749.000		425.000	324.000	322.272,40
3300	REMPLACEMENT DE MOBILIER	848.678		548.678	300.000	305.434,40
3900	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGIN	2.174.700		617.980	1.556.720	1.584.554,00
7103	SERVICE DE STATIONNEMENT-CAMERAS DE SURVEILLANCE	600.000			600.000	714.058,65
7203	REMPLACEMENT ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION-SERVICES GÉNÉRAUX			-780.000	780.000	653.550,12
7306	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	50.000		50.000		
8201	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL SPTS	100.000			100.000	119.089,69
53	INVESTISSEMENTS (TAL)					
536	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
0106	ACQUISITIONS ÉQUIPEMENTS GSD	262.890		-960	263.850	22.327,15
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					2.771.141,28

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
04.04.00.00	CORPS DE POLICE (Suite)					
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					17.754,00
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					1.320.562,15
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					244.011,60
7301	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					3.719,05
7305	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					77.135,35
7320	BÂTIMENTS, RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					3.719,00
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					31.734,55
7409	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					3.550,00
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					6.206,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					345.239,08
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					717.510,50
65	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)					
650	CONFÉDÉRATION					
0103	SUBVENTION ÉQUIPEMENT GSD		361.590	-68.160	429.750	109.944,35
04.05.02.00	PRISON DE CHAMP-DOLLON					
5	DÉPENSES	1.421.700		103.890	1.317.810	1.909.310,62
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
503	BÂTIMENTS					
0505	SÉCURITÉ COMMUNICATIONS	950.000			950.000	
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3300	REMPLACEMENT DE MOBILIER	471.700		103.890	367.810	416.191,82
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					1.493.118,80
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					781.561,25
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					444.213,20
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					87.540,40
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					83.740,05
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					34.950,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					46.670,90

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
04.05.02.00	PRISON DE CHAMP-DOLLON (Suite)					
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					14.443,00
04.05.03.00	SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET MESURES					
5	DÉPENSES					49.910,14
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					49.910,14
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					25.973,00
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					19.241,20
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					275,00
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					540,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					217,90
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					3.663,04
04.05.04.00	SERVICE DE PROBATION ET D'INSERTION					
5	DÉPENSES					490.077,83
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					490.077,83
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					428.364,05
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					1.364,93
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					34.966,00
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					4.740,13
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					7.333,80
8150	IMMEUBLES LOCATIFS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					-2.673,80
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					15.982,72

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
04.05.05.00	SERVICE DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION					
5	DÉPENSES	163.950		7.630	156.320	1.213.113,86
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	163.950		7.630	156.320	96.595,40
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	163.950		7.630	156.320	96.595,40
3100	REMPLACEMENT DE MATÉRIEL, MACHINES	29.650		-53.110	82.760	
3300	REMPLACEMENT DE MOBILIER	89.300		15.740	73.560	96.595,40
3900	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGIN	45.000		45.000		
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					1.116.518,46
7122	IMMEUBLES, CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT D'IMMEUBLES PUBLICS					745,00
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					608.633,55
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					394.471,85
7301	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					21.300,00
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					8.624,62
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					22.823,45
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					59.919,99
04.07.01.00	DIRECTION GÉNÉRALE DES OFFICES DES POURSUITES ET DES FAILLITES					
5	DÉPENSES					1.955.572,97
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
0101	CRÉDIT ÉQUIPEMENT GRANDS TRAVAUX					1.570.933,20
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					384.639,77
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					3.625,00
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					243.882,00
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					8.580,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					83.722,72
8121	CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT D'IMMEUBLES LOCATIFS					18.281,25
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					26.548,80

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
04.07.02.00	OFFICE DES POURSUITES					
5	DÉPENSES					5.750,50
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					5.750,50
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					5.750,50
04.07.03.00	OFFICE DES FAILLITES					
5	DÉPENSES					81.941,60
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					81.941,60
8150	IMMEUBLES LOCATIFS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					81.941,60
04.90.02.00	SOLIDARITÉ INTERNATIONALE					
5	DÉPENSES					87,36
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					87,36
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					87,36

5. DEPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

05010100 Secrétariat général

Grands Travaux

50800153 Frais d'études 3'000'000

50800450 Etude liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse-la Praille-gare Eaux-Vives 5'000'000

Tranche annuelle de la loi 8191, sur un montant total de 36.0 mios.

56300550 Liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse-subvention investissement 30'000'000

Tranche annuelle de la loi 8719, sur un montant total de 400.8 mios.

Autres dépenses à portés à l'actif du bilan

58600150 Indemnisation zones NNI aéroport(loï no.7610) 1'000'000

Remboursement de prêts

68300150 Rbt indemnisation zones NNI par l'aéroport 4'000'000

Selon plan de remboursement.

05020100 Direction de la police des constructions

Grands Travaux

56800150 Bonus conjoncturel à la Rénovation (LDTR) (loi compl. 8883 20 mios) 2'000'000

Les paiements sont effectués en fonction des décomptes finaux remis par les demandeurs.

05040200 Division des études et constructions

Grands Travaux

50006350 Environnement-regroup. des services-terrain 1'100'000

Tranche annuelle du projet de loi 9463, sur un montant total de 1.1 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50300152 ECG Henry-Dunant-étage supérieur-construction 900'000

DEPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Tranche annuelle de la loi 9464, sur un montant total de 8.6 mios.		
50300351	CO Cayla-construction	12'000'000
Tranche annuelle de la loi 9038, sur un montant total de 63.0 mios.		
50300904	Rocade CEVA - aménagements divers	2'000'000
Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 5.0 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.		
50301050	Collège Sismondi-démol. et reconstruction	10'000'000
Tranche annuelle de la loi 9015, sur un montant total de 66.6 mios.		
50301251	Collège Calvin-toiture et facades	2'000'000
Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 10.0 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.		
50301752	Aimée Stitelmann - Route de Base - (Plan-les-Ouates)	15'000'000
Tranche annuelle de la loi 9708, sur un montant total de 62.6 mios.		
50302050	CO Drize-construction	7'000'000
Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 51.2 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.		
50302250	CO Seymaz-construction	16'000'000
Tranche annuelle de la loi 9504, sur un montant total de 53.8 mios.		
50302750	CO Florence-extension-construction	500'000
Tranche annuelle de la loi 9295, sur un montant total de 6.1 mios.		
50304152	Hôpital cantonal-maternité 3ème étape-constr.	15'000'000
Tranche annuelle de la loi 9422, sur un montant total de 74.1 mios.		
50304350	CMU-5ème étape-constr.	4'000'000
Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 168.7 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.		
50304850	HUG-sécurité incendie des bâtiments	12'000'000
Tranche annuelle de la loi 8822, sur un montant total de 25.8 mios.		
50307055	Prison de Champ-Dollon NSD - Construction	12'000'000
Tranche annuelle de la loi 9864, sur un montant total de 17.6 mios.		
50308950	HUG - Hôpital des Enfants transformation 3e étape - Construction	500'000

	Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 11.7 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.	
50309050	PO pav. prov. 3x12 classes - Construction	7'000'000
	Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 10.5 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.	
50800152	Prison de Champ-Dollon-étude	500'000
	Tranche annuelle de la loi 9330, sur un montant total de 1.3 mios.	
50800251	Rénovation bureau des autos-étude	200'000
	Tranche annuelle de la loi 9196, sur un montant total de 0.5 mios.	
50800452	Prison de Champ-Dollon-extens. & rénov.-étude	3'000'000
	Tranche annuelle de la loi 9622, sur un montant total de 3.5 mios.	
50800650	EIG -étape "E"-étude	1'000'000
	Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 3.5 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.	
50800952	Bibliothèque inst. univ. hautes études intern. (IUHEI)- étude	700'000
	Tranche annuelle de la loi 8909, sur un montant total de 2.3 mios.	
50801050	HEG battelle "B"-étude	1'500'000
	Tranche annuelle de la loi 9503, sur un montant total de 2.2 mios.	
50801051	Palais de justice-étude	500'000
	Tranche annuelle de la loi 9509, sur un montant total de 1.6 mios.	
50801150	Police-bât.administratif-2ème étape-étude	1'500'000
	Tranche annuelle du projet de loi 8989, sur un montant total de 3.8 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.	
50801851	PO Tulette-Frontenex-étude	3'200'000
	Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 4.2 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.	
50805250	HUG-Hôpital des Enfants 3e étape-étude	600'000
	Tranche annuelle de la loi 9804, sur un montant total de 1.5 mios.	
50805650	Ancienne Ec. de Médecine-étude	500'000
	Tranche annuelle du projet de loi 9733, sur un montant total de 0.8 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil..	

50807250	Hôpital cantonal-bâtiment des lits nouveau-étude	6'000'000
	Tranche annuelle de la loi 9548, sur un montant total de 10.4 mios.	
56300150	EPSE-extension Thônex-subvention (DASS)	1'000'000
	Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 5.7 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.	
56300450	Subvention invest-étude, parc-relais PR Sécheron et parking OMC	400'000
	Tranche annuelle de la loi 8565, sur un montant total de 1.9 mios.	
56500902	Fondation Foyer-Handicap	50'000
	Tranche annuelle de la loi 9349, sur un montant total de 0.5 mios.	
56500950	Collège Sismondi-transf. CIT (club.intern.tennis)	900'000
	Tranche annuelle de la loi 8632, sur un montant total de 3.0 mios.	
56501000	Fondation Aigues-Vertes, rénov. bât. - subv.	4'600'000
	Tranche annuelle de la loi 9497, sur un montant total de 13.0 mios.	
56501201	Clair-Bois Minoteries 11	3'000'000
	Tranche annuelle de la loi 9596, sur un montant total de 4.0 mios.	
56501601	Clair-Bois Lancy	500'000
	Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 0.5 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.	
56501701	Aigues-Vertes 3 ^{ème} phase	2'000'000
	Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 7.0 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.	
56504650	EMS-construc. de 3 EMS-subvention	9'700'000
	Tranche annuelle de la loi 9277, sur un montant total de 35.3 mios.	
56504750	EMS-construc. de 12 EMS -subvention	13'500'000
	Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 120.0 mios, sous réserve des votes du Grand Conseil.	
56504801	EMS construction de 3 EMS (2ème phase)	12'900'000
	Tranche annuelle de la loi 9610, sur un montant total de 37.6 mios.	
56504950	EMS - Constr. EMS Butini - Subvention	8'700'000
	Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 23.4 mios, sous réserve du	

vote du Grand Conseil.

56505050	EMS - Constr. EMS Prieuré - Subvention	5'000'000
----------	--	-----------

Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 19.9 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.

Subventions fédérales sur Grands Travaux

66001752	Aimée Stitelmann-Route de Base-(Plan-les Ouates)	2'000'000
66007055	Prison de Champ-Dollon - NSD	2'000'000

05040300 Division de la maintenance

Loi budgétaire annuelle

51307X		36'360'000
	Immeubles publics	
	Le budget total pour l'ensemble des rubriques pour les constructions, les rénovations, les transformations et aménagements divers du parc immobilier de l'Etat de Genève a diminué de 3'300'000 par rapport au budget 2006.	
	Les sous-rubriques sont :	
51307150	Construction, aménagement-immeubles publics	3'000'000
51307250	Rénov. & transformations imm. enseignement primaire	700'000
51307251	Rénov. & transformations imm. enseignement secondaire	7'500'000
51307252	Rénov. & transformations immeubles administratifs	12'980'000
51307253	Rénov. & transformations immeubles universitaires	3'500'000
51307350	Installations électriques-immeubles publics	310'000
51307351	Rénovation chaufferies-immeubles publics	4'000'000
51307450	Rénovation des façades & toitures-imm. publics	2'870'000
51307650	Balexert-mise en conformité et rénovation	1'500'000
51308X		5'130'000
	Immeubles locatifs	
	Le budget total pour l'ensemble des rubriques pour les constructions, les rénovations, les transformations et aménagements divers du parc immobilier de l'Etat de Genève a augmenté de 820'000 par rapport au budget 2006. Ceci est dû à une budgétisation de travaux urgents d'entretien et de rénovation des parkings de l'Etat. Dans le même temps, les budgets des autres rubriques ont diminué de 350'000	
	Les sous-rubriques sont :	
51308150	Construction, aménagement-immeubles locatifs	710'000
51308250	Rénovation et transformations-immeubles locatifs	2'000'000
51308251	Rénovation des parking de Etat de Genève gérés par la FDP	1'170'000
51308350	Rénovation chaufferies-immeubles locatifs	300'000
51308450	Rénovation des façades & des toitures-immeubles locatifs	950'000
51407150	Subventions construction bât.scolaires communaux	4'000'000

Le montant est fonction des demandes des communes du canton

51407350 Subvention en faveur de l'ONU au titre de partic. au coût
install. sécurité 1'750'000

La part du canton est de 35%, celle de la Confédération de 65%.

Grands Travaux

50300850 CO Florence-Rénovation 3'000'000

Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 34.0 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50301450 Déménag, divers services DI à Onex - Aménagement 2'400'000

Tranche annuelle du projet de loi 9873, sur un montant total de 2.4 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50306450 Effacement des tags s/div bâtiments état 1'200'000

Tranche annuelle de la loi 8519, sur un montant total de 5.2 mios.

50306650 La Pastorale-Rte de Ferney-travaux 1'000'000

Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 6.5 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50306850 Genève-Plage-Rénovation 4'500'000

Tranche annuelle du projet de loi 9860, sur un montant total de 9.2 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50307950 Ascenseurs-rénov. parc 1'000'000

Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 20.5 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50308450 Relogement des forains à Versoix 700'000

Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 10.0 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50309150 Travaux d'investissements pour assainissement
énergétique 800'000

Tranche annuelle du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50606850 Genève-Plage, équipement 100'000

Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 0.1 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.

Grands Travaux

50000701 Achat de terrains Jonction I aux TPG 550'793

Tranche annuelle du projet de loi 9845, sur un montant total de 0.6 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil..

05050200 Division des ouvrages d'art

Loi budgétaire annuelle

51107451 Inspection réparation ponts et dénivelés-travaux gros 5'000'000
oeuvres et études

Pour garantir la pérennité du patrimoine des ouvrages d'art, il convient, durant l'année 2007, de poursuivre le programme des inspections des ouvrages pour assurer la base de la planification des interventions, et d'entreprendre ou de poursuivre les travaux d'entretien sur plusieurs ouvrages dont les principaux sont les suivants :

- OA 1303 Viaduc de Cartigny
- OA 3501 Tunnel de Ferney.
- OA 3612 Viaduc de l'aérogare
- OA 6809 Pont douane de Fossard (part Etat).

51107752 TPG-entretien & remplacement d'infrastructures 4'500'000
existantes

Les montants sont en relation directe avec le développement des infrastructures du réseau TPG qui résulte des engagements ancrés dans la législation cantonale (art. 9 de la loi sur le réseau des transports publics H 1 50 et sur les transports H 1 55; cahier des charges relatif à l'utilisation du domaine public en vue de l'exploitation des TPG du 14.12.1987 H 1 55 04; article 22 du contrat de prestations 2007-2010 entre l'Etat et les TPG (PL 9898).

511080 58'800'000

TPG - constructions d'infrastructures nouvelles et aménagements divers.

En application de la loi sur les transports publics (H 1 50), dont les sous-rubriques sont :

51108050	3ème voie CFF-Coppet-Genève	1'000'000
51108053	Information	200'000
51108056	Nouvelle ligne de tram-section Lancy	200'000
51108058	Réseau TPG	4'500'000
51108059	Route des Franchises-ligne 10-ligne aérienne	1'400'000
51108060	Routes cantonales	200'000
51108061	Routes ville	400'000
51108062	Section Acacias	100'000
51108065	TCMC-lot 1	35'000'000
51108066	TCMC-lot 2	14'800'000
51108067	TCMC-lot 3-études	1'000'000

51400250 Ville de Genève-réfection du pont des Bergues-part 600'000
cantonale

Participation cantonale aux travaux de réfection du pont des Bergues prévus en 2006

51603150 Remplacement équipements électromécaniques 2'500'000

Afin d'améliorer la sécurité des usagers dans les tunnels routiers du réseau cantonal, il convient de poursuivre les travaux d'amélioration des systèmes de surveillance, de détection d'incendie et de télésurveillance dans le tunnel de Ferney (OA 3501).

Grands Travaux

50100151 Passerelle sur l'Arve / NHP + chaleur force 2'800'000

Tranche annuelle de la loi 7618, sur un montant total de 4.0 mios.

Recettes

65008050 TPG-construction d'infrastructures nouvelles et aménag. divers 4'000'000

Subvention de la confédération

05050300 Division de la voirie cantonale

Loi budgétaire annuelle

511071 6'300'000

Travaux d'entretien du réseau routier cantonal.

Aménagements de sécurité et renouvellement de revêtements pour le maintien du patrimoine routier du canton. Divers travaux selon programme. Les sous-rubriques sont :

51107150 Aménagement de sécurité 2'000'000

51107152 Petites corrections et aménagements 100'000

51107153 Revêtements par tiers 4'000'000

51107154 Travaux par tiers 200'000

511075 200'000

Amélioration de l'éclairage des routes.

Remplacement des installations vétustes (sécurité et économies d'énergie). Les sous-rubriques sont :

51107550 Equipements des passages protégés piétons 100'000

51107552 Travaux divers-participation 100'000

511078 1'320'000

Aménagement de pistes cyclables

Etudes, réalisation et réfection de pistes cyclables du réseau routier cantonal.

RC34 - Avenue de Mategnin

RC61 - route du Stand de Veyrier

Etudes diverses.

Les sous-rubriques sont :

51107851 Etude ,réalisat. chemins pédestres, pistes cyclables 40'000

51107852 Pistes cyclables 1'280'000

51603900	Remplacement de véhicules ou engins	681'000
	Remplacement de véhicules ou engins"	
	En fonction du plan de remplacement :	
	- 1 grosse balayeuse	
	- 1 multibenne	
	- 1 petit fourgon	
	- 2 fourgonnettes	
	- 4 remorques	

Recettes

65006150	Droits sur les carburants pour routes-subsventions de la Confédération	2'220'558
	En fonction des dépenses pour le gros entretien et la construction de routes (RC et RN), les dépenses pour les transports publics ne sont pas prise en considération.	

05050500 Division des routes

Loi budgétaire annuelle

511072	"Autoroute - gros entretien (part cantonale)".	8'063'000
	Selon programme :	
	Les sous-rubriques sont :	
51107250	Autoroute-gros entretien-chaussées-part canton.	6'913'000
51107251	Autoroute-gros entretien-ouvrages-part cantonale	1'150'000
511076	"Amélioration du réseau routier cantonal".	5'150'000
	Divers travaux selon programme.	
	Les sous-rubriques sont :	
51107651	Pistes cyclables nouveaux aménagements	400'000
51107652	Terrains pr routes cantonales non subventionnées	300'000
51107654	Travaux d'assainissement	500'000
51107655	Travaux divers	150'000
51107656	Travaux routiers	3'800'000
511079	Autoroute - construction et travaux liés (part cantonale)	1'262'500
	Les sous-rubriques sont :	
51107950	Autoroute construction et travaux liés-études	280'000
51107951	Autoroute construction et travaux liés-travaux	770'000
51107952	Autoroute construction et travaux liés-terrains	12'500
51107953	P+R Tuileries (études sans subvention)	200'000
51108150	Sécheron-construction desserte industrielle nord (ch.Mines / av. de France)	800'000
51400150	OMS/ONU SIDA -construction rte d'accès (Hauts-Crest de Pregny) part cant.	700'000

51400450 Subvention cantonale à la ville de GE pour l'aménagement du Parc des Chaumettes, rue Sautter 1'000'000

Grands Travaux

50101902 Fouilles génie civil Sycotrin 1'300'000
Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 2.5 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50103850 Mesures OPB 5'800'000
Tranche annuelle de la loi 8644, sur un montant total de 85.0 mios.

50107501 Fouilles génie civil Cyclope 2'507'000
Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 2.5 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50109650 Pistes cyclables 3'000'000
Tranche annuelle de la loi 8050, sur un montant total de 6.4 mios.

50800352 Rte des nations et adapt. Jonction Ferney-étude -(508-660) 2'300'000
Tranche annuelle de la loi 8757, sur un montant total de 5.5 mios.

50803150 Etude Rte Suisse à Versoix RC8 266'836
Tranche annuelle du projet de loi, sur un montant total de 0.4 mios, sous réserve du vote du Grand Conseil.

66003850 Mesures OBP-subvention Confédération 600'000
Texte

Recettes

65006150 Droits sur les carburants pour routes-subventions de la Confédération 2'220'558
En fonction des dépenses pour le gros entretien et la construction de routes (RC et RN), les dépenses pour les transports publics ne sont pas prise en considération.

05060800 Service immobilier

Loi budgétaire annuelle

52300151 Dotations aux fondations immob. de droit public (lois no.7244,8488,9429) 13'000'000

Le budget de dotation aux fondations tient compte à la fois des besoins identifiés pour les projets en cours et ceux prévus de démarrer en 2007.

52300550 Fondation pr la promotion logt bon marché & habitat coopératif 20'000'000

Projet de loi 9431 de 50,0 mios

52500450 Dotation à la Fondation Cité Universitaire pour extension. 2'000'000

Le montant de l'aide financière totale pour l'extension s'élève à 5.2 mios. Ce crédit est soumis au vote du Grand Conseil.

52501150 Prêts aux coopératives d'habitation-loi 8427 (i4 05) 500'000

- Estimation (L 4 05 modifiée le 30.8.2001)

52507750 Prêts hypothécaires HLM-HBM de l'Etat au logement 2'800'000

Ce montant est une estimation pour des prêts qui devront être accordés à des coopératives qui n'auront pas obtenu un financement bancaire.

52601150 Prêts aux coopérateurs loi 8427 (i 4 05) 560000.156.11 200'000

- Estimation (L 4 05 modifiée le 30.8.2001)

Recettes

62507750 Remboursements de prêts & de participations permanentes 1'100'000

62601150 Remboursement-prêts aux coopérateurs loi 8427 (i4 05) 1'500

05070100 Direction du patrimoine et des sites

Grands Travaux

50801151 Etudes et recensements pour mesures protection du patrimoine 120'000

Tranche annuelle de la loi 8390, sur un montant total de 1.0 mios.

56501250 Subv.invest.restauration bâtiments (MNS) 2'000'000

Tranche annuelle de la loi 7937, sur un montant total de 20 mios.

05.08.00.00 CENTRE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Les investissements dans le domaine des technologies de l'information ont fait l'objet d'un examen attentif par la commission de gestion du portefeuille des projets (CGPP) qui s'est prononcée non seulement sur les nouveaux projets, mais aussi sur l'ensemble des investissements prévus au budget 2007 du centre des technologies de l'information (CTI).

Le budget des investissements du CTI se décompose en 4 catégories :

- le socle, qui permet d'assurer le renouvellement et l'adaptation des infrastructures du patrimoine informatique, des réseaux et des télécommunications. Le crédit demandé se monte à 37.6 millions de francs, auquel se rajoute une augmentation du périmètre

d'activité du CTI par rapport au budget 2006 de 1.4 millions de francs. Pour rappel, le patrimoine informatique de l'Etat de Genève se montant à environ 205 millions de francs, plus de 40 millions annuels seraient nécessaires pour assurer son renouvellement (calcul sur 5 ans comme demandé par le plan de mesure du Conseil d'Etat);

- les tranches annuelles des lois votées ou en cours d'examen par le Grand Conseil totalisent 20.7 millions de francs. Dans ce montant ne sont pas inclus les 6.2 millions de francs inscrits au budget du département des finances pour les projets en cours du système d'information des ressources humaines (SIRH) et de la caisse centralisée. Plusieurs projets initiés ces dernières années vont se terminer en 2007;
- les enveloppes d'acquisition des départements pour 1.5 millions de francs;
- les nouveaux projets qui incluent des "grands travaux" pour 6.5 millions de francs et des projets à forte valeur ajoutée, études comprises, sur la loi budgétaire annuelle pour 1.3 millions de francs.

Le budget des investissements informatiques de l'Etat, y compris les projets comptabilisés au département des finances se monte à 75.3 millions de francs par rapport aux 72.3 millions de francs prévus au budget 2006. A des fins de comparaison, il convient de noter que le budget 2006 a été amputé de 2.8 millions de francs correspondant à un transfert de dépenses de la loi budgétaire annuelle des rubriques du CTI vers une rubrique concernant les grands travaux inscrite au département des finances.

Train annuel

53604900 Achat de matériels, logiciels et mandats informatiques 730'833

Les montants inscrits correspondent aux tranches des lois votées avant le 1^{er} janvier 2003. Depuis cette date, cette rubrique diminue chaque année et devrait disparaître d'ici 2 à 3 ans.

Loi budgétaire annuelle

51308502 Installations téléphonie et réseaux 13'000'000

Cette rubrique concerne les installations et le renouvellement des équipements de la téléphonie et des réseaux informatiques. Elle dépend en partie des travaux effectués par le DCTI qui ne font pas partie de projets de loi spécifiques ainsi que des déménagements de services.

51601900 Renouvellement de matériel et logiciels informatiques 23'945'000

Cette nature correspond au renouvellement du matériel, à l'extension des équipements déjà existants et à l'adaptation des logiciels (licences). Pour répondre à la fiche 27 du plan de mesures P1 du Conseil d'Etat, le renouvellement moyen du patrimoine de l'Etat est passé de 4 à 5 ans, permettant, pour la deuxième année consécutive, d'économiser annuellement 1.5 millions de francs. Cette rubrique est néanmoins en augmentation par rapport à 2006 principalement à cause de la reprise de l'activité de mise sous pli du centre éditique en provenance du département des finances. A cela, s'ajoute le fait que le CTI est contraint, s'il veut continuer d'assurer les prestations qu'il fournit, de remplacer certaines machines dont le renouvellement n'a pas pu être fait ces années passées dans les délais prévus.

51604900 Achat de matériel, logiciels et mandats informatiques 4'280'000

Cette nature comprend essentiellement les nouveaux projets à forte valeur ajoutée pour

un montant d'un million de francs et les sommes allouées aux départements pour les besoins en équipements complémentaires (PC, imprimantes, périphériques), soit 1.5 millions de francs. Cette enveloppe est diminuée depuis 2006 de 0.5 millions de francs en réponse à la fiche 21 du plan de mesures P1 du Conseil d'Etat qui préconise une rationalisation des moyens d'impression. Le solde du projet de budget 2007 sur cette rubrique fait partie du socle du CTI.

51804900 Mandats d'étude confiés à des tiers 600'000

Les études incluses dans cette rubrique concernent l'évolution du socle et des études spécifiques à forte valeur ajoutée dont le coût ne dépasse pas 125'000F.

Grands Travaux

50600207 Déménagement de l'OCP 192'015

Tranche annuelle du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50600306 Nouveau bâtiment carcéral Puplinge 42'600

Tranche unique du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50600501 Pavillons provisoires Emilie-Gourd, Jean-Piaget, Rousseau 218'000

Tranche unique du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50601302 Police 2000 300'000

Tranche annuelle du projet L 8218.

50601500 Informatisation des OPF 2'800'000

Tranche annuelle du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50601600 Modernisation du SI du pouvoir judiciaire "I-Juge 2001" 1'150'000

Tranche annuelle du projet L 8216.

50601702 Fédération 1'070'395

Tranche annuelle du projet L 8212.

50601902 Sycotrin 1'300'000

Première tranche du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50602201 Rénovation de l'Ecole supérieure des beaux-arts (ESBA) 83'000

Tranche unique du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50603101 Refonte SI logement 200'000

Tranche annuelle du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil.

50603200 Equipements informatiques mobiles pour l'enseignement secondaire 360'000

Tranche annuelle du projet L 8961	
50603901 Refonte du SI du service des automobiles	3'100'000
Tranche annuelle du projet L 9573	
50604901 Portail énergie	383'333
Tranche annuelle du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil	
50605801 SI du service du tuteur général et du service de protection de la jeunesse (nouvellement le STA-SPMI)	2'800'000
Tranche annuelle du projet L 9465	
50606101 Refonte SI-DGS	452'000
Tranche annuelle du projet L 9594	
50606201 Ogimi 2 ^{ème} étape	130'000
Tranche annuelle du projet L 9581	
50606501 Refonte AFC Suite	5'000'000
Tranche annuelle du projet L 9421	
50606601 Surélévation ECG Henri Dunand	50'000
Tranche annuelle du projet L 9464	
50606701 CO Seymaz	517'700
Tranche unique du projet L 9504	
50606801 Remplacement de VOTA	155'000
Tranche annuelle du projet L 9815	
50606901 Refonte de l'application SAEA	400'000
Tranche annuelle du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil	
50607001 Equipements responsables écoles primaires	357'730
Tranche annuelle du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil	
50607101 BiblioDIP	416'000
Tranche annuelle du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil	
50607201 Métrologie	189'000
Tranche annuelle du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil	
50607301 Gestion des prestations cantonales en cas de maladie	400'000

Tranche annuelle du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil		
50607401	GED Police	300'000
Première tranche du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil.		
50607501	Cyclope	2'000'000
Première tranche du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil.		
50607601	Equipements des locaux de l'aide familiale (ECAFA) Caroubiers 25	47'000
Tranche annuelle du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil		
50607901	Refonte SMP	1'300'000
Première tranche du projet de loi, sous réserve du vote du Grand Conseil.		
50609001	Nouvelles institutions du SMP	117'000
Tranche unique, sous réserve du vote du Grand Conseil.		
50609101	PO Stitelmann (ex-Rolliet)	155'000
Première tranche du projet L 9708.		
50609901	CRER II, sentier Roseraie, équipements	120'000
Tranche annuelle, sous réserve du vote du Grand Conseil.		
50800108	Etude RDU	120'000
Tranche annuelle du projet L 9668.		
50800207	Etude de déploiement E-administration	300'000
Première tranche du projet, sous réserve du vote du Grand Conseil.		

Recettes d'investissement

61604900	Mobilier, machines, véhicules, équipements	60'000
Contributions de tiers pour la loi budgétaire annuelle		
66000501	Equipement loi pavillons Emilie Gourd, Jean-Piaget, Rousseau	20'000
Subvention de la Confédération, sous réserve du vote par le Grand Conseil.		
66003200	Equipement loi 8961	75'000
Subvention de la Confédération pour le projet L 8961.		
66304901	Subventions acquises : propres établissements	250'000
Contribution par le fond pour le développement des énergies renouvelables et les		

économies d'énergie (groupe collectivités publiques) pour le projet de loi Portail énergie, sous réserve du vote par le Grand Conseil.

05090000 Ressources financières

Train annuel

53800150 Mise en place d'une comptabilité analytique par prestations (I.8326) 150'000

Loi budgétaire annuelle

51000150 Acquisition de terrains -infrastructures 1'000'000

Dépenses liées aux travaux d'équipement et d'infrastructure des parcelles de l'Etat

51807153 Frais d'étude pr la valorisation immobilière site de la Praille (part Etat) 90'000

Lors des ventes à des tiers pour des constructions, une partie due produit réalisé reviendra à l'Etat.

61000150 Participation de l'Etat à des projets immobiliers 30'000'000

05110100 Service cantonal de la protection civile

Loi budgétaire annuelle

51603900 Remplacement de véhicules ou engins 70'000

Remplacement d'un minibus VW

05110200 Inspection cantonale du service du feu

Loi budgétaire annuelle

51607002 Mobilier, machines, véhicules, équipements 50'000

Acquisition coordonnée de barrages flottants dans le cadre de la CIPEL.

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.00.00.00	CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION					
5	DÉPENSES	527.852.735		120.207.046	407.645.689	276.210.542,09
6	RECETTES		48.547.616	29.808.882	18.738.734	89.496.118,16
05.00.00.00	CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION					
5	DÉPENSES					2.356,45
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					2.356,45
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					2.356,45
05.01.00.00	CONSEIL D'ETAT, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - DCTI					
5	DÉPENSES					640,80
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					640,80
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					640,80
05.01.01.00	SECRÉTARIAT GÉNÉRAL					
5	DÉPENSES	39.000.000		10.900.000	28.100.000	14.106.689,30
6	RECETTES		4.000.000	-62.500	4.062.500	11.206.023,00
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	8.000.000		2.300.000	5.700.000	12.998.914,52
508	ETUDES	8.000.000		2.300.000	5.700.000	12.998.914,52
0103	FRAIS D'ÉTUDES DAEL					
0153	FRAIS D'ÉTUDES	3.000.000			3.000.000	2.886.712,70
0402	LIAISON FERROVIAIRE CORNAVIN- ANNEMASSE (CEVA)					
0450	ÉTUDE LIAISON FERROVIAIRECORNAVIN- ANNEMASSE-LA PRAILLE-GARE EAUX-VIVES	5.000.000		2.300.000	2.700.000	10.112.201,82
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)					
563	PROPRES ÉTABLISSEMENTS					
0550	LIAISON FERROVIAIRE CORNAVIN- ANNEMASSE-SUBVENTION INVESTISSEMENT	30.000.000		8.600.000	21.400.000	50.256,65
58	AUTRES DÉPENSES À PORTER À L'ACTIF					
586	PERSONNES PHYSIQUES					
0150	INDEMNISATION ZONES NNI AÉROPORT(LOI NO.7610)	1.000.000			1.000.000	641.594,65

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.01.01.00	SECRETARIAT GENERAL (Suite)					
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					415.923,48
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMENAGEMENT					6.407,18
7250	IMMEUBLES PUBLICS RENOV. & TRANSFORMATION					326.565,95
7350	IMMEUBLES PUBLICS RENOV. DES CHAUFFERIES					587,20
7450	IMMEUBLES PUBLICS RENOV.FACADES & TOITURES					1.950,78
7550	IMMEUBLES PUBLICS TELEPHONE-FRAIS INSTAL.					24.624,16
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RENOV. & TRANSFORMATION					1.405,28
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					54.382,93
63	FACTURATION A DES TIERS (LBA)					
638	ETUDES					
0150	FRAIS D'ETUDES PARTICIPATIONS DE TIERS					89.560,00
66	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (G.T.)					
664	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE					
0450	ETUDE LIAISON FERROVIAIRE CEVA-PARTICIPATION CFF					7.053.963,00
68	REPRISE DES AMORTISSEMENTS					
683	DECOUVERT					
0150	RBT INDEMNISATION ZONES NNI PAR L'AEROPORT		4.000.000	-62.500	4.062.500	4.062.500,00
05.02.00.00	POLICE DES CONSTRUCTIONS					
5	DEPENSES					229,05
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					229,05
7550	IMMEUBLES PUBLICS TELEPHONE-FRAIS INSTAL.					229,05

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.02.01.00	DIRECTION DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS					
5	DÉPENSES	2.000.000			2.000.000	1.919.929,38
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)					
568	RELANCE ÉCONOMIQUE					
0150	BONUS CONJONCTUREL A LA RÉNOVATION (LDTR) (LOI COMPL. 8883 20 MIOS)	2.000.000			2.000.000	1.694.636,85
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					225.292,53
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					4.004,49
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					200.072,34
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					367,00
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					1.178,36
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					4.662,07
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					878,30
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					14.129,97
05.04.00.00	BÂTIMENTS					
5	DÉPENSES					255,05
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					255,05
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					255,05
05.04.01.00	DIRECTION DES BÂTIMENTS					
5	DÉPENSES					143.687,90
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					143.687,90
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					4.004,49
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					122.486,10
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					518,40
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					272,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					4.366,67
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					878,30

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.04.01.00	DIRECTION DES BÂTIMENTS (Suite)					
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					11.161,94
05.04.02.00	DIVISION DES ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS					
5	DÉPENSES	198.450.000		67.550.000	130.900.000	61.976.746,12
6	RECETTES		4.000.000	3.000.000	1.000.000	7.176.752,00
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	136.200.000		21.100.000	115.100.000	52.890.194,47
500	TERRAINS NON BÂTIS	1.100.000		-10.500.000	11.600.000	
1750	P.O. ROLLIET (PLAN-LES OUATES)-TERRAIN			-400.000	400.000	
2050	CO DRIZE-TERRAIN			-11.200.000	11.200.000	
6350	ENVIRONNEMENT-REGROUP. DES SERVICES-TERRAIN	1.100.000		1.100.000		
501	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL					
0450	BOIS-DE-BAY, ASSAINISSEMENT DE LA ZONE DES DEMOLISSEURS					4.275,45
503	BÂTIMENTS	115.900.000		30.000.000	85.900.000	47.285.974,99
0150	CO MONTBRILLANT-CONSTR.					30.498,00
0152	ECG HENRY-DUNANT-ÉTAGE SUPÉRIEUR- CONSTRUCTION	900.000		-3.700.000	4.600.000	3.120.033,95
0157	MONTFLEURY BÂTIMENT DÉTENTION POUR MINEURS-CONSTR.& ADAPT.BAT.VENEL/ PINCHAT					3.283.953,84
0255	PRISON DE CHAMP-DOLLON-EXTENSION- RÉNOVATION			-1.000.000	1.000.000	
0351	CO CAYLA-CONSTRUCTION	12.000.000		2.000.000	10.000.000	11.070.202,75
0354	PRISON DE CHAMP-DOLLON SÉCURITÉ- CONSTRUCTION					463.005,35
0450	HÔTEL-DE-VILLE,6-TOITURE ET FACADES			-400.000	400.000	1.485.407,55
0453	ESBA HELVETIQUE-RÉFECTION			-1.000.000	1.000.000	
0752	CRER 2-SENTIER ROSERAIE- RECONSTRUCTION			-500.000	500.000	
0904	ROCADE CEVA - AMÉNAGEMENTS DIVERS	2.000.000			2.000.000	
1050	COLLÈGE SISMONDI-DEMOL ET RECONSTRUCTION	10.000.000		2.000.000	8.000.000	638.556,00
1052	PALEXPO-PARKING P12 CONSTRUCTION					578.459,35
1251	COLLÈGE CALVIN-TOITURE ET FACADES	2.000.000		500.000	1.500.000	
1350	""HEG BATTLE BATS """"CEF""""- ADAPTATION""""					958,90
1351	PSI CH.FORESTIER-CONSTRUCTION BÂTIMENT			-500.000	500.000	
1752	AIMÉE STITELMANN - ROUTE DE BASE - (PLAN-LES OUATES)	15.000.000		5.000.000	10.000.000	
2050	CO DRIZE-CONSTRUCTION	7.000.000		5.000.000	2.000.000	
2250	CO SEYMAZ-CONSTRUCTION	16.000.000		3.000.000	13.000.000	8.761.399,75
2450	CO GOLETTE-CENTRE DOCUM.- CONSTRUCTION					170.346,70

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.04.02.00	DIVISION DES ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS (Suite)					
2750	CO FLORENCE-EXTENSION -CONSTRUCTION- VOIR SOUS 170027	500.000		-100.000	600.000	3.310.258,55
3350	SCIENCES III-2E ÉTAPE-CONSTRUCTION					974.453,50
3450	HALTE FERROVIAIRE SECHERON-NATIONS					1.772.471,75
3650	UNI PIGNON-CONSTRUCTION					-9.969,00
3651	HÔPITAL CANTONAL-HÔPITAL DES ENFANTS- CONSTR.					511.663,70
4152	HÔPITAL CANTONAL-MATERNITÉ 3ÈME ÉTAPE-CONSTR.	15.000.000		-3.000.000	18.000.000	1.517.950,00
4350	CMU-5ÈME ÉTAPE-CONSTR.	4.000.000		4.000.000		
4450	HÔPITAL CANTONAL-RADIO-LOGIE ZONE SUD					-16.672,00
4850	HUG-SÉCURITÉ INCENDIE DES BÂTIMENTS	12.000.000		8.000.000	4.000.000	2.246.198,00
5150	PAVILLONS ECOLE ROMANDE DE PHARMACIE-TRANSFORM.					3.502.546,50
5151	BELLE-IDÉE-SÉPARATIF DES CANALISATIONS					13.913,00
5450	BATTELLE 2003-TRANSFORM.			-800.000	800.000	
6350	ENVIRONNEMENT-REGROUP. DES SERVICES- CONSTR.			-8.000.000	8.000.000	
6451	HUG-HÔPITAL DES ENFANTS -BÂTIMENT HAUT-2ÈME ÉTAPE-CONSTRUCTION					3.860.338,85
7055	PRISON DE CHAMP-DOLLON NSD - CONSTRUCTION	12.000.000		12.000.000		
8950	HUG - HÔPITAL DES ENFANTS TRANSFORMATION 3E ÉTAPE - CONSTRUCTION	500.000		500.000		
9050	PO PAV. PROV. 3X12 CLASSES - CONSTRUCTION	7.000.000		7.000.000		
508	ETUDES	19.200.000		1.600.000	17.600.000	5.599.944,03
0152	PRISON DE CHAMP-DOLLON-ÉTUDE	500.000		500.000		50.463,30
0251	RÉNOVATION BUREAU DES AUTOS-ÉTUDE	200.000			200.000	
0452	PRISON DE CHAMP-DOLLON-EXTENS. & RÉNOV.-ÉTUDE	3.000.000		-200.000	3.200.000	
0650	""EIG.-ÉTAPE ""E""-ÉTUDE""	1.000.000		500.000	500.000	
0750	ES ART VISUEL-ÉTUDE-BD HELVETIQUE,9			-300.000	300.000	
0952	BIBLIOTHEQUE INST. UNIV. HAUTES ÉTUDES INTERN. (IUHEI)-ÉTUDE	700.000		400.000	300.000	-280.045,00
1050	""HEG BATTELLE ""B""-ÉTUDE""	1.500.000		500.000	1.000.000	
1051	PALAIS DE JUSTICE-ÉTUDE	500.000		-500.000	1.000.000	
1150	POLICE-BAT.ADMINISTRATIF-2ÈME ÉTAPE- ÉTUDE	1.500.000		700.000	800.000	
1651	AIMÉE STITELMANN - ROUTE DE BASE - (PLAN-LES OUATES)					890.638,38
1851	PO TULETTE-FRONTENEX-ÉTUDE	3.200.000		2.700.000	500.000	
1951	CO DRIZE-ÉTUDE			-900.000	900.000	2.099.681,15
2150	CO SEYMAZ-ÉTUDE					271.378,65
2850	CO FLORENCE-ÉTUDE			-700.000	700.000	23.000,40
3050	BATTELLE - PARKING - ÉTUDE			-1.000.000	1.000.000	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.04.02.00	DIVISION DES ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS (Suite)					
3950	HÔPITAL CANTONAL-MATERNITÉ 3ÈME ÉTAPE-ÉTUDE (CRED COMPL 8787)					34.565,00
4250	CMU-5ÈME ÉTAPE-ÉTUDE			-2.000.000	2.000.000	2.489.340,15
4850	UNI BASTIONS-AILE JURA ET CENTRALE- ÉTUDE			-100.000	100.000	20.922,00
5250	HUG-HÔPITAL DES ENFANTS 3E ÉTAPE- ÉTUDE	600.000		100.000	500.000	
5650	ANCIENNE EC. DE MÉDECINE-ÉTUDE	500.000		-100.000	600.000	
7250	HÔPITAL CANTONAL-BÂTIMENT DES LITS NOUVEAU-ÉTUDE	6.000.000		2.000.000	4.000.000	
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)	62.250.000		46.450.000	15.800.000	9.086.551,65
562	COMMUNES					
1050	SUBVENTIONS CONSTRUCTION- TRANSFORMATION- ÉQUIPEMENTBATIM.SCOLAIRES COMMUNAUX					1.118.000,00
563	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	1.400.000		800.000	600.000	538.230,60
0150	EPSE-EXTENSION THÔNEX-SUBVENTION (DASS)	1.000.000		1.000.000		
0450	SUBVENTION INVEST-ÉTUDE, PARC-RELAIS P/R SECHERON ET PARKING OMC	400.000		-200.000	600.000	538.230,60
565	INSTITUTIONS PRIVÉES	60.850.000		45.650.000	15.200.000	7.430.321,05
0902	FONDATION FOYER-HANDICAP	50.000		50.000		
0950	COLLÈGE SISMONDI-TRANSF. CIT (CLUB.INTERN.TENNIS)	900.000		-900.000	1.800.000	121.321,05
1000	INSTITUTIONS PRIVÉES	4.600.000		4.600.000		
1201	CLAIR-BOIS MINOTERIES 11	3.000.000		3.000.000		
1601	CLAIR-BOIS LANCY	500.000		500.000		
1701	AIGUES-VERTES 3EME PHASE	2.000.000		2.000.000		
4650	EMS-CONSTRUC. DE 3 EMS-SUBVENTION	9.700.000		-3.700.000	13.400.000	7.309.000,00
4750	EMS-CONSTRUC. DE 17 EMS -SUBVENTION	13.500.000		13.500.000		
4801	EMS CONSTRUCTION DE 3 EMS (2ÈME PHASE)	12.900.000		12.900.000		
4950	EMS - CONSTR. EMS BUTINI - SUBVENTION	8.700.000		8.700.000		
5050	EMS - CONSTR. EMS PRIEURÉ - SUBVENTION	5.000.000		5.000.000		
66	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (G.T.)		4.000.000	3.000.000	1.000.000	7.176.752,00
660	CONFÉDÉRATION		4.000.000	3.000.000	1.000.000	7.176.752,00
1752	AIMÉE STITELMANN - ROUTE DE BASE - (PLAN-LES OUATES)		2.000.000	2.000.000		
3351	SCIENCES III-2E ÉTAPE-CONSTRUCTION- SUBVENTION					3.250.000,00
3650	UNI PIGNON-CONSTRUCTION-SUBVENTION CONFÉDÉRATION					426.752,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.04.02.00	DIVISION DES ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS (Suite)					
5150	PAVILLONS ECOLE ROMANDE DE PHARMACIE-TRANSFORM. SUBVENTION FÉDÉRALE			-1.000.000	1.000.000	3.500.000,00
7055	PRISON DE CHAMP-DOLLON - NSD		2.000.000	2.000.000		
05.04.03.00	DIVISION DE LA MAINTENANCE					
5	DÉPENSES	61.940.000		6.490.000	55.450.000	48.982.689,90
6	RECETTES			-500.000	500.000	41.913.524,39
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	14.700.000		4.900.000	9.800.000	1.934.661,18
503	BÂTIMENTS	14.600.000		5.600.000	9.000.000	1.552.703,07
0550	EC. ARTS DECORATIFS-RÉFECTION EXT.- JAMES-FAZY, 15					4.000,00
0551	TRANSFORMATION CHAUFFERIEBÂTIMENTS DE L'ÉTAT NORMES OPAIR 92					430.965,12
0850	CO FLORENCE-RÉNOVATION	3.000.000		3.000.000		
1450	DÉMÉNAG, DIVERS SERVICES DI À ONEX - AMÉNAGEMENT	2.400.000		2.400.000		
6450	EFFACEMENT DES TAGS S/DIV BÂTIMENTS ÉTAT	1.200.000		-1.100.000	2.300.000	1.117.737,95
6650	LA PASTORALE-RTE DE FERNEY-TRAVAUX	1.000.000		500.000	500.000	
6850	GENÈVE-PLAGE-RÉNOVATION	4.500.000		500.000	4.000.000	
7950	ASCENSEURS-RÉNOV. PARC	1.000.000		1.000.000		
8350	GAZ REFRIGERANT-MISE EN CONFORMITE			-1.500.000	1.500.000	
8450	RELOGEMENT DES FORAINS A VERSOIX	700.000			700.000	
9150	TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS POUR ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE	800.000		800.000		
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	100.000		-400.000	500.000	21.364,80
1252	RÉSEAU CHAUFFAGE DISTANCE (HP, SCIENCES II/III)-ÉQUIPEMENT			-500.000	500.000	21.364,80
6850	GENÈVE-PLAGE, ÉQUIPEMENT	100.000		100.000		
508	ETUDES			-300.000	300.000	360.593,31
0254	ENVIRONNEMENT-REGROUP.DES SERVICES-ÉTUDE					22.787,95
6550	LA PASTORALE-RTE DE FERNEY-ÉTUDE					8.758,75
6750	GENÈVE-PLAGE-ÉTUDE					329.046,61
8550	DEUX-PONTS 2-BAT.ADMIN.ÉTUDE			-300.000	300.000	
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	47.240.000		1.590.000	45.650.000	47.034.951,42
513	BÂTIMENTS	41.490.000		1.120.000	40.370.000	42.635.381,42
7150	CONSTRUCTION,AMÉNAGEMENT-IMMEUBLES PUBLICS	3.000.000		-500.000	3.500.000	1.342.360,75
7200	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION DES IMMEUBLES PUBLICS					
7250	RÉNOV. & TRANSFORMATIONS IMM.ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	700.000			700.000	748.959,70
7251	RÉNOV. & TRANSFORMATIONS IMM.ENSEIGNEMT SECONDAIRE	7.500.000		-3.680.000	11.180.000	8.102.527,44

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.04.03.00	DIVISION DE LA MAINTENANCE (Suite)					
7252	RÉNOV. & TRANSFORMATIONS IMMEUBLES ADMINISTRATIFS	12.980.000		1.180.000	11.800.000	16.666.997,60
7253	RÉNOV. & TRANSFORMATIONS IMMEUBLES UNIVERSITAIRES	3.500.000		-300.000	3.800.000	4.639.835,35
7350	INSTALLATIONS ELECTRIQUES-IMMEUBLES PUBLICS	310.000			310.000	6.909,00
7351	RÉNOVATION CHAUFFERIES-IMMEUBLES PUBLICS	4.000.000		500.000	3.500.000	4.620.403,13
7450	RÉNOVATION DES FACADES & TOITURES-IMM. PUBLICS	2.870.000		-500.000	3.370.000	2.402.386,30
7650	BALEXERT-MISE EN CONFORMITE ET RÉNOVATION	1.500.000			1.500.000	
8150	CONSTRUCTION,AMÉNAGEMENT-IMMEUBLES LOCATIFS	710.000			710.000	237.171,20
8250	RÉNOVATION ET TRANSFORMATIONS-IMMEUBLES LOCATIFS	2.000.000			2.000.000	2.944.404,60
8251	RÉNOVATION DES PARKING DE ETAT DE GENÈVE GÉRÉS PAR LA FDP	1.170.000		1.170.000		
8350	RÉNOVATION CHAUFFERIES-IMMEUBLES LOCATIFS	300.000		-50.000	350.000	148.078,10
8450	RÉNOVATION DES FACADES & DES TOITURES-IMMEUBLES LOCATIFS	950.000		-300.000	1.250.000	775.348,25
9900	TRANSFERT LBA-GT			3.600.000	-3.600.000	
514	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	5.750.000		470.000	5.280.000	4.399.570,00
7150	SUBVENTIONS CONSTRUCTION BATIM.SCOLAIRES COMMUNAUX	4.000.000			4.000.000	3.999.570,00
7350	SUBVENTION EN FAVEUR DE L'ONU AU TITRE DE PARTIC.AU COUT INSTALL. SÉCURITÉ	1.750.000			1.750.000	400.000,00
9900	TRANSFERT LBA-GT			470.000	-470.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
590	SUBVENTIONS CONFÉDÉRATION					12.654,00
0250	DÉPENSES BAT. DIVERS VENTIL.RECETTES S/ DEPTS					-30.000,00
5150	DÉPENSES BAT. DIVERS SUBV. CONFÉDÉRATION VENTIL.RECETTES S/ DEPTS					42.654,00
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					423,30
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					423,30
65	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)					12.654,00
650	CONFÉDÉRATION					
5150	SUBVENTIONS POUR DIVERS IMMEUBLES					42.654,00
651	CANTONS					
0250	SUBVENTIONS DU FONDS DE L'ÉNERGIE D/ COLLECTIVITESPUBLIQUES					-30.000,00
66	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (G.T.)					

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.04.03.00	DIVISION DE LA MAINTENANCE (Suite)					
660	CONFÉDÉRATION					
6650	LA PASTORALE-RTE DE FERNEY - SUBVENTION FEDERALE			-500.000	500.000	
69	IMPUTATIONS INTERNES					
691	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					41.900.870,39
7150	RECETTES BAT. PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT VENTIL.DÉPENSES S/DEPTS					861.023,25
7250	RECETTES BAT. PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION VENTIL.DÉPENSES S/ DEPTS					29.915.356,64
7350	RECETTES BAT. PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES VENTIL.DÉPENSES S/DEPTS					4.627.312,13
7450	RECETTES BAT. PUBLICS RÉNOV. FACADES TOITURES VENTIL.DÉPENSES S/DEPTS					2.395.136,30
8150	RECETTES BAT. LOCATIFS TÉLÉPHONE FRAIS INSTAL. VENTIL.DÉPENSES S/DEPTS					237.171,20
8250	RECETTES BAT. LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION VENTIL.DÉPENSES S/ DEPTS					2.941.444,52
8350	RECETTES BAT. LOCATIFS RÉNOV. DES CHAUFFERIES VENTIL.DÉPENSES S/DEPTS					148.078,10
8450	RECETTES BAT. LOCATIFS RÉNOV. FACADES & TOITURESVENTIL.DÉPENSES S/DEPTS					775.348,25
05.04.04.00	DIVISION DE LA GÉRANCE ET DE LA CONCIERGERIE					
5	DÉPENSES	550.793		550.793		7.738.413,93
6	RECETTES					-29.027,50
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
500	TERRAINS NON BÂTIS					
0701	ACHAT DE TERRAINS JONCTION I AUX TPG	550.793		550.793		
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					7.738.413,93
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					266.029,35
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					3.610.487,16
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					85.856,87
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					163.010,85
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					58.012,26

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.04.04.00	DIVISION DE LA GÉRANCE ET DE LA CONCIERGERIE (Suite)					
8150	IMMEUBLES LOCATIFS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					111.921,15
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					2.469.424,02
8350	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					144.905,10
8450	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. FACADES TOITURES					711.817,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					116.950,17
69	IMPUTATIONS INTERNES					
690	IMPUTATIONS INTERNES					-29.027,50
0250	SUBVENTIONS FONDS ÉNERGIEPOUR DIVERS BATS ÉTAT					-30.000,00
5150	SUBVENTIONS CONFÉDÉRATIONSUBV. BÂTIMENTS DIVERS					972,50
05.05.01.00	DIRECTION DU GÉNIE CIVIL					
5	DÉPENSES					538.697,85
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					538.697,85
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					4.861,43
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					347.414,81
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					137.831,54
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					11.215,20
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					4.373,63
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					1.066,26
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					31.934,98
05.05.02.00	DIVISION DES OUVRAGES D'ART					
5	DÉPENSES	74.200.000		6.050.000	68.150.000	48.188.169,75
6	RECETTES		4.000.000	-3.000.000	7.000.000	9.982.406,35
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	2.800.000		-1.700.000	4.500.000	78.047,55
501	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	2.800.000		-1.700.000	4.500.000	78.047,55
0151	PASSERELLE SUR L'ARVE/NPH + CHALEUR FORCE	2.800.000		-200.000	3.000.000	78.047,55
0250	PASSERELLE DES SPORTS A LA PRAILLE			-1.500.000	1.500.000	
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	71.400.000		7.750.000	63.650.000	48.109.926,20
511	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	68.300.000		7.500.000	60.800.000	47.864.103,80

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.05.02.00	DIVISION DES OUVRAGES D'ART (Suite)					
7451	INSPECTION REPARATION PONTS ET DÉNIVELÉS-TRAVAUX GROS OEUVRES ET ÉTUDES	5.000.000		-300.000	5.300.000	3.593.025,75
7752	TPG-ENTRETIEN & REMPLACEMENT D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES	4.500.000		-1.000.000	5.500.000	2.750.000,00
8050	3ÈME VOIE CFF-COPPET-GENÈVE	1.000.000			1.000.000	1.263.228,00
8052	ETUDES			-100.000	100.000	259.608,50
8053	INFORMATION	200.000		-100.000	300.000	153.871,30
8056	NOUVELLE LIGNE DE TRAM-SECTION LANCY	200.000		-11.800.000	12.000.000	19.674.972,45
8058	RÉSEAU TPG	4.500.000		1.400.000	3.100.000	1.883.607,05
8059	ROUTE DES FRANCHISES-LIGNE 10-LIGNE AÉRIENNE	1.400.000		1.400.000		
8060	ROUTES CANTONALES	200.000		-300.000	500.000	137.737,35
8061	ROUTES VILLE	400.000		-100.000	500.000	
8062	SECTION ACACIAS	100.000			100.000	14.850.629,70
8063	SECTION SECHERON			-100.000	100.000	3.084.345,05
8064	TCMC-CMS			-200.000	200.000	204,45
8065	TCMC-LOT 1	35.000.000		11.000.000	24.000.000	193.649,85
8066	TCMC-LOT 2	14.800.000		4.800.000	10.000.000	2.690,00
8067	TCMC-LOT 3-ÉTUDES	1.000.000		500.000	500.000	
8068	TCMC-TRANCHÉE COUVERTE DE MEYRIN			-3.000.000	3.000.000	16.534,35
9900	TRANSFERT LBA-GT			5.400.000	-5.400.000	
514	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	600.000		50.000	550.000	
0250	VILLE DE GENÈVE-RÉFECTION DU PONT DES BERGUES-PARTCANTONALE	600.000			600.000	
9900	TRANSFERT LBA-GT			50.000	-50.000	
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	2.500.000		200.000	2.300.000	245.822,40
3150	REMPLACEMENT ÉQUIPEMENTS ÉLÉCROMÉCANIQUES	2.500.000			2.500.000	245.822,40
9900	TRANSFERT LBA-GT			200.000	-200.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					196,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					196,00
65	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)		4.000.000	-3.000.000	7.000.000	9.982.406,35
650	CONFÉDÉRATION					
8050	TPG-CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES NOUVELLES ET AMENAG. DIVERS		4.000.000	-3.000.000	7.000.000	3.692.870,00
652	COMMUNES					
8001	PART VILLE DE GENÈVE - CONSTRUCTIONS TPG					
8050	PART VILLE DE GENÈVE-CONSTR. SECT. ACACIAS					4.379.291,35
8051	PART VILLE DE GENÈVE-CONSTR. SECT. SECHERON					1.910.245,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.05.03.00	DIVISION DE LA VOIRIE CANTONALE					
5	DÉPENSES	8.501.000		-607.000	9.108.000	8.149.149,33
6	RECETTES		2.220.558		2.220.558	2.197.629,00
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	8.501.000		-607.000	9.108.000	8.147.196,28
511	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	7.820.000		-650.000	8.470.000	6.996.506,83
7150	AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ	2.000.000		-700.000	2.700.000	2.093.258,25
7152	PETITES CORRECTIONS ET AMÉNAGEMENTS	100.000			100.000	20.358,45
7153	REVETEMENTS PAR TIERS	4.000.000		-350.000	4.350.000	4.016.696,38
7154	TRAVAUX PAR TIERS	200.000		-150.000	350.000	256.834,10
7550	EQUIPEMENTS DES PASSAGES PROTEGES PIETONS	100.000			100.000	17.852,55
7552	TRAVAUX DIVERS-PARTICIPATION	100.000			100.000	68.427,00
7851	ETUDE,RÉALISAT.CHEMINS PEDESTRES, PISTES CYCLABLES	40.000			40.000	1.620,00
7852	PISTES CYCLABLES	1.280.000		-200.000	1.480.000	521.460,10
9900	TRANSFERT LBA-GT			750.000	-750.000	
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	681.000		43.000	638.000	1.150.689,45
3900	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGIN	681.000		681.000		1.150.689,45
3950	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGIN-CCA			-698.000	698.000	
9900	TRANSFERT LBA-GT			60.000	-60.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					1.953,05
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					1.953,05
65	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)					
650	CONFÉDÉRATION					
6150	DROITS SUR LES CARBURANTS POUR ROUTES-SUBVENTIONS DE LA CONFÉDÉRATION		2.220.558		2.220.558	2.197.629,00
05.05.05.00	DIVISION DES ROUTES					
5	DÉPENSES	32.149.336		12.168.836	19.980.500	7.548.030,47
6	RECETTES		2.820.558		2.820.558	2.325.070,00
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	15.173.836		8.173.836	7.000.000	1.393.925,15
501	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	12.607.000		8.607.000	4.000.000	1.225.578,60
1902	FOUILLES GÉNIE CIVIL SYCOTRIN	1.300.000		1.300.000		
3150	TRAVERSÉE DE VÉSENAZ-PART CANTONALE					358.260,15
3850	MESURES OPB	5.800.000		2.800.000	3.000.000	833.766,00
7501	FOUILLES GÉNIE CIVIL CYCLOPE	2.507.000		2.507.000		
9650	PISTES CYCLABLES	3.000.000		2.000.000	1.000.000	33.552,45
508	ETUDES	2.566.836		-433.164	3.000.000	168.346,55
0352	RTE DES NATIONS ET ADAPT.JONCTION FERNEY-ÉTUDE -(508-660)	2.300.000		-700.000	3.000.000	168.346,55

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.05.05.00	DIVISION DES ROUTES (Suite)					
3150	ETUDE RTE SUISSE À VERSOIX RC8	266.836		266.836		
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	16.975.500		3.995.000	12.980.500	6.153.815,17
511	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	15.275.500		2.935.000	12.340.500	6.153.815,17
7153	REVETEMENTS PAR TIERS					-98.214,20
7250	AUTOROUTE-GROS ENTRETIEN-CHAUSSÉES- PART CANTON.	6.913.000		3.848.000	3.065.000	1.152.770,92
7251	AUTOROUTE-GROS ENTRETIEN-OUVRAGES- PART CANTONALE	1.150.000		-708.000	1.858.000	45.184,16
7600	AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER CANTONAL					
7650	MODERATION DU TRAFIC-PARTICIPATION CANTONALE			-1.300.000	1.300.000	
7651	PISTES CYCLABLES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS	400.000		-2.400.000	2.800.000	
7652	TERRAINS PR ROUTES CANTONALES NON SUBVENTIONNEES	300.000		100.000	200.000	32.118,50
7653	TERRAINS PR ROUTES CANTONALES SUBVENTIONNEES					6.000,00
7654	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT	500.000			500.000	63.905,25
7655	TRAVAUX DIVERS	150.000		-500.000	650.000	71.287,15
7656	TRAVAUX ROUTIERS	3.800.000		2.800.000	1.000.000	2.277.115,80
7950	AUTOROUTE CONSTRUCTION ET TRAVAUX LIES-ÉTUDES	280.000		-27.000	307.000	1.041.277,89
7951	AUTOROUTE CONSTRUCTION ET TRAVAUX LIES-TRAVAUX	770.000		-5.000	775.000	438.705,36
7952	AUTOROUTE CONSTRUCTION ET TRAVAUX LIES-TERRAINS	12.500		-73.000	85.500	166.285,74
7953	P+R TUILERIES (ÉTUDES SANS SUBVENTION)	200.000		200.000		
8150	SECHERON-CONSTRUCTION DESSERTE INDUSTRIELLE NORD (CH.MINES/AV. DE FRANCE)	800.000		-100.000	900.000	957.378,60
9900	TRANSFERT LBA-GT			1.100.000	-1.100.000	
514	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	1.700.000		1.060.000	640.000	
0150	OMS/ONU SIDA -CONSTRUCTION RTE D'ACCES (HAUTS-CRESTDE PREGNY) PART CANT.	700.000			700.000	
0450	SUBVENTION CANTONALE À LA VILLE DE GE POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC DES CHAUMETTES, RUE SAUTTER	1.000.000		1.000.000		
9900	TRANSFERT LBA-GT			60.000	-60.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					290,15
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					290,15
65	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)		2.220.558		2.220.558	2.325.070,00
650	CONFÉDÉRATION		2.220.558		2.220.558	2.197.629,00
5150	SUBVENTIONS POUR DIVERS IMMEUBLES					1.224.728,40

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.05.05.00	DIVISION DES ROUTES (Suite)					
6150	DROITS SUR LES CARBURANTS POUR ROUTES-SUBVENTIONS DE LA CONFÉDÉRATION		2.220.558		2.220.558	972.900,60
654	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE					
8050	PART CFF-TRAM-CONSTR. SECT. SECHERON					127.441,00
66	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (G.T.)					
660	CONFÉDÉRATION					
3850	MESURES OBP-SUBVENTION CONFÉDÉRATION		600.000		600.000	
05.06.00.00	LOGEMENT					
5	DÉPENSES					1.109,25
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					1.109,25
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					1.109,25
05.06.01.00	DIRECTION DU LOGEMENT					
5	DÉPENSES					183.811,19
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					183.811,19
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					121.426,03
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					2.846,59
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					20.691,89
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					38.846,68
05.06.02.00	DIVISION IMMOBILIÈRE					
5	DÉPENSES					12.431.744,00
6	RECETTES					1.128.110,45
52	PRÊTS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)					12.431.744,00
523	PROPRES ÉTABLISSEMENTS					
0151	DOTATIONS AUX FONDATIONS IMMOB. DE DROIT PUBLIC (LOIS NO.7244,8488,9429)					11.438.644,00
525	INSTITUTIONS PRIVÉES					
7750	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES HLM-HBM DE L'ÉTAT AU LOGEMENT					916.600,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.06.02.00	DIVISION IMMOBILIÈRE (Suite)					
526	PERSONNES PHYSIQUES					
1150	PRÊTS AUX COOPERATEURS LOI 8427 (I 4 05) 560000.156.11					76.500,00
62	REMBOURSEMENTS DE PRÊTS ET DE PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)					1.128.110,45
625	INSTITUTIONS PRIVÉES					
7750	REMBOURSEMENTS DE PRÊTS & DE PARTICIPATIONS PERMA-NENTES					1.117.705,00
626	PERSONNES PHYSIQUES					
1150	REMBOURSEMENT-PRÊTS AUX COOPERATEURS LOI 8427 (I4 05)					10.405,45
05.06.08.00	SERVICE IMMOBILIER					
5	DÉPENSES	38.500.000		13.070.000	25.430.000	
6	RECETTES		1.101.500	300.000	801.500	
52	PRÊTS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)	38.500.000		13.070.000	25.430.000	
523	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	33.000.000		12.800.000	20.200.000	
0151	DOTATIONS AUX FONDATIONS IMMOB. DE DROIT PUBLIC (LOIS NO.7244,8488,9429)	13.000.000		-1.000.000	14.000.000	
0550	FONDATION PR LA PROMOTION LOGT BON MARCHÉ&HABITAT COOPERATIF-L.9431/50 MIOS	20.000.000		12.000.000	8.000.000	
9900	TRANSFERT LBA-GT			1.800.000	-1.800.000	
525	INSTITUTIONS PRIVÉES	5.300.000		250.000	5.050.000	
0450	DOTATION A LA FONDATION CITE UNIVERSITAIRE POUR EXTENSION LOI.NO.	2.000.000			2.000.000	
1150	PRÊTS AUX COOPÉRATIVES D'HABITATION- LOI 8427 (I4 05) 560000.155.11	500.000			500.000	
7750	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES HLM-HBM DE L'ÉTAT AU LOGEMENT	2.800.000		-200.000	3.000.000	
9900	TRANSFERT LBA-GT			450.000	-450.000	
526	PERSONNES PHYSIQUES	200.000		20.000	180.000	
1150	PRÊTS AUX COOPERATEURS LOI 8427 (I 4 05) 560000.156.11	200.000			200.000	
9900	TRANSFERT LBA-GT			20.000	-20.000	
62	REMBOURSEMENTS DE PRÊTS ET DE PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)		1.101.500	300.000	801.500	
625	INSTITUTIONS PRIVÉES					
7750	REMBOURSEMENTS DE PRÊTS & DE PARTICIPATIONS PERMA-NENTES		1.100.000	300.000	800.000	
626	PERSONNES PHYSIQUES					

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.06.08.00	SERVICE IMMOBILIER (Suite)					
1150	REBOURSEMENT-PRÊTS AUX COOPERATEURS LOI 8427 (I4 05)		1.500		1.500	
05.07.00.00	PATRIMOINE ET SITES					
5	DÉPENSES					641,95
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					641,95
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					387,40
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					254,55
05.07.01.00	DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES SITES					
5	DÉPENSES	2.120.000			2.120.000	1.747.131,76
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
508	ETUDES					
1151	ETUDES ET RECENSEMENTS POUR MESURES PROTECTION DU PATRIMOINE	120.000			120.000	141.632,20
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)	2.000.000			2.000.000	1.421.469,85
565	INSTITUTIONS PRIVÉES	2.000.000			2.000.000	1.421.469,85
0850	SUBV.INVEST.RESTAURATION TEMPLE DE SAINT-GERVAIS					3.792,90
1050	SAINT-PIERRE CATHÉDRALE AMÉNAGEMENT DU SITE ARCHÉOLOGIQUE					99.400,00
1250	SUBV.INVEST.RESTAURATION BÂTIMENTS (MNS)	2.000.000			2.000.000	1.318.276,95
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					184.029,71
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					2.002,25
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					167.279,65
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					448,60
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					1.609,93
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					2.508,48
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					439,15
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					9.741,65

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.07.03.00	SERVICE MONUMENTS ET SITES					
5	DÉPENSES					229,05
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					229,05
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					229,05
05.08.00.00	CENTRE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (CTI)					
5	DÉPENSES	69.081.606		3.885.417	65.196.189	62.187.392,28
6	RECETTES		405.000	71.382	333.618	13.575.078,47
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	26.525.773		-2.173.176	28.698.949	17.161.216,05
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	26.105.773		-1.893.176	27.998.949	17.161.216,05
0129	EQUIPEMENT OPF (DÉMÉNAGEMENT)					349.927,65
0207	DÉMÉNAGEMENT DE L'OCP	192.015		-57.985	250.000	
0306	NOUVEAU BÂTIMENT CARCÉRAL PUPLINGE	42.600		42.600		
0501	PAVILLONS PROVISOIRES EMILIE-GOURD, JEAN-PIAGET, ROUSSEAU	218.000		218.000		
1100	REFONTE SYSTEME D'INFORMATION (SIEF)			-877.512	877.512	1.293.502,75
1221	HEG BATELLE					226.799,25
1302	POLICE 2000	300.000		-1.256.342	1.556.342	156.741,35
1400	APPLICATION AMENDES D'ORDRES			-800.000	800.000	743.809,17
1500	OPF	2.800.000		915.000	1.885.000	
1600	I-JUGE 2001	1.150.000		-350.000	1.500.000	94.226,30
1702	FÉDÉRATION	1.070.395		-69.904	1.140.299	729.603,70
1800	OCPA 2001			-300.000	300.000	3.191.410,57
1902	SYCOTRIN	1.300.000		1.300.000		
2000	CALVIN 2					293.409,01
2101	EQUIPEMENT - ECOLE D'INGÉNIEUR AGRONOME DE LULLIER - HES			-15.000	15.000	
2201	RÉNOVATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS (ESBA)	83.000		83.000		
2403	EXTENSION AUX 600 CLASSES PRIMAIRES			-100.000	100.000	247.511,25
2504	PROGICIEL D'AIDE D'ENGAGEMENT À LA POLICE			-2.000.000	2.000.000	2.658.250,25
2603	PAVILLONS PROVISOIRES ROLLIET			-75.000	75.000	282.888,10
3101	REFONTE SI LOGEMENT	200.000		200.000		
3200	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES MOBILES ES	360.000		34.246	325.754	315.407,90
3300	ACQUISITION ET INSTALLATION MATÉRIEL INFORMATIQUE CEPTA			-306.754	306.754	197.581,71
3400	COURS D'INTRODUCTION AUX APPRENTIS					72.187,85
3604	COMPLEMENT ÉQUIPEMENT POLICE			-600.000	600.000	683.615,18
3901	REFONTE DU SI DU SERVICE DES AUTOMOBILES	3.100.000		1.200.000	1.900.000	
4400	NOUVELLE RÉPONSE AU PUBLIC DE LA DCMO					1.019,57
4901	PORTAIL ÉNERGIE	383.333		333.333	50.000	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.08.00.00	CENTRE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (CTI) (Suite)					
5201	RÉFORME DE LA FORMATION COMMERCIALE DE BASE (RFCB)			-50.000	50.000	64.870,95
5301	REMPLACEMENT DU PROGICIEL GÉRANCE			-344.800	344.800	25.824,00
5601	GED OCP			-1.779.340	1.779.340	294.755,40
5801	SI STG & SPJ	2.800.000		-200.000	3.000.000	
6001	CO PROVISIOIRE DRIZE			-157.386	157.386	14.751,49
6101	MISE EN OEUVRE DU SI-DGS	452.000		-48.000	500.000	
6201	OGIMI 2ÈME ÉTAPE	130.000		10.000	120.000	
6301	AMÉNAGEMENT GRAND-PRÉ			-587.762	587.762	1.313.087,95
6402	PAVILLONS PROV. CHAVANNE ET BOUGERIES			-75.000	75.000	217.206,40
6501	REFONTE AFC SUITE	5.000.000			5.000.000	3.692.828,30
6601	SURÉLÉVATION ECG HENRY-DUNANT	50.000		-246.000	296.000	
6701	CO SEYMAZ	517.700		517.700		
6801	REMPLACEMENT DE VOTA	155.000		-145.000	300.000	
6901	REFONTE DE L'APPLICATION SAEA	400.000		-100.000	500.000	
7001	EQUIPEMENTS RESPONSABLES ECOLES PRIMAIRES	357.730		5.730	352.000	
7101	BIBLIODIP	416.000		-84.000	500.000	
7201	METROLOGIE	189.000		-60.000	249.000	
7301	GESTION DES PRESTATIONS CANTONALES EN CAS DE MALADIE	400.000		50.000	350.000	
7401	GED POLICE	300.000		300.000		
7501	CYCLOPE	2.000.000		2.000.000		
7601	CEFOPS-ÉCOLE D'AIDE FAMILIALE - ÉQUIPEMENTS	47.000		6.000	41.000	
7901	REFONTE SMP	1.300.000		1.300.000		
9001	NOUVELLES INSTITUTIONS DU SMP	117.000		117.000		
9101	PO ROLLIET (PLAN-LES-OUATES) - ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	155.000		155.000		
9901	CRER II SENTIER ROSERAIE ÉQUIPEMENT	120.000		5.000	115.000	
508	ETUDES	420.000		-280.000	700.000	
0108	ETUDE RDU	120.000		-280.000	400.000	
0207	ETUDE DE DÉPLOIEMENT E-ADMINISTRATION	300.000		300.000		
9301	ETUDE GE-PILOTE			-300.000	300.000	
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	41.825.000		7.624.824	34.200.176	37.065.521,37
513	BÂTIMENTS	13.000.000		429.035	12.570.965	13.765.714,53
7501	INSTALLATIONS TÉLÉPHONIE					-46.453,60
7502	TÉLÉPHONIE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS					464,45
7504	INSTALLATIONS TÉLÉPHONIE INFRASTRUCTURE					1.098.080,55
7505	INSTALLATIONS TÉLÉPHONIE ÉQUIPEMENTS					1.107.599,20
7506	INSTALLATIONS TÉLÉPHONIE AUTRES					1.203.002,61
8502	INSTALLATIONS RÉSEAUX	13.000.000		320.000	12.680.000	10.984,10
8504	INSTALLATIONS RÉSEAU INFRASTRUCTURE					3.958.333,06
8505	INSTALLATIONS RÉSEAU ÉQUIPEMENTS					3.033.463,19
8506	INSTALLATIONS RÉSEAU AUTRES					784.939,90
8507	INSTALLATIONS RÉSEAU CABLAGES G.C.					2.615.301,07

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.08.00.00	CENTRE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (CTI) (Suite)					
9900	TRANSFERT LBA-GT			109.035	-109.035	
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	28.225.000		7.336.200	20.888.800	23.174.057,62
1900	RENOUVELLEMENT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES	23.945.000		4.535.000	19.410.000	20.195.164,08
4900	ACHAT DE MATÉRIEL, LOGICIELS ET PRESTATIONS INFORMATIQUES	4.280.000		211.200	4.068.800	2.978.893,54
9900	TRANSFERT LBA-GT			2.590.000	-2.590.000	
518	ETUDES	600.000		-140.411	740.411	125.749,22
4900	MANDATS CONFIS À DES TIERS	600.000		-200.000	800.000	125.749,22
9900	TRANSFERT LBA-GT			59.589	-59.589	
53	INVESTISSEMENTS (TAL)	730.833		-1.566.231	2.297.064	1.477.949,94
536	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
4900	ACHATS DE MATÉRIEL, LOGICIELS ET MANDATS INFORMATIQUES	730.833		-1.071.624	1.802.457	1.155.953,73
538	ETUDES					
4901	MANDATS D'ÉTUDES CONFIS À DES TIERS			-494.607	494.607	321.996,21
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					6.482.704,92
7109	CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT / IMMEUBLES PUBLICS					3,00
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					7.295,22
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					104.939,75
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					95.892,48
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					1.010,85
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					8.237,72
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					27,20
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					604.071,04
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					87,83
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					5.661.139,83
61	CONTRIBUTIONS DE TIERS (LBA)					
616	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
4900	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS		60.000	-43.245	103.245	-37.979,85
65	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)					

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.08.00.00	CENTRE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (CTI) (Suite)					
650	CONFÉDÉRATION					
4901	CONFÉDÉRATION			-42.900	42.900	-26.680,00
66	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (G.T.)		345.000	157.527	187.473	114.262,05
660	CONFÉDÉRATION		95.000	-92.473	187.473	77.500,00
0501	EQUIPEMENT LOI PAVILLONS EG / JP / ROUSSEAU		20.000	20.000		
3200	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES MOBILES ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUBVENTION FEDERALE SUBVENTION FEDERALE		75.000	68.070	6.930	4.540,00
3301	MATÉRIELS ET LOGICIELS - CEPTA SUBVENTION FÉDÉRALE ÉQUIPEMENT			-96.525	96.525	34.090,00
3401	MATÉRIELS ET LOGICIELS - COURS AUX APPRENTI(E)S SUBVENTION FÉDÉRALE					16.510,00
5200	CONFÉDÉRATION					22.360,00
6401	EQUIPEMENT LOI 9485			-84.018	84.018	
663	PROPRES ÉTABLISSEMENTS					
4901	PROPRES ETABLISSEMENTS		250.000	250.000		
669	AUTRES SUBVENTIONS					
3400	SUBVENTIONS FFPP					36.762,05
69	IMPUTATIONS INTERNES					
691	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					13.525.476,27
7550	RECETTES BAT. PUBLICS TÉLÉPHONE FRAIS INSTAL. VENTIL.DÉPENSES S/DEPTS					3.358.439,36
8550	RECETTES BAT. LOCATIFS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE VENTIL.DÉPENSES S/DEPTS					10.167.036,91
05.09.00.00	RESSOURCES FINANCIÈRES					
5	DÉPENSES	1.240.000		75.000	1.165.000	292.275,02
6	RECETTES		30.000.000	30.000.000		
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	1.090.000		55.000	1.035.000	162.659,20
510	TERRAINS NON BÂTIS	1.000.000		80.000	920.000	162.659,20
0150	ACQUISITION DE TERRAINS - INFRASTRUCTURES	1.000.000			1.000.000	162.659,20
9900	TRANSFERT LBA-GT			80.000	-80.000	
518	ETUDES	90.000		-25.000	115.000	
7153	FRAIS D'ÉTUDE PR LA VALORISATION IMMOBILIERE SITE DE LA PRAILLE (PART ÉTAT)	90.000		-35.000	125.000	
9900	TRANSFERT LBA-GT			10.000	-10.000	
53	INVESTISSEMENTS (TAL)					
538	ETUDES					

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.09.00.00	RESSOURCES FINANCIÈRES (Suite)					
0150	MISE EN PLACE D'UNE COMPTABILITE ANALYTIQUE PAR PRÉSTATIONS (L.8326)	150.000		20.000	130.000	484,20
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					129.131,62
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					3.604,03
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					110.010,61
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					330,30
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					244,80
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					4.184,94
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					790,47
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					9.966,47
61	CONTRIBUTIONS DE TIERS (LBA)					
610	CONFÉDÉRATION					
0150	PARTICIPATION DE L'ETAT À DES PROJETS IMMOBILIERS		30.000.000	30.000.000		
05.11.01.00	SERVICE CANTONAL DE LA PROTECTION CIVILE					
5	DÉPENSES	70.000		70.000		43.077,90
6	RECETTES					20.552,00
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3900	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGIN	70.000		70.000		
57	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REDISTRIBUÉES (LBA)					
572	COMMUNES					
0300	RÉTROCESSION SUBVENTIONS FÉDÉRALES ABRIS PUBLICS					20.552,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					22.525,90
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					1.435,55
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					7.053,95
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					14.036,40

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.11.01.00	SERVICE CANTONAL DE LA PROTECTION CIVILE (Suite)					
67	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS À REDISTRIBUER (LBA)					
670	CONFÉDÉRATION					
0300	CONSTRUCTION D'OUVRAGES ET ABRIS PUBLICS					20.552,00
05.11.02.00	INSPECTION CANTONALE DU SERVICE DU FEU					
5	DÉPENSES	50.000		4.000	46.000	21.628,05
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	50.000		4.000	46.000	
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	50.000		4.000	46.000	
7002	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	50.000			50.000	
9900	TRANSFERT LBA-GT			4.000	-4.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					21.628,05
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					1.162,80
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					586,35
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					5.307,45
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					14.571,45
05.12.00.00	REGISTRE FONCIER					
5	DÉPENSES					5.681,36
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					5.681,36
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					884,25
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					4.193,16
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					365,10
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					125,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					113,85

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
05.13.00.00	COMITÉ DE SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION					
5	DÉPENSES					135,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					135,00
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					135,00

6. DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

EVOLUTION DU PROJET DE BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2007 PAR RAPPORT AU BUDGET 2006

DEPENSES	Projet de budget 2007	Budget 2006	Ecart	
			F	%
50/56 Travaux d'utilité publique	3'624'527	2'200'000	1'424'527	64.8%
53/55 Train annuel des lois	1'150'000	1'150'000	0	0.0%
51 Loi budgétaire annuelle	17'270'000	15'296'266	1'973'734	12.9%
52 Prêts et participations permanentes	150'000	326'431	-176'431	-54.0%
Sous-Total	22'194'527	18'972'697	3'221'830	17.0%
57 Subventions redistribuées	300'000	300'000	0	0.0%
54 Financements spéciaux	57'500'000	45'900'000	11'600'000	25.3%
58 Autres dépenses à porter à l'actif	3'200'000	1'600'000	1'600'000	
Total	83'194'527	66'772'697	16'421'830	24.6%
RECETTES				
65 Train annuel des lois	100'000	100'000	0	0.0%
66 Subventions acquises	0	0	0	
63 Facturation à des tiers	0	0	0	
Sous-Total	100'000	100'000	0	0.0%
60 Transfert au patrimoine financier	69'427'520	0	69'427'520	
67 Subventions à redistribuer	300'000	300'000	0	0.0%
61 Contributions de tiers	696'000	1'831'000	-1'135'000	
62 Remboursements de prêts	16'000	87'796	-71'796	-81.8%
64 Recettes affectées	400'000	300'000	100'000	
Total	70'939'520	2'618'796	68'320'724	2608.9%

COMMENTAIRES

Les dépenses d'investissement du projet de budget 2007 sont supérieures à celles du projet de budget 2006 de 16,4 millions.

Abstraction faite des financements spéciaux, des subventions à redistribuer et des autres dépenses à porter à l'actif, nous obtenons une augmentation des prévisions d'investissement à charge de l'Etat de 3,2 millions.

Les recettes d'investissement augmentent de 68,3 millions en raison du transfert d'actifs TPG.

06.01.02.00 PRESIDENCE ET SECRETARIAT GENERAL

Loi budgétaire annuelle

5119900	Ouvrages de génie civil	281.669 F
	Le budget 2006 a été réduit de manière linéaire suite à la décision de la commission des finances de transférer une partie de la loi budgétaire annuelle sur les Grands travaux.	
5149900	Subventions d'investissement	88.525 F
	Voir explication sous 5119900.	
5159900	Forêts	8.852 F
	Voir explication sous 5119900.	
5169900	Mobiliers, machines, véhicules, équipements	612.027 F
5189900	Etudes	347.661 F
5240102	CGN - Prêt pour rénovation	- 205.000 F
	Ce prêt est intégralement remboursé.	
5249900	Sociétés d'économie mixte	28.569 F
	Voir explication sous 5119900.	

06.02.13.00 DIRECTION CANTONALE DE LA MENSURATION OFFICIELLE

Train annuel

53907000	Honoraires pour l'établissement de la base de données cadastrales	1.000.000 F
	Loi N° 7004 du 17 décembre 1993 (digitalisation des plans semi-graphiques du cadastre).	

06.02.70.00 SERVICE DES AFFAIRES EXTERIEURES

Loi budgétaire annuelle

52400103	Sociétés d'économie mixte - rectangle d'or	150.000 F
	Participation aux investissements d'infrastructure dans le cadre du projet Rectangle d'or.	

06.02.79.00 ZONES INDUSTRIELLES

Loi budgétaire annuelle

51100100	Zimeysa non reliée au rail	50.000 F
	Frais d'études et d'aménagements divers	

51100200	Zimeysa reliée au rail	500.000 F
	Réalisation de deux aiguillages de chemins de fer et d'un écran de verdure, secteur Montfleury.	
51100300	Ziplo	150.000 F
	Frais d'études et d'aménagements divers, la réalisation de deux écrans de verdure, l'un à la route de Base (bassin de rétention), l'autre à la route de Saint-Julien.	
51100400	Zimoga	750.000 F
	Frais d'études relatifs à l'extension du chemin Delay. Réalisation des dessertes sud-est et nord-ouest au chemin Grenet, d'un écran de verdure et d'un nouveau plan et règlement directeurs.	
51100500	Zibobay	300.000 F
	Réalisation d'une canalisation (parcelle 7752) et frais d'études relatifs à l'extension de la Zibobay.	
51100700	ZI diverses	100.000 F
	Réalisation d'un plan et règlement directeurs dans la ZDIA Bernex-Est.	
51100803	Ouvrages de génie civil	100.000 F
	Frais d'études divers.	

Contribution de tiers (LBA)

61500000	Institutions privées	666.000 F
	Recettes d'investissement liées aux zones industrielles.	

06.03.50.00 OFFICE CANTONAL DE LA MOBILITE (OCM)

Loi budgétaire annuelle

51607001	Equipements signalisation	3.500.000 F
	Equipements signalisation. Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire annuelle afin de poursuivre la mise en œuvre des mesures de circulation et de signalisation.	
51607102	Vitesse commerciale TPG	500.000 F
	Vitesse commerciale des TPG. Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire annuelle afin d'améliorer la vitesse commerciale des transports publics fixée par la loi, conformément aux conclusions du rapport du 31 octobre 2000 de la commission externe d'évaluation des politiques publiques.	
51607303	Sécurité routière, protection contre le bruit	800.000 F
	Sécurité routière et protection contre le bruit. Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire annuelle pour les dépenses d'équipements nécessaires à la sécurité routière et à la protection contre le bruit.	
51607402	Rénovation des boîtes à feux	1.000.000 F
	Rénovation des boîtes à feux. Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire annuelle fin de procéder au remplacement des boîtes à feux de l'ensemble du territoire cantonal par de nouvelles dont les ampoules consomment moins d'énergie, l'objectif principal étant de réduire d'une manière considérable le coût global lié à la consommation en électricité.	

51607501 Eurofoot 2008 600.000 F

Eurofoot 2008. Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire annuelle afin de mener à bien l'étude et l'élaboration des concepts transports de même que la réalisation des plans y relatifs. En outre, il s'agit d'apporter un développement complémentaire à un logiciel spécifique déjà en exploitation, la centrale de commandes, les contrôles et la communication.

51807152 Frais d'études pour réseau des transports publics 3.000.000 F

Frais d'études pour le réseau des transports publics. Les montants sont en relation directe avec le développement des infrastructures du réseau TPG qui résulte des engagements ancrés dans la législation cantonale (article 9 de la loi sur le réseau des transports publics H 1 50 ; cahier des charges relatif à l'utilisation du domaine public en vue de l'exploitation des TPG du 12 décembre 1987 H 1 50 05.

Cette rubrique a été transférée de la direction de l'aménagement du territoire 06.10.01.00.518.7152.

51807201 Etudes de développement des transports publics 1.000.000 F

Etudes de développement des transports publics. Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire annuelle, en relation avec les nouvelles missions de l'OTC (études stratégiques de la responsabilité des autorités organisatrices).

Cette rubrique a été transférée du 06.03.50.00.516.7201.

51807301 Etudes générales en transport 500.000 F

études en relation avec la stratégie d'organisation des circulations, telles que la réalisation d'études d'impacts d'ouvrages, leur justification, leur rôle, leur dimensionnement.

51807500 Observatoire des déplacements 950.000 F

Observatoire des déplacements. Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire annuelle afin de suivre l'évolution de la mobilité, évaluer les effets des actions entreprises, notamment en développant un système d'information de la mobilité et en procédant à des campagnes de comptages et de mesures de temps de parcours.

06.03.51.00 TRANSPORTS COLLECTIFS

Grands Travaux

5060701 Transfert et reprise des infrastructures aériennes et au sol 2.524.527 F

Selon PL sur le transfert des actifs TPG.

6030101 Transfert du patrimoine administratif en patrimoine financier suite au transfert d'actifs TPG 69.427.520 F

Selon PL sur le transfert des actifs TPG.

06.04.11.00 SERVICE ADMINISTRATIF DE SAINTE-CLOTILDE

Grands Travaux

50600205 Acquisition et renouvellement de matériel scientifique 300.000 F

Selon loi N° 9354 du 21 janvier 2005 pour le renouvellement de plusieurs appareils

scientifiques.

06.04.14.00 SERVICE CANTONAL DE PROTECTION DE L'AIR

Grands Travaux

50600128 Remplacement des stations ROPAG 200.000 F

Selon loi N° 8821 du 24 octobre 2003 ouvrant un crédit d'investissement de 460.000 F pour le remplacement de stations de mesure du réseau d'observation de la pollution atmosphérique à Genève - ROPAG.

06.04.57.00 SERVICE CANTONAL DE GEOLOGIE

Grands Travaux

50100201 Assainissement Rue de la Tannerie 3 200.000 F

Selon loi N° 9729 du 9 juin 2006 ouvrant un crédit d'investissement de 2.795.000 F pour la réalisation de l'assainissement du site contaminé comprenant la parcelle N°359 (entreprise Tettamanti).

Loi budgétaire annuelle

51800102 Etude - Assainissement des sites contaminés 500.000 F

Selon l'article 16 de la loi cantonale d'application de la législation fédérale sur les sites contaminés (K 171), un montant jusqu'à concurrence de 600.000 F par année est prévu pour les dépenses nécessaires à l'exécution de mesures urgentes d'assainissement.

06.05.04.00 DOMAINE NATURE ET PAYSAGE

Loi budgétaire annuelle

51107802 Promenades 100.000 F

Aménagement et construction de chemins pédestres. Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire annuelle, en application du plan directeur cantonal.

51508101 Plantation et renouvellement d'arbres - routes cantonales 110.000 F

Plantation et renouvellement d'arbres sur le domaine public. Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire.

51603900 Remplacement de véhicules ou engins 290.000 F

Remplacements d'un Unimog K600 usagé

Train annuel

53500100 Acquisitions de forêts ou de terrains assimilés 150.000 F

Selon loi N° 8327 du 15 décembre 2000 (acquisition de forêts et de terrains assimilés).

06.06.10.00 DOMAINE DE L'AGRICULTURE

Loi budgétaire annuelle

51400106 Préservation espace rural et ressources naturelles 50.000 F

Préservation de l'espace rural et des ressources naturelles. Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire annuelle selon loi N° 9122-A sur la promotion de l'agriculture (M 2 05).

51800100 Améliorations foncières et agro-environnementales 20.000 F

Améliorations foncières et agro-environnementales. Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire annuelle.

Grands Travaux

56400300 Améliorations foncières 400.000 F

Selon loi N° 8863 du 4 avril 2003 (subventions pour les entreprises collectives d'améliorations foncières).

57400100 Améliorations foncières 300.000 F

Subventions fédérales en faveur des améliorations foncières redistribuées (compensé par une recette équivalente sous la rubrique 670.01).

58507001 Fonds de compensation agricole 3.200.000 F

Solde de la dotation au fonds de compensation agricole selon loi N° 9122-A sur la promotion de l'agriculture (M 2 05).

06.07.22.00 SERVICE DES CONSTRUCTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce centre de responsabilité a été transféré dès 2007 sous 06.08.20.00.

06.07.24.00 SERVICE DE L'INTERVENTION

Ce centre de responsabilité a été transféré dès 2007 sous 06.04.24.00 "Service cantonal d'intervention environnementale".

06.08.20.00 SERVICE DES CONSTRUCTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce centre de responsabilité a été transféré dès le budget 2007 du N° 06.07.22.00 "Service des constructions environnementales".

Loi budgétaire annuelle

51108101 Aménagement du lac, des cours d'eau, des plages et des ports du lac 1.500.000 F

Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire annuelle.

51400400 Subvention pour débarcadères 600.000 F

Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire annuelle.

514000600 Subvention aménagements CGN 300.000 F

Crédit 2007 à ouvrir dans le cadre de la loi budgétaire annuelle.

06.10.01.00 DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Loi budgétaire annuelle

5187152 Frais d'études pour réseau des transports publics - 3.000.000 F
(rubrique transférée sous 06.03.50.00.518.71.52)

06.90.57.00 REALIMENTATION DE LA NAPPE SOUTERRAINE DE VESSY

Investissement effectué par financement spécial

Grands Travaux

54300102 Remplacement prise d'eau à Vessy 300.000 F

Selon loi N° 7289 du 24 mai 1996 (déplacement de la prise d'eau de la station de réalimentation artificielle de la nappe souterraine du Genevois à Vessy, dont le financement est intégré dans le calcul des redevances pour prélèvements dans la nappe souterraine de l'Arve).

06.90.60.00 REGIE TRAITEMENT DES EAUX

Investissement effectué par financement spécial

Grands Travaux

54101000 Step du Bois-de-Bay 43.000.000 F

Selon loi N° 9582 du 27 janvier 2006 pour la construction de la STEP du Bois-de-Bay

54101300 Raccordement Soral-Laconnex 2.500.000 F

Selon projet de loi à établir (raccordement Soral-Laconnex)

06.90.78.00 FONDS CANTONAL POUR LA GESTION DES DECHETS

Investissement effectué par financement spécial

Grands Travaux

54104100 Espace de récupération La Praille 500.000 F

Selon loi N° 9075 du 22 avril 2004

06.90.79.00 SITE DE CHATILLON

Investissement effectué par financement spécial

Grands Travaux

54103600 Etudes nouvelle décharge 200.000 F
Selon loi N° 8269 du 23 mars 2001 pour l'étude d'une nouvelle décharge cantonale bioactive

06.90.80.00 FONDS CANTONAL D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Investissement effectué par financement spécial

Grands Travaux

54801200 Etablissement des plans régionaux d'évacuation des eaux (PREE) 1.600.000 F
Selon loi N° 8804 du 23 octobre 2003

06.90.85.00 FONDS CANTONAL DE RENATURATION

Investissement effectué par financement spécial

Grands Travaux

54000301 Travaux de renaturation de l'Aire-Lully-Certoux- terrains 2.000.000 F
Selon loi N° 9522 du 16 mars 2006 pour la renaturation du cours d'eau de l'Aire - sécurisation du village de Lully (acquisition de terrains).

54001101 Décanalisation de la Versoix - terrains 100.000 F
Selon loi N° 9018 du 13 février 2004 pour le réaménagement des berges de la Versoix en aval du pont CFF, travaux de renaturation (rubrique transférée du N° 67.22.00.500.11 en 2005).

54100301 Aire - Travaux de renaturation 2^{ème} étape - Lully-Certoux 3.000.000 F
Selon loi N° 9522 pour la renaturation du cours d'eau de l'Aire - sécurisation du village de Lully.

54100401 Travaux Teppes du Véré et du Biolay 100.000 F
Selon loi N° 7808 du 26 juin 1998 (travaux Teppes du Véré et du Biolay de la réserve biologique de Verbois - renaturation).

54100601 Seymaz - Renaturation 1^{ère} étape (L7852) 1.000.000 F
Selon loi N° 7852 du 3 décembre 1998

54100701 Aire renaturation - études d'ensemble (L 8490-1) 100.000 F
Selon loi N° 8490-1 du 30 août 2001 pour la revitalisation du cours d'eau de l'Aire - étude d'ensemble - renaturation (rubrique transférée du N° 67.22.00.501.04 en 2005).

54100801	Aire - travaux de renaturation 1 ^{ère} étape tronçon Centenaire-Marais (L8490-2)	400.000 F
	Selon loi N° 8490-2 du 20 août 2001 pour la revitlisation du cours d'eau de l'Aire - réalisation du tronçon pont des Marais / pont du Centenaire - travaux de renaturtion. (Rubrique transférée du N° 67.22.00.501.05 en 2005).	
54100901	Seymaz - 2 ^{ème} étape travaux de renaturation Chambet-Touvière (L8522)	200.000 F
	Selon loi N° 8522 du 26 avril 2002 pour les travaux de renaturation de la Seymaz et de ses affluents, réalisation des tronçons du secteur Chambet - Touvière, travaux de renaturation (rubrique transférée du N° 67.22.00.501.09 en 2005).	
54101101	Versoix - réaménagement des berges en aval du pont CFF (L9018)	100.000 F
	Selon loi N° 9018 du 13 février 2004 pour le réaménagement des berges de la Versoix en aval du pont CFF, travaux de renaturation (rubrique transférée du N° 67.22.00.501.11 en 2005).	
54101250	Renaturation de l'Aire - Pont de Lully	2.100.000 F
	Selon PL en cours d'élaboration.	
54900200	Développement domaine eau du système d'information sur l'environnement et de l'énergie	300.000 F
	Selon loi N° 8130 du 21 septembre 2000 (développement du domaine eau du système d'information sur l'environnement et l'énergie).	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.00.00.00	TERRITOIRE					
5	DÉPENSES	83.194.527		16.421.830	66.772.697	40.595.881,50
6	RECETTES		70.939.520	68.320.724	2.618.796	5.070.524,55
06.01.02.00	PRÉSIDENTE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL					
5	DÉPENSES			1.162.303	-1.162.303	1.968.416,56
6	RECETTES			-71.796	71.796	159.081,00
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)			1.338.734	-1.338.734	
511	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL					
9900	TRANSFERT LBA-GT			281.669	-281.669	
514	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS					
9900	TRANSFERT LBA-GT			88.525	-88.525	
515	FORÊTS					
9900	TRANSFERT LBA-GT			8.852	-8.852	
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
9900	TRANSFERT LBA-GT			612.027	-612.027	
518	ETUDES					
9900	TRANSFERT LBA-GT			347.661	-347.661	
52	PRÊTS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)			-176.431	176.431	1.270.600,00
524	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE			-176.431	176.431	1.270.600,00
0102	CGN-PRÊT POUR RÉNOVATION			-205.000	205.000	1.270.600,00
9900	TRANSFERT LBA-GT			28.569	-28.569	
55	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACCORDÉES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)					
552	COMMUNES					
1200	SUBVENTION POUR LES INSTALLATIONS SPORTIVES COMMUNALES					391.218,95
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					306.597,61
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					269.983,60
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					2.944,71
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					983,25
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					7.731,58
8203	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION / IMMEUBLES LOCATIFS					12.627,80

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.01.02.00	PRÉSIDENTE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (Suite)					
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					12.326,67
62	REMBOURSEMENTS DE PRÊTS ET DE PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)					
624	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE					
0101	REMBOURSEMENT PRÊT TECHNIQUE CGN			-71.796	71.796	159.081,00
06.01.03.00	SERVICE FINANCIER					
5	DÉPENSES					1.416,50
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					1.416,50
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					97,50
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					1.319,00
06.01.04.00	SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE GÉOMATIQUE					
5	DÉPENSES					2.090,46
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					2.090,46
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					1.583,16
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					507,30
06.02.13.00	DIRECTION CANTONALE DE LA MENSURATION OFFICIELLE					
5	DÉPENSES	1.000.000			1.000.000	909.919,37
6	RECETTES		100.000		100.000	366.732,95
53	INVESTISSEMENTS (TAL)	1.000.000			1.000.000	906.291,05
539	AUTRES INVESTISSEMENTS	1.000.000			1.000.000	906.291,05
7000	HONORAIRES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA BASE DE DONNÉES CADASTRALES	1.000.000		300.000	700.000	396.830,65
7101	ACCÉLÉRATION DU RENOUELEMENT DES MENSURATIO OFF. ET DU PLAN D'ENSEMBLE			-300.000	300.000	509.460,40
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					3.628,32

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.02.13.00	DIRECTION CANTONALE DE LA MENSURATION OFFICIELLE (Suite)					
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					2.055,49
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					597,43
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					789,10
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					186,30
65	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (TRAIN ANNUEL DE LOIS)					
650	CONFÉDÉRATION					
7100	SUBVENTION POUR MENSURATIONS CADASTRALES		100.000		100.000	366.732,95
06.02.52.00	ADMINISTRATION MILITAIRE					
5	DÉPENSES					2.044,40
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					2.044,40
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					2.044,40
06.02.55.00	ARSENAL CANTONAL					
5	DÉPENSES					1.331.048,15
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					1.331.048,15
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					1.238.119,20
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					88.500,00
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					4.428,95
06.02.70.00	SERVICE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES					
5	DÉPENSES	150.000			150.000	113.529,10
52	PRÊTS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)					
524	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE					
0103	SOCIETES D'ÉCONOMIE MIXTE-RECTANGLE D'OR	150.000			150.000	113.496,60
59	IMPUTATIONS INTERNES					

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.02.70.00	SERVICE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES (Suite)					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					32,50
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					32,50
06.02.79.00	ZONES INDUSTRIELLES					
5	DÉPENSES	1.950.000		50.000	1.900.000	285.847,55
6	RECETTES		666.000	-1.165.000	1.831.000	3.076.759,40
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	1.950.000		50.000	1.900.000	285.847,55
511	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	1.950.000		50.000	1.900.000	285.847,55
0100	ZIMEYSA NON RELIÉE AU RAIL	50.000			50.000	14.722,05
0200	ZIMEYSA RELIÉE AU RAIL	500.000		100.000	400.000	16.710,30
0300	ZIPLO	150.000		100.000	50.000	193.802,05
0400	ZIMOGA	750.000		-250.000	1.000.000	25.997,25
0500	ZIBOBAY	300.000			300.000	34.615,90
0700	ZI DIVERSES	100.000		100.000		
0803	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	100.000			100.000	
61	CONTRIBUTIONS DE TIERS (LBA)		666.000	-1.165.000	1.831.000	3.076.759,40
615	INSTITUTIONS PRIVÉES		666.000	-1.165.000	1.831.000	3.076.759,40
0100	ZIMEYSA NON RELIÉE AU RAIL		66.000	-34.000	100.000	131.316,10
0200	ZIMEYSA RELIÉE AU RAIL		100.000	-400.000	500.000	
0300	ZIPLO		100.000	-604.000	704.000	1.964.042,10
0400	ZIMOGA		300.000	-100.000	400.000	762.158,90
0500	ZIBOBAY		100.000	-27.000	127.000	204.267,30
0600	ZIRIAN					14.975,00
06.03.50.00	OFFICE CANTONAL DE LA MOBILITÉ (OCM)					
5	DÉPENSES	11.850.000		3.150.000	8.700.000	8.450.532,55
6	RECETTES		30.000	30.000		29.379,00
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)			-700.000	700.000	
503	BÂTIMENTS					
4100	DÉPÔT OTC-LA PRAILLE			-500.000	500.000	
509	AUTRES INVESTISSEMENTS					
0301	SIDIT (SYSTÈME D'INFORMATION DES INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATION)			-200.000	200.000	
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	11.850.000		3.850.000	8.000.000	8.439.837,10
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	6.400.000		-800.000	7.200.000	6.914.364,73
7001	EQUIPEMENTS SIGNALISATION	3.500.000			3.500.000	3.452.174,15
7102	VITESSE COMMERCIALE TPG	500.000		-300.000	800.000	1.999.364,72
7201	ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENTS DES TRANSPORTS PUBLICS			-1.000.000	1.000.000	
7303	SÉCURITÉ ROUTIÈRE, PROTECTION CONTRE LE BRUIT	800.000		100.000	700.000	468.929,31
7402	RÉNOVATION DES BOITES A FEUX	1.000.000			1.000.000	993.896,55

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.03.50.00	OFFICE CANTONAL DE LA MOBILITÉ (OCM) (Suite)					
7501	EUROFOOT 2008	600.000		400.000	200.000	
518	ETUDES	5.450.000		4.650.000	800.000	1.525.472,37
7152	FRAIS D'ÉTUDE POUR RÉSEAU DES TRANSPORTS PUBLICS	3.000.000		3.000.000		
7201	ETUDES DE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS PUBLICS	1.000.000		1.000.000		924.868,27
7301	ETUDES GÉNÉRALES EN TRANSPORTS	500.000		500.000		
7500	OBSERVATOIRE DES DÉPLACEMENTS	950.000		150.000	800.000	600.604,10
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					10.695,45
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					2.629,25
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					1.579,46
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					5.568,45
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					918,29
61	CONTRIBUTIONS DE TIERS (LBA)					
618	ETUDES					
0101	PARTICIPATION INTERREG		30.000	30.000		29.379,00
06.03.51.00	TRANSPORTS COLLECTIFS					
5	DÉPENSES	2.524.527		2.524.527		
6	RECETTES		69.427.520	69.427.520		0,00
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
0701	TRANSFERT - REPRISE DES INFRASTRUCTURES AÉRIENNES ET AU SOL	2.524.527		2.524.527		
60	TRANSFERTS AU PATRIMOINE FINANCIER					
603	BÂTIMENTS					
0101	TRANSFERT DU PA AU PF SUITE TRANSFERT D'ACTIFS TPG		69.427.520	69.427.520		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.04.11.00	SERVICE ADMINISTRATIF DE SAINTE-CLOTILDE					
5	DÉPENSES	300.000			300.000	352.815,25
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
0205	ACQUISITION ET RENOUELEMENT DE MATÉRIEL SCIENTIFIQUE	300.000			300.000	253.179,55
53	INVESTISSEMENTS (TAL)					
536	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
0700	ACQUISITION ET RENOUELEMENT DE MATÉRIEL SCIENTIFIQUE					46.955,75
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					52.679,95
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					48.100,00
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					1.567,15
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					3.012,80
06.04.12.00	SERVICE JURIDIQUE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT					
5	DÉPENSES					521,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					521,00
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					521,00
06.04.13.00	SERVICE ENVIRONNEMENT-INFO					
5	DÉPENSES					775,65
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					775,65
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					775,65

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.04.14.00	SERVICE CANTONAL DE PROTECTION DE L'AIR					
5	DÉPENSES	200.000			200.000	122.690,75
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
0128	REMPLACEMENT DES STATIONS ROPAG	200.000			200.000	121.279,30
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					1.411,45
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					1.411,45
06.04.57.00	SERVICE CANTONAL DE GÉOLOGIE					
5	DÉPENSES	700.000			700.000	2.551.556,56
6	RECETTES					286.722,20
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	200.000			200.000	1.494.473,05
501	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	200.000			200.000	1.494.473,05
0154	ASSAINISSEMENT JARDINS D'ONEX					1.494.473,05
0201	ASSAINISSEMENT RUE DE LA TANNERIE 3	200.000			200.000	
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
518	ETUDES					
0102	ASSAINISSEMENT DES SITES CONTAMINÉS	500.000			500.000	76.994,70
53	INVESTISSEMENTS (TAL)					
539	AUTRES INVESTISSEMENTS					
0122	ÉTABLISSEMENT DU CADASTRE DES SITES CONTAMINÉS					979.570,10
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					518,71
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					251,80
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					203,46
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					63,45
66	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (G.T.)					
662	COMMUNES					
0150	ASSAINISSEMENT JARDINS D'ONEX-SUBV. COMMUNES					286.722,20

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.04.67.00	SERVICE CANTONAL DE L'ÉNERGIE					
5	DÉPENSES					195.122,78
6	RECETTES		16.000		16.000	16.000,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					195.122,78
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					178.102,22
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					6.484,99
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					7.092,75
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					1.049,65
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					2.393,17
62	REMBOURSEMENTS DE PRÊTS ET DE PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)					
626	PERSONNES PHYSIQUES					
0101	REMBOURSEMENT DE PRÊTS		16.000		16.000	16.000,00
06.04.78.00	SERVICE CANTONAL DE GESTION DES DÉCHETS					
5	DÉPENSES					413,10
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					413,10
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					413,10
06.05.04.00	DOMAINE NATURE ET PAYSAGE					
5	DÉPENSES	650.000		-115.000	765.000	1.277.570,10
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	500.000		-115.000	615.000	344.498,35
511	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL					
7802	PROMENADES	100.000			100.000	79.753,75
515	FORÊTS					
8101	PLANTATION ET RENOUVELLEMENT D'ARBRES-ROUTES CANTONALES	110.000			110.000	78.848,65
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	290.000		-115.000	405.000	185.895,95
0900	ACQUISITION DE VÉHICULES OU ENGIN			-220.000	220.000	76.396,00
3900	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGIN	290.000		105.000	185.000	109.499,95
53	INVESTISSEMENTS (TAL)					

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.05.04.00	DOMAINE NATURE ET PAYSAGE (Suite)					
535	FORÊTS					
0100	ACQUISITIONS DE FORETS OU DE TERRAINS ASSIMILES	150.000			150.000	21.600,00
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)					
565	INSTITUTIONS PRIVÉES					
0201	SUBVENTION RESTAURATION NEPTUNE					550.000,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					361.471,75
7109	CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT / IMMEUBLES PUBLICS					744,86
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					293.236,74
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					68,26
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					50,60
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					9.270,91
8203	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION / IMMEUBLES LOCATIFS					163,36
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					57.937,02
06.06.10.00	SERVICE DE L'AGRICULTURE					
5	DÉPENSES	3.970.000		1.450.000	2.520.000	2.166.307,25
6	RECETTES		300.000		300.000	134.000,00
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
508	ETUDES					
0256	VIGNOBLE ÉTAT-NOUVEAU BÂTIMENT-ÉTUDE-CRED.EXTRAORDIN.					400,00
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	70.000		-150.000	220.000	102.962,60
514	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS					
0106	PRÉSERVATION ESPACE RURAL ET RESSOURCES NATURELLES	50.000		-150.000	200.000	42.000,00
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3907	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGIN					60.962,60
518	ETUDES					
0100	AMÉLIORATIONS FONCIÈRES ET AGRO-ENVIRONNEMENTALES	20.000			20.000	
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)					

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.06.10.00	SERVICE DE L'AGRICULTURE (Suite)					
564 0300	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE AMÉLIORATIONS FONCIÈRES	400.000			400.000	259.928,80
57	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REDISTRIBUÉES (LBA)					
574 0100	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE AMÉLIORATIONS FONCIÈRES	300.000			300.000	134.000,00
58	AUTRES DÉPENSES À PORTER À L'ACTIF					
585 7001	INSTITUTIONS PRIVÉES FONDS DE COMPENSATION AGRICOLE	3.200.000		1.600.000	1.600.000	1.600.000,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591 7204	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					69.015,85 13.355,00
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					10.785,35
8203	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION / IMMEUBLES LOCATIFS					15.168,50
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					29.707,00
67	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS À REDISTRIBUER (LBA)					
670 0100	CONFÉDÉRATION SUBVENTION FÉDÉRALE EN FAVEUR DES AMÉLIORATIONS FONCIÈRES		300.000		300.000	134.000,00
06.07.21.00	DIRECTION DES EXPLOITATIONS ET DE L'INTERVENTION					
5	DÉPENSES					560,30
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591 7304	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					560,30 71,55
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					158,40
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					330,35

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.07.22.00	SERVICE DES CONSTRUCTIONS ENVIRONNEMENTALES					
5	DÉPENSES			-2.400.000	2.400.000	6.162.057,10
6	RECETTES					30.625,00
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					4.942.132,75
501	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL					4.942.132,75
0351	RENATURATION DE LA SEYMAZ 1ÈRE ÉTAPE					1.158.046,20
0451	AIRE-ÉTUDE-FONDS RENATURATION (LOI 8490-1)					228.174,65
0550	AIRE-TRAVAUX-FONDS RENATURATION (LOI 8490-2)					77.658,05
0950	SEYMAZ 2ÈME ÉTAPE-TRAVAUX FONDS RENATURATION					1.633.800,25
1152	REAMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA VERSOIX					1.748.053,60
3951	TRAVAUX CONFORTATION DU HAUT DU GLISSEMENT-CHANCYCR.COMPL.7.9.99- F.837'000					96.400,00
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)			-2.400.000	2.400.000	1.219.447,79
511	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL					
8101	AMÉNAGEMENT DU LAC, DES COURS D'EAU, DES PLAGES ET DES PORTS DU LAC			-1.500.000	1.500.000	1.019.447,79
514	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS			-900.000	900.000	200.000,00
0201	SUBVENTION POUR LES BAINS DES PAQUIS					200.000,00
0400	SUBVENTIONS POUR DÉBARCADÈRES			-600.000	600.000	
0600	SUBVENTION AMÉNAGEMENT CGN			-300.000	300.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					476,56
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					40,89
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					246,90
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					188,77
66	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES (G.T.)					
662	COMMUNES					
3950	TRAVAUX CONFORTATION DU HAUT DU GLISSEMENT-CHANCYPART. DE CHANCY					30.625,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.07.23.00	SERVICE DE SÉCURITÉ					
5	DÉPENSES					7.756,95
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					7.756,95
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					30,67
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					7.726,28
06.07.24.00	SERVICE DE L'INTERVENTION					
5	DÉPENSES			-400.000	400.000	57,41
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
0112	ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR LE SERVICE DE L'INTERVENTION			-400.000	400.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					57,41
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					10,22
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					47,19
06.08.11.00	DIRECTION DU DOMAINE DE L'EAU					
5	DÉPENSES					384,30
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					384,30
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					384,30
06.08.12.00	SERVICE CANTONAL DE LA PLANIFICATION DU DOMAINE DE L'EAU					
5	DÉPENSES					1.430,45
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					1.430,45
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					1.430,45

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.08.13.00	SERVICE CANTONAL DU PROGRAMME DE RENATURATION DES COURS D'EAU ET DES RIVES					
5	DÉPENSES					64,55
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					64,55
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					64,55
06.08.14.00	SERVICE CANTONAL DE L'ÉCOLOGIE DE L'EAU					
5	DÉPENSES					1.969,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					1.969,00
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					1.969,00
06.08.20.00	SERVICE DES CONSTRUCTIONS ENVIRONNEMENTALES					
5	DÉPENSES	2.400.000		2.400.000		
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	2.400.000		2.400.000		
511	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL					
8101	AMÉNAGEMENT DU LAC, DES COURS D'EAU, DES PLAGES ET DES PORTS DU LAC	1.500.000		1.500.000		
514	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	900.000		900.000		
0400	SUBVENTIONS POUR DÉBARCADÈRES	600.000		600.000		
0600	SUBVENTION AMÉNAGEMENT CGN	300.000		300.000		
06.10.00.00	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE					
5	DÉPENSES					160,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					160,00
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					160,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.10.01.00	DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE					
5	DÉPENSES	0		-3.000.000	3.000.000	4.972.702,02
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
518	ETUDES					
7152	FRAIS D'ÉTUDE POUR RÉSEAU DES TRANSPORTS PUBLICS			-3.000.000	3.000.000	4.888.251,45
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					84.450,57
7109	CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT / IMMEUBLES PUBLICS					1.987,25
7150	IMMEUBLES PUBLICS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					15,00
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					28.990,08
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					32.126,95
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					183,50
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					136,00
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					5.727,08
8203	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION / IMMEUBLES LOCATIFS					439,15
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					14.845,56
06.10.02.00	DIVISION AMÉNAGEMENT CANTONAL ET RÉGIONAL					
5	DÉPENSES					127,25
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					127,25
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					127,25
06.90.57.00	RÉALIMENTATION DE LA NAPPE SOUTERRAINE DE VESSY					
5	DÉPENSES	300.000		-100.000	400.000	66.529,50
54	INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR FINANCEMENTS SPÉCIAUX (GT)					
543	BÂTIMENTS					
0102	PRISE D'EAU STATION POMPAGE DE VESSY	300.000		-100.000	400.000	66.529,50

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.90.60.00	RÉGIE TRAITEMENT DES EAUX					
5	DÉPENSES	45.500.000		11.800.000	33.700.000	2.843.155,93
6	RECETTES					51.118,00
54	INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR FINANCEMENTS SPÉCIAUX (GT)	45.500.000		11.800.000	33.700.000	2.843.155,93
541	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	45.500.000		11.800.000	33.700.000	2.843.155,93
0200	STEP AIRE-2ÈME ÉTAPE			-200.000	200.000	
0250	STEP AIRE - 2ÈME ÉTAPE AMENAGMTS EXTERIEURS					1.729.231,48
0450	SE PLAINE DE L'AIRE & ST JULIEN (FRANCE)					108.306,30
0500	RACCORDEMENT DARDAGNY-LA PLAINE			-1.000.000	1.000.000	
0550	DARDAGNY - LA PLAINE- RACCORDEMENT					735.884,80
0650	RACCORDMT E.U.FERNEY ET GD-SACONNEX S/STATION EPURATION D'AIRE					269.733,35
1000	STEP DE BOIS-DE-BAY	43.000.000		13.000.000	30.000.000	
1300	RACCORDEMENT SORAL-LACONNEX	2.500.000			2.500.000	
64	RECETTES AFFECTÉES PROVENANT DE FINANCEMENTS SPÉCIAUX					
640	CONFÉDÉRATION					
0250	AIRE II CONFEDERATION					51.118,00
06.90.78.00	FONDS CANTONAL POUR LA GESTION DES DÉCHETS					
5	DÉPENSES	500.000		-2.000.000	2.500.000	6.067.632,28
54	INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR FINANCEMENTS SPÉCIAUX (GT)	500.000		-2.000.000	2.500.000	6.067.632,28
541	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	500.000		-2.000.000	2.500.000	6.067.632,28
4000	ESPACE DE RÉCUPÉRATION DES CHANATS			-700.000	700.000	
4050	CREATION D'UN ESPACE DE RECUPERATION DES CHANATS					1.819.813,98
4100	ESPACE DE RÉCUPÉRATION LA PRAILLE	500.000		-1.300.000	1.800.000	
4150	ESPACE RÉCUPÉRATION A LA PRAILLE (V/ 635041)					4.247.818,30
06.90.79.00	SITE DE CHÂTILLON					
5	DÉPENSES	200.000		-100.000	300.000	62.457,95
6	RECETTES					450.000,00
54	INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR FINANCEMENTS SPÉCIAUX (GT)	200.000		-100.000	300.000	53.870,80
541	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	200.000			200.000	58.690,80
3600	ÉTUDES NOUVELLE DÉCHARGE	200.000		100.000	100.000	
3650	NOUVELLE DÉCHARGE-ÉTUDE					81.725,35
3750	2ÈME INSTALLATION DE COMPOSTAGE - CHATILLON					-23.034,55

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.90.79.00	SITE DE CHÂTILLON (Suite)					
4101	AGRANDISSEMENT COMPOST METHANISATION			-100.000	100.000	
546	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS			-100.000	100.000	-4.820,00
0901	ACHAT D'UN BROYEUR			-100.000	100.000	
3900	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGIN					-4.820,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					8.587,15
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					64,55
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					8.522,60
64	RECETTES AFFECTÉES PROVENANT DE FINANCEMENTS SPÉCIAUX					
640	CONFÉDÉRATION					
3750	2ÈME INSTALLATION DE COMPOSTAGE - CHATILLON SUBVENTION FEDERALE					450.000,00
06.90.80.00	FONDS CANTONAL D'ASSAINISSEMENT DES EAUX					
5	DÉPENSES	1.600.000		400.000	1.200.000	574.265,47
6	RECETTES		400.000	100.000	300.000	470.107,00
54	INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR FINANCEMENTS SPÉCIAUX (GT)					
548	ETUDES					
1200	ÉTABLISSEMENT DES PLANS RÉGIONAUX D'ÉVACUATION DES EAUX (PREE)	1.600.000		400.000	1.200.000	234.131,20
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					340.134,27
7109	CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT / IMMEUBLES PUBLICS					2.803,14
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					301.733,86
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					1.536,90
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					190,40
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					5.600,67
8203	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION / IMMEUBLES LOCATIFS					614,81
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					27.654,49

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.90.80.00	FONDS CANTONAL D'ASSAINISSEMENT DES EAUX (Suite)					
64	RECETTES AFFECTÉES PROVENANT DE FINANCEMENTS SPÉCIAUX		400.000	100.000	300.000	470.107,00
640	CONFÉDÉRATION		400.000	100.000	300.000	470.107,00
0550	E.U. DARDAGNY SUBVENTIONS FEDERALES					305.000,00
1200	SUBVENTION FÉDÉRALE		400.000	100.000	300.000	100.107,00
1201	SUBVENTIONS FÉDÉRALES PLANS RÉGIONAUX D'ÉVACUATION DES EAUX					65.000,00
06.90.85.00	FONDS CANTONAL DE RENATURATION					
5	DÉPENSES	9.400.000		1.600.000	7.800.000	101.953,96
54	INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR FINANCEMENTS SPÉCIAUX (GT)	9.400.000		1.600.000	7.800.000	87.646,15
540	TERRAINS NON BÂTIS	2.100.000		-100.000	2.200.000	
0301	TRAVAUX DE RENATURATION DE L'AIRE - LULLY-CERTOUX - TERRAINS	2.000.000		-100.000	2.100.000	
1101	DÉCANALISATION DE LA VERSOIX - TERRAINS	100.000			100.000	
541	OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	7.000.000		1.700.000	5.300.000	
0301	AIRE - TRAVAUX DE RENATURATION 2ÈME ÉTAPE TRONÇON CERTOUX-LULLY (L9522)	3.000.000		700.000	2.300.000	
0401	TRAVAUX TEPPES DU VÉRÉ ET DU BIOLAY	100.000		-200.000	300.000	
0601	SEYMAZ - RENATURATION 1ÈRE ÉTAPE (L7852)	1.000.000			1.000.000	
0701	AIRE - RENATURATION - ÉTUDES D'ENSEMBLE (L8490-1)	100.000		-300.000	400.000	
0801	AIRE - TRAVAUX DE RENATURATION 1ÈRE ÉTAPE TRONÇON CENTENAIRE-MARAIS (L8490-2)	400.000		200.000	200.000	
0901	SEYMAZ - RENATURATION 2ÈME ÉTAPE CHAMBET-TOUVIÈRE (L8522)	200.000		-800.000	1.000.000	
1101	VERSOIX - RÉAMÉNAGEMENT DES BERGES EN AVAL DU PONT CFF (L9018)	100.000			100.000	
1250	RENATURATION DE L'AIRE- PONT DE LULLY	2.100.000		2.100.000		
549	AUTRES BIENS					
0200	DÉVELOPPEMENT DOMAINE EAU DU SYSTEME D'INFO SUR ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE	300.000			300.000	87.646,15
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					14.307,81
7109	CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT / IMMEUBLES PUBLICS					400,45
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					12.223,42
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					36,70
7403	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					27,20

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
06.90.85.00	FONDS CANTONAL DE RENATURATION (Suite)					
7504	TÉLÉPHONE - FRAIS POUR LES INSTALLATIONS DANS LES IMMEUBLES PUBLICS					424,82
8203	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION / IMMEUBLES LOCATIFS					87,83
8505	TRAVAUX D'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE					1.107,39

7. DEPARTEMENT SOLIDARITE ET EMPLOI

Les dépenses d'investissement diminuent massivement (-22,07mios) pour se fixer à 8'337'668 F contre 30'345'261 F au budget 06. L'ensemble des investissements relatifs aux constructions d'EMS a été transféré au DCTI pour des raisons de compétence métier.

Les recettes d'investissement augmentent à titre exceptionnel de 153'953'647 F en raison du transfert des actifs de l'Etat à l'AIG. Ce montant correspond au solde des actifs encore en possession de l'Etat à fin 2006.

07.04.02.00	OCE-PART FÉDÉRALE	
516	Mobilier, machines, véhicules, équipements	
516.0301	Acquisition de matériel	55'000
	Acquisition d'un véhicule pour 25'000 F et de matériel informatique pour 30'000 F.	
516.4900	Achat de matériel, logiciels et prestations informatiques	400'000
	Projet de gestion électronique documentaire (GED), financé par le SECO.	
610	Confédération	
610.0101	Confédération	400'000
	Financement SECO (100%) des dépenses ci-dessus.	
616	Mobilier, machines, véhicules, équipements	
616.3301	Mobilier, machines, véhicules, équipements	55'000
	Financement SECO (100%) des dépenses ci-dessus	

07.09.92.00	AÉROPORT INTERNATIONAL DE GENÈVE	
500	Terrains non bâtis	
500.0101	Acquisition terrains - SI Nord Aviation SA	51'530
	Opération préalable au transfert d'actifs entre l'Etat de Genève et l'Aéroport international de Genève (Projet de loi d'aliénation et d'investissement découlant d'opérations de transfert d'actifs entre l'Etat de Genève et l'Aéroport international de Genève)	
	Ce crédit d'investissement est ouvert au Conseil d'Etat en vue d'acquérir la parcelle n° 1144 de la commune du Grand-Saconnex, et propriété actuelle de la Société Immobilière de Terrains Nord-Aviation.	
601	Ouvrages de génie civil	
601.0101	AIG - Transfert des ouvrages et terrains bâtis au patrimoine financier.	154'248'647
	Concrétisation du Projet de loi d'aliénation et d'investissement découlant d'opérations de transfert d'actifs entre l'Etat de Genève et l'Aéroport international de Genève.	
07.14.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION SOCIALE	
514	Subventions d'investissement	
514.0109	Subventions d'investissement EPSE	290'000
514.0203	Subventions d'investissement CIP	100'000
07.14.29.00	HOSPICE GÉNÉRAL	
563	Propres Établissements	
563.0102	Hospice Général - Plan directeur 2007-2010.	7'441'138
	Première tranche estimée du plan directeur pour l'informatique de la Fondation d'aide et de soins à domicile (FSASD) et de l'Hospice Général, de 2007 à 2010 (PL non encore déposé)	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
07.00.00.00	SOLIDARITÉ ET EMPLOI					
5	DÉPENSES	8.337.668		-22.007.593	30.345.261	5.706.236,58
6	RECETTES		154.703.647	153.953.647	750.000	551.921,25
07.01.00.00	PRÉSIDENTE, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL					
5	DÉPENSES			124.739	-124.739	107.690,87
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)			124.739	-124.739	
514	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS					
9900	TRANSFERT LBA-GT			62.772	-62.772	
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
9900	TRANSFERT LBA-GT			61.967	-61.967	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					107.690,87
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					10.927,85
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					52.498,51
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					14.508,00
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					2.734,13
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					4.490,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					22.532,38
07.03.00.00	OFFICE CANTONAL DE L'INSPECTION ET DES RELATIONS DU TRAVAIL					
5	DÉPENSES					838.067,25
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					838.067,25
7106	CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT / IMMEUBLES PUBLICS					497.707,00
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					340.000,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					360,25

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
07.04.01.00	OCE - PART CANTONALE					
5	DÉPENSES					67.722,08
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					67.722,08
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					68.623,85
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					-33.423,42
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					19.979,91
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					12.541,74
07.04.02.00	OCE - PART FÉDÉRALE					
5	DÉPENSES	455.000		-295.000	750.000	108.903,44
6	RECETTES		455.000	-295.000	750.000	551.921,25
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	455.000		-295.000	750.000	
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	455.000		-295.000	750.000	
0301	ACQUISITION DE MATÉRIEL	55.000		25.000	30.000	
4900	ACHAT DE MATÉRIEL, LOGICIELS ET PRESTATIONS INFORMATIQUES	400.000		-320.000	720.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					108.903,44
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					123.476,55
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					-62.069,27
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					28.351,35
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					19.144,81
61	CONTRIBUTIONS DE TIERS (LBA)		455.000	-295.000	750.000	551.921,25
610	CONFÉDÉRATION					
0101	CONFÉDÉRATION		400.000	-350.000	750.000	
616	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3301	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS		55.000	55.000		551.921,25

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
07.05.00.00	OFFICE DE LA MAIN D'OEUVRE ÉTRANGÈRE					
5	DÉPENSES					177.156,74
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					177.156,74
7222	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					94.789,20
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					61.782,10
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					2.613,46
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					17.971,98
07.09.92.00	AÉROPORT INTERNATIONAL DE GENÈVE					
5	DÉPENSES	51.530		51.530		
6	RECETTES		154.248.647	154.248.647		
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					
500	TERRAINS NON BÂTIS					
0101	ACQUISITION TERRAINS - SI NORD-AVIATION SA	51.530		51.530		
60	TRANSFERTS AU PATRIMOINE FINANCIER					
601	OUVRAGE DE GÉNIE CIVIL					
0101	AIG - TRANSFERT DES OUVRAGES ET TERRAINS BÂTIS AU PATRIMOINE FINANCIER		154.248.647	154.248.647		
07.10.06.00	SERVICE CANTONAL D'AVANCE ET DE RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES					
5	DÉPENSES					2.895,15
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					2.895,15
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					608,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					1.563,95
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					723,20

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
07.11.05.00	SERVICE DES TUTELLES D'ADULTES					
5	DÉPENSES			-20.000	20.000	
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3900	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGIN			-20.000	20.000	
07.14.00.00	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION SOCIALE					
5	DÉPENSES					4.096,80
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					4.096,80
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					3.078,35
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					1.018,45
07.14.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION SOCIALE					
5	DÉPENSES	390.000		-14.030.000	14.420.000	3.020.020,85
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)	390.000		390.000		
514	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	390.000		390.000		
0109	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EPSE	290.000		290.000		
0203	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT CIP	100.000		100.000		
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)			-14.420.000	14.420.000	2.905.247,85
565	INSTITUTIONS PRIVÉES			-14.420.000	14.420.000	2.905.247,85
0600	CLAIR-BOIS					600.000,00
0801	FONDATION CLAIR-BOIS					600.000,00
1001	AIGUES-VERTES			-7.000.000	7.000.000	1.405.247,85
1100	FHP			-2.500.000	2.500.000	
1201	CLAIR-BOIS MINOTERIES 11			-1.000.000	1.000.000	
1301	FONDATION ENSEMBLE - TOURANGELLE			-1.470.000	1.470.000	
1401	FONDATION DES COMPAGNONS D'EMMAUS					300.000,00
1501	LA FORÊT - EPH			-1.000.000	1.000.000	
1601	CLAIR-BOIS LANCY			-450.000	450.000	
1701	AIGUES-VERTES 3EME PHASE			-1.000.000	1.000.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					114.773,00
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					45.261,45
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					58.598,55
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					6.598,50

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
07.14.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION SOCIALE (Suite)					
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					1.534,10
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					2.780,40
07.14.29.00	HOSPICE GÉNÉRAL					
5	DÉPENSES	7.441.138		7.441.138		
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)					
563	PROPRES ÉTABLISSEMENTS					
0102	HOSPICE GÉNÉRAL - PLAN DIRECTEUR 2007-2010	7.441.138		7.441.138		
07.14.31.00	CENTRE INFORMATION COORDINATION POUR PERSONNES ÂGÉES					
5	DÉPENSES					182,90
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					182,90
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					182,90
07.14.33.00	OFFICE CANTONAL DES PERSONNES ÂGÉES					
5	DÉPENSES			-15.280.000	15.280.000	4.273,65
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)			-780.000	780.000	
514	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS			-780.000	780.000	
0109	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EPSE			-580.000	580.000	
0203	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT CIP			-200.000	200.000	
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)			-14.500.000	14.500.000	
563	PROPRES ÉTABLISSEMENTS					
0100	EPSE-EXTENSION THÔNEX			-3.000.000	3.000.000	
565	INSTITUTIONS PRIVÉES					
4801	EMS CONSTRUCTION DE 3 EMS (2ÈME PHASE)			-11.500.000	11.500.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					4.273,65
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					1.839,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					2.434,65

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
07.14.48.00	ETABLISSEMENTS PUBLICS SOCIO-ÉDUCATIFS					
5	DÉPENSES					1.095.000,00
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
514 0103	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES ÉTABLISSEMENTS					580.000,00
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)					
563 0200	PROPRES ÉTABLISSEMENTS EPSE-MONTFALCON					515.000,00
07.14.49.00	CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE POUR PERSONNES HANDICAPÉES					
5	DÉPENSES					223.994,80
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
514 0102	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES ÉTABLISSEMENTS					200.000,00
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591 7205	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					23.994,80 23.994,80
07.14.51.00	SERVICE DE L'ASSURANCE MALADIE					
5	DÉPENSES					56.232,05
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591 7204	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					56.232,05 639,00
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					4.770,00
7321	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					46.560,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					479,50
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					3.783,55

8. DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DE LA SANTE

08.03.21.00 DIRECTION GENERALE DES CASS

Grands Travaux

565 0 0100 Subvention pour l'informatique de la FSASD 9.291.325.00

1^{ère} tranche du projet de loi ouvrant un crédit au titre d'indemnité d'investissement de 33.682.121 F pour l'informatique de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et de l'Hospice général, de 2007 à 2010.

La tranche relative à l'Hospice général figure au budget du département de la solidarité et de l'emploi.

08.05.51.00 SERVICE DE PROTECTION DE LA CONSOMMATION

Grands Travaux

506 0 0206 Renouvellement matériel scientifique 400.000.00

2^{ème} tranche du PL 9736 ouvrant un crédit d'investissement de 1.170.000 F pour financer le programme de renouvellement (2006-2008) de l'équipement scientifique du service de protection de la consommation.

08.06.20.00 HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE

Grands Travaux

563 0 0101 Subvention entretien des bâtiments 7.000.000.00

Projet de loi ouvrant un crédit au titre d'indemnité d'investissement de 7.000.000 F pour financer les travaux d'entretien et de rénovation des installations et bâtiments des Hôpitaux universitaires de Genève.

563 0 2000 Renouvellement équipements médicaux 6.000.000.00

Dernière tranche de la loi 8818 ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 40.000.000 F pour financer le 5^{ème} programme quadriennal de renouvellement des équipements des Hôpitaux universitaires de Genève

563 0 2100 Renouvellement équipements informatiques 10.900.000.00

Dernière tranche de la loi 8817 ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 40.000.000 F pour financer le 2^{ème} programme quadriennal de consolidation de l'infrastructure technique, des logiciels et des services nécessaires à l'exploitation du système d'information des Hôpitaux universitaires de Genève.

563 0 7901 Rénovation centrale thermique Cluse Roseraie 1.400.000.00

2^{ème} et dernière tranche du PL 9867 ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 2.400.000 F pour financer la rénovation de la centrale thermique du site Cluse-Roseraie des Hôpitaux universitaires de Genève

08.06.30.00 CLINIQUES DE JOLI-MONT ET MONTANA

Grands Travaux

563 0 0101 Subvention entretien des bâtiments 680.000.00

Projet de loi ouvrant un crédit au titre d'indemnité d'investissement de 680.000 F pour financer les travaux d'entretien et de rénovation des installations et bâtiments des Cliniques genevoises de Joli-Mont et Montana.

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
08.00.00.00	ECONOMIE ET SANTÉ					
5	DÉPENSES	35.671.325		-40.152.911	75.824.236	43.743.819,26
6	RECETTES			-12.000.000	12.000.000	0,00
08.01.11.00	PRÉSIDENTE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL					
5	DÉPENSES	0		-4.037.000	4.037.000	52.254,54
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)					
563	PROPRES ÉTABLISSEMENTS					
0101	PROPRES ETABLISSEMENTS			-4.037.000	4.037.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					52.254,54
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					3.084,35
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					39.829,94
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					2.075,11
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					3.718,80
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					3.546,34
08.01.15.00	SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE					
5	DÉPENSES					351,62
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					351,62
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					51,11
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					64,55
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					235,96

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
08.01.31.00	CONSEIL DE SURVEILLANCE PSYCHIATRIQUE					
5	DÉPENSES					172,15
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					172,15
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					172,15
08.02.12.00	SERVICE FINANCIER					
5	DÉPENSES					393,30
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					393,30
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					251,30
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					142,00
08.02.13.00	SERVICE DU PERSONNEL					
5	DÉPENSES					9.306,22
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					9.306,22
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					615,75
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					7.951,36
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					414,27
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					100,20
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					224,64
08.03.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DES CENTRES D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ					
5	DÉPENSES			-2.000.000	2.000.000	1.792.237,24
53	INVESTISSEMENTS (TAL)					
536	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
0105	INFORMATIQUE DES CASS			-2.000.000	2.000.000	1.792.237,24

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
08.03.21.00	DIRECTION GÉNÉRALE DES CENTRES D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ					
5	DÉPENSES	9.291.325		6.207.976	3.083.349	1.980.439,85
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)			-3.083.349	3.083.349	1.895.719,16
513	BÂTIMENTS			-421.109	421.109	526.758,62
8701	RENOUVELLEMENT RÉSEAUX			-455.000	455.000	526.758,62
9900	TRANSFERT LBA-GT			33.891	-33.891	
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS			-2.662.240	2.662.240	1.368.960,54
1900	RENOUVELLEMENT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES					51.605,35
1904	RENOUVELLEMENT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES			-1.472.500	1.472.500	1.317.355,19
4900	ACHAT DE MATÉRIEL, LOGICIELS ET PRESTATIONS INFORMATIQUES			-1.404.000	1.404.000	
9900	TRANSFERT LBA-GT			214.260	-214.260	
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)					
565	INSTITUTIONS PRIVÉES					
0100	SUBVENTION POUR INFORMATIQUE DE LA FSASD	9.291.325		9.291.325		
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					84.720,69
7201	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					1.241,90
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					75.165,50
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					1.174,29
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					7.139,00
08.03.22.00	SERVICE D'INFORMATIQUE SOCIALE					
5	DÉPENSES					150.599,81
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					150.599,81
7201	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					2.410,80
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					145.909,50
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					2.279,51

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
08.03.23.00	CENTRES D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ					
5	DÉPENSES					152,70
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					152,70
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					152,70
08.05.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ					
5	DÉPENSES					132.415,51
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					132.415,51
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					49.111,45
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					58.598,55
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					6.598,50
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					16.144,41
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					1.962,60
08.05.41.00	SERVICE DU PHARMACIEN CANTONAL					
5	DÉPENSES					110.458,50
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					110.458,50
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					45.261,45
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					58.598,55
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					6.598,50
08.05.51.00	SERVICE DE LA PROTECTION DE LA CONSOMMATION					
5	DÉPENSES	400.000		-150.000	550.000	556.415,30
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)	400.000		-150.000	550.000	492.878,15
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS	400.000		-150.000	550.000	492.878,15
0102	CRÉDIT ÉQUIPEMENT GRANDS TRAVAUX					492.878,15
0206	PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DE L'ÉQUIPEMENT SCIENTIFIQUE 2006-2008	400.000		-150.000	550.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
08.05.51.00	SERVICE DE LA PROTECTION DE LA CONSOMMATION (Suite)					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					63.537,15
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					6.100,00
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					43.500,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					13.259,80
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					677,35
08.06.11.00	DIRECTION GÉNÉRALE DES HÔPITAUX					
5	DÉPENSES					4.592,41
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					4.592,41
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					307,15
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					3.966,55
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					206,65
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					112,06
08.06.20.00	HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENÈVE					
5	DÉPENSES	25.300.000		-20.187.887	45.487.887	37.926.476,37
50	PROPRES INVESTISSEMENTS (GT)					2.600.000,00
506	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					2.600.000,00
3602	HÔPITAL DES ENFANTS-EXTENSION-ÉQUIPEMENTS					1.100.000,00
6401	HÔPITAL DES ENFANTS-2ÈME ÉTAPE					1.500.000,00
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)			-8.442.887	8.442.887	10.000.000,00
514	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS			-8.442.887	8.442.887	10.000.000,00
0102	PROPRES ÉTABLISSEMENTS			-9.175.500	9.175.500	10.000.000,00
9900	TRANSFERT LBA-GT			732.613	-732.613	
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)	25.300.000		-11.745.000	37.045.000	25.100.000,00
563	PROPRES ÉTABLISSEMENTS	25.300.000		-11.745.000	37.045.000	25.100.000,00
0101	PROPRES ETABLISSEMENTS	7.000.000		7.000.000		
2000	RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX	6.000.000		-2.000.000	8.000.000	8.000.000,00
2100	RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	10.900.000		3.900.000	7.000.000	7.000.000,00
2200	RENOUVELLEMENT CAMERA PET					3.900.000,00
2300	ACQUISITION IRM 3 TELS A					4.000.000,00
2401	RENOUVELLEMENT ÉQUIPEMENT CTL			-1.125.000	1.125.000	

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
08.06.20.00	HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENÈVE (Suite)					
2501	RENOUVELLEMENT ACCÉLÉRATEUR PARTICULES ONCOLOGIE			-1.300.000	1.300.000	
2601	ACQUISITION ROBOT CHIRURGICAL TÉLÉ-MANIPULATION					2.000.000,00
2701	ACQUISITION ÉQUIPEMENT IMAGERIE HAUTE TECHNOLOGIE RADIOLOGIE			-2.000.000	2.000.000	200.000,00
2801	HUG RENOUVELLEMENT INSTALLATION FROID BAT C			-4.570.000	4.570.000	
2901	REMPLACEMENT CENTRALE THERMIQUE			-2.550.000	2.550.000	
3001	ACQUISITION 2EME CAMERA PET			-2.600.000	2.600.000	
3101	RENOVATION BLOCS OPERATOIRES CHIRURGIE URGENCE			-3.000.000	3.000.000	
3201	RENOVATION RESEAU D'EAU CLAIRE PSYCHIATRIE			-100.000	100.000	
3301	RENOUVELLEMENT BOMBE COBALT			-2.000.000	2.000.000	
3401	BATIMENT LABORATOIRE - ETUDE			-1.800.000	1.800.000	
7901	RÉNOVATION DE LA CENTRALE THERMIQUE SITE DE CLUSE ROSERAIE	1.400.000		400.000	1.000.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					226.476,37
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					113.178,60
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					49.913,78
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					4.223,75
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					8.282,10
7404	RÉNOVATION DES FACADES ET TOITURES D'IMMEUBLES PUBLICS					910,00
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					11.469,51
8202	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION / IMMEUBLES LOCATIFS					11.682,00
8406	RÉNOVATION FACADES ET TOITURES / IMMEUBLES LOCATIFS					24.695,00
8450	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. FACADES TOITURES					1.360,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					761,63
08.06.30.00	CLINIQUES DE JOLI-MONT ET MONTANA					
5	DÉPENSES	680.000		20.000	660.000	660.000,00
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
514	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES ÉTABLISSEMENTS					
0102				-660.000	660.000	660.000,00
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ACCORDÉES (GT)					
563	PROPRES ÉTABLISSEMENTS					
0101	PROPRES ETABLISSEMENTS	680.000		680.000		

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
08.07.21.00	OFFICE DE LA PROMOTION ÉCONOMIQUE					
5	DÉPENSES			-20.006.000	20.006.000	155.435,03
6	RECETTES			-12.000.000	12.000.000	
52	PRÊTS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES (LBA)			-20.006.000	20.006.000	
524	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE			-20.006.000	20.006.000	
0104	FAE - FONDATION D'AIDE AUX ENTREPRISES			-20.000.000	20.000.000	
0201	FONDATION FRANCO-SUISSE POUR LA RECHERCHE ET LA TECHNOLOGIE			-6.000	6.000	
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					155.435,03
7207	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					83.922,70
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					54.699,45
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					1.549,58
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					15.263,30
60	TRANSFERTS AU PATRIMOINE FINANCIER					
609	AUTRES BIENS					
0102	FAE - FONDATION D'AIDE AUX ENTREPRISES			-12.000.000	12.000.000	
08.07.31.00	OFFICE CANTONAL DE L'INSPECTION DU COMMERCE					
5	DÉPENSES					76.400,66
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
3900	REMPLACEMENT DE VÉHICULES OU ENGIN					69.019,80
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					7.380,86
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					2.170,56
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					457,30
8150	IMMEUBLES LOCATIFS CONSTR. & AMÉNAGEMENT					4.753,00

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
08.07.41.00	REGISTRE DU COMMERCE ET RÉGIMES MATRIMONIAUX					
5	DÉPENSES					86.269,83
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					86.269,83
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					38.795,60
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					38.324,83
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					2.423,40
7450	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV.FACADES & TOITURES					3.071,25
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					292,55
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					3.362,20
08.07.51.00	SERVICE DES AUTORISATIONS ET PATENTES					
5	DÉPENSES					42.970,65
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					42.970,65
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					126,95
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					42.843,70
08.07.99.00	OFFICE CANTONAL POUR L'APPROVISIONNEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS					
5	DÉPENSES					6.477,57
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					6.477,57
7207	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					3.300,00
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					2.409,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					768,57

11. GRAND CONSEIL

PAS D'INVESTISSEMENTS AU PB 2007

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
11.00.00.00	GRAND CONSEIL					
5	DÉPENSES					853.970,45
11.01.01.00	GRAND CONSEIL					
5	DÉPENSES					716.271,39
51	AUTRES INVESTISSEMENTS (LBA)					
516	MOBILIER, MACHINES, VÉHICULES, ÉQUIPEMENTS					
4900	ACHAT DE MATÉRIEL, LOGICIELS ET PRESTATIONS INFORMATIQUES					509.613,95
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					206.657,44
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					88.042,65
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					98.830,35
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					1.148,95
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					995,25
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					1.825,13
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					9.195,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					6.620,11
11.02.01.00	SERVICE DU GRAND CONSEIL					
5	DÉPENSES					137.699,06
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					137.699,06
7204	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					58.695,10
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					65.886,90
7304	RÉNOVATION DES CHAUFFERIES D'IMMEUBLES PUBLICS					766,00
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					663,50
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					1.216,75
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					6.130,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					4.340,81

14. POUVOIR JUDICIAIRE

PAS D'INVESTISSEMENTS AU PB 2007

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2007		VARIATION BU07-BU06	BUDGET 2006	COMPTE 2005
		DEPENSES	RECETTES			
14.00.00.00	POUVOIR JUDICIAIRE					
5	DÉPENSES					776.620,09
14.01.00.00	ADMINISTRATION DU POUVOIR JUDICIAIRE					
5	DÉPENSES					776.620,09
59	IMPUTATIONS INTERNES					
591	IMMEUBLES PUBLICS ET LOCATIFS					776.620,09
7211	RÉNOVATION ET TRANSFORMATION D'IMMEUBLES PUBLICS					204.412,70
7250	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. & TRANSFORMATION					343.035,00
7350	IMMEUBLES PUBLICS RÉNOV. DES CHAUFFERIES					13.136,54
7550	IMMEUBLES PUBLICS TÉLÉPHONE-FRAIS INSTAL.					63.371,75
8250	IMMEUBLES LOCATIFS RÉNOV. & TRANSFORMATION					8.000,00
8550	IMMEUBLES PUBLICS TRAV.INSTAL.INFORMATIQUE					144.664,10